UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

8554
I

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

La bibliothèque de l'Association (Sorbonne, salle des conférences de grec, au rez-de-chaussée) est ouverte le mardi de 4 h. à 5 h. 1/2, et le samedi de 2 à 4 h.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque, doivent être adressés, franc de port, 44, rue de Lille, VIIe.

Les manuscrits destinés à la *Revue*, ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu, doivent être adressés à M. Gustave Glotz, rédacteur en chef de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte, VIe.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat poste, à M. Henri Lebègue, agent bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, VIIe.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XXIV

ANNÉE 1911

1225-93
18/6/12

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1911

DF
10
R4
t. 24

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versesement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques.*

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Jules Maurice, trésorier de l'Association, 33, rue Washington.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Destinée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurii. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MAI 1911

ALLOCUTION DE M. CH. DIEHL

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Messieurs,

L'Association pour l'encouragement des études grecques a eu cette année une grande joie. Notre président, M. Henry Roujon, a été élu membre de l'Académie française. De cet honneur si mérité, tous ici nous avons été heureux, et pour une double cause. D'abord, parce que nul hommage ne pouvait être plus légitimement rendu au lettré délicat, au délicieux auteur de *Mirémonde*, de la *Galerie des Bustes*, des *Portraits de dames d'autrefois*, au galant homme dont nous connaissons le talent élégant et spirituel, dont nous savons tous la parfaite bonne grâce. D'autre part, parce que cette élection est venue comme à point nommé pour hâter chez notre cher président une convalescence trop lente au gré de ses amis. Une longue et grave maladie a en effet, vous le savez, retenu M. Roujon loin de nous durant presque toute l'année qui vient de s'écouler, et nous ne l'avons entrevu à ce fauteuil présidentiel que juste assez pour nous donner le regret de ne l'y point voir davantage. Personne, je vous assure, aujourd'hui surtout, n'a éprouvé plus que moi ce regret. Au lieu du discours charmant que vous aviez le droit d'attendre, les circonstances vous condamnent à entendre une éloquence vice-présidentielle, et ce n'est point sans quelque

embarras que je prends la parole là où Henry Roujon aurait dû parler. Une seule chose peut-être atténuera un peu le poids de la charge qui m'est imposée : c'est le plaisir d'exprimer.... la seule chose que notre président n'eût pu dire : j'entends les félicitations unanimes et cordiales dont nous saluons le nouvel immortel, et auxquelles se joignent nos vœux sincères pour son prochain retour parmi nous.

C'est la tâche annuelle de votre président d'évoquer en ce jour, une dernière fois, le souvenir des membres de l'Association que la mort nous a enlevés. Si nous ne considérions que le chiffre de nos pertes, cette année nous pourrait sembler d'abord moins que d'autres cruelle; mais parmi ceux qui ont disparu, figurent, hélas! plusieurs de nos amis les plus anciens, et qui ont le plus grandement honoré notre association.

Rodolphe Dareste était des nôtres depuis les origines de l'Association : il nous appartenait depuis 1867 comme membre donateur; il fut en 1880 le président de notre société. Ancien élève de l'École des Chartes, docteur en droit et docteur ès-lettres, également versé dans la connaissance des langues classiques, des langues germaniques et de la plupart des langues slaves, il a, durant sa longue carrière de 86 années, abordé, avec une méthode toujours impeccable, avec un esprit toujours admirablement net et lucide, les questions les plus diverses de l'histoire du droit. Babylone et l'Égypte, l'Inde et Israël, le droit celtique et le droit scandinave, le droit slave et le droit musulman, le droit romain et le droit français ont tour à tour retenu l'attention de ce grand juriste, de cet infatigable travailleur; et à ces recherches en tant de domaines différents, nous devons trois précieux volumes, d'une richesse et d'une variété admirables, les *Études d'histoire du droit*, et les *Nouvelles études d'histoire du droit*. Mais la Grèce surtout l'attirait. Continuant en quelque sorte une tradition de famille, — son beau-père M. Plougoulm avait publié jadis une traduction des œuvres politiques de Démosthène — Dareste donna en 1875 et

1879 une traduction des plaidoyers du grand orateur attique, qu'accompagnent des introductions et des notes très précieuses, et plus tard une traduction des plaidoyers d'Isée (1898). Il fut un des premiers à comprendre aussi tout ce que les documents épigraphiques ajoutent à la connaissance des institutions et du droit grecs ; et avec la collaboration de nos confrères Haussoullier et Th. Reinach, il composa ce *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, modèle de sûre méthode, de commentaire sobre et savant. Son livre sur *la Science du droit en Grèce* (1893) n'est pas moins remarquable par la hauteur des vues, par la précision et l'étendue des connaissances. Peu d'hommes ont plus fait que Dareste pour l'étude de l'ancien droit grec ; peu d'hommes en ont plus pleinement éclairé les délicats problèmes par une science plus ferme, plus vaste, plus féconde en rapprochements instructifs et lumineux.

Auguste Choisy également nous appartenait depuis 1867 comme membre donateur, et l'Association a couronné en 1884 ses *Études épigraphiques sur l'architecture grecque*. Comme Dareste, Choisy avait compris tout ce que l'étude des documents épigraphiques ajoute à notre connaissance du monde hellénique ; et, de même que Dareste avait fait profiter l'épigraphie de son admirable science juridique, Choisy apporta au commentaire des inscriptions tout ce qu'il devait à son éducation de polytechnicien et d'ingénieur. Ses mémoires sur l'*Arsenal du Pirée*, sur les *murs d'Athènes*, sur l'*Érechtheion* sont des contributions aussi neuves qu'intéressantes à l'histoire, fondée sur les textes, de l'architecture grecque. Aussi bien l'art de bâtir était-il l'objet des constantes préoccupations de Choisy ; il l'a étudié, en de beaux livres, chez les Égyptiens, chez les Romains, chez les Byzantins ; et dans le dernier de ces trois ouvrages, le plus remarquable peut-être, il a, bien des années avant les retentissantes théories de Strzygowski, montré, par une étude admirablement précise des monuments, tout ce que l'art byzantin doit à l'Orient asiatique. Aujourd'hui encore cet *Art de bâtir chez les Byzantins* demeure l'ouvrage indispensable pour qui-

conque veut comprendre la complexité savante de l'architecture byzantine, et sentir ce qu'il y a tout ensemble de hardiesse et de science dans la merveille que réalisèrent à Sainte-Sophie les architectes de Justinien.

C'est par Byzance pareillement que le général de Beylié était des nôtres. L'Association avait en 1883 couronné son intéressant travail sur l'*Habitation byzantine*, où, pour la première fois — et c'est l'intérêt de ce livre —, on a essayé de nous rendre compte de ce qu'étaient la maison et l'ameublement dans la société grecque du moyen âge. Pour réunir les documents nécessaires à ses recherches, le général de Beylié n'avait rien épargné; sa libéralité n'était pas moins grande en effet que sa curiosité scientifique, et à l'une comme à l'autre nous devons des collections précieuses — le musée de Grenoble en sait quelque chose — et des travaux tout à fait intéressants. Voyageur passionné, tour à tour le général de Beylié a exploré les ruines de Samara en Mésopotamie, fouillé dans l'Afrique du Nord la Kalaa des Beou-Hammad, l'ancienne capitale berbère du XIe siècle, mis en Indo-Chine toute sa sollicitude à rendre accessibles et à photographier les merveilleuses ruines d'Angkor. Un accident tragique a fait disparaître prématurément ce soldat, cet explorateur, ce savant, dont l'activité nous promettait tant d'espérances encore; mais, même mort, il survit dans ce beau livre que viennent de consacrer aux monuments d'Amèda MM. van Berchem et Strzygowski, et en tête duquel se lit le nom du général de Beylié, — juste hommage rendu à l'homme qui a rassemblé les matériaux essentiels de l'ouvrage, et qui les a généreusement mis à la disposition des auteurs, « sans autre condition que celle d'en tirer parti pour la science ».

Pas plus que le général de Beylié, Louis Olivier n'était un helléniste de profession. Élève de Pasteur, il avait, dans le laboratoire du maître, puis comme directeur au Havre du laboratoire municipal de bactériologie, poursuivi d'importantes et fécondes recherches de microbiologie, et il avait, voilà vingt ans, fondé cette *Revue générale des Sciences* qui a bien vite con-

quis une place considérable dans l'estime du monde savant. Mais son intelligence largement ouverte, sa curiosité toujours en éveil, son généreux esprit d'initiative devaient lui inspirer de plus vastes projets. Il comprenait quel intérêt il y a pour des Français à mieux connaître les pays étrangers, à étendre, avec leur horizon, le champ de leur activité intellectuelle ou commerciale, à chercher, dans les plus beaux pays du monde, des visions d'art et de beauté. Et c'est pour cela qu'il organisa — avec quel désintéressement, ses amis le savent — ces croisières qui, en douze années, ont conduit tant de voyageurs français du Spitzberg au Caucase, de l'Italie à l'Égypte, de l'Espagne à la Grèce ou à l'Asie Mineure. Chaque année ou presque, Olivier inscrivait à son programme quelque expédition aux grands sanctuaires du monde antique : et si aujourd'hui Delphes et Olympie, Mycènes et Épidaure, les temples de la Sicile et les marbres de l'Acropole sont pour beaucoup de nos compatriotes autre chose et mieux que des ruines, l'honneur en revient pour une grande part à l'homme qui ressentit profondément, je le sais, la beauté du génie grec et qui a tant contribué à en répandre le culte parmi nous. C'est pour cela qu'il voulut être des nôtres : et peu d'hommes ont servi de façon plus directement utile cette cause de l'encouragement des études grecques qui est la devise de notre Association.

D'autres noms encore doivent être rappelés sur cette liste funèbre ; celui de Bourgault-Ducoudray, longtemps professeur au Conservatoire, et bien connu de tous par ses *Études sur la musique ecclésiastique grecque*, et par le soin heureux qu'il prit de recueillir et d'harmoniser les plus beaux chants populaires de la Grèce moderne ; — celui du général Parmentier, qui nous appartenait depuis 1872 comme membre donateur, et qui nous avait pareillement marqué sa sympathie en s'inscrivant comme membre fondateur pour les monuments grecs et l'illustration de la Revue ; — celui de Madame Emile Egger, particulièrement cher à notre Association pour les souvenirs anciens et respectés qu'il évoque ; — ceux enfin de M. Haury, professeur au lycée

de Vesoul, et de l'archimandrite Grégoire Zigavinos, de l'église grecque de Marseille.

La liste de nos pertes est douloureuse ; pourtant, à la considérer attentivement, elle est instructive aussi. Les hommes dont je viens de rappeler les noms sont venus à nous des points les plus divers de l'horizon intellectuel. L'un s'était formé à l'École de droit, l'autre à la Faculté des sciences; celui-ci avait passé par le Conservatoire, celui-là par l'École polytechnique, un troisième par l'armée. Tous pourtant, à un moment de leur vie, ont rencontré la Grèce sur leur route et en ont senti le charme tout-puissant; différents d'esprit, de goût, de culture, tous se sont rejoints, dans l'admiration d'un commun idéal de clarté et de beauté.

Il y a là, on peut dire, quelque chose de réconfortant. Sans doute, je le sais, les hommes dont je parle appartenaient pour la plupart à une génération profondément nourrie des études classiques ; ils n'étaient point du temps où le vieux dicton du moyen âge : *Graecum est, non legitur,* tend de plus en plus à redevenir l'expression d'une vérité contemporaine. Pourtant je ne crois point me tromper ni leur faire tort, en affirmant que plusieurs d'entre eux avaient oublié quelque peu le grec qu'avait balbutié leur jeunesse. Et cependant ce monde antique les attirait d'une séduction invincible, et dans la Grèce rencontrée sur leur chemin ils reconnaissaient d'instinct comme une patrie retrouvée.

Il y a là peut-être une des manifestations les plus éclatantes de ce qu'on a nommé « le miracle grec » : et grâce au ciel, même en notre temps de scepticisme, ce miracle-là n'est pas près de finir. Il y a moins d'un mois, j'étais à Athènes, revenant de Palestine et de Syrie. Nous avions vu, mes compagnons de route et moi, nombre d'admirables choses, Damas bigarrée et charmante, les ruines colossales de Baalbeck, les cités mortes de Chypre et de Rhodes, la merveille d'art qu'est la mosquée d'Omar, dans la solitude grandiose du Haram es Chérif. Toutes ces visions incomparables ou exquises, brusquement,

comme un grand coup de vent balaie les nuages accumulés au ciel, la vue d'Athènes les effaça : devant le Parthénon radieux sous l'éclat du soleil couchant, devant la pure beauté des marbres helléniques, tout le reste momentanément s'abolit et nous parut presque barbare. Et notez que les deux cents Français que remuait si profondément la vision du monde antique n'étaient ni des savants, ni des érudits, et encore moins des hellénistes; c'étaient des hommes et des femmes comme tout le monde, gens de goût assurément et de bonne culture, mais que rien n'avait spécialement préparés à cette claire compréhensive du génie hellénique. De tels faits, que j'ai plus d'une fois constatés, ne sont point, je crois, sans signification; ils montrent que, chez les profanes même, les plus éloignés en apparence des choses antiques, la rencontre de la beauté grecque éveille comme d'un choc brusque tout un monde de sentiments endormis. Ils montrent que sur ceux là même qui ignorent le grec ou qui l'ont oublié la culture grecque exerce un charme toujours puissant. Il n'est point douteux qu'on sait aujourd'hui le grec moins généralement que, à ce que dit la légende, on ne le savait autrefois; les optimistes se consolent en ajoutant que ceux qui le savent actuellement le savent mieux. Il se peut. Mais en tout cas, chez nous Français, épris de clarté, de rythme, de beauté, le goût de la culture grecque, l'admiration des merveilles que le génie grec créa, ne sont pas près de disparaître. Et c'est pour cela que cette Association ne fait point malgré tout œuvre vaine, qui a pour raison d'être de conserver, d'encourager parmi nous le goût des études grecques et l'amour de la civilisation hellénique.

RAPPORT DE M. PUECH

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1910-1911

MESSIEURS,

En 1909, votre Commission des Prix couronnait le tome V des *Fouilles de Delphes*, et son Rapporteur se félicitait que l'occasion lui fût offerte de rendre ainsi hommage au directeur de cette entreprise mémorable et à tous ses collaborateurs. Vous ne serez pas surpris qu'en 1911 la publication des premiers fascicules de l'*Exploration archéologique de Délos* ait tout de suite attiré son attention. Le prix Zographos est partagé entre l'étude que M. Gabriel Leroux a consacrée à la *Salle Hypostyle* et l'édition de l'*Électre* de Sophocle que vient de nous donner un savant grec, M. Papageorgiou. Vous aurez désormais un double titre à la protection d'Apollon.

Délos est depuis longtemps comme une province de la science française. Avec quelle activité et quel succès les membres de notre École d'Athènes, sous l'énergique impulsion de M. Holleaux et grâce au concours généreux de M. le duc de Loubat, y ont conduit les dernières recherches, nous le savions déjà, mais nous en avons aujourd'hui le témoignage décisif par les deux fascicules qui viennent de paraître coup sur coup et sont un gage de la rapidité avec laquelle les résultats en seront publiés. Le premier, celui de M. le capitaine Bellot, contient un ensemble de scrupuleuses études topographiques et hydro-

graphiques, qu'il revenait à l'Académie de Sciences de récompenser. Le second au contraire vous appartenait. Il est l'œuvre de M. G. Leroux, qui, aidé d'un ingénieur et d'un architecte, M. Henry Convert et M. Albert Gabriel, nous présente, avec une grande clarté et une excellente méthode, le bilan de la campagne de fouilles entreprise au nord de l'ancien port, le long de cette esplanade qui porte le nom d'agora de Théophrastos, depuis qu'en 1880 M. Homolle y découvrit la base de la statue élevée à cet épimélète athénien du IIe siècle avant notre ère. Dans la suite, malgré certaines tentatives de M. Homolle lui-même en 1885 et de M. Ardaillon en 1894, l'esplanade et ses abords avaient été délaissés. On y revint en 1907, avec le projet bien arrêté de pénétrer jusqu'à la couche d'époque hellénique que deux étages de ruines romaines et byzantines recouvraient, et ce fut une inspiration heureuse. Car dès l'automne de cette année, on avait déblayé aux trois quarts, et en 1908 on avait entièrement mis au jour les vestiges d'un monument qui bornait au nord l'agora de Théophrastos et dont la découverte a été à tous égards une surprise.

Surprise d'abord, parce qu'on ne soupçonnait pas l'existence, aussi près de l'ancien port, de ce vaste édifice que les voyageurs apercevaient en face d'eux, aussitôt qu'ils débarquaient. Surprise surtout, parce que l'ordonnance en était encore plus imprévue. C'est une salle rectangulaire, qui doit être mise au nombre des constructions de Délos les plus importantes : par les dimensions, elle n'a de rivales que les temples et le portique de Philippe V. La surface de près de 2,000 mètres carrés qu'elle occupait était close de murs sur trois côtés ; la façade restait ouverte sur la mer; une rangée de 15 colonnes doriques la décorait; à l'intérieur, cinq files de neuf colonnes dessinaient 4 nefs, de telle sorte qu'une colonne manquant dans la file médiane, il restait au centre un espace vide de 11 mètres de côté ; doriques sur le portour, les colonnes sont, à l'intérieur, ioniques, sans cannelure et avec des chapiteaux lisses dont la décoration avait été sans doute laissée au peintre.

Aucune trace de dallage; on marchait sur la terre battue.

M. Leroux établit que l'édifice date de l'époque macédonienne, et probablement de la fin du IIIe siècle avant notre ère. Une inscription assez mutilée a permis de reconnaître qu'il avait d'abord été dédié par les Déliens; mais le mot Δήλιοι a été corrigé en Ἀθηναῖοι à un moment où l'île avait de nouveau perdu son indépendance. Les rares monuments hypostyles que l'on connaît en Grèce, comme le *Télestérion* d'Éleusis ou le *Thersileion* de Mégalopolis, sont très différents. Quelle pouvait donc être la destination de celui-ci? L'emplacement, la disposition intérieure, peut-être aussi la difficulté, en l'absence de tout autre indice, d'imaginer un autre emploi, font présumer qu'il était comme une *Salle des Pas-perdus*, un promenoir couvert où les négociants de Délos pouvaient se rencontrer et causer de leurs affaires; il aurait ainsi joué le rôle d'une sorte de *Bourse*. En réalité, il importe assez peu de préciser davantage; car l'intérêt réel du monument est ailleurs. Il est dans l'économie de son architecture. Après avoir écarté la comparaison avec le *Télestérion* et le *Thersileion*, après avoir montré que les ressemblances avec les anciennes *Leschés*, comme celle des Cnidiens à Delphes, sont très générales et limitées au plan d'ensemble, M. Leroux conclut que l'édifice de Délos demeure en Grèce un exemplaire isolé. Il fait penser à l'Égypte et à ses salles hypostyles, et il fait pressentir aussi les basiliques romaines. On voit aussitôt qu'il prend la valeur d'un témoignage historique. Il apporte un appui solide à l'hypothèse par laquelle on prétend relier les basiliques aux monuments égyptiens; c'est un anneau de la chaîne. Les Lagides, à Alexandrie, ont été naturellement tentés d'imiter cet art indigène qui produit encore sur nous une impression si puissante. Que Délos se soit inspirée à son tour d'Alexandrie, c'est chose fort naturelle encore, et Délos devient elle-même l'intermédiaire que l'on cherchait entre Alexandrie et l'Occident. Voilà donc une découverte dont les conséquences vont assez loin. Trouver une œuvre d'art qui soit un chef-d'œuvre, c'est sans doute le pre-

mier souhait d'un archéologue; en trouver une qui, dans l'évolution des formes artistiques, vienne remplir une place vide et restitue leur état civil à d'autres œuvres dont la filiation était ignorée, n'est-ce pas presque aussi désirable? La salle hypostyle de Délos aura largement satisfait à ce second vœu.

Reconstituée en son intégrité, donnerait-elle une satisfaction égale au premier? Je ne sais; car, en premier lieu, si prudente et si ingénieuse que soit une reconstitution, — et MM. Leroux et Gabriel m'ont paru, dans celle qu'ils ont tentée, procéder avec beaucoup de sagesse et de méthode, — il y reste toujours cependant quelque incertitude. Ensuite, il est un point au moins, sur lequel les belles planches qui illustrent leur publication ne sont pas sans inspirer quelque inquiétude. Conscient que je suis de mon incompétence en matière d'archéologie, je ne me hasarderais point à l'exprimer, si je ne voyais qu'elle est partagée par de plus autorisés que moi. Je veux parler de la toiture et de l'éclairage. Il n'y a pas de fenêtres; donc le jour venait d'en haut. Mais le carré central n'est pas dallé, et aucun écoulement n'est ménagé pour les eaux : donc l'édifice n'était pas hypèthre. Il est difficile de se dérober à ces déductions. Alors, construisons un lanterneau. Celui qui nous est proposé étonne, je le confesse, par sa masse assez indiscrète. Je sais bien qu'on nous en donne les raisons, et ce sont des raisons de construction qu'il serait impertinent à moi de discuter. Mais je me demande alors si la salle hypostyle de Délos, quand on pouvait s'y promener librement sous cet énorme faîtage, satisfaisait le goût du touriste qui s'y égarait parfois sans doute, parmi les commerçants devisant du cours des denrées, aussi complètement qu'elle intéresse notre curiosité scientifique. Quoi qu'il en soit, et s'il peut nous rester quelque doute sur la perfection de cette toiture, nous n'en avons aucun sur le mérite du travail de M. Leroux et de ses collaborateurs; nous leur sommes reconnaissants du soin qu'ils ont apporté à leur œuvre, et qui apparaît jusque dans les plus petits détails, et nous leur devions sans conteste une de nos premières récompenses.

Avouerai-je à M. Papageorgiou, qui obtient l'autre moitié du prix Zographos, que son édition d'*Électre* déconcerte aussi, au premier abord, par ses proportions? Voici le premier volume d'une édition complète de Sophocle : il compte au total 959 pages, dont le texte, avec l'apparat critique et les notes, n'occupe guère plus de 260. C'est donc près de 700 pages d'introduction, de dissertations diverses et d'appendices. A juger par ce début, il faudra plus de 6000 pages pour les 7 tragédies, sans parler des fragments. Il est vrai que nous devons tenir compte des conditions que l'auteur se voyait prescrire par le programme de la collection dont son ouvrage fait partie. Avec une louable sincérité, dans sa Préface, il nous fait confidence de son embarras. D'une part, ce programme demande des éditions savantes qui « prouvent que les Grecs peuvent contribuer au progrès général de la philologie, et qui n'abandonnent pas le lecteur, comme il arrive trop souvent, là où il a le plus besoin d'un interprète »; d'autre part, ces éditions doivent s'adresser non seulement aux érudits, mais à tous les esprits cultivés. M. Papageorgiou conclut fort sagement qu'il n'y aurait qu'un moyen de répondre, sans inconvénient, à ces exigences un peu contradictoires : ce serait de dédoubler la collection et de créer deux types : *editio major* et *editio minor*. Est-il sûr cependant qu'une édition savante elle-même ne trouverait pas son avantage à une méthode d'exposition plus concise et plus allégée? L'édition idéale ne serait-elle pas celle où la main du commentateur, partout présente, aurait tout préparé, tout ordonné, tout éclairé, et ne se laisserait pas voir; où le texte, établi avec une critique rigoureuse, débarrassé de toutes les fautes dont les siècles l'ont souillé, de toutes celles au moins que notre science, notre « pauvre petite science conjecturale », comme eût dit Renan, peut réussir à éliminer, se dresserait pur et lumineux, au-dessus d'une annotation sobre, comme une belle statue sur un socle de bon goût? Hélas! je sais bien que ce n'est là qu'un idéal, et je m'empresse d'ajouter que le défaut dans lequel il semble bien que M. Papageorgiou

soit quelque peu tombé, est un défaut des plus honorables. S'il a péché, c'est par excès de conscience. Il a voulu que son livre pût mettre à la portée de ses compatriotes, qui n'ont point tous à leur disposition une bibliothèque bien pourvue, tout ce que le travail de la critique a produit de vraiment utile. Il ne s'est résigné à rien négliger, ni l'examen minutieux des leçons du *Laurentianus*, ni l'analyse littéraire de la tragédie de Sophocle, ni même son histoire contemporaine, si je puis dire, celle des œuvres qu'elle a récemment inspirées : M. Papageorgiou n'oublie ni Hugo de Hofmannsthal ni Richard Strauss. Son édition représente un labeur de sept années, qui n'étaient pas de trop pour la mener à bien telle qu'il l'a conçue. Non seulement il connaît, et il connaît à fond ses prédécesseurs ; mais il a repris pour son compte l'examen de toutes les questions qu'il rencontrait sur son chemin, et l'on sent qu'il n'en est aucune sur laquelle il ne se soit fait une opinion personnelle. Sur le décor et la mise en scène, comme sur la marche de l'action et le conflit des sentiments, ses idées sont intéressantes et réfléchies. Elles sont exposées à part, dans des prolégomènes ou des appendices, avec l'intention bien arrêtée de délester le commentaire et de le borner uniquement à l'interprétation du sens. Ce commentaire, quoiqu'il ne soit pas aussi bref que cette sage précaution le laisserait croire, est clair, précis, et il est d'un bon helléniste. Il consiste surtout en rapprochements bien choisis dans l'ensemble de l'œuvre de Sophocle ; il explique le poète par le poète, ce qui est assurément la meilleure des méthodes.

Ainsi l'on reconnaît dans tout ce travail la compétence incontestable que M. Papageorgiou s'est acquise par une série déjà longue de publications antérieures, relatives surtout aux Tragiques grecs, et notamment par son utile recension des *Scholies* de Sophocle dans le *Laurentianus*, parue en 1888 dans la *Bibliotheca Teubneriana* ; on y reconnaît aussi cet amour de l'exactitude qui lui a fait apercevoir le premier, précisément à propos de cette recension, que la forme authentique du nom

de la mère d'Électre, telle que la donne ce manuscrit, était Κλυταιμήστρα, non Κλυταιμνήστρα.

M. Papageorgiou a prouvé ce jour-là, par un exemple bien propre à frapper l'imagination, qu'une collation attentive d'un bon manuscrit est plus fructueuse que toute l'ingéniosité si souvent dépensée à de vaines conjectures. Aussi est-il l'ennemi déclaré de l'hypercritique, et sa verve est intarissable, quand il entre en campagne contre elle. Je n'ai pas plus d'admiration que lui pour les recueils d'*Adversaria* qui sont le cimetière de tant de conjectures mort-nées, et je trouve très sage sa discrétion ordinaire, qui consiste, sauf en quelques cas très rares, à signaler les passages certainement altérés, sans se croire le droit de les restaurer à sa manière. Et cependant, cette pauvre critique verbale, en dehors de laquelle notre ancien maître, M. Tournier, ne voyait point de salut, est si fort en discrédit aujourd'hui que je suis tenté parfois de prendre sa défense. Est-il toujours plus facile à l'helléniste de passer sans regarder devant le *locus desperatus* qu'il ne l'est au philosophe de ne pas rêver devant l'inconnaissable? Même dans ce prurit condamnable qui a fait soupçonner tant de corruptions en des textes parfaitement sains, et qui a donné à tant de savants estimables l'illusion de croire qu'ils avaient corrigé ce qu'ils avaient simplement oublié de comprendre, n'y a-t-il pas aussi, au fond, quelque chose qu'il faut respecter? un souci de clarté, de précision, une volonté de ne pas être dupe, une bonne discipline de l'esprit? Si nous allions trop loin, dans une réaction d'ailleurs légitime contre nos devanciers, ne risquerions-nous pas d'encourager nos successeurs, — peut-être de nous encourager nous-mêmes — à trop de lâche complaisance pour des textes qui, après tout, ont une bien longue histoire, qui ont été exposés à tant de causes d'altération, et que nous aimons trop pour ne pas souffrir, quand nous les sentons altérés? La critique *européenne*, même en ses excès, n'est peut-être pas toujours aussi coupable que M. Papageorgiou aime à le penser.

C'est un fait digne de remarque, Messieurs, que, cette année, sur les trois récompenses que vous décernez, deux sont attribuées à nos amis de Grèce. Il n'est point sans précédents; il s'est même produit plusieurs fois, dans les premières années années de notre Association. Nous sommes heureux que la tradition soit renouée par MM. Papageorgiou et Vlachoyannis. Le prix Zappas est revenu à ce dernier, pour une œuvre très différente de celle de M. Papageorgiou, mais également méritoire. M. Papageorgiou sert son pays en éditant une des plus belles productions de la littérature grecque classique ; M. Vlachoyannis ne veut pas que ses compatriotes, si légitimement jaloux de cette gloire lointaine, risquent d'oublier un passé plus récent. Le titre de la collection qu'il publie depuis 1901 et qui compte déjà six volumes : Ἀρχεῖα τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς ἱστορίας en indique clairement l'esprit et en révèle l'intérêt. L'auteur s'est expliqué du reste sur ses intentions dans sa préface générale : il s'en est expliqué sans phrases, avec une simplicité, un accent sincère qui préviennent bien vite en sa faveur. Il constate d'abord avec regret que l'histoire de la Grèce moderne, depuis la guerre de l'Indépendance, a été presque entièrement négligée ; qu'elle n'a été que matière à lieux communs et à belles phrases ; que pas une société savante n'existe, pas une Revue qui assurent la publication et même la conservation des documents. Ces documents sont représentés surtout par des *Mémoires*, des correspondances privées, toutes sortes de papiers personnels exposés sans cesse à tous les dangers. Il y a quelque chose de touchant dans le zèle avec lequel M. Vlachoyannis a entrepris de les sauver ; il s'est mis à les rechercher, avec une patience infatigable, partout où il espérait les dénicher, dans les maisons particulières, chez les brocanteurs, chez les épiciers qui les employaient comme papier d'emballage. Après les avoir arrachés à la destruction, il s'est préoccupé de faire connaître les plus intéressants ; il avait le droit aussi de souhaiter que son initiative ne demeurât pas ignorée, et qu'elle servît, s'il était possible, à encourager des imitateurs. Car il sentait bien

que l'entreprise dépassait les forces d'un seul homme ; cependant il s'y engageait sans hésiter ; il ne se laissait pas effrayer par la pensée que deux tentatives analogues avaient échoué, celle de Manouka en 1839, celle que la Chambre des Députés avait patronnée en 1857. Cet amoureux du passé songeait sans cesse à l'avenir; il voyait approcher la date de 1921, et il se demandait, avec quelque humiliation, je dirais presque avec quelque angoisse : Que dira-t-on, quand arrivera le *Centenaire*, si la Grèce n'a pas rempli ses devoirs envers ceux qui l'ont rendue libre, qui lui ont refait une place parmi les nations? Tant de bonne volonté devait trouver sa récompense. Grâce à l'appui du démarque Mercouris, de la municipalité d'Athènes, et de généreux donateurs, M. Vlachoyannis a pu réaliser son rêve ; en 1901, il a fait paraître un premier tome, qui contenait notamment le journal de Christidis, secrétaire de Karaïskakis, ministre et sénateur ; un journal du siège de l'Acropole par les Turcs en 1826, rédigé par Karoris ; la correspondance de Gouras; quelques lettres aussi de Fabvier, que vous me saurez gré de vous signaler. Deux volumes nouveaux, parus en 1906, comprenaient les curieux mémoires du général Macryyannis. Enfin, cette année même, deux autres tomes paraissaient encore, remplis de documents relatifs à l'île de Chio. Notre Association, Messieurs, qui n'a jamais séparé dans son affection la Grèce moderne de la Grèce antique, se devait de couronner l'œuvre de M. Vlachoyannis, inspirée par un si noble patriotisme, et si courageusement poursuivie, au prix d'un labeur si diligent.

Les ouvrages qui sont venus enrichir notre Bibliothèque sont, en 1911, particulièrement nombreux et intéressants; nous ne saurions trop remercier ceux qui nous ont ainsi offert de beaux livres, souvent très coûteux, que nous n'aurions pu songer à acquérir sans leur libéralité.

M. Charles Joret, dont la curiosité a toujours été très éveillée et a pris plaisir à s'exercer sur les domaines les plus divers, s'est attaché cette fois à une figure originale, celle de d'Ansse

de Villoison. Il l'a fait revivre avec beaucoup d'agrément et avec une érudition très précise, et il a fait revivre en même temps son époque. Car d'Ansse de Villoison fut, nous apprend-il, le plus grand épistolier de son temps, et il était en relations non seulement avec tous les hellénistes de l'Europe, mais avec de grands personnages, comme le duc Charles-Auguste, qui l'estimaient fort et lui réservaient un aimable accueil. Ce qui reste de cette correspondance a permis à l'infatigable chercheur qu'est M. Joret de suivre son héros depuis les bancs du collège, où il fut un élève prodige, capable, au moment où il terminait ses classes, « de traduire en grec sans préparation et sans hésiter tout livre latin ou français qu'on lui présentait », à travers toute une carrière qui fut marquée par un grand nombre de publications utiles, et par une importante découverte, celle du célèbre *Venetus* d'Homère, jusqu'en 1805, date à laquelle il est mort, professeur au collège de France, dans une chaire de grec moderne mais avec l'autorisation tacite d'enseigner le grec ancien. Infatigable travailleur, qui ne s'était décidé au mariage qu'après avoir fait passer ses douze heures de labeur quotidien avant toutes les clauses du contrat, naïvement vaniteux, collectionnant les honneurs, prodiguant les compliments dans l'attente mal dissimulée qu'on les lui rendrait, Villoison fut, semble-t-il, un homme heureux. Il le fut un peu facilement peut-être, à la manière de ceux qui mettent toutes les chances de leur côté, à la manière des égoïstes. Mais nous ne pouvons oublier, nous hellénistes, que son égoïsme était à notre profit : « Je l'ai prévenue », — écrivait-il en parlant de sa fiancée à l'un de ses amis, — « que mon habitude est de travailler 12 heures par jour au grec, et que tout l'or du monde ne me ferait pas renoncer à ce genre de vie. » M. Joret ne s'est pas proposé de rechercher quelle a été sa part dans le progrès de la philologie : c'est l'homme qu'il a voulu peindre, qu'il a peint d'une main à la fois savante et légère, en le replaçant dans le milieu où il a vécu, où il a aimé à vivre, dans la société cosmopolite, très intéressante par ses goûts et par ses tendances, du XVIIIe siècle

finissant. Pour retracer ce portrait, il n'a épargné aucune peine; il a demandé des documents à toutes les grandes bibliothèques de l'Europe ; il a dépensé huit années à les mettre en œuvre, et dans des conditions, vous le savez, qui rendraient le travail presque héroïque, si le travail n'était pour les hommes comme lui, la grande joie et la grande récompense.

Au même ordre d'études, ou du moins à un ordre tout voisin, appartient le livre de M. René Canat sur la *Renaissance de la Grèce antique*. Il intéresse surtout la littérature française; mais, puisque nous croyons justement que notre littérature, à presque toutes les étapes, a été redevable à la Grèce de quelques-unes de ses plus précieuses qualités, puisque nous souhaitons qu'elle continue d'entretenir avec elle ce commerce qui lui a si bien réussi, nous ne saurions rester indifférents, quand un homme de goût, qui est aussi un bon écrivain, et bien informé, s'applique à déterminer, avec un talent délicat, le mouvement général des études grecques de 1800 à 1850, dans ses résultats les plus positifs. J'ai lu, pour ma part, avec un vif intérêt, cette série de fines études, entremêlées de portraits spirituels, que M. Canat nous promet de compléter en montrant dans un second volume l'influence de l'antiquité grecque sur le Romantisme français.

Nous remercions M. Maurice Croiset de nous avoir offert sa pénétrante étude sur la légende d'Ulysse, et M. Henri Omont le fascicule des Monuments Piot où il a publié les curieuses miniatures d'un manuscrit syriaque récemment entré à la Bibliothèque Nationale; nous savons depuis longtemps que nos anciens Présidents ne nous oublient jamais. M. Ruelle, par sa collaboration au Catalogue des *Codices astrologici græci*, a été conduit à deux trouvailles : il a constaté que dans le *Parisinus* grec 2504, l'exégèse de la *Tétrabible* de Ptolémée était attribuée à l'arabe Apomasar, et la présence d'un mot rare, le mot φαρταρία, lui a permis d'établir un rapport étroit entre la version latine de l'*Hermes philosophus* et le texte grec contenu dans le *Vaticanus* 191, où M. Kroll avait déjà reconnu une œuvre du

même Apomasar. M. Étienne Michon a pensé que, puisque les bas-reliefs romains, autrefois dispersés un peu partout dans le Musée du Louvre, ont été maintenant réunis dans la salle de Mécène, « puisqu'ils présentent » comme il le dit avec la fierté légitime d'un bon conservateur, « un ensemble tel qu'il n'en est pas de comparable en dehors de Rome », l'heure était bonne pour consacrer aux plus importants d'entre eux une de ces études documentées, précises, où il excelle à rendre à un monument son état civil, à en raconter l'histoire, à en définir le caractère et à en déterminer la date probable. Déjà le livre de M. Courbaud, les recherches de M. Petersen sur l'*Ara Pacis*, d'autres travaux encore ont rappelé, en ces dernières années, sur ces bas-reliefs historiques l'attention qui s'était peut-être trop détournée d'eux depuis que nous avons cessé de voir l'art grec seulement à travers l'art romain. Le mémoire de M. Michon nous rappelle à son tour, sans les surfaire, que nous aurions tort de les dédaigner; il nous signale les plus intéressants; il en fait connaître un qui n'avait pas encore été reproduit, et donne d'un autre, un des plus remarquables, le Sacrifice des *magistri virorum* aux Lares et au Génie d'Auguste, une héliogravure digne de lui.

M. Jean Ebersolt est aujourd'hui un des hommes qui connaissent le mieux Constantinople, et le long séjour qu'une mission lui a permis d'y faire, à un moment favorable, en compagnie d'un architecte de talent, M. Thiers, nous vaudra bientôt une publication importante qui comprendra toutes les anciennes églises, sauf Sainte-Sophie et Kahrié-Djami. Le rapport qu'il a publié dans la Revue Archéologique — *Étude sur la topographie et les monuments de Constantinople* — témoigne déjà du soin scrupuleux qu'il a apporté à son enquête. Dans ses deux thèses de doctorat, M. Ebersolt a appliqué la même méthode; il se sert, dans l'une comme dans l'autre, du livre des *Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète, pour restituer, d'après la description des rites, le cadre architectural où les rites se développaient. Dans la thèse complémentaire, c'est

l'ordonnance et l'aménagement de Sainte-Sophie qu'il étudie; dans la thèse principale, il entreprend une recherche encore plus délicate; débrouiller l'histoire du palais impérial, se diriger dans cette masse incohérente de constructions enchevêtrées, qui est allée s'accroissant de siècle en siècle, départager l'œuvre de chacun de ces siècles, reconnaître autant que possible ce qui revient à chaque souverain et le plan que ses architectes ont suivi, ce n'était pas chose aisée. Par un examen minutieux des textes, M. Ebersolt a dégagé avec vraisemblance le noyau primitif auquel les édifices postérieurs sont venus s'agréger, je veux dire le palais de Constantin, dont il fait une comparaison instructive avec ceux de Spalato, de Mschatta et de Ravenne. En même temps qu'il met de l'ordre dans les Palais impériaux, il en met aussi dans le livre des *Cérémonies*, qui n'est pas plus homogène ; il distingue avec soin les couches successives dont cette compilation s'est formée. Que dans une étude qui contient nécessairement tant d'hypothèses, quelques-unes soient peut-être moins solides que les autres, c'est ce qui ne surprendra personne ; ce qui est sûr, c'est que M. Ebersolt a réussi mieux que ses prédécesseurs dans sa tâche difficile, et qu'aux prises avec un double chaos il a fait doublement œuvre de démiurge intelligent.

Dans un opuscule d'une soixantaine de pages, qu'il intitule *Psammurgique et Chimie*, un professeur de Mitylène, M. Michel Stéphanidis, bien connu en Grèce comme historien de la science et traducteur du livre de Berthelot sur les *Origines de l'Alchimie*, donne de certaines opérations métallurgiques et alchimiques une explication nouvelle. C'est toujours un plaisir pour nous de constater que nos anciens lauréats s'appliquent à justifier encore la distinction que nous leur avons accordée. M. Perdrizet et M. Pernot, que nous avons couronnés ensemble, il y a deux ans, se sont bien gardés d'interrompre leur activité coutumière. Le premier nous envoie un fascicule des *Annales de l'Est* où il étudie les mythes de la région du Pangée. Rhésos, Orphée, Lycurgue, Sabazios, comme l'on comprend que toutes

ces légendes, que tous ces cultes aient tenté l'esprit curieux d'un savant que les problèmes de l'histoire religieuse ont toujours attiré et à qui ses travaux antérieurs ont donné l'occasion de bien connaître toute cette contrée! Nous ne nous étonnerons donc pas qu'il ait écrit sur ce sujet un petit volume plein de choses, très suggestif, très pénétrant et très vivant, et quand nous l'entendons nous dire que l'origine en fut une série de leçons faites à des étudiants de la Faculté des Lettres de Nancy, à propos des *Bacchantes* d'Euripide qui figuraient alors à un programme d'examen, nous estimons heureux les jeunes gens auxquels s'adresse un enseignement aussi personnel et aussi substantiel. M. Pernot nous a fait don de trois volumes : une agréable *Anthologie populaire de la Grèce Moderne*, recueil bien composé de pièces habilement choisies, traduites avec une exactitude savoureuse, éclaircies par quelques notes sobres et précises, une édition du *Siège de Malte* par les Turcs en 1565, de P. Gentil de Vendosme et Antoine Achélis, publiée en français et en grec d'après les éditions de 1567 et 1575; enfin, en collaboration avec un autre de nos lauréats, M. Hesseling, une édition très méritoire de ces curieux *poèmes prodromiques* en grec vulgaire, dont le texte est extrêmement difficile à établir, et qui sont un document d'une incomparable valeur pour l'histoire de la langue.

M. Gabriel Millet est un de vos lauréats plus anciens ; c'est en 1901 que vous lui avez décerné le prix Zappas pour son étude sur le *Monastère de Daphni*. Depuis dix ans, par son enseignement à l'École des Hautes Études, par la riche collection chrétienne qu'il y a créée, comme par ses publications, il n'a cessé de travailler au progrès de l'archéologie byzantine ; il en est devenu l'un des maîtres les plus autorisés. Il nous donnera bientôt le résultat définitif de ses recherches sur les monuments de Mistra, dont l'importance est capitale pour l'histoire de l'art en Orient au XIIIe et au XIVe siècles, pour l'histoire de la peinture aussi bien que pour celle de l'architecture. En attendant, il vous offre le beau recueil, où, aidé de

plusieurs collaborateurs, il a ressuscité, en 152 planches très bien venues, l'ancienne résidence de Villehardouin, la capitale des despotes grecs du Péloponnèse, avec ses maisons étagées sur les croupes du Taygète, avec son château et ses remparts, avec ses couvents et ses églises, Saint-Démétrios, Sainte-Sophie, la Pantanassa, la Péribleptos, les Saints-Théodores et la Panagia du Brontochion, l'Evangelistria, toutes si curieuses par leur disposition originale, où se conserve la tradition byzantine, mais où elle apparaît en voie de transformation, modifiée peut-être par des influences occidentales; si curieuses aussi par les peintures qui les décorent et dont la reproduction nous permet d'admirer, sinon le coloris et la richesse, du moins la composition et l'esprit.

J'ai plaisir à constater en terminant que les membres de votre Bureau ne songent pas plus à se reposer que vos anciens lauréats : deux ouvrages considérables en témoignent, qui tous deux font honneur à l'archéologie française, l'un à l'archéologie classique, l'autre, comme le recueil de M. Millet, à l'archéologie byzantine. Vous entendez que je veux parler du *Sélinonte* de M. Gustave Fougères, et du *Manuel d'Art byzantin* de M. Charles Diehl.

La séduisante restauration des temple de Sélinonte qui, au salon de 1907, avait valu à M. Hulot la médaille d'honneur des architectes, nous présageait une de ces luxueuses publications que, plus d'une fois déjà, la collaboration d'un « Romain » et d'un « Athénien », d'un architecte et d'un archéologue, a si heureusement produites. En effet, l'œuvre commune de MM. Fougères et Hulot vient prendre place à son tour auprès de l'*Olympie* de MM. Laloux et Monceaux, du *Pergame* de MM. Collignon et Pontremoli, de l'*Épidaure* de MM. Defrasse et Lechat. Désireux d'améliorer encore ses dessins, en raison même du succès qui les avait accueillis, M. Hulot a voulu, avant de les éditer, retourner sur les lieux mêmes, en compagnie de M. Fougères, vérifier tous ses relevés, étendre aussi ses recherches aux restes de l'ancienne ville, aux rues, aux

maisons, aux remparts. Du séjour qu'ils ont fait tous deux, en avril 1908, dans la maison des *custodes* italiens, seul endroit habitable de la solitude malsaine où gisent aujourd'hui, dans un chaos tumultueux, les débris de Sélinonte, est né le magnifique volume que l'éditeur Massin a fait riche et plaisant à souhait. C'est l'histoire tout entière d'une des grandes colonies doriennes de Sicile que M. Fougères a été ainsi conduit à écrire, et si je cherchais à dégager, de tous les mérites dont les bons juges le féliciteront, quel est celui qui donne à son étude le caractère le plus distinctif, je dirais sans hésiter que c'est la vie. M. Fougères n'est pas de ces archéologues entre les mains desquels les plus beaux marbres ne seront jamais que de vieilles pierres brisées. Comme d'autres raniment les textes, il sait ranimer les ruines, et les sites les plus désolés. L'historien de Mantinée aime et comprend toutes les manifestations de la vie antique. Il dispose d'une langue colorée et vigoureuse pour peindre « cette vedette audacieuse de l'Hellénisme », tournée vers l'Afrique ennemie « au Finistère du monde gréco-italique », sur les bords « d'une mer barbare, lourdement parée, au sourire épais, aux fureurs sauvages », et il sait rendre, avec non moins de bonheur, le charme idyllique « du Tell sicilien » qui déploie sa magnificence derrière le rude littoral pareil « à une frange détachée du Sahel tunisien ». Il retrouve, sous le désordre des *Pileri di Giganti*, ce qu'on peut reconnaître encore du temple d'Héra ou du temple d'Apollon. Les fameuses métopes qui remplissent toute une salle du Musée de Palerme et comptent parmi les monuments classiques de l'art grec lui permettent d'analyser les influences diverses qui sont venues s'amalgamer et se combiner pour les produire. Comme il a toujours le souci de replacer chaque fait particulier dans la série générale dont ce fait est un élément, la nouvelle Sélinonte lui est une occasion de nous exposer la théorie du développement des villes antiques, et il l'évoque avec ses fortifications puissantes, avec le damier de ses rues et de ses places régulières, ordonnées selon le plan mis à la mode par Hippodamos

de Milet. Même il ne résiste pas au plaisir de ramener dans ces rues et sur ces places la foule qui les encombrait jadis, et, comme M. Hulot peuple de trières les ports qu'il reconstitue, M. Fougères jette dans sa Sélinonte restaurée des bandes de Siciliens qui se bousculent, ou de Siciliennes qui, sous l'auvent des boutiques, tiennent des propos inspirés d'Hérondas. Ainsi reçoivent tour à tour satisfaction toutes les catégories de lecteurs auxquelles s'adressent ces sortes d'ouvrages, et quand l'érudition la plus sûre sait prendre ce visage aimable et spirituel, elle ne peut que gagner à nos études de nouveaux amis.

Si jamais un livre est venu à son heure, c'est le *Manuel d'Art byzantin*, de M. Diehl. *Manuel*, du reste, il en porte le nom, mais il est plus et mieux. C'est une véritable histoire de cet art trop longtemps négligé, et qui a pris sa revanche. Pour juger de l'intérêt qu'il éveille aujourd'hui, il suffit de constater à quelles discussions il donne lieu, soit qu'on en recherche les origines, soit qu'on examine les influences qu'il a pu subir au cours de son développement. Même les profanes savent avec quel éclat M. Strzygowski est intervenu dans les dernières controverses, comme le champion audacieux de théories retentissantes, suggestives même lorsqu'elles paraissent aventureuses, et qui ont renouvelé toutes les idées qu'on se faisait jusqu'à présent de cette histoire. Dans le conflit actuel des opinions, M. Diehl intervient à son tour, moins comme un combattant que comme un arbitre. Il ne veut pas se laisser éblouir par l'esprit de système, et il cherche à dégager une doctrine qui soit assez large pour expliquer tous les faits. Déterminer quel a été le rôle de l'Orient dans la formation de l'architecture et de la peinture byzantines, quel il a été aussi dans leur évolution ultérieure, voilà la question brûlante qu'il retrouve presque à chaque page, et il met son effort à la résoudre sans rien rejeter de ce qui, dans les dernières hypothèses, paraît s'appuyer sur des raisons convaincantes, mais aussi sans enlever à Byzance la part qu'il lui croit due. Historien au sens complet du mot, capable de considérer la civilisation byzan-

tine autrement que sous un aspect particulier, et véritablement dans son ensemble, il estime que cette part ne doit pas être réduite outre mesure. Là est l'intérêt actuel de son œuvre, qui gardera du reste, quelles que soient les solutions apportées par l'avenir à des problèmes encore mal débrouillés, une valeur durable par la masse des faits qui y sont rassemblés, par la clarté et la belle ordonnance de l'exposition, par la largeur et la solidité des vues générales. Et si j'ai dit que ce livre était venu à son heure, je pourrais ajouter que je l'entendais en un double sens, puisqu'à peine avait-il paru, l'Institut ouvrait ses portes à notre vice-président.

A. Puech.

RAPPORT DU TRÉSORIER

I.° *État comparatif des Recettes en 1909 et 1910.*

A. Intérêts de capitaux.

	1909		1910	
1° Rente Deville 3 °/o.....	500 »		500 »	
2° Coupons de 162 obligations Ouest.	2,327 »		2,326 50	
3° Coupons de 18 obligations Midi....	259 20		259 20	
4° Coupons de 26 obligations Est.....	374 40		374 40	
5° Coupons de 12 obligations Lyon Fusion pendant le 1er semestre de 1909; de 24 pendant le 2e semestre de 1909 et de 25 en 1910.....	240 15	3,750 30	332 62	3,863 57
6° Un semestre de coupons de trois obligations Ouest Algérien en 1909; deux semestres en 1910.....	21 60		43 20	
7° Intérêts du compte courant.....	28 05		27 65	

B. Subventions et dons divers.

8° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »	983 19	500 »	1,000 »
9° Don de l'Université d'Athènes.....	483 19		500 »	
10° Don pour l'illustration de la *Revue*.	» »		» »	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

11° Cotisations des membres ordinaires (1).....	3,610 »	4,076 20	3,130 »	4,009 15
12° Souscriptions de membres donateurs.....	300 »		625 »	
13° Vente de publications et médailles.	166 20		254 15	
		8,809 69		8,872 72

(1) La différence des chiffres représentant les cotisations de membres ordinaires entre les années 1909 et 1910, est due à la non rentrée d'environ 500 francs de cotisations en 1910, et n'indique nullement une diminution du nombre des membres de l'Association.

II. *État comparatif des Dépenses en 1909 et 1910.*

A. Publications.

	1909		1910	
1° *Revue des Études grecques*	3,311 60	3,711 60	3,422 95	3,822 95
2° Rédaction de la *Bibliographie*	200 »		200 »	
3° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*	200 »		200 »	

B. Encouragements.

4° Prix Zographos	1,000 »	1,470 95	1,000 »	1,492 55
4 *bis*. Prix supplémentaire	» »		300 »	
5° Prix classiques	150 95		192 55	
6° Concours typographique	300 »		» »	

C. Frais généraux.

7° Impressions diverses	86 25	2,845 01	63 95	2,903 05
8° Loyer, impositions et assurance	323 80		323 80	
9° Service du palais des Beaux-Arts	117 50		117 50	
10° Service de la bibliothèque	1,000 »		1,000 »	
11° Droits de garde et frais divers à la Société générale	128 85		51 56	
12° Distribution de publications	470 45		546 50	
13° Recouvrement des cotisations	107 10		75 30	
14° Frais de bureau, correspondance et divers	246 70		299 80	
15° Nettoyage, éclairage et chauffage	65 15		63 80	
16° Médailles	97 40		98 30	
17° Achat et reliure de livres	199 90		262 55	
Totaux		8,027 56		8,218 55

III. Budget sur ressources spéciales.

1° Fondation Zappas.

Recettes de l'exercice 1909 : 435 fr. 55.
Montant du prix en 1910 : 435 fr. 55.
Recettes de l'exercice 1910 : 435 fr. 85.

2° Don P. Milliet.

Les dépenses suivantes ont été effectuées en 1910 pour le règlement des travaux accomplis..... 115 40

Il restait sur le fonds Milliet la somme de	5,059 70
Dont il faut retrancher.....	115 70
Ce fonds est donc de.....	4,944 »

3° Souscription et frais d'installation de la Bibliothèque à la Sorbonne.

Le reliquat de ce compte était au 31 décembre 1909 de	257 36
Le prince Roland Bonaparte a souscrit en 1910 la somme de.....	300 »
Total.....	557 36
Dont il faut déduire une dépense de.....	105 »
Restent.....	452 36

4° Don Franz Cumont.

M. Cumont a fait en 1908 un don de ..... destiné à couvrir les frais de publications déterminées.	3,000 »
Le montant des sommes payées en 1910 aux collaborateurs de M. Cumont est de.....	1,800 »
Il reste donc disponible sur le don Cumont la somme de.....	1,200 »

5° Legs Henri Weil.

La famille de M. Weil a versé après sa mort la somme de	1,000 »
devant être employée à l'achat de livres pour la bibliothèque de l'Association.	
Il a été dépensé jusqu'aujourd'hui	934 75
Il reste donc un reliquat disponible de.....	65 25

IV. *Mouvement des fonds en 1910.*

1° Solde en caisse au 1er janvier 1910	6,035	18
2° Recettes en 1910 (tableau n° I)	8,872	72
3° Rente Zappas en 1910	435	85
4° Legs Weil	1,000	»
5° Don du prince Roland Bonaparte	300	»
	16,643	75

1° Sorties de caisse (tableau n° II)	8,218	55
2° Prix Zappas en 1910	435	55
3° Dépenses effectuées sur le fonds Milliet	115	70
4° Dépenses effectuées sur le fonds de souscription pour l'installation à la Sorbonne	105	»
5° Dépenses effectuées sur le fonds Cumont	1,800	»
6° Dépenses effectuées sur le legs Weil	934	75
	11,609	55

Il reste donc en caisse, au 31 décembre 1910, la somme de	5,034	20
qui se décompose ainsi :		
1° Solde à la Société Générale	4,947	31
2° En caisse du trésorier	86	90
	5,034	20

Prévisions pour 1911.

V. *Recettes prévues pour 1911.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0	500	»	
2° Coupons de 162 obligations Ouest.	2,326	50	
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259	20	
4° Coupons de 26 obligations Est...	374	20	3,864 30
5° Coupons de 25 obl. Lyon Fusion..	332	60	
6° Coupons de 3 obligations Ouest Algérien	43	20	
7° Intérêts du compte courant	28	60	

B. Subventions et dons divers.

8° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500	»	1,000 »
9° Don de l'Université d'Athènes (500 *drachmes*)	500	»	

C. Cotisations et ventes.

10° Cotisations des membres ordinaires	3,500	»	3,800 »
11° Vente des publications	300	»	
Total			8,664 30

VI. *Dépenses prévues pour 1911.*

A. Publications.

1° Impression du n° 105, supplément et brochage	1,291	»	3,923	»
2° Une année de la *Revue*, moins le dernier numéro	1,732	»		
3° Illustration de la *Revue*	500	»		
4° Rédaction de la Bibliographie	200	»		
5° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*	200	»		

B. Encouragements.

6° Prix Zographos	1,000	»	1,550	»
7° Prix classiques	250	»		
8° Concours typographiques	300	»		

C. Frais généraux.

9° Impressions diverses	80	»	3,191	30
10° Loyer, impositions, assurances	323	80		
11° Service du palais des Beaux-Arts	140	50		
12° Service de la Bibliothèque	1,000	»		
13° Droits de garde et frais divers à la Société Générale	60	»		
14° Distribution de publications	527	»		
15° Recouvrement de cotisations	190	»		
16° Frais de bureau, correspondance et divers	300	»		
17° Nettoyage, éclairage et chauffage	70	»		
18° Médailles	200	»		
19° Reliure et achat de livres	300	»		
TOTAL			8,664	30

Jules MAURICE.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE GRECQUE

PROCÈS-VERBAL

lu dans la séance générale du 11 mai 1911.

Le concours de typographie grecque a eu lieu cette année à Paris et dans les départements, le mercredi 29 mars pour les ouvriers compositeurs et le jeudi 30 mars pour les apprentis. Son organisation, toujours assez laborieuse, a été dirigée par M. Fougères ; elle a été facilitée, dans les départements, par l'obligeante collaboration de MM. les Délégués, à qui l'Association se fait un devoir d'exprimer sa vive reconnaissance.

Ont pris part au concours des ouvriers :
A Paris, sous la surveillance de M. Fougères, 6 concurrents ;
A Angers, sous la surveillance de M. Muffang, 3 concurrents ;
A Bordeaux, sous la surveillance de M. G. Radet, 3 concurrents ;
A Nancy, sous la surveillance de M. A. Martin, 2 concurrents ;
Au Puy, sous la surveillance de MM. Charvet et J. Racine, 3 concurrents ;
A Rennes, sous la surveillance de M. Delaunay, 3 concurrents ;
A Tours, sous la surveillance de M. Sourdillon, 6 concurrents ;
En tout, 25 concurrents.

Ont pris part au concours des apprentis :
A Paris, sous la surveillance de M. Fougères, 12 concurrents ;
A Angers, sous la surveillance de M. Muffang, 1 concurrent ;
A Bordeaux, sous la surveillance de M. Fournier, 4 concurrents ;
A Nancy, sous la surveillance de M. A. Martin, 2 concurrents ;
Au Puy, sous la surveillance de M. J. Racine, 3 concurrents ;
A Tours, sous la surveillance de M. Sourdillon, 1 concurrent ;
En tout, 23 concurrents.

Le **concours des ouvriers** a donné les résultats suivants :

Pour *Paris* :

Médaille de l'Association hors concours : M. Duval (imprimerie Lahure), déjà 1er prix du concours de Paris (1907), classé 1er au classement comparatif de Paris et des départements.

Pas de prix.

Mention très-honorable : Mlle Scolan (imprimerie Lahure), classée 2e pour Paris et 6e au classement comparatif.

Pour les départements :

1er prix, partagé entre M. Gault (Tours, imprimerie Mame), classé 2e au classesement comparatif (50 francs) et Mlle Soleilhac (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon), classée 3e au classement comparatif (40 francs).

2e prix, partagé entre Mme Réthoré (Angers, imprimerie Burdin), classée 4e au classement comparatif (30 fr.) et Mme Aillot (Angers, imprimerie Burdin), classée 5e au classement comparatif (30 francs).

Mentions honorables : Mlle Bay (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon), classée 7e au classement comparatif; Mlle Badiou (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon) classée 8e au classement comparatif.

Classement comparatif des lauréats de Paris et des départements :

1. Paris. 2. Tours. 3. Le Puy. 4. Angers. 5. Angers. 6. Paris. 7. Le Puy. 8. Le Puy.

Le **concours des apprentis** a donné les résultats suivants :

Pour *Paris* :

1er livret de caisse d'épargne (60 francs) : M. Le Rousseau (imprimerie Chaix), 1er au classement comparatif.

Mentions très honorables : M. Kass (imprimerie Chaix), 4e au classement comparatif; et Mlle Molin (imprimerie Lahure), 5e au classement comparatif; Mlle Hoffmann (imprimerie Lahure), 6e au classement comparatif.

Mentions honorables : Mlle Marcel (imprimerie Lahure), 7e au classement comparatif ; Mlle Perret (imprimerie Chaix), 9e au classement comparatif ; M. Morel (École Estienne), 11e au classement comparatif.

Pour les *départements* :

2e Livret de caisse d'épargne (50 francs) : M. Gamon (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon), 2e au classement comparatif; 3e livret (40 francs) : M. Visconte (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon), 3e au classement comparatif.

Mentions honorables : Mlle Ranc (Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon), 7e au classement comparatif; M. Favret (Nancy, imprimerie Berger-Levrault), 10e au classement comparatif; M. Marteaux (Angers, imprimerie Burdin), 12e au classement comparatif.

Classement comparatif des lauréats de Paris et des départements :

1. Paris. — 2. Le Puy. — 3. Le Puy. — 4. Paris. — 5. Paris. — 6. Paris. — 7, 8, *ex æquo*. Paris. — 9. Paris. — 10. Nancy. — 11. Paris. — 12. Angers.

Les deux concours ont donné, cette année, d'excellents résultats. Celui des ouvriers se distingue par une 1re copie irréprochable ; les 2 suivantes, sont, peu

s'en faut, aussi dignes d'éloges ; la 4e et la 5e très bonnes; de la 6e à la 13e inclusivement, bonnes et assez bonnes; de la 14e à la 19e inclusivement, passables.

Dans son ensemble, le concours des apprentis est remarquable et très supérieur à celui de 1909. La 1re copie est sans faute, et les 5 suivantes excellentes ou très bonnes. Seules les 3 dernières copies sont réellement médiocres.

Le Président de la Commission,
G. Fougères.

Les membres de la Commission,
Dalmeyda, Lebègue, Petitjean, Puech, Ruelle, Vendryès.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
† Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
† Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
† Campaux, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
† Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
† Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

† Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
† Maury (Alfred), membre de l'Institut.
† Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
† Renan (Ernest), membre de l'Institut.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thenon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Valettas (J.-N.), professeur à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
† Weil (Henri), membre de l'Institut.
† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS ET L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas, pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier, pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. Vasnier et M. E. d'Eichthal, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — Mlle Poinsot a versé *cent francs*. — M. le duc de Loubat a versé *neuf cents francs*. — M. Loizon a versé *cent francs*. — M. Petitjean a versé *cent francs*. — M. Gillon a versé *cent francs*. — Mme Paul Lévy a versé *neuf cents francs*.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Démétrius).
† Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
† Carathéodory-Effendi (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
† Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
† Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
† Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Lereboullet (Léon).

MM.

Loubat (duc de).
† Misto (H.-P.).
Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
† Parmentier (général).
† Pélicier (P.).
Pépin-Lehalleur.
Perrot (Georges).
† Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis
† Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
† Zographos (Christaki Effendi),

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux-de-Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières, *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*
1890. Maspero, *Id.*
1891. Renan (Ernest), *Id.*
1892. Houssaye (Henry), *Id.*
1893. Collignon (Max.), *Id.*
1894. Schlumberger (G.), *Id.*
1895. Bikélas (D.).
1896. Bréal (M.), membre de l'Institut.
1897. Decharme (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. Croiset (M.), membre de l'Institut.
1899. Héron de Villefosse, *Id.*
1900. d'Eichthal (Eugène), *Id.*
1901. Girard (P.). *Id.*
1902. Reinach (Salomon). *Id.*
1903. Pottier (Edmond), *Id.*
1904. Tannery, directeur de la manufacture des tabacs à Pantin.
1905. Guiraud (Paul) membre de l'Institut.
1906. Babelon (E.), *Id.*
1907. Reinach (Th.), *Id.*
1908. Homolle *Id.*
1909. Omont (H.) *Id.*
1910. Roujon (H.) *Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1911-1912

Président : M. Diehl.
1er *Vice-Président :* M. Monceaux.
2e *Vice-Président :* M. Michon.
Secrétaire-archiviste : M. Puech.
Secrétaire-adjoint : M. Fougères.
Trésorier : M. J. Maurice.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1911-1912

Nommés en 1909.

MM. Homolle.
Foucart.
Bréal.
MM. Psichari.
G. Millet.

Nommés en 1910.

MM. Omont.
Croiset (A.).
Girard (P.).
Collignon.
MM. Glotz.
Meillet.
Pernot.

Nommés en 1911.

MM. Roujon.
Croiset (M.).
Pottier.
Babelon.
MM. Reinach (S.).
Abbé d'Alès.
Bloch.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Croiset (Alfred).
D'Eichthal (Eug.).
Maspero.
Pottier (E.).
MM. Reinach (Th.).
Ruelle.
Vasnier.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Haussoullier.
Maspero.
Reinach (Théodore).
MM. Les anciens présidents de l'Association.

MEMBRES DONATEURS

S. M. le Roi de Grèce.
L'Université d'Athènes (1).
Fallières (A.), président de la République.

MM.

† Achillopoulo, à Paris.
Adam (Mme Juliette), à Gif.
Alès (l'abbé Adhémar d'), à Paris.
Alline, pensionnaire de la fondation Thiers, à Paris.
Alpherakis (Achille), à Saint-Pétersbourg (Russie).
† Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
† Antrobus (Fr.), à Londres.
† Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† Avierino (Antonin), à Taganrog.
Baltazzi, député, à Athènes.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
† Barenton (Arm. de), à Paris.
† Baret, avocat à Paris.
† Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Basili (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
Basily (A. de), à Montmorency (S.-et-O.)
Beaudoin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Beneyton (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, à Paris.
Bernès (H.), professeur au Lycée Lakanal, à Paris.
† Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
† Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
† Bikélas (D.), à Athènes (2).
† Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.
† Blampignon (l'abbé), à Vanves.
Blanchet (Adrien), à Paris.
Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
† Bounos (Élie), à Paris.
Bousquet (l'abbé), maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris.
† Boutroue, à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, à Vendôme.

(1) Don annuel de 400 francs.
(2) Don d'une somme de 200 francs.

† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Budé (Guy de), Petit-Saconnex, près de Genève.
† Calvet-Rogniat (le baron Pierre), à Paris.
Caillemer (Exupère), doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
† Caratheodory-Effendi (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Casso (Mme).
† Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Cercle hellénique d'Alexandrie (Égypte).
† Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut.
† Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
† Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Athènes.
Cherfils, à Paris.
† Chévrier (Ad.), conseiller à la cour de cassation, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
† Choisy (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
† Clado (Costa), à Londres.
† Clado, docteur, à Paris.
Colardeau, professeur à l'Université de Grenoble.
Colin (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
† Combothecras (Sp.), à Odessa.
† Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
† Constas (H. Lysandre), directeur de l'École hellénique, Odessa.
† Corgialegno (Marino), banquier, à Londres.
† Coronio (Georges), à Paris.
† Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† Cousin (G.), professeur à l'Université de Nancy.
† Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† Couve (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, à Paris.
Cucheval (Victor), professeur honoraire au lycée Condorcet, à Paris.
Dalmeyda (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
† Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
† Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Dellaporta (Brasidas), à Taganrog.
† Delyanni (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† Demetrelias (C.), à Odessa.
De Ridder, conservateur-adjoint au musée du Louvre.

† Desjardins (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† Deville (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† Deville (Mme veuve), à Paris (2).
† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au lycée Charlemagne.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N. G.), à Marseille.
† Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France,
† Drême, président de la Cour d'appel d'Agen.
Dubois de la Rüe, à Paris.
Dugas, membre de l'Ecole d'Athènes.
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
† Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Durrbach, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur honoraire au lycée Henri IV, à Paris.
École Bossuet, à Paris.
École Hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
† Édet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
† Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), ancien professeur de l'Université, à Paris.
† Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, à Paris.
Expert (Henry), bibliothécaire au Conservatoire, à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
† Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
† Ferry (Jules), ancien président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Fuller (S.-R.), Boston, Massachusetts, U. S. A.
Gennadios (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
† Gevaert (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† Gidel (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Gillon (G.), à Paris.

(1) Don d'une somme de 150 francs.
(2) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

† Girard (Jules), membre de l'Institut.
Girard (Paul), membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.
† Giraud (Ch.), membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Glotz, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris
Gœlzer, professeur à l'Université de Paris.
Goirand (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris.
Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
† Goldschmidt (Léopold), à Paris.
Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, à Francheville (Rhône).
† Grandin (A.), à Paris.
Graux (Henri), à Vervins (Aisne).
† Gréard, de l'Académie française, recteur honoraire de l'Université de Paris.
† Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis.
Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
Gymnase Avéroff, à Alexandrie (Égypte).
Gymnase de Janina.
Hachette (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
† Hanriot (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
† Hauvette (Amédée), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Havet (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Hériot-Bunoust (l'abbé L.).
† Heuzey, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut.
Hodgi Effendi (Jean), conseiller d'État, à Constantinople.
† Houssaye (Henry), de l'Académie française.
† Inglessis (Alex.), à Odessa.
Inglessis (P.), docteur-médecin, à Marseille.
Jamot (Paul), conservateur-adjoint au musée du Louvre.
Jasonidis (O. John), à Limassol (île de Chypre).
† Joannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† Jolly d'Aussy (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
Jordan (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
Joret (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
Jourjon, professeur au lycée, à Chambéry.
† Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
Keller, étudiant à la Faculté des lettres de Paris.
Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes.
† Kontostavlos (Othon), à Marseille.
† Kostès (Léonidas), à Taganrog.
Koundouri (Panaghi), à Marseille.
† Krivtzoff (Mme), en Russie.
† Labitte (Adolphe), libraire à Paris.
† Lacroix (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Lafaye (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
Laloy, chargé de cours à la Faculté des Lettres, à Bellevue.
† Lamy (Ernest), à Paris.
† Landelle (Charles), peintre, à Paris.
† Laperche, à Paris (1).
† Lattry (A.), à Odessa.
† Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lazzaro (Périclès-H.), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
Lebègue (Henri), chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes Études.
Le Bret (Mme), à Paris.
Lechat, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, à Lyon.
Lecomte (Ch.), négociant à Paris.
Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa.
† Legrand (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
Lelarge (P.), à Reims.
Lereboullet (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine.
† Lesseps (Ferdinand de), de l'Académie française.
Létienne (Dr), à Louveciennes (Seine-et-Oise).
† Leudet (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† Leviez (Ernest), à Paris.
Lévy (Mme Paul), à Paris.
Loubat (duc de), à Paris.
† Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Lur-Saluces (comte de), à Paris.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
† Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve (Jean), à Saint-Bonnet-le-Château (Loire).
† Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussi (Démétrius de), à Paris.
Manussi (Constantin de), à Athènes.
† Manzavinos (R.), à Odessa.
† Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† Marcellus (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Martroye (Fr.), à Paris.
Maspero (G.), membre de l'Institut, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, au Caire.
† Maurice (Mme Ch.) née Vincent.
Maurice (Jules), membre résidant de la société des Antiquaires, à Paris.
Mavro (Sp.), à Athènes.
† Mavrocordato (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.
† Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).

(1) Don d'une somme de 100 francs.

† Mavrogordato (M.), à Odessa.
Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien ministre, à Athènes.
Maximos (P.), à Odessa.
Mazon (Paul), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Dijon.
† Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
Meillet (Antoine), professeur au Collège de France, à Paris.
† Mélas (B.), à Athènes.
† Mélas (Léon), à Athènes.
† Métaxas (Stavro), à Marseille.
Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
Michon (Étienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, professeur à l'Ecole de Louvre.
Milliet (Paul), à Paris.
† Misto (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
Monceaux (Paul), professeur au Collège de France, à Paris.
† Monginot (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† Negroponte (Michel), négociant à Paris.
Negroponte (Dimitrios), à Taganrog.
† Negroponte (Jean), à Paris.
Negropontes (Ulysse), à Paris.
† Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
† Nicolaïdès (Nicolas), à Taganrog.
Nicolau d'Olwer (L.), professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université, Barcelone.
Nicolopoulo (Jean-G.), à Paris.
† Nicolopoulo (Nicolas-G.), à Paris.
Nolhac (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
Normand, directeur de la Revue *L'ami des Monuments,* à Paris.
Olivier (Adolphe), à Paris.
Omont (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque Nationale.
Paisant (A.), président honoraire du tribunal civil, à Versailles.
Paix-Séailles, à Paris.
Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
† Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
† Parmentier (le général Théodore), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspati (Georges), à Athènes.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons (2).
† Perrard (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Perrin (Ernest).
† Perrin (Hippolyte).
Persopoulo (N.), à Trébizonde (Turquie d'Asie).
† Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Petitjean, professeur au lycée Condorcet, à Paris.

(1) Don d'une somme de 800 francs.
(2) Don d'une somme de 6,100 francs.

Peyre (Roger), professeur au lycée Charlemagne, à Paris.
† Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.
Pispas (Dr. B.), à Odessa.
Poinsot (Mademoiselle), à Alfortville (Seine).
Pottier (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
† Psicha (Étienne), à Athènes.
Puech (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
† Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut Catholique, à Paris.
† Rambaud (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
Reinach (Ad.), membre de l'Ecole française d'Athènes.
Reinach (Joseph), député, à Paris.
Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur au musée gallo-romain de Saint-Germain.
Reinach (Théodore), député, membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*.
Renauld (Emile), professeur au collège Rollin, Paris.
† Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
† Richard-Kœnig, à Paris.
† Ristelhuber, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (Emmanuel), à Paris.
† Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
† Rodocanachi (Pierre), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.).
† Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), membre de l'Institut, à Paris.
Ruelle (Ch.-Émile), administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
† Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
† Saraphis (Aristide), négociant, à Mételin.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sartiaux (Félix), ingénieur à la compagnie des Chemins de fer du Nord, Paris.
Sathas (Constantin), à Paris.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Neuilly sur-Seine.
† Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
† Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Luc-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
† Schliemann (H.), à Athènes.
Schlegel (F.), commandant, à Paris.

Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Segalá y Estalella, professeur à l'Université de Barcelone.
Sibien (Armand), architecte, à Paris.
Sinadino (Michel), à Alexandrie (Egypte).
Sinadino (Nicolas), à Alexandrie (Egypte).
† Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
† Souchu-Servinière, à Laval.
† Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
† Soutzo (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
† Souvadzoglou (Basile), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
† Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
† Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
† Symvoulidès, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
† Syngros (A.), à Athènes.
† Tannery (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, de Pantin.
Tannery (Mme ve Paul), à Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres).
† Tarlas (Th.), à Taganrog.
† Telfy, professeur à l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
† Tilière (marquis de), à Paris.
Tougard (l'abbé), bibliothécaire du petit séminaire, à Rouen.
† Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
Travers, inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, à Brest.
Tsacalotos (E.-D.), professeur à Athènes.
Typaldo-Bassia, avocat à la cour suprême, Athènes.
† Valieri (Jérôme), à Marseille.
† Valieri (N.), à Odessa.
† Valieri (Oct.), à Londres.
Vasnier, greffier des bâtiments, à Saint-Georges-du-Vièvre (Eure).
Vendryès (J.), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† Venieri (Anastase), ancien directeur de l'Institut héllénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
Vlasto (Antoine), à Paris.
† Vlasto (Ernest), à Paris.
† Vlasto (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).
† Vlasto (Th.), à Liverpool.
† Voulismas (E.), archevêque de Corfou.
† Vucina (Al.-G.), à Odessa.
Vucina (Emm.-G.), à Athènes.
† Vucina (J.-G.), à Odessa.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.

† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
Woodhouse (W. J.), Professeur à l'Université de Sydney (Australie).
Xanthopoulos (Dém.).
Xydias (Nicolas), artiste-peintre à Athènes.
† Xydias (Sp.), à Athènes.
† Zappas (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† Zariphi (Georges), négociant.
† Zavitzianos, docteur-médecin, à Corfou.
† Ziffo (L.), négociant, à Londres.
† Zographos (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*.
† Zographos (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er DÉCEMBRE 1911

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

* S. M. LE ROI DE GRÈCE. — 1904.
* FALLIÈRES (Armand), président de la République. — 1886.

ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 6, rue du Luxembourg. — 1892.
* ADAM (Mme Juliette), Abbaye de Gif (Seine-et-Oise). — 1883.
ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
* ALÈS (l'abbé Adhémar d'), professeur à l'Institut catholique, 8, avenue de Villars. — 1905.
ALLÈGRE, professeur à la Faculté des Lettres, 29, rue Saint-Gilbert, Lyon. — 1892.
* ALLINE (H.), pensionnaire de la fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, XVIe. — 1910.
* ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Pétersbourg, Moïka, 104. — 1869.
ANASTASSIADI (Périclès), boîte postale 378, Alexandrie (Egypte). — 1909.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ARDAILLON, recteur de l'Académie d'Alger. — 1899.
ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
ATHANASAKI (Jean), avocat, 2, rue de l'Académie, à Athènes. — 1880.
AUDOUIN (Ed.), professeur à la Faculté des Lettres, Villa des Cèdres, Chemin haut des Sables, Poitiers. — 1895.
AUTIÉ (Fernand), professeur honoraire au lycée, professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, 33, boulevard Louis-Blanc, Montpellier. — 1893.
AUTRAN (Gustave), 24, rue Nicolas, Marseille. — 1907.
* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.
AVEZOU (Charles), membre de l'École française d'Athènes. — 1909.

BABELON (E.), conservateur au Cabinet des médailles, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil. — 1890.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), correspondant de l'Institut, 24, rue de Surène. — 1867.
BALCELLS Y PINTO (Joaquín), docteur ès lettres, Salméron, 13, 2° Barcelone. — 1911.
BALLOT (Charly), professeur au lycée de Lons-le-Saunier. — 1907.
* BALTAZZI (Georges), député, 35, rue Acharnôn, Athènes. — 1895.

* Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1868.
Banqué y Faliu (Dr José), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Balmes, 87, 3o, 1a Barcelone. — 1911.
Barrier (Mme), à Chantenay (Sarthe). — 1907.
Barth (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière, VIe — 1898.
* Basili (Michel G.-A.), docteur en droit, rue des Muses, à Athènes. — 1890.
* Basily (Alexandre de), château Pausilippe, à Montmorency (Seine-et-Oise). — 1894.
Bayard (l'abbé), docteur ès lettres, professeur de langue et littérature grecques aux Facultés libres de Lille, 60, boulevard Vauban, Lille. — 1910.
Bayet (Ch.), correspondant de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. — 1875.
* Beaudoin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Roquelaure, Toulouse. — 1884.
Becquet (Madame), 22, boulevard Saint-Germain. — 1911.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Bellanger (L.), docteur ès lettres, professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
* Beneyton (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, 112, boulevard Malesherbes, XVIIe. — 1909.
Bérard (Victor), directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 58, rue de Vaugirard. — 1892.
Bernardakis (Gregorios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1909.
* Bernès (Henri), professeur au lycée Lakanal, membre de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
Bernès (Marcel), professeur au lycée Louis-le-Grand, 37, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.). — 1907.
Bertrand-Geslin Mme la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.
Bessières (l'abbé Marius), 2, avenue Philippe le Boucher, à Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1909.
Bibliothèque de l'Université de Liège. — 1891.
Bibliothèque de l'Université de Tubingue. — 1900.
Bidez, professeur à l'Université, 62, boulevard Léopold, Gand. — 1895.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du lycée hellénique de Galatz, à Corthion d'Andros, Grèce. — 1883.
Blanchard (R. H.), esquire, antiquarian, Sharia Kamel, opposite Shepherd's Hotel, Cairo. — 1909.
* Blanchet (J.-Adrien), président de la Société Française de Numismatique, 10, boulevard Emile-Augier, XVIe. — 1894.
Bleu (Albert), professeur au lycée, à Valenciennes. — 1904.
Bloch (G.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 118, avenue d'Orléans. — 1877.
Bodin (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 32, rue Bansac, à Clermont-Ferrand. — 1894.
Bonnassies (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie). — 1893.

* Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, 48, rue de Bassano. — 1906.
Boppe (Auguste), conseiller de l'ambassade française à Constantinople. — 1885.
Bordeaux (P.), ancien président de la Société Française de Numismatique, 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.
Bosch y Gimpera (Pedro), docteur ès lettres, avocat, Lauria, 108, 4°, Barcelone. — 1911.
Bouché-Leclercq (A.), membre de l'Institut, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des Lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.
Boucher (Henri), auditeur à l'École du Louvre, 15, rue de Prony. — 1909.
Boudhors (Ch.-Henri), professeur au lycée Henri IV, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1895.
Boudreaux (Pierre), ancien membre de l'école française de Rome, 4, rue de la Glacière, Paris. — 1904.
Boulay de la Meurthe (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.
Bourguet (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 2, passage Stanislas. — 1897.
* Bousquet (abbé), professeur à l'Institut Catholique, 11, rue d'Assas. — 1897.
Bouvier, professeur honoraire au lycée, 5, rue des Huguenots, Orléans. — 1888.
Boyatzidès (Jean C.), attaché au musée d'Andros (Grèce). — 1907.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel, v^e^. — 1868.
Brenous (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 36, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.
Bréton (Guillaume), docteur ès-lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.
Brisac (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.
Brizemur, professeur au lycée Voltaire, Paris. — 1903.
* Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, 8, Grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.
Bruneton, 26, boulevard Saint-Michel. — 1907.
* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.
* Budé (Guy de), Petit-Saconnex, près de Genève. — 1909.
Buisson (Benjamin), inspecteur d'académie, Tunis. — 1870.
Bulard (Marcel), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur d'histoire au lycée, 32, rue Thiers, Reims. — 1909.
Bureau (Paul), avocat à la cour d'appel, professeur à la Faculté libre de droit, 59, rue de Turenne. — 1907.

Cahen (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 15, rue Goyrand, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.
* Caillemer (Exupère), doyen honoraire de la Faculté de Droit, 31, rue Victor Hugo, à Lyon. — 1867.

Callipoliti (Georges), docteur-médecin à Adramyttion, Turquie, d'Asie. — 1893.

Calogeropoulo (Panayottis D.), bibliothécaire de la Chambre des Députés, 52, rue Agésilas, Athènes. — 1891.

Cambas (N.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1904.

Canet, agrégé des lettres, 23, rue Las Cases. — 1906.

* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, ministre de la justice, à Athènes. — 1868,

Caratheodory (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Corinthe-Isthmie (Grèce). — 1876.

Carcopino, ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur (en congé), 11, rue Marguerin, xive. — 1906.

Carpentier (Paul), bâtonnier de l'ordre des avocats, 35, rue Jacquemart-Gielée, à Lille. — 1893.

Carra de Vaux (baron), professeur à l'Institut Catholique, 6, rue de la Trémoïlle. — 1903.

* Cartault (Augustin), professeur à la Faculté des Lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.

* Casso (Mme). — 1875.

Castellani (Giorgio), 35, via Palestro, Rome. — 1895.

Cavaignac (Eugène), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, docteur ès lettres, 198, boulevard Saint-Germain ; (l'été 27, rue des Réservoirs, Versailles). — 1903.

Cercle de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.

* Cercle hellénique d'Alexandrie (Egypte). — 1903.

Chacornac (C.), proviseur du lycée Janson de Sailly, 106, rue de la Pompe. — 1895.

Chamonard (J.), agrégé de l'Université, professeur au lycée Michelet, à l'Ecole française d'Athènes. — 1895

Chapot (V.), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 30 rue Madame, vi^e^. — 1899.

Chartier (abbé Emile), au séminaire de Saint-Hyacinthe, province de Québec, Canada. — 1907.

* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, 17, rue Avérof, à Athènes. — 1872.

Chelioudakis (Kyriskos), directeur du gymnase, à la Canée (Crète). — 1910.

* Cherfils, 41, avenue Kléber, Paris. — (1907.

Clément (E.), professeur au lycée, 4, quai Saint-Jean-Baptiste, Nice. — 1908.

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, Château Borély, Marseille. — 1893.

Cloché (Paul), professeur d'histoire au lycée, 2, passage Leborgne, Douai. — 1908.

Clon (Stéphanos), 20, rue Solon, à Athènes. — 1879.

Coen (Maurizio), ingénieur à Constantinople, Kadikeuy-Moda (Turquie d'Europe). — 1911.

* Colardeau, docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à l'Université, 21, cours Berriat, Grenoble. — 1894.

* Colin (Armand) et Cie, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.

Colin (Gaston), ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, 13, promenade du Fort. — 1899.

Collard (F.), professeur à l'Université, 22, rue Léopold, Louvain. — 1879.

Collart (Paul), professeur au lycée Faidherbe, 63, rue de Valenciennes, à Lille. — 1905.

Collignon (Maxime), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 88, boulevard St-Germain, v^e^. — 1875.

Cordon (Florian), étudiant à la Faculté des Lettres, 39, rue de l'abbé Grégoire. — 1911.

Cossoudis (Thémistocle), négociant, Mehmet-Ali Pacha Han n° 17, Galata, à Constantinople. — 1868.

Courbaud (Edmond), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Paris, 1, rue Davioud. — 1909.

Courby (A.), professeur au Lycée, 95, rue Michaud, Chambéry. — 1911.

* Courcel (baron Alphonse de), de l'Institut, sénateur, 10, boulevard Montparnasse, xve. — 1886.

Crépin (Victor), professeur au lycée Montaigne, 11, rue Boulard. — 1891.

* Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres, 13, rue Cassette, vi^e^. — 1873.

* Croiset (Maurice), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, 28, rue de Vaugirard. — 1873.

* Cucheval (Victor), professeur honoraire au Lycée Condorcet, 21, rue d'Aumale. — 1876.

Cumont (Franz), correspondant de l'Institut de France, conservateur aux musées royaux, 75, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.

Cuny, professeur à la Faculté des Lettres, 9, rue du Jardin des Plantes, à Bordeaux. — 1907.

* Dalmeyda (Georges), docteur ès lettres, professeur au lycée Michelet, 123, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1893.

Déchelette, conservateur du musée, rue de la Sous-Préfecture, Roanne. — 1902.

Delacroix (Gabriel), professeur au lycée Montaigne, 4, rue de Sèvres. — 1883.

Delagrave (Charles), libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delatte, professeur à l'Athénée de Chimay, à Moxhe (Avennes), Belgique. — 1911.

Delbos (Victor), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 46, quai Henri IV. — 1907.

* Dellaporta (Brasidas), à Taganrog. — 1873.

Demargne (Joseph), maître de conférences à l'Université, 42, boulevard Carnot, Aix-en-Provence — 1903.

Demay (Jean), 54, quai de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine. — 1907.

Deonna (Waldemar), ancien membre de l'École française d'Athènes, 16, boulevard des Tranchées, Genève (Suisse). — 1904.

Dépinay (Joseph), 153, boulevard Haussmann. — 1900.

* De Ridder, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 22, rue de Marignan. — 1904.
* Desjardins (Mme ve Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
Desrousseaux, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 36, boulevard Saint-Germain. — 1911.
Devin, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 6, rue Pierre-Charron. — 1867.
Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
Diehl (Charles), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 4, square du Roule, viie. — 1891.
Dieudonné (A.), attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.
* Dieux, professeur au lycée Charlemagne, 2, quai des Célestins. — 1889.
Dihigo (Jean-Michel), docteur, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
Dorison (L.), doyen honoraire de la Faculté des Lettres, 1, rue Piron, Dijon. — 1894.
* Dossios (N. G.), docteur ès lettres, Hôtel Régina, place Sadi-Carnot, Marseille. — 1881.
Dottin (Georges), doyen de la Faculté des Lettres, 39, boulevard Sévigné, Rennes. — 1897.
* Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 83, rue de Lille. — 1881.
Dragoumis (Etienne), ancien président du Conseil des Ministres, à Athènes. — 1888.
Drosinis (Georges), à Athènes. — 1888.
*Dubois de la Rüe (Alexandre), 45, rue de Douai. — 1908.
Duchesne (Mgr), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.
Dufour (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.
* Dugas, membre de l'Ecole française d'Athènes. — 1910.
Dujardin (P.), héliograveur, 5, passage Stanislas. — 1891.
Durand, chargé de cours à l'Université de Paris, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.
Durand-Gréville, 3, rue de Beaune, Paris (en hiver, villa Henry Gréville, à Menton, Alpes-Maritimes). — 1892.
* Durrbach (F.), professeur à la Faculté des Lettres, 40, rue du Japon, Toulouse. — 1892.
Dussaud (R.), 133, avenue de Malakoff, Paris, xvie. — 1907.
* Dussouchet, professeur honoraire au lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.
Duvillard (J.), ancien directeur du gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.

Ebersolt (Jean), docteur ès-lettres, 10, rue Scheffer, xvie. — 1906.

* Ecole Bossuet, représentée par M. l'abbé Audollent, directeur, 6, rue du Luxembourg. — 1890.
* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.
Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1869.
* Écoles publiques orthodoxes de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
Edhem Bey, directeur-adjoint des musées impériaux, Constantinople. — 1909.
* Egger (Max), ancien professeur de l'Université, 48, avenue du Maine, xive. — 1885.
Eginitis (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
* Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
Elèves (les) de première du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
Emmanuel (Maurice), professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, 42, rue de Grenelle — 1893.
Engel (Arthur), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 23, rue Erlanger. — 1903.
Enoch, professeur au lycée Faidherbe, à Lille. — 1899.
Errera (Paul), avocat, professeur à l'Université libre, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
* Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, 78 *bis*, avenue Henri Martin, Paris-Passy. — 1872.
Eumorfopoulos (Nicolas-A.), 24, Pembridge Gardens London W. — 1897.
* Expert (Henry), sous-bibliothécaire au Conservatoire, 26, rue des Fossés Saint-Jacques. — 1900.

* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
Fauconnier, 41, rue Saint-Georges. — 1907.
Feineux, 4, boulevard Maupeou, Sens — 1907.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
Fitz-Gérald (Augustin), 79, avenue Henri-Martin. — 1909.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
Flamand-Duval (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
Flandin (Marcel), professeur au lycée, Clermont-Ferrand. — 1910.
Florisoone, professeur au lycée, 22, rue Charles Dubois, à Amiens. — 1886.
Fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, xvie — 1910.
Fotius (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire (Egypte). — 1896.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France 19, rue Jacob, vi^e^. — 1867.
Fougères (Gustave), professeur-adjoint de langue et littérature grecques à la Faculté des Lettres, 6, boulevard Saint-Michel, Paris, vi^e^. — 1886.
Fouillée (Alfred), membre de l'Institut, villa Fouillée, boulevard de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.

Fournier, maître de conférences à la Faculté des Lettres, Bordeaux. — 1903.

France (Anatole), de l'Académie française, villa Saïd, 5, avenue du Bois de Boulogne, 64. — 1897.

Franciscato (Sp.), commerçant à Alexandrie (Égypte). — 1906.

François, professeur au collège Rollin, 22, rue Soufflot, v^e^. — 1907.

Francotte (Henri), professeur à l'Université, 1, rue Lebeau, Liège. — 1901.

Franel (Jean), professeur, 87, rue de la Paix, La Chaux de Fonds (Suisse). — 1905.

* Fuller (S. Richard), 405, Beacon Street, Boston, Massachusetts, U. S. A. — 1906.

Gachon, doyen honoraire de la Faculté des Lettres, Montpellier. — 1893.

Ganderax (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 4, rue Boissière.— 1891.

Gardicas (D.), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1903.

Gaspar (Camille), docteur en philosophie et lettres, 20, rue des Coteaux, Bruxelles. — 1901.

Gaudier (Charles), professeur de première au lycée, 47, rue des Telliers, à Reims. — 1893.

Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 86, boulevard Malesherbes. — 1878.

* Gennadios (Jean), ancien ministre de Grèce, 14, De Vere Gardens, Kensington Palace, Londres. — 1878.

Georgin, professeur au lycée Henri IV, 46, boulevard de Port-Royal. — 1899.

Georgiou (Paléologue), directeur du gymnase Avéroff et de l'École Tossitsée, 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Égypte). — 1892.

Gernet, professeur au Prytanée, 25, boulevard Gambetta, La Flèche (Sarthe). — 1908.

Ghikas (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.

Gieseler (docteur), médecin adjoint de la Compagnie du Nord, 31, rue de Chabrol. — 1908.

* Gillon (G.), 18, rue Malher. — 1901.

Gilson (Docteur), 9, rue Waldeck-Rousseau, Angoulême. — 1908.

* Girard (Paul), membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.

* Glotz (Gustave), chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, 73, rue du Cardinal Lemoine, v^e^. — 1895.

Glypti (Georges), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1902.

* Goelzer (Henri), professeur à l'Université de Paris, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.

* Goirand (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris, 145, rue de Longchamp. — 1883.

* Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, sénateur, 180, rue de la Pompe, Paris-Passy. — 1883.

* Gonnet (l'abbé), chanoine honoraire, professeur aux Facultés Catholiques de Lyon, à Francheville (Rhône). — 1878.
Gounouilhou, imprimeur, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux. — 1893.
Graillot (H.), ancien membre de l'Ecole française de Rome, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
* Graux (Henri), propriétaire, 10, rue Raoul de Coucy, à Vervins (Aisne). — 1882.
Gravaris (Gr.), docteur, à Salonique. — 1902.
Grégoire (Henri), ancien membre étranger de l'Ecole d'Athènes, chargé de cours à l'Université de Bruxelles, 150, avenue Montjoie, Uccle-lez-Bruxelles (Belgique). — 1904.
Greif (Francisque), juge au tribunal civil, villa Marignan, Mourillon, Toulon. — 1908.
Grollier (de), 28, rue Godot de Mauroy. — 1901.
Gros (Etienne), maître de conférences suppléant à la Faculté d'Aix, 35, rue de Turenne, Marseille. — 1910.
Grousset (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
Grouvèle (V.), 3, square Rapp, Paris. — 1898.
* Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Gsell (Stéphane), professeur d'antiquités de l'Afrique du Nord, à l'Ecole supérieure des Lettres, inspecteur du service des antiquités de l'Algérie, 77, rue Michelet, à Mustapha (Algérie). — 1893.
*Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte). — 1897.
Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Hallays (André), avocat à la Cour, 19, rue de Lille. — 1888.
Harmand (R.), docteur ès lettres, professeur au lycée, 7, rue des Chanoines, à Nancy. — 1892.
Harter, inspecteur d'Académie, à Bourg. — 1898.
Haussoullier (B.), membre de l'Institut, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.
* Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, 18, quai d'Orléans. — 1869.
Heiberg (le Dr J.-L.), professeur à l'Université, 13, Classensgade, Copenhague. — 1891.
Helmer (Paul Albert), avocat à la Cour, 13, rue Hohenlohe, Colmar (Alsace), — 1907.
*Hériot-Bunoust (l'abbé Louis). — 1889,
Herold (Ferdinand), 48, rue Nicolo. — 1910.
Héron de Villefosse (Antoine), membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 16, rue Washington, viiie. — 1872.
* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux, 90, boulevard Exelmans, Paris-Auteuil. — 1867.
Hild, doyen de la Faculté des Lettres, 53, rue de la Tranchée, Poitiers. — 1910.
Hochart, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.

* Hodgi Effendi (J.), conseiller d'Etat, 101, grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.
Holleaux (Maurice), directeur de l'École française d'Athènes. — 1889.
Homolle (Th.), membre de l'Institut, directeur de l'École du Louvre, 88, rue de Lille, VIIe. — 1876.
Hubert (Henri), conservateur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 3, rue Nouvelle-Stanislas. — 1897.
Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
Humbert (Louis), professeur honoraire au lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.
Hypéridis (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.

Iconomopoulos (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
Imhoof-Blumer (Dr F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890.
* Inglessis (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
Iserentant, professeur de rhétorique à l'athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.

Jacob (Alfred), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Études, 7 bis, rue Laromiguière. — 1902.
* Jamot (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur-adjoint au musée du Louvre, 11 *bis*, avenue de Ségur, VIIe. — 1890.
Jardé (A.), ancien membre de l'école française d'Athènes, professeur au lycée, 8, rue de la Lyrette, Beauvais. — 1906.
* Jasonidis (O. John), Blondel Street, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
Johnston (Mlle K.), au château de Beaucaillou, par Saint-Laurent Saint-Julien (Gironde), (à Paris, 16, rue Franklin, XVIe). — 1910.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne, VIIe. — 1874.
* Joret (Ch.), membre de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 64, rue Madame, VIe. — 1879.
Joubin (André), professeur d'archéologie et histoire de l'art à l'Université, avenue du Stand, 10, à Montpellier. — 1893.
Jouguet (Pierre), professeur d'histoire ancienne et de papyrologie à la Faculté des Lettres de Lille, 124, rue Faidherbe, La Madeleine près Lille. — 1898.
* Jourjon, professeur au lycée, Chambéry. — 1908.

Kann (Arthur), 51, avenue Henri Martin. — 1893.
Kebedjy (Stavro-M.), à Athènes. — 1868.
* Keller (L. M.), étudiant à la Faculté des Lettres, 116, rue de la Convention XVe. — 1908.

Kinch (le Dr K.-F.), Tóihusgade, 3, Copenhague, K. — 1898.
Koechlin (Raymond), 32, quai de Béthune. — 1898.
* Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
* Koundouri (Panaghi), 23, rue de l'arsenal, Marseille. — 1897.
Krebs (Adrien), préfet des études à l'École Alsacienne, 36, rue de Fleurus. — 1878.
Kuiper (K.), professeur, 39, Koninginneweg, Amsterdam. — 1911.

Labaste, professeur au lycée Faidherbe, 14, rue Masséna, Lille. — 1902.
* Lafaye (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 126, boulevard Raspail. — 1892.
Lafont (Mlle Renée), licenciée ès lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
Lagonico (Théodore), Alexandrie (Égypte). — 1904.
* Laloy (Louis), docteur ès lettres, chargé d'un cours supplémentaire à l'Université de Paris, 17bis, rue des Capucins, Bellevue (S.-et-O.). — 1897.
Lampakis (Georges), secrétaire général du musée des antiquités chrétiennes et professeur à l'Université, Athènes. — 1908.
Lascaridis (Spiridion), docteur en médecine, rue de la gare de Ramleh, Alexandrie (Egypte). — 1909.
Laurent (Joseph), chargé des cours à la Faculté des Lettres, 147, rue Jeanne d'Arc, à Nancy. — 1895.
La Ville de Mirmont (H. de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 119, rue Mazarin, à Bordeaux. — 1888.
* Lazzaro (Périclès-H.), vice-consul des États-Unis, à Salonique. — 1894.
* Lebègue (Henri), chef des travaux paléographiques à l'Ecole des Hautes-Études, 95, boulevard Saint-Michel, ve. — 1888.
* Le Bret (Mme Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1899.
* Lechat (Henri), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 22, quai Gailleton, Lyon. — 1891.
* Lecomte (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.
Lefebvre (Gustave), ancien membre de l'École d'Athènes, inspecteur en chef au service des antiquités d'Égypte, à Assiout (Haute-Égypte). — 1904.
* Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
Legrand (Adrien), agrégé de l'Université, 225, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1890.
Legrand (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 60, avenue de Noailles, Lyon. — 1892.
* Lelarge (Pierre), 11, rue Bonhomme, Reims. — 1907.
Lelioux (Armand), chef du service de la sténographie au palais du Sénat, 15, rue de Vaugirard. — 1879.
* Lereboullet (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
Leroux (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
Leroux (Gabriel), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, 9, rue du Lunain, xive. — 1911.

Le Roux (Henri), directeur honoraire à la préfecture de la Seine, 18, rue des Marronniers, Paris-Passy. — 1897.
Leroy-Beaulieu (Anatole), membre de l'Institut, 26, rue Saint-Guillaume. — 1870.
Lesquier (Jean), membre de l'institut français d'archéologie orientale au Caire, chez Mme Lesquier, 3, rue du Bouteillier, Lisieux. — 1908.
* Létienne (Dr), Clos Myrième, Louveciennes, Seine-et-Oise. — 1906.
Lévy (Georges-Raphaël), 3, rue de Noisiel (rue Spontini) xvie. — 1888.
Lévy (Isidore), directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 4, rue Adolphe-Focillon, 1909.
* Lévy (Mme Paul), 16, rue Adolphe-Yvon, Paris-Passy. — 1910.
Liard (Louis), vice-recteur de l'Académie de Paris, 5, rue de la Sorbonne, ve. — 1884.
Limpritis, avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1877.
Loizon (J.), vice-président du Tribunal civil, 22, rue de Russie, Tunis. — 1904.
* Loubat (duc de), associé correspondant de l'Institut, 53, rue Dumont-d'Urville, xvie. — 1903.
* Lur-Saluces (comte de), 10, rue Dumont-d'Urville. — 1895.
Lycée Charlemagne, 101, rue Saint-Antoine. — 1896.
Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques. — 1907.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C. — 1878.
Magne (Lucien), professeur à l'Ecole des Beaux-Arts et au Conservatoire National des Arts et Métiers, inspecteur général des Monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire. — 1905.
* Maisonneuve (Jean), villa Taillefer, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire). — 1875.
Mallet (Ad.), chef du 1er bureau de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.
* Manoussi (Démétrius de), 11, rue Villebois-Mareuil. — 1869.
Mantadakis (P.), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1903.
* Manussi (Constantin de), à Athènes. — 1869.
Marcheix, ancien bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard. — 1885.
Marestaing (Pierre), 17, boulevard Flandrin. — 1902.
Marguerite-de la Charlony, ingénieur des arts et manufactures, 21, rue Bonaparte. — 1903.
Marino (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
Martha (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux, 1881.
Martin (Albert), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 9, rue Sainte-Catherine, Nancy. — 1887.
Martini (Edgar), professeur à l'Université, Leipzig, Querstrasse, 14 II — 1904.
* Martroye (François), docteur en droit, 131, boulevard Saint-Germain. — 1910.

* Maspero (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général du service des antiquités et des musées Egyptiens, Le Caire. — 1877.
Masqueray (P.), professeur à la Faculté des Lettres, 32, rue Emile Fourcaud, Bordeaux. — 1893.
Mathis (J.), professeur au Lycée, Saint-Omer. — 1908.
* Maurice (Jules), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 10, rue Crevaux, xvie (l'été : 24, rue Gambetta, à Loos-les-Lille, Nord). — 1902.
Maury, professeur à la Faculté des Lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.
* Mavro (Spiridion), Athènes. — 1873.
* Mavromichalis (Kyriacoulis (P.), ancien ministre, à Athènes. — 1888.
Mavroyeni-Bey (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, 89, cours Pierre Puget. — 1891.
* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.
May (G.), professeur à la Faculté de Droit, Paris, 12, rue de Longchamp. — 1904.
* Mazon (Paul), docteur ès lettres, professeur-adjoint à l'Université, 1, boulevard Thiers, à Dijon. — 1902.
* Meillet (Antoine), professeur au Collège de France, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 24, boulevard Saint-Michel. — 1908.
Mély (F. de), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 26, rue de la Trémoïlle. — 1894.
Ménardos (Dr Simos), University Lecturer on Byzantine and Modern Greek, 167, Iffley Road, Oxford. — 1907.
Mendel (Gustave), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 11, rue Serkis, Constantinople, Péra. — 1902.
Mengola (D.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1887.
Méridier (Louis), docteur ès letttres, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 2, rue Paul-Lacroix, Montpellier. — 1906.
Messinesi (Léonce), 40, rue François Ier. — 1903.
Meunier (l'abbé J.-M.), directeur de l'Institution du Sacré-Cœur, Corbigny (Nièvre). — 1895.
* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Chartes, 16, avenue de Labourdonnais, viie. — 1884.
Meylan-Faure, professeur à l'Université, clos du Matin, Valentin, 44, Lausanne. — 1904.
Mézières (Alfred), de l'Académie francaise, professeur honoraire de la Faculté des Lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel, v^e. — 186.
Michaelidis (C. E.), Rally brothers agency, Hull. — 1890.
Michel (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, à Liège. — 1893.
* Michon (Etienne), conservateur-adjoint au musée du Louvre, professeur à l'Ecole de Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.
Millet (Gabriel), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 34, rue Hallé, xive. — 1896.
* Milliet (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.

* Monceaux (Paul), professeur au Collège de France, 12, rue de Tournon. — 1885.
Monod (Gabriel), professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 18*bis*, rue du parc de Clagny, Versailles. — 1869.
Mossot, professeur honoraire, 5, rue Claude-Chahu, XVIe. — 1887.
Mot (Jean de), attaché aux musées de Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1901.
Musée (le) du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1905.
Mutiaux (E.), 66, rue de la Pompe, Paris-Passy. — 1898.

Navarre (O.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres 57, boulevard Armand Duportal, Toulouse. — 1895.
* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Negropontes (Ulysse), 78, avenue Malakoff. — 1890.
Nénot, membre de l'Institut, architecte de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne. — 1908.
* Nicolau d'Olwer (Dr Lluis), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, avocat, Escudillers, 70, 1e, Barcelone. — 1911.
Nicole (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 9, chemin des Roches, Genève. — 1891.
* Nicolopoulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
Noailles (Pierre), licencié en droit, 5, rue de Corneille VIe. — 1900.
* Nolhac (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
* Normand (Ch.), directeur de la Revue *L'ami des monuments et des arts*, président de la Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil, VIIIe. — 1889.

Offord (Joseph), 94, Gloucester Road, South Kensington, London S. W. — 1907.
* Olivier (Adolphe), 6, rue de Maubeuge. — 1907.
* Omont (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard, XVIe. — 1884.
Oursel (Paul), Consul général de France, 68, boulevard Malesherbes, VIIIe. — 1867.

Pagonis (C.-Th.) professeur au gymnase Avéroff, à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Paisant (Alfred), Président honoraire du tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
* Paix-Séailles (Charles), 278, boulevard Raspail. — 1896.
* Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
Papadopoulo Kerameus, conseiller d'Etat, professeur à l'Université impériale, chef de section à la bibliothèque impériale publique, Fontanka, 93, log. 17, à Saint-Pétersbourg, Russie. — 1902.
Papageorgios (Sp.), professeur de théologie à Corfou. — 1911.
Papavassiliou (G.), professeur à Athènes, 20, rue Aréos. — 1889.

Paris (Pierre), professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, à Bordeaux. — 1894.

Parmentier (Léon), professeur à l'Université de Liège, à Hamoir-sur-Ourthe (Belgique). — 1895.

* Paspati (Georges), à Athènes. — 1888.

Passy (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 75, rue de Courcelles. — 1867.

Paton (W.-R.), Vathy, île de Samos. — 1896.

Peine (Louis), professeur au lycée Louis-le-Grand, 5, rue Latran. — 1894.

Pellati (Franz), Direzione gener. delle Antichità e Belle Arti, Ministero della P. Istruzione, Rome. — 1907.

Pelletier (François), professeur à l'Université de Laval, Québec (Canada). — 1902.

Pépin-Lehalleur (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.

Perdrizet (Paul), docteur ès-lettres, professeur d'archéologie et histoire de l'art à la Faculté des Lettres, 2, avenue de la Garenne, Nancy. — 1889.

Péreire (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.

Pernot (Hubert), docteur ès lettres, répétiteur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, 7, rue du Clos d'Orléans, Fontenay-sous-Bois (Seine). — 1900.

Perrot (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Palais de l'Institut, 25, quai Conti. — 1867.

* Persopoulo (Nicolas), Trébizonde, Mer Noire, poste restante. — 1873.

Pessonneaux (Raoul), professeur au lycée Henri IV, à Clamart. — 1888.

* Petitjean (J.), professeur au lycée Condorcet, 32, rue Ernest Renan. — 1893.

Petridis (Dr A.-P.), chirurgien de l'hôpital grec, 15, rue Nebi Danial, Alexandrie (Égypte). — 1903.

* Peyre (Roger), professeur d'histoire au lycée Charlemagne, 13, rue Jacob. — 1879.

Pharmakowsky (B.), membre de la commission impériale archéologique, Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg. — 1898.

Picard (Alphonse), fils, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1870.

Picard (Georges), 2 *bis*, rue Benouville. — 1903.

Pichon (René), docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV. 142, boulevard Montparnasse. — 1903.

Pierrotet (Paul), directeur de Sainte-Barbe, place du Panthéon, ve. — 1903.

Pisanis (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.

* Pispas (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.

Plassart (André), membre de l'École française d'Athènes, 54, rue Fondary, Paris. — 1908.

* Poinsot (Mlle), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.

* Pottier (Edmond), professeur à l'Ecole du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1884.

Psichari (Jean), professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes,

directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 16, rue Chaptal. — 1879.

* Puech (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

Quillard (Pierre) homme de lettres, 68, rue Lafontaine. — 1902.

Radet (G.), doyen de la Faculté des Lettres, 9 *bis*, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.

Raingeard, agrégé des lettres, professeur au Lycée, rue Ferrer, à La Roche-sur-Yon. — 1906.

Ralli frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Raphael (Paul), 25, avenue Kléber. — 1907.

Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 61, rue d'Auteuil. — 1898.

Recordon (Edouard), professeur, Clos Daisy, à Corseaux, près Vevey (Suisse). — 1906.

* Reinach (Adolphe-J.), membre de l'Ecole française d'Athènes. — 1906.

* Reinach (Joseph), député, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.

* Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 4, rue de Traktir. — 1878.

* Reinach (Théodore), député, membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 9, rue Hamelin. — 1884.

* Renauld, (Emile), professeur au collège Rollin, avenue Trudaine, IXe. — 1902.

Rheinart (Ferdinand), à la Hamadière, à Domfront (Orne). — 1903.

Ricci (Seymour de), 7, rue Edouard Detaille. — 1901.

Richard (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.

Rivaud, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, 23, rue Arsène Orillard, à Poitiers. — 1908.

Roberti (A.), professeur honoraire, 13, rue de l'Abbatiale, à Bernay (Eure). — 1873.

Robin (L.), docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des lettres, 5, impasse Beuvrelu, Caen. — 1908.

Rodier, professeur à la Faculté des Lettres, 16, avenue d'Orléans. — 1909.

* Rodocanachi (Emmanuel), 29, rue Tronchet. — 1905.

* Rodocanachi (Michel-E.), négociant, à Marseille. — 1867.

Romain (Mlle Yvonne de), rue de Morat, Fribourg (Suisse). — 1911.

Romanos (Athos), ministre de Grèce à Paris, 17, rue Auguste Vacquerie. — 1891.

* Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, rue du faubourg Saint-Honoré. — 1884.

Rougé (André), avocat à la Cour d'appel, 9, rue Vaillant, à Dijon. — 1910.

Roujon (Henry), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au Palais de l'Institut, 25, quai Conti. — 1904.

Roux (Ferdinand), ancien magistrat, avocat, à Javode près et par Issoire. — 1887.
Roux (René), étudiant à la Faculté des Lettres, 26, rue La Fayette, Versailles. — 1908.
* Ruelle (Ch. Emile), administrateur honoraire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 5, rue Soufflot. — 1869.

Sakelaridis (Dimitri), à Alexandrie (Égypte). — 1888.
Sala (Mme la comtesse), 22, rue Clément Marot. — 1901.
* Sartiaux (Félix), ingénieur à la Compagnie des chemins de fer du Nord, 108, rue Caulaincourt, XVIIIe. — 1909.
* Sathas (Constantin), 4, rue du Mont-Thabor. — 1874.
* Sayce (A. H.), professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
* Scaramanga (Luc), à Taganrog (Russie). — 1870.
* Scaramanga (Pierre J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
* Schlegel (F.), commandant, 12, rue Broca. — 1906.
* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, VIIIe. — 1888.
Séchan (Louis), professeur au lycée, 4 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Jaume, Montpellier. — 1912.
* Segalá y Estalella (Dr Luis), professeur de langue et littérature grecques à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université, Argüelles (Vià Diagonal) 418, 3°, Barcelone. — 1908.
Senart (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier, VIIIe. — 1867.
Sensine (Henri), professeur à Lausanne (Suisse). — 1907.
Serefas (Athanasios D.), à Salonique. — 1905.
Serruys (Daniel), directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 2, rue Le Regrattier. — 1902.
Seure, agrégé des lettres, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 16, avenue Elisée-Reclus (parc du Champ de Mars). — 1901.
Shear (Mme Théodore Leslie), 468, Riverside Drive. New-York. — 1899.
* Sibien (Armand), architecte, 14, rue du Quatre-Septembre. — 1901.
Simone Brouwer (Dr F. de), professeur Vico II, Montecalvario, 2. Naples. — 1906.
* Sinadino (Michel), 1, rue des Fatimites, Alexandrie (Egypte). — 1886.
* Sinadino (Nicolas), 1, rue des Fatimites, Alexandrie (Egypte). — 1884.
Sinoir, professeur de première au lycée, Laval. — 1892.
Siotis (Dr), directeur de l'établissement hydrothérapique de Constantinople, 7, rue Télégraphe, Péra, Constantinople. — 1905.
Siret (Louis), ingénieur à Cuevas de Vera, par Almeria (Espagne). — 1909.
Skias (André N.), professeur à l'Université, 7, rue Valtetziou, à Athènes. — 1892.
Skliros (Georges-Eustache), Santa-Maura, Leucade, Grèce. — 1876.

Sorlin-Dorigny (A.), 32, avenue Félix Faure. — 1911.
Sotiriadis, éphore des antiquités et des musées, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.
Stais, directeur du musée national, rue de Patissia, Athènes. — 1908.
Stamoulis (Anastase), négociant, à Silimvria (Turquie). — 1874.
Stavridi (Jean), 29, Cleveland Gardens, Hyde Park, London W. — 1908.
Steen-Nilsen (Mme), 1, rue de la Ville-l'Évêque. — 1907.
Streit (Georges), professeur de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
Sturel (René), professeur en congé, 29, avenue de La Bourdonnais, VIIe. — 1907.
Svoronos (J.-N.), directeur du musée numismatique, Athènes. — 1903.
Syllogue (le), Νέα Ζωή, à Alexandrie (Egypte). — 1907.

Tafrali, étudiant à la Faculté des Lettres, 1, rue Dante. — 1910.
Tambacopoulos (D.), sous-directeur de la Banque d'Orient, à Alexandrie (Egypte). — 1906.
* Tannery (Mme Vve Paul), Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres) (à Paris, 8, rue Stanislas). — 1907.
Terrier, professeur honoraire au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, bibliothécaire du petit séminaire, à Rouen. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), 13, rue Roux-Alphéran, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1869.
Trachilis (Stephanos) professeur à la Canée, Crète. — 1906.
* Travers (Albert), inspecteur général honoraire des postes et télégraphes de l'Hérault, 4 bis, rue Voltaire, Brest (Finistère). — 1885.
Triantaphyllidis (G. J.), 127, boulevard Malesherbes. — 1894.
* Tsacalotos (E.-D.), professeur au 1er gymnase Varvakion, à Athènes. — 1873.
Tsapalos, ingénieur des mines, 7, rue Saint-Senoch, Paris. — 1907.
* Typaldo-Bassia (A.), avocat à la Cour suprême, 20, rue Homère, Athènes. — 1895.

* Université d'Athènes. — 1868.

Vallette (Paul), professeur à l'Université, 47, rue des Fleurettes, Lausanne. — 1910.
* Vasnier, greffier des bâtiments, Saint-Georges du Vièvre (Eure). — 1894.
Vassilakis (Dr Germanos), archimandrite supérieur de l'Église grecque de Paris, 7, rue Bizet, XVIe. — 1905.
Vatelot (S.), directeur du lycée gréco-français, 10, rue Mekteb, Péra-Constantinople. — 1905.
* Vendryès (Joseph), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 85, rue d'Assas. — 1903.
Venetocles (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie (Egypte). — 1879.

VERNET (Marcel), associé correspondant national des Antiquaires de France, 10, rue d'Offémont, XVIIe. — 1904.
VIANEY (J.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, rue Marcel de Serres, à Montpellier. — 1894.
* VLASTO (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.
VOGÜÉ (marquis de), de l'Académie française, membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, VIIe. — 1875.
VOLONAKI (Michel D.), directeur du Panchyprion, à Nicosie, île de Chypre. — 1909.
VOS (Luc de), 6, place de la Bourse. — 1908.
* VUCINA (Emmanuel G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.

WALTZ (Pierre), docteur ès lettres, professeur au lycée, 153, rue de Pessac, Bordeaux. — 1910.
WEILL (Raymond), capitaine du génie, docteur ès lettres, 39, rue de Paris, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — 1904.
WELTER (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.
WILLEMS, professeur à l'Université, Bruxelles. — 1905.
* WOODOUSE (W.-J.), M. A. Professor of Greek af the University of Sydney New South Wales (Australie). — 1910.
WUHRER (Mlle Marie-Louise), 66, rue Gay-Lussac. — 1905.

* XANTHOPOULOS (Démétrius). — 1879.
XANTHOUDIDIS (Etienne), éphore des antiquités en Crète. — 1908.
* XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre, chez M. Pylarinos, pharmacien, place Louis, Athènes. — 1884.

YON (Albert), élève de l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1911.

ZAHNAS (Démétrius), à Salonique. — 1904.
ZAÏMIS (Assemakis), à Athènes. — 1891.
ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
ZARIFI (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.
ZARIFI (Périclès), banquier, 10, rue du Coq, à Marseille. — 1867.

SOCIÉTÉS ET ÉCOLES CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.
Institut archéologique russe.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Liverpool.

The Liverpool Institute of Archaeology.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Paris.

Société nationale des antiquaires de France.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

PÉRIODIQUES ÉCHANGÉS AVEC LA REVUE

Athènes.

Διάπλασις τῶν παίδων.
Ἑστία.
Παναθήναια.

Baltimore

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Études anciennes.

Leipzig.

Archiv für Religionswissenschaft.
Byzantinische Zeitschrift.

Lemberg.

Eos.

Liège.

Musée Belge.

New York.

American Journal of Archæology.

Padoue.

Rivista di Storia antica e Scienze affini.

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique
Revue critique d'histoire et de littérature.
Revue des questions historiques.

Rome.

Bessarione.
Bollettino dell' Istituto di diritto romano.
Bollettino d'arte del Ministero della P. Istruzione.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1911)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, Édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas, Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα, et M. Valettas, Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων.

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas, *Mich. Pselli Historia*

byzantina et alia opuscula, et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis, Κυκλαδικά, et M. Margaritis Dimitza, Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine.

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier, Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne aux* v° *et au* iv° *siècles avant l'ère chrétienne*, et M. Phil. Bryennios, Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome.

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé, Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français, et M. Victor Prou, Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

— Prix Zographos. Le *Bulletin de correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Etudes sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, et M. V. Prou, *Les théâtres d'automates en Grèce*, au ii° siècle de notre ère.

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens*, et M. P. Girard, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes.*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, et M. Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos, Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, et M. Emile Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III.

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet, *Acta Thomae, partim inedita*, et M. Victor Henry. Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy, *Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques.*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette, *De archonte rege ; — Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Bouché-Leclercq, *Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen* et *G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque.*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin, Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens*, et M. Paul Monceaux, Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos-Kerameus, Ouvrages divers sur l'antiquité grecque, et Paul Tannery, Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque.

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres, *Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis.*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon*; *Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*. traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction francaise.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, et M. Spyridon Lambros, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων.

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au* x^e^ *siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion, Βιβλιοθήκη Πατμιακή, et M. Latyschev, *Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini.*

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris, *Livre XII d'Aétius inédit*, M. P. Milliet. Etudes sur les premières périodes de la céramique grecque, et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol, Thèse sur *l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque, et M. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne.*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard, *Édition critique de la petite catéchèse* de Saint Théodore Studite.

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Jean Dupuis, *Théon de Smyrne*, texte et traduction.

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les Scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. Clerc, *De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens*, thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. Cavvadias. Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I.

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67), thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon.*

— Prix Zappas. M. Paul Masqueray, *De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*, thèses pour le doctorat ès lettres.

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. Defrasse et Lechat, *Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*, et M. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne.*

— Prix Zappas. M. Maurice Emmanuel, *De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque*, thèses pour le doctorat ès lettres.

— Médaille d'argent. M. DE RIDDER, *De eœtypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. HESSELING, *Les cinq livres de la loi* (*le Pentateuque*), traduction en néo-grec) et M. Hilaire VANDAELE *Essai de syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. Prix Zographos. Partagé entre M. ARDAILLON, *Les mines du Laurion dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ph.-E. LEGRAND, *Etude sur Théocrite* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. MILIARAKIS, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave FOUGÈRES, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. OUVRÉ, *Les formes littéraires de la pensée grecque.*

— Prix Zappas. M. G. MILLET, *Le Monastère de Daphni.*

1902. Prix Zographos. Partagé entre M. COUVREUR, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. JOUBIN, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. SVORONOS, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσῖνος καὶ Ἀθηνῶν.

1903. Prix Zographos. Partagé entre M. HATZIDAKIS, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul MAZON, *L'Orestie d'Eschyle.*

— Prix Zappas. Le général DE BEYLIÉ, *L'Habitation byzantine.*

1904. Prix Zographos. Partagé entre M. CARRA DE VAUX, *Les mécaniques ou l'élévateur d'Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. DE RIDDER, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale.*

— Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

— Médaille d'argent. T. STICKNEY, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. COLARDEAU, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. GLOTZ, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. LALOY, *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Alexandre PALLIS, Ὁμήρου Ἰλιάς.

— Prix exceptionnel, M. VENDRYÈS, *Traité d'accentuation grecque.*

— Médaille d'argent, M. V. CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie.*

1906. Prix Zographos. Partagé entre MM. BOURGUET, *L'administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. COLIN, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. CAVALLERA, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica.*

— Médaille d'argent. Le Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν.

1907. Prix Zographos. Partagé entre MM. CUNY, *Le nombre duel en grec* (Thèse

pour le doctorat ès lettres) et Méridier, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse* et *Le philosophe Thémistius devant l'opinion de ses contemporains* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Sp. Lambros, Νέος Ἑλληνομνήμων.

— Médaille d'argent. M. Adhémar d'Alès, *La théologie de saint Hippolyte.*

— Médaille d'argent. M. Adamantios Adamantiou, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως.

1908. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. Lefebvre, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre* et M. J. Delamarre, *Inscriptiones Amorgi* (Inscriptiones Græcæ, vol. xii, fasc. 7).

— Prix Zappas. M. Léon Robin, *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote* et *La théorie platonicienne de l'Amour* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. Simos Ménardos, Τοπωνυμικὸν τῆς Κύπρου.

— Médaille d'argent. Jean B. Pappadopoulos, *Théodore II Lascaris, empereur de Nicée* (Thèse pour le doctorat d'Université).

1909. Prix Zographos. Partagé entre MM. Hubert Pernot, *Girolamo Germano, grammaire et vocabulaire du grec vulgaire* et *Phonétique des parlers de Chio* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et Paul Perdrizet, *Fouilles de Delphes* (tome V). *Monuments figurés.* (Petits bronzes, etc.)

— Prix Zappas. M. Grégorios Bernardakis, Λεξικὸν ἑρμηνευτικὸν τῶν ἐνδοξοτάτων Ἑλλήνων ποιητῶν καὶ συγγραφέων (Biblioth. Marasly).

— Médaille d'argent. M. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au* v^e^ *siècle.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. Dalmeyda, *Euripide, les Bacchantes.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaile d'argent. M. Eginitis, Τὸ κλῖμα τῆς Ἑλλάδος. Μέρος α' : τὸ κλῖμα τῶν Ἀθηνῶν. Μέρος β' : τὸ κλῖμα τῆς Ἀττικῆς.

— Médaille d'argent. M. G. Nicole, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique.*

1910. Prix Zographos, partagé entre MM. Paul Boudreaux, édition des *Cynégétiques* d'Oppien et Waldemar Deonna, *Les Apollons archaïques.*

— Prix Zappas. M. Papadopoulo-Kerameus. Nombreuses publications de textes inédits; ouvrages divers.

— Prix exceptionnel. M. Paul Vallette, *De Oenomao lyrico* (Thèse latine pour le doctorat ès-lettres).

— Médaille d'argent. M. Germain de Montauzan, *La science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'empire romain.*

— Médaille d'argent. M. René Sturel, *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque.*

1911. Prix Zographos, partagé entre M. Gabriel Leroux, *La salle hypostyle de Délos*, et M. Papageorgiou, *Sophocle Électre.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (coll. Zographos).

— Prix Zappas. M. Vlachoyannis, Ἀρχεῖα τῆς νεωτέρας ἱστορίας.

LE VERBE « VOULOIR » EN GREC

Tous les lecteurs d'Aristophane connaissent le verbe λάω « vouloir », que l'on qualifie généralement de verbe dorien, mais qui a dû être usité également dans les autres dialectes.

« Où est le sénat? où sont les prytanes? » dit l'envoyé lacédémonien dans *Lysistrata*. « Je veux leur chanter quelque chose de nouveau. » Λῶ τι μυσίξαι νέον.

Nous le trouvons en diverses locutions et en certaines formules juridiques. « Si tu veux. » Αἰ λῇς. — « Que cela soit loisible à qui voudra. » Ἐξέστω τῷ λῶντι.

A propos de la locution αἰ λῇς, traitons tout de suite une question d'orthographe. On l'écrit ordinairement avec un ι souscrit, λῇς comme s'il était pour λάεις. Mais je crois qu'on a le droit de remonter à une ancienne forme λημί, sur le modèle de φημί, τλημί, et dès lors l'iota souscrit devient inutile.

En effet, nous avons affaire ici à un très ancien verbe, comme il apparaîtra par les diverses formes qu'il a prises, par les dérivés qu'il a laissés. Seulement il a fini par prendre pour modèle la conjugaison la plus nombreuse, et λῇς a été remplacé par λάεις comme λημί par λάω, λῶ.

De ce verbe λημί ou λάω « vouloir », vient le substantif λῆμα « volonté », qui est sorti de la langue ordinaire, mais qui est resté dans la langue poétique. Il est employé particulièrement pour marquer une résolution forte, un acte audacieux. « Arrière, profane », s'écrie le Chœur dans *Œdipe à Colone*, « si grande que soit ton audace ! » Ὅσον λῆμ' ἔχων ἀφίκου, ξένε.

D'où vient ce verbe λημί ou λάω? On a supposé, avec raison, qu'une consonne s'était perdue au commencement. Mais laquelle?

Je crois que cette consonne était un ϝ (comme qui dirait un *w* anglais) et que la forme complète était ϝλημί, ϝλῆμα.

Pour le dire tout de suite, je crois que nous avons ici la racine qui se trouve en latin sous la forme *vol* ou *vel*, et qui a donné *volo*, *velim*, *velle*. La métathèse de ϝελ en ϝλη est la même que celle de μεν en μνη, de γεν en γνη, de δεμ en δμη, etc. Λῆμα, pour ϝλῆμα, signifie donc « volonté, résolution ». Il a suffi de la disparition de l'articulation initiale pour rendre l'origine du mot incertaine. La même chose est arrivée, du reste, en latin, où le changement de *vol* en *vul* a suffi pour obscurcir l'origine de *vultus*, lequel, avant de signifier le visage, signifiait l'expression du visage, l'intention qu'on y peut lire. *Vultu alicujus regi* voulait dire « être à la merci de quelqu'un. »

On peut se demander d'où vient l'α. Je crois qu'il y a lieu de supposer un ancien substantif fém. sing. ϝλή ou ϝολή, signifiant « volonté, commandement, ordre »; il a donné ϝλάω comme βοή a donné βοάω.

J'ajoute en passant qu'il est possible que dans certains noms propres comme Λάμαχος il se cache, non le substantif λαός « peuple », comme on le suppose quelquefois, mais le verbe λάω « vouloir ».

On sait que le son du ϝ ou *w* n'a pas tout à fait disparu du grec : il se cache sous différentes formes. La plus ordinaire est le β. C'est la forme que nous avons précisément dans la racine βελ ou βολ « vouloir », qui a donné le verbe βόλομαι, βούλομαι. Chez Homère, on a les formes βόλεσθε, ἐβόλοντο, dont l'o s'est changé en ου comme dans νόσος νοῦσος. Quant à cette alternance de βελ et βολ, elle se retrouve dans le latin *volo* et *velle*.

Le sens propre de βουλή est « volonté ». C'est le sens que nous trouvons au commencement de l'*Iliade* : Διὸς δ' ἐτελείετο βουλή. On a de même chez Hésiode : Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.

La suppression de la syllabe *ve* ou *vo* s'explique par le fréquent emploi d'un verbe essentiel en toutes les langues. En effet si *nōlo*, *nōlumus* s'écrivait *non lo*, *non lumus*, on aurait en latin des formes toutes semblables à λῶ, λῶμες.

Je n'ai pas besoin de rappeler que le verbe *vel* ou *vol* se retrouve dans l'anglais *will* et dans l'allemand *wollen*. C'est donc bien une ancienne expression du vouloir que nous avons dans cette racine.

Nous savons, par l'exemple de ὀϐελός devenu en dorien ὀδελός, qu'un ϐ peut se changer en δ : il semble que ce soit surtout dans le voisinage d'un λ. C'est ce que tendrait à prouver aussi la forme δέλομαι, δήλομαι « vouloir » qui fait pendant à βόλομαι, βούλομαι. On trouve sur les Tables d'Héraclée αἴ κα δείληται, qui est le similaire de εἴ κεν βούληται. On a dans les scholies de Théocrite : δήλεται δωρικῶς ἀντὶ τοῦ βούλεται (1).

Je ne puis donc me ranger à l'opinion de Curtius qui croit pouvoir poser une racine *las*, ce qui lui permet de rapprocher l'allemand *lust* « plaisir » et le latin *lascivus* : ni la forme, ni le sens ne me paraissent en faveur de ce rapprochement. La même opinion est reproduite par Walde, dans son Dictionnaire.

Mais une question beaucoup plus délicate est de savoir s'il faut ranger ici le verbe θέλω ou ἐθέλω. La plupart des linguistes modernes, subitement revenus à une phonétique rigoureuse, déclarent ce rapprochement impossible. Sans vouloir me prononcer catégoriquement, je ferai observer qu'un verbe si ancien et d'un si fréquent usage a pu, selon les dialectes, selon les locutions où il était contenu, éprouver des transformations très diverses ; que déclarer impossible le changement du ϝ en θ, c'est émettre une opinion catégorique sur deux articulations que nous ne connaissons *de auditu* ni l'une ni l'autre. Les langues modernes nous offrent des exemples de changements non moins surprenants. Je ferai remarquer en outre l'identité des formes de la conjugaison : θελήσω, βουλήσομαι,

(1) Ahrens, *De dialecto dorica*, p. 151.

ainsi que la ressemblance des dérivés : θέλημα, βούλημα; θέλησις, βούλησις.

Quant aux différences de sens qu'on a trouvées ou cru trouver entre les deux verbes, elles n'ont rien qui puisse empêcher la parenté d'origine : ce sont différences que l'usage introduit toujours et qui se produisent naturellement entre synonymes.

Je m'en rapporterai là-dessus à M. Dufour.

Michel Bréal.

SUR LES SENTENCES DE MÉNANDRE

« Ὑπὲρ γὰρ ἑνὸς ἀλγῶν ἅπαντας νουθετῶ. »

(Ménandre, fragm. 404 Kock, v. 9).

Les seuls passages de Ménandre qui fussent connus il y a une dizaine d'années se répartissaient en deux groupes d'origine différente : d'une part, des recueils comprenant plusieurs séries de « sentences monostichiques » rangées par ordre alphabétique (1) et destinées à être apprises par cœur dans les écoles ; d'autre part, un assez grand nombre de fragments de longueur très variable, provenant presque tous de compilations faites par les critiques, les érudits ou les grammairiens de l'âge alexandrin ou de l'époque impériale. Les plus importantes de ces citations se composent d'une tirade, rarement d'un monologue, quelquefois d'un tronçon de dialogue (2) ; mais de tout le théâtre de Ménandre, pas une scène ne subsistait dans son ensemble. On sait comment, depuis 1898, cette lacune a été comblée par une troisième et très importante source de docu-

(1) Cela n'est exact que si l'on considère uniquement la première lettre de chaque sentence ; les vers qui commencent par la même lettre se succèdent sans aucun ordre. Presque toutes les sentences sont monostichiques, les auteurs de recueils n'ayant admis de distiques que lorsque les deux vers commençaient par la même lettre (*Monostiches*, v. 46 sq., 304 sq., 638 sq.).

(2) Tirades : fr. 531 Kock (18 vers), 128 (16 v.), 518 (16 v.) ; — monologues : fr. 223 (19 v.), 402 (16 v.) ; — dialogues : fr. 325 (16 v.), 530 (23 v., très mutilé), etc. Ce dernier fragment, le seul qui dépasse 20 vers, provient en grande partie (v. 1-17) d'un manuscrit du IVe siècle ; quant aux citations, la plus longue est celle de Stobée (106, 8) qui constitue le fr. 223.

ments, les papyrus égyptiens. Les publications de MM. Nicole, Grenfell et Hunt nous ont révélé des fragments assez considérables du *Laboureur* (1), du *Parasite* (2), de la *Belle aux Boucles coupées* (3). Puis d'autres passages, moins étendus, ont été étudiés et identifiés avec soin par M. Kretschmar, dont la thèse est une véritable édition critique des dix-huit fragments de Ménandre retrouvés depuis vingt ans (4).

Les découvertes continuèrent à se succéder rapidement : en 1906, M. Pierre Jouguet publiait les fragments qu'il avait découverts à Ghoran (5) ; puis, peu de mois après, paraissaient les célèbres « fragments Lefebvre » (6), qui portaient à près de deux mille le nombre des vers de Ménandre provenant de manuscrits originaux. A la lecture des quatre pièces ainsi restaurées, et grâce aux travaux — déjà très abondants — des philologues et des critiques, la physionomie du poète et les caractères essentiels de son art nous apparaissent assez distincts pour qu'un de ses plus récents commentateurs ait cru pouvoir proclamer la Résurrection de Ménandre (7).

(1) J. Nicole, *Le Laboureur de Ménandre*, fr. inédits sur papyrus d'Égypte, Genève, 1898 ; — Grenfell et Hunt, *Menanders Georgos*, a revised text..., Oxford, 1898. Cette découverte a porté de 25 à 108 le nombre des vers qui nous restent de cette pièce.

(2) Κόλαξ. Cf. Grenfell et Hunt, *The Oxyrynchus papyri*, n° 409, part III (Londres, 1903), p. 17-26. Ce fragment comprend 101 vers, dont cinq nous étaient déjà connus (v. 42-44 = fr. 294 ; — v. 49-50 = fr. 731).

(3) J'adopte cette traduction, devenue classique, du titre Περικειρομένη. — Cf. Grenfell et Hunt, *op. cit.*, n° 211, pars II (Londres, 1899). Le fragment comprend 51 vers, constituant le dénouement de la pièce.

(4) A. Kretschmar, *De Menandri reliquiis nuper repertis*, diss. Leipzig, 1906. Cet ouvrage comprend tous les fragments découverts depuis la publication du livre de Kock (*Com. att. fragmenta*, t. III, Leipzig, 1888) jusqu'en 1905.

(5) *BCH*, 1906, p. 103-149 : *Papyrus de Ghoran*, *Fragments de comédies*, I et II. Ce dernier ne compte pas moins de 178 vers. On ne sait à quelle pièce il appartient ; mais la comparaison des v. 128-134 avec Plaute, *les Bacchis*, v. 540-543 et 546-548, m'a fait supposer que ce pourrait être la *Double Fourberie* (Δὶς ἐξαπατῶν), d'où la comédie de Plaute est imitée (cf. Ritschl, *Parerg.*, 405 ; — Fritsch, *Advers.*, I, 10, 11, — cités par Kock, qui rapproche aussi Ménandre, fr. 125 : « Ὃν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος », et Plaute, *op. cit.*, v. 816-817 : *Quem di diligunt, Adulescens moritur*).

(6) G. Lefebvre, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre*, Le Caire, 1907.

(7) Tel est le titre d'un article de M. Ph.-E. Legrand, *Revue de Paris*, XV, 20

Parmi les diverses questions auxquelles la lecture de passages suivis des comédies de Ménandre permet de donner une solution plus précise, le fameux problème des sentences mérite de figurer au premier rang, en raison même de l'obscurité qui l'a enveloppé jusqu'à présent. Sans parler des *Monostiches*, dont l'authenticité est très souvent douteuse et l'exactitude contestable, les trois quarts des anciens fragments sont constitués par des maximes, des réflexions morales ou sociales, des discussions et de petites dissertations philosophiques : comment ces développements généraux pouvaient-ils être introduits dans une scène comique ? Quelle en était au juste la portée, et jusqu'à quel point représentaient-ils la pensée personnelle de l'auteur? Leur proportion dans l'ensemble d'une œuvre était-elle assez importante pour influer sur l'allure du dialogue et sur le caractère du théâtre de Ménandre? Toutes ces questions ne pouvaient être résolues que si l'on parvenait à replacer ces passages dans leur cadre. C'est ce que la possession des nouveaux fragments permet de faire quelquefois, en rendant possible l'examen de leur rapport avec le contexte, en montrant notamment leur raison d'être et leur place dans la conduite d'une scène. Cette étude est des plus fécondes, malgré le nombre encore restreint des œuvres restaurées : d'abord, les

(14 oct. 1908), p. 737-768. Parmi les nombreuses études publiées sur ces fragments en 1907 et 1908, je signalerai seulement : M. Croiset, *Nouveaux fragments de Ménandre* (commentaire et traduction), *Journal des Savants*, octobre et décembre 1907, p. 513-535 et 633-657; — H. Weil, *Remarques sur les nouveaux fragments de Ménandre*, *ibid.*, février 1908, p. 80-84; — M. Croiset, *Ménandre : L'Arbitrage* (texte annoté et traduction), *Rev. Ét. Gr.*, t. XXI (1908), p. 233-325, et tirage à part. Pour le reste de la bibliographie, je renvoie au travail de M. Croiset, *Revue*, p. 237-238, tir. à part, p. 5-6. Un grand nombre de notes critiques ont en outre été publiées par diverses revues, au cours de ces deux années. Enfin A. Körte a publié deux nouveaux fragments de la Περικειρομένη (*Ber. der K. Sächs. Ges. der Wiss.*, Leipzig, 1908, p. 145 sq.), qui ont été étudiés ensuite par C. Robert (*Hermes*, 1909, p. 260-263); ils n'apportent aucun élément nouveau à l'étude que j'ai entreprise, non plus que les derniers fragments (24 vers) signalés par Grenfell et Hunt (*Ox. pap.*, n° 855, vol. VI, p. 150), étudiés après eux par Fr. Leo (*Hermes*, 1909, p. 143 sq.), et attribués par A. Körte (*id.*, *ibid.*, p. 303-313) à la *Périnthienne*. J'ai connu trop tard pour pouvoir en faire usage l'édition complète des *Menandrea* publiée par A. Körte dans la collection Teubner (1910).

anciens fragments s'en trouvent souvent éclairés d'un jour tout nouveau, et des rapprochements précis nous font discerner de nombreux éléments d'explication qui nous échappaient encore ; puis, la comparaison de Ménandre avec Plaute ou Térence, fondée sur une base plus solide, permet d'arriver, en raisonnant par analogie, à des conclusions d'une sûreté plus grande ; enfin, certaines influences, notamment celles d'Euripide et d'Épicure, se manifestent parfois avec assez d'évidence pour contribuer à expliquer le tour d'esprit sentencieux de Ménandre.

Les résultats sont frappants surtout dans les cas — malheureusement assez rares — où quelques citations des anciens se sont retrouvées dans des passages nouvellement découverts (1). C'est ce que M. Legrand a déjà fait remarquer à propos de deux fragments de l'*Arbitrage* (2). J'aurai à revenir sur le second, qui est d'une portée assez spéciale ; voici le premier, isolé du contexte, tel qu'Orion nous l'avait transmis : « Ne nous méprise pas, au nom des dieux ; vois-tu, en toute occasion, il faut que la justice l'emporte partout. Celui qui se trouve là par hasard doit prendre à cœur de l'y aider. C'est l'intérêt commun [de tous les hommes] (3). » Le premier vers nous faisait déjà soupçonner la valeur exhortative de la sentence ; nous en connaissons maintenant la destination exacte : c'est le charbonnier Syriscos qui supplie Smicrinès d'accepter le rôle d'arbitre, que Daos et lui ont décidé d'offrir au « premier venu » (4). Au

(1) Une vingtaine de fragments ont pu être identifiés ainsi ; les suivants contiennent des sentences :

Fr. 928 Kock = *Laboureur*, v. 79-81 ;
» 294 » = *Parasite*, v. 42-44 ;
» 731 » = *id.* v. 49-50 ;
» 173 » = *Arbitrage*, v. 15-18 van Leeuwen (45-48 Croiset) ;
» 174 » = *id.* v. 486-488 v. L. (537-539 Cr.) ;
» 762 » = *id.* v. 498 (549) ;
» adesp. 488 = *id.* v. 116 (146).

Deux autres contiennent des allusions à des proverbes courants : fr. 733 = *Arb.*, v. 35-36 (65-66) ; — 920 = *id.*, v. 223 (253).

(2) Fr. 173 et 174. Cf. *Rev. Ét. Anc.*, 1908, I, p. 21-23.

(3) Cf. Orion, *Antholog.*, 6, 4. Le mot πάντων (début du v. 19) ne figure pas dans la citation d'Orion.

(4) Πᾶς ἱκανός [*Arb.*, v. 4 (34)].

cours du procès qui se plaide ensuite dans ce tribunal improvisé en pleine rue, Syriscos use encore, pour décider l'arbitre à lui faire livrer les γνωρίσματα de l'enfant trouvé, de plusieurs sentences d'une portée non moins générale : « Part à deux dans la trouvaille, dis-tu. Non, non; point de trouvaille, lorsqu'il s'agit d'un être humain qui serait lésé ; ce n'est point une trouvaille, cela; c'est un vol. » — « La vie de tous les hommes est exposée naturellement à bien des risques : il faut la préserver par la prévoyance, en s'en ménageant les moyens longtemps d'avance (1). » Toutes ces maximes sont des arguments destinés à entraîner la conviction du juge. Le procédé est habituel à tous les plaideurs et à tous les avocats; un auteur qui se piquait de réalisme devait naturellement en user dans une scène de ce genre, image fidèle d'incidents ordinaires dans la vie d'un Athénien. C'est un lieu commun fréquent dans les discours de tous les orateurs attiques que l'éloge de la vertu, de la justice ou de la modération ; or ces thèmes ont été plus d'une fois développés par Ménandre (2); l'*Arbitrage* nous montre comment ils pouvaient être introduits dans une scène de comédie.

Il n'était pas nécessaire pour cela que le dialogue revêtît l'aspect d'un plaidoyer en forme. Ce genre de développement était assez conforme au goût des Athéniens pour que, chez leurs auteurs dramatiques, une discussion tant soit peu serrée s'inspirât volontiers des procédés en usage sur l'agora. L'exemple le plus caractéristique est celui de Mélanippe « la philosophe » plaidant en faveur de ses enfants illégitimes : la discussion du fait est aussi rigoureuse que l'argumentation de droit (3); et le discours comportait l'éloge général de la justice qui est un des lieux communs les plus chers aux orateurs grecs (4). Dans les

(1) *Arb.*, v. 100 (130) sq., 126 (156) sq. (traduction M. Croiset).

(2) Cf. fr. 281-282, 481 (contre l'insolence des riches), 533 (contre l'orgueil nobiliaire), 542 (contre l'injustice), 472 (éloge de la vertu), etc.

(3) Euripide, *Mél. phil.*, fr. 489 Nauck (l'origine des enfants qu'on prétend nés d'une vache ne peut être vérifiée), 488 (la nature ne produit pas de monstres).

(4) Fr. 496 : Δικαιοσύνας τὸ χρύσεον πρόσωπον... (la suite manque).

deux pièces dont elle était l'héroïne, Mélanippe gardait jusqu'au bout son caractère chicanier ; elle disputait pied à pied le terrain à ses adversaires, à coup d'arguments précis, étayés le plus souvent sur des sentences générales : « Les femmes sont presque toujours calomniées ; pourtant toutes ne sont pas mauvaises ; souvent même elles valent mieux que les hommes... (1). Les hommes sont injustes, mais ils n'échapperont pas à la justice divine... (2). La légitimité de la naissance n'est rien, au prix de la noblesse des sentiments... (3). » Le procédé est constant chez Euripide : la contestation d'Étéocle et de Polynice dans les *Phéniciennes* est un véritable procès, qui se plaide devant Jocaste, et où les orateurs ne manquent pas de faire appel aux mêmes aphorismes, aux mêmes lieux communs sur la justice et la vérité (4). Il n'est pas douteux que Ménandre n'ait suivi cette mode. Nous en trouvons encore des vestiges dans le théâtre latin : c'est en invoquant des sentences générales que répond le Tyndare des *Captifs,* accusé d'avoir favorisé la fuite de son maître : « Un esclave sans reproche est hardi dans sa défense. — Qui périt pour la vertu ne meurt pas (5). » On ne saurait hésiter sur l'origine de ces artifices de rhétorique.

L'influence de l'art de la parole était d'ailleurs assez puissante pour qu'en dehors même de ces développements oratoires le discours fût souvent encore considéré comme le « sanctuaire de la persuasion (6) ». Ainsi Ménandre a plus d'une fois traité ce thème classique — cher, entre autres, à Théognis (7) — que la

(1) Fr. 496, 497, 501. Ces sentences servaient sans doute de répliques à des maximes misogynes, telles que celles des fr. 499-500 (cf. *infra*, p. 13).

(2) Fr. 508-509.

(3) Fr. 514 (dont la raison d'être est peut-être donnée par le fr. 515, qui contient l'éloge d'un esclave). Ces deux pièces d'Euripide contiennent en outre diverses sentences sur le rôle et l'éducation des jeunes gens (fr. 502, 511-513), sur le mariage (fr. 503-505), sur l'inégalité des conditions (fr. 506). Les discussions abstraites devaient y être nombreuses.

(4) *Phén.*, v. 452 sq., 496 sq. Cf. encore les controverses entre Oreste et Tyndare (*Or.*, v. 491-679), entre Hélène et Ménélas (*Troy.*, v. 860-965). Voir à ce sujet P. Masqueray, *Euripide et ses idées*, p. 79-90.

(5) Plaute, *Captifs*, v. 665 sq., 690.

(6) « ...Πειθοῦς ἱερὸν... λόγος. » (Euripide, fr. 170).

(7) Théognis, v. 173-178, 267-270, 351 sq., 383-392, 949 sqq., etc.

pauvreté nous enlève toute notre considération, toute notre assurance, et que le monde donne toujours tort au pauvre en désaccord avec un homme plus fortuné que lui. C'est de ce dernier argument qu'usait l'Invalide de Lysias, pour démontrer qu'il ne saurait, dans sa situation, être brutal et querelleur (1). Cette idée se retrouve exprimée, notamment, dans deux passages du *Laboureur :* « Il faut être riche, ou vivre sans que de nombreux témoins puissent voir notre infortune. — Le pauvre, Gorgias, est exposé au mépris ; même lorsqu'il dit la vérité, on croit ses paroles intéressées ; si vous êtes mal vêtu, on vous prendra pour un sycophante, même si c'est vous qui avez été lésé (2). » Comme chez Lysias, ces sentences sont des arguments destinés à convaincre un interlocuteur. Les récentes découvertes ont, en effet, permis de préciser l'usage qu'en faisait Ménandre : la première a pour but d'obtenir le consentement de Myrrhinè au mariage de sa fille avec un paysan aisé ; la seconde est une exhortation destinée à empêcher un homme du peuple, le jeune Gorgias, de demander satisfaction au riche séducteur de sa sœur. Au cours de cette dernière conversation entre Gorgias et son patron Cléainétos, une autre sentence se rencontre encore : « L'homme le plus fort, Gorgias, est celui qui sait le mieux se contenir quand on lui fait tort (3). » L'introduction de cette maxime s'explique toujours de la même manière : c'est le vieux campagnard qui continue à exhorter au calme son jeune ouvrier trop bouillant.

Ce lieu commun sur la pauvreté se retrouve dans deux fragments des *Adelphes :* « On n'avoue pas volontiers une parenté avec un homme qui a besoin du secours d'autrui. — Le pauvre est toujours timide et croit que tout le monde le méprise (4). » En raisonnant par analogie, nous pourrions déjà supposer que

(1) Lysias, XXIV, 16-17 : « Οὐ γὰρ τοὺς πεινομένους καὶ λίαν ἀπόρως διακειμένους ὑβρίζειν εἰκός, κτλ. »

(2) Ménandre, fr. 928 (= *Lab.*, v. 79-81), 93.

(3) Fr. 95, v. 1-2. Sur la place occupée dans la pièce par ces fragments, cf. Dziatzko, *Rhein. Mus.*, LIV (1899), p. 407-525, — LV (1900), p. 104-111.

(4) Fr. 4 et 6.

ces sentences sont explicables par les mêmes raisons que dans le *Laboureur;* mais une comparaison plus précise peut se faire avec Térence, qui a traduit presque littéralement le second passage, et conservé le premier sous une forme moins générale (1); s'il peut y avoir quelque différence de détail dans l'emploi des mêmes maximes chez les deux poètes, il est incontestable qu'elles constituent, dans l'un et l'autre cas, une argumentation en faveur de pauvres gens (2).

Certaines de ces sentences, qui nous surprendraient, isolées, par la gravité de leur ton, peuvent être des répliques très vives, quand elles servent de réponse à une objection formulée brusquement. Dans le *Parasite*, un pédagogue met son τρόφιμος en garde contre les menées de flatteurs qui n'ont, en réalité, d'autre but que de nous faire du tort : « Mais s'ils ne peuvent y arriver? — *Tout le monde est capable de mal faire* (3). » L'expression deviendrait plus frappante encore si la sentence répliquait à une autre sentence invoquée par l'interlocuteur; le fait devait être assez fréquent chez Ménandre; sans quoi on ne s'expliquerait pas que les pensées contradictoires se rencontrent chez lui en si grand nombre (4). Les scènes entièrement conservées

(1) Térence, *Adelphes*, v. 607-609 (Hégion félicite Micion de ne pas mépriser Sostrata) :

Omnes quibus res sunt minus secundae, magis sunt nescio quo modo
Suspiciosi : ad contumeliam omnia accipiunt magis :
Propter suam impotentiam se semper credunt ludier;

— v. 354 (Géta exhorte Sostrata à solliciter l'appui d'Hégion) :

Nam hercle alius nemo respicit nos.

(2) Ce thème est très souvent développé par Ménandre (cf. fr. 404, 405, 497, 597, 810). Kretschmar (p. 52) en explique la fréquence par la situation précaire des Athéniens à cette époque (cf. Diodore, XX, 46, 4, etc.). — Cf. encore Plaute, la *Marmite*, v. 184, 247 sq. :

Non temerarium'st, ubi dives blande appellat pauperem.
... Si opulentus it petitum pauperis gratiam,
Pauper metuit congrediri; per metum male rem gerit.

C'est en ces termes qu'Euclion justifie sa défiance à l'égard de Mégadore, et que Mégadore excuse cette même défiance.

(3) *Parasite*, v. 67 : Πᾶς δύναται κακῶς ποιεῖν.

(4) Fr. 379 (les dieux protègent toujours les gens de bien) et 386 (les dieux mêmes sont parfois injustes), — 603 (quelle joie c'est pour un père d'avoir un bon

ne nous présentent malheureusement aucun exemple de cette disposition ; mais quelques-uns de ces passages, figurant dans la même pièce, suffisent à montrer que Ménandre aimait, comme Euripide (1), à soutenir les opinions les plus opposées en instituant entre deux adversaires une sorte de joute oratoire, et à laisser le spectateur trancher lui-même le débat en faveur du plus convaincant (2).

Au lieu de servir d'argument dans une discussion, la sentence peut encore être destinée soit à justifier un précepte donné (3), soit à former le point de départ ou la conclusion d'une tirade, qui contient elle-même une exhortation ou la démonstration d'une vérité morale (4). Ces tirades se composent parfois d'un récit de faits particuliers (5), plus souvent d'une analyse psychologique (6) ou d'un raisonnement en forme (7). Un exemple frappant de ce dernier genre nous est offert par un

fils ! et 656 (plus on a d'enfants, plus on est malheureux ; — cf. fr. 649). Après avoir déploré les inconvénients de la pauvreté, il l'appelle « le plus léger des maux » (fr. 282 ; — cf. fr. 83, 128, 160, 281, 301-302, 537, 588, etc.).

(1) Par exemple dans la controverse déjà citée de *Mélanippe* sur les femmes : les opinions les plus opposées sont soutenues par le personnage misogyne et son interlocutrice. — Dans les *Monostiches*, on trouve les mêmes contradictions (v. 99 et 100 : Une honnête femme est le gouvernail de la maison ; — Une femme est, par sa nature, incapable de gouverner ; etc.). Mais on ne peut faire état de textes dont l'authenticité est aussi douteuse.

(2) *Plokion*, fr. 402-403 (contre les mariages riches) et 404-406 (thèse opposée) ; — l'*Enfant supposé*, fr. 481 (éloge de la sagesse) et 482-483 (son impuissance contre le hasard) ; etc.

(3) Fr. 693 : « Garde tes bienfaits pour les absents ; *car on n'aime pas à être obligé en face.* » Cf. fr. 301, 571, 677, etc. Ailleurs, c'est le bien fondé de la sentence qui est démontré par les réflexions qui suivent : cf. fr. 555 (démonstration de cette proposition émise au début de la tirade : « Il est pénible de vivre longtemps »), etc.

(4) Fr. 68, v. 3 (le travail nous donne une aisance assurée), 472, v. 1-2 (éloge de la probité) et 8-9 (la parole est dangereuse, quand elle n'est pas sincère), 540, v. 2-3 (chacun porte en soi-même sa propre perte), 541, v. 7-8 (sur l'Occasion), etc.

(5) Fr. 402 (un vieillard se plaint de la jalousie de sa femme, vieille, laide, riche et acariâtre), etc.

(6) Fr. 249 (portrait d'un sage), 481 (sur les inconvénients de la richesse), 518 (contre les mœurs des cuisiniers), 530 (sur un malade imaginaire), etc.

(7) Fr. 235 (sur l'amour), 509 (contre les amours séniles), 531 (sur l'impossibilité du bonheur parfait), etc.

fragment du *Bourru* (Δύσκολος), où les remontrances respectueuses d'un jeune homme à son père avare ont manifestement la même portée exhortative que les aphorismes plus brefs cités jusqu'ici : « Tu me rebats les oreilles de ton argent, qui est une chose bien instable ; si tu es certain que tu l'auras toujours, garde-le, n'en donne à personne, restes-en le maître ; mais si tes biens appartiennent à la Fortune, et non à toi, pourquoi, mon père, refuser d'en faire profiter les autres ? Elle peut, dans son inconstance, te les reprendre pour en faire don à un autre moins digne. Voilà pourquoi je t'engage, mon père, à en user généreusement, tant que que tu les possèdes, à secourir ton prochain, à enrichir de ton argent le plus de gens que tu pourras. C'est ce bien-là qui est impérissable : si un jour tu es en butte aux coups du sort, tu récolteras ce que tu auras semé. *Une amitié qu'on proclame est bien préférable à un trésor qu'on enfouit pour le cacher* (1). »

Les nouveaux fragments nous renseignent peu sur la place qu'occupaient ces tirades morales dans le cours d'une scène : à part le monologue de Charisios — sur lequel nous aurons à revenir (2) — les récentes découvertes ne nous fournissent à cet égard qu'un seul document important, la diatribe contre les flatteurs qui figure dans le *Parasite* ; l'intention didactique est ici incontestable, puisqu'on est en présence de conseils donnés par un pédagogue à son jeune maître pour le tenir en garde contre ces malfaiteurs, capables, par leurs paroles spécieuses, de conduire à leur perte aussi bien une démocratie qu'un souverain absolu (3). En revanche, la comédie latine — chez Plaute du moins — abonde en longs développements généraux (4) ; mais ici, le peu que nous savons de Ménandre

(1) Fr. 218.

(2) *Arb.*, v. 429-443 (478-492).

(3) *Parasite*, v. 54-63.

(4) Le théâtre de Térence n'en présente que quatre exemples notables : *Adelphes*, v. 26-80 (exposé du système pédagogique de Micion), — *Phormion*, v. 240-246 (nécessité de se tenir prêt à tout événement) et 338-345 (théorie du parasitisme), — *Eunuque*, v. 232-264 (monologue de Gnathon). Ces deux derniers passages s'inspirent du *Parasite* de Ménandre, v. 42-53, et font contraste avec le point de vue opposé développé dans les vers suivants par le pédagogue. Cf.

nous révèle une différence sensible entre son théâtre et celui de son émule : pour analyser et développer à leur aise, sans craindre de lasser la patience d'un interlocuteur, leurs théories sur l'amour et les femmes (1), sur la condition et les devoirs des esclaves (2), sur l'instabilité de la nature humaine (3) ou la corruption des mœurs actuelles (4), les personnages de Plaute attendent volontiers d'être seuls sur la scène; chez lui, le monologue sert parfois à peindre les irrésolutions d'un esprit inquiet, mais plus souvent à étaler le bavardage d'un discoureur prétentieux qui se croit philosophe. Ménandre use plus rarement de ce procédé; ses tirades morales font presque toujours partie d'un dialogue, comme suffirait à le prouver la présence très fréquente d'un vocatif (5). Mais une discussion, même dans une comédie, peut comporter une dialectique serrée et une conclusion générale ; le théâtre de Molière nous offre des exemples assez nombreux de développements abstraits, de considérations morales ou sociales, qui occupent parfois toute une scène, sans que l'action en soit ralentie ou que le dialogue y perde de sa vivacité; pourquoi, chez Ménandre, l'introduction de passages analogues serait-elle

également le monologue d'Ergasilus dans les *Captifs* de Plaute (I, 1, en particulier v. 75-90).

(1) *Brutal*, v. 449-456 Gœtz et Schœll (sur la malice des femmes), 210-255 (sur la cupidité des courtisanes); — l'*Homme aux trois deniers*, v. 237-255 (contre les amours dispendieuses); cf. *Marchand*, v. 18-33 (développement compris dans un monologue de 110 vers), etc.

(2) *Amphitryon*, v. 166-175 (inconvénients de la servitude chez les grands); — *Marmite*, v. 587-607; — *Ménechmes*, v. 966-989; — *Pseudolus*, v. 1103-1110. Ce dernier passage est particulièrement remarquable à cet égard : à propos d'un fait insignifiant (une commission donnée par son maître), Harpax énonce sous la forme d'une sorte de code les devoirs d'un bon esclave.

(3) *Revenant*, v. 85-132.

(4) *L'Homme aux trois deniers*, v. 984-1010; — *Brutal*, v. 484-496, etc.

(5) Cf. fr. 128, v. 6 et 10, et 554, v. 3 (πάτερ), — 325, v. 5 (Σίμυλε), — 481, v. 2 (Παρμένων), — 531, v. 1 et 16 (τρόφιμε, plus vraisemblable que Τρόφιμε), — 540, v. 1 (μειράκιον), — 542, v. 7 (Δέρκιππε καὶ Μνήσιππε). Le même tour montre la portée exhortative de sentences plus courtes; cf. fr. 155, 245, 247, 284, 407, 649, 849, etc. — Plaute en présente aussi quelques exemples, quoiqu'en moins grand nombre que les monologues : les v. 1235-1241 du *Cordage* sont un véritable sermon fait par Daemones à Gripus sur les inconvénients du bien mal acquis.

moins explicable ou plus choquante? Certaines tirades d'Alceste rappellent d'assez près celle de Craton dans la *Prophétesse* (1); plusieurs fragments de Ménandre flétrissent le mensonge et l'hypocrisie, tout comme les répliques où Cléante, dans sa discussion avec Orgon, blâme l'étalage d'une fausse vertu (2). Si nous écoutons volontiers de longues controverses comme celle de Béralde et d'Argan, pourquoi s'étonner que le public d'Athènes ait supporté sans impatience les discussions de Simulos et de son confident dans l'*Ennemi de sa femme* et des deux vieillards dans *Plokion* (3)? Si de telles scènes n'ont rien de bouffon, il ne s'ensuit pas qu'elles soient déplacées dans une comédie.

*
* *

Au cours même d'une conversation sur un sujet moins général, il arrive souvent qu'une sentence soit invoquée pour expliquer ou pour justifier soit l'opinion, soit la conduite d'un personnage; tantôt elle montre dans un fait particulier l'application de tel principe universel, tantôt elle formule un jugement sur les événements qui se déroulent sous nos yeux. Dans la vie courante, nous faisons tous un usage constant de ce genre d'aphorismes; pourvu que nous évitions de donner à nos paroles

(1) Fr. 223 : « Si un des dieux venait me dire : Écoute, Craton, quand tu seras mort, tu renaîtras. Ce que tu voudras être alors, tu le seras;... à toi de choisir ce que tu veux. — Tout au monde, m'écrierais-je aussitôt, tout plutôt que d'être homme!... Si un homme est bon, bien né, cela ne lui sert à rien dans le siècle où nous vivons : c'est le parasite qui tient le haut du pavé ; puis vient le délateur, et en troisième lieu le méchant. »

(2) Ménandre, fr. 487 (éloge de la sincérité). 378 (contre les menteurs), et surtout 1091 (contesté par Kock) :

Αἰσχρόν γ' ὅταν τις ἐπὶ γλώσσῃ φυεὶς
γλώσσῃ ματαίους ἐξακοντίζῃ λόγους.

(3) Ménandre, fr. 325 sq. (du Μισογύνης), 402-403 (de Πλόκιον). Certaines répliques, dans la scène du *Malade Imaginaire* à laquelle je fais allusion (III, 3), ressembleraient aussi peu que possible, si on les isolait, à des fragments de dialogue comique; par exemple la phrase suivante : « Les ressorts de notre machine sont des mystères, jusques ici, où les hommes ne voient goutte ; et la nature nous a mis au-devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose. » Mais elles conviennent au ton plus relevé qu'une conversation sérieuse affecte spontanément.

un tour trop didactique, ils ne trancheront pas du tout sur le ton de l'entretien le plus familier. Leur emploi est donc très naturel chez tout poète dramatique qui se pique de réalisme; ils ne nous choqueront que si, en les isolant, on nous les fait apparaître comme les enseignements dogmatiques d'un moraliste, au lieu de nous les présenter comme une généralisation spontanée et désintéressée. Or c'est là l'usage que les auteurs comiques font la plupart du temps des sentences générales : on pourrait composer un traité complet de morale pratique avec des extraits de Plaute et de Térence; mais ce recueil ne donnerait aucune idée ni de leur tempérament littéraire, ni même de la vraie portée des phrases ainsi détachées. On connaissait depuis longtemps un passage du *Héros*, relatif à la toute-puissance de la passion : « Il n'y a rien, maîtresse, de plus fort que l'amour, pas même Zeus, qui règne sur les dieux du ciel, car il en subit, lui aussi, la domination absolue (1). » Bien que ces vers ne figurent pas dans la scène retrouvée par M. Lefebvre, cette découverte nous en fait comprendre la raison d'être : c'est l'esclave Daos qui, amoureux de Plangon, s'accuse à tort d'être le séducteur de la jeune fille, et cherche cette excuse à son crime imaginaire. C'est en termes analogues que Valère essaye de se justifier auprès d'Harpagon : «... Qui t'a porté à cette action?... — Un dieu qui porte les excuses de tout ce qu'il fait faire : l'Amour (2). » La réplique est amenée si naturellement que ce ton plus sérieux ne produit aucune disparate dans une des scènes les plus bouffonnes que Molière ait écrites.

Quelques autres exemples assez frappants nous sont offerts par les pièces nouvellement reconstituées : « Quelle affaire, s'écrie Syriscos dans l'*Arbitrage*, que de sauver la propriété d'un orphelin! Le premier qui s'approche ne songe qu'à s'en emparer (3). » Cette exclamation exprime très naturellement l'impatience du bon charbonnier tombant de Charybde en Scylla,

(1) Fr. 209.
(2) Molière, *l'Avare*, V, 3.
(3) *Arb.*, v. 180-181 (210-211).

et n'échappant aux revendications de Daos que pour subir les réclamations d'Onésimos; tout au plus peut-on supposer que ce ton un peu emphatique trahit la fierté inspirée par une première victoire, comme dans la pensée par laquelle le même Syriscos conclut tout cet épisode : « La plaidoirie, aujourd'hui, c'est le salut (1). » C'est un encouragement qu'il s'adresse, en se félicitant de son double succès, et une ligne de conduite qu'il se trace pour l'avenir. Dans la *Belle aux Boucles coupées*, Pataikos, à qui son âge et son expérience accordent le droit d'être un peu sentencieux, donne volontiers un tour abstrait à sa pensée, pour justifier les conseils qu'il adresse aux jeunes gens : « Il ne faut pas se venger d'une injure. — Il ne faut pas rire de la douleur. » Dans le premier cas, il exhorte Polémon furieux à l'indulgence envers Glycéra, que ce dernier croit coupable; dans le second, il engage Glycéra à pardonner à Polémon repentant (2). Dans la *Samienne*, c'est à lui-même que Déméas adresse des remontrances : pour se contraindre à excuser la faute qu'il attribue à Moschion, il lui cherche des circonstances atténuantes : « Le vin et la jeunesse font commettre bien des mauvaises actions (3). » La forme de la phrase

(1) *Ibid.*, v. 201 (231). — C'est probablement de la même manière qu'étaient introduits les fr. 176 et 566. Ce dernier, où un personnage montre à Pamphilé la peine qu'éprouve une femme mariée à soutenir la lutte contre une courtisane, pourrait bien avoir été mis dans la bouche de Smicrinès, engageant sa fille à quitter Charisios et à se retirer chez lui. L'autre est, suivant M. Croiset, adressé par Chairestratos à Charisios, lequel est fort ennuyé d'avoir appris d'Habrotonon qu'il est le père de l'enfant trouvé : « Ce qu'il y a de plus humiliant pour un homme libre, c'est de prêter à rire; quant à souffrir, c'est le propre de l'humanité. » (v. 416 Croiset). Il y aurait là à la fois une consolation et une exhortation à tenir le mal secret. Ces deux sentences seraient alors des arguments, comme celles que j'ai citées plus haut (v. 15 sq., 100 sq., 126 sq.).

(2) V. 239 sq., 301. Cf. la conclusion du prologue prononcé par l'Ἄγνοια (v. 49-50) : « A la fin j'arrangerai tout; *car* une divinité peut changer en bien le mal qu'elle a fait. » Dans le fr. 391 (sur les bienfaits de l'amitié), c'est peut-être Polémon qui témoigne sa reconnaissance à Pataikos, grâce auquel il s'est réconcilié avec Glycéra.

(3) *Sam.*, v. 125 sq. : «..... Πολλὰ δ' ἔργ' ἐργάζεται
καὶ δεινὰ ἄκρατος καὶ νεότης... »

Le texte est mal établi; j'adopte la leçon de Van Leeuwen. La fin de la phrase (v. 126-127) est encore plus incertaine.

en généralise la portée; mais le poète n'a nullement l'intention d'exposer une théorie; c'est à peine si la pensée dépasse les faits particuliers à l'occasion desquels elle est émise. Parfois même, le tour impersonnel n'est qu'une façon de voiler ou au moins d'atténuer une allusion directe; dans le papyrus de Ghoran, une diatribe contre les faux amis est ainsi amenée : « Par Athéna, j'ai toujours trouvé plus hardis ceux qui peuvent regarder leurs amis en face, quand ils les ont offensés, que ceux qui combattent leurs ennemis. Pour ceux-ci du moins, ils partagent les mêmes dangers que leurs adversaires, et des deux côtés, c'est une lutte de courage. Mais comment leur conscience permet aux autres d'avoir tant d'audace, voilà ce qui m'a toujours étonné (1). » La portée particulière de cette tirade nous échapperait, si nous ne savions, par les vers qui précèdent et qui suivent, à quoi elle fait allusion : c'est Phaidimos, qui, séparé de sa maîtresse par son père, a chargé son ami Chairestratos d'une mission délicate, et lui reproche un échec qu'il croit prémédité. C'est d'une manière identique que Plaute introduit dans les *Bacchis* le développement de la même idée (2) : « As-tu éprouvé quelque chagrin à ton arrivée? — Oui, un très vif. — D'où provient-il? — D'un homme que jusqu'ici j'ai cru mon ami. — Bien des gens vivent ainsi : vous les croyez vos amis, et vous découvrez qu'ils sont faux, menteurs, incapables de vous obliger, sans parole..... — Certes, tu connais bien leur caractère; mais voici le plus grave : c'est leur mauvaise nature qui leur inspire le mal qu'ils font; ils ne sont les amis de personne, et considèrent eux-mêmes tous les autres comme leurs ennemis... (3) » Le reproche que Mnésiloque adresse ainsi à Pistoclère se précisera ensuite (4); la forme générale n'était qu'une

(1) *Pap. de Ghoran, fragm. de Comédies*, II, v. 128-134, trad. Jouguet (*op. cit.*, p. 144).

(2) C'est sur ce rapprochement qu'est fondée mon hypothèse, qui identifie la pièce publiée par P. Jouguet avec le Δὶς ἐξαπατῶν. En tout cas, ce passage de Plaute contribue à montrer comment ce thème pouvait être amené dans une comédie.

(3) Plaute, *Bacchis*, v. 538-542 et 545-547.

(4) V. 550 : *Sicut est hic quem amicum ratus sum.*

sorte de précaution oratoire, destinée à amener par gradation l'accusation directe (1).

Ces quelques passages nous montrent à la fois comment une sentence peut être introduite dans le dialogue, et combien il est difficile d'en saisir la portée exacte, quand nous ne savons pas d'une manière précise dans quelles circonstances elle y était introduite. Les anciens fragments présentaient déjà quelques exemples de pensées générales conservées dans leur cadre, et l'examen en corrobore pleinement cette double impression. C'est quelquefois un jugement exprimé sur l'action qui se déroule, principalement sur un événement qui vient d'être annoncé : « Ce n'est pas d'où je l'aurais cru qu'est venu le malheur : *les maux inattendus font toujours perdre l'esprit.* » — « ... Faut-il appeler l'impudence une divinité? Oui, *car* c'est la force qui est la divinité de notre époque (2). » Dans ce dernier vers, la sentence est introduite par la particule γάρ, qui en précise l'intention ; le fait est assez fréquent (3) pour que nous puissions étendre la même explication aux très nombreuses pensées isolées qui contiennent ce mot. « Personne, *en effet,* dit un personnage du *Carthaginois,* ne sait d'où il est né ; on ne peut que faire des suppositions ou croire avec confiance. » Il est facile de suppléer le passage qui précède : il s'agit assurément d'une paternité contestée ; peut-être, si l'imitation de Plaute est fidèle, est-ce celle des filles du Carthaginois Hannon (4). — « *Car* l'amour, lisons-nous dans les *Cousins*, est naturellement sourd aux conseils (5). » La forme de la phrase, aussi bien qu'un rapprochement avec le fragment cité du *Héros*, nous font deviner quelle sorte d'événement donnait lieu à cette réflexion générale (6).

(1) V. 567 : *Perdidisti me.*

(2) Fr. 149, 257.

(3) Cf. fr. 325 (v. 3), 447 (v. 2), 460 (v. 4), 472 (v. 8), 532 (v. 16), 693, 850, etc. La chose est encore plus fréquente dans les *Sentences Monostichiques* (v. 15, 29, 34, 68, 85, 87, 128, 129, 130, 131, etc., etc.).

(4) Fr. 261. Cf. Plaute, *Carthaginois,* IV, 2 et V, 3-4.

(5) Fr. 59. Cf. encore fr. 53, 135, 252, 284, 290, etc. Un emploi identique de sentences commençant par *nam* est constant chez Plaute et Térence ; cf. *infra*, p. 26 sq.

(6) La même idée est encore exprimée par les fr. 48 et 449, dont la forme laisse supposer qu'elle y était introduite d'une façon analogue.

Souvent encore, la sentence contient l'énoncé d'un principe sur lequel se fondera une opinion ou une ligne de conduite adoptée dans un cas déterminé; l'application particulière suit alors la pensée générale, et s'annonce ordinairement par un pronom personnel, qui contraste vivement avec la forme abstraite du vers précédent : « Le mieux est toujours de dire la vérité en toute occasion; *quant à moi* (ἐγώ), c'est ce que je vous conseille (1). » — « Le temps est le médecin de tous les maux inévitables; *toi aussi* (καὶ σέ), il te guérira dans cette conjoncture (2). » — « L'insomnie est toujours bavarde; *moi du moins* (ἐμέ γ'οὖν), elle m'a fait lever et venir ici pour raconter d'un bout à l'autre toute mon existence (3). » On voit que dans ce cas la sentence précède ordinairement la partie narrative de la tirade; l'ordre inverse n'est pas sans exemple (4); mais le plus souvent ces réflexions abstraites sont présentées comme une sorte de thème général, qu'il s'agit de développer en le rattachant à l'action. Dans *Plokion* figurait un type d'esclave raisonneur, qui s'arrogeait volontiers, au nom de sa fidélité, le droit d'épiloguer sur les faits et gestes de ses maîtres; il exprimait, entre autres, la même idée que son confrère Daos dans le *Laboureur* : « Un pauvre qui veut vivre à la ville cherche à se rendre lui-même encore plus malheureux; car, quand il voit un homme riche et oisif, cela lui fait sentir combien sa propre existence est triste et lamentable. » Mais le cas est sensiblement différent : il ne s'agit plus d'amener un interlocuteur à accepter une offre; ces considérations ne sont que le préambule d'un récit destiné à nous faire connaître une circonstance importante de l'action : « Mon maître a eu une bien mauvaise idée (de quitter la campagne pour venir habiter

(1) *Paysan*, fr. 487 (en coupant la phrase avant ἐν παντὶ καίρῳ, et non, comme fait Kock, après ces mots).

(2) Fr. 677 (de provenance incertaine).

(3) *Héritière*, fr. 164.

(4) Fr. 564-565 : « Malheureux! comment ai-je pu compter sur la reconnaissance d'une femme? Si seulement elle ne me rend pas le mal pour le bien, ce sera déjà très beau! *La femme n'a pas le caractère reconnaissant.* »

la ville) (1). » C'est par la bouche du même esclave que Ménandre a pris le soin de nous donner explicitement la raison d'être et la justification de ce procédé littéraire : « O trois fois malheureux, s'écrie-t-il, le pauvre qui se marie et qui a des enfants. » Le développement de cette idée se poursuit pendant huit vers : l'indigent manque de tout, est en butte à tous les maux, ne jouit d'aucun bien. Nous savons à peu près, par le témoignage d'Aulu-Gelle, à quelle infortune il est fait allusion ; mais que ce soit, en tout cas, une allusion à des faits particuliers, nous l'apprenons clairement par le dernier vers du fragment : « De mes tribulations personnelles je tire un enseignement pour tout le monde (2). »

Cette formule suffirait à nous rendre compte de tous les développements du même ordre, et notamment des rapports que présentaient avec le contexte un très grand nombre de maximes qui nous sont parvenues absolument isolées. Quand Ménandre nous parle des souffrances que les parents endurent par la faute de leurs enfants, des inconvénients d'un amour sénile ou de la nécessité qu'il y a à laisser un esclave exprimer librement sa pensée si l'on veut qu'il soit sincère (3), il est aisé de reconstituer par hypothèse, sinon les circonstances exactes qui donnaient lieu à ces réflexions, du moins le genre de péripéties qui les provoquaient : les rôles de fils ingrats et débauchés, de vieillards amoureux, d'esclaves fidèles ou sournois sont assez nombreux dans le théâtre latin pour nous faire deviner quels événements étaient ainsi généralisés. Mais le rapprochement des

(1) *Plokion*, fr. 405-406. Stobée (96,20) ne séparait pas les deux passages, comme le font — inutilement, à mon avis — la plupart des critiques.

(2) *Ibid.*, fr. 404, v. 9 : « Ὑπὲρ γὰρ ἑνὸς ἀλγῶν ἅπαντας νουθετῶ. » Ce fragment a été conservé par Aulu-Gelle (II, 23, 15), qui en montre ainsi la place dans l'action : *Filia hominis pauperis in pervigilio vitiata est : ea res clam patrem fuit, et habebatur pro virgine. Ex eo vitio gravida mensibus exactis parturit. Servus bonae frugi cum pro foribus domus staret et propinquare partum erili filiae atque omnino vitium esse oblatum ignoraret, gemitum et ploratum audit puellae in puerperio enitentis : timet, irascitur, suspicatur, miseretur, dolet.....*

(3) Fr. 166 et 418, 509, 370. Cf. fr. 394 (un mort ne jouit plus de sa fortune), 419 (un esclave doit être obéissant), 484 (la direction du ménage appartient à l'homme, non à la femme), etc.

fragments de Ménandre avec les comédies de Térence, notamment, peut fournir à notre enquête des résultats encore plus précis : sans parler de l'*Hécyre*, qui ne présente avec l'*Arbitrage* qu'une ressemblance assez lointaine (1), les *Adelphes*, l'*Andrienne*, l'*Eunuque* et l'*Homme qui se punit lui-même* sont directement imités de Ménandre ; quand un fragment de la pièce grecque contient une sentence qui se trouve traduite ou paraphrasée par le poète latin, on est fondé à en conclure qu'elle n'a pas dû être déplacée, et que Térence en fait à peu près le même usage que son modèle. « Tout est commun entre amis », dit un fragment des *Adelphes*, cité par l'auteur latin comme un proverbe très ancien (2) ; ce dicton ne provient nullement d'une tirade morale sur les devoirs de l'amitié : c'est une excuse invoquée plaisamment par Micion, pour se disculper aux yeux de Déméa d'avoir donné de l'argent à Ctésiphon. C'est sans doute le même Micion qui, pour justifier sa mansuétude envers son fils adoptif, invoque ces maximes : « Plus fait douceur que violence. — Un fils que son père traite en ami ne songe pas à hériter de lui (3). » Dans l'*Andrienne*, Ménandre citait cet adage antique, que « nous vivons non comme nous voulons, mais comme nous pouvons (4) » ; ce n'est pas l'exposé d'une théorie métaphysique ou sociale, mais une simple réponse à cette question : « Comment vous tirerez-vous d'affaire ? (5) » Dans la même pièce Ménandre faisait cette remarque, qu'un homme qui parle sincèrement est aisé à reconnaître de celui qui joue un rôle ; au premier abord, on croirait cette pensée tirée d'un éloge de la franchise ; c'est presque le contraire : le poète la met dans la

(1) Cf. Bodin et Mazon, *op. cit.*, p. 278.

(2) Fr. 9 : « Κοινὰ τὰ τῶν φίλων. » Cf. Térence, *Ad.*, v. 807 sq. J'ai déjà comparé les fr. 4 et 6 avec *Ad.*, v. 354 et 607-609. Voir sur ce même proverbe p. 37, n. 1 et p. 38, n. 2.

(3) Fr. 730 et 663, rangés par Kock dans les fragments « ἀδηλῶν δραμάτων ». Cf. Térence, *Ad.*, v. 57 sq. et 72 sq. (monologue où Micion expose au public son système d'éducation).

(4) Fr. 50 = *Monost.*, v. 190 : Ζῶμεν γὰρ οὐχ ὡς θέλομεν, ἀλλ' ὡς δυνάμεθα. L'emploi de la particule γάρ nous aurait déjà permis de classer cette maxime parmi les généralisations signalées plus haut.

(5) Térence, *Andrienne*, v. 804 sq.

bouche d'un esclave, qui se vante de son habileté à mentir (1).

Mais l'imitation de Ménandre par les poètes latins ne se borne pas à des transpositions de comédies entières. Un grand nombre de sentences ont été empruntées par Plaute et par Térence à leur modèle et transportées dans une pièce différente; le cadre où nous les retrouvons n'est plus alors identique à celui de l'original, et ne nous fait pas connaître exactement les circonstances qui en permettaient l'introduction; il nous donne cependant une idée de la manière dont elles pouvaient être amenées dans un dialogue comique : le raisonnement par analogie est ici très légitime, et l'hypothèse suffisamment solide, à condition qu'elle ne soit pas trop affirmative. Or les principaux rapprochements de ce genre corroborent pleinement les résultats déjà obtenus : les personnages cherchent ordinairement dans ces aphorismes une explication à leur conduite ou une justification à leurs opinions. Un fragment des *Pêcheurs* émet cette théorie étrange, que l'on a tort de donner de quoi vivre à un indigent : il vaut mieux le laisser mourir de faim que de prolonger ses souffrances (2). Plaute, qui a traduit littéralement ce passage dans l'*Homme aux trois écus*, nous laisse comprendre,

(1) La forme exacte du passage de Ménandre (fr. 46) ne nous a pas été conservée; il ne nous est connu que par un commentaire de Donat, qui, après avoir cité Térence, v. 795 sq. : *Paullum interesse censes, ex animo omnia ut fert natura, facias, an de industria?*, ajoute : *Haec sententia a Terentio* ἐρωτηματικῶς *prolata est, quam Menander* ἐπιδεικτικῶς *posuit.* — Parmi les fragments de l'*Homme qui se punit lui-même* se trouvent trois pensées abstraites (fr. 143-145) : « Le caractère d'un homme se manifeste par ses paroles. — Tous les pères sont fous. — Il faut rester chez soi et vivre libre, ou renoncer à être heureux. » L'idée exprimée par le premier de ces aphorismes se retrouve chez Térence, mais privée de sa forme générale, v. 384 : *Nam mihi quale ingenium haberes fuit indicio oratio;* pour le dernier, on soupçonne qu'il s'agit d'un personnage (Chrémès?) cherchant à détourner de ses projets un homme (Clinias?) qui veut s'expatrier. — Cf. encore Ménandre, fr. 566, et *Hécyre,* v. 789; — fr. 187, et *Eunuque*, v. 77 sq. — Quant au *Carthaginois* de Plaute, on n'y retrouve pas trace des trois pensées générales qui figuraient dans le modèle, fr. 261 (on ne sait jamais sûrement de qui on est né), 262 (une folie invétérée ne peut se guérir en un jour) et 265 (la justice doit primer la loi); tout au plus en aperçoit-on le rapport possible avec la reconnaissance d'Hannon et de ses filles, les extravagances amoureuses d'Agorastoclès et sa discussion avec le *leno* Lycus.

(2) Ménandre, fr. 14.

par l'usage qu'il fait de ce paradoxe, celui qu'en pouvait faire Ménandre; on ne peut affirmer que ce soit aussi, chez le poète athénien, un père avare qui use de ce raisonnement spécieux pour détourner son fils de venir en aide à un ami tombé dans la misère; mais on est fondé à supposer que la même réplique était amenée par une situation analogue (1). Dans l'*Eunuque*, Ménandre prétendait que les dieux ne sont immortels que par la continuité de leurs plaisirs (2); sommes-nous en présence d'une discussion théologique? C'est peu probable; la même assertion, reproduite par Térence dans l'*Andrienne*, n'est destinée qu'à provoquer cette réflexion de Charinus sur son cas personnel : « Je suis immortel, si aucune peine ne vient troubler ma joie (3) ».

Cette source de documents est surtout précieuse quand elle éclaire, par rapprochement, le sens de certains fragments de Ménandre qu'aucun indice ne nous permet de replacer dans leur cadre primitif. Ménandre affirme à plusieurs reprises qu'il vaut mieux ne pas épouser une riche héritière : la discussion de Mégadore et d'Eunomie, au second acte de la *Marmite*, les imprécations de Ménechme contre sa femme nous montrent comment cette maxime pratique peut être rattachée à l'action d'une comédie (4). Un fragment, entre autres, rappelle la tra-

(1) Cf. Plaute, *H. aux trois écus*, v. 339 sq. :

De mendico male meretur, qui ei dat quod edat aut bibat :
Nam et illud quod dat perdit et illi prodit vitam ad miseriam.

C'est une réponse à la supplique contenue dans les v. 326 sq. :

Adulescenti huic genere summo, amico atque aequali meo,
Minus qui caute et cogitate suam rem tractavit, pater,
Bene volo illi facere, si tu non nevis.....

(2) Ménandre, fr. 190. Cf. Térence, *Andr.*, v. 959 sq.

(3) *Andr.*, v. 960-962 :

Ego deorum vitam eo propter sempiternam esse arbitror,
Quod voluptates eorum propriae sunt : nam mi immortalitas
Partast, si nulla aegritudo huic gaudio intercesserit.

Rapprocher encore Ménandre, fr. 361, et Térence, *Adelphes*, v. 643, etc.

(4) Plaute, *Ménechmes*, v. 679-680, — *Marmite*, II, 1. C'est au nom de ce principe que Mégadore va demander à Euclion, qu'il croit pauvre, la main de sa fille. Cf. Ménandre, fr. 583, 585, 654. Le long fragment de l'*Ennemi de sa femme* où

ditionnelle indulgence des pères envers leurs enfants : est-ce un fils qui escompte l'oubli de ses fautes, ou un père qui cherche une excuse à sa propre faiblesse? Une affirmation catégorique est impossible; mais quand, dans un passage de l'*Andrienne* latine, Chrémès cite une maxime presque identique, c'est bien dans sa bouche un argument pour engager Simon à l'indulgence (1). De même que chez Ménandre, la sentence est présentée par les comiques latins tantôt comme la justification d'une opinion qui vient d'être émise (2), tantôt comme un principe général, auquel des faits ou des considérations personnelles servent ensuites d'exemples et de démonstration (3). Il peut

la même pensée est exprimée (fr. 325, v. 7) ne nous renseignerait guère, en raison de l'emploi tout particulier qui est fait ici de la sentence (objection prêtée par un personnage à un interlocuteur dont il réfute la théorie).

(1) Térence, *Andr.*, v. 902 : *Pro peccato magno paulum supplici satis est patri.* — Ménandre avait dit (fr. 662) :

> Ὁ σκληρότατος πρὸς υἱὸν ἐν τῷ νουθετεῖν
> τοῖς μὲν λόγοις πικρός ἐστι, τοῖς δ' ἔργοις πατήρ.

Cf. encore, par exemple, les nombreux fragments de Ménandre sur les charges de la vie conjugale (fr. 582, 649, 651, 418, 532, etc.), avec la tirade du *Soldat Fanfaron* (notamment les v. 683-684, exprimant une pensée générale, qui est reprise ensuite, v. 685-698, sous forme descriptive), où Périplécomène explique pourquoi il est resté célibataire. — Le fr. 644 célèbre les avantages que l'on trouve à avoir un bon serviteur : la même pensée générale se rencontre dans l'éloge adressé par Déméa à Géta pour sa conduite dévouée (Térence, *Ad.*, v. 897-898). — Cf. encore Ménandre, fr. 663 (sur la méchanceté des courtisanes) avec *Sold. Fanf.*, v. 883-886, et *Perse*, v. 242; — fr. 509 (sur les amours séniles) avec *Marchand*, v. 1105-1114; etc.

(2) Le sentence est alors annoncée par *nam* (chez Ménandre, γάρ). Exemples :

> ...*Juste ab justis justus sum orator datus :*
> Nam *injusta ab justis impetrari non decet* (*Amph.*, v. 34 sq.).

> ...*Neu permanet palam haec nostra fallacia :*
> Nam *doli non doli sunt, nisi astu colas,*
> *Sed malum maximum, si id palam provenit* (*Capt.*, v. 220 sq.).

> ...*Opus est tuto loco*
> *Unde inimicus nequis nostri spolia capiat consili :*
> Nam *bene consultum inconsultum'st, si id inimicis usui'st*
> (*Sold. fanf.*, v. 598 sq.).

Cf. *Marm.*, v. 245 sq.; — *Casina*, v. 191 sq.; — *March.*, v. 18 sq., 744 sq.; — *Sold. fanf.*, v. 563, 638, 672 sq.; — *Perse*, v. 345 sq.; — *Cordage*, v. 398 sq.; — *H. aux trois écus*, v. 459 sq., 1032; — *Bourru*, v. 16-17, etc.

(3) Le développement particulier qui suit la sentence est, comme chez Ménan-

même arriver que la sentence joue à la fois les deux rôles, c'est-à-dire qu'elle serve en même temps de conclusion et de thème à développer. « O Jupiter, s'écrie un personnage du *Pseudolus*, comme tout ce que je fais réussit à souhait et à merveille, mes projets ne doivent m'inspirer aucune hésitation, aucune crainte; *car* c'est de la sottise, de confier à un cœur timide une besogne sérieuse... *En ce qui me concerne*, je commence par tout organiser moi-même... (1) ». Cet usage de la sentence morale comme transition ou plutôt comme trait d'union entre deux développements particuliers est familier à la poésie grecque : c'est ainsi, notamment, que l'employait Pindare (2).

dre, annoncé par un nom personnel, qui en précise la portée. Exemples :

Ut famast homini, exin solet pecuniam invenire :
Ego *si bonam famam mihi servasso, sat ero dives.*
(*Revenant*, v. 227-228).

Ita me di ament, tardo amico nil est quicquam inaequius,
Praesertim homini amanti qui quicquid agit properat omnia.
Sicut ego *hos duco advocatos, homines spissigradissimos.*
(*Carthag.*, v. 504-506).

Cf. *Marchand*, v. 227 (*velut ego*); — *Revenant*, v. 416 (*sicut ego*); — *Stichus*, v. 644 (*idem ego nunc facio*); — *Cordage*, v. 1195 (*ego hodie*); — *Perse*, v. 457 (*nunc ego*), etc. — Ce pronom est lui-même parfois accompagné de *nam* (= *par exemple*); ex. :

Quin incommodi plus malique ilico adsit, boni si optigit quid :
Nam ego *id nunc experior...*
(*Amph.*, v. 636-637).

Quoi homini di propitii sunt, aliquid obiciunt lucri :
Nam ego *hodie compendi feci binos panes in die.*
(*Perses*, v. 470-471).

Cf. *Bacchis*, v. 388; — *Sold. Fanf.*, v. 1296; — *Revenant*, v. 133; — *Carthag.*, v. 217, etc.

(1) *Pseudolus*, v. 574 sq. — Cf. *Revenant*, v. 870-874 :

Si huic imperabo, probe tectum habebo,
Malum cum impluit ceteris, ne impluat mi :
Nam *ut servi volunt esse erum, ita solet...*
Nam nunc *domi nostrae tot pessumi vivunt...* etc.

La particule *nam* est prise successivement dans les deux acceptions signalées par les notes précédentes. Cf. encore *Marm.*, v. 111 sq., 587 sq., etc. La chose est plus rare chez Ménandre.

(2) Sur ces « transitions gnomiques » de Pindare, cf. T. Stickney, *Les Sentences dans la poésie grecque*, p. 139 sq.

*
* *

Nous voyons maintenant à quel point la poésie de Ménandre a été défigurée par les auteurs des recueils de « Sentences Monostichiques », témoignage sur lequel on l'a trop souvent jugé : c'est leur isolement seul qui a pu donner à ces réflexions générales, provoquées par les péripéties de l'action, leur portée universelle et leur allure de préceptes impératifs. On imagine aisément quelle idée fausse donnerait de Plaute une suite de maximes puisées dans ses comédies et séparées du contexte : « Quiconque n'a jamais aimé est incapable de comprendre un amant. — Dépenser pour un ami qu'on reçoit, c'est gagner ; dépenser pour la religion, c'est encore, aux yeux d'un sage, s'enrichir. — Critiquer les décisions des dieux, c'est de la sottise et de l'ignorance (1) ». Rapprochons ce catéchisme fade et prudhommesque de la conversation aimable et facile de Périplécomène, d'où il est tiré ; et nous comprendrons à quel point l'art de Ménandre a été trahi, aussi bien que sa pensée, par les auteurs de cet absurde travail, qui a consisté à placer bout à bout des maximes choisies au hasard, sans aucun lien logique et sans autre plan que l'ordre alphabétique.

Dans les cas assez rares où l'authenticité des *Monostiches* a pu être vérifiée (2), surtout lorsqu'ils ont pu être replacés dans leur cadre, leur usage paraît toujours avoir été identique à celui des autres aphorismes ménandriens. Quelques-uns d'entre eux figurent d'autre part dans les fragments conservés par les compilateurs. La plupart de ces citations ne nous font malheu-

(1) *Sold. Fanf.*, v. 639, 674-675, 736.

(2) Kock, *Die Sammlungen Menandrischer Spruchverse*, *Rhein. Mus.*, XLI (1886), p. 85-117, a relevé, à côté des vers de Ménandre, un assez grand nombre d'emprunts faits à d'autres poètes comiques, aux tragiques et même à des prosateurs. Il en conclut — et c'est la méthode la plus sûre — qu'on ne peut considérer comme authentiques que celles de ces sentences qui se retrouvent, par ailleurs, attribuées à Ménandre ; soit en tout 47 vers (sur 850) : *Monost.*, v. 3, 13, 26, 34, 50, 120, 135, 136, 168, 190, 319, 326, 339, 340, 352, 360, 378, 410, 411, 419, 420, 423, 425, 434, 490, 505, 560, 562, 585, 623 (= 694), 640, 643, 658, 660, 669, 681, 684, 688, 689, 691, 699, 707, 718, 738, 750, 757, 758.

reusement savoir qu'une chose, c'est de quelle pièce proviennent les vers ainsi isolés ; et le rapport de la maxime avec une action que souvent nous connaissons fort mal serait assez difficile à déterminer (1). Parfois même le rapprochement de certains vers, fait assez mal à propos, risquerait de nous égarer, si nous considérions comme des fragments de dialogue ce qui n'est, en réalité, qu'une suite de sentences extraites de passages différents (2). Mais lorsque le contexte immédiat nous est parvenu, nous retrouvons exactement les deux usages de la pensée générale que nous signalions en dernier lieu. C'est parfois un thème que développent les vers suivants : « *Supporte dignement l'adversité et le tort qui t'est fait* : c'est le devoir d'un sage, de ne pas lever les yeux au ciel en poussant des cris de douleur, mais de supporter sa destinée avec constance (3). » — « *Toujours un obligé est, par nature, un ingrat :* dès qu'on nous a secourus, notre reconnaissance s'évanouit, alors que,

(1) C'est ce qui arrive toutes les fois que le fragment ne comprend qu'un vers, qui se retrouve dans les Γνῶμαι Μονόστιχοι. Cf. *Monost.*, v. 26 (= *Joueuse de flûte*, fr. 72 = *H. qui se punit lui-même*, fr. 143), 120 (= *Pêcheurs*, fr. 19), 190 (= *Andrienne*, fr. 50), 419 (= *Plokion*, fr. 411), 425 (= *Double Fourberie*, fr. 125), 585 (= *Amis de leurs frères*, fr. 507), 660 (*Sauvage*, fr. 490), 689 (= *Arb.*, fr. 179), 691 (= *Vendus*, fr. 421), 738 (= *Thaïs*, fr. 218), 750 (= *Pêcheurs*, fr. 18), 758 (= *Citharistе*, fr. 288). La question est encore plus obscure quand on ne sait de quelle pièce provient la citation (*Monost.*, v. 13, 50, 135, 136, 168, 352, 378, 410, 420, 434, 505, 560, 562, 623 [= 694], 643, 669, 681, 684, 699, 707 = Fr. 771, 768, 772, 774, 760, 767, 805, 797, 779, 762, 1109, 801, 761, 804, 813, 807, 791, 799, 1112, 812).

(2) Ἐλεεῖν δ' ἐκεῖνος ἔμαθεν εὐτυχῶν μόνος...
Ὁ χρηστὸς, ὡς ἔοικε, καὶ χρηστοὺς ποεῖ...
Μί' ἐστὶν ἀρετὴ τὸν ἄτοπον φεύγειν ἀεί. (Fr. 203).

Τὸ τῆς τύχης τοι μεταβολὰς πολλὰς ἔχει.....
Τυφλόν γε καὶ δύστηνόν ἐστιν ἡ τύχη. (Fr. 417).

(*Monost.*, v. 339 = fr. 203, v. 3 ; — 489 = fr. 417, v. 1 ; — 718 = fr. 417, v. 2 ; etc.). La première citation est due à Orion (*Anthol.*, VII, 6), l'autre à Stobée (*Eclog. phys.*, I, 7(8), 2). Les compilateurs ont rapproché des sentences provenant les unes du *Cocher*, les autres des *Fiancés*, mais sans les replacer dans les tirades d'où elles provenaient. Ce développement par accumulation d'aphorismes juxtaposés paraît bien étranger à la « manière » de Ménandre.

(3) Fr. 556 (de provenance incertaine). Le premier vers :

Ἔνεγκ' ἀτυχίαν καὶ βλαβὴν εὐσχημόνως,

se retrouve dans les *Monostiches*, v. 151, sous une forme très légèrement modifiée (Ἔ. λύπην κτλ.).

dans le besoin, nous affirmions qu'elle serait éternelle (1). » — « *Le remède aux maux humains, c'est la parole :* car elle seule possède un baume pour notre âme ; c'est elle que les vieux sages appelaient un doux poison (2). » Ailleurs, la même pensée sert non plus de point de départ, mais de conclusion à un court développement moral : « Quand le corps est malade, on a besoin d'un médecin ; quand c'est l'âme, d'un ami : *car des paroles bienveillantes sont un remède au chagrin* (3) ». Cette assertion, admise de tout le monde, sert de justification à l'opinion émise auparavant. C'est le même rôle que joue dans le *Parasite* une maxime connue depuis longtemps, dont la portée nous a été révélée très exactement par la publication des fragments d'Oxyrhynchos : « Un honnête homme ne s'enrichit jamais rapidement. » Cette pensée cache sous sa forme générale une allusion toute personnelle : c'est un jugement énoncé par le jeune Phidias sur la moralité du parasite qu'il vient de retrouver (4).

(1) Fr. 595. Les deux premiers vers se retrouvent dans les deux principaux recueils de sentences :

Ἀεὶ δ' ὁ σωθεὶς ἐστιν ἀχάριστον φύσει (*Monost.*, v. 34).
Ἅμ' ἠλέηται καὶ τέθνηκεν ἡ χάρις (*Suppl. Ald.*, v. 8 = *Monost.*, v. 645).

(2) Fr. 559, dont le v. 1 (Λύπης ἰατρός ἐστιν ἀνθρώποις λόγος) = *Monost.*, v. 326. Cf. encore *Monost.*, v. 3 = fr. 410, v. 1; — 340 = fr. 114, v. 1; — 360 = fr. 690, v. 1; — 411 = fr. 394, v. 1; — 757 = fr. 404, v. 1. Le développement qui suit est parfois annoncé par γάρ (fr. 114, v. 2).

(3) Fr. 591. Le v. 3 (Λύπην γὰρ οἶδε θεραπεύειν λόγος) se retrouve dans les *Monostiches*, v. 319, légèrement contaminé par le v. 326 (...οἶδεν ἰᾶσθαι φίλος). Cf. *Monost.*, v. 490 = fr. 13, v. 4; — 640 = fr. 281, v. 8. Ce dernier vers (Ἄρ' ἐστὶ συγγενές τι λύπῃ καὶ βίος) sert de conclusion à une longue tirade sur l'inéluctabilité de la douleur.

(4) Οὐθεὶς ἐπλούτησεν ταχέως δίκαιος ὤν.
(*Parasite*, v. 42 = fr. 294, v. 1 = *Monost.*, v. 688).

Stobée nous avait conservé ce vers et les deux suivants. Pour en saisir la portée exacte, il suffit de relire le précédent :

...ὅτι δ' ἄδικός ἐστι δῆλός ἐστι. — Πῶς ; —

Les v. 45 sq. contiennent le récit des faits qui ont donné lieu à cette réflexion ; cf. notamment les v. 49-53, qui reprennent la même idée sous forme d'interrogation personnelle adressée par Phidias au parasite :

Ἄνθρωπε, πέρυσιν πτωχὸς ἦσθα καὶ νεκρός,
νυνὶ δὲ πλουτεῖς · λέγε, τίν' εἰργάζου τέχνην ;

On ne saurait même pas prétendre — bien que les recueils monostichiques aient été très employés dans l'enseignement de la morale chez les Grecs — que ces maximes aient été choisies en raison de l'intérêt présenté par l'idée qu'elles exprimaient ou de la place prépondérante qu'elles auraient occupée dans les théories du poète. Il est évident, en effet, que le caractère qui les a fait distinguer, c'est l'incontestable avantage mnémonique qu'elles offraient, de remplir exactement un trimètre ; deux faits en sont la preuve. En premier lieu, on peut remarquer qu'un grand nombre des sentences que contiennent les passages récemment retrouvés commencent ou finissent au milieu d'un vers (1) ; c'est sans doute pour cette raison toute matérielle qu'elles ont été omises non seulement par les faiseurs de recueils classiques, mais même par des compilateurs comme Stobée, qui témoignent une préférence manifeste pour les citations dont la forme métrique frappe davantage la mémoire et retient mieux l'attention (2).

En second lieu, ces auteurs ont assez souvent altéré leurs citations, pour les soumettre à cette forme monostichique qu'ils affectionnaient. Plus d'un vers de Ménandre, connu éga-

...τί διδάσκεις κακά ;
τί λυσιτελεῖν ἡμῖν ἀποφαίνεις τὰδικεῖν ;

Le début de ce discours (Ἄνθρωπε — πλουτεῖς) coïncide avec le fr. 735.

(1) *Arb.*, v. 126-128 (156-158) :

.....Ὅντ' ἐπισφαλῆ, φύσει
τὸν βίον ἁπάντων τῇ προνοίᾳ δεῖ, πάτερ,
τηρεῖν πρὸ πολλοῦ...

Cf. v. 100-102 (130-132), 483-484 (534-535); — *Sam.*, v. 125-127 ; — *Paras.*, v. 65-66, etc.

(2) Telle était bien la préoccupation dominante chez les auteurs de tous les recueils de pensées morales. Parmi les collections du *Corpus Paroemiographorum Graecorum*, celle de Plutarque est la seule qui ne présente pas la disposition alphabétique. Kock (*art. cit.*, p. 116-117) suppose que les Γνῶμαι ont été réunies par des moines pour servir de modèles de calligraphie ; l'hypothèse est ingénieuse, mais hardie. D'ailleurs, si les recueils que nous possédons ne sont pas antérieurs au XIe siècle, certaines pensées de Ménandre étaient déjà classiques depuis l'antiquité. Le *Corpus Paroem. Gr.* contient un assez grand nombre des sentences que nous retrouvons dans les *Monostiches* (46 exemples), dont quelques-unes authentiques (*Monost.*, v. 190, 352, 425, 750).

lement par ailleurs, se retrouve, ainsi mutilé, dans les listes de *Sentences* : mutilation qui prouve à la fois leur inexactitude et leur authenticité. Il est inutile d'entrer dans l'examen détaillé de cette question, déjà traitée à fond par Kock, après Meineke et W. Meyer (1) : l'altération provient quelquefois d'une simple inexactitude de transcription, sans intention et sans portée (2) ; mais le plus souvent la forme est modifiée à dessein, soit pour que le vers constitue une phrase complète et présente un sens plus général (3), soit pour que la phrase, dûment allongée ou raccourcie, s'adapte exactement au moule où on veut la réduire (4), soit peut-être enfin que le premier

(1) Cf. Kock, *art. cit.*, p. 103-113.

(2) Cf. *Monost.*, v. 183, 323, etc., transcriptions inexactes des fr. 380 (v. 1), 796, etc. Souvent la même sentence est répétée dans le même recueil, sous deux formes assez peu différentes pour trahir l'origine commune. Ex. :

Ἀναφαίρετον κτῆμ' ἐστὶ παιδεία βροτοῖς.
Κάλλιστόν ἐστι κτῆμα παιδεία βροτοῖς.
(*Monost.*, v. 2 et 275).

Ἄρ' ἐστὶ θυμοῦ φάρμακον χρηστὸς λόγος.
Λογισμός ἐστι φάρμακον λύπης μόνος.
(*Id.*, v. 37 et 315).

Cf. v. 48 et 76, 64 et 236, 78 et 468, 134 et 541, 142 et 155, 144 et 485, 188 et 199, 205 et 220, 242 et 252, 274 et 475, 280 et 470, 288 et 301, 293 et 303, etc. Cf. Kock, p. 110-113.

(3) Cf. *Monost.*, v. 423 :

Οὐκ ἔστιν οὐδὲν κτῆμα κάλλιον φίλου,

et fr. 644 : ...εὐνοοῦντος οἰκέτου
οὐκ ἔστιν οὐδὲν κτῆμα κάλλιον βίῳ.

Monost., v. 556 : Ὡς ἡδὺ δούλῳ δεσπότου χρηστοῦ τυχεῖν,

et fr. 1093 : Ὡς κρεῖττόν ἐστι δεσπότου χρηστοῦ τυχεῖν
ἢ ζῆν ταπεινῶς καὶ κακῶς ἐλεύθερον.

Un exemple très frappant de ce genre de mutilation est le v. 175 :

Ἔστι τὸ τολμᾶν, ὦ φίλ', ἀνδρὸς οὐ σοφοῦ,

où l'on reconnaît sans peine un vers d'Euripide (*Hél.*, v. 811), emprunté à une stichomythie :

Εἴσει· τὸ τολμᾶν ἀδύνατ' ἀνδρὸς οὐ σοφοῦ.

La transposition a parfois été si mal faite, que la forme incorrecte de la phrase trahit la mutilation, même quand nous ne possédons pas l'original ; cf. v. 409, 496, 635, 637, 648, 659, etc.

(4) Cf. *Monost.*, v. 543 :

Χεὶρ χεῖρα νίπτει, δάκτυλοι δὲ δακτύλους,

mot soit changé, pour mieux garnir, dans la série alphabétique, quelques lettres moins usitées (1).

Les nouveaux fragments nous permettent, en plusieurs occasions, de prendre sur le vif la méthode de ce travail de mutilation, et nous montrent, avec plus de précision encore que les exemples précédents, quelles manipulations ont dû subir les vers de Ménandre pour être réduits en monostiches. « La nuit, comme font les gens, dit Daos dans sa plaidoirie contre Syriscos, je tenais conseil avec moi-même, je faisais mes calculs. » Il a suffi de changer deux mots au premier vers pour obtenir une sentence monostichique : « La nuit, les gens sages tiennent conseil avec eux-mêmes » (2). Dans un autre passage de l'*Arbitrage*, aucune modification n'a été nécessaire pour arriver au même résultat : Stobée n'a eu qu'à ajouter aux deux derniers pieds d'un vers les quatre premiers du suivant, pour obtenir un trimètre — de coupe peu classique d'ailleurs :

Ἐν παντὶ δεῖ καιρῷ τὸ δίκαιον ἐπικρατεῖν.

La citation est rigoureusement exacte, et ce n'est pourtant pas

et l'aphorisme connu d'Épicharme (cité par Stobée, 10, 13) : ἁ δὲ χεὶρ τὴν χεῖρα νίζει. Ainsi s'expliquent un grand nombre de chevilles, destinées à donner à des proverbes courants la forme d'un trimètre complet : v. 244, 245 et 307 (ἅνπερ νοῦν ἔχῃς), 109 (πώποτε), 33 (πάντα), 177 (πανταχῶς), etc.

(1) Cette hypothèse est due à Kock (p. 114-115). Je n'en trouve pas de témoignage bien certain, mais un exemple de mutilation due à des préoccupations « alphabétiques » est présenté par un des rares distiques du recueil (v. 304-305) :

Κακὸν φυτὸν πέφυκεν ἐν βίῳ γυνή,
καὶ κτῶμεθ' αὐτὰς ὡς ἀναγκαῖον κακόν.

Cf. fr. 651 : Τὸ γαμεῖν, ἐάν τις τὴν ἀλήθειαν σκοπῇ,
κακὸν μέν ἐστιν, ἀλλ' ἀναγκαῖον κακόν,

et *Monost.*, v. 102 : Γάμος γὰρ ἀνθρώποισιν εὐκταῖον κακόν.

(2) *Monost.*, v. 150 :

Ἐν νυκτὶ βουλὴ τοῖς σοφοῖσι γίγνεται.

Cf. *Arb.*, v. 35 (65) sq. (= fr. 733) :

Ἐν νυκτὶ βουλὴν — ὅπερ ἅπασι γίγνεται —
διδοὺς ἐμαυτῷ διελογιζόμην.

un vers de Ménandre (1). Enfin dans une autre tirade de la même pièce, le « pédagogue » Onésimos, voyant le « grincheux » Smicrinès (2) invoquer les dieux à témoin de ses mésaventures, lui réplique que le seul dieu auquel il doive s'en prendre, c'est son propre caractère : cette satire toute personnelle est finement transformée, par son allure générale, en une remarque psychologique d'une portée universelle (3); induits en erreur par cette apparence trompeuse, et incapables de démêler la raison d'être de cet artifice, les compilateurs ont voulu y voir une profession de foi philosophique : « Il y a un dieu, en chacun de nous : c'est l'Esprit (4). » C'est ici le contre-sens qui a présidé à l'élaboration de la formule, comme ailleurs le calembour (5). Ces quelques rapprochements nous permettent de mesurer la distance qui sépare le texte authentique de sa transcription inintelligente; mais en même temps ils nous laissent apercevoir par quel travail inverse de restauration on

(1) Cf. *Arb.*, v. 15 (45) sq. :

Μὴ καταφρονήσῃς, πρὸς θεῶν · ἐν παντὶ δεῖ
καιρῷ τὸ δίκαιον ἐπικρατεῖν ἁπανταχοῦ.

Les v. 15-18 nous avaient été conservés par Orion, *Anth.*, 6, 4 (= fr. 173); le v. 15-16 est cité par Stobée (9, 12).

(2) *Arb.*, v. 480 (531) sq. :

Σμικρίνης ὁ χαλεπός.

(3) *Arb.*, v. 498 (549) :

« Οὗτός (= ὁ τρόπος) ἐσθ' ἡμῖν θεός. ».

(4) *Monost.*, v. 434 (= fr. 762) :

Ὁ νοῦς γὰρ ἡμῶν ἐστιν ἐν ἑκαστῷ θεός.

Ce vers est également attribué à Euripide (fr. 1007); mais le pronom ἡμῶν fortifie l'hypothèse d'une imitation de l'*Arbitrage*; le changement de τρόπος en νοῦς peut s'expliquer par l'influence de divers autres passages, soit de Ménandre lui-même (fr. 11 et 70), soit d'Euripide, chez qui le mot Νοῦς, être d'où émane l'intelligence humaine, désigne une divinité différente de celui d'Anaxagore, qui est le principe ordonnateur du monde (Euripide, fr. 258, etc.; — cf. Masqueray, *op. cit.*, p. 192-193).

(5) Cf. *Monost.*, v. 535 :

Φίλων τρόπους γίγνωσκε, μὴ μίσει δ' ὅλως.

La fin de la phrase est inintelligible, et ne peut être que la transcription erronée d'une autre sentence (v. 742) :

Φίλου τρόπους γίγνωσκε, μιμήσῃς δὲ μή.

peut arriver à reconstituer la forme primitive des vers ainsi défigurés et à en découvrir le véritable caractère.

*
* *

Toutes les sentences de Ménandre dont nous avons réussi, jusqu'à présent, à rétablir la destination et la valeur exacte, ont été introduites dans un dialogue parfois des plus familiers, et souvent dans l'exposé de faits très particuliers, par le désir constant d'étayer une argumentation ou une assertion sur un principe qui empruntât à sa généralité même une plus grande solidité. Il semble que les personnages aient la préoccupation continuelle de convaincre non seulement leurs interlocuteurs — ce qui n'aurait pas besoin d'être expliqué —, mais aussi les spectateurs de la justesse de leurs affirmations, en y montrant expressément l'application d'une vérité que personne ne saurait contester. Ce tour d'esprit de notre auteur peut tenir, dans une certaine mesure, à son tempérament et à son éducation, mais plus encore peut-être au souci — qu'on a de tout temps reconnu chez lui — de tracer dans ses comédies une image exacte de la réalité qui l'environnait, et de faire des pensées générales, dans son théâtre, l'usage qu'en faisaient ses contemporains dans la vie quotidienne : lorsque — sans entrer dans l'examen intrinsèque des idées de Ménandre — nous parvenons à en déterminer la provenance, leur origine même peut contribuer à nous en fournir l'explication. Sans doute, cette forme de la pensée est assez universelle pour que nous l'ayons retrouvée non seulement chez les comiques latins, où elle peut résulter d'une imitation, mais chez des auteurs modernes. Mais on sait la place exceptionnelle que les maximes tenaient dans l'éducation des Grecs ; non seulement les compilateurs nous en ont conservé des recueils très abondants et les érudits ont fait de nombreuses allusions à des collections encore plus anciennes (1); mais cet enseignement laissait chez ceux qui

(1) Outre les *Anthologies* comme celle de Stobée, nous possédons les recueils

l'avaient subi les traces les plus profondes : des écrivains auxquels toute arrière-pensée didactique est étrangère cherchent fréquemment dans ces souvenirs de leur enfance un point de départ ou une conclusion à un développement tant soit peu général ; la sentence tranche souvent sur le contexte, au point qu'à une lecture rapide on risque d'attribuer à une intention expressément moralisatrice ce qui n'est qu'un procédé de rhétorique devenu, par un effet de l'habitude, instinctif et presque inconscient (1).

Les Athéniens que Ménandre a mis en scène devaient donc aimer, comme tous les Grecs, à appuyer leurs assertions sur ces vieux apophtegmes qu'on leur avait enseignés comme une sorte de catéchisme infaillible de la vie morale et pratique; cette manière de parler et de raisonner présentait l'avantage de limiter toujours la discussion, en lui donnant un fondement solide, dont l'adversaire pouvait contester l'application à un cas déterminé, mais dont personne n'aurait l'idée de mettre le principe en doute. Si c'est bien cet usage que Ménandre a voulu suivre, nous devons retrouver, parmi ses sentences, un certain nombre d'aphorismes, déjà employés antérieurement, et cités comme des lieux communs, qu'on invoque d'autant plus volontiers qu'ils sont plus universellement admis, c'est-à-dire plus connus et plus anciens : loin d'exprimer la pensée personnelle de l'auteur, ils seront considérés comme d'autant plus probants qu'ils sont moins originaux. Ménandre a pu les emprunter soit à l'un de ses devanciers, particulièrement en honneur auprès du public, qui attribue à ses paroles une autorité indiscutable; soit à l'anonyme sagesse populaire, dont les dictons sont encore plus en vogue, ayant la supériorité, considérable aux yeux de

de Zénobios, Diogénien, Plutarque, Grégoire de Chypre, Macarios et Apostolios, réunis par Leutsch et Schneidewin dans leur *Corp. Paroem. Gr.* Nous savons que d'autres avaient été composés antérieurement par Aristophane de Byzance, Aristide le Paroemiographe, Didyme, etc. Les proverbes avaient également été étudiés par Platon, Aristote, Théophraste, Chrysippe.

(1) Cf. Stickney, *op. cit.*, *Introduction*; — Bergk, *Griech. Litt. Gesch.*, I, p. 367, etc.

la masse, d'émaner non d'une intelligence individuelle, nécessairement faillible et critiquable, mais de la conscience nationale.

Les proverbes populaires figurent néanmoins en nombre assez restreint dans nos fragments de Ménandre. Quelquefois, la forme de la phrase suffit à en trahir l'origine : « Une lampe est une chose, un pot en est une autre. » — « Mauvais regard, pensées méchantes. » — « Sitôt dit, sitôt fait (1). » La métaphore dans le premier cas, l'antithèse elliptique dans les autres caractérisent bien le style des proverbes (2). Une autre fois, c'est à un apologue familier que le poète fait appel pour nous mettre en garde contre l'abus de la bonne chère (3). Ailleurs enfin, le dicton est explicitement présenté comme une citation : « Les sages, disait un personnage de l'*Eunuque,* affirment que toutes nos tentatives nous coûtent de la peine (4). » Il ne semble pas que les σοφώτεροι dont l'autorité est invoquée soient, comme ailleurs (5), les philosophes; ce sont les gens habitués à mettre en pratique les conseils du bon sens traditionnel, qui

(1) Fr. 353 : Ἑτέρου λυχνοῦχος, ἑτέρου λήκυθος; — 441 : Κακὴ μὲν ὄψις, ἐν δὲ δεῖλαιαι φρένες ; — *adesp.*, 747 : Ἅμ' ἔπος, ἅμ' ἔργον. Ce dernier fragment est cité par Zénobios (I, 77) sans nom d'auteur, et classé par Kock dans les ἀδέσποτα; un rapprochement avec Térence (*Andr.*, v. 382 : *Dictum ac factum*) l'a fait rapporter à l'*Andrienne* par Meineke et Miller. — La forme elliptique se retrouve encore dans d'autres proverbes : « Κοινὰ τὰ τῶν φίλων » (fr. 9), — Κοινὸς Ἑρμῆς » (*Arb.*, v. 100 [130]), etc.

(2) Les *Monostiches* contiennent aussi des proverbes reconnaissables à leur forme d'allégorie (ex., v. 123 : Δρυὸς πεσούσης, πᾶς ἀνὴρ ξυλεύεται); parfois encore la forme primitive, prosaïque, en est facile à reconstituer (ex., v. 88 : Γέλως ἄκαιρος ἐν βροτοῖς δεινὸν κακόν, transcription versifiée de l'adage antithétique : Γέλως ἄκαιρος, δεινὸν κακόν). Mais ces vers sont d'authenticité plus que douteuse.

(3) Fr. 21-22 (tirés des *Pêcheurs*) :

.... Παχὺς γὰρ ὅς ἔκειτ' ἐπὶ στόμα....
..... Ἐτρύφησεν ὥστε μὴ πολὺν τρυφᾶν χρόνον....

(4) Fr. 189.

(5) Fr. 472, v. 4-5 :

« Πειστικὸν λόγος »,
πρὸς τοῦτ' ἂν εἴποι τις μάλιστα τῶν σοφῶν.

Cf. *infra*, p. 47.

savent que « sans un peu de peine on n'a pas de plaisir » (1).

D'autres sentences, que Ménandre a citées sans nous en indiquer la provenance, ont été reprises par Plaute ou par Térence, qui les présentent expressément comme des proverbes (2). « Nous vivons comme nous pouvons, dit un personnage de l'*Andrienne*, non comme nous voulons. » L'imitation faite par le poète latin nous montre que cette réflexion était d'usage courant, ce que le texte de Ménandre ne signifiait pas clairement (3). Quand Térence déclare, après Euripide, que tous les hommes sont égoïstes, il est probable qu'il emprunte cette pensée non pas directement au poète tragique, mais à Ménandre, son émule; or, elle est encore présentée, dans l'*Andrienne*, comme un dicton familier (4). C'est aussi de la même manière que Plaute démontre combien les amis sont précieux (5). Quand les spectateurs athéniens avaient entendu les mêmes réflexions dans une pièce de Ménandre, elles avaient dû résonner à leurs oreilles comme un refrain bien connu, donc comme un argument d'autant plus probant. A cet égard, en effet, la lecture des comiques latins confirme pleinement l'explication que je proposais pour Ménandre : le proverbe est presque toujours présenté chez eux comme un principe admis de tous, sur lequel

(1) L'allusion à un proverbe est annoncée quelquefois par une des formules suivantes : φασίν, fr. 514 et *Arb.*, v. 223 (253); — ὅ λέγουσιν, fr. 66; — τὸ λεγόμενον ou τὰ λεγόμενα, fr. 241, 301, 402, 514, etc. Il s'agit, à coup sûr, de locutions courantes.

(2) C'est le cas pour un de ceux que j'ai déjà signalés (fr. 9) : Κοινὰ τὰ τῶν φίλων. Cf. Térence, *Adelphes*, v. 807-808 : Nam vetus verbum hoc quidem est, *communia esse amicorum inter se omnia.*

(3) Ménandre, fr. 50. Cf. Térence, *Andr.*, v. 805-806 :

..... *Quid vos?... Satisne recte? — Nos? Sic*
Ut quimus, aiunt, *quando ut volumus non licet.*

(4) Térence, *ibid.*, v. 427-428 :

Verum illud verbum 'st, vulgo quod dici solet,
Omnes sibi esse melius malle quam alteri.

Cf. Euripide, *Médée*, v. 85-86. L'hypothèse d'une imitation à deux degrés, par l'intermédiaire de Ménandre, est due à Meineke (*Quaest. Menandr.*, p. 42 sq.)

(5) *Brutal*, v. 885 : *Verum* vetus *est* verbum quod memoratur : *ubi amici, ibidem opes.* Cf. Ménandre, fr. 128 (v. 15-16), 513 (v. 3), etc., — et *Monost.*, v. 526 : Φίλους ἔχων νόμιζε θησαυροὺς ἔχειν.

un personnage s'appuie pour étayer un raisonnement ou justifier une assertion (1).

Parfois enfin, la preuve qu'une pensée générale était d'usage courant nous est donnée indirectement par un autre passage, soit de Ménandre lui-même, soit d'un de ses imitateurs, où la même idée, au lieu d'être énoncée explicitement, n'est qu'évoquée par une allusion rapide : il semble que le poète, supposant qu'il sera compris à demi-mot, ne se donne pas la peine d'exprimer plus clairement une vérité qu'il sait connue de tout le monde (2). Il suffit de trouver chez Plaute la locution *muliebris fides* au sens de *mauvaise foi*, pour pouvoir considérer comme un lieu commun très banal tel passage où Ménandre proclame la fausseté, l'ingratitude ou l'infidélité des femmes (3).

(1) Aux exemples déjà cités, ajoutons — au hasard — les suivants : Plaute, *Charançon*, v. 35 : « Nemo ire quemquam publica prohibet via » (plaisanterie sur l'accès facile de la demeure d'un *leno*); — *Marchand*, v. 771 sq. : *Nunc verum ego* illud verbum *esse experior* vetus, *Aliquid mali esse propter vicinum malum*; — *Revenant*, v. 791 sq. : *Simul flare sorbereque haud facile est : ego hic esse et illic simitu hau potui*; — Térence, *Andr.*, v. 62 : *Ne quid nimis*, dit Sosie, approuvant les principes de modération exposés par Simon; — *l'H. qui se punit lui-même*, v. 795 sq. : *Vere illud, Chreme, dicunt : Summum jus saepe summa est malitia* (conseil destiné à empêcher un père de renier les dettes de sa fille); *Phormion*, v. 203 : *Fortes fortuna adjuvat* (conseil de Géta à Antiphon pour l'encourager dans une entreprise audacieuse).

(2) C'est ainsi que l'allusion à un dicton, à un apologue familier, à une légende populaire se réduit souvent à une métaphore qui survient au milieu d'une phrase : tous les spectateurs savaient ce qu'il fallait entendre par des ailes de loup, la mort du rat, l'âne chez les singes et l'âne à la lyre, les talents de Tantale et la Néréide sur un dauphin (fr. 192, 219, 402, 527, 301 Kock, XIII Kretschmar). C'étaient là, comme dit Bergk (*loc cit.*), des « expressions passées dans la chair et dans le sang du peuple ».

(3) *Sold. fanf.*, v. 456 : « Muliebri fecit fide. » Cf. v. 307 (*Quid pejus muliere atque audacius?*), 887, etc. Une réplique d'*Amphitryon* (v. 836 : *Mulier es, audacter juras*) fait allusion à un dicton analogue. Cf. Ménandre, fr. 565, v. 4 :

Οὐκ ἐν γυναικὶ φύεται πιστὴ χάρις,

— 801 (= *Monost.*, v. 560) :

Ὡς ἔστ' ἄπιστον ἡ γυναικεία φύσις,

— 652, 687, 704, etc. Un passage de l'*Arbitrage* (v. 346 [376] sq.) montre que cette opinion était courante : « Quel sot et vain calcul je fais, dit Onésimos, pauvre homme que je suis! je compte sur la reconnaissance d'une femme! » Cf. encore Babrios, I, 15, v. 10 : « Πῶς γάρ, ὃς γυναικὶ πιστεύω; » et Festus, *de Verb. Sign.*, p. 165 : « Nec mulieri *nec gremio* credi *oportere* proverbium est ».

Certains de ces dictons n'ont qu'un très lointain rapport avec la morale, dont l'enseignement les utilise : il est piquant de voir figurer dans un recueil destiné à l'éducation des enfants le fameux « Ἔρωτα παύει λιμός », puis de le retrouver répété et gravement développé en une savante antithèse :

Ἐν πλησμονῇ τοι Κύπρις, ἐν πεινῶσι δ' οὔ (1).

Sous cette forme dogmatique se cache une simple boutade, fréquemment en usage dans le peuple ; les esclaves de Ménandre et de Plaute y font plus d'une fois allusion (2).

Au lieu de faire appel aux productions du bon sens populaire et à leurs souvenirs scolaires, les personnages de Ménandre invoquent encore volontiers, pour trouver à leurs opinions un principe solide sans avoir la peine de l'établir, une assertion d'un écrivain célèbre. Or, les auteurs les plus en vogue étaient sans contredit les poètes tragiques, dont les représentations vulgarisaient les ouvrages ; deux passages du « nouveau Ménandre » nous ont précisément fait comprendre comment les gens du peuple puisaient à cette source leurs connaissances historiques ou mythologiques (3). L'abondance et la précision des souvenirs que les spectacles laissaient dans l'esprit des auditeurs, malgré leur rareté relative, pourraient même faire illusion sur la culture littéraire de la masse, si nous ne songions à leur caractère national, et, par conséquent, à l'assiduité avec laquelle tous les citoyens y assistaient. Il était naturel qu'ils en retinssent, entre autres, ces vers sentencieux qui tranchent vive-

(1) *Monost.*, v. 156 et 159.

(2) Cf. *Héros*, v. 16-19 : ... Τί σὺ λέγεις; ἐρᾷς; ...

.... ὑπερδείπνεις ἴσως.

— *l'Ennemi de sa femme*, fr. 345 : Οὐπώποτ' ἠράσθης, Γέτα ;

— Οὐ γὰρ ἐνεπλήσθην.

(3) Cf. Ph.-E. Legrand, *Rev. Ét. Anc.*, 2e article, p. 23-24. Les deux passages dont il s'agit appartiennent à l'*Arbitrage* (v. 108 [138] sq.) et à la *Samienne* (v. 244 sq.) : Syriscos et Déméa rappellent que c'est *pour avoir entendu déclamer des tragédiens* qu'ils connaissent l'un la légende de Nélée et de Pélias, l'autre celle de Danaé.

ment sur le contexte, quand ils surviennent au milieu d'un chœur d'Eschyle, d'une stichomythie de Sophocle ou d'une monodie d'Euripide; ces vers devenaient ainsi de véritables proverbes, que les gens du commun citaient et employaient comme tels.

Or, le plus sentencieux des tragiques, en même temps que le plus populaire, était Euripide; c'est donc à son œuvre que les emprunts de ce genre devaient être faits le plus fréquemment. Sa réputation de poète philosophe et moraliste était même si bien établie, que beaucoup de sentences, extraites de ses pièces, et conservées dans la mémoire du public, ont survécu à la perte des tragédies d'où elles étaient tirées; assez indépendantes du reste des tirades où elles figuraient, elles ont pu aisément s'en détacher, et forment aujourd'hui une partie considérable des fragments recueillis par les critiques modernes chez les érudits et les grammairiens. C'est cette circonstance qui rend, à l'heure actuelle, les emprunts de Ménandre assez difficiles à déterminer, précisément parce que nous nous trouvons le plus souvent en présence d'un vers isolé, que les compilateurs attribuent tantôt à Euripide, tantôt à Ménandre; est-ce une citation que Ménandre fait d'un vers de son prédécesseur, ou une simple erreur d'attribution? il est généralement impossible de trancher la question. C'est ce qui arrive notamment pour les sentences monostichiques — au nombre de 40 à 45 — où Kock a reconnu des vers d'Euripide transcrits plus ou moins exactement (1), et pour quelques fragments de provenance incertaine, que les érudits ont cités sans nommer la pièce d'où ils les tiraient (2). On ne peut faire entrer en ligne de compte les vers où se retrouve une expression ou une idée familière à Euripide, et qui constituent une imitation, non une citation (3); l'influence de

(1) Kock, *art. cit.*, p. 88. Cinq sentences seulement sont empruntées à Eschyle, et sept à Sophocle. Parmi les autres fragments, les ἀμφισβητημένα attribués tantôt à Ménandre, tantôt à Eschyle ou à Sophocle sont rares (Ménandre, fr. 1125 = Eschyle, fr. 151; — fr. 1126 = Sophocle, fr. 842).

(2) Ménandre, fr. 561, 762, 778, 852, 1084, 1087, 1091, 1092, 1096, 1107, 1109, 1123, 1124. Cf. Kretschmar, p. 115.

(3) Exemples : fr. 11 et 70 (cf. *supra*, p. 34, n. 4), 225 (imité d'Euripide, fr. 63),

l'esprit d'Euripide sur celui de Ménandre est une question toute différente de celle que je traite : la manière dont Ménandre introduisait dans une scène comique les arguments qu'il puisait dans les pensées célèbres de son devancier. Nous serions là-dessus réduits à des conjectures (1), si le dernier acte de l'*Arbitrage* ne contenait un exemple très caractéristique : Smicrinès ne pouvant admettre la mésaventure arrivée à sa fille, un des interlocuteurs — probablement Onésimos (2) — citait pour l'expliquer et l'excuser à la fois cette pensée générale : « Ainsi l'a voulu la nature, qui ne se soucie point de nos lois. » M. Mazon y a reconnu un fragment d'Euripide (3). Est-ce le simple désir de parodier un vers de tragédie qui a amené cette citation? Cette hypothèse n'est guère probable, surtout si nous remarquons que cet aphorisme est devenu chez les Grecs un dicton familier (4). La suite du dialogue prouve que Ménandre,

419 *a* (imité d'Euripide, fr. 553), 1112 (parodie d'*Andromaque*, v. 930), — *Samienne*, v. 11 (imité d'*Hippolyte*, v. 34, et d'*Oreste*, v. 322), etc.

(1) Certains vers d'Euripide sont cités comme appartenant à des pièces déterminées de Ménandre; exemple : Euripide, fr. 1013 = *Thaïs*, fr. 218 = *Monost.*, v. 738 :

Φθείρουσιν ἤθη χρήσθ' ὁμιλίαι κακαί.

Mais, comme nous ne connaissons le contexte ni chez Euripide ni chez Ménandre, il nous est impossible de savoir dans quelles conditions la citation était faite. — Un exemple plus précis serait fourni par Ménandre, fr. 1085, v. 3 : dans une discussion des droits comparés du père et de la mère, il est très naturel de rencontrer un argument emprunté au plaidoyer classique d'Oreste contre Tyndare (*Or.*, v. 554) :

Πατέρα δὲ ποιεῖ τέκνα, μητέρ' ὡς ἀνήρ.

Mais Kock conteste si fortement l'authenticité de ce fragment qu'on n'en peut guère faire état.

(2) D'après van Leeuwen. La plupart des éditeurs, suivant le manuscrit, veulent voir dans ce vers une réponse directe à la question de Smicrinès : « Τί φησιν, ἱερόσυλε γραῦ; » et l'attribuent à Sophronè. Il me paraît peu probable que la vieille servante, à l'instant même où elle vient d'être surprise en flagrant défaut (Pamphilè était en effet confiée à sa garde), se permette de plaisanter avec un maître aussi peu patient, et lui déclare (v. 527) qu'elle va « lui réciter toute une tirade de l'*Augè*, s'il ne comprend pas ». Il est plus vraisemblable qu'embarrassée ou effrayée elle ne répond pas à l'apostrophe de son maître, et que le pédagogue beau parleur, qui a déjà entrepris, par ses raisonnements subtils, de faire perdre la tête au malheureux Smicrinès, en profite pour l'achever. L'erreur d'attribution du manuscrit s'explique aisément par l'influence du vocatif ἱερόσυλε γραῦ.

(3) Fr. 912 = *Arb.*, v. 525 (577).

(4) Voir les références citées par Nauck : c'est par une réminiscence presque

en écrivant ce vers, s'en rappelait la provenance exacte (1); il est d'ailleurs d'une époque si rapprochée de celle d'Euripide, et nous savons d'autre part qu'il a subi si directement son influence, que c'est certainement au texte même de son modèle qu'il empruntait ses citations; mais il y faisait appel comme à des maximes bien connues du public (2).

C'est là ce qui distingue les citations tragiques d'un autre genre d'emprunts dont Ménandre usait peut-être encore plus volontiers, les maximes puisées aux écrits ou à l'enseignement des philosophes contemporains. Bien que les sectes nouvelles — épicurisme et stoïcisme — fussent beaucoup moins fermées que les anciennes, et que les questions pratiques, qui chez elles étaient devenues prépondérantes, fussent accessibles à un bien plus grand nombre d'intelligences, il est incontestable que Ménandre ne songe plus, dans ce cas, à s'appuyer sur une idée ou une formule banale, mais que c'est lui au contraire qui répand dans le public des opinions et des théories peu connues : son rôle est surtout ici celui d'un vulgarisateur.

Il faut remarquer toutefois que certaines pensées « philosophiques » qui figurent dans les fragments de Ménandre ne sont pas nécessairement issues de l'enseignement dogmatique d'une secte déterminée. Sans compter les souvenirs des vieux poètes, dont les vers servaient de catéchisme moral à toute la nation

mécanique et instinctive qu'Élien, Sextus Empiricus, Aristénète semblent ajouter au terme φύσις la relative ἣ νόμων οὐδὲν μέλει.

(1) V. 527 (579) : « Τραγικὴν ἐρῶ σοι ῥῆσιν ἐξ Αὐγῆς κ. τ. λ. »

(2) Parmi les autres fragments que j'ai cités, c'est le cas notamment pour les fr. 963 et 1013 : ce dernier nous est parvenu par une vingtaine de témoignages ; sur le premier, cf. surtout Cicéron, *de Div.*, II, 5, 12 : Est quidam Graecus vulgaris versus : *Bene qui conjiciet, vatem hunc perhibeto optimum.* — On peut même se demander si certaines sentences ne sont pas antérieures à Euripide, et puisées par Ménandre soit chez lui, soit aux mêmes sources; l'hypothèse, vraisemblable a priori, semble confirmée par le fr. 852 de Ménandre, qui reproduit le fr. 963 d'Euripide :

Μάντις δ' ἄριστος ὅστις εἰκάζει καλῶς.

Ce vers est attribué à Ménandre par une scholie d'Aristide, à Euripide par Plutarque, qui dit également dans un autre passage (*Mor.*, p. 399 *a*) : « Ὁ μὲν εἰκάζων καλῶς, ὃν ἄριστον μάντιν ἀνηγόρευκεν ἡ παροιμία » ; Kock ajoute avec raison : « *Proverbio uterque uti poterat.* »

grecque (1), on n'a pas besoin d'aller chercher en dehors de l'éthique traditionnelle l'origine de ces assertions, que le bien et le mal sont voisins, que la vraie noblesse consiste dans l'honnêteté, qu'il est humain de se tromper et louable de reconnaître son erreur (2). N'attachons pas non plus trop d'importance à l'éloge de la solitude fait par un personnage de l'*Aiguière* ou au pessimisme assez banal dont témoignent quelques fragments de *Plokion* et des *Convives* (3); quelques-unes de ces opinions courantes sont même en contradiction avec celles que Ménandre tirera de ses études philosophiques (4). D'autres pensées, plus profondes et plus nouvelles, paraissent au contraire être l'expression d'une conviction personnelle, et non la répétition d'une idée universellement reçue : on a déjà remarqué l'originalité de cette assertion, que si « l'esclave apprend à être esclave en tout, ce ne sera qu'un vaurien ; accordez-lui son franc parler, cela le rendra bien meilleur » (5); cette théorie sera aussi celle de Sénèque; mais il est inutile de supposer ici une influence de l'école : beaucoup d'idées de ce genre commençaient à se faire jour dans la conscience hellénique, et Ménandre était, de son temps, un esprit assez avancé pour que nous puissions lui attribuer l'honneur d'avoir le premier revendiqué l'affranchissement moral des esclaves (6).

(1) Cf. fr. 189 et 559 (déjà cités) : « οἱ πάλαι σοφώτατοι ». — Les fragments 408, 466 (v. 3) et peut-être 349 semblent inspirés par la théorie hésiodique sur l'excellence de la vie agricole. Ménandre paraît avoir bien connu l'auteur des *Travaux*, dont nous retrouverons une parodie dans la *Samienne* (v. 256 sq.).

(2) Fr. 407 et 290 Kock ; XII Kretschmar. L'assertion relative à la légitimité et à l'honnêteté est une des plus familières à Euripide; cf. *Hipp.*, v. 1100 sq.; *Andr.*, v. 636 sq.; *Électre*, v. 367 sq.; fr. 9, 52, 53, 141, 168, 336, 527, 542, etc.

(3) Fr. 466 (v. 1 sq.), 410, 411, 452. Citons, à titre d'exemple, ce dernier fragment :

Τρισάθλιόν γε καὶ ταλαίπωρον φύσει
πολλῶν τε μεστόν ἐστι τὸ ζῆν φροντίδων.

(4) Fr. 379 :

Ἀλλὰ τῶν χρηστῶν ἔχει τιν' ἐπιμέλειαν καὶ θεός.

Comparer, au contraire, fr. 155, 201 sq., 335, 386, etc. Cf. p. 45, n. 1.

(5) Fr. 370. Cf. M. Croiset, *Hist. Litt. gr.*, t. III, p. 620.

(6) Cf. des idées identiques, fr. 699, 760; les fr. 698 et 857, qui traitent d'une question analogue, se ressentent au contraire d'une influence scolastique; cf. *infra*.

Cette remarque suffirait à jeter un doute sur l'origine de certaines pensées, qui se retrouvent chez les philosophes contemporains de Ménandre. A plus forte raison pouvons-nous hésiter, quand il s'agit d'opinions défendues par eux, mais émises déjà par divers écrivains antérieurs. A plusieurs reprises, Ménandre s'est répandu en sarcasmes contre les dieux et s'est plaint de leur injustice (1) ; à son imitation, Plaute a flétri leur iniquité dans des vers que Lucrèce eût signés (2) ; mais ce sentiment ne se manifestait-il pas déjà chez l'auteur d'*Hippolyte* et de *Bellérophon?* Ailleurs, ce sont les traditions et les superstitions populaires dont Ménandre s'efforce de saper les fondements : ses railleries contre la croyance à la divination, à l'existence de démons malfaisants ou à l'efficacité plus grande des sacrifices plus somptueux (3) peuvent bien avoir été inspirées par le déterminisme rationaliste d'Épicure ; mais, puisqu'il s'agissait d'engager la lutte contre les préjugés, ne trouvait-il pas déjà en Euripide un modèle tout indiqué ? La chose est

(1) Fr. 201-202 (railleries amères aboutissant à une profession de foi fataliste, fr. 205), 335 et 386 (Ἔστι κρίσις ἄδικος, ὡς ἔοικε, κἂν θεοῖς). J'ai déjà cité les fragments (11, 70, 762) où, à l'imitation d'Euripide plutôt que d'Anaxagore, Ménandre reconnaît la puissance divine de l'Intelligence (Νοῦς).

(2) *Carthag.*, v. 1251 sq. :

... Si id fieri possit,
Ne indigna indignis dei darent, id ego evenire vellem.

(3) Fr. 225 (et 852), 550-551 (cf. fr. XIV Kretschmar), 319 Cette opinion relative aux sacrifices était déjà celle d'Hésiode ; cf. le v. 336 des *Travaux*, que Socrate aimait à citer :

Κἀδ δύναμιν δ' ἔρδειν ἱερ' ἀθανάτοισι θεοῖσιν.

— Autre exemple : c'est une théorie assez originale que celle qui déclare l'infidélité du mari aussi condamnable que celle de la femme (*Arb.*, v. 435 [484] sq.) ; Charisios, qui a péché volontairement, se déclare même plus coupable que Pamphilè, qui a été la victime d'une violence. Mais cette théorie existait déjà en germe chez Euripide ; cf. *Andr.*, v. 672 sq. :

Καὶ μὴν ἴσον γ' ἀνήρ τε καὶ γυνὴ σθένει
ἀδικουμένη πρὸς ἀνδρός, κτλ.

Elle était contraire à l'opinion traditionnelle ; cf. Eschyle, *Choéph.*, v. 918-919 :

Clyt. — Ἀλλ' εἴῳ' ὁμοίως καὶ πατρὸς τοῦ σοῦ μάτας.
Or. — Μὴ 'λεγχε τὸν πονοῦντ' ἔσω καθημένη.

d'autant moins douteuse que dans certains de ces vers Ménandre l'a visiblement imité (1).

Ménandre avait composé, dans la *Prêtresse*, une véritable « pièce à thèse » ; le seul fragment qui nous en reste est très caractéristique : « Un dieu, femme, n'a jamais besoin, pour sauver un homme, de l'intervention d'un autre homme ; si, en jouant des cymbales, un homme fait faire à un dieu ce qu'il veut, il est alors plus puissant que ce dieu. Il n'y a là, Rhodè, qu'un artifice audacieux, inventé par des hommes impudents pour gagner leur vie et pour jeter le ridicule sur notre siècle (2). » En parlant ainsi à une jeune adepte du culte de Cybèle, exploité par des charlatans, son interlocuteur est à coup sûr le porte-parole de Ménandre et de tous les esprits éclairés de cette génération ; cette même idée de l'inefficacité des tentatives humaines pour déranger l'ordre universel a été développée et exprimée avec force par les stoïciens; mais n'était-ce pas au IVe siècle une de ces opinions qui, à chaque époque, sont « dans l'air » et que tout homme intelligent peut soit concevoir par lui-même en même temps que beaucoup de ses contemporains, soit accueillir sans savoir au juste à qui il la doit (3)? Ce serait alors commettre une grave erreur de méthode que de vouloir en déterminer exactement la source, excepté dans quelques cas assez particuliers, où un indice certain trahit une influence scolastique.

Ces indices peuvent être de plusieurs sortes : 1° Un petit

(1) Cf. fr. 225 :

... Ὁ πλεῖστον νοῦν ἔχων
μάντις τ' ἄριστός ἐστι σύμβουλός θ' ἅμα,

avec Euripide, fr. 963 (cité p. 42, n. 2), et *Hélène*, v. 757 : « Γνώμῃ δ' ἀρίστη, μάντις. »

(2) Fr. 245.

(3) Je suis fort heureux de m'être rencontré ici avec M. M. Croiset, qui, à peu près au moment où j'écrivais ces lignes, disait dans le *Journal des Savants* (juin 1909, p. 253) : « Il y avait bien des idées qui étaient « dans l'air » à Athènes au Ve siècle. Lorsqu'un esprit actif et curieux, comme celui d'Euripide, en recueillait une au passage, savait-il bien lui-même d'où elle lui venait? » On pourrait répéter textuellement à propos de Ménandre ce qui est dit ici d'Euripide.

nombre d'aphorismes sont présentés expressément comme énonçant la pensée d'un philosophe ou un dogme d'école : « *Les gens aux sourcils froncés*, dit un personnage de l'*Andrienne*, déclarent que la solitude est féconde (1). » Le sens de cette expression est d'autant plus clair qu'ailleurs les mêmes termes désignent avec précision une secte, celle des sceptiques : « *Les gens aux sourcils froncés* sont des sots, de toujours dire : J'examinerai (2). » — « C'est à la raison que nous obéissons, lisons-nous dans un fragment de l'*Hymnis* : voilà du moins ce que prétendent les sages. » Bien que nous ne connaissions pas l'origine exacte de cette formule « Πειστικὸν λόγος », il est cependant manifeste que les « sages » désignés ici sont les disciples de Zénon (3).

2° Les idées exprimées dans quelques passages reproduisent avec assez de fidélité une assertion ou un dogme particulier à une secte, pour que l'influence d'un enseignement philosophique y paraisse évidente. Quelques-unes émanent, à n'en pas douter, de la doctrine du Portique : « C'est en notre âme que doit résider notre richesse; la fortune n'est qu'une apparence, qu'un décor de notre vie. — La vertu est plus puissante que la loi. — L'homme juste n'a besoin d'aucune loi. — Sers avec la

(1) Fr. 39; cf. Térence, *Andr.*, v. 406 :

Venit meditatus alicunde ex solo loco.

(2) Fr. 460 (tiré de la *Nourrice*), v. 1-2.

(3) Fr. 472, v. 4-5. Je n'ai pu découvrir de quel traité stoïcien était tirée cette citation. Mais l'origine n'en paraît pas douteuse; on trouve, en effet, dans quelques vers de Cléanthe (cités par Stobée, *Ecl. phys.*, I, 1, 12) une véritable paraphrase de cette formule :

Ὧδε γὰρ εἰς ἓν πάντα συνήρμοκας ἐσθλὰ κακοῖσιν,
ὥσθ' ἕνα γίγνεσθαι πάντων λόγον αἰὲν ἐόντα...
....ᾧ κεν πειθόμενοι σὺν νῷ βίον ἐσθλὸν ἔχοιεν.

Sur les divers sens du mot λόγος chez les stoïciens, cf. Heinze, *Lehre vom Logos in der Griech. Philosophie* (Oldenburg, 1872), — Aall, *Gesch. der Logosidee* (Leipzig, 1896) : c'est parfois pour eux, comme pour Héraclite, l'attribut essentiel de leur dieu identique au monde (le Verbe); mais le plus souvent, ce terme désigne soit, comme chez Platon, la raison humaine, principe de vertu et de vice, de vérité et d'erreur, soit la logique, l'art de la discussion, c'est-à-dire la parole mise au service du raisonnement. C'est ce dernier sens qui domine chez Ménandre; cf. *infra*, p. 49.

conscience d'un homme libre, tu ne seras pas esclave (1). » D'autres pensées sont inspirées par un déterminisme imputable au seul Épicure : « C'est le cours spontané des choses qui nous rend heureux, même si nous dormons, ou malheureux. — L'impulsion spontanée (ταὐτόματον) est, me semble-t-il, une divinité. — Trois mobiles possibles à nos actes : l'obéissance aux lois, la nécessité, une habitude (2). » Il semble bien qu'il y ait là autre chose qu'une opinion émanant de la conscience de toute une génération, et dont un grand écrivain n'a plus qu'à fixer la forme ; c'est le souvenir précis d'un enseignement magistral.

3° Enfin certains termes dont le poète use volontiers sont des mots familiers au vocabulaire d'une secte, qui parfois les emprunte au langage ordinaire, mais les emploie dans une acception spéciale (3). Quand Ménandre raille ces gens « impeccables, infaillibles, irréprochables », visant sans cesse au beau et au bien, toujours préoccupés de faire « ce qui convient » (τὸ καθῆκον), l'allusion est transparente : ce sont des locutions stoïciennes qu'il cite ironiquement (4). Car c'est surtout par la position qu'il prend dans la rivalité entre les deux écoles que se manifestent les souvenirs de son éducation philosophique (5).

(1) Fr. 1094, 265, 845, 857. Cf. également le fr. 534, où le poète déclare les animaux plus heureux et plus sages que les hommes, parce que, vivant *selon la nature*, ils n'éprouvent que des maux inévitables.

(2) Fr. 460, v. 4-5 (objection au σκέψομαι des sceptiques), — 291, v. 1, — 155, — 205 (cf. *infra*).

(3) Cf. *Sam.*, v. 112 et 141 : « κάτεχε..... ἀνασχοῦ »; ce sont des expressions stoïciennes.

(4) Cf. *Arb.*, v. 429 (478) sq. :

> Ἐγώ τις ἀναμάρτητος, εἰς δόξαν βλέπων
> καὶ τὸ καλὸν ὅ τι ποτ' ἐστὶ καὶ ταἰσχρὸν σκοπῶν,
> ἀκέραιος, ἀνεπίπληκτος αὐτὸς τῷ βίῳ,
> .....ἔδειξ' ἄνθρωπος ὤν,

dit Charisios, qui se reconnaît coupable et se reproche sa rigueur excessive envers Pamphilè. Les mots ἀναμάρτητος et ἀκέραιος appartiennent au vocabulaire stoïcien ; quant à ἀνεπίπληκτος, il paraît amené par une réminiscence d'Euripide (*Or.*, v. 920 : ἀκέραιος ἀνεπίπληκτον ἠσκηκὼς βίον), où les mêmes termes se trouvent déjà réunis : cf. Bodin et Mazon, note du v. 415 (= 431 van Leeuwen).

(5) On connaît ses relations personnelles avec Épicure. Le nom et l'autorité de

J'ai déjà cité le vers de l'*Arbitrage* où Onésimos affirme à Smicrinès que le seul dieu, c'est notre caractère; ce passage fait partie d'une longue argumentation, dont le début nous était déjà connu : « Penses-tu, Smicrinès, que les dieux ont le temps de s'occuper tous les jours de chacun de nous? » (1). Cette prépondérance attribuée à notre tempérament comme mobile de nos actes était une conséquence naturelle du déterminisme épicurien; et ce sont précisément ces tendances déterministes qui empêchaient Épicure et ses disciples d'admettre, comme les stoïciens, la puissance persuasive de la raison, c'est-à-dire la possibilité d'un choix libre entre plusieurs alternatives; aussi ces deux termes : τρόπος, λόγος, sont-ils souvent opposés l'un à l'autre par Ménandre : « Si je fais ce qui convient (τὸ καθῆκον), dit un personnage qui use d'un argument *ad hominem*, ce ne sont pas tes *raisonnements*, sache-le bien, c'est mon propre *tempérament* qui m'y incitera (2). » — « Le hasard (τύχη), est-il dit ailleurs, ne saurait exister réellement : celui qui ne peut supporter les ennuis que sa nature (φύσιν) lui attire en accuse le hasard, quand c'est son propre *caractère* (τρόπος) qui en est cause. » — « Si vous êtes juste, c'est votre *caractère* qui doit vous servir de loi : ....un naturel juste ne sait pas commettre d'injustice (3). » La terminologie de toutes ces sentences, plus encore que les idées qu'elles expriment, ne laisse aucun doute sur leur provenance.

En revanche il est assez difficile de discerner exactement l'usage que Ménandre faisait de ces aphorismes philosophiques : dans quel cas et pour quelles raisons préférait-il invo-

ce philosophe sont d'ailleurs plus d'une fois invoqués par divers poètes de la νέα ; cf. Kock, *Fragm. adesp.*, 127 et 236, où l'on fait allusion à un des préceptes épicuriens les plus connus (simplicité de la nourriture).

(1) *Arb.*, v. 486 sq. = fr. 174 Kock.

(2) Fr. 575. Cf. fr. 472, v. 7 :

Τρόπος ἔσθ' ὁ πείθων τοῦ λέγοντος, οὐ λόγος

(discussion du Πειστικὸν λόγος cité plus haut).

(3) Fr. 594 et 772-774. Ce même mot τρόπος se retrouve encore fr. 205, 425 (v. 4), 485 (v. 2), 584, 639, 670, 671, 682, 686, 749, 843; *Sam.*, v. 132; *Belle aux boucles coupées*, v. 357, etc.

quer, au lieu de l'autorité indiscutée d'une maxime populaire, celle d'une pensée dont la finesse ou la profondeur risquait fort d'échapper à la majeure partie du public, et dont la hardiesse pouvait le rebuter ou le scandaliser? Les anciens fragments ne fournissent à cette question aucune réponse. Quelques-unes de ces sentences isolées sont évidemment des arguments dans une démonstration : un homme ne gagne rien à « examiner » ; *car* c'est d'eux-mêmes que les événements suivent leur cours (1). Mais à quel propos intervenait cette critique de la doctrine pyrrhonienne? C'est ce qu'on ne peut deviner. Ailleurs, c'est pour justifier sa conduite qu'un personnage invoque un principe philosophique : ayant affaire à un honnête homme, il n'a pas eu besoin de causer longuement avec lui pour éprouver de la sympathie à l'égard de son caractère ; c'est ce fait très simple que Ménandre explique par la prééminence du τρόπος sur le λόγος comme mobile de nos actions, et c'est de là qu'il part pour contester le Πειστικὸν λόγος des stoïciens. Une telle disproportion entre le but à atteindre et les moyens employés serait déconcertante, si elle n'était très calculée et ne recélait une intention que deux des nouveaux fragments dévoilent clairement. Rappelons-nous tout d'abord la démonstration faite par Onésimos à Smicrinès ; c'est quand ce dernier arrive, furieux de la révélation qui vient de lui être faite, et ne se doutant pas qu'il ignore encore presque tout le secret, que l'esclave de Charisios l'accueille en développant longuement sa théorie épicurienne : il y a en tout mille villes environ, et dans chacune trente mille habitants ; comment les dieux pourraient-ils s'occuper de chacun de nous? Ce ne sont pas les dieux qui sont responsables de nos actes, c'est notre propre caractère, qui seul nous incite à agir bien ou mal (2). Tout cela parce que Smicrinès s'est écrié, dans un accès d'impatience : « Πρὸς θεῶν καὶ δαιμόνων (3). » Onésimos a-t-il réellement l'intention de con-

(1) Fr. 460. La même particule γάρ se retrouve au début du fr. 155, déjà cité.
(2) *Arb.*, v. 486-501 (537-552).
(3) *Ibid.*, v. 485 (536).

vertir son interlocuteur? Le moment serait bien mal choisi. Est-ce Ménandre qui parle par sa bouche? Il serait peu vraisemblable qu'il eût, pour faire cette profession de foi, interrompu l'action dans un pareil instant. C'est pourtant l'opinion de M. Weil (1), qui s'étonne que des idées aussi abstraites soient exprimées par un esclave. Mais n'oublions pas qu'Onésimos est le « pédagogue » de son τρόφιμος, qu'il l'a accompagné à l'école, et a pu retenir quelques bribes des leçons qui étaient données à son maître. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il utilise ces souvenirs pour achever d'irriter son interlocuteur, de le dérouter et de lui faire déjà perdre la tête, avant de lui porter le coup de grâce, en lui apprenant que l'enfant illégitime de Charisios est son petit-fils.

Dans la *Samienne*, la situation n'est pas sans analogie avec celle de l'*Arbitrage* : Nikératos vient d'apprendre que sa fille a eu un enfant de Moschion, fils de Déméas, et que la courtisane Chrysis s'est jouée de lui en se faisant passer pour la mère; il sort furieux de chez lui; Déméas, sous prétexte de le consoler, émet cette hypothèse que le père du bâtard doit être Zeus, qui a bien pu faire à Plangon le même honneur qu'à Danaé, et arrive à cette conclusion : « Je pourrais te citer dix mille individus, qu'on voit se promener par la ville, et qui sont des fils de dieux (2). » Il y a peut-être là une parodie des vers célèbres d'Hésiode : « Ils sont en nombre infini sur la terre féconde, ces immortels à qui Zeus confie la garde des mortels... (3). » Déméas ne compte évidemment sur un raisonnement de ce genre ni pour apaiser la douleur et l'indignation du père offensé, ni même pour lui donner le change, puisque Nikératos sait fort bien que « c'est Moschion qui lui a joué le tour ». Mais cette argumention abstruse et subtile, ces raisons tirées de si loin et, au premier abord, si étrangères à la question ne pouvaient manquer de déconcerter un vieillard déjà hors de lui,

(1) *Journ. Sav.*, février 1908, p. 80-84.
(2) *Sam.*, v. 256.
(3) Hésiode, *Travaux*, v. 252 sq.

de lui ôter toute présence d'esprit et de le laisser sans réplique; et, en effet, Nikératos, hors d'état de discuter plus longtemps, cède avec une facilité qui ne s'expliquerait pas autrement. Ce ne sont pas les convictions de Ménandre qui se révèlent, non plus que celles de Déméas — ou, dans l'*Arbitrage*, d'Onésimos; il n'y a là qu'un artifice scénique, destiné à produire un effet nécessaire à la suite de l'action.

*
* *

Dans ces derniers exemples vient de se rencontrer, pour la première fois, un élément d'explication assez différent de tous ceux que j'avais proposés jusqu'ici : une intention comique. Quand la sentence est isolée, il est à peu près inévitable que cette intention échappe; car ce n'est pas directement de la sentence qu'elle ressort. Quelle idée nous ferions-nous d'Épicharme, par exemple, si nous le connaissions seulement par quelque traité d'histoire naturelle ou d'art culinaire, où lui serait attribuée cette assertion, que « la chair de la grue n'est pas du tout bonne à manger » ? Rien ne nous ferait deviner que cette phrase assez terne est un pur et simple jeu de mots (1). Si les œuvres de Molière venaient à se perdre, et qu'une Anthologie conservât cette réflexion d'Harpagon, que « la charité nous oblige à faire plaisir aux personnes, lorsque nous le pouvons », comment les lecteurs soupçonneraient-ils la valeur que prend cette pensée, placée dans la bouche d'un usurier qui s'apprête à dépouiller sa victime (2)? Suivant une formule devenue classique, c'est toujours un contraste qui provoque le rire; appliquée aux faits qui nous occupent, cette théorie est d'une justesse incontestable : une sentence peut être comique soit parce que le ton tranche d'une façon impré-

(1) « Ὁ Ζεύς μ' ἐκάλεσε Πέλοπ! γ' ἔρανον ἱστιῶν.
— Ἀλλὰ παμπόνηρον ὄψον, ὦ τᾶν, ὁ γέρανος. »

Épicharme, v. 123-124 Mullach = Athénée, VIII, p. 338 d.
(2) Molière, *l'Avare*, II, 2.

vue sur le reste du dialogue, soit par la portée que lui donnent les conjonctures où elle survient ou le caractère du personnage qui la prononce, soit enfin parce qu'elle recèle une allusion satirique ou parodie une œuvre de genre plus sérieux ; le contraste qui fait naître le rire résulte ici de la disparate que forme la gravité de la sentence avec un contexte plus familier, avec les circonstances plaisantes où elle est émise, avec l'intention railleuse qu'elle dissimule.

Dans une étude générale du comique chez Ménandre, il y aurait lieu d'insister longuement sur un mode de développement pour lequel le poète avait une prédilection marquée : un raisonnement en forme, où les procédés dialectiques en usage dans les controverses d'école sont appliqués à quelque démonstration burlesque et aboutissent d'ordinaire à une conclusion paradoxale. Telles sont précisément ces tirades où Déméas prouve par A + B à Nikératos que le séducteur de sa fille est un dieu ; où Onésimos convainc Smicrinès qu'il est victime non de la défaveur des dieux, mais de son propre caractère ; telle est aussi celle où Craton, dans la *Prophétesse*, démontre la supériorité morale des animaux sur les hommes (1). En ce qui concerne spécialement les sentences, quelques exemples suffiront à montrer quelle place elles tiennent dans les scènes de ce genre, et quel élément comique elles peuvent contribuer à y introduire. Dans ce passage où Craton exhale sa mauvaise humeur et son découragement, sa misanthropie s'exprime dans des réflexions singulièrement sombres : « Si un homme est bon, bien né, noble, cela ne lui sert à rien dans le siècle où nous vivons ; c'est le parasite qui tient le haut du pavé ; puis vient le délateur, et en troisième lieu le méchant. » C'est surtout ce ton, d'un sérieux emprunté, qui rend amusante la conséquence inattendue que Craton tire brusquement de sa longue diatribe : « Il vaudrait bien mieux être un âne (2) ! »

(1) *Sam.*, v. 244 sq. ; *Arb.*, v. 486 (537) sq. ; fr. 223.
(2) Fr. 223, v. 14-17, 18. La même idée est développée fr. 534 (cité p. 48, n. 1) :

Ailleurs, les deux motifs se présentent dans l'ordre inverse, mais le même contraste se produit ; la maxime sert alors de conclusion à une argumentation dont elle fait ressortir l'allure burlesque : « Ne te marie pas, si tu es sage, dit un personnage de la *Joueuse de flûte ;*... tu vas naviguer sur la mer des Soucis, qui n'est ni la mer de Libye ni la mer Égée, où ne sombrent pas trois bateaux sur trente ; *du mariage, pas un seul n'est sorti indemne* (1). » On voit ce que le ton lugubre de l'apophtegme final ajoute au comique de la métaphore pittoresque qui précède; isolons cette pensée, et nous nous trouverons en présence d'une de ces banales boutades misogynes, qui abondent dans les fragments et surtout dans les *Monostiches;* sans grande variété dans la forme et sans originalité dans le fond, elles nous paraissent plus d'une fois d'un goût douteux ou d'une platitude accentuée par leur monotonie, souvent sans doute parce que leur but et leur portée véritable nous échappent : « La femme est, par nature, grincheuse et désagréable. — Où il y a des femmes, sont tous les maux. — Il y a, sur terre et sur mer, bien des monstres, mais la femme est le pire de tous (2). » Ces lourdes plaisanteries risqueraient de nous faire porter sur l'esprit de Ménandre un jugement peu favorable, si les exemples précédents ne nous montraient comment elles pouvaient acquérir quelque sens et quelque sel. Quand Molière s'écrie, à son tour, que « les femmes ne valent pas le diable », ce n'est pas par la rudesse de cette boutade qu'il prétend nous égayer : ce qui nous fait sourire, c'est de voir

« Tous les animaux sont plus heureux et plus sages que les hommes : regardez, par exemple, cet âne... etc. »

(1) Fr. 65, v. 1, 6-9.

(2) Fr. 803, 804, 488. De même dans les *Monostiches*, v. 96 : « Mieux vaut enterrer une femme que l'épouser » ; 248 : « La femme est plus féroce que tous les fauves » ; 362 : « Ne vous mariez pas, et vous serez immortel. » Cf. encore fr. 532, 565, 799, 801-802; *Monost.*, v. 87, 195, 233, 304, 327, etc. Quelques-unes de ces boutades revêtent cependant une forme un peu plus spirituelle, par exemple celle où un personnage juge mérité le supplice de Prométhée, coupable d'avoir créé les femmes (fr. 535). Cf. également fr. 154 : « Périsse le premier qui s'est marié, et après lui le second, et puis le troisième, et puis le quatrième, et aussi celui qui est venu ensuite ! ».

Gros-René sortir, par cet expédient facile, de la tirade philosophique où il s'est imprudemment engagé (1).

Quelquefois même, la sentence isolée est presque dénuée de toute signification; quel intérêt peut avoir, en elle-même, cette remarque, qu' « une femme ne diffère jamais d'une autre femme » (2)? Un passage de Térence, où la même pensée se retrouve, nous montre la valeur qu'elle pourrait avoir, une fois remise à sa place primitive; ce n'est qu'une exclamation d'impatience échappant à un homme irrité : « Elles sont toutes les mêmes ! » (3) Cette méthode de rapprochements avec le théâtre latin est ici des plus fécondes : nous ne pourrions soupçonner l'intention plaisante de cette maxime : « Tout est commun entre amis », si nous ne savions par Térence comment elle est invoquée par Micion, pour se disculper auprès de Déméa d'avoir donné de l'argent à Ctésiphon (4). L'induction peut être faite ici avec quelque certitude, puisque la pièce latine est imitée de celle où figurait ce vers de Ménandre. Plus souvent, une pensée générale, chez Plaute ou Térence, répète un aphorisme de Ménandre sans qu'on puisse établir entre les deux passages une relation directe; le texte latin nous fournit cependant des documents précieux et des hypothèses assez solides, si on ne cherche pas à en tirer une conclusion trop précise. Ménandre a plus d'une fois insisté sur le respect que les enfants doivent à leur père; l'idée n'a, en soi, rien de comique; Plaute cependant nous montre comment elle peut le devenir, énoncée par un père qui prie son fils de lui céder la priorité auprès d'une courtisane (5).

(1) *Dépit amoureux*, IV, 2.

(2) *Monost.*, v. 109 :

Γυνὴ γυναικὸς πώποτ' οὐδὲν διαφέρει.

(3) Térence, *Hécyre*, v. 200 :

Neque declinatam quicquam ab aliarum ingenio ullam reperias,

dit Lachès constatant avec dépit que Philumena et Sostrata sont en désaccord, comme toutes les brus et toutes les belles-mères.

(4) *Adelphes* v. 804 : ... *Communia esse amicorum inter se omnia*. Cf. Ménandre, fr. 9 : Κοινὰ [γὰρ] τὰ τῶν φιλῶν.

(5) Plaute, *Asin.*, v. 833 :

Decet verecundum esse adulescentem.

Parfois, la portée comique de la sentence ne tient pas seulement à la situation au milieu de laquelle elle survient, mais plutôt à la condition sociale ou au caractère du personnage qui la prononce. Qu'une courtisane se plaigne des difficultés qu'on éprouve à sauvegarder sa réputation, qu'un esclave vicieux et effronté célèbre en vers pompeux sa dignité d'être humain, le cas — fréquent chez Plaute — est analogue à celui de l'usurier de Molière prêchant la bienfaisance. Ménandre a souvent recommandé la modération et la maîtrise de soi ; dans l'*Eunuque*, où Térence s'inspire de deux de ses pièces, nous voyons quel parti un auteur de comédies peut tirer de ce thème. Un moraliste nous dira, sans que nous songions à en rire, que « le sage doit tout essayer avant de recourir aux armes » ; l'effet est tout autre, quand c'est un soldat fanfaron qui abrite sa poltronnerie derrière cette prétendue sagesse (1). Mais ces exemples, où nous manque un élément essentiel de la comparaison, sont inutiles à multiplier. Plus probant est un fragment de Ménandre, connu depuis longtemps par des citations de Thémistios et de Cicéron, et que la découverte du papyrus Lefebvre a permis de replacer dans l'*Arbitrage* : « Il n'y a rien de plus doux que de tout savoir. » On sourit en voyant ces philosophes invoquer gravement l'autorité du poète, chez qui cette assertion n'est qu'une excuse cherchée par un cuisinier indiscret à sa curiosité déplacée (2).

(1) Térence, *Eunuque*, v. 788 :

Omnia prius experiri quam arma decet,

dit Thrason qui hésite à tenter l'assaut de la maison de Thaïs. Notons aussi, au v. 760, un effet analogue produit par le proverbe que cite Chrémès pour justifier sa poltronnerie :

Tu quod cavere possis, stultum est admittere.

(2) Fr. 850 = v. 5 Croiset. Une autre citation (Cramer, *Anecd.*, IV, 418) faisait précéder la sentence de ce vers :

Φιλῶ σ', Ὀνήσιμε · καὶ σὺ περίεργος εἶ
(fr. 849 = v. 4 Croiset),

qui en faisait déjà pressentir la portée comique, et qui a permis de le replacer avec certitude. Cf. aussi C. Robert, *der Neue Menander*, p. 64. Mais M. Croiset a montré qu'il y a certainement entre ces deux trimètres une lacune, sans

Enfin, quand une sentence n'est qu'une citation empruntée à un genre plus relevé — généralement à la poésie tragique —, un amusant contraste peut naître du rapprochement que fait spontanément l'auditeur entre le caractère sérieux du poème cité et l'action comique où en survient la réminiscence. J'ai déjà rappelé le texte d'Euripide qu'Onésimos allègue pour expliquer à Smicrinès la mésaventure arrivée à sa fille : « Ainsi l'a voulu la nature, qui ne se soucie pas de nos lois. » L'intention railleuse ressort de la suite du dialogue : « *Sm.* Comment, es-tu fou? — *On.* Je vais te réciter toute une tirade de l'*Augè*, si tu ne comprends pas, Smicrinès (1). » Le procédé est bien digne du pédagogue bouffon qui citait Épicure pour démontrer au vieillard son inconséquence et son mauvais caractère (2).

Un effet analogue peut être obtenu par la parodie proprement dite, dont le mérite consiste à modifier aussi profondément qu'on le peut le sens d'un vers par un changement aussi léger que possible (3). « Il n'y a rien, dit Euripide, de plus précieux que la vertu. » — « Il n'y a rien, s'écrie un personnage de la

doute une réplique d'Onésimos, qui refusait de satisfaire la curiosité de son interlocuteur. Cette scène venait donc tout naturellement avant les vers où Onésimos, sortant de chez Charisios, pestait contre les lenteurs du cuisinier bavard :

Μάγειρον βραδύτερον
οὐδεὶς ἑόρακε κτλ. (v. 165 [195] sq.).

Les traits satiriques à l'égard des cuisiniers sont fréquents chez Ménandre ; cf. fr. 130, 462, 518.

(1) *Arb.*, v. 525-527 (576-578). Cf., p. 42, n. 2, les raisons qui me font attribuer ce vers à Onésimos, non à Sophronè.

(2) Voir p. 51. Ce procédé n'est pas particulier aux sentences : un passage de la *Samienne* (v. 110 sq.), entre autres, présente un exemple d'invocation où sont parodiés deux vers d'Euripide (*Hipp.*, v. 34; *Or.*, v. 322) : « O cité du pays de Cécrops, ô Éther infini », s'écrie Déméas dans son désespoir tragi-comique. Cf. la scène des *Bacchis* où la joie burlesque de l'esclave Chrysale se manifeste de la même façon : *O Troja! o patria! o Pergamum! o Priame!* (v. 933).

(3) Voici un exemple de ce genre de parodie, mais qui ne porte pas sur une sentence : « J'ai eu affaire à de méchantes femmes, dit Hermione dans *Andromaque* (v. 930); c'est ce qui a causé ma perte ». — « J'ai eu affaire à de nombreux médecins, dit Ménandre (fr. 1112 = *Monost.*, v. 699); c'est ce qui a causé ma perte. » — J'ai déjà cité (p. 51) une parodie probable des *Travaux* d'Hésiode dans un passage de la *Samienne* (v. 256).

Colère, de plus précieux qu'un débauché. » C'est la fidélité de l'imitation qui fait tout le sel de cette plaisanterie ; elle serait assez lourde, si elle se réduisait à la démonstration qui étaye le paradoxe, et qui n'est qu'un jeu de mots sur le terme τιμιώτερον : « *Car* c'est de sa vie qu'il paye (1). »

La citation sert encore ici d'argument en faveur d'une thèse comique ; parfois au contraire, elle est l'objet d'une réfutation plaisante. Le gros bon sens, l'esprit le plus étroitement utilitaire prennent ainsi leur revanche sur la philosophie spéculative ou sur la morale idéaliste : « On a bien tort de dire : Connais-toi toi-même ; il est plus utile de connaître les autres. » — « Épicharme dit que les dieux sont les vents, l'eau, la terre, le soleil, le feu, les astres. Moi, j'ai découvert que les dieux qui peuvent nous servir sont l'argent et l'or (2). » A quoi peut tendre cette allusion au naturalisme du vieux Sicilien ? Elle ne contribue pas directement au développement de la pensée, et n'intervient qu'à titre de comparaison ; mais la gravité de l'autorité invoquée fait mieux ressortir le caractère pratique et l'allure terre-à-terre de l'assertion qui suit. C'est un moyen de « faire rire les honnêtes gens » que ne dédaignait pas Molière (3).

*
* *

Si nous jetons un regard sur le champ assez vaste que nous venons de parcourir, la première remarque qui s'impose à nous, c'est que parmi les exemples multiples et variés des aphorismes

(1) Euripide, fr. 1016 :

Οὐκ ἔστιν ἀρετῆς κτῆμα τιμιώτερον

(= *Monost.*, v. 416 : Οὐκ ἔστι σοφίας κτλ.) ; cf. Ménandre, fr. 366 :

Οὐκ ἔστι μοιχοῦ πρᾶγμα τιμιώτερον ·
θανάτου γάρ ἐστιν ὤνιον.

(c'est-à-dire : Rien ne se paye plus cher que l'adultère, puisque la peine infligée à celui qui le commet est la privation de la vie, le plus précieux des biens).

(2) Ménandre, fr. 240, 537.

(3) Cf. *Méd. malg. lui*, II, 3 : « *Sganarelle.* — Hippocrate dit.... que nous nous couvrions tous deux. » Le procédé est légèrement différent, mais l'effet est identique.

de Ménandre que nous avons pu replacer dans leur cadre primitif, soit avec certitude, soit par une hypothèse fondée sur une analogie probable, nous n'avons pas trouvé un seul cas où l'on pût affirmer ni même supposer avec vraisemblance qu'une sentence était introduite dans une scène comique pour l'intérêt qu'elle présentait en elle-même, pour l'utilité que pouvait trouver le poète à développer devant le public un précepte moral ou une conception philosophique qui lui tenait au cœur. Ce n'est pas à dire que Ménandre n'ait jamais pensé avec force et sincérité les idées qu'il faisait émettre à ses personnages; plus d'une fois au contraire, on retrouve dans ces formules abstraites et impersonnelles un écho de ses sympathies ou de ses répulsions intellectuelles. Mais jamais le désir d'exprimer ses propres convictions ou de catéchiser son auditoire ne nous apparaît comme la raison qui a pu déterminer l'auteur à interrompre par un développement général la marche de l'action ou du dialogue. Quelle que soit l'intention et la valeur morale de la comédie de Ménandre, l'emploi des sentences ne lui donne aucune portée exhortative. La maxime est parfois, dans les scènes de discussion qui s'inspirent du spectacle quotidien de l'agora, un argument dont le poids est précisément en raison de sa généralité; et dans une conversation plus familière, quand on est en face d'un interlocuteur, mais non plus d'un adversaire qu'il s'agit de réduire au silence, elle émane encore du désir, soit de le convaincre, soit de se justifier à ses yeux, soit simplement d'exposer au public les mobiles d'un acte ou les fondements d'une opinion. Ménandre cherche si peu ici l'originalité, ses sentences sont si loin d'être l'expression d'une conviction personnelle, qu'il les choisit de préférence parmi les principes admis universellement par la sagesse populaire : aucun procédé de dialectique ne lui semble plus probant, aux yeux du public grec, que d'invoquer un proverbe usuel, qui doive à son ancienneté et à sa vogue d'être accepté sans contestation ; plus rarement, il fait appel à une autorité littéraire ou philosophique, mais c'est toujours à une autorité dûment établie,

que déjà la tradition commence à consacrer. Quant aux paradoxes et aux apophtegmes dont la gravité empruntée contraste plaisamment avec une situation où elle ne semble guère de saison, ils ne représentent naturellement rien moins que les idées de Ménandre et qu'un enseignement qu'il voudrait donner aux auditeurs : qui songerait à retrouver la pensée de Molière dans des préceptes d'économie domestique détachés de l'*Avare* ?

Les personnages de Ménandre font donc des sentences l'usage que nous en faisons nous-mêmes et surtout qu'en faisaient les contemporains du poète dans la vie ordinaire, dans la conversation courante. Il s'ensuit que l'allure et le caractère de ses pièces ne devaient pas être sensiblement modifiés par leur emploi. Remarquons tout d'abord — observation que les nouvelles découvertes ont permise — que la proportion des sentences dans la comédie de Ménandre paraît bien inférieure à ce que la lecture des anciens fragments pouvait faire supposer. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : une Anthologie, quelle qu'elle soit, est toujours composée en vue d'un but particulier, et le choix même d'où elle résulte modifie nécessairement non seulement la forme, mais l'esprit de l'œuvre ainsi mutilée. Peut-être la galerie de types que Ménandre nous présente comprenait-elle quelque ancêtre de Petit-Jean et de Sancho Pança, dont les discours abondaient de façon anormale en adages et — comme ceux de Mélanippe la philosophe — en formules sentencieuses. Mais ce n'était pas la règle ordinaire, et aucune des pièces conservées ne nous en fournit d'exemple : dans la longue scène de l'*Arbitrage*, où il est naturel que les arguments généraux soient relativement fréquents, on peut à peine en relever cinq ou six ; dans la querelle entre Smicrinès et Onésimos, où ce dernier s'amuse cependant à parodier le ton doctoral d'un maître de philosophie, elles sont encore plus rares ; le monologue de Déméas dans la *Samienne*, monologue où dominent pourtant des préoccupations morales, est même dépourvu de toute considération abstraite (1). Elles ne sont,

(1) Sauf les v. 125-127 (cités p. 18, n. 3), dont le texte est d'ailleurs mal établi.

en somme, pas plus nombreuses dans un dialogue de Ménandre que dans une conversation réelle.

Ces remarques confirment la tradition que l'antiquité nous avait transmise, et que les fragments retrouvés ces dernières années nous permettent enfin de vérifier : c'est que le caractère essentiel du théâtre de Ménandre est un réalisme d'une exactitude rigoureuse (1) ; la discussion entre Syriscos et Daos, par exemple, n'a guère d'autre valeur que de reproduire fidèlement une scène qu'un Athénien pouvait observer tous les jours ; c'en est le seul intérêt, car — la remarque a déjà été faite — elle n'a rien de « comique », au sens ordinaire du mot. Or, une sentence où souvent nous ne pouvons rien discerner de piquant ni d'original ne saurait avoir une autre raison d'être : l'auditeur l'entend citer au théâtre dans les mêmes circonstances où il la voit invoquer sur l'agora ou dans la rue ; et la pièce lui donne d'autant plus vivement l'impression, l'illusion de la vie réelle. Le but du poète est alors atteint, quand même il ne soulève pas dans le public l'éclat de rire qui accueillait les saillies d'Aristophane. Même dans les cas où l'on peut reconnaître ou du moins soupçonner chez Ménandre une intention plaisante ou railleuse, la plaisanterie était assez fine, la raillerie assez légère pour échapper, surtout à la scène, à l'esprit d'un grand nombre de spectateurs : il faut au lecteur une attention pénétrante et des souvenirs littéraires précis pour surprendre sur les lèvres de l'auteur un sourire qui cherche souvent à se dissimuler ; la subtilité naturelle que la tradition attribue au peuple athénien n'y pouvait pas toujours suffire ; comment le premier venu serait-il capable de ne pas se laisser prendre au faux sérieux d'une réflexion qui semblerait, de prime abord, d'une froideur ennuyeuse ou d'une solennité déplacée ? Comment saurait-il saisir au vol l'allusion à peine perceptible qui dénote dans l'attitude du comédien le désir de singer quelque

(1) Cf. le mot célèbre d'Aristophane de Byzance (Scol. Hermogène, p. 38) : « Ὦ Μένανδρε καὶ βίε, πότερος ἄρ' ὑμῶν πότερον ἐμιμήσατο ; »

grave personnage revêtu du masque tragique ou du manteau de philosophe?

Ce caractère du théâtre de Ménandre ne pouvait manquer de frapper les premiers lecteurs du *Laboureur,* de l'*Arbitrage*, de la *Belle aux Boucles coupées* (1); et la critique n'avait pas attendu qu'on eût déterré les papyrus égyptiens, pour constater que la comédie de Ménandre était « plaisante, non comme une farce, mais comme la vie l'est parfois elle-même » (2). Mais j'ai précisément voulu montrer que l'examen des sentences ne nous conduit pas à d'autres conclusions qu'une étude d'ensemble sur le tempérament de Ménandre et son talent dramatique. Elles ne présentent, pour le lecteur qui les rencontre à leur place, rien de choquant ni d'artificiel; elles ne constituent pas un mode de développement foncièrement étranger au dialogue comique et peu compatible avec lui; elles contribuent à la peinture de la société contemporaine, objet essentiel du théâtre de Ménandre, au même titre que les autres formes littéraires revêtues par sa pensée. Ce n'est point un phénomène isolé et par là peu explicable, mais un élément important dans la réalisation d'un idéal constant et unique. Ainsi envisagée, la « question des sentences » reste un problème dont la solution peut encore être discutée, mais elle cesse d'être une énigme.

Pierre WALTZ.

(1) Cf. Ph.-E. Legrand, *La Résurrection de Ménandre*, p. 759-761; — Bodin et Mazon, p. 276-277; — A. Puech, *Rev. ét. gr.*, t. XXI (1908), p. XXI-XXII.

(2) M. Croiset, *Hist. litt. gr.*, t. III, p. 604. M. Puech (*loc. cit.*) a précisément remarqué que les récentes découvertes n'ont guère modifié l'idée que nous nous faisions de Ménandre, et que le portrait tracé par M. M. Croiset demeure dans ses lignes essentielles. •

LES EXPULSIONS EN ATTIQUE

AVANT LA PRISE DE PHYLÉ

La succession des événements qui se déroulèrent en Attique sous les Trente ne ressort pas toujours clairement des différents textes. Les récits des historiens présentent de graves difficultés. Nous voudrions examiner ici l'une des principales : elle a pour objet la date, par rapport à l'occupation de Phylé, de l'expulsion des citoyens athéniens non compris dans la catégorie des Trois-Mille.

Avant d'analyser les textes en présence, de discuter les opinions émises à leur sujet, il importe de bien préciser un point essentiel : que faut-il entendre par « expulsion »? Il peut s'agir d'un véritable bannissement, par lequel l'Athénien perd tout droit à séjourner en Attique. Mais il est permis aussi d'entendre par ce mot la simple privation du séjour d'Athènes, soit par l'effet d'une expulsion hors de l'enceinte, soit par suite d'une interdiction de rentrer dans la ville. L'expulsé peut même se voir contraint de demeurer en Attique, dans un dème déterminé.

Si l'on examine les textes à la lumière de ces définitions préalables, on verra qu'ils ne décrivent pas toujours des mesures identiques.

Après avoir raconté la chute de Théramène, Xénophon nous fait voir les Trente pratiquant sans retenue une politique de

violences : προεῖπον μὲν τοῖς ἔξω τοῦ καταλόγου μὴ εἰσιέναι εἰς τὸ ἄστυ, ἦγον δὲ ἐκ τῶν χωρίων, ἵν' αὐτοὶ καὶ οἱ φίλοι τοὺς τούτων ἀγροὺς ἔχοιεν. Φευγόντων δὲ εἰς τὸν Πειραιᾶ καὶ ἐντεῦθεν πολλοὺς ἄγοντες ἐνέπλησαν καὶ τὰ Μέγαρα καὶ τὰς Θήβας τῶν ὑποχωρούντων (*Hell.*, II, 4, 1). Analysons ce récit. Xénophon signale d'abord, implicitement, la présence hors des murs, des citoyens « exclus de la liste ». Ont-ils été chassés d'Athènes ? Et Xénophon le croit-il ? Le texte ne permet pas de répondre à ces questions, et la présence de ces Athéniens hors de l'enceinte peut s'expliquer par d'autres motifs qu'une expulsion. Les uns pouvaient préférer, en général, la vie des champs à celle de la ville (1) ; d'autres craignaient peut-être la tyrannie des oligarques ; c'est le cas d'un client d'Isocrate, Nicias, qui, rayé de la liste, vendit sa maison, confia son argent à des amis et alla vivre à la campagne (πρὸς Εὐθύνουν ἀμάρτυρος, 2). Les craintes ont pu être particulièrement vives après l'exécution de Théramène.

Il ne ressort pas non plus évidemment du texte de Xénophon qu'il s'agisse de la totalité des « exclus ». Rien ne nous démontre qu'un certain nombre d'entre eux ne soient pas restés à l'intérieur des murailles et que Xénophon ne veuille pas parler uniquement des « exclus » qui ont abandonné la ville pour la campagne. Nous devons cependant retenir l'hypothèse où, dans la pensée de l'auteur, tous les « exclus » sans exception ont franchi, volontairement ou non, les portes d'Athènes ; en ce cas, comme on va le voir, il y a contradiction formelle, sinon complète, entre Xénophon et d'autres sources.

Les « exclus » reçoivent donc l'ordre de ne plus entrer dans la

(1) Voir sur ce sujet les observations très intéressantes de M. Maurice Croiset (*Aristophane et les partis à Athènes*, p. 3 et 4). Voir également les passages si suggestifs d'Aristophane sur la passion du propriétaire rural pour son labeur interrompu par la guerre (cités dans l'ouvrage de M. Dantu : *Opinions et critiques d'Aristophane sur le mouvement politique et intellectuel à Athènes*, p. 11 et 12). Il dut se produire en 404, après la paix d'Athènes, un exode en masse de la ville vers la campagne. Or ce sont des « ruraux « que les Trente vont interdire de séjour et dépouiller.

ville, et les Trente les chassent de leurs domaines pour satisfaire leurs appétits et ceux de leurs amis. Ainsi dépossédés, ils fuient au Pirée; mais les Trente en expulsent un grand nombre de ce dernier refuge. Thèbes et Mégare se remplissent de fugitifs. En résumé, dans la période qui précède l'occupation de Phylé, Xénophon énumère les faits suivants : 1° l'interdiction faite aux « exclus » de paraître à Athènes; 2° leur dépossession ; 3° la fuite au Pirée ; 4° l'expulsion d'une partie au moins des fugitifs hors de l'Attique. Nulle part, il n'a été question dans ces quelques lignes de citoyens chassés d'Athènes ou astreints à une résidence déterminée.

Deux textes de Diodore de Sicile et de Justin semblent contredire Xénophon. Diodore, après avoir exposé les premières opérations de Phylé, s'exprime ainsi : οἱ δὲ τριάκοντα θεωροῦντες τοὺς πολίτας ἐν Ἀθήναις ὅσοι μὴ μετεῖχον τῆς τῶν τρισχιλίων πολιτείας μετεώρους ὄντας πρὸς τὴν κατάλυσιν τῆς δυναστείας, μετῴκισαν αὐτοὺς εἰς τὸν Πειραιᾶ (XIV, 32, 4). Ce n'est pas un exil, c'est un simple déplacement. Justin dit : *Deinde quum omnes Athenienses proditionis suspectos haberent, demigrare eos ex urbe jubent et in brachiis muri quae diruta fuerant habitare* (V, 9). Il place cette mesure après le début de la guerre.

A première vue, il semble qu'il y ait opposition entre ces deux textes et celui de Xénophon. Mais pour bien apprécier leurs véritables rapports, il faut examiner les récits de Diodore et de Justin sur les événements postérieurs à la mort de Théramène. Comme Xénophon, ils décrivent brièvement le régime de terreur qui pesa sur l'Attique après la victoire de Critias. On lit dans Diodore : οἱ τοῖς βίοις εὐπορούμενοι σχεδὸν ἅπαντες ἔφυγον ἐκ τῆς πόλεως... ἐπὶ τοσοῦτο δὲ κατέφθειραν τὴν πόλιν ὥστε φυγεῖν τοὺς Ἀθηναίους πλείους τῶν ἡμίσεων (XIV, 5, 7). Il ne s'agit encore que de fugitifs : Diodore ne dit pas s'ils quittèrent l'Attique; il est possible qu'un certain nombre se soient arrêtés sur leurs domaines, où viendra les frapper l'interdiction des Trente. Plus loin, Diodore signale nettement des exils : οἱ δὲ ...τριάκοντα τύραννοι καθ' ἡμέραν οὐκ ἐπαύοντο τοὺς μὲν φυγαδεύοντες

τοὺς δὲ ἀναιροῦντες (XIV, 32, 1). Suit le récit de la prise de Phylé. Justin n'est pas moins net sur la fuite en masse et sur les exils : *Fit igitur ex urbe passim omnium fuga, repleturque Græcia Atheniensium exulibus* (V, 9). Les exilés gagnèrent principalement Thèbes et Argos.

De la comparaison des textes de nos trois historiens, abstraction faite de la valeur de leurs renseignements respectifs, quelles conclusions tirer touchant leurs rapports mutuels? D'abord, c'est qu'il existe entre eux une concordance indéniable, éclatante pour signaler, à la veille de l'expédition de Phylé, des exils multipliés. Sans doute, il y a de notables divergences, qui ne sont pas, d'ailleurs, des contradictions. Diodore et Justin parlent d'une fuite en masse, sur laquelle Xénophon se tait; Xénophon seul mentionne l'interdiction de rentrer à Athènes et donne des détails précis sur les faits qui précèdent les bannissements. Mais un fait capital domine les trois récits : l'expulsion, peu avant la prise de Phylé, de nombreux citoyens hors de l'Attique.

Pour ce qui est des expulsions au Pirée décrétées pendant la guerre, il n'y a pas nécessairement désaccord entre Xénophon et Diodore. Si Xénophon estime que l'interdiction de séjour frappe la totalité des « exclus », il y a certainement désaccord. Encore celui-ci n'est-il que partiel : Diodore et Justin signalent avec beaucoup de force, comme Xénophon, de nombreux exils avant l'occupation de Phylé. Mais si Xénophon pense, sans le dire, qu'une partie des « exclus » sont restés dans l'enceinte d'Athènes, le désaccord cesse : il n'y a plus qu'une lacune dans l'exposé de Xénophon : cette lacune, Diodore et Justin la comblent.

Aux données des historiens sur les expulsions, il faut joindre celles de Lysias et d'Isocrate, malheureusement d'une chronologie bien imprécise.

Isocrate nous apprend, sans donner de date, que les Trente forcèrent cinq mille Athéniens à se réfugier au Pirée (VII, 67).

Lysias (1), dans son discours *contre Ératosthènes* (XII, 95 et sqq.), rappelle à « ceux du Pirée » qu'ils ont été expulsés et décrit longuement leurs misères à l'étranger : pas de distinction entre un bannissement total et un simple déplacement vers le Pirée.

De même dans le discours *contre Agoratos* (XIII, 47) : « Finalement vous fûtes tous chassés de votre patrie », s'écrie l'orateur. Qu'entend-il par là ? l'Attique? ou seulement Athènes? Deux autres passages de Lysias permettent de mieux fixer ses idées sur ce point.

L'adversaire de Philon (XXXI, 8) parle d'une expulsion générale hors de l'enceinte (ἐκ τοῦ ἄστεως) ; il ne dit pas si elle frappa tous les « exclus » ou seulement une partie d'entre eux, restés à Athènes tandis que les autres étaient bannis ou fugitifs; il n'indique pas de date. A ces lacunes près, nous constatons un accord certain, non pas entre Lysias et Xénophon, comme on l'a prétendu, mais entre Lysias et Diodore, qui signale nettement, après le siège manqué de Phylé, une expulsion générale hors des murailles.

L'anonyme du discours XXV de Lysias est plus net encore (22) : il distingue fort bien entre deux groupements : les bannis et « les autres citoyens » exclus des Trois-Mille et chassés hors de l'enceinte (ἐκ τοῦ ἄστεως) à une époque postérieure. Il ne dit pas s'ils furent conduits au Pirée et si le fait se passa après la prise de Phylé; mais le contenu essentiel de l'assertion fait songer à Diodore et non à Xénophon.

Ces analyses un peu longues étaient nécessaires pour un examen convenable de la critique moderne sur le sujet. On y distingue deux tendances très opposées : l'une favorable, l'autre défavorable à Xénophon; mais les représentants de l'une et de l'autre, à notre avis, interprètent inexactement le récit des *Helléniques* et aboutissent à des conclusions erronées.

D'après MM. Fuhr et Thalheim, les Trois-Mille seuls sont

(1) Frohberger, *Ausgewählte Reden des Lysias* (continué par Th. Thalheim), Leipzig, 1895 ; éd. Rauchenstein (continuée par Karl Fuhr), Berlin, 1899.

encore à Athènes au moment de la prise de Phylé. M. Fuhr (p. 54) place après la mort de Théramène l'expulsion en masse hors de la ville dont parlent les discours XXXI et XXV de Lysias. M. Thalheim (p. 66) dit qu'après la mort de Théramène les Trente chassèrent le Dèmos (les Trois-Mille exceptés) au Pirée et à la campagne. Tous les deux citent Xénophon à l'appui de leur assertion. Ils rejettent ainsi implicitement la chronologie de Justin et de Diodore. Cette opinion ressort également d'une importante affirmation de Scheibe ; il applique la phrase du discours XXV de Lysias sur les « exclus » chassés hors de l'enceinte à la période qui précède l'occupation de Phylé (K. Fr. Scheibe, *Die oligarchische Umwälzung zu Athen und das Archontat des Eukleides*, p. 103).

Les plus anciens auteurs d'histoires générales (tels Grote, Curtius) prétendent eux aussi que Xénophon parle d'une expulsion générale hors de la ville avant l'occupation de Phylé et ils acceptent, ainsi présenté, le récit des *Helléniques*.

Enfin, divers commentateurs de Xénophon, sans se prononcer formellement sur la valeur de sa chronologie, l'opposent, expressément ou tacitement, à celle de Diodore. Breitenbach (1) note que les « exclus » étaient déjà expulsés d'Athènes quand l'ordre leur est signifié de n'y plus entrer. Il oppose sans plus d'examen Diodore à Xénophon. M. Underhill (2) résume ainsi tout le passage : « Les Trente expulsent hors de l'Attique tous les « exclus » ».

A l'opinion des commentateurs de Lysias s'oppose nettement l'argumentation, beaucoup plus approfondie, de MM. Bœrner, Busolt et Ed. Meyer. M. Bœrner (3) commence par dresser un tableau des principaux événements qui se déroulent après la mort de Théramène. Il omet d'ailleurs d'y signaler les dépossessions mentionnées par Xénophon, la fuite au Pirée et

(1) Breitenbach, *Xenophonis Hellenika*. Berlin, 1873, p. 126.

(2) G. E. Underhill, *A commentary with introduction and appendix on the Hellenica of Xenophon*, Oxford, 1900, p. 66.

(3) Adolf Bœrner, *De rebus a Graecis inde ab anno 410 usque ad annum 403 a. C. gestis*. Diss. inaug., Göttingen, 1894.

les exils (p. 55). Puis il oppose Diodore et Justin à Xénophon : « ... Diodore et Justin, qui sur presque tous les points concordent, s'écartent une fois sensiblement de l'ordre suivi par Xénophon quand ils fixent à une époque différente l'expulsion de la plèbe » (p. 56).

Il s'agit ici des expulsions au Pirée; des indications que contiennent Diodore et Justin sur les bannissements antérieurs à la prise de Phylé M. Bœrner ne dit rien. Enfin, il leur oppose encore une fois Xénophon; il cite de la façon suivante le récit de cet historien sur l'expulsion : προεῖπον τοῖς ἔξω τοῦ καταλόγου μὴ εἰσιέναι εἰς τὸ ἄστυ, et il ajoute : « C'est par Diodore et Justin que l'ordre chronologique véritable nous est transmis ». Pourquoi? Parce qu' « on ne comprend pas ce que les Trente espéraient d'un tel projet (l'expulsion) tant que la paix régnait; et l'on ne peut croire que sans nécessité ils aient rempli les pays limitrophes de gens désespérés et donné ainsi des armes à leurs ennemis. Mais quand la guerre éclata avec les démocrates, l'expulsion de la plèbe, afin que les Trente fussent en sûreté dans la ville, ne fut pas inutile » (p. 57).

M. Busolt (1) cite le même fragment du passage de Xénophon. Il considère la mesure des Trente comne inutile et bêtement tyrannique. Bref, il reproduit brièvement la thèse de M. Bœrner (p. 84).

M. Meyer (2) place les bannissements en masse au Pirée et à l'étranger après l'échec des Trente devant Phylé. Il range les sources en deux catégories : Diodore et Justin, d'après lesquels les « exclus » ne furent chassés qu'après cet événement : Xénophon et Lysias qui sont pour un bannissement général avant l'occupation de Phylé. Il adopte donc l'indication de Diodore, mais en la corrigeant tacitement : Diodore ne parle pas d'un bannissement postérieur à la prise de Phylé, mais seulement d'une expulsion au Pirée.

On voit déjà que toutes ces opinions partent du principe sui-

(1) Busolt, *Aristoteles oder Xenophon?* (*Hermes*, XXXIII, 1898, p. 71 et suiv.).
(2) Ed. Meyer, *Geschichte der Altertums*, V, p. 36-37.

vant : il y a opposition absolue entre Xénophon et Diodore, et il faut choisir. Nous allons voir qu'il est possible de maintenir, sans contradiction aucune, les affirmations de l'une et l'autre sources.

Nous examinerons d'abord la thèse de MM. Bœrner et Meyer. Nous ferons une première remarque : il est regrettable, de toute façon, que M. Bœrner n'ait pas cru devoir définir ce qu'il entend par expulsion. Il lui arrive ainsi d'appliquer le même terme à des opérations différentes. Quand il dit que Diodore et Justin fixent l'expulsion à une date autre que celle de Xénophon, il s'agit de l'expulsion hors de l'enceinte et du déplacement vers le Pirée. Plus loin, quand il cite le fragment προεῖπον... εἰς τὸ ἄστυ, il paraît considérer cette interdiction de séjour comme la véritable expulsion. Enfin, quand il parle du danger qu'il y a à remplir les régions voisines de mécontents, c'est l'expulsion-bannissement, pour ainsi dire, qu'il a en vue. La critique de son argumentation devient ainsi assez compliquée ; car ce n'est pas une mesure, mais bien plusieurs mesures distinctes sous un seul et même nom qu'il reproche à Xénophon d'avoir antidatées. Pour simplifier notre tâche, nous supposerons un instant que la critique adressée à Xénophon est la suivante : cet historien a eu tort d'antidater l'expulsion hors de l'enceinte. Un tel reproche porte à faux. Jamais Xénophon n'a dit que les « exclus » visés par l'interdiction de séjour aient été chassés d'Athènes ; et, d'ailleurs, une telle expulsion n'est pas nécessaire pour expliquer la présence à la campagne de nombreux Athéniens ; les occupations rurales, la peur bien naturelle de la tyrannie y suffisent largement. C'est surtout après l'exécution de Théramène que les campagnes durent se peupler, quand se produisit cette fuite en masse, dont les textes de Diodore et Justin nous ont gardé le souvenir. (Ces textes, M. Bœrner ne songe pas à les critiquer ; et, du reste, l'événement qu'ils relatent s'explique à merveille). Qu'une partie des fugitifs se soient arrêtés sur les domaines ruraux, c'est assez naturel : ils ont pu ne pas juger nécessaire un déplacement plus

lointain. L'interdiction de reparaître à Athènes pouvait fort bien s'adresser à de tels fugitifs. Xénophon se sera contenté de signaler l'interdiction, sans parler de la fuite qui la précédait.

Du même coup tombe le rapprochement institué par MM. Meyer, Fuhr et Thalheim, qui soutiennent le point de vue opposé, entre Xénophon et les indications de Lysias (discours XXV et XXXI) sur les expulsions en masse hors de l'enceinte. Ces indications ne correspondent pas aux mesures décrites par Xénophon, mais bien plutôt à celles que rapportent Diodore et Justin.

Répondra-t-on que l'interdiction équivaut à une expulsion? C'est bien ainsi, du reste, que paraît l'entendre M. Bœrner quand, parlant de l'expulsion dans le récit de Xénophon, il cite textuellement la phrase sur l'interdiction. Le sens donné ici au terme expulsion n'est plus celui qu'on adoptait tout à l'heure; mais admettons la modification. Une telle interdiction, une telle expulsion, dit M. Bœrner, est une cruauté inutile tant que règne la paix. C'est exact, surtout si, comme M. Bœrner, on se contente de citer la phrase sur l'interdiction sans rien ajouter. Mais pourquoi ne prêter aucune attention à la mesure importante qui accompagne l'interdiction? Pourquoi ne pas lui faire l'honneur d'une allusion? Les Trente vont dépouiller les « exclus » de leurs domaines : mesure cruelle assurément, mais qui n'est certes ni inutile ni purement tyrannique. Il est normal qu'ils interdisent l'entrée de la ville à des malheureux exaspérés par la perte de leurs biens et qu'ils ne laissent pas se constituer, tout près d'eux, un dangereux foyer d'opposition.

Chassés de leurs campagnes, que pouvaient faire les « exclus »? Fuir évidemment, soit à l'étranger, soit dans quelque dème. Il est donc naturel qu'une partie tout au moins d'entre eux se soient précipités au Pirée, où il y avait des ressources et une population nombreuse. Aussi bien, M. Bœrner ne conteste pas cette fuite. Nous disons : une partie tout au moins. En effet, le texte de Xénophon paraît devoir se traduire ainsi : « De ceux qui fuyaient au Pirée (les Trente) chassant un grand nombre

encore de cet endroit... » D'autres ont donc pu fuir hors de l'Attique. En admettant même que la totalité des « exclus » aient gagné le Pirée, les Trente ne pouvaient savoir à l'avance si beaucoup ne passeraient pas la frontière. De sorte que, par leur seule mesure d'expropriation, que nul ne songe à mettre en doute, ils risquaient de « remplir les régions voisines » de mécontents.

Nous n'avons encore relevé dans le récit de Xénophon aucune assertion inadmissible : l'expulsion hors de l'enceinte, il n'en parle pas, et l'interdiction est le complément normal d'une spoliation odieuse, si l'on veut, mais utile à ses auteurs et qu'on ne saurait qualifier de sottement tyrannique. Mais l'oligarchie ne pouvait-elle laisser les « exclus » vivre tranquillement au Pirée? Pourquoi les jeter hors des frontières? N'est-ce pas tracasserie stupide et pure? M. Bœrner s'élève avec vigueur contre cette expulsion-bannissement.

Encore une fois, pour bien apprécier cette mesure, il faut se rappeler la dépossession qui a frappé les « exclus » ; les Trente ont intérêt, pour leur propre sécurité, à ne pas laisser non plus tout près d'eux, il est vrai, mais aux portes d'Athènes, la masse des mécontents. Remarquons, du reste, qu'ils ne frappent pas tous les réfugiés. Contrairement à l'affirmation si sommaire de M. Underhill qui parle d'une expulsion totale, le texte grec dit que « beaucoup » furent chassés du Pirée (1).

Quant au danger qu'il y avait à « donner des armes » aux autres bannis, les critiques modernes le considèrent comme très sérieux ; l'événement, qu'ils connaissent, leur donne raison. Mais les Trente pouvaient se croire en sûreté de ce côté-là. Les bannis n'avaient pas encore donné signe de vie. C'était un péril vague et lointain. La présence à Athènes même ou au Pirée, situé à une demi-heure de la ville, d'une foule de

(1) C'est peut-être l'effet du hasard, de l'impossibilité pour les Trente de découvrir toutes les retraites. Peut-être aussi ont-ils voulu avant tout faire un exemple et disperser les mécontents. En ce cas, le bannissement apparaîtrait davantage encore comme un acte intelligent et réfléchi.

citoyens exaspérés était un danger visible et proche : il est très humain d'avoir avant tout songé à ce dernier.

D'ailleurs, si ces bannissements ne sont pas antérieurs à la prise de Phylé, reste qu'ils lui soient postérieurs : c'est ce que pense M. Meyer et c'est ce que paraît soutenir M. Bœrner. Or c'est parfaitement invraisemblable. En bannissant les « exclus » avant la guerre, les Trente (pour échapper, du reste, à un péril certain et à un voisinage désagréable) pouvaient commettre une imprudence ; en les chassant une fois la guerre commencée, ils commettaient une véritable folie : ils envoyaient bénévolement des renforts aux bandes de Thrasybule.

Ainsi, quelque sens que l'on donne au mot expulsion, les différentes opérations décrites par Xénophon s'expliquent très naturellement avant l'expédition de Phylé. Il y a plus : admettons que Xénophon se soit trompé en datant comme il le fait les bannissements en masse, mesure de beaucoup la plus douloureuse pour les « exclus », on doit reconnaître que son erreur est partagée par Diodore et Justin. Ces deux historiens, s'ils ne disent rien de l'interdiction, se prononcent sur les bannissements d'une manière aussi formelle que l'auteur des *Helléniques*. Il est singulier que MM. Bœrner, Meyer et Busolt gardent le silence sur cette remarquable concordance.

Répondra-t-on que Diodore et Justin reproduisent la version de Xénophon, qu'ils n'ont pas d'autorité propre et que, si Xénophon s'est trompé, ils n'ont fait que répéter son erreur? Mais il faudrait démontrer que sur cette question particulière des expulsions, ils ont copié Xénophon. Ce n'est pas certain, et notre analyse des différents textes nous permet d'ajouter que c'est peu probable. Tout en s'accordant sur la question fondamentale du bannissement, ils sont séparés par des nuances appréciables. Ainsi Diodore et Justin sont muets sur le fait capital des dépossessions, sur la fuite au Pirée. Diodore mentionne des exécutions, dont Xénophon ne parle pas. Les *Helléniques* disent que les bannis gagnent Thèbes et Mégare : Justin dit Thèbes et Argos. Tous ces détails montrent que Justin et

Diodore devaient avoir sous les yeux une autre source que Xénophon et que l'histoire des bannissements n'est pas nécessairement particulière à ce dernier.

L'opinion de Scheibe, de MM. Fuhr et Thalheim ne nous paraît pas plus soutenable que celle de MM. Meyer et Bœrner.

Y a-t-il eu expulsion en masse hors des remparts avant la prise de Phylé? Nous rappellerons d'abord que Xénophon n'a jamais rien dit de semblable; c'est forcer le texte de son récit que de lui faire dire pareille chose (1). Ce n'est donc pas sa chronologie, mais celle de Diodore et de Justin que contredisent, sans le déclarer formellement, les commentateurs de Lysias et les vieux auteurs comme Scheibe et Curtius. D'abord sur le fait lui-même d'une expulsion générale des « exclus » demeurés dans la ville, il ne saurait y avoir le moindre doute (et personne, au surplus, ne le conteste). Non seulement Diodore et Justin, mais Lysias, témoin oculaire, l'affirment d'une manière éclatante. Ceci admis, la chronologie de Diodore s'impose et, avec elle, la destination que les Trente assignent aux expulsés. On ne voit pas du tout pour quel motif (et sur ce point nous faisons pleinement nôtres les observations de MM. Bœrner et Busolt) les Trente auraient chassé d'Athènes avant la guerre la totalité des « exclus ». Sans doute, ceux-ci ne pouvaient aimer les Trente, qui leur avaient enlevé la *politeia;* mais, pour les rendre impuissants (tant qu'une attaque extérieure ne se produisait pas), le désarmement suffisait, à condition qu'ils ne fussent pas trop molestés dans leurs personnes ou leurs biens; on ne voit pas que les Trente aient dépouillé tout le monde; et, au surplus, il y avait bien des citoyens dont les ressources, médiocres ou nulles, ne pouvaient tenter l'oligarchie. On s'explique très bien au contraire qu'après la prise de Phylé, les Trente aient expulsé les « exclus » qui avaient échappé à la spoliation et au bannissement. Critias et

(1) Même s'il estime que l'interdiction de séjour vise la totalité des « exclus ». En ce cas, il n'y a que contradiction partielle entre Xénophon et Diodore, et, comme nous allons le montrer, c'est à Diodore qu'il faut donner raison.

ses collègues viennent d'éprouver un échec. Les « exclus », sans avoir à se plaindre gravement du gouvernement, n'oublient pas que la victoire des bannis leur rendra le droit de cité : par là même, ils deviennent suspects, comme Diodore l'indique. Ils ne peuvent pas grand'chose directement contre les Trente ; ils sont désarmés; mais ce sont des témoins et des voisins gênants, des espions tout trouvés pour Thrasybule et son armée. Il est donc naturel qu'on leur fasse quitter Athènes. D'autre part, il serait insensé, quoi qu'en disent MM. Meyer et Bœrner, de leur laisser gagner la campagne attique et l'étranger, de fournir ainsi gratuitement des renforts à « ceux de Phylé ». Les Trente s'arrêtent à un moyen terme : il les envoient au Pirée, où, du reste, ils possèdent une administration spéciale depuis qu'ils sont au pouvoir (Ἀθ. Πολ. 35).

Il est donc possible, sans chercher à conserver systématiquement toutes les données de toutes les sources, de concilier dans leurs grandes lignes les indications parfois concordantes, parfois différentes, mais non contradictoires que Xénophon, Diodore et Justin nous ont transmises sur les « expulsions » ordonnées par les Trente. En même temps, nous pouvons préciser le sens des allusions de Lysias, notamment de celle du discours XXV.

Ceux de ses auditeurs vers lesquels il se tourne, ce sont les Athéniens spoliés et chassés avant la guerre; ce sont les seuls véritablement bannis ; c'est à leur adresse que l'orateur use du terme caractéristique de φυγή. « Les autres citoyens chassés de la ville » après le bannissement, ce sont ceux qui durent quitter Athènes peu après la prise de Phylé et l'échec des Trente, ceux qui furent conduits au Pirée. L'allusion si mal datée et légèrement imprécise de Lysias se situe ainsi et s'éclaire à la lumière du texte de Diodore et Justin.

L'une des conséquences les plus notables qu'on peut tirer de toute cette analyse, c'est l'impossibilité de maintenir, à l'aide du texte de Lysias, l'affirmation de Scheibe sur l'existence d'une opposition partielle des Trois-mille à la veille de l'occu-

pation de Phylé. Scheibe voit dans ce texte une allusion à la période qui précède la marche de Thrasybule sur Phylé. Les bannis jusqu'alors désespéraient de revenir; ils apprennent, dit Lysias, que les Trois-Mille sont divisés, que les « autres citoyens » ont été chassés d'Athènes (XXV, 21-22); l'espoir leur revient, et ils marchent sur l'Attique. Scheibe ne s'est pas demandé un instant s'il fallait dater autrement les faits de divisions et d'expulsions cités par l'orateur. En vertu de l'argumentation développée ci-dessus, nous conclurons que les indications de Lysias valent pour une période postérieure à la prise de Phylé. Cette conclusion présente un grand intérêt pour l'étude de l'évolution des sentiments des Trois-Mille au cours de la guerre civile.

En résumé, « partisans » et « adversaires » de Xénophon aboutissent à des conclusions inadmissibles : expulsion totale avant la guerre (Scheibe, Curtius, Fuhr, Thalheim, Underhill, etc.); expulsion sans but déterminé et véritablement folle après la rencontre de Phylé (Bœrner, Busolt, Meyer). C'est peut-être que les uns et les autres analysent insuffisamment les données de Xénophon et de Diodore et partent ainsi d'une date fausse. Il est inexact que Xénophon raconte l'expulsion en masse de tous les « exclus » avant la prise de Phylé.

Paul Cloché.

LE SENS DE ΑΦΗ DANS LA BIBLE

Il semble que le substantif ἁφή, qui se lit deux fois dans les épîtres de saint Paul (Col. II, 15 et Eph. IV, 16), devrait avoir dans ces deux textes le même sens qu'il a assez fréquemment dans la version grecque de l'A. T., bien connue des apôtres et souvent citée par eux. Or, presque tous les traducteurs et les commentateurs lui donnent, d'après la Vulgate, un sens tout différent et qu'il n'a jamais, non seulement dans la version des LXX, mais dans aucun livre connu. N'est-ce pas bien surprenant? Qui peut croire que le même mot grec signifie tantôt un coup et tantôt *une jointure*?

1. Dans ces deux passages parallèles de l'épître aux Colossiens et de l'épître aux Éphésiens, célèbres l'un et l'autre par leur obscurité, l'Église chrétienne est représentée comme un corps dont J.-C. est « la tête, d'où tout le corps, conjoint et consolidé (συναρμολογούμενον καὶ συνβιβαζόμενον, Eph.) ou alimenté (1) et consolidé (ἐπιχορηγούμενον καὶ συνβιβαζόμενον, Col.) διὰ τῶν ἁφῶν καὶ συνδέσμων (Col.) ou διὰ πάσης ἁφῆς (Eph.), croît de la croissance de Dieu, « pour son édification dans la charité ». Ce sont ces deux substantifs qui offrent ici la plus grande difficulté. Que signifient-ils réellement?

La Vulgate traduit : *per nexus et conjunctiones* subministratum et constructum (Col.), compactum et connexum *per omnem juncturam* (Eph.). De là l'opinion généralement admise que

(1) Littéralement *fourni* (de tout ce qui lui est nécessaire).

ἁφή signifie *jointure*. La version revisée du N. T. (1903) porte, par exemple : « tout le corps soutenu (?) et fortement uni par ses *jointures* et articulations » (?) — « bien coordonné et fortement uni par toutes les *jointures* qui font communiquer ses parties » (?!) (1).

Des nombreux passages où ce substantif se retrouve, Schleusner et Grimm, dans leurs *Lexiques du N. T.*, n'en citent qu'un, de Plutarque (*Vie d'Antoine*, § 27), où il aurait, disent-ils, le sens de *lien* (vinculum). Mais en réalité, dans ce texte et quelques autres, ἁφή ne signifie pas *lien*, mais plutôt *prise* ou *emprise*, car il dérive de ἅπτομαι, qui signifie *prendre*, *saisir*, aussi bien que *toucher*. Parlant de la trop célèbre Cléopâtre, Plutarque dit : ἁφὴν δ' εἶχεν ἡ συνδιαίτησις ἄφυκτον. « La vie commune avec elle avait une *emprise* à laquelle il était impossible de se soustraire. » Après quoi il ajoute : « Elle s'empara (ἥρπασεν) donc d'Antoine. »

On voit en tout cas que nous sommes bien loin ici de l'idée de *jointure* (dans un corps vivant) !

Un célèbre commentateur, l'Anglais Lightfoot, assure cependant que dans quelques passages d'Aristote, « il est tout à fait clair (?) que αἱ ἁφαί sont les jointures » (the joinings, the junctures) (2). En réalité, il n'est question dans ces passages que du ou des *contacts* avec des objets, et nullement des jointures ou articulations d'un corps organisé. Ce substantif est rendu partout dans la traduction latine par *tactus*. Il est d'autant plus nécessaire d'en faire l'observation que ce sens de *jointure* ou *articulation* se trouve aussi dans le Dictionnaire grec de Bailly, avec quelques-uns des mêmes textes à l'appui (3).

(1) Ed. Stapfer traduit par *jointure* dans l'ép. aux Éphésiens (le corps... solidement pourvu de (!) nombreuses (!) *jointures*) et par *nerfs* dans celle aux Colossiens (pourvu de... *nerfs* et de muscles et soutenu par eux !). *N. T.*, 1889, 4e éd., revue et corrigée, 1909.

(2) *Ep. to the Colossians*, 2e ed., 1876. Les passages cités sont : *De generat. et corrupt.*, I, 6, 4 ; 8, 19 ; 9, 3 ; *De caelo*, I, 11, 5, etc.

(3) Le dictionnaire de Chassang porte aussi : *liaison*, *jointure*, d'après Plutarque (évidemment d'après le passage de la vie d'Antoine, cité plus haut) et d'après l'épître aux Colossiens.

Dérivé de ἅπτομαι, *toucher, saisir* (littéralement *s'attacher* à...), ἁφή signifie en réalité le *toucher*, le *contact*, la *prise* et aussi la *sensation* qui dérive du contact avec les objets (1).

Quelques commentateurs ont essayé du sens de *sensation* (Meyer) ou de celui de *contact* (Abbott, Wohlenberg) pour expliquer les deux textes en question; mais ils n'ont pas réussi à obtenir une idée tant soit peu claire et vraisemblable. Meyer traduit διὰ πάσης ἁφῆς τῆς ἐπιχορηγίας (Eph.) : « par toute *sensation* de ce qui est fourni (par J.-C.); les deux autres : « par tout *contact* avec ce qui est fourni ». — Il est difficile de prendre au sérieux des interprétations pareilles. D'abord, διὰ πάσης ἁφῆς ne doit pas être rattaché à τῆς ἐπιχορηγίας (per omnem juncturam subministrationis. Quel inintelligible jargon!); et ensuite, dans le texte parallèle, *les sensations* (ou *les contacts*) et *les ligaments* (ou *tendons* ou *muscles*, σύνδεσμοι) jureraient d'être ainsi rapprochés, et qui plus est, sous la même préposition et le même article! Il faut trouver là deux termes *de même nature :* or il est trop clair qu'il n'y a aucune analogie entre *les sensations* ou les *contacts* et les *tendons* ou *ligaments* ou *muscles* qui relient les membres les uns aux autres.

2. Comment donc sortir d'embarras? En nous informant, tout simplement, du sens de ce mot dans la version des LXX. Dans le Lévitique, ἁφή désigne plusieurs fois *une plaie* en parlant de la lèpre (XIII, 2 ss.). Dans le deuxième livre de Samuel (ou des Rois), Dieu dit du descendant de David : « Je le châtierai... ἐν ἁφαῖς υἱῶν ἀνθρώπων (avec les *coups* qui frappent les hommes) » (VII, 14). Dans le premier (ou troisième) livre des Rois : « Quand ils connaîtront chacun ἁφὴν καρδίας αὐτοῦ » (VIII, 38), et dans le passage parallèle des Chroniques (VI, 29) : « Quand un homme connaîtra τὴν ἁφὴν αὐτοῦ καὶ τὴν μαλακίαν αὐτοῦ et qu'il étendra les mains vers ce temple (de Jérusalem, pour implorer la guérison)... » Voir aussi Deutéronome, XVII, 8; XXI, 5, etc.

(1) Voy. le *Thesaurus*.

Dans tous ces textes, ἁφή sert à traduire l'hébreu נגע, *coup* ou *plaie*, et, d'après l'un d'eux, il est synonyme de μαλακία (traduction de l'hébreu מכאב, *douleur*). Et cela est assez naturel, puisque ἅπτεσθαι ἀνθρώπου signifie *toucher un homme*, pour dire l'*attaquer* ou le *frapper*, non seulement, dit le *Thesaurus*, quand on le touche par des paroles, mais aussi quand *on met la main sur lui*.

Le même sens se trouve aussi dans Plutarque, qui associe ce mot à κρούσις, *choc* : ἁφῆς καὶ κρούσεως (*Périclès*, § 15), αἱ διὰ χρημάτων... κολάσεις ἁφὴν οὐκ ἔχουσι δριμείαν. Supplicia quae a facultatibus... exiguntur vehementem non inferunt *ictum* (*De sera numinis vindicta*, § 21, éd. Didot, p. 565 A).

Quant à σύνδεσμοι, qui doit avoir un sens *analogue*, s'il sert à désigner les tendons ou les muscles, il désigne aussi les *liens* ou *chaînes* dont on peut être chargé. Cf. Isaïe, LVIII, 6 : λύε πάντα σύνδεσμον ἀδικίας; Act. VIII, 23, etc.

Voilà bien deux notions *de même nature* (les *coups* qu'on reçoit, les *liens* dont on est chargé), comme l'exige le texte. L'apôtre a donc voulu dire que le corps de l'Église, à *travers* (c'est-à-dire *malgré*) *les coups* (qu'il reçoit) *et les chaînes* (qu'il porte dans la personne de ses membres et qui devraient, semble-t-il, le désorganiser et l'affaiblir), est conjoint, consolidé et pourvu de tout ce qui lui est nécessaire pour croître et grandir.

Ce sens de διὰ (avec le génitif) n'est pas rare : cf. διὰ δόξης καὶ ἀτιμίας κτλ. (2 Cor. VI, 8); διὰ πυρός (1 Cor. III, 15) (1); 1 Tim. II, 15; 2 Pierre III, 5 et 6, etc.

Πᾶσα ἁφή (Eph.) s'explique alors très aisément. Les coups qui frappaient les premiers chrétiens étaient de bien des sortes : coups proprement dits, injures, vexations, mort, etc., et en particulier les *liens* ou les fers mentionnés dans le texte parallèle.

L'apôtre était prisonnier lui-même au moment où il écrivait ces deux lettres, et il avait déjà reçu bien des coups pour la cause de l'Évangile. Cf. surtout 2 Cor. XI, 23 ss. (ἐν κόποις, ἐν φυλα-

(1) Cf. Xénophon : διὰ πολλῶν τε καὶ δεινῶν πραγμάτων σεσωσμένοι.

καῖς, ἐν πληγαῖς, etc.). Ceux à qui il s'adressait étaient exposés, eux aussi, à l'hostilité des païens. Mais tout cela n'empêchait pas le corps de l'Église de se développer et de devenir de jour en jour plus fort.

3. Comment se développait-il? C'est ce qu'explique l'épître aux Éphésiens : τῆς ἐπιχορηγίας κατ' ἐνέργειαν, ἐν μέτρῳ ἑνὸς ἑκάστου μέρους, « selon l'énergie de l'alimentation (litt. de la fourniture), d'après la mesure (ou la capacité) de chaque partie ». Ce qui est fourni au corps de l'Église, c'est la grâce que J.-C. donne à chacun de ses membres (V, 7), les dons spirituels qu'il leur communique (V, 8).

L'accroissement de l'Église, comme celui d'un corps vivant, dépend de deux éléments : l'énergie de ce qui fournit (par conséquent, l'abondance de ce qui est fourni) et la dimension de chaque partie.

4. Dans ces deux textes, ἐξ οὗ n'est pas un pronom relatif se rapportant à J.-C., mais un adverbe de *lieu*, se rapportant à la tête, « *d'où* tout le corps », etc. Cela est surtout visible dans l'épître aux Colossiens : οὐ κρατῶν τὴν κεφαλήν, ἐξ οὗ πᾶν τὸ σῶμα κτλ. Mais il en est naturellement de même dans celle aux Éphésiens : ἡ κεφαλή, Χριστός, ἐξ οὗ πᾶν τὸ σῶμα κτλ. — Ἐξ indique *la source d'où*, plutôt que *la personne de qui* procède la force qui soutient et fait croître le corps de l'Église. Cf. Philip. III, 20.

5. On se demandera peut-être comment le traducteur latin a pu donner ainsi à ce mot un sens si différent de ceux qu'il a en réalité. Voici ce qu'on peut supposer. Comme dans ces deux textes parallèles il est question d'un corps (σῶμα), il a cru que σύνδεσμοι devait désigner ici les *ligaments* (conjunctiones), qui relient les membres les uns aux autres, sens que ce substantif peut avoir en effet. Et il a, en conséquence, donné au mot précédent (ἁφαί) un sens analogue (nexus, junctura), en considérant sans doute qu'il pouvait dériver de ἅπτω, *lier*, *nouer*, et être synonyme de συναφή, comme δεσμός l'est de σύνδεσμος.

Les verbes latins *apto*, *adapto* ont pu contribuer à son erreur.

Mais le sens des mots ne s'invente pas ; il doit être *constaté;* et surtout, quand il s'agit d'un terme aussi usité, il n'est pas admissible de le prendre dans une acception qu'il n'a nulle part ailleurs. L'apôtre, né en Asie-Mineure, et qui avait séjourné en Macédoine et en Grèce, a dû l'employer dans le sens qu'il a *constamment* dans la Bible grecque et qui, nous l'avons vu, se trouve aussi quelque temps après chez Plutarque.

Ch. Bruston.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *Ch. DIEHL. Manuel d'Art byzantin.* Paris, Picard, 1910. In-8°, XI-837 p.

Ce volume est plus qu'un manuel. Comme le dit M. Diehl dans sa préface, en termes excellents, il est aussi — et surtout — une histoire de l'art byzantin. On y trouve non seulement les renseignements nécessaires aux recherches spéciales, mais aussi un exposé historique « où apparaît dans l'unité de son harmonieux développement l'art byzantin aux différentes époques de sa vie. » Écartant le système des monographies spéciales, M. Diehl a préféré étudier époque par époque le développement des diverses branches de l'art. Tel a été le principe directeur de ses savantes investigations. Il étudie successivement en quatre livres : 1° les origines et la formation de l'art byzantin ; 2° le premier âge d'or, du VIe siècle à la querelle des images ; 3° le second âge d'or, à l'époque des Macédoniens et des Comnènes ; 4° la dernière évolution, du milieu du XIIIe siècle au milieu de XVIe siècle. Dans chacun de ces livres, M. Diehl décrit et commente tour à tour les monuments de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, les tissus, l'orfèvrerie et les arts du métal, les ivoires et les émaux. 420 figures présentent au lecteur les œuvres d'art les plus caractéristiques. Une bibliographie, des tables font de ce beau livre un répertoire commode à consulter.

Tous ces matériaux patiemment recueillis et élaborés ont été classés suivant l'ordre chronologique. Et l'on conçoit immédiatement les avantages de cette méthode : c'est de présenter une histoire extraordinairement claire et vivante. Au début de chaque chapitre, M. Diehl donne en outre un aperçu historique où il fait revivre, en des ta-

bleaux sobres et précis, les milieux politiques, intellectuels et religieux dans lesquels cet art se développa magnifiquement. On s'explique dès lors comment il naquit et quels furent les facteurs qui influèrent sur son évolution.

Est-il besoin de dire que ce livre vient à son heure, à un moment où, les découvertes de ces dernières années ayant considérablement agrandi le domaine de l'art byzantin, il était nécessaire de faire connaître en une lumineuse synthèse, la plus considérable et la plus complète qui ait été tentée jusqu'à ce jour, l'état actuel de nos connaissances? Les monuments ne sont pas seulement classés, décrits et expliqués. M. Diehl dégage l'originalité de chacun d'eux. Ces analyses, où l'on saisit l'apport nouveau de chaque œuvre d'art, et l'emploi de la méthode chronologique l'ont conduit à démontrer « la complexité et la souplesse » de cet art, qui s'est renouvelé sans cesse depuis l'époque de sa formation, et qui, s'il fut « bien des fois imitateur et copiste, fut, davantage encore, capable d'originalité et d'invention créatrice. »

M. Diehl montre d'abord comment cet art naquit de la combinaison de trois éléments qui se rencontrèrent au IVe siècle, le christianisme, l'hellénisme et l'Orient. Après avoir précisé les caractères de l'art nouveau, il en recherche les origines dans ces milieux riches, intelligents et pieux qu'étaient alors les grands centres de Syrie, d'Égypte et d'Anatolie et explique comment ces influences orientales se propagèrent et se combinèrent à Constantinople en un tout homogène. Il met, à ce propos, vigoureusement en lumière « la puissance créatrice » de Byzance, en montrant avec précision comment la capitale de l'empire transforma ces apports divers.

Avec Sainte-Sophie, qui marque à la fois l'avènement et l'apogée du style nouveau, s'ouvre le premier âge d'or. Mais le prodigieux essor de cet art au VIe siècle n'en a pas tari toutes les sources d'inspiration. Et M. Diehl, qui ne voit pas, avec raison, dans la plupart des œuvres postérieures au VIe siècle de simples répliques de prototypes perdus, démontre, sous l'apparente monotonie, l'originalité des artistes qui ne se sont pas bornés à copier servilement, et dégage les éléments nouveaux et les tendances contemporaines qui, à chaque époque, transformèrent les types traditionnels.

Après le premier âge d'or, cet art subit un temps d'arrêt, tout en gardant au dehors l'influence puissante qu'il exerçait sur le monde chrétien depuis le VIe siècle. Le mouvement iconoclaste va le réveiller et préparer la grande renaissance du IXe et du Xe siècle. Et l'on peut suivre dans la multitude de ces monuments la persistance des influences diverses : d'un côté, celle de l'art alexandrin avec son style pittoresque tout pénétré d'esprit antique; de l'autre, la tradition de l'art oriental avec son goût de l'ornementation sévère et pompeuse, ses compositions symétriques, sa décoration stylisée. Mais, à côté de cette double influence, apparaissent des éléments nouveaux où se reflètent les idées et les conceptions artistiques de l'époque. Observation plus pénétrante de la nature et des milieux contemporains; influences de l'église et de la tradition monastique, élimination des éléments antiques, M. Diehl dégage ingénieusement tous les facteurs nouveaux, qui empêchèrent les artistes de répéter à satiété les modèles anciens.

Au moment où il tendait à s'immobiliser, cet art va encore se renouveler, et M. Diehl dans son dernier livre en étudie la dernière évolution. Avec la Renaissance du XIVe siècle apparaissent encore des tendances nouvelles, un goût plus marqué du pittoresque, du mouvement, de l'expression, joints à une science remarquable du coloris et un art savant de la composition.

La matière contenue dans ce volume est si riche et si complexe, qu'on ne

peut énumérer ici en détail tout ce qu'il apporte de nouveau sur toutes ces questions. Il faut signaler aussi le côté technique et pratique de ce grand travail. Des indications bibliographiques très abondantes permettront de grouper rapidement les renseignements nécessaires aux recherches spéciales, et le lecteur pourra s'initier commodément aux différents problèmes qui se posent à propos de chaque monument. Telle est l'utilité de ces classifications de monuments en différents types, de ces analyses où les diverses parties de la construction, les combinaisons d'équilibre, les matériaux, les points d'appui, les voûtes et les coupoles, la décoration extérieure, la technique de la mosaïque, de la miniature, des tissus et des émaux, les différents procédés de décoration, les caractères de l'iconographie, le style, la composition, les types et le coloris sont tour à tour étudiés.

Enfin, il y a dans cette histoire une partie non moins attachante et instructive : c'est l'exposé des théories diverses sur l'origine et l'influence de cet art en Orient et en Occident. M. Diehl expose encore longuement sa prodigieuse expansion en Serbie, en Roumanie, en Russie, en Italie, en France et en Allemagne et explique comment et pourquoi ces influences se propagèrent. Il a mis ainsi en pleine lumière la place éminente qui revient dans l'histoire de la civilisation à cette Byzance qui « apparaît durant tout le moyen âge comme la grande initiatrice ». A ee point de vue, ce livre, qui fera époque dans l'histoire de l'art byzantin, est encore infiniment précieux et suggestif. Et il faut remercier M. Diehl du nouveau et très grand service qu'il vient de rendre aux études byzantines.

J. Ebersolt.

2. *DRERUP* (*E*). *Rhetorische Quellenschriften der Griechen und Römer* (Vorbericht und Arbeitsplan). München, oct. 1910, in-8°, 15 p.

Depuis une dizaine ou une vingtaine d'années, on s'intéresse de plus en plus à la rhétorique ancienne. Nous possédons maintenant de bonnes éditions critiques des auteurs les plus importants; désormais, il s'agit de rendre ces auteurs accessibles à un public plus étendu que celui des érudits. Pour cela, il faut songer à les *commenter*, à les *traduire*, et à les replacer dans un ensemble. C'est à cette tâche que vont se vouer MM. G. Ammon, J. Brzoska, E. Drerup, F. Heerdegen, O. Immisch, G. Lehnert, K. Münscher, W. Süss, G. Thiele. Ils veulent éviter aussi bien la vulgarisation scolaire que la pure philologie; ils désirent à la fois appliquer une méthode strictement scientifique à la matière qu'ils traiteront, et la rendre intéressante et accessible à tous les éducateurs : l'histoire de la rhétorique est, pour eux, un fragment de l'histoire de la pensée humaine. A travers le fatras des termes techniques et des formules pédantesques, M. Drerup et ses collaborateurs chercheront à voir et à montrer l'intérêt des procédés d'analyse de l'expression, qui constituent le fond de la rhétorique, et qui visent à rendre la pensée claire et à lui donner une expression adéquate. — L'histoire de la rhétorique ancienne se divise en trois grandes périodes : la rhétorique attique jusqu'à Aristote, la rhétorique hellénistique, qui aboutit à l'atticisme, la rhétorique romaine. Des *Introductions* replaceront chaque œuvre à un moment de cette évolution. Chaque page sera munie de notes explicatives, et de sommaires qui permettront de suivre plus facilement la pensée de l'auteur; chaque œuvre se terminera par un tableau d'ensemble, qui en montrera nettement la composition et le développement. Il y aura des *Index* de noms propres et de matières, où entreront les termes techniques grecs et latins. — Telles sont les grandes lignes

de l'œuvre. Nous croyons, nous aussi, que la rhétorique — c'est-à-dire l'analyse méthodique de l'expression — est indispensable à la culture de l'esprit, et que la rhétorique actuelle gagnerait à se rapprocher de ses sources grecques. Nous adressons donc à M. D. et à ses collaborateurs tous nos vœux de succès, et nous espérons qu'ils pourront accomplir intégralement et rapidement leur programme.

H. Allixe.

3. *Médéric DUFOUR. Traité élémentaire des Synonymes Grecs.* Paris, A. Colin, 1910. In-18, xvi-203 p.

Voici un petit livre excellent et digne d'éloges à tous égards. Il rendra certainement de grands services tant aux élèves des classes supérieures des Lycées qu'aux étudiants des Facultés, et je ne saurais trop en recommander la pratique à tous ceux qu'intéressent encore les études grecques. Certes, il ne dispensera pas les hellénistes de profession de recourir pour leurs travaux au grand ouvrage de J. H. Heinrich Schmidt (*Synonymik der griechischen Sprache*); mais le livre de M. D. n'a nullement la prétention de le remplacer : l'auteur a voulu que son traité, destiné à des étudiants, fût avant tout un traité *élémentaire*, à la fois simple et pratique, et il n'a rien négligé pour atteindre son but. Il a résolûment laissé de côté le langage poétique pour s'en tenir à la prose, et, dans la prose même, il s'est limité, en général, à la prose attique. Il a emprunté à Platon et à Aristote nombre de définitions intéressantes. A l'occasion, il a eu recours à des lexiques spéciaux, et, pour les termes de musique en particulier, il a mis à profit les notes de MM. H. Weil et Th. Reinach dans leur édition du περὶ μουσικῆς (Paris, Leroux, 1900). Enfin, chaque fois qu'il cite un texte grec, il prend soin, pour en faciliter l'intelligence, d'en donner d'abord la traduction, et c'est là un mérite dont il convient d'autant plus de le louer que partout sa traduction, très personnelle, est exacte, précise et élégante.

Le livre, qui se présente sous un aspect engageant, est bien imprimé et d'un maniement commode. Il contient un *Index des mots grecs* et une *Table des matières,* où les mots français, auxquels correspondent les synonymes grecs, sont classés par ordre alphabétique.

Je n'ajouterai qu'un petit nombre de critiques. M. D., bien qu'il ait visé tout particulièrement à la brièveté, n'aurait-il pas pu, sans augmenter beaucoup le nombre de ses pages, indiquer d'une façon *moins sommaire* le sens de certains mots? Par exemple, à propos du verbe φιλεῖν, un simple renvoi au chap. LXXXV (*Habitude*) n'aurait-il pas permis d'indiquer, en passant, le sens de : *avoir l'habitude de?* De même pour le verbe ἀγαπᾶν ; je regrette de n'avoir pas trouvé mentionné le sens de : *être satisfait de, se contenter de.* J'ai vainement cherché des indications sur les mots rendant l'idée d'*aide*, de *secours*, de *collaboration*. Enfin, même dans un livre *élémentaire*, je crois qu'il y aurait eu avantage à indiquer *les étymologies* au moins de certains mots composés. Ainsi, je lis, page 106 (nº 478), au mot προοπηλακίζειν, la traduction : *faire un affront*. Le sens exact ne serait-il pas plus apparent, si M. D. avait ajouté, dans une courte parenthèse : (proprement : *traîner dans la boue,* de πηλός, boue)? Il ne faut jamais oublier que c'est surtout par la méthode étymologique que les élèves apprennent, comprennent et retiennent le plus facilement le vocabulaire d'une langue; et ceci n'est pas sans importance dans un livre qui s'adresse spécialement au public des écoles. — Pour une raison du même genre, peut-être y aurait-il eu lieu, chap. CVII (sur la *Mort*), de faire ressortir la différence entre ὁ θάνατος et τὸ τεθνάναι, τὸ θανεῖν, τὸ ἀποθνήσκειν? Mais je n'insiste pas. Je me bornerai à

indiquer à M. D., en vue d'une prochaine réimpression, quelques fautes matérielles, du reste très rares : page 63, à la fin de la ligne 14, le ν final de σαφέστερον a disparu ; — page 93 (nº 406) ne vaut-il pas mieux lire ῥιγῶν que ῥιγοῦν? Dans l'*Index grec* au mot συγγίγνεσθαι, le renvoi est inexact : au lieu de 144, il faut lire 51.

Tel qu'il est, l'ouvrage de M. D., fait avec la plus grande conscience, sera le bienvenu : il comble une lacune importante dans nos livres d'enseignement du grec classique, et contribuera certainement, comme l'a voulu l'auteur, non seulement à développer le goût de la précision dans l'emploi des termes, mais encore à rendre plus facile l'intelligence de certains textes.

J. Petitjean.

4. *René DUSSAUD. Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la Mer Égée*, Études de protohistoire orientale. Paris, Geuthner, 1910. In-8°, VIII-314 p., avec 207 grav. et 2 pl. hors texte.

En rendant compte il y a environ deux ans (t. XXI, p. 219-222) d'une série d'articles et de mémoires consacrés par M. Dussaud aux civilisations préhelléniques, nous nous trouvions donner approximativement le plan de l'ouvrage qu'il vient de publier. Ce n'est pas à dire que l'auteur se soit borné à réunir d'une manière factice sous la même couverture des travaux qu'il avait fait paraître à différents moments dans diverses revues. Non, il leur a fait subir des remaniements quelquefois profonds ; il les a notamment allégés des considérations générales qui étaient venues naturellement y prendre place au hasard des analyses, pour rejeter ces morceaux dans deux chapitres nouveaux et synthétiques sur la religion et la civilisation des peuples égéens. Et cependant, tel quel, le livre pèche par la proportion. La partie descriptive reste mêlée de discussions et elle écrase un peu la partie qui nous donne quelques renseignements sur les cultes, la navigation, la race, la langue et l'écriture. Il n'y avait aucun inconvénient, dans des articles séparés, à passer rapidement en revue les découvertes récentes des Anglais et des Italiens en Crète et à faire un exposé complet, systématique des antiquités cypriotes. Il y en a un, au contraire, et assez grave, dans un ouvrage d'ensemble sur les civilisations préhelléniques, à laisser Cypre occuper autant de place que la Crète ou que les Cyclades, Troie, Mycènes et Tirynthe réunies.

Cela dit — et il fallait le dire —, nous avons plaisir à rendre encore une fois témoignage à l'érudition et à la sagacité de M. D. Il persiste dans la réserve qu'il avait manifestée à l'égard des hypothèses aventureuses, tantôt en faisant quelques concessions, tantôt en accentuant le ton négatif. Il refuse toujours d'admettre que l'aile occidentale du palais de Cnosse ait renfermé un sanctuaire avec des *temple repositories* ; toutefois il ne voit plus dans les trouvailles faites de ce côté de simples jouets, il reconnaît que les dames aux serpents ne sont pas de simples charmeuses, mais des prêtresses, et que la croix peut avoir eu en Crète un caractère prophylactique (p. 233 et suiv.). Au contraire, les doubles haches gravées sur les piliers ne sont même plus pour lui des signes magiques : ce sont des marques de tâcheron et rien de plus (p. 11, 212 et suiv.); comme si, en vérité, les piliers devaient être dépossédés de leur rôle architectonique, pour peu que la piété des Cnossiens les eût soumis à un rite de consécration. A son tour, l'auteur n'hésite pas, quand il a de solides arguments à faire valoir, à proposer des conjectures dont il faut tenir grand compte. Je citerai comme exemple les passages (p. 12, 21) où il montre que les cités crétoises n'étaient pas absolument

sans fortifications, comme on le prétend à l'ordinaire : sa façon d'expliquer à la fois les redans qui singularisent le mur occidental du palais de Cnosse et la situation en contre-bas de la cour occidentale de Phæstos, en plaçant sous nos yeux la scène figurée sur un vase d'argent trouvé à Mycènes, est fort ingénieuse et a bien des chances d'atteindre la vérité. Dans la fameuse procession qui figure sur le vase en stéatite de Haghia Triada M. D. veut voir, non des moissonneurs ni des phallophores, mais des paysans qui célèbrent par une cérémonie religieuse la cueillette des olives (p. 272). Les instruments qu'ils portent sur leurs épaules peuvent bien être, en effet, « des gaules d'un système perfectionné qui permettaient de secouer d'abord des branches avec le crochet transversal, puis de battre les parties feuillues de l'olivier avec les triples tiges » ; mais je me demande comment le « récipient » qu'ils portent attaché à la ceinture servirait « à recueillir les olives tombées ».

Quelques erreurs de détail. On ne doit plus répéter que le motif de la spirale est venu d'Égypte en Crète (p. 125-126) : s'il y a eu emprunt, il s'est fait en sens inverse ; mais, comme l'ont indiqué, entre autres, MM. Eduard Meyer (*Geschichte des Altertums*, I, II, 2e éd., p. 698-699) et Pottier (compte-rendu de l'ouvrage de Burrows dans la *Saturday Review*), ce dessin a pu être imaginé sur plusieurs points indépendamment. De même, en ce qui concerne le prétendu mégaron de Phæstos (p. 117), il semble bien qu'il faut s'en tenir à la démonstration de M. Mackenzie. Il suffit de mesurer sur le plan du palais (planche I) les dimensions du « théâtre », pour lui retirer le nom d' « arène » : jamais une course de taureaux n'aurait pu se faire là-dedans, comme se l'imagine M. D. (p. 10). Je crois bien aussi me rappeler que ce n'est pas le premier étage des appartements privés qui est au niveau de la grande cour centrale, mais bien le deuxième.

Malgré les réserves qui précèdent, l'ouvrage de M. D. est indispensable pour le moment à ceux qui veulent connaître les civilisations préhelléniques de l'Égée et ne lisent que le français. Il rendra de réels services à tout le monde par l'abondance et la netteté des figures, par l'exactitude des informations et la prudence des commentaires.

Gustave Glotz.

5. *Pius FRANCHI DE' CAVALIERI* et *Johannes LIETZMANN. Specimina codicum graecorum Vaticanorum.* Bonn, A. Marcus et E. Weber; Oxford, Parker et fils, 1910. In-4°, XVI p., 50 pl.

Ce recueil, destiné à l'enseignement de la paléographie, est un heureux complément des collections de fac-similés déjà existantes ; il nous offre 50 beaux fac-similés empruntés à des manuscrits dont 38 sont datés et dont 40 n'étaient pas encore connus par ailleurs. A la suite des notices, peut-être un peu trop brèves, données dans la préface sur chacun des manuscrits, les auteurs ont ajouté des renvois aux recueils de fac-similés où se voient des écritures semblables ou analogues. On est étonné de l'omission des *Fac-similés de manuscrits grecs d'Espagne*, publiés par A. Martin après la mort de Ch. Graux. MM. Fr. d. C. et J. L. y auraient trouvé des occasions de rapprochements intéressants, ainsi que dans le *Catalogue of ancient manuscripts in the Brit. Museum* de Thompson et Warner. Mieux eût valu renvoyer à ces deux publications qu'à celle d'Amphilochi dont les fac-similés ne sont pas photographiques. Grâce à ce système de renvois, celui qui a à sa disposition les ouvrages cités peut voir rapidement les divers aspects que donnent plusieurs scribes à un même type

d'écriture et les modifications d'une même écriture dans le cours du temps; ainsi la comparaison de la pl. 19 (*Ottob. gr.*, 22 de l'an 1004) avec une pl. de H. Omont (*Paris. gr.* 529 de l'an 1020) montre ce que peut devenir en seize ans l'écriture d'un même scribe. C'est à juste titre que le *Vatic. gr.* 1 (pl. 9) a été rapproché du *Paris. gr.* 451; mais à ces deux écritures ressemble aussi beaucoup celle du codex *Harleianus* 5691 (cf. *Palaeogr. Soc.*, II, 27), que les auteurs invitent à comparer avec celle du *Vatic. gr.* 90 (pl. 10); cette dernière cependant est une écriture penchée qui rappelle plutôt celle de l'Hérodote de Florence (*Laurent.* 70, 3, cf. *Pal. Soc*, II, 84). C'est aussi, ce me semble, de cette écriture penchée qu'il vaudrait mieux rapprocher celle du *Paris. suppl. gr.* 384 (cf. Omont, *Fac.-sim. des plus anc. mss.*, pl. XXXIII); il serait encore intéressant de leur comparer le n° 13 des fac-similés de manuscrits grecs d'Espagne. Aux exemples d'écritures verticales et anguleuses qui ressemblent à celle du *Vatic. gr.* 1591 (pl. 14) il faut joindre les n°s 16, 17 et 19 des mêmes fac-similés d'Espagne. On pourra aussi utilement rapprocher de la pl. 5 (*Vatic gr.* 2200) le fac-similé, malheureusement réduit, publié par Gardthausen en 1877 (dans ses *Beiträge zur griechischen Palaeographie*).

Les souscriptions des manuscrits datés ont été transcrites dans les notices, ce qui nous permet de dire que le *Vaticanus gr.* 1591 (pl. 14) doit être daté de l'an 964, comme il l'a été par Gardthausen, et non de 965. Cinq de ces souscriptions offrent des difficultés. D'abord celle du *Palatinus gr.* 44 (pl. 7); elle est datée du lundi 28 août 6405 (= 897); or, en cette année, le 28 août étant un dimanche, il est probable qu'il y a erreur d'une unité en moins sur le quantième, si toutefois les chiffres ont été bien lus. — Le codex *Vatic.-Reginensis* 41 (pl. 25) est donné comme de 1092; d'après la souscription, il a été terminé le mardi 6 août, an 6600, indiction 1. En 1092 l'indiction est 15 et le 6 août est un vendredi; c'est le 6 juillet qui tombe un mardi; mais une pareille erreur n'est guère vraisemblable. Si nous réduisons par 5493 nous obtenons le millésime 1107, qui une année d'indiction 15/1 et de lettre dominicale F, où le 6 août tombe un mardi. Le manuscrit a donc été daté d'après un système qui faisait commencer l'année avant le 29 août et plaçait le commencement du monde en 5493 avant J.-C., c'est-à-dire d'après le système de Cyrille de Scythopolis (cf. D. Serruys, *Rev. de Philolog.*, 1909, p. 73). — Le *Palatin. gr.* 24 est regardé comme daté du mois de mai, an 6652, indiction 6 (= 1144); mais l'indiction est 7; il y a donc ici une erreur, surprenante en ce mois, d'une unité en moins sur l'indiction. — Le *Vatic. Reginensis* 63 (pl. 36), d'après le catalogue de Stevenson, a été fini au mois de novembre 6768, ind. 13 (ιγ). En novembre il faut déduire 5509, ce qui donne pour l'an de l'ère chrétienne 1259, dont les 4 derniers mois appartiennent à l'indiction 3. On peut se demander si, dans la souscription, quelque trait parasite n'a pas été pris pour un iôta. — Le codex *Barberinus* 541 (pl. 38) est daté de 6800, indiction 6 (= 1292 de J.-C.), mais l'indiction est 5. On pourrait supposer une erreur d'une unité en moins sur le millésime (6800 pour 6801), si, par exemple, le manuscrit a été fini au commencement de septembre; mais remarquons que, si l'on réduit au moyen de l'ère alexandrine, en déduisant 5492 de 6800, on obtient pour l'année de l'ère chrétienne 1308, qui est une année d'indiction 6.

Les publications comme celle-ci ne sauraient être trop encouragées et les paléographes seraient fort reconnaissants à M. M. F. de C. et L. s'ils leur donnaient maintenant un recueil des manuscrits célèbres à divers titres que renferme la Vaticane, en complétant la présente collection pour les XIIe-XVe et

XVIe siècles qui ne sont pas assez amplement représentés. Il serait à souhaiter aussi qu'au lieu de choisir toujours de belles pages, on reproduisit quelqu'une de celles où le scribe, fatigué ou pressé, unit moins bien les traits des lettres et laisse apercevoir ses procédés d'écriture.

A. J.

6. *Pierre GENTIL de VENDOSME* et *Antoine ACHÉLIS. Le siège de Malte par les Turcs en 1565*, publié en français et en grec d'après les éditions de 1565 et de 1571, avec vingt reproductions, par Hubert PERNOT. Paris, Champion, 1910. In-8°, XVI-200 p.

Ce volume, très soigné, est la pure et simple réimpression d'un rare opuscule français inséré dans l'*Historia Universale dell' origine et imperio de' Turchi*, de F. Sansovino et d'un rarissime poème grec, dont deux exemplaires seulement sont connus et dont cette rareté bibliographique fait le principal intérêt. Autant qu'on peut le discerner dans la préface trop courte et quelque peu désordonnée de M. Pernot, l'ouvrage original est une relation contemporaine, du Français Pierre Gentil de Vendosme, imprimée d'abord en italien en 1565 et 1566 sur la traduction de Marino Fracasso, puis en français à Paris, chez Nicolas du Chemin, en 1567. Un Crétois de Réthymno, qui se nomme à la fin du prologue et dont on ne connaît que le nom, Antoine Achélis, imita la relation de Gentil, d'après la traduction italienne, autant qu'on peut l'inférer d'une citation où Fracasso est nommé (vers 1420-1429). Mais Achélis, ne se souciant pas de faire œuvre historique, a écourté les descriptions militaires et ajouté des développements littéraires et allégoriques dont M. Pernot signale au chapitre IX un exemple frappant. La valeur documentaire de l'ouvrage d'Achélis est donc nulle. Le texte original est même défiguré par de nombreuses fautes d'orthographe dues aux imprimeurs de Venise. Sa valeur littéraire n'est pas grande. M. Pernot le dépeint un poète médiocre, un versificateur plus consciencieux qu'habile. L'intérêt de l'œuvre est d'être un spécimen du crétois littéraire. Les pages 175-180 contiennent un recueil bien choisi d'observations grammaticales; les pp. 181-198 un index des particularités de la langue d'Achélis. Au point de vue grammatical, l'ouvrage du bon copiste de Réthymno méritait peut-être la réimpression dont M. Pernot l'a honoré.

L. G. P.

7. *L. JALABERT. Épigraphie.* Extrait du Dictionnaire apologétique de la Foi catholique. Paris, Beauchêne, 1910, 56 p.

Excellent exposé, bien informé, précis, intéressant, qui montre d'une part le caractère et le rôle des inscriptions chrétiennes, grecques et latines, antérieures au VIe siècle en Orient, aux VIIe-VIIIe en Occident; et de l'autre les services rendus par l'épigraphie, antique et chrétienne, aux études bibliques, à l'histoire de l'Église. L'auteur qui prépare, on le sait, avec R. E. Brünnow le *Corpus* des inscriptions antiques pour la Syrie, la Palestine et l'Arabie, et a beaucoup pratiqué les inscriptions chrétiennes, ne pouvait manquer d'introduire dans ce simple article de dictionnaire des vues originales.

G. M.

8. *A. JARDÉ.* Πεντηκοντάχους. Tirage à part de la *Revue des Études anciennes*, t. XII, 1910, pp. 373-376.

Nous tenons à signaler cet article, parce qu'il nous paraît contenir la vérité définitive sur une question souvent agitée. Quel sens faut-il attribuer aux

adjectifs destinés à exprimer le rendement des terres, tels que πεντηκοντάχους ? On les traduit d'ordinaire « qui produit tant pour un ». Mais Paul Guiraud a proposé une autre interprétation. Les auteurs nous parlent, en effet, de rendements qui s'élèveraient à 50 ou 100 pour un. C'est évidemment impossible. Guiraud entend des rendements de 50 ou 100 χόες par plèthre, c'est-à-dire de 17 ou 34 hectolitres par hectare. Contre cette nouvelle théorie M. Jardé soulève de justes objections. Le χοῦς n'est pas une mesure de capacité pour les matières sèches. Comment expliquer les composés ὀλιγόχους et πολύχους? Il faut donc revenir au sens traditionnel du mot, mais rejeter purement et simplement les faits invraisemblables. Les rendements exagérés sont toujours attribués à des pays éloignés, sur lesquels Théophraste et Strabon n'étaient renseignés que par les Tartarins de leur temps.

G. G.

9. *Robert Thomas KERLIN. Theocritus in English Literature.* Lynchburg, Virginia, 1910. In-8°, x-203 p.

L'auteur de cet ouvrage a voulu permettre d'apprécier l'influence exercée par Théocrite sur la littérature anglo-saxonne et de mesurer l'intérêt qu'ont ressenti pour lui, aux différentes époques de leur histoire, les Anglais et les Américains. Il a donc réuni, suivant l'ordre des temps, toutes les imitations de Théocrite, mentions de Théocrite, allusions à Théocrite éparses chez les auteurs de langue anglaise ; il a catalogué les éditions et traductions des *Idylles* publiées en Grande-Bretagne ou en Amérique, signalé les articles de critique qui leur ont été consacrés. Ce répertoire sera utile surtout aux historiens des lettres anglaises : ils y trouveront des contributions intéressantes à l'étude des sources de tel ou tel écrivain, des documents précieux pour l'histoire du goût, pour l'histoire de la traduction, pour l'histoire du haut enseignement. Mais les admirateurs de Théocrite, eux aussi, seront reconnaissants a M. Kerlin d'avoir contribué à glorifier leur poète. Ils éprouveront une douce joie, innocemment vaniteuse, à constater que, depuis un siècle, la faveur du Syracusain grandit en Angleterre et dans le Nouveau-Monde, et qu'eux-mêmes sont en communion de goût avec un bon nombre d'hommes éminents. Et ils noteront pieusement, au milieu des louanges coutumières, quelques hommages d'une espèce plus rare rendus à l'auteur qu'ils chérissent. Dans le *Times* du 23 avril 1860, une traduction du combat entre Amycus et Pollux (*Id.* XXII) illustre le récit d'un tournoi de boxe de la veille ; quelle meilleure preuve pourrions-nous désirer du réalisme de Théocrite et de l'exactitude de ses tableaux ?

Ph. E. LEGRAND.

10. *Dietrich MÜLDER*, Gymnasialdirector in Emden. *Die Ilias und ihre Quellen.* Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1910. In-8°, VI-372 p.

L'auteur de ce livre, qui n'est pas un nouveau venu dans l'étude des questions homériques, se donne nettement pour un converti ; et comme sa conversion a été très réfléchie et qu'il en apporte les raisons, elle est de nature à exciter un vif intérêt.

Après avoir cru longtemps à la formation lente des poèmes d'Homère, il n'a pu se satisfaire lui-même par les explications qu'on en donne. Il en est ainsi venu, non seulement à se détacher de cette manière de voir, mais à se faire le défenseur convaincu de l'opinion contraire. Aujourd'hui, l'Iliade est, à ses yeux, l'œuvre d'un poète unique ; et c'est en la considérant comme telle, qu'il s'est proposé de rendre compte des inégalités et des étrangetés de composition que la critique y

a notées. Contrairement à l'habitude quelque peu irritante des défenseurs systématiques de l'unité, il ne tente pas, en effet, de démontrer, contre l'évidence, que ces inégalités, ces étrangetés, ces dissonances et ces contradictions n'existent pas. Loin de là. Il les relève au contraire avec le plus grand soin; on serait tenté de dire : avec un plaisir sensible. Car elles sont le fondement même de l'explication qu'il propose. Elles attestent, selon lui, la variété des sources du poème, et son travail n'a d'autre objet que de découvrir ces sources.

Il en énumère, si j'ai bien compté, sept principales, qui sont autant de poèmes plus ou moins anciens, mis à profit par l'auteur de l'Iliade : 1° *Une épopée étolienne* ou *calydonienne*, dont Méléagre était le héros et qui se trouve résumée au livre IX dans le récit connu de Phénix (529-599); cette épopée aurait fourni le thème essentiel de la retraite d'Achille, la scène de l'Ambassade, celle de la supplication de Patrocle, personnage substitué à celui de la « belle Cléopâtre », épouse de Méléagre; 2° *Une épopée argivo-thébaine*, racontant l'expédition des « Argiens » ou « Danaëns » contre Thèbes : de là viendraient d'abord ces noms eux-mêmes, employés assez étrangement dans l'Iliade comme synonymes d' « Achéens », puis des épisodes importants, tels que celui des exploits de Diomède, substitué à son père Tydée, et aussi une partie du rôle d'Hector; 3° *Une épopée laconienne*, ou peut-être *attico-laconienne*, qui aurait eu pour sujet le rapt d'Hélène et aurait fourni par conséquent à l'Iliade la donnée fondamentale qui lui était nécessaire pour mettre en jeu Ménélas et Agamemnon; de cette épopée proviendrait, comme épisode principal, le combat singulier de Pâris et de Ménélas avec les scènes qui s'y rattachent (Pacte, Teichoscopie); 4° *Une épopée pylienne*, à laquelle appartiendraient le personnage de Nestor avec sa légende et la description des jeux funèbres, qui étaient célébrés, dans l'original, en l'honneur du héros Amarinkeus; 5° *Un poème sur Hercule*, composition du genre burlesque (l'auteur la qualifie de « Farce », *der Schwank*), à laquelle seraient empruntés la Διὸς ἀπάτη, le combat d'Achille (substitué à Hercule) contre le Xanthe, la Théomachie qui y fait suite, et peut-être l'idée même d'une expédition contre Troie; 6° *Une Achilléide*, poème demi-historique, qui aurait eu pour sujet la conquête de Lesbos et du rivage avoisinant par le héros thessalien; à cette épopée se rattacheraient des parties du Catalogue (Βοιωτία) et, d'une manière générale, le rôle d'Achille dans la seconde partie du poème; 7° *Une épopée lycienne*, d'où serait tiré le nom de Xanthe attribué au Scamandre et d'où seraient venus les Lyciens avec Glaukos et Sarpédon. A ces sources principales s'en seraient probablement ajoutées d'autres, moins importantes, et par suite plus difficiles à déterminer. Ces sept poèmes, au contraire, M. Mülder croit en apercevoir, à travers les déformations intentionnelles qu'ils ont subies dans l'Iliade, la forme générale, dont il essaye de donner quelque idée.

Ces données admises, quelle a dû être, d'après le critique, l'œuvre du poète qui a fait l'Iliade? Elle aurait consisté proprement dans la conception d'un sujet qui lui permît d'assembler en un tout les éléments disparates provenant de ces diverses sources. C'est l'étude attentive de ce travail d'assemblage qui révèle, nous dit-on, la vraie nature de l'Iliade. Le poète a voulu réunir autour d'Achille les héros les plus célèbres, afin de faire ressortir sa grandeur en montrant qu'ils n'avaient pu se passer de lui. Prenant d'un côté l'idée toute fabuleuse d'une expédition contre Ilion, ailleurs celle du rapt d'Hélène qui en était indépendante, ailleurs encore celle des exploits personnels d'Achille, il a composé avec cela un cadre nouveau, dans lequel il a fait entrer des scènes plus ou moins

littéralement empruntées à ses devanciers. Peu soucieux des vraisemblances et de l'exacte cohésion des parties, préoccupé surtout des effets pathétiques, travaillant d'ailleurs avec une certaine hâte, il s'est contenté souvent de modifications superficielles, indispensables pour approprier à sa conception des éléments qui ne s'y prêtaient guère. De là, dans son poème, non seulement des incohérences, des contradictions, mais encore un mélange de mœurs et de coutumes appartenant à des âges ou à des pays divers, et même une indifférence notable à l'égard des formes verbales qu'il empruntait çà et là. Tout ce qu'on attribue communément soit à des interpolations, soit au travail successif de plusieurs auteurs, s'expliquerait par là naturellement.

Écartant ainsi, d'une manière générale, tous les remaniements, M. Mülder est obligé de considérer l'auteur du poème comme contemporain des parties les plus récentes de son œuvre. Il n'hésite pas à le placer dans le dernier quart du VIIe siècle, soit entre 625 et 620. Rajeunissement plus apparent, il est vrai, que réel, puisqu'il admet que des parties considérables de l'œuvre peuvent être antérieures de beaucoup et qu'elles y ont été incorporées presque sans changement.

Tel est l'ensemble de l'hypothèse. M. Mülder l'a développée avec un réel talent, d'une manière claire, logique, et il a fait preuve d'une remarquable subtilité d'argumentation en même temps que d'une étude très fine et très attentive du texte. Quoi qu'on pense de ses conclusions, on peut recueillir, en le lisant, quantité d'observations suggestives. Il a certainement éclairé ce qu'on pourrait appeler la préhistoire de l'épopée homérique; il a fait ressortir et parfois analysé heureusement les affinités qui ont dû exister entre elle et les productions antérieures de la poésie. Quelques-unes des indications qu'il donne ainsi semblent fécondes et il est à croire qu'elles ne passeront pas inaperçues.

Est-ce à dire que l'application fournie par lui soit réellement satisfaisante et qu'elle nous rende compte de la composition de l'*Iliade?* Je suis loin de le croire pour ma part. Tout d'abord, le rôle qu'il attribue à l'auteur du poème est en somme mal défini et, par suite, difficile à concevoir. Le plus souvent, il paraît tendre à le diminuer autant que possible; pourtant, çà et là, il ne peut guère lui refuser une originalité qui éclate tout à coup et certaines trouvailles de génie. Ne pose-t-il pas par là-même un problème psychologique assez déconcertant? Quelle idée nous ferons-nous, en définitive, de ce poète, doué d'un esprit assez inventif pour créer l'unité puissante d'une grande œuvre, capable de composer par lui-même des épisodes admirables, et avec cela si maladroit dans ses emprunts qu'il ne peut les adapter convenablement à son dessein? Puis, on voudrait que l'auteur eût précisé davantage ses idées au sujet de ces épopées primitives d'où l'Iliade, selon lui, serait issue. S'il nous en indique à grands traits la matière, telle qu'il la conçoit, il ne se préoccupe pas assez de nous en représenter la forme et l'histoire. Là est pourtant une des difficultés de son hypothèse. Qu'est-ce, à vrai dire, qu'un poème étolien, un poème pylien, un poème lycien? En quel lieu, à quelle date, dans quel dialecte devons-nous supposer qu'ils aient été rédigés? S'ils étaient anciens au temps où fut composée l'Iliade, comment s'étaient-ils transmis jusqu'alors sans altération en leur forme de longs récits continus? S'ils étaient récents et s'ils charmaient alors le public, comment était-il possible de les détruire ainsi pour en utiliser les matériaux? Tout cela pourrait se concevoir pour des poèmes peu étendus, ébauches d'épopées plutôt qu'œuvres d'art vraiment achevées; mais cela s'explique mal s'il s'agit de compositions qui, d'après l'idée qu'on nous en donne, auraient été certainement supérieures à l'Iliade en origina-

lité d'invention, en logique, en vraisemblance et en bonne coordination.

Quant à la date indiquée, elle se heurte à tant d'objections générales et particulières qu'elle aurait eu besoin d'être justifiée par une discussion approfondie et détaillée. M. Mülder semble annoncer l'intention de fournir quelque jour cette justification. Il convient de l'attendre avant d'en apprécier la valeur. Disons seulement qu'il devra nous expliquer comment les Grecs du ve siècle, qui ont eu, en somme, des notions, sinon précises et abondantes, du moins passablement distinctes sur les poètes et les penseurs du viie et du vi^e siècle, auraient été si grossièrement ignorants au sujet de l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée et de la date de ces poèmes. Remarquons aussi qu'avec la chronologie proposée les relations souvent notées entre les poèmes homériques et certaines poésies du viie siècle, iambiques, élégiaques ou lyriques, se trouvent purement et simplement renversées. Ce ne serait plus Archiloque, ni Callinos, ni Tyrtée, ni Alkman qui auraient imité Homère, ce serait au contraire Homère qui les aurait imités. M. Mülder accepte cette nécessité et il veut découvrir dans l'Iliade l'influence de Callinos et de Tyrtée. Cela est à la rigueur possible pour ces deux poètes, car il y a en effet des passages du poème, en très petit nombre d'ailleurs, qui pourraient bien avoir été interpolés avec des réminiscences de leurs élégies. Mais il est clair qu'une démonstration chronologique doit tenir compte de tous les faits et particulièrement de ceux qui semblent s'accorder le moins avec l'hypothèse à justifier. Cette démonstration reste à faire presque entièrement.

Maurice Croiset.

11. Οἱ μέλλοντες στρατιῶται— πρόσκοποι, ἰχνηλάται—κατὰ τὸν Ἄγγλον στρατηγὸν Μπάδεν-Πάουελλ. Athènes, 1910. In-8°, 126 p.

L'« Association pour la propagation de livres utiles » a adressé à la *Revue* le premier volume d'une série nouvelle, qui fera suite aux cent fascicules antérieurement publiés par elle. Ce manuel, édité avec l'approbation des ministères de la Guerre et de l'Instruction publique de Grèce, d'après l'ouvrage du général Baden-Powell, est destiné à développer l'esprit d'observation et les aptitudes militaires des jeunes générations. D'autres fascicules suivront prochainement et il est fort probable que cette deuxième série aura le même succès que la série précédente.

H. P.

12. *PLATONIS Opera* recognovit brevique adnotatione instruxit *Joannes BURNET. Apologia, Meno* (Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis). Oxford, Clarendon Press, s. d. (sept. 1910). In-8°, non paginé.

Cette édition séparée de l'*Apologie* et du *Ménon* reproduit purement et simplement le texte et les notes de l'édition complète, dont cette Revue a rendu compte, au fur et à mesure de sa publication. L'édition actuelle en conserve les remarquables qualités de forme et de fond, et aussi les petits inconvénients : par exemple, l'absence de pagination ; celle-ci est insuffisamment compensée par la répétition, au haut des pages, de la numérotation d'Estienne qui garnit les marges.

H. A.

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

ALLINE (Henri). *L'histoire et la critique du texte platonicien, et les papyrus d'Oxyrynchus 1016-1017* (fragments du *Phèdre*). Extr. de la *Revue de philologie*, juillet 1910, pp. 251-294. Paris, C. Klincksieck, in-8°.

Annuaire de l'Université de Sofia (V, 1908-1909). I. *Faculté historico-philologique*. Sofia, 1910. In-8°, 845 p.

ΑΡΒΑΝΙΤΟΠΟΥΛΛΟΣ (Α. Σ.). Μεγαρικοὶ σκύφοι φθιωτιδῶν Θηβῶν. (Extr. de Γ' Ἐφημερὶς ἀρχ., 1910). Athènes, Sakellarios. In-4°, pp. 82-94.

ARISTOTE. *Éthique à Nicomaque*, livre II, trad. de P. d'Hérouville et H. Verne. Paris, Alcan, 1910. In-8°, XXII-28 p.

ΒΕΛΛΑΝΙΩΤΗΣ (Ι.). Παντηγυρικὸς λόγος, ἐκφανηθεὶς ἐπὶ τῇ ἐπετείῳ ἑορτῇ τῆς ἐν Τεργέστῃ Ἑλληνικῆς τῶν ὀρθοδόξων κοινότητος, κατὰ τὴν 6 Δεκεμβρίου 1910. Athènes, Blastis, 1911. In-16, 14 p.

BERTOLINI (C.). *Bibliografia*, III (Estratto dal *Bullettino dell' Istituto di Diritto Romano*, Anno XXII, fasc. I-VI). Roma, 1910. In-8°, 70 p.

Βιβλιοθήκη Φέξη ἀρχαίων Ἑλλήνων συγγραφέων. Athènes, G. Phéxi, 1910 :

— Εὐριπίδου Ἀνδρομάχη, μετάφρασις Γ. Τσοκοπούλου. In-8°, 61 p.

— Εὐριπίδου Βάκχαι, μετάφρ. Κ. Βαρνάλη. In-8°, 70 p.

— Θουκυδίδου Πελοποννήσιος πόλεμος, μετάφρ. Ι. Ζέρβου, livres I-IV. 2 vol. in-8°, 138 et 140 p.

BONNER (R.-J.). *The Bœotian federal constitution* (Repr. from *Classical Philology*, oct. 1910). In-8°, pp. 405-417.

— *Administration of Justice in the Age of Homer* (Ibid., janvier 1911). In-8°, pp. 12-36.

BRAUNSTEIN (O.). *Die politische Wirksamkeit der griechischen Frau*. Leipzig, Hoffmann, 1911. In-8°, 95 p.

BRECCIA (E.). *Rapport sur la marche du service du Musée pendant l'année 1909*, avec un appendice sur *Les amphores panathénaïques datées*. Alexandrie, Société de publications égyptiennes, 1910. In-4°, 20 p.

BRÉHIER (Ém.). *Chrysippe*. (Collection des *Grands Philosophes*). Paris, Alcan, 1910. In-8°, VIII-295 p.

CAPPS (E.). *Four plays of Menander* (*College Series of greek authors*). Boston, Ginn, s. d. (1910). In-12, 329 p.

CARRA DE VAUX. *La langue étrusque.* Sa place parmi les langues. Étude de quelques textes. Paris, H. Champion, 1911. In-16, XXXIV-195 p.

ΧΑΣΙΩΤΟΥ (Γ.). Βυζάντιναι σέλιδες, Τόμος Β'. Athènes, Sakellarios,, 1910. In-8°, 391 p.

COEDÈS (George). *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient*, depuis le IVe siècle av. J.-C. jusqu'au XIVe siècle, recueillis et traduits (*Documents historiques et géographiques relatifs à l'Indo-Chine*, publiés sous la direction de MM. *Henri Cordier* et *Louis Finot*). Paris, E. Leroux, 1910. In-8°, XXXI-187 p.

CONRADT (C.). *Die metrische und rythmische Komposition der Komödien des Aristophanes.* I. Teil. Leipzig, G. Fock, 1910. In-8°, 58 p.

ΔΑΣΚΑΛΑΚΗ (Μιλτ. Ι.). Ὁ λόρδος Βύρων. Athènes, 1910. In-16°, 253 p.

ΔΗΜΗΤΡΙΑΔΗΣ (Ρ.). Τὰ χημικὰ λιπάσματα. (Σύλλογος πρὸς ἔκδοσιν ὠφελίμων βιβλίων). Athènes, 1910. In-16, 95 p.

DEMISCH (E.). *Die Schuldenerbfolge im attischen Recht.* Inaug. Diss. Borna et Leipzig, R. Noske, 1910. In-8°, 62 p.

DENISON (T.-S.). *Morphology of the Mexican Verb*, compared with the Sanskrit, Greek, and Latin Verb. Chicago, T. S. Denison, 1910. In-8°, 31 p.

DEONNA (W.). *Quelques monuments antiques trouvés en Suisse* (Extrait de l'*Indicateur d'antiquités suisses*, Nouv. Série, XI et XII). Zurich, Leemann, 1910. In-8°, pp. 15-51.

— *Le nouveau Musée d'Art et d'Histoire à Genève* (Extr. de la *Revue Archéologique*, 1910, II). Paris, E. Leroux, 1910. In-8°, 12 p.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines (Saglio et Pottier), 44e fascicule (*Sibyllæ-Stamnos*). Paris, Hachette, 1910. In-4°, pp. 1297-1456.

DRERUP (E.). *Rhetorische Quellenschriften der Griechen und Römer* (Vorbericht und Arbeitsplan). München, oct. 1910. In-8°, 15 p.

DUHAIN (G.). *Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène* (1656-1714). Paris, H. Champion, 1910. In-8°, 274 p.

EITREM (S.). *Eine griechische Inschrift aus Chios* (*Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger for 1910*, n° 2). Christiania, Dybwad, 1910. In-8°, 11 p.

— *Beiträge zur griechischen Religionsgeschichte.* I. *Der Vor-Dorische Widdergott* (ibid., n° 4). In-8°, 24 p.

FEHRLE (E.). *Die kultische Keuschheit im Altertum* (*Religionsgesch. Versuche und Vorarb.*, hgg. v. *R. Wünsch* und *L. Deubner*, VI). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, XII-250 p.

FLICKINGER (R. C.). *Scaenica* (Extracted from *Transactions of the American Philological Association*, Vol. XI). 1910. In-8°, pp. 109-120.

FRAENKEL (E.). *Geschichte der griechischen Nomina agentis auf* -τήρ, -τωρ, -τις (-τ-) (*Untersuchungen zur indogermanischen Sprach-und Kulturwissenschaft*, hgg. v. K. Brugmann und A. Thumb, I). I. Teil. Strassburg, Trübner, 1910. In-8°, X-245 p.

FRANCHI DE' CAVALIERI (Pius) et LIETZMANN (Johannes). *Specimina codicum græcorum.* Bonnae Rhenanorum, A. Marcus et E. Weber, 1910. In-4°, 50 pl.

ΓΑΤΣΑΣ (Ε. Δ.). Εἰδήσεις ἐκ τοῦ Τροφώνιου. Lebadeia, Imprimerie du journal Ὁ Λέβαδος, s. d. In-8°. 64 p.

GAUCKLER (P.). *Nouvelles découvertes dans le sanctuaire syrien du Janicule* (Extr. des *C. R. Acad. Inscr.*, 1910). Paris, Alph. Picard. In-8°, 31 p.

GILDERSLEEVE (B. L.). *Syntax of classical Greek.* Second Part. New-York, American Book Company, s. d. (1911). In-8°, pp. 191-332.

— *The termination -κός in Aristophanes* (Extr. from *the American Journal of Philology*, XXXI, 4). Baltimore, 1910. In-8°, pp. 428-444.

Greek Papyri in the British Museum. Catalogue, with Texts. Vol. IV : The Aphrodito Papyri, ed. by *H. I. Bell.* London, 1910. In-folio, 648 p.

HEMPL (G.). *The Solving of an ancient riddle. The Phaestos Disk.* (Reprinted from *Harper's Magazine*, 1er janvier 1911). In-8°, pp. 187-198.

HILL (G.-F.). *Catalogue of the Greek Coins of Phœnicia.* London, Longmans, 1910. In-8°, CXLVI-361 p., 45 pl.

JALABERT (L.). *Epigraphie* (Extr. du *Dict. apologétique de la Foi catholique*, publié sous la direction de M. Adhémar d'Alès). Paris, G. Beauchesne. 1910. In-4°, pp. 1404-1457.

JARDÉ (A.). Ηεντηκοντάχους (Extr. de la *Rev. des Et. anc.*, oct.-déc. 1910). Bordeaux, Féret. In-8°, pp. 375-376.

JONES (H.-L.). *The poetic plural of Greek tragedy in the Light of Homeric Usage* (*Cornell Studies in Classical Philology*, No. XIX). New-York, Longmans and Green, 1910. In-8°, 167 p.

KAZAROW (G.). *Contribution à l'histoire de Sophia* (*Serdica*) *dans l'antiquité.* Sophia, 1910. In-8°, 94 p.

KERLIN (Rob. Th.). *Theocritus in english literature.* Lynchburg (Virginia), 1910. In-8°, XII-203 p.

KESSLER (J.). *Isokrates und die panhellenische Idee* (*St. zur Gesch. und Kultur des Alt.*, IV. B., 3. H.). Paderborn, Schöningh, 1911. In-8°, 86 p.

KIRCHER (Karl). *Die sakrale Bedeutung des Weines im Altertum.* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, hgg. von *R. Wünsch* und *L. Deubner*, IX, 3). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, VIII-102 p.

KNAUSS (W.). *De Stephani Byzantii Ethnicorum exemplo Eustathiano.* Bonnae, typis Caroli Georgi, 1910. In-8°, 114 p.

ΚΟΝΤΟΑΕΩΝ (Α. Ε.). Ὁ δηγὸς τοῦ Κωρυκίου ἄντρου. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπ. « Νομικῆς », 1911. In-16, 32 p.

LAUTENSACH (O.). *Die Aoriste bei den attischen Tragikern und Komikern* (*Forschungen zur griechischen und lateinischen Grammatik.* hgg. von *P. Kretschmer*, *F. Skutsch* und *J. Wackernagel*). Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1911. In-8°, 309 p.

LEGRAND (Emile). *Bibliographie ionienne*, Description raisonnée des ouvrages publiés par les Grecs des Sept-Iles, ou concernant ces îles, du XVe siècle à l'année 1900. Œuvre posthume complétée et publiée par *Hubert Pernot.* 2 v., grand in-8°, 861 p. Paris, E. Leroux, 1910.

LIETZMANN (Hans). *Die Klementinische Liturgie aus den Constitutiones Apostolorum VIII, nebst Anhängen* (*Kleine Texte für theologische und philologische Vorlesungen und Übungen* hgg. von *Hans Lietzmann*, Liturgische Texte, VI). Bonn, A. Marcus und E. Weber, 1910, In-16, 32 p.

LINFORTH (Ivan M.). *Epaphos and the Egyptian Apis* (*University of California*

Publications in Classical Philology. Vol. II. n° 5, pp. 81-72). Berkeley, The University Press, août 1910. In-8°.

MASPERO (Jean). *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire* Nos 67001-67989. *Papyrus grecs d'époque byzantine*. Tome I, fasc. 1. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1910. In-f°, 124 p., 23 pl.

— *Sur quelques objets coptes du Musée du Caire* (Extr. des *Annales du service des Antiquités de l'Egypte*, tome X), 1910. In-8°, 4 p.

MONTAUZAN (G. DE). *Le mouvement commercial en Gaule avant la fondation de Lyon* (Extr. du *Bull. de la Société des Amis de l'Université de Lyon*). Lyon, A. Rey. In-8°, pp. 151-163.

— *Du Forum à l'amphithéâtre de Fourvière. Les martyrs de l'an 177* (Extr. de la *Revue d'histoire de Lyon*. sept.-oct. 1910). Lyon, A. Rey. In-8°, pp. 5-46.

MOULÉ (L.). *Études zoologiques et zootechniques dans la littérature et dans l'art. La faune d'Homère* (Extr. des *Mémoires de la Société zoologique de France*. 1910). Paris, 28, rue Serpente. In-8°, pp. 183-312.

NACHMANSON (Ernst). *Beiträge zur Kenntnis der altgriechischen Volkssprache*. (*Skrifter utgifna af K. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala*, XIII, 4). Uppsala et Leipzig, 1910. In-8°, 86 p.

NAVARRE et VALENTIN. *Les chefs-d'œuvre de la littérature grecque*. Paris, Hachette, 1911. In-16, 833 p.

NIEDERMANN (Max). *Proben aus der sogenannten Mulomedicina Chironis* (Buch II und III) (*Sammlung vulgarlateinischer Texte* hgg. von *W. Heraeus* und *H. Morf*, 3). Heidelberg, 1910, Carl Winter. In-16, 68 p.

Nomisma. Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde, hgg. von *Hans von Fritze* und *Hugo Gaebler*. V. Berlin, Mayer et Müller, 1910. In-4°. 12 p., 3 pl.

ΠΑΧΤΙΚΟΣ (Γ. Δ.). Ἀπόλλων ὁ Μουσηγέτης, περιέχων στοιχειώρεις ᾠδικὰς γνώσεις, μετὰ μονοφώνων, διφώνων, τριφώνων καὶ τετραφώνων χορικῶν ἀσμάτων. Tome II. Constantinople, Gérard frères, 1910. In-12, 20-128 p.

PARETI (Luigi). *Note sul Calendario Spartano* (Extr. dagli *Atti della R. Accad. delle Sc. di Torino*, vol. XLV). Torino, V. Bona, 1910. In-8°, 20 p.

— *Il processo di Fidia ed un papiro di Gineova*. (*Mitteil. K. D. Arch. Inst. in Rom*, XXIV, 1910). In-8°, pp. 271-316.

— *Per la storia e la topographia di Gela*. (*Mitt. K. D. Arch. Inst. in Rom*, XXV, 1910). In-8°, 26 p.

PARIS (Pierre). *Promenades archéologiques en Espagne*. Paris, Ernest Leroux, 1910. In-12, II-306 p.

PASCAL (Carlo). *Dioniso*. Saggio sulla religione e la parodia religiosa in Aristofane (*Biblioteca di filol. cl.*). Catania, F. Battiato, 1911. In-8°, XV-295 p.

PATIN (Alois). *Æsthetisch-kritische Studien zu Sophokles* (*Studien zur Gesch. -und Kultur des Alt.*, IV. B., 4. H.). Paderborn, F. Schöningh, 1911. In-8°, 120 p.

PFISTER (Friedrich). *Kleine Texte zum Alexanderroman*, nach der Bamberger Hs. hgg. (*Sammlung vulgärlateinischer Texte*, hgg. von *W. Heraeus* und *H. Morf*). Heidelberg, Carl Winter, 1910. In-16°, 41 p.

ΦΩΣ. Μηνίαιον φιλολογικὸν περιοδικόν. Ἐκδ. ὑπὸ Χ. Ι. Παπαϊωάννου. 1re année, n° 1, janvier 1911. Athènes, Imp. « Eleutheria ».

PICHON (R.). *Le mariage religieux à Rome* (Extrait de la *Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet*, t. XXXV). Paris, E. Leroux, 1910. In-16, 68 p.

PIOVANO (G. A.). *Di Eraclito Efesio e di altre cose*. Divagazioni (Extr. d. Riv. *Luceria*, maggio 1910). In-4°, 10 p.

PLATONIS *Opera*, ed. *J. Burnet* (*Apologia*, *Meno*). Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis. Londres et New-York, H. Frowde, 1910. In-16, s. p.

Question d'Orient. Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°, 62 p.

RADET (G.). *Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie mineure*, V (Extr. de la *Revue des Études anciennes*, oct.-déc. 1910). In-8°, pp. 365-372.

— *Quelques remarques nouvelles sur la déesse Cybébé* (Ibid., janvier-mars 1911). In-8°, pp. 75-78.

REINACH (A. J.). *Rapports sur les fouilles de Koptos* (janvier-février 1910). Paris, E. Leroux, 1910. In-8°, 55 p., 8 pl. et 1 plan.

— *Voyageurs et pèlerins dans l'Égypte gréco-romaine* (Extr. du *Bull. de la Soc. Archéol. d'Alexandrie*, n° 13). Alexandrie, 1910. In-8°, pp. 111-150.

— *Gournia* (Extr. de l'*Anthropologie*, 1910). In-8°, pp. 671-679.

REINHARDT (C.). *De Graecorum theologia capita duo*. Berlin, Weidman, 1910. In-8°, 121 p.

REITER (Siegfried). *Briefwechsel zwischen K. O. Müller und L. Schorn*, hgg. und erläutert v. S. R. (Sonderabdruck aus den *Neuen Jahrbüchern f. das kl. Alt.*, 1910, II, Heft 6-9). Leipzig, Teubner. In-8°.

RIDGEWAY (W.). *Minos the Destroyer rather than the Creator of the so-called « Minoan » Culture of Cnossos* (From the *Proceedings of the British Academy*, vol. IV). London, Frowde, 1910. In-8°, 33 p.

ΡΙΚΑΚΗ (Ἐμμ.), Βεράτιον. Ἱστορικὴ, ἀρχαιολιγικὴ καὶ λαογραφικὴ πραγματεία τοῦ τήματος Βερατίου. Ἐν Ἀθήναις, τυπ. « Ἑστία », 1910. In-16, 47 p.

ΣΒΟΡΟΝΟΥ (Ι. Ν.). Τὸ « ὥραιον αἴνιγμα » τῆς ἐκ τοῦ Ἀντίου κόρης (La Fanciulla d'Anzio). Ἀπόσπασμα « Διεθνοῦς Ἐφημερίδος τῆς Νομισματικῆς Ἀρχαιολογίας » τοῦ 1909-1910. Athènes, 1910. In-8°, pp. 209-316.

SCHMIDT (Ernst). *Kultübertragungen* (*Religionsgesch. Versuche und Vorarb.*, hgg. von *R. Wünsch* und *L. Deubner*, VIII, 2). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, III-124 p.

SHEWAN (A.). *The lay of Dolon. Homer, Iliad X*. London, Macmillan, 1911. In-8°, XL-290 p.

SHOREY (P.). *A Greek Analogue of the Romance Adverb* (Extr. de *Classical Philology*, janvier 1910). In-8°, pp. 83-96.

— Φύσις, Μελέτη, Ἐπιστήμη (Extracted from *Transactions of the American Philological Association*, vol. XI, 1910). In-8°, pp. 185-201.

— *A Symposium on the value of humanistic, particularly classical studies. The Classics and the new Education*. III. *The case for the classics* (Reprinted from *the School Review*, nov. 1910). University of Chicago Press. In-8°, pp. 585-617.

ΣΩΤΗΡΙΑΔΗΣ (Γ.). Χῶραι καὶ λαοὶ τῆς Εὐρώπης. Athènes, 1910. In-16, 124 p.

ΈΡΒΕΡΤΟΥ ΣΠΕΝΣΕΡ. Ἡ ἀγωγὴ πνευματικὴ, ἠθικὴ καὶ σωματικὴ, κατὰ μετάφρασιν ἐκ τοῦ ἀγγλικοῦ ὑπὸ Δ. καὶ Π. Α. Λασκάρεως. Athènes, Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων, 1910. In-16, 270 p.

STEINHAUSEN (J.). Κωμῳδούμενοι, *de grammaticorum veterum studiis ad homines in comœdia attica irrisos pertinentibus*. Bonnae, C. George, 1910. In-8°, 78 p.

STÉPHANIDÈS (Dr Michel C.). Ψαμμουργικὴ καὶ χυμεία (*L'art psammurgique et la chimie*). Mitylène, Nicolaïdès, 1909. In-8°, 62 p.

STURTEVANT (E. H.). *Labial Terminations* (Studies in greek Noun-Formation). University of Chicago Press, 1910. In-4°, 34 p.

SUNDWALL (J.). *Un inventaire de l'Acropole d'Athènes* (en russe). Extrait du *Journal du Ministère russe pour l'Instruction publique*, juin 1910, pp. 279-284.

SVORONOS (J. N.). *Das Athener Nationalmuseum*. Phototypische Wiedergabe seiner Schätze, mit erläuterndem Text. Deutsche Ausgabe, besorgt von *Dr W. Barth*. Heft 15-16. Athen, Verlag der griechischen Verlags-Actien-Gesellschaft, 1910. In-4°, 48 p., 20 pl.

SWOBODA (H.). *Studien zur Verfassung Boiotiens*. (Sonderdruck aus *Klio*, Bd. X, Heft 3). Leipzig, Weicher, 1910. In-8°, pp. 315-334.

— *Zur Geschichte von Akarnanien* (Extr. de *Klio*, X, 4). Leipzig, Wei cher, 1910. In-8°, pp. 397-405.

TACITI *Historiarum libri*. Recognovit brevique adnotatione instruxit *C. D. Fisher*. Oxford, Clarendon Press, s. d. (1910). P. in-8°, s. p.

ΤΥΒΑΛΔΟΣ ΜΠΑΣΙΑ (Α.), Τρεῖς προτάσεις νόμων κοινωνικοῦ ἐνδιαφέροντος. Athènes, τυπ. Λεωνῆ, 1910. In-8°, 30 p.

WÄCHTER (Th.). *Reinheitsvorschriften im griechischen Kult* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, hgg. von *R. Wünsch* und *L. Deubner*, IX, 1). Giessen. Töpelmann, 1910. In-8°, 144 p.

ΖΑΧΑΡΙΑΣ (Δημήτριος). Δρακοντάθλοι, ποίημα ἐπικόν. Σμύρνη, τυπογρ. « Ἀμαλθείας », 1910. In-16, 240 p.

ZANDER (C.). *Eurythmia* vel Compositio rythmica prosae antiquae. I. *Eurythmia Demosthenis*. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1910. In-8°, xx-494 p.

ACTES DE L'ASSOCIATION

N° 404, 7 juillet 1910.

La séance est ouverte à 4 h. 1/2, sous la présidence de M. Diehl, premier vice-président, qui remplace M. Roujon, président, excusé. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Membres nouveaux. — M. Woodhouse, professeur à l'Université de Sidney (Australie), présenté par MM. Th. Reinach et G. Fougères (membre donateur).

M. Hild, doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers, présenté par MM. E. Pottier et G. Fougères (membre ordinaire).

Décès. — M. Diehl annonce au Comité la perte que l'Association vient de faire en la personne de M. Bourgault-Ducoudray, bien connu par ses études sur la musique et les mélodies populaires de la Grèce moderne.

Communications. — M. Glotz entretient le Comité d'une inscription de Délos publiée par M. Homolle (B. C. H. XIV) et qui donne d'importants et précis renseignements sur les cours et la consommation du blé et le taux des salaires. Les salaires étaient estimés en médimnes de blé et d'orge, dont les prix sont donnés pour chaque mois. M. Glotz calcule les rations et se fonde sur le rapport des prix du médimne de blé et du médimne d'orge pour rectifier quelques chiffres de la restitution de M. Homolle. Ces rectifications portent sur les chiffres de cinq mois.

M. Pottier propose une explication nouvelle d'une représentation qui figure sur une hydrie de la 2e moitié du ve siècle, récemment acquise par le Musée du Louvre. On y voit Héraclès, armé de la *harpé* et coupant la tête d'un double serpent posé sur un autel; au milieu du double corps du serpent, paraît une tête d'enfant; à droite, Athéna fait un geste d'épouvante et une autre jeune femme s'enfuit. La tête d'enfant est-elle, comme on l'a cru, celle d'une victime humaine offerte à l'hydre de Lerne? M. Pottier montre qu'il s'agit simplement d'une représentation anthropomorphique de l'hydre, dont on a d'autres spécimens plus récents. Le motif, ainsi que l'indique la présence de l'autel, a été emprunté aux représentations de la naissance d'Érichthonios : l'artiste s'est livré à une compilation d'après un modèle dont il ne comprenait plus tous les détails et qu'il a adapté au mythe d'Hercule et de l'hydre de Lerne.

M. Th. Reinach présente quelques observations.

Donation Lévy. — M. Glotz propose au Comité d'affecter les 1000 francs de la donation de Mme Paul Lévy, offerte à l'Association en mémoire de M. Henri Weil, à l'achat d'un fonds de bibliothèque épigraphique. Ce fonds serait joint à celui que l'État constitue de son côté dans la 2e salle de Grec, à la Sorbonne, salle qui a été concédée par contrat à l'Association au même titre que la première. Sous la réserve, exprimée par MM. Diehl et Th. Reinach, que les livres acquis avec la donation Lévy resteront la propriété de l'Association et porteront un timbre spécial avec la mention : « Don Henri Weil », le Comité approuve la proposition de M. Glotz, laissant à la Commission administrative le soin de déterminer les livres qui seront marqués de ce timbre, et choisis de façon à former un groupe distinct. Les frais de reliure de ces livres devront aussi être pris sur le fonds Lévy, de façon à éviter toute contestation sur le droit de propriété de l'Association. Les livres en question seront placés sous la surveillance du Bibliothécaire de l'Association, à qui les membres pourront en demander communication dans les mêmes conditions que pour les autres livres de la Bibliothèque.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

N° 405, 3 novembre 1910.

La séance est ouverte à 4 h. 1/2. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Diehl, 1er vice-président, se fait l'interprète des regrets que cause aux membres de l'Association l'absence de M. Roujon, retenu à Montreux par la convalescence de la maladie qui l'avait atteint pendant les vacances, et des vœux qu'ils forment par son prompt rétablissement. Appelé par le règlement à le suppléer, M. Diehl demande aux membres du Comité toute leur indulgence pour son inexpérience.

Correspondance. — La correspondance contient deux circulaires relatives l'une au Congrès des Sociétés savantes qui aura lieu à Caen en 1911, l'autre au Congrès des Orientalistes qui aura lieu à Athènes en 1912; une lettre de M. Franz Cumont, qui rend compte des travaux exécutés pour la publication du *Corpus* des *Codices astrologici;* le Président adresse les remerciements du Comité à MM. Ruelle, Boudreaux, Lebègue, Jacob, collaborateurs de M. Cumont.

Décès. — Le Président exprime les regrets que laisse la perte de M. Louis Ollivier, membre ordinaire depuis 1905, l'organisateur de ces croisières scientifiques qui ont facilité et popularisé si heureusement les voyages en Grèce ; et celle de M. Haury, professeur au Lycée de Vesoul, membre ordinaire depuis 1883. Il rappelle l'accident tragique qui nous a ravi le général de Beylié; M. de Beylié n'était pas membre de l'Association, mais il en avait été le lauréat pour son beau livre sur l'*Habitation Byzantine*.

Membres nouveaux. — M. Paul Vallette, professeur à l'Université de Lausanne, présenté par MM. M. Croiset et Diehl (membre ordinaire). — M. Alline, pensionnaire de l'Institut Thiers, présenté par MM. Glotz et Lebègue (membre donateur). — L'Institut Thiers, présenté par MM. Glotz et Lebègue (membre ordinaire). — M. Charles Dugas, membre de l'Ecole française d'Athènes, présenté par MM. Puech et Fougères (membre donateur).

Échanges. — L'échange avec l'*Anuari d'Estudis Catalans* est accepté.

Communications. — M. Glotz apporte deux compléments à l'étude qu'il a faite, dans la dernière séance, d'une inscription de Délos; il donne connaissance d'une lettre de M. Th. Reinach, par laquelle celui-ci adhère à l'opinion que M. Glotz avait soutenue sur la valeur de l'obole à Délos, et d'une lettre de M. Dürrbach qui confirme, après examen de la pierre, la lecture que M. Glotz avait proposée pour le chiffre relatif au mois de Thargélion.

M. Psichari lit une étude sur *Cassia* et *la pomme d'or*. Dans la célèbre réponse qui fit perdre à Cassia le titre d'impératrice, le regretté Karl Krumbacher voyait volontiers une sorte de profession de foi féministe. M. Psichari, après avoir soutenu que l'anecdote elle-même ne repose sur aucun fondement réel, qu'elle est du domaine du folk-lore, et prend par là du reste un vif intérêt, étant donné le peu que nous savons du folk-lore byzantin, émet l'opinion qu'il faut interpréter tout autrement le mot de Cassia. Ce n'est pas la défense de la femme que Cassia est venue prendre devant l'empereur Théophile, mais celle de la θεοτόκος. Théophile est un iconoclaste, et en tant qu'iconoclaste, un adversaire de la Mariolâtrie. C'est contre son hérésie que Cassia veut protester. Toute cette histoire est donc un écho des querelles religieuses byzantines; elle a sans doute été inventée à plaisir, plus d'un siècle après l'époque de Théophile, pour créer une légende à Cassia, fondatrice d'un couvent. C'est du folk-lore sur fond de théologie.

MM. Th. Reinach et Diehl présentent quelques observations.

MM. Adolphe-Joseph Reinach expose les résultats des fouilles entreprises par lui à Koptos pour l'histoire de l'Égypte gréco-romaine. Il rappelle les avantages de la position géographique de Koptos, située à la tête d'une route commerciale importante, et dans le voisinage de mines et de carrières. La route n'était pas encore organisée militairement à l'époque ptolémaïque; elle ne l'a été qu'à l'époque romaine. Mais d'importants monuments de l'époque des Ptolémées ont été dégagés, notamment un grand temple, dont la reconstitution avait été commencée par un majordome de la première Arsinoé. A l'époque romaine, on constate à Koptos une grande activité constructrice. Gallus y prépare son expédition. La route est organisée sous Auguste et Tibère. Koptos reçoit une garnison palmyrénienne. La présence de ces soldats palmyréniens, qui sans doute trahirent la cause romaine pour celle de Zénobie, contribue à expliquer l'importance du poste de Koptos à cette époque pour l'extension de la domination palmyrénienne en Égypte. Assiégée et reprise par les Romains, la ville fut détruite. Dioclétien paraît n'avoir travaillé à en relever que les murs; mais, à l'époque chrétienne, un groupe d'édifices considérables fut édifié. M. Reinach a principalement fouillé ceux qui se trouvaient à l'ouest : une grande basilique, un baptistère en forme de croix. Ces édifices semblent avoir été systématiquement rasés à l'époque de la conquête arabe.

MM. Diehl et Psichari présentent quelques observations.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

N° 406, 1er décembre 1910.

La séance est ouverte à 4 h. 1/4, sous la présidence de M. Diehl, 1er vice-président. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Décès. — Le Président s'associe, au nom de l'Association, aux regrets que laisse à tous les amis des études grecques la mort de Mme Émile Egger. Veuve de l'illustre helléniste, membre donateur depuis 1885, Mme Egger avait traduit le livre de Schliemann : *Ilios*.

Membres nouveaux. — M. Albert Yon, élève de l'École Normale supérieure, présenté par MM. Glotz et Puech. — M. Guy de Budé, au petit-Sacconex, près Genève (Suisse), présenté par MM. M. Croiset et Puech.

Donation Henri Weil. — M. Glotz communique la liste des ouvrages achetés, pour la bibliothèque de l'Institut d'Épigraphie, sur le fonds de la donation Henri Weil. Ces livres sont : le *Corpus* des inscriptions grecques, à l'exception des inscriptions attiques; Lebas, *Voyage archéologique en Grèce; Inscriptions* d'Olympie, de Pergame, de Magnésie, de Priène; Dittenberger, *Sylloge*, *Inscriptions d'Orient*. Ces livres seront timbrés au timbre de l'Association, et mis à la disposition de ses membres dans les mêmes conditions que ceux de sa Bibliothèque ordinaire. L'Association complètera, à mesure que paraîtront de nouveaux volumes, la collection du *Corpus*.

Communication. — M. A.-J. Reinach entretient le Comité des fouilles qu'il a conduites en Crète, sur le territoire de la petite ville de Lato. Quelques fouilles y avaient été faites antérieurement, dans l'espoir d'y retrouver des monuments de l'époque minoenne. Cet espoir ne s'est pas réalisé; mais M. Reinach a retrouvé quelques monuments, un grand nombre de maisons, et un grand nombre aussi de figurines de date beaucoup plus récente; un temple composé seulement d'un *naos* et d'un *pronaos*; plusieurs petites chapelles dans le voisinage du temple. Toutes ces découvertes sont de médiocre valeur artistique; M. Reinach montre l'intérêt qu'elles peuvent avoir pour l'histoire de la Crète et de sa civilisation.

Diverses observations sont présentées par MM. Glotz, Pottier, Th. Reinach.

La séance est levée à 6 h. 1/4.

Bon à tirer donné le 10 avril 1911.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

LA LÉGENDE D'HIPPOLYTE

DANS L'ANTIQUITÉ

Parmi les figures idéales où se complut l'imagination hellénique, il en est peu de plus attachantes que celle du héros trézénien. Sur le front de son compagnon favori Artémis a laissé un reflet de ses grâces hautaines ; il brille encore du double éclat de la jeunesse et de la pureté. Le charme de l'adolescent s'accroît du mystère qui enveloppe sa vie si tôt tranchée. Quelques années à peine, ses yeux clairs, jamais noyés de volupté, se sont ouverts à la beauté du ciel et des bois où la déesse mène sa chasse. Victime innocente de l'amour de Phèdre et du ressentiment d'Aphrodite, il tombe sous le coup d'un châtiment divin suscité par les imprécations de Thésée; il disparaît sans rien laisser que de vains regrets et de tristes chants au cœur des jeunes filles de Trézène.

Tels sont, en effet, le caractère et la destinée qu'immortalise la touchante peinture d'Euripide. Mais jusqu'au temps de ce poète, où la fable se fixe, et où l'image d'Hippolyte rayonne dans la vive lumière du drame attique, sa vie légendaire n'est pas moins mystérieuse pour nous que son existence terrestre. S'il remonte lui-même, dans les traits essentiels de sa nature, à une antiquité reculée, l'histoire de la funeste passion qu'il inspira ne semble avoir été connue et mise en œuvre qu'à une date assez récente. Alors que les écrivains antérieurs à l'âge

classique rapportent plusieurs des mythes relatifs à Thésée (1) dont le souvenir est aujourd'hui inséparable de celui d'Hippolyte, la fortune poétique du fils paraît avoir été d'abord étrangement inégale à celle du père ; car on ne relève, pour ainsi dire, aucune allusion à Hippolyte dans ce qui nous reste de l'épopée et du lyrisme des Grecs (2).

Le seul témoignage attestant que son nom n'était pas inconnu à l'époque archaïque est fourni par Apollodore. Dans son récit de la vie et des bienfaits d'Asclèpios, il affirme, sur la foi des *Chants de Naupacte,* que le dieu guérisseur a rendu la vie à Hippolyte (3). Cette résurrection, que nous connaissons interprétée en fonction de l'amour criminel de Phèdre, constitue à nos yeux un des derniers épisodes de l'histoire du héros. Pausanias ayant indiqué d'autre part que les *Chants de Naupacte* étaient *relatifs à des femmes* (4), on pourrait être tenté de conclure que l'auteur de ce poème connaissait la légende sous sa forme définitive, qu'elle était donc complètement constituée et répandue hors de son berceau dès le début du VIIe siècle (5). Nous sommes aussi mal renseignés sur le contenu des *Chants de*

(1) V. Otto Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 581. Hésiode mentionne le combat contre les Centaures avec l'aide de Pirithoüs (Hes., *Scut.*, v. 179-182, Rzach.), et on lui attribuait un poème sur la descente de Thésée aux enfers (Paus., IX, 31, 5 ; cf. Christ, *Griech. Litteraturg.*, p. 77). L'enlèvement d'Ariane, que n'ignorait pas Kerkops de Milet (Kerkops ap. Ath., XIII, 4, p. 557 a, cf. Hésiode, ed. Rzach, fr. 105), était conté dans les *Chants Cypriens* (Procl., *Chrest.*, I § 6). Le récit des amours de Thésée et d'Antiope figurait dans les *Nostoi* (Paus., I, 2, 1), et il existait vraisemblablement au VIe siècle une Théseide attique (Arist., *Poet.*, 8, p. 1451 a 19 ; Plut., *Thés.*, 28 et 32. Cf. Welcker, *Ep. Cycl.*, I, 321 sq. ; *Griech. Litt.*, p. 80 ; Kinkel, *Epic. Graec. fragm.*, p. 217). Sapho et Simonide s'étaient inspirés des hauts faits du héros (Saph., fr. 144 ; Plut., *Thes.*, 17), et l'on retrouve chez les plus récents des grands lyriques l'écho d'une renommée qui atteindra son apogée à l'époque de Cimon. La capture de l'Amazone avait été chantée par Pindare (Paus., I, 2, 1) ; Bacchylide célèbre le voyage en Crète, la visite à Poseidon et Amphitrite, ainsi que la série d'exploits où il voit une sorte d'annonciation glorieuse du héros approchant d'Athènes. (Bacchyl., *Carm.* XVII et XVIII).

(2) V. Kalkmann, *Hippolytos*, *Arch. Ztg*, 1883, p. 37 sq.

(3) Apollod., III, 10, 3.

(4) Paus., X, 38, 11 ; cf. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 37.

(5) Telle est la date vraisemblable des *Chants de Naupacte ;* cf. Christ, *Griech. Litter.*, p. 79-80.

Naupacte que sur la personne de leur auteur (1) ; le texte de Pausanias permet simplement d'affirmer que cet ouvrage contenait l'histoire de quelques femmes illustres (2) ; nous savons aussi qu'il renfermait des généalogies (3) et qu'il y était question de l'entreprise des Argonautes, de Jason et de Médée (4). S'il était prouvé que les héroïnes des *Naupactica* ou *Naupactia* (5) avaient été choisies et célébrées pour leurs aventures amoureuses, on serait peut-être autorisé à placer Phèdre parmi elles ; mais l'expression de Pausanias ne permet d'avancer rien de tel. Il semble d'ailleurs probable que l'indication de Pausanias, tout en résumant un des traits caractéristiques du poème, est fort éloignée d'en épuiser la matière. Les contes romanesques n'intervenaient sans doute qu'à titre d'épisodes de l'histoire légendaire de Naupacte, que l'auteur avait prise pour sujet, comme Eumèlos avait narré dans ses *Corinthiaca* l'histoire légendaire de sa patrie (6). On rendrait ainsi beaucoup mieux compte du titre donné à l'ouvrage (7) et l'on arriverait du même coup à l'explication la plus vraisemblable du détail concernant Hippolyte. Dans notre hypothèse, en effet, le poète se trouvait naturellement amené à parler des mythes divins de Naupacte, de ses cultes et de ses établissements religieux. Or il y avait dans cette ville un antique Asclèpieion (8) que Pausanias lui-même a jugé

(1) Les anciens eux-mêmes n'étaient pas d'accord à ce sujet. Pausanias attribue le poème à Karkinos de Naupacte, se séparant, nous dit-il, en ce point de l'opinion commune qui faisait de l'auteur un Milésien (Paus., X, 38, 11). Cette dernière opinion a été reprise par Kinkel (E. G. F., p. 198), qui voit dans les *Chants de Naupacte* une œuvre de Kerkops de Milet, contemporain et rival d'Hésiode.

(2) Paus., X, 38, 11.

(3) Paus., IV, 2, 1.

(4) Paus., III, 9, 3 ; et scol. d'Apollonius de Rhodes ; cf. Kinkel, *op. cit.*, p. 198. Cf. Scheibel, *De Eurip. Hippolyto*, p. 38. Les machinations d'Aphrodite jouaient sans doute un rôle dans le poème (cf. Scol. Apoll. Rh., IV, 86 ; Kinkel, *op. cit.*, p. 201 ; Barthold, éd. d'*Hippolyte*, Introd., p. VII).

(5) Pausanias (X, 38, 11) dit Ναυπάκτια ἔπη, et tel est, selon Kinkel (*op. cit.*, p. 198), le nom exact du poème. Mais tous les autres textes portent *Naupactica*.

(6) Cf. Christ, *Griech. Litt.*, p. 79 ; Kinkel, E. G. F., p. 185 sq.

(7) Voy. l'explication donnée par Paus., X., 38, 11.

(8) Weil, *Ath. Mitth.*, 1879, p. 22-29, et W. J. Woodhouse, J. H. S., 1892-93, p. 338 sq.

digne d'être mentionné (1). Parmi les diverses légendes qui se rattachaient à ce sanctuaire, celle du châtiment infligé par Zeus à Asclèpios, si répandue dans toute la Grèce, devait être citée en bonne place. C'était en ressuscitant des mortels qu'Asclèpios avait provoqué le courroux de Zeus qui le foudroya (2); ces mortels privilégiés, que l'on se plaisait à nommer pour satisfaire à la curiosité des dévots et pour donner au récit une allure plus authentique, étaient Glaucos, Capaneus, Lycourgos, Hyménaios ou Hippolyte (3). La désignation de ce dernier en qualité de favori d'Asclèpios doit être attribuée semble-t-il, à la cité voisine de Trézène, Épidaure (4). Si l'on réfléchit que l'important Asclèpieion d'Épidaure a certainement exercé une grande influence sur celui de Naupacte (5), on comprendra comment le nom d'Hippolyte devait se présenter à l'esprit de l'auteur des *Naupactica*, s'il entreprenait de raconter et d'expliquer la punition d'Asclèpios. Un texte de Philodème vient précisément démontrer qu'il avait abordé ce sujet (6). On saisira mieux bientôt que le poète ne suivait ainsi qu'une tradition religieuse dont l'existence ne supposait nullement celle de l'histoire humaine d'Hippolyte et de ses rapports avec Thésée et avec Phèdre (7).

Il est vrai qu'au chant XI de l'*Odyssée*, celle-ci apparaît à côté d'Ariane, lorsque Ulysse évoque les ombres des Enfers (8).

(1) Paus., X, 38, 12.

(2) V. Lechat, *Épidaure : la légende d'Asclépios*, p. 20. Cf. Roscher, *Lex.*, art. *Asklepios*.

(3) Erat. *Cat.* VI (éd. C. Robert), p. 68; Apollod., III, 10, 3; Hyg., *Astr.*, II, 14; *Fab.* 49; Serv. *ad Æneid.*, VI, 398. Cf. Wilamowitz, *Die Sage von Hippolytos und ihre Behandlung durch Euripides*, p. 30; Otto Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 1453, n. 5; p. 1443, n. 6; p. 1268, n. 9.

(4) Paus., II, 27, 4; cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 593.

(5) Paus., X, 38, 13. Sur l'influence d'Épidaure dans le monde grec, v. *Dict. des Antiq.*, *Æsculapius*, p. 124; P. Girard, l'*Asclépieion d'Athènes*, p. 39 sq.; Lechat-Defrasse, *Épidaure*, p. 32.

(6) Philod., περὶ εὐσ., p. 52 (Cf. Kinkel, *op. cit.*, p. 202). V. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 30, n. 2.

(7) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 41; cf. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 37. Barthold, éd. d'*Hippolyte*, Intr., VII, admet au contraire comme possible que l'épisode de Phèdre ait déjà figuré dans les *Naupactica*.

(8) *Od.*, XI, 321.

La passion de Phèdre pour son beau-fils ne pouvait être ignorée du poète qui rapprochait les deux sœurs victimes de l'amour. Mais le passage en question est un des moins anciens du poème; il est dû à un interpolateur attique du VIe siècle (1), usant probablement de la source trézénienne qui inspira aussi Polygnote pour certains détails de sa *Nekyia* de Delphes (2). Nous savons enfin que, vers 600, Mimnerme de Colophon citait Hippolyte parmi les jeunes gens dont s'était éprise Aigialé, femme de Diomède (3). Le souvenir du héros importé en Asie par les émigrants du Péloponnèse ne s'était pas moins altéré dans l'esprit des peuples et des poètes que le caractère de ses rapports avec Diomède (4), considéré d'abord comme le fondateur de son culte de Trézène (5). Une telle méconnaisance de sa chasteté (6) et le rapprochement établi entre lui et l'épouse de Diomède n'eussent pas été possibles si la nature primitive d'Hippolyte avait été déjà mise en lumière par sa vertueuse résistance à Phèdre et si l'histoire de sa vie et de sa mort avait été portée en Asie lors de l'émigration trézénienne. En vérité, cette histoire date d'une époque beaucoup plus tardive, ainsi qu'un passage de la *Vie de Thésée* achèvera de le démontrer. Il y est rappelé, en effet, que Pindare nommait Démophon, au lieu d'Hippolyte, comme né des amours d'Antiope et de Thésée (7), preuve qu'au temps du lyrique l'inoubliable figure du fils de l'Amazone ne s'imposait pas encore à tous. Plutarque ajoute

(1) Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 37, n. 1; Wilamowitz, *Die Sage*, p. 41.

(2) Paus., X, 29, 3. Cf. O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 593, n. 2.

(3) Scol. Lycophr., v. 610. Cf. Roscher, *Lex.*, p. 1022 sq.; Wilamowitz, *Die Sage*, p. 40. Le scol. d'Homère, *Il.*, V, 412, mentionne aussi l'histoire d'Aigialé, mais il ne cite pas Hippolyte au nombre de ses amants. Les passions d'Aigialè furent représentées comme inspirées par Aphrodite, qui se vengeait ainsi de la blessure reçue de Diomède. Homère ne connait pas le thème de la vengeance d'Aphrodite sur Aigialé, et on doit probablement l'attribuer à Mimnerme (v. Bergk, P. L. G., fr. 23). Cf. Lycophron, *Alexandra*, comment. de Van Holzinger, p. 262.

(4) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 40.

(5) Paus., II, 32, 1.

(6) Il semble bien, en effet, d'après le texte du scoliaste, que l'amour coupable d'Aigialé pour Hippolyte ait été payé de retour.

(7) *Thes.*, 28. Cf. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 39.

que les historiens n'ayant jamais rien objecté à la fable d'Hippolyte et de Phèdre telle que l'avaient présentée les poètes *tragiques*, on doit se ranger à l'opinion de ces derniers (1); l'œuvre des tragiques lui apparaissait donc essentielle pour le développement et l'expansion d'une légende qui n'a en somme laissé aucune trace certaine chez les poètes épiques ou lyriques.

L'examen des œuvres artistiques nous amène aux mêmes conclusions que celui des œuvres littéraires ; dans ces deux domaines entre lesquels s'est toujours maintenu un double courant d'influences réciproques (2), nous constatons des particularités analogues. Alors qu'à l'époque archaïque et dans la première moitié du ve siècle, les artistes s'inspirent fréquemment de la légende de Thésée (3), ils n'ont jamais fait la moindre allusion à l'existence et aux malheurs de son fils. Seul, Polygnote, qui plaçait Phèdre dans son tableau des *Enfers* et y rappelait peut-être symboliquement son suicide (4), paraît les avoir connus d'après une source trézénienne (5). Par contre, dès le milieu du IVe siècle, la matière, récemment illustrée par la tragédie, jouit auprès des artistes d'une popularité qui se prolongera jusqu'à l'époque de l'empire romain (6). Antiphile composa vers 350 un *Hippolytus tauro emisso expavescens*, qui était cité parmi ses tableaux les plus renommés (7). Une descrip-

(1) *Thes.*, 28.

(2) V. C. Robert, *Bild und Lied.*

(3) V. O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 581. Rappelons notamment que les aventures de Thésée sont représentées sur une frise de Trysa (Benndorf-Niemann, XIX, 10, 14), au trésor des Athéniens à Delphes (Homolle, B. C. H., XVIII, 1894, p. 182), et au « Théseïon » (*Mon. d. Inst.*, X, 43 sq.).

(4) C'est l'opinion de Pausanias, X, 29, 3 ; elle a été combattue par Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 40.

(5) Cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 592, n. 2. Sur ce point, v. Paus., X, 29, 3; et Kalkmann, *art. cit.*, p. 39 sq.

(6) Cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 606, n. 2 et p. 592, n. 2 ; Roscher, *Lex.*, p. 2684, et l'étude de Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, *Ueber Darstellungen der Hippolytos-Sage*, p. 37 sq. et 104 sq.

(7) Pline, *Nat. Hist.*, 35, 114 ; cf. Watzinger, *De Vasculis pictis Tarentinis*, p. 35. Ce tableau fut transporté à Rome ; Ovide a pu le connaître, et il semble s'en inspirer dans sa description de la XVe *Mét.*, v. 606 sq. (cf. Watzinger, *l. c.*) On trouve le même sujet sur le bas-relief de l'une des urnes de Chiusi relatives à la légende d'Hippolyte. Cf. Bougot, *Philostrate*, p. 273.

tion de Philostrate (1), où l'on a parfois voulu voir un souvenir de l'œuvre précédente (2), s'inspire plutôt d'une autre peinture exécutée sur le même sujet (3) que l'on retrouvait encore dans les fresques du temple de Diane situé sur l'Aventin (4). Plusieurs peintures murales de Rome, de Pompei et d'Herculanum représentent la douleur amoureuse de Phèdre et la scène des aveux à Hippolyte (5). Ces thèmes, qui avaient aussi trouvé place dans le vaste tableau réel ou imaginaire décrit par Chorikios de Gaza (6), n'ont pas été moins utilisés par les peintres céramistes. Un cratère de Ruvo (7), qui offre peut-être une libre reproduction du tableau d'Antiphile (8), montre Hippolyte s'efforçant en vain de maîtriser ses chevaux effarouchés. Phèdre accablée par l'amour apparaît dans la décoration d'un cratère d'Anzi (9), et

(1) Philostr. l'Anc., *Imag.*, éd. Bougot, II, 4.

(2) Brunn, *Gesch. d. griech. Künstler*, II, p. 249.

(3) Bougot, Philostr. l'Ancien, *Imag.*, p. 273.

(4) Prud., *C. Sym. Or.*, II, 47 sq. Voy. Dufourcq, *Ét. sur les Gesta Martyr. Rom.*, p. 207.

(5) Voy. la liste de ces peint. dans Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 66, n. 81. Cf. pl. VII, n. 3 (peint. des Thermes de Titus), et pl. IX, 1 et 2 (peint. de Pompei). Phèdre seule, une corde à la main, apparaît parmi les héroïnes des tragédies amoureuses dans les peintures de la porte Maranciano (cf. R. Rochette, *Peint. Ant., Ined.*, pl. V).

(6) Voy. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 142 sq.; E. Bertrand, *Un critique d'art dans l'antiquité; Philostrate et son École*, p. 288 sq.

(7) *Br. Mus. Cat.*, IV, F. 279, cf. *Arch. Ztg.*, 1883, pl. VI.

(8) Huddilston déclare que l'insuffisance des données chronologiques ne permet pas d'affirmer ce rapport (Voy. *Greek Tragedy in the Light of Vase Paint.*, p. 111). Watzinger (*De Vasc. pictis Tarent.*, p. 36) a soutenu l'opinion contraire avec des arguments très convaincants. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 47, avait déjà posé cette question des rapports possibles entre le cratère de Ruvo et le tableau d'Antiphile. Voy. encore Kalkmann, *art. cit.*, p. 44; Vogel, *Scen. Eur.*, p. 65; Huddilston, *Greek Trag.*, p. 108. Voy. *Hippolyte*, aux vers 1213 sq.

(9) *Br. Mus. Cat.*, IV, F. 272, *Mon.* et *Annali*, 1854, pl. XVI. Huddilston, *op. cit.*, fig. 14. Cf. Heydemann, *Arch. Ztg*, 1871, p. 156 sq.; Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 62 sq.; Vogel, *Scen. Eurip.*, p. 66; Huddilston, *Greek Trag.*, p. 102. Seul Braun déclare la peinture d'un caractère trop vague, trop général pour qu'on puisse en déterminer le sujet. Cf. *Mon.*, *Annal.* et *Bullet. dall. Inst.*, 1854; Körte, *Berl. philol. Wochenschrift*, 1898, n° 47, rapporte aussi ce vase à l'Hippolyte d'Euripide.

On a essayé de rattacher d'autres peintures de vases à la légende d'Hippolyte, mais ces rapprochements ne reposent sur aucun fondement solide. Ce sont : a) vase attique, musée de Berlin (signalé dans *Arch. Anzeiger*, 1890, 88); voy. jugement de Wilamowitz, *die Sage*, p. 56, n. 1; — b) lécythe de Paestum, mus. de

plusieurs sarcophages (1), parmi lesquels le sarcophage de Saint-Pétersbourg (2) et celui d'Agrigente (3) se distinguent par leur valeur artistique et reproduisent encore les principaux traits de la légende du héros (4).

Toutes ces œuvres sont autant de témoignages de la célébrité que l'histoire d'Hippolyte et de Phèdre ne tarda pas à acquérir. Entre ce renom et le silence observé d'abord autour d'elle, le contraste est trop fort pour qu'on le puisse attribuer uniquement à la transformation du goût public et à l'influence du génie des tragiques. Si les poètes et les artistes archaïques n'ont jamais fait usage de ces thèmes si riches, c'est que leur constitution définitive ou du moins leur expansion n'est guère antérieure à la seconde moitié du VIe siècle. Phèdre n'a pas toujours connu Hippolyte ; Hippolyte lui-même n'a point toujours été le fils de Thésée. Notre héros a primitivement

Naples (Heydemann, n° 2900) ; cf. S. Reinach, *Millin-Millingen*, pl. XLI ; Lenormant-Witte, *Élite cér.*, IV, pl. LXXXVII, p. 231 ; Vogel (*op. cit.*, p. 67) range à tort ce vase parmi ceux qui se rapportent à la tragédie d'Euripide ; — c) amphore de Ceglie, brisée, du mus. de Berlin (Furtw., n° 3257), repr. *Ap. Vasenb.*, pl. B² ; cf. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 48 (a soutenu les rapports) ; — d) hydrie de Canosa (reprod. *Arch. Ztg*, 1883, pl. VII). Voy. Heydemann, *Arch. Ztg*, 1872, p. 158, et réfutation de Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 52 et sq. — Voy. encore pour un vase du Louvre, *Millin-Millingen*, éd. Reinach, pl. XII et XIII et p. 99 ; autre peint. signalée par Krestner, Panofka, *Arch. Ztg*, 1853, p. 2 sq. et Heydemann, *Arch. Ztg*, 1872, p. 158-159 ; oxybaphon d'Apulie, Panofka, *Arch. Ztg*, 1848, p. 256.

(1) Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 65, n. 81, et p. 105 sq. Cf. Roscher, *Lex.*, p. 2605. Il faut ajouter à ces monuments le sarcophage du musée lapidaire d'Arles (voy. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule Romaine*, p. 110 sq., notice avec planches et figures).

(2) *Mon. d. Inst.*, VI, pl. I, II, III.

(3) *Arch. Ztg*, 1847, pl. V et VI. Ce beau sarcophage a été remarqué dès longtemps par les voyageurs. Voy. Gœthe, *Mém.* II, p. 121 de la trad. franç. ; Houel, *Voy. pittoresque de la Sicile et de Malte*, IV, 238 ; Saint-Non, *Voy. pittoresque de Sicile et de Naples*, IV, p. 82.

(4) La mort d'Hippolyte est encore représentée sur des urnes à relief de Chiusi, voy. Micali, *Storia*, pl. XXXII et XXXIII. Sur les monnaies de Trézène, on voit Hippolyte armé de la lance et accompagné de ses chiens de chasse. Cf. J. H. S., 1885, pl. M, n° 8, et 1887, p. 58, n° 7 ; on y voit aussi la scène de la proposition de la nourrice ; cf. J. H. S., 1887, pl. GG, 13. Phèdre entourée de ses servantes figure sur un disque d'argent ; voy. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 65, n. 81, et Roscher, *Lex.*, p. 2685.

existé en dehors de toute relation humaine, et l'on relève encore dans Euripide des marques non douteuses de son ancienne condition. Le passage où Artémis promet au jeune homme un dédommagement à ses douleurs décrit, en effet, le rituel d'un véritable culte : « Infortuné, en compensation de tes maux, je te donnerai les plus grands honneurs dans la ville de Trézène. Avant leur mariage, les jeunes filles non soumises au joug couperont leur chevelure, pour te l'offrir avec le tribut de leurs larmes, dont tu ne cesseras jamais de recueillir la douloureuse moisson ; et toujours subsistera pour toi le souci des vierges qui fait naître les chants (1) ». Diodore de Sicile, Lucien et Pausanias témoignent pareillement de l'existence d'un culte local d'Hippolyte ; selon Pausanias, ce culte avait été institué par Diomède (2), que l'épopée fait régner sur Trézène (3). Un téménos lui était consacré, avec un temple où était conservée une antique image du héros (4). Un prêtre, nommé à vie, était attaché à ce sanctuaire ; chaque année, on y célébrait des sacrifices, et les jeunes filles, avant leur mariage, venaient faire en ce lieu l'offrande d'une boucle de cheveux (5). Plus tard, les Grecs expliquèrent ces honneurs tout divins par la vertu de l'adolescent ; ils en attribuèrent la prescription à Artémis, désireuse d'immortaliser la pure mémoire d'Hippolyte (6). Mais on ne doit pas être dupe de l'exégèse postérieure ; le culte rendu par les jeunes filles n'est pas une récompense accordée à un mortel ; il sup-

(1) *Hipp. Coron.*, v. 1423 sq.

(2) Paus., II, 32, 2. On attribuait aussi à Diomède l'établissement à Trézène du culte d'Apollon Épibatèrios (Paus., II, 23, 2 ; cf. Hitzig-Blümner, *Paus.*, p. 634 ; O. Gruppe, *Griech. Myth.*, II, p. 192.

(3) *Il.*, II, 561.

(4) On croit avoir retrouvé à Trézène l'emplacement du sanctuaire d'Hippolyte, au lieu dit *Episkopi*, où se dressait l'ancien évêché (cf. Hitzig-Blümner, *Paus.*, p. 633 ; Frazer, *Paus.*, III, 273, et V, 594). Voyez encore, sur la topographie de Trézène, Legrand, BCH, XXIX, 1905, p. 275.

(5) Paus., II, 32, 1 (cf. Hitzig-Blümner, p. 633 ; Frazer, p. 279 sq.) ; Diod. de Sicile, IV, 62 ; Luc., *De Syr. Dea*, 60. Cf. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 30 sq. ; Otto Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 591 ; Wide, *De sacris Troezen.*, p. 81.

(6) *Hipp. Coron.*, v. 1433.

pose nécessairement l'existence d'un dieu, dont il nous faut déterminer la nature et les origines (1).

*
* *

On ne peut songer à suivre la voie des mythologues, qui, s'inspirant des doctrines d'Adalbert Kuhn, n'ont vu dans la légende d'Hippolyte qu'un poétique symbole de phénomènes naturels (2). La divergence des conclusions où ces auteurs ont abouti suffirait à conseiller la prudence (3). Pour l'un, Hippolyte est le soleil déclinant et le taureau marin qui cause sa perte représente la nuée orageuse (4). On interprète aussi l'antagonisme de Phèdre et de sa victime comme une image du crépuscule et de la lutte triomphante que l'ombre engage alors contre la lumière (5). Pour d'autres, Hippolyte est l'étoile annonciatrice du matin; sa fraîche beauté dans le ciel encore nocturne où règne la lune, sa mère, excite les désirs passionnés de l'aurore, représentée par Phèdre, la brillante (6). Mais Phèdre elle-même est ailleurs une personnification de la lune qui poursuit le soleil dans sa course, sans pouvoir l'atteindre jamais (7). Ces explications ne rendent nullement compte du

(1) Cf. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 24.

(2) Nous ne contestons d'ailleurs pas que la vue et l'interprétation des phénomènes naturels n'aient joué un rôle important dans la constitution des mythes. Certains détails de la légende d'Hippolyte peuvent même provenir de cette source; U. Köhler croit, par exemple, que les traits relatifs à l'apparition du taureau marin dénotent un lointain souvenir des éruptions sous-marines assez fréquentes sur la côte volcanique de Trézène (voy. *Hermes*, t. III, p. 312).

(3) V. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 24; S. Reinach, *Archiv f. Religionswiss.*, X, 1907, p. 59. On trouvera tout le détail des explications de ce genre dans Gerhard, *Griech. Myth.*, II, 131; Hartung, *Relig. d. Griech.*, p. 182; Buttmann, *Griech. Myth.*, II, p. 145; Bursian, *Geog. v. Griech.*, II, p. 88; Scheibel, *De Eurip. Hippolyto*, p. 45; Barthold, *Hippolytus*, p. VII de l'*Intr.* De telles interprétations étaient d'ailleurs suggérées par les anciens; voy. Serv. *in Æn.*, VII, 726.

(4) Cox, *Myth. of the Aryan Nat.*, II, p. 66.

(5) Pott, *Ztschr.* de Kuhn, VIII, p. 112.

(6) Preller, *Griech. Myth.*, II, p. 300; Decharme, *Myth. de la Grèce antique*, p. 520.

(7) Voy. Roscher, *Lex.*, p. 2684. L'auteur appuie son hypothèse sur l'existence de mythes analogues signalés par Most, *De Hipp. Thesei filio*, diss. Marb., p. 135 sq.

rituel de Trézène; elles ont, en outre, le grave défaut de vouloir embrasser l'ensemble de la légende, sans faire aucune distinction entre les éléments d'époque et de nature très différentes qui la composent.

Le seul point de départ solide est le culte trézénien. Ce culte, qui suppose la croyance préalable en un dieu, est en harmonie nécessaire avec la nature de la divinité, telle que l'imagine la foi populaire; il s'accorde avec les dispositions intimes auxquelles le dieu, qui n'en est, si l'on peut dire, que le représentant, offre une sorte de satisfaction idéale. La manière dont Hippolyte était vénéré, les circonstances où il l'était, nous permettent de remonter jusqu'aux sentiments des fidèles qui nous révèleront en partie sa véritable essence (1). Hippolyte était honoré par les jeunes filles qui lui offraient leur chevelure avant les noces; aussi l'état d'âme des épousées fournit-il la clef de son caractère principal. Hippolyte n'est point une personnification du soleil ou de l'étoile du matin; il s'est formé sous l'influence d'émotions généralement partagées; il est une expression, un symbole des sentiments des jeunes filles à la veille de leur mariage (2).

Cette opinion, qui appartient à M. de Wilamowitz, a été développée par lui en des pages empreintes du charme le plus délicat. Le mariage, la naissance et la mort ont toujours éveillé un profond écho dans l'âme antique. Le mariage, en particulier, était pour la jeune Grecque l'événement capital de la vie : elle le contractait très tôt, l'âme encore livrée aux impressions si vives de la première adolescence. A peine sortie des joies enfantines, elle allait passer tout à coup à une condition sévère. Le temps des jeux et de la liberté n'était plus; c'est pourquoi elle portait sa balle et sa poupée à la déesse Artémis, qui avait protégé ses années d'enfance. L'heure était venue des sérieuses pensées, du travail et du renoncement. Elle va quitter la maison paternelle, n'emmenant qu'une servante dévouée qui la

(1) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 24 et 25.
(2) Id., *ibid.*

guidera de son expérience; tous les autres liens sont brisés. Elle ne tressera plus de couronnes de fleurs pour orner l'autel familial, et, à l'époque de la nouvelle lune, elle ne chargera plus d'offrandes le tombeau de ses ancêtres. Elle ne dansera plus avec ses compagnes; aux jours de fête, elle ne portera plus dans les processions la corbeille sacrée des déesses. Assise au nouveau foyer, elle tournera sans se lasser la quenouille laborieuse, elle distribuera la tâche aux servantes, et chaque soir il lui faudra s'avancer d'un visage affectueux et soumis vers le maître revenant à sa demeure. Son prochain état lui réserve des révélations émouvantes; revêtue de la dignité d'épouse, il lui sera permis de connaître ces fêtes de Dèmèter, auxquelles sa mère se préparait par le jeûne, et ces mystères si vénérables que ni les enfants ni le père lui-même ne pouvaient se permettre à ce propos la moindre question. Mais une chose surtout agitait la jeune fiancée : depuis longtemps était profondément gravé dans son cœur ce sentiment qu'elle possédait un trésor qui devait lui être plus cher que la vie, afin qu'Artémis et Athèna, les déesses vierges, l'enveloppassent toujours d'un regard bienveillant. Et voici qu'elle y doit renoncer pour un homme, presque inconnu d'elle, souvent, et dont elle devient sujette. Elle se résigne, mais avec tristesse, et, se rendant une fois encore dans le sanctuaire coutumier, elle consacre une boucle de ses cheveux sur l'autel, et fait à la divinité l'offrande fleurie d'elle-même, tandis que ses compagnes chantent l'hymne sacré qu'elle a chanté souvent elle aussi, mais qu'elle ne pourra plus dire, l'hymne de la mort de la jeunesse et de la pureté (1).

Tels étaient les sentiments dans lesquels les jeunes fiancées de Trézène venaient honorer Hippolyte de leurs offrandes et de leurs chants. Or, celui-ci, qu'est-il autre chose que le représentant de ces sentiments (2)? C'est du même état d'âme et des hymnes primitifs qui le traduisaient que s'était dégagé le

(1) Tout ce passage n'est qu'une traduction abrégée et adaptée de Wilamowitz, *Die Sage*, p. 26 et 27.

(2) Wilamowitz, *ib.*

caractère du dieu et de sa destinée, dont la tristesse répondait à celle de ses adoratrices. On peut, en effet, relever dans la mythologie grecque l'existence de plusieurs personnages qui sont nés pareillement de chansons traditionnelles; leur nom même dérivait parfois du refrain ou de la désignation des hymnes. Ces hymnes pepulaires étant souvent pénétrés d'une sorte de mélancolie qui leur donnait l'allure d'une véritable déploration, on les interpréta comme des lamentations sur la mort de leurs prétendus éponymes (1). Ainsi furent créées les figures de Ialémos, de Linos, et celle d'Hyménaios (2), qui nous intéresse particulièrement à cause de sa ressemblance avec Hippolyte. Le nom d'Hyménaios désigna d'abord un chant de mariage (3), et le héros Hyménaios n'est lui-même qu'une personnification de cet hymne; on rapportait qu'il l'avait inventé au jour de ses propres noces ou qu'il avait été le premier à l'exécuter (4). Dans les deux cas, d'ailleurs, Hyménaios était victime d'un destin fatal, soit qu'il fût mort ou qu'il eût disparu au moment de son mariage, soit qu'il eût péri, tandis qu'il célébrait par ses chants l'union de Dionysos avec Ariane ou Althaia (5). Cette fin prématurée avait ému la pitié d'Asclèpios qui l'avait rappelé à la vie (6); elle lui valait aussi le souvenir des épousées, qui l'invoquaient pour expier son malheur par la fidélité de leurs plaintes ou pour attirer sur elles des présages favorables (7). Une jolie anecdote vint donner une explication plus positive de la place faite à Hyménaios dans les cérémonies nuptiales : le héros avait arraché aux mains des pirates une troupe de jeunes Athéniennes qu'il avait rendues à leur patrie et à leurs fiancés (8).

(1) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 28. Cf. O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 962 sq.
(2) Wilamowitz, *ib.*; Roscher, *Lex.*, p. 2053 sq., 2800 sq. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 962.
(3) *Il.*, XVIII, 493; Hés., *Scut.*, 274; cf. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 28.
(4) Wilamovitz, *ib.*; Roscher, *Lex.*, p. 2800.
(5) Pind., fr. 139 b (cf. Roscher, *Lex.*, p. 2800); Servius *ad Æn.*, I, 651; Procl. *Chrest.*, ap. Phot. *Bibl.*, p. 321 a 17.
(6) Scol. Pind. *Pyth.*, III, 96; Eurip., *Alc.*, 1; Apollod., III, 10, 3.
(7) Serv. *ad. Æn.*, I, 651 et IV, 127.
(8) Scol. *Il.*, XVIII, 493; Serv. *ad Æn.*, I, 651; cf. Roscher, *Lex.*, p. 2801.

Notons, d'autre part, avec M. de Wilamowitz, la tendance qu'ont toujours eue les anciens à présenter diverses pratiques inspirées par la joie, l'espérance ou la crainte, comme le souvenir d'un fait reculé, l'accomplissement d'un ancien vœu ou l'expiation d'une vieille faute (1). C'étaient en particulier les déplorations rituelles que l'on reliait ainsi à des événements lointains; elles devenaient des marques de sympathie douloureuse ou des cérémonies expiatoires pour des malheurs arrivés autrefois, tels que la disparition d'Hylas, la mort d'Adonis, l'enlèvement de Perséphone ou le meurtre de Karnos. Cependant les dévots qui observaient le jeûne, qui s'avançaient pieds nus et tête découverte dans des processions accompagnés de tristes chants étaient poussés par des sentiments cachés d'où étaient sortis ces hymnes et ces légendes. A l'origine, du moins, ils exprimaient surtout leurs propres regrets et leurs souffrances; par leurs supplications, ils s'efforçaient d'attirer la pitié des dieux sur eux-mêmes et sur leurs proches, ainsi que d'obtenir la remise des fautes dont ils éprouvaient un sourd remords (2).

Tel est l'ensemble de faits et de considérations d'où M. de Wilamowitz croit pouvoir conclure que l'hymne nuptial de Trézène s'est en quelque sorte créé à lui-même un représentant des sentiments qu'il traduisait (3). Il appartiendrait à la catégorie des déplorations précédentes (4) : de chants répétés d'âge en âge sous l'inspiration de la tristesse qu'inspirait aux fiancées la fin prochaine de leur pure enfance, la figure d'Hippolyte s'était lentement dégagée; dans sa destinée éphémère, il était un vivant symbole de cette rapide disparition. Aussi l'attendrissement des jeunes filles sur elles-mêmes, leur souvenir ému aux jours lumineux qui s'éloignent, se reportaient-ils sans peine sur son image fugitive; l'hymne plaintif, qui n'exprimait d'abord que l'adieu mélancolique au passé, devint

(1) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 29.
(2) Wilamowitz. *ib.*
(3) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 30.
(4) V. O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 970.

une lamentation sur la mort du chaste adolescent, qui apparaissait encore plus touchante le jour où on la mettait en relation avec son amour de la vertu.

Cette mort prématurée, qui expliquait si bien par la suite l'hommage des jeunes filles et leurs tristes chants, ne pouvait tomber dans l'oubli, et nous savons par Pausanias qu'il y avait même à Trézène un tombeau d'Hippolyte (1). Toutefois l'existence en était dissimulée ou bien l'on contestait qu'il renfermât la dépouille du héros (2). Son caractère divin excluait en effet toute idée de mort définitive, et il était couramment admis à Trézène qu'Hippolyte n'avait point péri; on ajouta même, plus tard, qu'il avait été ravi au ciel, où on le voyait toujours sous l'apparence de la constellation du Cocher (3). Selon la version très antérieure, sinon primitive, que l'on trouvait déjà dans les *Naupactica*, Hippolyte avait été ressuscité par Asclèpios (4). Pausanias rapporte qu'une antique stèle d'Épidaure attestait l'offrande de vingt chevaux faite au dieu par Hippolyte reconnaissant (5). Ce détail de la résurrection, souvent mentionné par les auteurs, reçut un complément curieux (6). Hippolyte rendu à la vie avait quitté la Grèce et s'était réfugié à Aricie; nous aurons à revenir plus tard sur l'identification qui fut faite du héros de Trézène avec le Virbius latin. Le rite de l'offrande

(1) Paus., I, 22, 1; cf. Hitzig-Blümner, p. 634.

(2) Paus., II, 32, 1; cf. Hitzig-Blümner, p. 634; Wilamowitz, *Die Sage*, p. 30, n. 2.

(3) Paus., II, 32, 1 et 10; cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 191. Cette idée de placer Hippolyte parmi les astres n'est peut-être qu'assez tardive (V. Hitzig-Blümner, p. 634). Généralement, on reconnaissait dans la constellation du cocher Bellérophon ou Myrtilos. Le scol. *in Arat.* 161 met encore en relation avec elle Trochilos, Killas ou Oinomaos. D'après Ératosthène (*Catast.* éd. C. Robert, p. 98, XIII) et Hygin (*Astr.* II, 13), la constellation du cocher représente Érichthonios.

(4) Erat., *Cat.*, VI, p. 68 (C. Robert); Apollod., III, 10, 3; Paus., II, 27, 4; Hyg., *Astr.*, II, 14; cf. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 34; Otto Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 193, 1443 n. 6, 1453 n. 5, 1468 n. 9; Hitzig-Blümner, p. 614; Wilamowitz, *Die Sage*, p. 30.

(5) Paus., II, 27, 4.

(6) Paus., II, 27, 4; Virg., *Én.*, VII, 774-777; Ov., *Mét.*, XV, 544; *Fast.*, III, 266; Stace, *Silv.*, V, 3, 1; Hyg., *Fab.*, 49 et 251; Servius *ad Æn.*, VI, 398 et VII, 761; cf. Scheibel, *De Eurip. Hippolyto*, p. 40 sq.

de la chevelure n'accuse d'ailleurs pas moins que la persistance de ces idées de résurrection la nature primitivement divine d'Hippolyte. Sans doute un pareil hommage était parfois rendu aux défunts héroïsés (1); en particulier, il était naturel d'offrir à la jeunesse trop tôt flétrie par la mort les prémices de la jeunesse florissante (2), et il n'est pas douteux que de tels sentiments ne se soient introduits dans le culte d'Hippolyte; il n'en est pas moins vrai qu'à l'origine l'offrande de la chevelure, détournée plus tard de sa signification première, s'adressait à une divinité (3). Nous en relèverons bientôt plusieurs exemples qui nous aideront à dégager la valeur spéciale de ce rite et le caractère des dieux qui en provoquaient l'observance. Bornons-nous à noter, pour l'instant, que le culte d'Hippolyte était fort ancien à Trézène (4); on l'estime antérieur à la domination des Doriens (5), et la légende qui en attribuait l'institution à Diomède vient confirmer cette opinion (6). Il était déjà établi lors de la fondation d'Halicarnasse par les Trézéniens (7), et les émigrants emportèrent avec eux en Asie-Mineure le souvenir d'Hippolyte. Il est vrai que, dans ce pays, son véritable caractère ne tarda pas, comme on l'a vu, à s'altérer et à tomber dans l'oubli.

La nature divine d'Hippolyte une fois mise en lumière, nous n'en comprenons que mieux ses rapports avec Aphrodite et Artémis, dont la haine et la faveur ne cesseront de l'accompagner. Le culte d'Aphrodite florissait depuis longtemps à Trézène (8); le nom d'*Aphrodisias* figure dans Stéphane de

(1) O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 913 et n. 1; Frazer, *Paus.*, p. 136-137.
(2) Voy. les cas cités par Gruppe, *l. c.*
(3) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 30.
(4) O. Gruppe, *op. cit.*, p. 192 et 591.
(5) Wilamowitz, *op. cit.*, p. 40.
(6) Paus., II, 32, 1.
(7) Sur cette fondation, voy. Paus., II, 32, 6.
(8) Wide pense qu'Aphrodite était surtout honorée à Trézène comme déesse maritime qui, de la hauteur, regarde et surveille la mer (*De sacris Troez.*, etc., p. 32). Cf. Hitzig-Blümner, *Paus.*, p. 635, et Van Holzinger, *Lycophr. Alexandra*, p. 261.

Byzance parmi les anciens vocables de la ville, et le poète Lycophron pourra décerner à la déesse la qualification de *Trézénienne* (1). Plusieurs sanctuaires lui étaient dédiés dans la cité, celui d'Aphrodite *Nymphia* fondé, disait-on, par Thésée après son union avec Hélène (2), celui d'Aphrodite *Akraia* élevé dans la métropole par les habitants de la colonie d'Halicarnasse (3). Enfin, le temple d'Aphrodite *Kataskopia* s'élevait sur une hauteur voisine du téménos d'Hippolyte (4). Entre le dieu de la pureté virginale et la déesse de l'amour, ainsi rapprochés, un conflit était inévitable. Mais bien qu'Hippolyte soit en opposition avec Aphrodite, il n'en demeure pas moins en relation nécessaire avec elle; il est son acolyte en même temps que son ennemi naturel; car il n'existe en un certain sens que par elle, et les jeunes filles songent déjà à la déesse quand elles viennent l'honorer (5).

Si le caractère d'Hippolyte justifiait son antagonisme avec Aphrodite, il le mettait du même coup en relation amicale avec Artémis, qui était, elle aussi, adorée à Trézène (6). On y signalait en particulier un temple d'Artémis *Lykeia*, qui passait pour avoir été fondé par Hippolyte (7), et il semble certain que la prairie intacte où l'adolescent d'Euripide cueille des fleurs pour sa déesse répond à un téménos qui lui était réellement consacré (8). Artémis était vénérée à Trézène en

(1) V. Holzinger, *ib.*: *Alexandra* v. 610.
(2) Paus., II, 32, 7.
(3) Paus., II, 32, 6.
(4) Paus., II, 32, 3.
(5) Aussi a-t-on pu conjecturer qu'Hippolyte se présentait à l'origine comme une sorte de divinité parèdre d'Aphrodite, analogue à Phaéthon, qui a dédaigné de même la déesse, ou à Phaon, qui se rapproche d'Hippolyte par son insensibilité à l'amour (V. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 32). Selon M. de Wilamowitz, le μνῆμα d'Hippolyte situé sur la hauteur auprès du temple d'Aphrodite serait plus ancien que son sanctuaire situé en contre-bas (cf. Paus., II, 32, 4). Wide (*De sacr. Troez.*, p. 86) identifie Phèdre avec Aphrodite et suppose que l'histoire de la passion de Phèdre n'est qu'une transcription d'un des mythes relatifs à l'amour d'une déesse pour un mortel.
(6) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 33.
(7) Paus., II, 31, 4.
(8) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 33.

qualité de gardienne et protectrice contre le péril de mer (1). Mais on célébrait surtout en elle la déesse vierge qui veille sur la chasteté et sur la pureté de l'âme (2). Éprise uniquement de nobles et rudes travaux, la sœur d'Apollon était une divinité chasseresse ; à ce titre elle avait souvent protégé des mortels vertueux qui partageaient le même goût (3). Entre la nature d'Artémis et celle d'Hippolyte l'analogie était étroite ; on s'explique sans peine qu'à l'époque anthropomorphique de la légende on n'ait pas cessé d'imaginer qu'un tendre lien d'affection unissait la déesse au plus chaste des Trézéniens, et nous comprenons que dans la croyance populaire le héros d'Euripide soit devenu un de ces privilégiés qu'elle associe à ses plaisirs : dans la brume du matin, où l'haleine virginale des chasseresses met une vapeur plus blanche, joyeux, il croyait entrevoir le cortège de la déesse ; et parfois, aux heures ardentes du jour, il entendait ses cris stridents qui percent la voûte frémissante des chênes.

*
* *

Nous avons donc vu dans l'état d'âme des épousées la source du caractère que nous connaissons à Hippolyte. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement, comme l'exposé de M. de Wilamowitz tend un peu trop à le faire croire, que les jeunes filles aient créé ce personnage de toutes pièces ; leurs sentiments, dont la délicatesse même accuse une époque déjà relativement civilisée, ont pu se coordonner, s'objectiver en se reportant sur une divinité préexistante. Sous leur influence, la nature de l'ancien dieu, ses attributions, le sens prêté à son culte, subirent des changements si profonds, qu'il en résulta une sorte de

(1) *Ib.*

(2) On sait comment elle a résisté à Otos, à Orion, comment elle a puni Actéon. Voy. dans Pausanias l'histoire d'Alphée (VII, 22, 8) et le mythe arcadien de Bouphagos (VIII, 27, 17). Ce caractère de chasteté était si essentiel chez elle qu'on faisait dériver son nom de l'adjectif ἀρτέμης, et Platon (*Cratyle*, 22) semble accepter cette étymologie.

(3) Paus., II, 30, 3.

création nouvelle. Cette hypothèse, qui n'est pas en contradiction avec la théorie de M. de Wilamowitz (1), repose sur des fondements sérieux et rend compte de plusieurs détails demeurés obscurs. Notons d'abord qu'Hippolyte n'est pas le seul dieu qui soit honoré de la façon que nous avons décrite (2). Bien que Lucien ait affirmé le contraire (3), cet usage nuptial n'était pas rare dans la Grèce : les fiancées dédiaient couramment une boucle de leurs cheveux à Hèra Téleia, à Artémis et aux Moires (4). Lorsque « l'Hymen retentissant effarouchait le cœur des vierges » (5), les jeunes Déliennes faisaient la même offrande aux divinités hyperboréennes Opis, Argè Hécaergè (6). Les Mégariennes observaient cette coutume dans le culte de la nymphe Iphionè (7), les jeunes filles d'Hiérapolis dans le culte d'Hygie (8) et les Argiennes dans celui d'Athèna (9). Cette pratique très répandue (10) avait sans doute pour effet de lever les interdictions et les scrupules relatifs à l'union des sexes et de préserver contre une souillure. En portant elles-mêmes, en faveur des dieux, une sorte de première atteinte à leur intégrité physique, les fiancées conjuraient tout mauvais augure et sanctifiaient l'acte du mariage; par la consécration symbolique, c'était aux dieux encore qu'elles faisaient l'hommage de leur virginale pureté (11). De plus elles s'acquittaient

(1) On peut même dire qu'il la suggère lui-même (*Die Sage*, p. 31).

(2) L'offrande de la chevelure se présente aussi comme un rituel d'initiation (voy. Deschamps et Cousin, *BCH*, 1887, p. 390).

(3) *De Dea Syria*, c. 60.

(4) Pollux, *On.*, III, 38; Hesych. s. v. γάμων ἤθη.

(5) Callim., *H. Délos*, v. 296. Les Hyperboréennes sont d'anciennes grandes déesses supplantées par Artémis; v. Lebègue, *Recherches sur Délos*, p. 201 sq.

(6) Hér., IV, 34; Call., *In Del.*, 290-99.

(7) Paus., I, 43, 4.

(8) Luc., *De Dea Syria*, 60.

(9) Stace, *Théb.*, II, 253.

(10) On la retrouve chez un grand nombre de primitifs (cf. Frazer, III, p. 280 et Wilckens, *Das Haaropfer*, p. 116).

(11) Stace, *Théb.*, II, 253 :

Hic more parentum
lasides, thalamis ubi casta adolesceret aetas,
Virgineas libare comas, *primosque solebant*
Excusare toros.

ainsi d'un tribut de gratitude à l'égard de ces divinités qui avaient protégé leur enfance. Voilà peut-être ce qui nous explique pour quelle raison, dans la plupart des cas précédents, l'offrande des jeunes filles était accompagnée d'un don analogue des jeunes hommes (1). N'était-ce point dans le même esprit qu'une boucle de cheveux était dédiée à Artémis au jour de la κουρεῶτις (2), et Plutarque n'affirme-t-il pas qu'aux temps anciens les éphèbes avaient coutume de se rendre auprès d'Apollon, à Delphes, pour accomplir le même rite (3)? De tels exemples peuvent nous incliner à penser qu'Hippolyte était lui aussi, à l'origine, une divinité tutélaire de la jeunesse, à qui les adolescents des deux sexes venaient, avant leurs noces, rendre un dernier et solennel hommage (4). Nous comprenons mieux dès lors son caractère masculin qui demeurait assez étrange dans une création originale de l'esprit féminin (5); ajoutons que son nom où l'on ne saurait voir un simple refrain de chanson, nous devient peut-être plus clair. Protecteur des jeunes gens, présidant à leurs jeux et à leurs exercices, il l'emprunterait à l'une de ses fonctions multiples; il serait le dieu qui « délie les chevaux » (6), la récompense une fois obtenue et le repos noblement gagné. De ce nom, faussement interprété, furent tirées les circontances de sa mort (7) dont la tradition s'établit sans doute à l'époque où les jeunes filles restèrent seules à vénérer Hippolyte. Tandis que son rôle primitif tombait peu à peu dans l'oubli, par suite de la concurrence probable d'une divinité nouvelle, les jeunes filles se l'étaient étroitement

(1) Les jeunes hommes offrent le premier duvet de leur visage encore non rasé, ou une boucle de cheveux; cf. Luc., *De Dea Syria*, 60; Hérod., IV, 34; Call., *In Del.* 297-98.

(2) Hésych., s. v. κουρεῶτις.

(3) Plut., *Thes.*, 5.

(4) Notons que, selon Lucien (*De Dea Syr.*, 60), les jeunes gens des deux sexes auraient offert une boucle de cheveux à Hippolyte.

(5) M. de Wilamowitz a bien vu la difficulté; il s'en tire par des arguments peu convaincants (v. *Die Sage*, p. 28).

(6) Etymologie de Pott (cf. Roscher, *Lex.*, *Hippolytos*, et Wilamowitz, *Die Sage*, p. 41). S. Reinach, *Arch. für Religionsw.*, 1907, p. 47, combat cette étymologie.

(7) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 31.

approprié, en modifiant sa nature, qui devenait plus conforme aux regrets et aux appréhensions de leur cœur. Avec le nom, rien n'avait guère subsisté de l'ancien dieu des adolescents que son caractère fondamental de jeunesse et le rituel de son culte. Mais cette jeunesse, que l'on ne cessait d'attribuer à Hippolyte, n'était-elle pas une preuve qu'il n'était jamais parvenu à l'âge mûr? Sous l'empire des sentiments décrits plus haut, on admit d'autant mieux sa mort prématurée, que l'offrande de la chevelure s'adressait de plus en plus souvent aux défunts, à ceux en particulier qui n'avaient pas atteint l'âge nubile. Comme cette idée de mort était en contradiction avec ce qui persistait du souvenir de son essence divine, la légende de la résurrection du héros vint concilier les deux données de son existence éphémère et de son ancienne pérennité. Les nombreux liens que nous saisissons encore entre Hippolyte et Asclèpios pourraient apporter une dernière confirmation à cette hypothèse. Ces relations, que rien n'explique dans la fable courante, ne se bornent pas au bienfait d'Asclèpios et au témoignage de reconnaissance élevé par Hippolyte dans le sanctuaire d'Epidaure. Il existait à Trézène un Asclèpieion qui était sans doute voisin du téménos d'Hippolyte (1); si Pausanias ne le mentionne pas textuellement, il rachète cette omission par un détail bien intéressant : dans la statue du dieu que Timothéos avait sculptée pour Trézène, tous s'accordaient à reconnaître l'image d'Hippolyte et non celle d'Asclèpios (2). Ajoutons que d'après Apollodore, Asclèpios et Hippolyte

(1) Cf. Ἐφ. Ἀρχ., 1885, p. 16, et *BCH*, 1893, p. 90 (Legrand); cf. Paus., II, 32, 3, où il apparaît bien que l'Asclèpieion était voisin du μνῆμα d'Hippolyte.

(2) Paus., II, 32, 3; cf. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 39. Cette confusion est d'autant plus remarquable que le type d'Asclèpios, représenté ordinairement comme un homme mûr et barbu, s'accordait assez mal avec l'idée qu'on se faisait du jeune Hippolyte. Faut-il croire que Timothéos avait représenté le dieu guérisseur encore adolescent et sans barbe, comme Scopas l'avait fait à Gortys (Paus., VIII, 28, 1) et Calamis à Corinthe? (Paus., II. 10, 3). Cependant les monnaies de Trézène montrent Asclèpios avec son type ordinaire (V. Mionnet, IV, 268, 196). Ou bien les Trézéniens voyaient-ils là l'image d'Hippolyte ressuscité et atteignant l'âge mûr dans sa nouvelle vie (cf. Legrand, *BCH*, 1893, p. 92).

avaient été tous deux les élèves du centaure Chiron, fort expert dans l'art médical (1), et que le Virbius d'Aricie, avec lequel les anciens identifient souvent Hippolyte, était lui aussi un dieu guérisseur (2). Il semble qu'on pourrait admettre une certaine analogie de nature entre Asclèpios et le dieu primitif de Trézène qui aurait aussi exercé une action tutélaire sur la santé et le développement physique des jeunes gens (3). Peut-être Asclèpios, qui est d'importation dorienne (4) et n'apparaît qu'assez tard dans le Panthéon hellénique, a-t-il supplanté cette divinité locale surprise en voie de régression, tout en conservant son nom dans sa légende comme celui d'un obligé et d'un témoin de sa puissance (5).

Dans une intéressante étude récemment consacrée à Hippolyte (6), M. Salomon Reinach a tenté de pousser plus loin l'analyse des origines du dieu, qu'il fait remonter aux croyances de l'humanité la plus reculée. La mort violente d'Hippolyte, bientôt suivie d'une résurrection glorieuse, n'est pas un fait isolé dans la légende hellénique. De même, Dionysos-Zagreus, Penthée, Adonis, Actéon, Orphée ont péri, le corps déchiré, et ont ensuite recouvré la vie éternelle. Ils étaient aussi l'objet de cérémonies périodiques où l'on venait déplorer leur mort; les honneurs rendus à Hippolyte par les

(1) Xen., *De Ven.*, I, 1, 12. Sur Asclèpios confié à Chiron après la mort de Coronis, v. Apollodore, III, 10, 3. Chiron a également élevé Achille, qui lui aussi paraît avoir eu d'abord la qualité de génie guérisseur (V. Usener, *Götternamen*).

(2) Legrand, *BCH*, 1893, p. 91. Wissowa, *Rel. d. Röm.*, p. 200 et n. 4; Otto Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 193.

(3) Legrand, *BCH*, 1893, p. 91 : « En matière de mythes, la distinction des sujets actifs et passifs ou, dans l'espèce, du guéri et du guérisseur, n'est pas une distinction formelle. Asclèpios aussi était descendu aux Enfers et en était sorti grâce au secours d'Apollon : avoir subi la même mésaventure était pour Hippolyte un titre à la même vertu ». Cf. O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 454, n. 3.

(4) Lechat-Defrasse, *Épidaure*, p. 29.

(5) Voy. dans Lechat-Defrasse, *Épidaure*, p. 30; Lebègue. *Rech. sur Délos*, p. 201 sq., des exemples de cette lutte pour la vie entre divinités. Sur l'apparition tardive d'Asclèpios dans le Panthéon hellénique, cf. S. Reinach, *Archiv*, 1907, p. 51. M. Reinach pense que, dans la version primitive de Trézène, Hippolyte avait été ressuscité par son maître Chiron.

(6) S. Reinach, dans *Archiv für Religionswissenschaft*, X (1907), p. 47-60.

jeunes filles de Trézène rappellent en plusieurs points ceux que les femmes de Byblos rendaient à Adonis, les femmes de Thrace à Orphée, les Béotiennes enfin à Penthée (1). Quelques auteurs ont démontré, d'autre part, les rapports étroits qui unissaient ces personnages et leur culte à la zoolâtrie et à ses pratiques (2); primitivement Adonis n'était peut-être qu'un sanglier, Dionysos-Zagreus un taureau, Penthée un faon, Orphée un renard, trois animaux sacrés qu'on immolait à des dates prescrites (3). Quand les animaux divinisés eurent revêtu la forme humaine, la légende donna un sens nouveau aux anciens rites : le héros avait été déchiré comme l'était la victime sacrifiée; il ressuscitait comme ressuscitait la victime, sous l'apparence d'un nouvel être de son espèce qui venait prendre sa place, pour être sacrifié à son tour (4). L'offrande de la victime animale, qui subsistait, fut interprétée en tant que rappel symbolique de l'immolation du héros, parfois même comme sa rançon; ainsi, l'on considérait le sacrifice annuel du sanglier à Aphrodite de Chypre, comme une expiation de la mort d'Adonis causée par un sanglier (5). Il est remarquable, en effet, que l'ancien animal sacré fut parfois considéré, dans la suite, comme le persécuteur de son double anthropomorphique (6). C'est en s'inspirant des ressemblances que présentent certains détails du mythe d'Hippolyte avec ceux de Penthée, d'Adonis et d'Orphée, et en s'appuyant sur la deuxième étymologie proposée de son nom, « celui qui est déchiré par les chevaux (7) », que M. Reinach arrive à formuler cette thèse : la divinité anthropomorphique de Trézène est « l'héritière des religions primitives qui avaient

(1) S. Reinach, *l. c.*, p. 52.

(2) Théories de Mannhardt et de Frazer (V. Reinach, *l. c.*, p. 53, et *Mém. sur Actéon*, conf. du Musée Guimet, 1906). V. encore les études contenues dans *Cultes, Mythes et Religions*, et *Orpheus*, p. 124-125.

(3) S. Reinach, *l. c.*, p. 52-53.

(4) *Ib.*

(5) Id., p. 55. Dans tous les autres cas, le sanglier était soigneusement écarté. « L'animal exclu d'ordinaire... et sacrifié périodiquement... n'est autre que la forme primitive du dieu adoré à cet endroit ».

(6) S. Reinach, *l. c.*, p. 57.

(7) Id., p. 47-49.

pour objet le culte, et pour drame mystique le sacrifice du cheval (1) ». Hippolyte, héros essentiellement équestre par ses occupations favorites, sa parenté avec Poseidon Hippios (2), et ses relations avec Diomède (3), n'était d'abord qu'un cheval sacré qu'on immolait rituellement (4). Mais, dira-t-on, comment Hippolyte-cheval pouvait-il être déchiré par les chevaux? Tout comme Orphée-renard était sacrifié par des renardes, c'est-à-dire par des femmes déguisées en renardes, et le cerf-Actéon par des biches (5). Les fidèles étaient toujours fort désireux de s'assimiler à l'animal sacré qu'ils tuaient et mangeaient ; c'est pourquoi, souvent, ils s'affublaient de sa dépouille et se désignaient par son nom. Hippolyte, sacrifié par les fidèles déguisés en chevaux et s'appelant chevaux, était donc véritablement « déchiré par les chevaux » (6).

Nous ne pouvons songer à discuter, dans les limites de ce travail, la valeur des théories générales qui sont à la base de l'étude précédente. Peut-être, au moins, leur application à Hippolyte paraîtra-t-elle excessive. Tel qu'il nous est connu, le culte trézénien ne présente plus le moindre vestige ni du déguisement des fidèles, ni du sacrifice du cheval; le seul argument qu'on puisse invoquer est la soigneuse exclusion des chevaux pratiquée au sanctuaire d'Aricie (7), exclusion qui impliquait sans doute l'offrande annuelle de cet animal (8). Remarquons, d'autre part, que, selon M. Reinach, le culte d'Hip-

(1) S. Reinach, *l. c.*, p. 56.

(2) *Ib.*

(3) Qui serait lui aussi une divinité équestre, v. Reinach, *l. c.*, p. 53.

(4) Id., p. 56.

(5) Id., p. 56-57; cf. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 1598, n. 3.

(6) S. Reinach, *l. c.*, p. 57. On pourrait proposer, sans s'éloigner des idées de M. S. Reinach, une explication plus simple. Nous avons vu que l'ancien animal sacré était fréquemment immolé à son double anthropomorphique ; pour expliquer ce sacrifice, on racontait que l'animal avait autrefois fait périr le héros; si l'on sacrifiait le cheval à Hippolyte, c'était donc que celui-ci avait été « déchiré par les chevaux ».

(7) Virg., *Én.*, VII, 778 ; Ov., *Fast.*, III, 266.

(8) Reinach, *l. c.*, p. 55. On a des raisons de croire que l'animal exclu d'ordinaire n'est autre que la forme primitive du dieu adoré dans cet endroit; on l'y introduisait, à titre *exceptionnel*, *pour être sacrifié*.

polyte eût été simplement à l'origine une lamentation sur la mort sanglante d'un dieu au caractère assez indéterminé; il reste à démontrer comment celui-ci est devenu le héros de la chasteté que nous connaissons, adoré par les jeunes filles à la veille de leur mariage.

C'est dire qu'il faudra toujours faire intervenir l'influence des sentiments que nous avons analysés. Si une divinité très ancienne semble avoir fourni à ces sentiments une occasion de s'objectiver, ils n'en ont pas moins renouvelé complètement sa nature par leur propre force, et créé une atmosphère favorable à sa vie : qu'Hippolyte provienne ou non des lointaines croyances de l'âge zoolâtrique, qu'il ait été ou non, en premier lieu, une sorte de dieu tutélaire des adolescents, étendant sa protection sur leurs exercices et leur santé, il apparaît bien, en définitive, comme une divinité de la jeunesse et de la pureté, à qui l'on rend un hommage suprême avant le mariage. En cette qualité, il est bien une personnification de l'état d'âme des épousées; s'il n'est pas l'œuvre entièrement spontanée des jeunes filles de Trézène, elles l'ont façonné à leur image charmante; elles l'ont paré de leur délicatesse et de leur grâce, qui vont accompagner Hippolyte dans sa vie humaine, et dans toutes les étapes de sa carrière poétique où nous le suivrons bientôt.

*
* *

C'est l'effacement progressif du caractère d'abord divin d'Hippolyte qui rend compte de toutes les additions postérieures. Ce héros de la pureté, dont les jeunes filles déploraient la fin prématurée, n'avait-il point péri à cause de son innocence ? Le thème de la femme coupable accusant celui qu'elle a voulu séduire de son propre crime était fort répandu dans le monde antique (1). Sans insister sur l'aventure de Joseph, fils de Jacob (2), ni sur l'histoire syrienne de Stratonice et de Com-

(1) V. Limburg-Brouwer, *Civilisation morale et religieuse des Grecs*, p. 173.
(2) Genèse, 39.

babo (1), il apparaît chez Homère dans l'épisode d'Anteia et de Bellérophon (2), qu'Euripide a repris dans sa tragédie de Sthénébée (3) ; on le retrouve dans la fable de Pélée et de la femme d'Akastos, Astydameia ou Hippolytè (4). Le *Phœnix* d'Euripide et le *Tennès* de Critias reposaient sur une donnée identique (5). Tout en rehaussant la figure d'Hippolyte d'une teinte de romanesque, une adaptation inédite de ce vieux motif populaire, une « nouvelle » (6) greffée sur les éléments primitifs de la légende fournissait une explication logique de la destinée du héros et de la vénération qui l'entourait (7). Les esprits furent d'ailleurs guidés, sinon engagés, dans cette voie par une autre influence qu'il importe de mettre en lumière. A mesure que s'accentuait le côté purement humain d'Hippolyte, on éprouvait de plus en plus vivement le besoin de lui forger un état civil et une généalogie. Son culte étant propre à Trézène, il était naturel de le croire originaire du pays et de lui donner en qualité de père un héros célèbre de la cité ; c'est ainsi, d'après M. de Wilamowitz, qu'il devint le fils de Thésée (8). Bien que se rattachant à d'autres régions par les traits les plus anciens de sa légende (9), celui-ci n'en était pas moins la grande figure mythique de Trézène (10) : c'était dans l'île voisine de Sphairia que Poseidon avait aimé Aithra; Aigeus, le

(1) Luc. *De Dea Syr.*, 23. Lucien rapproche lui-même cette histoire de celle de Bellérophon et de celle d'Hippolyte.

(2) *Il.*, VI, 156-170.

(3) V. Nauck, *Trag. graec. fragm.*, p. 567.

(4) Apollod., III, 16, 4; Pind. *Ném.*, IV, 57; V, 26.

(5) Cf. Nauck, *Trag. graec. fragm.*, p. 621. L'histoire de *Phœnix* est déjà mentionnée dans l'*Iliade*, IX, 449 sq., mais sous une forme très différente de celle que lui prête Euripide. Cf. O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 675, n. 6. Sur le *Tennès* de Critias, v. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 34; cf. Paus., X, 14, 2; Diod. Sic., I, p. 398. Voyez encore une fable analogue dans Plutarque, *Quaest. Graec.*, 40; cf. Kalkmann, *De Hipp. Eurip.*, p. 102; Wilamowitz, *Die Sage*, p. 35.

(6) L'expression est de M. de Wilamowitz, *Die Sage*, p. 35.

(7) Id., p. 35-38.

(8) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 38.

(9) A la Crète, à la tétrapole de Marathon, et aux territoires côtiers du détroit Euboïque. V. Otto Gruppe, *Griech. Myth.*, aux p. 582, 584 sq. et aux p. 190 et 191.

(10) Otto Gruppe, *op. cit.*, p. 591.

père terrestre de Thésée, s'était uni dans Trézène à la fille de Pittheus et il y avait laissé, pour l'enfant à naître, son épée et ses sandales auprès du sanctuaire de Zeus Sthénios (1). L'importance accordée à Thésée, qu'expliquent en partie ses relations avec Poseidon (2), objet d'un culte particulier dans cette région maritime et volcanique (3), alla toujours en s'accroissant à Trézène, et cette ville joua un rôle considérable dans l'expansion de sa légende (4) ; c'est sous son influence qu'à l'époque de la confédération de Calaurie, où elle exerça une sorte d'hégémonie, Thésée devint le héros privilégié des autres cités alliées (5). Or certaines de ses aventures, évidemment connues à Trézène, suggéraient une illustration nouvelle du motif indiqué plus haut. Une tradition assez ancienne représentait Thésée comme le ravisseur d'Ariane, fille de Pasiphaé, qu'il perdait ou abandonnait ensuite à Naxos (6). Ces deux noms d'Ariane et de Pasiphaé amenaient avec eux la notion d'une race vouée par la colère d'Aphrodite ou de Poseidon aux égarements et aux douleurs de l'amour (7). Une sœur d'Ariane, nouvelle épouse de Thésée, qui participerait au triste destin de sa famille et concevrait une passion criminelle, était toute désignée pour causer la

(1) Paus., II, 32, 7-9, cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 591-597. Ces légendes dénotent d'ailleurs l'influence de la Béotie. Le mythe d'Aigeus et de Pittheus n'est qu'une reproduction de celui d'Orion et d'Oinopion. Hyria et Anthédon ont exercé une grande action sur Trézène. Cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 190-91 et p. 586.

(2) Poseidon est le père céleste de Thésée (v. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 39; O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 597). Aigeus n'est vraisemblablement qu'une hypostase de Poseidon, qui est parfois nommé Aigaios ou Aigaion; c'est le dieu humanisé. (V. Gruppe, *op. cit.*, p. 191). Dans Servius (*ad. Æn.*, VI, 445 et VII, 761), Thésée, au lieu d'invoquer Poseidon contre Hippolyte, invoque Égée.

(3) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 39. Le sanctuaire le plus célèbre de Poseidon était situé près de Trézène, dans l'île de Calaurie (cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 190).

(4) O. Gruppe, *op. cit.*, p. 591.

(5) Id., p. 178 et 591.

(6) Id., p. 582, 603-604 et p. 245, n. 11. Le mythe primitif représentait sans doute Thésée enlevant Ariane aimée par Dionysos; la tradition crétoise représentant Thésée comme aimé d'Ariane est vraisemblablement postérieure, et la combinaison qui montre Dionysos épousant Ariane abandonnée par Thésée est de date assez récente.

(7) Serv. *ad Æn.*, VI, 14 (cf. *Od.*, VIII, 267-356); Apollod., III, 1, 3.

mort d'Hippolyte (1). L'idée même d'unir Thésée à une seconde Héliade pouvait, d'ailleurs, être fournie par une tradition antérieure, et l'on doit rapprocher *Phaidra* de cette *Aiglè* qui, dans la légende locrienne, devenait après Ariane l'objet de l'amour du héros (2).

Les combats de Thésée contre les Amazones, et ses amours célèbres avec leur reine, permettaient d'établir une descendance maternelle d'Hippolyte, d'autant plus satisfaisante qu'elle expliquait son étrange nature (3). C'est vraisemblablement en Béotie que Thésée fut d'abord mis en relation avec les guerrières, et que l'ancien thème de l'enlèvement fut appliqué pour la première fois à Antiope (4). Cette fable se répandit ensuite dans divers pays où l'on montrait même le théâtre du combat et le tombeau des Amazones vaincues (5); on la retrouve en particulier à Athènes (6) et à Trézène, où un temple consacré à Arès commémorait la victoire de Thésée (7). Le caractère de ces femmes belliqueuses et chasseresses, qui sont parfois étroitement unies à Artémis (8), s'accordait bien avec celui d'Hippolyte; il devint le fils de l'une d'elles, et l'on pourrait être tenté de tirer de cette parenté une autre explication de son nom. La reine des Amazones contre laquelle Héraclès avait fait son

(1) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 38.

(2) Otto Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 587 et 592. Le nom de Phèdre est sans doute un nom oublié d'Héliade, qui devait être connu à Trézène, où Hélios était honoré depuis des temps très anciens (cf. Gruppe, *op. cit.*, p. 191). Diodore (IV, 62) dit que Phèdre, fille de Minos, fut donnée en mariage à Thésée par son frère Deucalion.

(3) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 33. Sur les relations de Thésée avec les Amazones, v. Plut. *Thes.*, 27; Paus., I, 2, 1; II, 32, 9.

(4) Cf. Gruppe, *op. cit.*, p. 66, n. 17 et p. 586. C'est peut-être la légende d'Hyria qui a fourni le nom d'Antiope; c'est le sanctuaire d'Hyria qui, selon O. Gruppe, a fourni aussi le nom d'Aithra et le mythe de la procréation de Thésée. Cf. *Griech. Myth.*, p. 587 et p. 191, où l'influence de la Béotie et particulièrement d'Anthédon et d'Hyria sur Trézène est nettement mise en lumière.

(5) O. Gruppe, *op. cit.*, p. 587; Decharme, *Myth. de la Grèce*, p. 520.

(6) Plut., *Thes.*, 27, 28; Paus., I, 2, 4. V. Grote, *Hist. de la Grèce*, I, p. 337.

(7) Paus., II, 30, 7; II, 32, 10; cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 592, n. 1. Otto Gruppe considère la légende athénienne des Amazones comme un reflet de la légende trézénienne.

(8) Decharme, *Myth. de la Grèce*, p. 138-139.

expédition s'appelait Hippolytè (1), et nous voyons désigner de même une des adversaires de Thésée (2); il est possible qu'on ait d'abord admis à Trézène, comme la tradition s'en est d'ailleurs conservée en des textes nombreux (3), qu'Hippolytè et non Antiope avait été ravie par Thésée (4); ou bien l'on considérait déjà Antiope comme la fille d'Hippolytè (5), ce qui autorisait à donner au petit-fils le nom de la célèbre aïeule.

En tout cas, il n'est guère douteux que la liaison entre Hippolyte et l'Amazone ait été conçue à Trézène (6), où la légende se présentait dès lors ainsi : de l'union de Thésée avec Antiope, ravie au cours d'une expédition contre les guerrières faite en compagnie d'Héraclès, est issu le héros Hippolyte; il est chaste, comme sa mère, et serviteur zélé d'Artémis. Cependant le volage Thésée s'est épris d'une amante nouvelle; il répudie l'Amazone que ses sœurs essaient de venger; elles envahissent le pays et succombent avec Antiope sous les coups du héros (7). Mais Phèdre, comme Ariane et Pasiphaé, va concevoir une passion fatale : Aphrodite, qui hait la descendante d'Hèlios, se servira

(1) Decharme, *op. cit.*, p. 490 (ou Mélanippè); cf. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 467, n. 6; p. 474 et p. 591 à la n. 8.

(2) V. par ex. la peinture de vase reproduite par Decharme, p. 521, fig. 147. On sait que Thésée combattit d'abord les Amazones en compagnie d'Héraclès. V. E. Pottier, *Pourquoi Thésée fut l'ami d'Hercule* (*Rev. d'Art ancien et moderne*, 1901, p. 13).

(3) V. la liste de ces textes dans Roscher, *Lex.*, p. 2681; cf. O. Gruppe, p. 591, n. 8. Hippolytè est donnée comme mère d'Hippolyte dans l'hypothésis de la tragédie d'Euripide. Selon quelques textes, Hippolyte serait le fils de Mélanippè ou de Glaukè : v. Hitzig-Blümner, *Paus.*, I, 22, 1, p. 240.

(4) O. Gruppe ne croit pas qu'Hippolytè ait été d'abord la mère d'Hippolyte (*Griech. Myth.*, p. 591, n. 8).

(5) Isocr., XII, 193; Serv. *ad Æn.*, XI, 661 (cf. Gruppe, *op. cit.*, p. 591, n. 8).

(6) M. Gruppe semble incliner à croire que cette liaison a été faite dans la Grèce centrale (*Griech. Myth.*, p. 191 et 592). Mais nous croyons avoir montré qu'Hippolyte est un héros essentiellement trézénien, dont le nom ne s'est répandu qu'assez tard en Grèce. Si la Béotie, qui a exercé certainement une influence sur d'autres points de la légende trézénienne, avait déjà admis l'existence d'un fils de Thésée et d'Antiope, il faudrait croire que celui-ci s'est complètement effacé devant le héros trézénien qui le remplaça.

(7) Cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 592 et 605. Une œuvre poétique trézénienne où puisèrent Polygnote et les tragiques devait avoir réuni tous ces traits. Cf. *Griech. Myth.*, p. 592, n. 3.

d'elle pour perdre Hippolyte, dont elle ne peut obtenir l'hommage. Phèdre s'éprend du jeune homme, et, le trouvant insensible, l'accuse auprès de Thésée, qui appelle sur lui la vengeance de Poseidon (1). Son nom faussement interprété (2) et peut-être aussi quelque vague souvenir de la légende de Phaéthon (3) ou de cataclysmes naturels (4) fournissent les traits de son genre de mort. C'est ainsi que, sous l'influence du thème de la calomnie amoureuse, et grâce aux éléments empruntés au cycle de Thésée, le dieu tombé dans l'oubli était doté d'une destinée humaine en harmonie avec son ancien caractère et les tristes hommages où l'on voyait une récompense de sa vertu.

Il est, en effet, curieux d'observer que la fable, une fois constituée, s'introduisit jusque dans le culte : les chants rituels de Trézène firent mention de l'amour de Phèdre et de ses funestes résultats (5); dans la tragédie d'Euripide, Artémis, après avoir promis à Hippolyte le pieux souvenir des jeunes filles, ajoute que la passion de Phèdre ne tombera non plus jamais dans l'oubli (6). L'Aphrodite de Trézène s'appelait, disait-on, *Kataskopia* parce que Phèdre, de la terrasse de son temple, regardait Hippolyte s'exerçant dans le stade (7). Il n'était pas jusqu'au myrte voisin du sanctuaire (8) qui ne gardât la mémoire de l'amoureuse; ses feuilles étaient percées depuis le temps où Phèdre les lacérait dans son angoisse ou son dépit (9). Il est

(1) Poseidon ἐνοσίγαιος : v. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 39, et Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 606. Sur les rapports qui unissent Poseidon au taureau, v. Gruppe, *op. cit.*, p. 1138, n. 1, et 1159, n. 6.

(2) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 39.

(3) O. Gruppe, *op. cit.*, p. 191.

(4) Wilamowitz, *op. cit.*, p. 39.

(5) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 34.

(6) *Hipp. Coron.*, v. 1429.

(7) Paus., II, 32, 3. Le stade était au pied du temple. Cf. *BCH.*, 1893, p. 95-97 ; Wide (*De sacr. Troez.*, p. 32) pense que le nom de *Kataskopia* s'appliquait d'abord à Aphrodite, déesse maritime, qui de la hauteur regarde et surveille la mer.

(8) Le myrte est consacré à Aphrodite (Paus., VI, 24, 7, et Hitzig-Blümner, *Comment.* p. 240).

(9) Paus., I, 22, 2 et II, 32, 3; cf. Frazer, *Paus.* III, p. 281. Comparer le rosier sans épines d'Assise qui fut tel depuis le jour où saint François se jeta dans ses branches pour se déchirer.

bien difficile d'assigner une date précise à tout ce travail d'adaptation et d'exégèse; l'imagination populaire peut fermenter depuis longtemps autour d'un mythe ou d'un personnage avant de devenir active, et son travail, une fois entrepris, ne se poursuit qu'avec lenteur, sans ordre suivi, sans autre loi que son caprice. Si l'on admet que les *Chants de Naupacte* unissaient déjà Hippolyte à Phèdre et à Thésée, les premières années du VIIe siècle marqueraient le dernier terme de l'élaboration de la « nouvelle » (1). Mais cette date nous paraît plutôt correspondre au point initial de sa formation (2); il est en tout cas probable que les principaux détails de l'histoire humaine d'Hippolyte furent coordonnés vers le début du VIe siècle dans une œuvre poétique trézénienne qui inspirera Polygnote et les tragiques athéniens (3).

Les divers traits relatifs à Thésée et à ses proches devaient être, en effet, soigneusement recueillis à Athènes; cette ville joua un rôle capital dans la constitution définitive de sa légende et ne tarda pas à faire de lui son héros national. Dans le vieux mythe argien de l'enlèvement d'Hélène, Thésée apparaît déjà en relation amicale avec Athènes (4); il fut complètement adopté par elle, dès que son empire s'étendit sur la tétrapole de Marathon (5). L'influence prépondérante exercée par Trézène, lors de l'union de Calaurie contribua d'ailleurs beaucoup à établir le crédit de Thésée dans Athènes, qui était une des villes confédérées (6). Sa qualité de fils d'Aigeus le rattachait à la

(1) *Les Chants de Naupacte* datent environ de ce temps (v. Christ, *Griech. Litt.*, p. 29-30).

(2) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 41.

(3) O. Gruppe, *op. cit.*, p. 592, n. 2. La Théséide attique, s'inspirant des légendes trézéniennes, connaissait vraisemblablement déjà tous ces détails (voy. Kinkel, E. G. F., p. 217; Plut., *Thes.*, 28).

(4) O. Gruppe, *op. cit.*, p. 589-90 et p. 593.

(5) Id., p. 593. Si la tétrapole de Marathon n'est pas à coup sûr, comme on le veut parfois (Sam Wide, *Theseus und der Meersprung bei Bakchylides XVII. Festschrift für Otto Benndorf*, 1898, p. 19) le berceau de la légende de Thésée, elle doit au moins être considérée comme un de ses centres d'expansion les plus importants (cf. *Griech. Myth.*, p. 584).

(6) O. Gruppe, *op. cit.*, p. 593. Le nom de Thésée pouvait être implanté depuis longtemps en Attique, mais la légende athénienne est avant tout une adaptation

famille d'Ion, et, dès le VIe siècle, on le considéra comme l'auteur du συνοικισμός et le père de la cité (1). L'exaltation alors croissante du patriotisme athénien et du sentiment démocratique, le désir d'opposer un héros de souche ionienne à l'Héraclès dorien, augmentent encore l'éclat de son nom (2). Sur l'ordre d'un oracle rendu en 476/5, Cimon, devenu maître de Scyros, fait opérer en grande pompe le « retour des cendres » de Thésée; ses prétendus restes sont déposés dans le Théseion (3). A cette occasion peut-être, Bacchylide célèbre dans un dithyrambe (4) les aventures du fils de Poseidon, qui inspirent encore un autre de ses poèmes (5). Les artistes s'associent à ces hommages et caressent avec une sorte d'amour cette figure juvénile et charmante : les exploits de Thésée illustrent quelques métopes du trésor des Athéniens à Delphes (6); Polygnote et Micon représentaient au Théseion la guerre contre les Amazones, la lutte contre les Centaures et la visite à Amphitrite (7). Le sujet de la victoire sur les Amazones (8) était repris au Pœcile, où l'on voyait aussi le héros parmi les combattants

de celle de Marathon, de celle de Béotie, et de celle de Trézène (cf. Gruppe, *loc. cit.*).

(1) *Griech. Myth.*, p. 595 et 596; Wilamowitz, *Die Sage*, p. 42. Cf. Curtius, trad. Bouché-Leclercq, I, p. 367-368.

(2) Voy. le commentaire à l'Ode XVII de Bacchylide par d'Eichthal et Th. Reinach et surtout l'étude de M. Pottier, *Pourquoi Thésée fut l'ami d'Hercule*; M. Pottier a bien montré comment les exploits d'Héraclès avaient été démarqués au profit de son rival. V. encore O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 596.

(3) Plut., *Thes.*, 36; cf. Pottier, *art. cit.*, p. 15. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 597, n. 1.

(4) Bacch. XVII; cf. d'Eichthal-Reinach, p. 47-49.

(5) Bacch. XVI; cf. d'Eichthal-Reinach, p. 63 sq.

(6) V. Lechat, *La Sculpture attique avant Phidias*, p. 413. Cf. Homolle, *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XXXVIII à XLVIII. Huit métopes du « Théseion » sont aussi ornées des exploits de Thésée (cf. Collignon, *Sculpt. grecq.*, II, p. 77). Voy, d'ailleurs O. Gruppe, *op. cit.*, p. 581 sq. [Kunstdarstellungen].

(7) On n'admet plus généralement que la mort de Thésée à Scyros ait figuré parmi ces peintures (voy. C. Robert, *Die Marathonschlacht*, XVIII. Hall. Winckelmannsprogr., p. 47); les fresques des Amazones et des Centaures étaient dues à Polygnote, celle de Thésée auprès d'Amphitrite à Micon (C. Robert, *op. cit.*, 48). Ce dernier peintre était l'auteur des deux tableaux cités du Pœcile (C. Robert. *op. cit.*, p. 3 sq.).

(8) Id., p. 50.

de Marathon (1). Plusieurs peintures de vases, parmi lesquelles on distingue celle du Louvre (2) et du musée de Bologne (3), attestent aussi la popularité des sujets empruntés au cycle de Thésée. La touchante fable de la mort de son fils ne pouvait manquer d'intéresser les Athéniens; ils en eurent connaissance au cours du VIe siècle (4) et plusieurs documents nous la montrent complètement transplantée chez eux dans le siècle suivant. Aux alentours de l'Asclépieion près du sanctuaire de Thémis, on montrait le μνῆμα d'Hippolyte (5); non loin de là se dressait le temple d'Aphrodite ἐφ' Ἱπολύτῳ fondé, disait-on, par Phèdre amoureuse, à l'endroit d'où l'on avait vue sur Trézène (6). Ce trait, manifestement inspiré de la tradition trézénienne relative à l'Aphrodite *Kataskopia*, ne semble avoir pris naissance qu'au Ve siècle, et ne prouve nullement la haute antiquité de la dédicace. On peut s'être borné d'ailleurs à associer le souvenir d'Hippolyte au culte d'une déesse vénérée dès longtemps sous un autre vocable, et l'identification du sanctuaire d'Aphrodite *Hippolytia* avec celui d'*Aphrodite Pandémos* a été mainte fois soutenue (7). Ajoutons que l'intérêt de la

(1) Id., p. 3 et 4.

(2) Pottier, *Vases du Louvre*, p. 155, pl. 102; *Catal.*, p. 935. La peinture d'Euphronios est d'ailleurs antérieure à Bacchylide (voy. C. Robert, *Arch. Anz.*, 1889, p. 142).

(3) *Mon. d. Inst.*, XII, 21. Ce vase reproduit la peinture de Micon (v. C. Robert, *Theseus und Meleagros bei Bacch.*, *Hermes*, XXXIII, 1898, p. 136 et *Arch. Anz.*, 1889, p. 141 sq.). Les deux autres principaux vases représentant les légendes relatives à la visite à Amphitrite, et qui sont encore sous l'influence de la peinture de Micon, sont le *Vase Tricase* (Petersen, *R. Mitth.*, 1894, p. 229 sq., pl. VIII) et le *cratère de Paris*, *Bibl. Nationale*.

(4) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 41.

(5) *Paus.*, I, 22, 1. Cf. *Ath. Mitth.*, II, p. 175 sq. pl. XVI. Sur ce μνῆμα, v. Frazer, *Paus.*, II, p. 243, et Wilamowitz, *op. cit.*, p. 41.

(6) *Hipp. Coron.*, 29 sq. Cf. Scol. Eurip. *ad loc.* et Scol. Hom. *Od.* XI, 321; Diod., IV, 62. Pausanias ne mentionne pas ce temple; mais ce n'est pas là une fiction poétique, car cet édifice est cité dans un compte des trésoriers athéniens du Ve siècle (*CIA.*, I, 212). Il était sans doute situé à l'ouest de l'Asclèpieion. Cf. Frazer, *Paus*, II, p. 243, et Hitzig-Blümner, *Paus.*, p. 241.

(7) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 41; Köhler, *Ath. Mitth.*, II, 1877, p. 175 sq.; Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 38, n. 2. Hitzig-Blümner, dans leur commentaire de Paus., p. 241, inclinent aussi vers la même opinion. Cf. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 31. Mais M. Foucart [*BCH.*, XII, 1889] s'oppose nettement à l'identification des deux

légende trézénienne n'était pas seul à recommander Hippolyte aux hommages des Athéniens. La proximité que nous constatons à Athènes entre le μνῆμα du héros, l'Asclèpieion et les temples de Thémis et d'Aphrodite met en lumière l'influence d'Épidaure, où apparaît la même association (1). Le sanctuaire de cette ville, qui unissait étroitement Hippolyte à son bienfaiteur, a exercé une grande action sur Athènes, au ve siècle, à l'époque où fut élevé l'Asclèpieion (2), et il se pourrait que toutes les fondations épidauriennes aient été établies dans la cité avec le culte d'Asclèpios (3).

*
* *

Dans la tradition d'Épidaure, comme dans celle de Trézène, Hippolyte n'avait conservé aucun caractère divin; il en fut de même à Athènes, où nous ne retrouvons même pas les vestiges du culte oublié, tels que les chants des jeunes filles avant le mariage et l'offrande de la chevelure (4). Ces coutumes de Trézène, que l'on n'observa jamais dans Athènes, n'y furent sans doute connues qu'assez tard, grâce à l'*Hippolyte aux Couronnes*. Seule, la « nouvelle » s'offrit d'abord à l'imagination de la foule et des artistes. Euripide, dans l'*Hippolyte se voilant*, puis Sophocle, dans sa *Phèdre* (5), la prirent pour matière de

sanctuaires. La déesse apparait avec les deux épithètes dans des actes officiels, ce qui donne à supposer deux cultes différents (p. 157) : cf. Frazer, *Paus.*, II, p. 245. Selon M. Foucart, le sanctuaire d'Artémis ἐφ' Ἱπολύτῳ aurait été situé à l'ouest de l'Asclèpieion (*id.* Hitzig-Blümner, p. 240-241, et Frazer, *Paus.*, p. 243); celui d'Aphrodite Pandémos devrait être cherché sur le flanc méridional de l'Acropole, entre la terrasse de l'Asclèpieion et l'entrée de la citadelle. Wachsmuth a proposé de placer le temple d'Aphrodite Ἱπολυτία sur le Lycabette (cf. Hitzig-Blümner, p. 240-241), mais alors la proximité du temple avec le μνῆμα, le sanctuaire de Thémis et l'Asclèpieion n'est plus respectée. Miss J. Harrison place tout cet ensemble à l'ouest, à côté de l'Odéon, mais beaucoup trop bas, semble-t-il.

(1) Paus., II, 2, 7. Cf. Hitzig-Blümner, I, p. 23 sq.

(2) Lechat-Defrasse, *Épidaure*, p. 32.

(3) Köhler, *Ath. Mitth.*, II, 1877, p. 176; Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 38, n. 2.

(4) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 42.

(5) On ne possède de la *Phèdre* de Sophocle qu'une douzaine de fragments très courts (Nauck, *Trag. graec. fr.*, p. 279-82). Cette tragédie est sans doute pos-

leur tragédie ; nous devons mettre à part l'*Hippolyte aux Couronnes* qui est d'une inspiration toute différente. Selon une hypothèse de M. de Wilamowitz, reprise par M. Carl Robert et généralement acceptée, l'*Hippolyte se voilant* formait un épisode des aventures de Thésée, que le poète, séduit lui aussi par la grande figure du héros, avait entrepris de chanter ; cette pièce constituait le dernier terme d'une trilogie et faisait suite à l'*Égée* et au *Thésée* (1). Le thème de l'expiation d'une faute ancestrale et de l'inutilité des vœux que Poseidon avait promis d'exaucer formait le principal lien de cet ensemble dramatique (2). Au cours du premier *Hippolyte* (3), Euripide s'était, semble-t-il, attaché à dépeindre Phèdre et son aveugle passion beaucoup plus que le fils de Thésée (4) ; il n'avait pas encore discerné son caractère originairement divin. Il est peu probable qu'Aphrodite soit intervenue en ce drame tout humain (5), et l'apparition d'Artémis n'était sans doute amenée que par les nécessités du dénouement (6).

térieure à l'*Hippolyte se voilant* (cf. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 57-58 ; Kalkmann, *De Hipp. Euripid.* p. 46 ; Weil, *Sept Tragédies d'Eurip.*, notice à *Hippolyte*, p. 6).

(1) Wilamowitz, *Anal. Euripid.*, p. 175 ; *Hermes*, XV, 1880, p. 483 ; cf. Max Mayer, *De Eurip. Mythopoeia*, p. 59 sq ; Wilamowitz, *Die Sage*, p. 43.

(2) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 44, n. 2 ; *Hermes*, XV, 1880, p. 483.

(3) L'*Hippolyte se voilant* a toujours été considéré comme antérieur à l'*Hippolyte Porte-Couronnes* (v. Haagens, *De Hipp. Euripideis*, Leyde, 1898, p. 15). Nous n'avons du premier Hippolyte qu'une vingtaine de fragments (v. Nauck, *op. cit.*, p. 491 sq.) ; mais les imitations d'Ovide et de Sénèque permettent d'en rétablir le dessin général. V. Walckenaër, Préf. à l'éd. d'*Hipp.*, p. 21 ; F. Leo, *De Senecae trag. observ. crit.*, p. 173 ; Kalkmann, *De Hippolytis Eurip.*, p. 24-26 ; Haagens. *De Hippolytis Eurip.*, p. 47 ; cf. M. Mayer, *De Eurip. myth.*, p. 65 sq.

(4) Weil, *Sept Trag.*, notice sur le premier Hippolyte, p. 3. Cf. Haagens, *op. cit.*, p. 15 ; Leo, *op. cit.*, p. 174 ; Kalkmann, *op. cit.*, p. 27. Euripide s'est particulièrement complu dans la peinture des amours coupables, comme le prouvent ses tragédies de *Phoenix* (Nauck, p. 621), de *Sthénébée* (Nauck, p. 567), des *Crétois* (Nauck, p. 505), d'*Éole* (Nauck, p. 365). V. Kalkmann, *De Hipp. Euripid.*, p. 104.

(5) Kalkmann, *op. cit.*, p. 48, suivant en cela Welcker (*Die griech. Trag. mit Rücksicht auf dem epischen Cyclus*, dans *Rhein. Mus.*, 2. *Supplementb.*, 1 *Abth.*, p. 736), admet que le prologue du premier Hippolyte était dit par Aphrodite ; mais voyez les arguments présentés par Mayer, *op. cit.*, p. 72, et Haagens, *op. cit.*, p. 19-22.

(6) C'était l'opinion de Ed. Hiller (cf. Weil, *Not.*, p. 7, n. 1) ; elle est partagée par F. Leo, p. 180 ; Weil, p. 7 ; Kalkmann, p. 40 ; Mayer, p. 72-73 ; Haagens, p. 45.

Dans le second Hippolyte au contraire, la passion de Phèdre, tout en demeurant essentielle à l'intrigue, est loin de constituer le principal intérêt de la tragédie. La pièce se présente comme un épisode de la rivalité qui divise Aphrodite et Artémis (1), et la « nouvelle » de l'amour coupable n'est plus qu'un cadre où va se dessiner, en pleine lumière, une image idéale d'innocence et de pureté. Avec une véritable prédilection, le poète s'est attaché à un caractère dont les éléments sont pris aux deux mondes qui se mêlent dans le drame ; Hippolyte vit trop près des dieux pour ne pas avoir emprunté quelque chose de leur nature; aussi la tragédie humaine s'amplifie-t-elle sans cesse en une sorte de mystère divin où s'élèvent les louanges alternées de deux déesses qui en conduisent la trame. Il est vraisemblable que le poète était alors remonté vers la source de la légende, qu'il avait pris connaissance du rituel de Trézène et deviné la qualité première d'Hippolyte : telle fut, selon nous, la cause prédominante d'un remaniement que l'influence de Sophocle et les critiques adressées à la première pièce ne suffisent pas à expliquer. En conservant la « nouvelle » comme ossature de son drame, Euripide l'animait de l'esprit religieux encore sensible dans le culte de Trézène : le compagnon d'Artémis recouvrait chez lui sa valeur symbolique et représentative qui devait, ici encore, assurer son immortalité.

Nous n'insisterons pas sur les quelques différences par où la conduite de la nouvelle pièce se distingue de celle de l'ancienne, non plus que sur les modifications apportées aux caractères de Phèdre et de la nourrice (2). Notons seulement que la figure d'Hippolyte est devenue de beaucoup la plus importante de la tragédie (3). La fidélité à une parole donnée qu'il garde au prix

(1) Haagens, *op. cit.*, p. 60. L'auteur a beaucoup insisté sur ce caractère nouveau ; mais il y voit surtout un moyen d'innocenter Phèdre. Il y a, croyons-nous, une intention plus profonde. Voy. Dalmeyda, *Les Bacchantes*, Intr., p. 11.

(2) V. Wilamowitz, *Die Sage*, p. 47-57 ; Haagens, *op. cit.*, ch. IV (De Hippolyto Coronifero, p. 60-91). Le poète a complètement rompu le lien de l'ancienne trilogie.

(3) Haagens, *op. cit.*, p. 67.

de la vie, sa répugnance à livrer la clef d'un mystère scellé par la mort et à faire une révélation trop accablante pour Thésée, la pitié qu'il a des maux de son père au milieu de ses propres douleurs, et le généreux pardon qu'il lui accorde, tous ces mouvements d'une âme noble et délicate lui assurent une place de choix parmi les meilleures créations du poète. Mais Hippolyte n'est pas seulement un honnête jeune homme qui repousse un amour coupable; il fuit indistinctement toutes les femmes; seul d'entre les mortels, il dédaigne Aphrodite et lui refuse le moindre hommage. Un instinct secret l'éloigne des sentiments ordinaires et l'entraîne de préférence vers tout ce qui est lumineux et pur : sans partager les ambitions matérielles des hommes, il ne connaît d'autre bien que la paix intérieure et le contentement de soi. Il n'a de passion que pour la vierge Artémis et célèbre son culte avec la ferveur et la charmante intransigeance de la jeunesse; d'une main pieuse, il tresse des couronnes fleuries pour la chevelure blonde de la déesse; il la suit dans le grand silence des bois et s'entretient avec l'invisible amie dont il reconnaît l'approche au divin parfum qu'elle exhale (1). L'hommage qu'il doit se rendre à lui-même, pour sa défense auprès de Thésée, est empreint d'une stricte justice, et l'on se plaît d'autant mieux à le répéter, qu'il définit heureusement sa nature : « Tu vois, dit-il, cet éclat du jour et cette terre; dans leur domaine, il n'existe pas, même si tu soutiens le contraire, un homme plus chaste que moi. Avant tout, je sais vénérer les dieux, et ceux que j'ai choisis pour amis ne recherchent pas le mal... S'il est une souillure qui ne m'ait pas même effleurée, c'est celle dont tu penses m'avoir convaincu. Jusqu'à ce jour, je me suis gardé pur de toute union charnelle; je ne connais les plaisirs de l'amour que par ouï-dire ou par la vue de tableaux les représentant. Et j'évite ces images; car mon âme n'est pas moins vierge que mon corps (2) ». Hippolyte, on

(1) *Coron.*, v. 1391 sq.; 73 sq.; cf. Haagens, *op. cit.*, p. 67 sq.; Wilamowitz, *Die Sage*, p. 51, où l'on trouvera un jugement un peu différent sur le caractère d'Hippolyte.

(2) *Coron.*, v. 993 sq., 1002.

le voit, ne mentait pas à ses origines ; il restait digne que les jeunes filles les meilleures pussent toujours se reconnaître en lui. Ajoutons que, tout en se faisant le fidèle interprète de la tradition trézénienne, Euripide n'a pas craint de donner à son héros quelques-uns de ses sentiments personnels : l'occasion s'offrait opportune d'accabler la race des femmes, et l'on retrouve bien l'esprit du poète, son goût pour les traits familiers et plaisants dans les imprécations et les invectives que prononce son héros (1). D'autre part, si l'on ne peut dire avec certitude qu'Euripide ait voulu célébrer les Orphiques dans son personnage (2), il lui a du moins attribué ou fait attribuer par Thésée certaines de leurs pratiques et de leurs idées (3). Comme son éloignement des femmes, son abstinence de toute nourriture animale est caractéristique à cet égard. Orphée est appelé son maître ; il s'exalte, dit-on, à la lecture des ouvrages mystiques, et nous ne pouvons oublier le pélerinage qu'il fait à Éleusis pour y participer aux mystères (4). Il est possible que les paroles de Thésée, abusé sur le compte de son fils et sur la nature de sa religion, ne soient qu'un écho des moqueries et des attaques provoquées dans le public par les affectations de quelques sectateurs d'Orphée qu'Euripide lui-même était le premier à critiquer ; rien n'empêcherait d'y voir non plus un symbole des injustes accusations des profanes contre de mystérieuses croyances auxquelles le poète, comme son héros, eussent été secrètement favorables. Mais, qu'Hippolyte ait ou non représenté aux yeux d'Euripide l'idéal de la sagesse orphique, nous n'en trouvons pas moins dans son caractère réel ou supposé quelques traits empruntés aux doctrines contemporaines du poète qu'il est intéressant de relever. On a pu reconnaître aussi

(1) *Coron.*, v. 616 sq. 625-645. Cf. Haagens, *op. cit.*, p. 67.

(2) M. Decharme, dans son ouvrage sur *Euripide et l'esprit de son théâtre*, s'est nettement prononcé contre l'hypothèse d'un Euripide favorable à l'orphisme. Peut-être conviendrait-il d'être moins catégorique à cet égard.

(3) *Coron.*, v. 936 sq. Cf. Welcker, *Kl. Schrift.*, II, 474 ; *Tragoed.*, p. 749. Cf. Lobeck, *Aglaoph.*, p. 246. Voy. Kalkmann, *op. cit.*, p. 6.

(4) *Coron.*, v. 25.

dans la description de la prairie sacrée d'Artémis où Hippolyte choisit des fleurs pour sa déesse, un souvenir des Champs-Élysées où les justes et les initiés goûtaient les joies d'un repos bienheureux (1).

La personne d'Hippolyte introduisait déjà dans la tragédie un élément surnaturel ; la présence d'Artémis et d'Aphrodite achèvent de lui donner une allure de drame sacré. On aurait tort de leur prêter un simple rôle d'*utilités;* car ni l'une ni l'autre n'étaient strictement nécessaires au poète pour ouvrir ou dénouer son drame (2). Le désir d'atténuer la responsabilité de Phèdre n'est pas non plus la seule raison de la place réservée à Aphrodite pour l'exposition de ses desseins (3). En vérité, les déesses devaient se trouver aux côtés d'Hippolyte parce qu'elles lui étaient unies étroitement dans la tradition de Trézène. Euripide a tenu compte des relations amicales ou hostiles établies entre ces trois êtres par la conscience populaire, et l'on peut même dire qu'il en a bien dégagé le sens profond. Il est curieux d'observer que son Aphrodite et son Artémis, qui n'ont pas, semble-t-il, en tant que personnalités divines toute la grandeur et la magnanimité désirables, prennent la valeur de véritables symboles (4) : leur antagonisme est celui des impulsions et des nécessités naturelles avec les plus beaux élans de la vie morale; elles représentent les deux grandes forces du monde, et le poète a su trouver, pour célébrer leur puissance également légitime, bien qu'opposée, de nobles accents religieux (5). Hippolyte, accablé par l'une et immortalisé par l'autre, obtient lui aussi une part de louanges ; nous gardons ainsi l'impression d'une triple exaltation qui, par son allure et par ses termes, demeure sans doute assez conforme à celle du rituel trézénien. Nous saisissons encore dans l'*Hippolyte aux*

(1) Kalkmann, *op. cit.*, p. 6 et 7.
(2) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 52.
(3) V. Haagens, *op. cit.*, p. 60 sq., qui accorde trop d'importance à cette raison ; cf. id., p. 19 et 22. Cf. Mayer, *op. cit.*, p. 73.
(4) Wilamowitz, *Die Sage*, p. 53.
(5) *Coron.*, v. 58 sq., 448 sq., 525 sq., 1268 sq.

Couronnes un écho des hymnes adressées par les jeunes filles aux divinités de leur âge d'idéalisme et de pureté, avant de retourner vers l'autre déesse dont elles proclamaient aussi par leurs chants la loi impérieuse et douce qui assure la propagation du monde en couronnant par l'amour la destinée individuelle.

*
* *

L'histoire d'Hippolyte et de Phèdre, illustrée par un poète dont la popularité fut si universelle et si constante dans le monde grec, ne put laisser le public et les écrivains indifférents jusqu'à l'époque où on la voit reprise par Ovide et par Sénèque (1). Suidas mentionne que Lycophron avait composé une tragédie d'*Hippolyte* (2); mais nous ne possédons aucune donnée sur le contenu de la pièce (3). Quelques vers d'Ovide et de Virgile fournissent des indications plus positives (4) : on lit dans les *Métamorphoses* un récit de la mort d'Hippolyte, de sa résurrection et de son établissement à Aricie sous la figure et le nom de Virbius (5). Ce récit, bien que très conforme en plusieurs points à celui d'Euripide, offre quelques traits dénotant un modèle alexandrin, qui est sans doute Callimaque (6) ; on reconnaît particulièrement le goût de ce dernier dans le détail relatif à la *conversion* du nom que Virgile mentionne également lorsqu'il raconte la fin du héros (7). Un autre détail commun aux deux poètes nous ramène aux *Aitia* où l'on était

(1) Sénèque dans sa *Phèdre* et Ovide dans sa IVe *Héroïde*.

(2) Suidas, *s. v.* Λυκόφρων ; cf. Susemihl, *Poes. Alex.*, p. 272. L'opinion de Schmidt (*Arch. Ztg*, 1847, p. 65), qui voit dans Lycophron la source la plus prochaine d'Ovide, de Virgile et de Sénèque, ne repose sur aucun fondement. V. Barthold, éd. d'Hippolyte, *Intr.*, p. 41.

(3) Haagens, *op. cit.*, p. 47.

(4) Kalkmann, *op. cit.*, p. 56-61.

(5) *Met.*, XV, 487 sq.

(6) Kalkmann, *op. cit.*, p. 57-59.

(7) *Én.* VII, 761 sq. Au v. 777, « *versoque* ubi *nomine* Virbius esset ». Kalkmann (*op. cit.*, p. 56) estime que l'antithèse des terminaisons « *lytus* » et « *bius* » oppose la vie à la mort. Virbius = ἡρώβιον = ἥρωα ἀναβεβιωκότα (v. Kalkmann, *op. cit.*, p. 56, n. 2; Wissowa, *Rel. d. Röm.*, p. 200, n. 7).

déjà tenté de reconnaître la source du précédent (1). Au troisième livre des *Fastes*, Ovide, parlant des cultes d'Aricie, rapporte qu'en souvenir de la mort d'Hippolyte les chevaux étaient soigneusement écartés du bois sacré (2). Virgile est d'accord avec lui sur ce point (3) ; or Servius dit que Virgile suivait ici la tradition de Callimaque dont les *Aitia* présentaient le même renseignement (4). Il est fort probable que l'aventure d'Hippolyte et de Phèdre était au moins rappelée dans ce poème et que la résurrection du héros et sa métamorphose y tenaient une place assez importante (5). La fable d'Asclèpios rendant la vie à Hippolyte devait être fort répandue chez les Alexandrins ; Ératosthène l'avait consignée dans un passage de ses *Catastérismoi* (6) qui a servi de source à Ovide pour ses vers du sixième livre des *Fastes* relatifs à la constellation du Serpent (7).

Une série de témoignages indirects achève de prouver l'influence persistante de la tradition euripidéenne (8) ; mais c'est au côté purement humain de la légende que s'attache à nouveau l'intérêt (9). Nous voyons se succéder, à partir du IIIe siècle, plusieurs récits qui sont autant de variations sur le thème de

(1) On sait que Callimaque se plaisait aux étymologies savantes et curieuses, aux transformations de noms (Kalkmann, *op. cit.*, p. 57). Le premier livre des *Aitia* contenait peut-être l'exposé des *causes* pour lesquelles les noms de certains dieux avaient subi des changements (Couat, *Poésie Alex.*, p. 157).

(2) *Fast.* III, 270.

(3) *En.* VII, 778, cf. Otto Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 1292.

(4) Serv. *ad Æn.*, VII, 778. Il n'est d'ailleurs pas certain que Servius ait eu lui-même Callimaque entre les mains ; peut-être n'a-t-il connu son œuvre que par les *Aitia* de Varron, qui avait suivi de fort près le poète alexandrin. (Kalkmann, *op. cit.*, p. 61.)

(5) Schneider, *Callimachea*, fr. 7, p. 119 ; Couat, *op. cit.*, p. 137 et 160.

(6) Erat., *Catast.*, p. 68 (Ed. C. Robert) ; cf. Hyg., *Astr.*, II, 14.

(7) *Fast.*, IV, 737. V. C. Robert, *Prolegomena* à l'éd. d'Ératosthène, p. 35 ; cf. Kalkmann, *op. cit.*, p. 59-60.

(8) Théocrite, *Idylle II*, a imité Euripide (v. Kalkmann, *op. cit.*, p. 93-94). On sait aussi que le petit dialogue d'*Ocypus*, rangé parmi les œuvres de Lucien, contient une parodie de l'*Hippolyte aux Couronnes* (cf. Kalkmann, *op. cit.*, p. 124, n. 5). Les malheurs d'Hippolyte demeurèrent assez notoires pour que Lucien les comptât parmi les fables que devait connaître le parfait danseur (v. *De la Danse*, 40).

(9) Kalkmann, *de Hippolytis Euripid.*, p. 124, et *Arch. Ztg*, 1883, p. 151 ; Couat, *Poésie Alex.*, p. 61.

l'amour coupable ; leurs auteurs s'inspiraient du tragique athénien, qui jouit toujours d'une vogue considérable auprès des écrivains galants. Hermésianax avait narré dans sa *Leontium* la passion incestueuse de Leucippos épris de sa sœur (1) ; Euphorion racontait celle de Clyménos pour sa fille Harpalycè (2). Parthénios rapporte encore la fable de Périandre aimé par sa mère (3) ; on y pourrait joindre celle de Cleoboea et d'Antheus, de Laodice et d'Acamas (4) et quelques anecdotes d'Apulée (5), d'Héliodore (6) ou de Xénophon d'Éphèse (7). Kalkmann (8) a, d'autre part, bien mis en lumière les rapports qui unissent les deux *Hippolyte,* non seulement à la quatrième *Héroïde* et à la *Phèdre* de Sénèque, mais encore aux histoires de Scylla, de Byblis et de Myrrha, telles que nous les connaissons par les *Métamorphoses* d'Ovide (9) et par la *Ciris* (10). Tous ces contes, qui procèdent en général d'Euripide, s'en distinguent aussi par certains détails qu'ils sont presque unanimes à reproduire ; c'est que leurs auteurs n'avaient pas recueilli directement la tradition du poète. L'existence d'une ou plusieurs versions alexandrines de l'histoire d'Hippolyte et de Phèdre apparaît incontestable (11). Les écrivains hellénistiques avaient accommodé à leur goût de galanterie héroïque l'ancienne légende, qui leur offrait la matière d'un beau conte d'amour. Ils lui donnèrent aussi une forme singulièrement chère à la poésie élégiaque, et l'on doit à coup sûr attribuer à un Alexandrin l'idée de disposer dans le

(1) Parthenios, *Erot.*, ch. V.
(2) Id., ch. XIII.
(3) Id., ch. XVII.
(4) Id., ch. XIV et XVI ; cf. Kalkmann, *op. cit.*, p. 93 et 103.
(5) *Met.*, X, 2 ; cf. Kalkmann, *op. cit.*. p. 109.
(6) *Aeth.*, I, 9 sq. ; cf. Kalkmann, *op. cit.*, p. 64 sq. ; Rohde, *Der Griech. Roman*, p. 458, n. 5. Dans le récit d'Héliodore, l'héroïne Démainétè cite même le nom d'Hippolyte.
(7) *Éphés.*, II, 3 sq. ; v. Kalkmann, *op. cit.*, p. 98.
(8) Kalkmann, *De Hipp. Euripid.*, p. 61 sq., 71-75, 85-89.
(9) *Mét.*, IX, 447 sq. ; X, 298 sq.
(10) *Cir.*, 101 sq.
(11) V. Kalkmann, *op. cit.*, p. 64 et 68.

cadre d'une épître adressée à Hippolyte la déclaration de Phèdre (1).

Nous avons peu à ajouter, touchant l'introduction et le développement de la légende d'Hippolyte à Rome. Sous l'influence d'Euripide et de ses imitateurs d'Alexandrie, Ovide composa sa quatrième *Héroïde* et Sénèque sa tragédie de *Phèdre*. Ovide dans les *Métamorphoses* et dans les *Fastes* (2), Virgile au septième chant de l'Énéide (3) rappellent encore la triste destinée du héros, à laquelle les *Silves* de Stace font aussi une brève allusion (4). Ces dernières œuvres nous présentent toujours Hippolyte relié aux cultes latins d'Aricie après sa transformation en Virbius, et c'est l'origine d'une telle fable qu'il faut, en terminant, essayer d'éclaircir.

D'après les écrivains anciens, Hippolyte, ressuscité par Asclèpios, s'était réfugié à Aricie ou y avait été caché par Diane sous une autre apparence et sous le nom nouveau de Virbius (5). Mais il est bien évident que l'existence du dieu indigète d'Ari-

(1) Rohde a supposé que cette innovation d'une épître d'amour était due au tragique Lycophron (*Der. Griech. Rom.*, p. 38, n. 6); mais rien ne confirme cette hypothèse (Kalkmann, *op. cit.*, p. 107, n. 2). La fiction de la lettre, sur laquelle repose la quatrième *Héroïde* et qui joue aussi un rôle dans l'histoire de Byblis (*Met.*, IX, 519 sq.), apparaît encore dans Xénophon d'Éphèse (*Ephés.*, II, V) et dans l'*Ekphrasis* de Chorikios de Gaza (éd. Boissonnade, p. 156 sq.), dont l'inspiration alexandrine est généralement admise (Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 142 sq.; *de Hipp. Euripid.*, p. 67). Les réminiscences artistiques sont mêlées chez Chorikios de souvenirs littéraires, et il ne s'inspire pas, comme le dit E. Bertrand, *Un critiq. d'art dans l'antiquité*, p. 286, d'un tableau qu'il aurait eu réellement sous les yeux. Il est curieux de noter qu'un souvenir très net de la lettre de Phèdre apparaît sur quelques sarcophages (*Sarc. d'Agrigente : Arch. Ztg*, 1847, pl. V et VI; cf. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 66 et 67. — *Sarc. de St-Pétersbourg : Mon. d. Inst.*, VI, pl. 1. — *Sarc. de Villa Albani : Vorlegebl.*, pl. IX, 1; cf. Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 69, et *De Hipp. Eurip.*, p. 30). On constate ainsi dans le domaine de l'art l'influence des poètes alexandrins qui raviva l'influence d'Euripide (Kalkmann, *De Hipp. Eurip.*, p. 30) et renouvela l'intérêt du sujet.

(2) *Mét.*, XV, 487 sq.; *Fast.*, III, 265 sq.

(3) *Én.*, VII, 761 sq.

(4) *Silv.*, III, 1, 55. On relève encore dans la littérature latine quelques allusions à Hippolyte, dont voici les principales : Ov., *Trist.*, II, 383 ; Hor., *Carm.*, IV, 7, 25 ; Cic., *De Nat. Deor.*, III, 31, 76 ; *De off.*, I, 10, 32.

(5) Paus., II, 27, 4 ; Virg., *Én.*, VII, 774 et Serv., *ad Æn.*, *ib.*; Ov., *Mét.*, XV, 536 sq.; Hyg., *Fab.*, 251. Cf. Kalkmann, *De Hipp. Eurip.*, p. 56 et n. 2 ; Wissowa, *Religion u. Kultus d. Röm.*, p. 200, n. 7.

cie ne date pas de l'introduction d'Hippolyte dans le Latium et que le voile poétique de la métamorphose cache une simple assimilation des deux personnages. Qu'on reconnaisse dans ce rapprochement un résultat de l'exégèse populaire se donnant libre cours, après qu'Hippolyte eut été transplanté à Aricie par des colons venus de Trézène (1), ou qu'on y voie l'œuvre plus récente des poètes et des mythographes (2), il est facile d'indiquer les raisons qui le provoquèrent. Virbius était une divinité parèdre de la *Diana Nemorensis* (3), dont on considère le culte comme un des plus anciens et des plus importants du Latium (4). La Diane de Némi veillait en particulier sur les femmes qui l'invoquaient pour avoir des enfants et obtenir une heureuse délivrance (5) ; elle présidait à la génération, et son alliance avec la nymphe Égérie, divinité de la naissance, fait

(1) O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 370 et 371, n. 8.

(2) Id., p. 371, n. 8; Wissowa, *op. cit.*, p. 200.

(3) Ov., *Mét.*, XV, 545; Serv., *ad Æn.*, VII, 761.

(4) V. Frazer, *The Golden Bough* (2e éd., 1900), p. 1 sq.; Wissowa, *op. cit.*, p. 198-99. Aricie a été sans doute, après la chute d'Albe-la-Longue, le chef-lieu de la confédération des villes latines ; la Diane d'Aricie fut la divinité tutélaire de la confédération (Voy. Wissowa, *op. cit.*, p. 199). On rapprochait le culte de la Diane Nemorensis de celui de l'Artémis Taurique, et la fondation en était généralement attribuée à Oreste et à Iphigénie réfugiés en Italie (Frazer, *op. cit.*, p. 4 ; Wissowa, *op. cit.*, p. 200. Voy. Strab., V, c. 239, p. 329; Serv., *ad Æn.*, II, 116 et VI, 136). Certaines pratiques y rappelaient la cruauté du rituel barbare (Strab., *loc. cit.*). Selon une coutume qui se perpétua jusque dans l'époque impériale, le ministère de Diane ne pouvait appartenir qu'à des esclaves fugitifs et devait être conquis par une lutte sanglante. Le *Rex Nemorensis* demeurait en fonction jusqu'au jour où un autre esclave, ayant à son tour cueilli un rameau magique dans la forêt environnante, se présentait pour combattre contre lui ; la royauté appartenait au vainqueur. V. Frazer, *op. cit.*, p. 4 et n. 1 ; Wissowa *op. cit.*, p. 199 et n. 4, 5, 6.

(5) Frazer, *op. cit.*, p. 5; Wissowa, *op. cit.*, p. 199 et p. 200, n. 1. Les femmes qui avaient été exaucées prenaient part aux fêtes que l'on célébrait chaque été ; elles se rendaient en procession au sanctuaire, couronnées et portant des flambeaux dont l'éclat faisait resplendir la forêt et les eaux du lac. Les hommes n'étaient pas exclus de ces fêtes ; tandis qu'une sorte de trêve était accordée aux bêtes sauvages, les jeunes gens venaient remercier la déesse de leurs chasses fructueuses. Ils déposaient leurs armes dans le bois sacré et couronnaient leurs meilleurs chiens ; puis, chargés d'offrandes, ils formaient un cortège en l'honneur de Diane. Voy. Prop., III, 30, 9 ; Ov., *Fast.*, III, 265 sq.; Stace, *Silv.*, III, I, 55; Grat. Faliscus, *Carm. Venat.*, v. 483 sq. Cf. Stern, éd. de Grat. Faliscus, p. 160; Frazer et Wissowa, *loc. cit.*

bien ressortir sa fonction (1). Il est très probable que Virbius remplissait un rôle tutélaire analogue au sien, qu'il était non seulement un génie de bois et de la chasse, mais encore une sorte de démon secourable aux femmes dans les travaux de l'enfantement (2). La commune vertu protectrice de Virbius et d'Hippolyte s'exerçant sur les femmes ou sur les jeunes filles, l'étroite liaison qu'ils avaient tous deux avec la déesse Artémis poussèrent à leur identification. D'autre part, les chevaux étaient rigoureusement exclus du sanctuaire de Diane et de Virbius (3); sans doute, ce dernier avait été victime de leur fureur. Enfin le nom du héros, qu'il faut peut-être rapprocher de celui des *Vires* ou *Virae*, génies des forêts souvent unis à Diane et aux Nymphes (4), prêtait matière à une étymologie suggestive. Virbius, *vir bis vivus*, *bis vir* ou encore *herobium*, c'est-à-dire ἥρως ἀναβεβιωκώς (5), désignait évidemment un personnage qui avait eu le privilège d'une double existence. Virbius ne pouvait être que le nom d'Hippolyte revenu à la vie; symbole d'une résurrection et d'une nouvelle destinée, il s'opposait à l'ancien vocable qui rappelait, d'après l'opinion courante, la mort du héros (6). Nous avons déjà signalé que la source première de Virgile et d'Ovide pour leurs détails sur

(1) Frazer, *op. cit.*, p. 5; Wissowa, *op. cit.*, p. 200 et n. 3 (cf. Ov., *Mét.*, XV, 487 sq.; *Fast.*, III, 265 sq.). V. Roscher, *Lex.*, I, 1217.

(2) Wissowa, *op. cit.*, p. 200 et n. 4; Frazer, *op. cit.*, p. 6. Virbius recevait un véritable culte (cf. Serv., *ad Æn.*, VII, 776). L'existence d'un *flamen Virbialis* est attestée par les inscriptions. L'image de Virbius devait offrir des similitudes avec le type mûr de l'Asclèpios des Grecs (Kalkmann, *Arch. Ztg*, 1883, p. 39) : cf. Ov., *Mét.*, XV, 339 : *addidit aetatem, nec cognoscenda reliquit ora mihi.*

(3) Voy. *Én.*, VII, 778; Ov., *Fast.*, III, 270; Prud., *C. Sym. Orat.*, II, 53 (s'inspire de Virgile dont il reproduit le vers). Cf. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 1292; Frazer, *op. cit.*, p. 6; Wissowa, *op. cit.*, p. 200. Voy. S. Reinach, *Archiv. f. Religionswiss.*, 1907, p. 55.

(4) C'est là une des étymologies proposées par les anciens. Cf. Martyr., *Gram. lat.*, VII, 181, 9. Sur ces *Vires* ou *Virae*, voy. Wissowa, *op. cit.*, p. 141, n. 10, et Virg., éd. Benoist, t. II, p. 52, note.

(5) Sur ces étymologies diverses, v. Wissowa, *op. cit.*, p. 200, n. 7; Kalkmann, *op. cit.*, p. 56, n. 2; Pauly, *Realencycl.*, p. 2642. Cf. Serv., *ad Æn.*, VII, 761; Martyr., *Gram. lat.*, VII, 181, 9.

(6) Kalkmann, *De Hipp. Euripid.*, p. 56.

les chevaux exclus d'Aricie, et le changement de nom d'Hippolyte était vraisemblablement Callimaque. C'est peut-être à ce poète que nous devons attribuer encore une des explications du nom de Virbius (ἥρως ἀναβεβιωκώς). Quant à l'étymologie fournie par Servius, *bis vir*, elle semble provenir de Varron. Il est probable que l'identification d'Hippolyte et de Virbius a été répandue, sinon faite d'abord, par les poètes érudits d'Alexandrie (1), et que Callimaque avait contribué à la faire valoir auprès des écrivains postérieurs. Elle est communément acceptée par Virgile, Ovide et Stace (2); Pausanias, qui s'appuie, à l'en croire, sur des témoignages locaux, attribue même à Hippolyte la fondation du sanctuaire de Diane et le fait régner sur Aricie (3).

Il est curieux d'observer, en terminant, que le culte aricien d'Hippolyte, qui n'a d'ailleurs rien de commun avec celui de Trézène, a peut-être exercé une influence sur l'héortologie chrétienne. La fête de saint Hippolyte, qui tombe le 13 août, a sans doute quelque rapport avec l'ancienne fête de Diane, qui était célébrée à cette date sur l'Aventin et qui dérivait probablement elle-même des fêtes qui avaient lieu chaque été à Aricie en l'honneur de la déesse et de ses acolytes (4). On a bien établi, d'autre part, que le supplice de saint Hippolyte, traîné et écartelé par des chevaux, ne repose sur aucun fondement réel (5) : cette légende a été uniquement inspirée par l'histoire

(1) Ces écrivains s'inspiraient des sources grecques.

(2) Virg., *Én.*, VII, 761 ; Ov., *Mét.*, XV, 492 sq. ; *Fast.*, VI, 737 ; *Silv.*, III, 1, 55 ; Hyg., *Fab.*, 251.

(3) Paus., II, 27, 4. Virgile semble admettre l'existence d'une nymphe du nom d'Aricie qui devint l'épouse d'Hippolyte (*Én.*, VII, 762; cf. Benoist, *Én.*, II, p. 52; Heyne et Conington, *ad loc.*). Telle est du moins l'interprétation que les auteurs modernes ont généralement donnée de *Aricia mater*, et l'on sait le parti que Racine a tiré de ce détail. Mais Serv., *ad Æn.*, VII, 761 (suivi par Forbiger) s'oppose à une telle interprétation.

(4) Cf. O. Gruppe, *op. cit.*, p. 1653 et n. 5. Voy. Dufourcq, *Études sur les Gesta Martyr. Rom.*, p. 164 et p. 207, n. 6. Le temple de Diane sur l'Aventin était précisément décoré de fresques représentant le supplice du favori d'Artémis (Prud., *c. Sym. Or.*, II, 53, 56 ; voy. Marquardt, *Culte des Rom.*, II, 373).

(5) Dufourcq, *op. cit.*, p. 207. C'est Prudence (*Peristeph.*, XI) qui a embelli l'histoire de l'Hippolyte chrétien de traits empruntés à la légende des fils de

du fils de Thésée. Ces faits peuvent nous apparaître comme un double présage de la fortune réservée à Hippolyte dans le monde nouveau (1) : l'image de l'ancien dieu des jeunes filles, qu'Euripide avait entourée du prestige de sa poésie, demeura parmi les souvenirs durables légués par l'antiquité, et l'on est sensible encore aujourd'hui à cette création touchante de l'idéalisme des Grecs.

Louis Séchan.

Thésée (Duchesne, *Hist. anc. de l'Eglise*, I, p. 321, n. 2). Voy S. Reinach, *Arch. f. Rel.*, 1907, p. 49 : « Cette légende est restée familière au moyen âge ; elle a inspiré encore, vers 1460, le beau tableau de Thierry Bouts, représentant le martyre de saint Hippolyte, qui fut commandé pour l'église Saint-Sauveur de Gand par un certain Flamand nommé Hippolyte de Berthoz ».

(1) De nombreux écrivains français se sont inspirés de la légende d'Hippolyte ; citons Garnier (1573), Pradon (1677), Racine (1677), Pellegrin, qui composa les paroles de l'*Hippolyte et Aricie* de Rameau (1733).

UN CANTIQUE DE LITURGIE JUIVE

EN LANGUE GRECQUE

En m'envoyant les copies de quatre épitaphes hébraïques, datées des XVIe-XVIIIe siècles, tirées de Chalcis (1), le savant professeur à l'Université d'Athènes, M. Sp. Lambros, a bien voulu m'adresser en même temps copie d'une hymne inédite, en langue grecque, mais écrite en caractères hébreux, prise dans un vieux rituel manuscrit qui appartient à la communauté juive de la même ville. L'intérêt de ce texte consiste dans sa rareté : il a peu de congénères, à peine connus des savants spécialistes.

En fait, c'est probablement en 1881 qu'il a été pour la première fois question de ces poèmes. Au cinquième congrès des Orientalistes tenu à Berlin, M. Papageorgios a lu une dissertation sur les hymnes juives en usage parmi les Israélites de Corfou. Dans leurs synagogues, dit-il (2), outre des hymnes en hébreu biblique, il y en a aussi qui sont rédigées en grec, d'autres en italien, et même en portugais, sans doute également en espagnol. Parmi les rares vieux manuscrits hébreux de la communauté juive, il en est de remarquables, dont on se sert dans la plus ancienne des quatre synagogues subsistantes, à savoir

(1) Publiées en 1909, dans la *Revue des études juives*, t. LVIII, p. 110 et suiv.

(2) Communications, 2e partie, I, p. 226-232. Cet article, en allemand, a été traduit ensuite en italien (*Mose*, t. V, p. 314 et suiv.).

dans la synagogue grecque. Ces poèmes sont rédigés en néo-grec, mais écrits en caractères hébreux. Quand ont-ils été composés? On ne saurait le dire au juste. Ils datent probablement de la présence des premiers israélites qui sont venus habiter l'île.

La valeur de ces textes est plus importante sous le rapport liturgique qu'au point de vue de leur relation avec l'histoire moderne. Ils semblent prouver que les premiers Juifs arrivés en Grèce, au moins à Corfou, se servaient, sinon exclusivement, du moins fréquemment, de la langue du pays adoptif, jusque dans l'exercice de leur culte.

A ce propos, l'auteur dudit mémoire donne comme spécimen une hymne de ce genre hybride, semi-grec, semi-hébreu, en huit strophes, dont voici le premier vers :

Ἕνας ὁ κύριος ὁ θεός.

Chaque strophe a pour refrain ces deux mots hébreux : וישראל הללויה « Et Israel Alleluia ».

Depuis lors, le même helléniste a fait paraître deux longues complaintes de style semblable, composées pour le jeûne du 15 Ab, en commémoration de la destruction du temple de Jérusalem, sous ce titre : ΕΒΡΑΙΟ-ΕΛΛΗΝΙΚΑ ΕΛΕΓΕΙΑ (Athènes, 1901). Ces Élégies constituent quatre poèmes publiés (d'après l'original) en hébreu vocalisé, et accompagnés d'une transcription grecque en regard, à l'usage des non-hébraïsants.

Cependant, la plus riche collection de cette nature se trouve à la bibliothèque bodléienne d'Oxford, parmi les mss. du fonds hébreu, sous les n°s 2379, 2503, 2504 et 2506; ajoutons que le n° 2892 est un emprunt au rite espagnol pratiqué à Corfou, où l'on peut lire ces mots (en caractères hébreux) : « Idio, dia sempre gloria y vittoria al nostro Principe ! ». Dans ces recueils, il n'y a pas moins de dix hymnes, dont les unes sont écrites en judéo-grec (grec en caractères hébreux) seulement; d'autres comprennent un texte hébreu avec version judéo-grecque en regard. La première des pièces du n° 2504 constitue précisé-

ment un duplicat de l'hymne qui nous a été envoyée directement d'Athènes par M. Lambros.

Dans celle-ci, il faut bien le reconnaître, la transcription est jolie comme calligraphie de l'hébreu carré ; mais elle laisse à désirer comme placement des points-voyelles. Nous ne pouvons en juger que d'après la vocalisation du refrain hébreu, vu notre incompétence dans la bizarre orthographe de ce texte, dont les nuances dialectales sont curieuses. A ces défectuosités de lecture, il est heureusement loisible de remédier, par une comparaison littérale avec l'exemplaire plus complet de la même hymne qui se trouve à Oxford. Grâce à l'obligeante intervention de M. le bibliothécaire Cowley, une photographie a été faite du texte conservé à la Bodléienne, qui diffère de celui de Chalcis, non seulement par de nombreuses et importantes variantes, mais aussi par un surcroît notable de strophes (1). Appelons A le texte d'Oxford, copié en l'an 5534 de l'ère juive (= 1774 de l'ère chrétienne), et B le texte de Chalcis. En les collationnant et en les corrigeant mutuellement, M. Hubert Pernot a pu reconstituer une transcription en lettres grecques, qu'il a bien voulu traduire ensuite et accompagner de notes critiques. Qu'il reçoive ici nos remerciements.

(1) Le texte de Chalcis a seulement dix strophes ; celui d'Oxford en a vingt quatre.

A

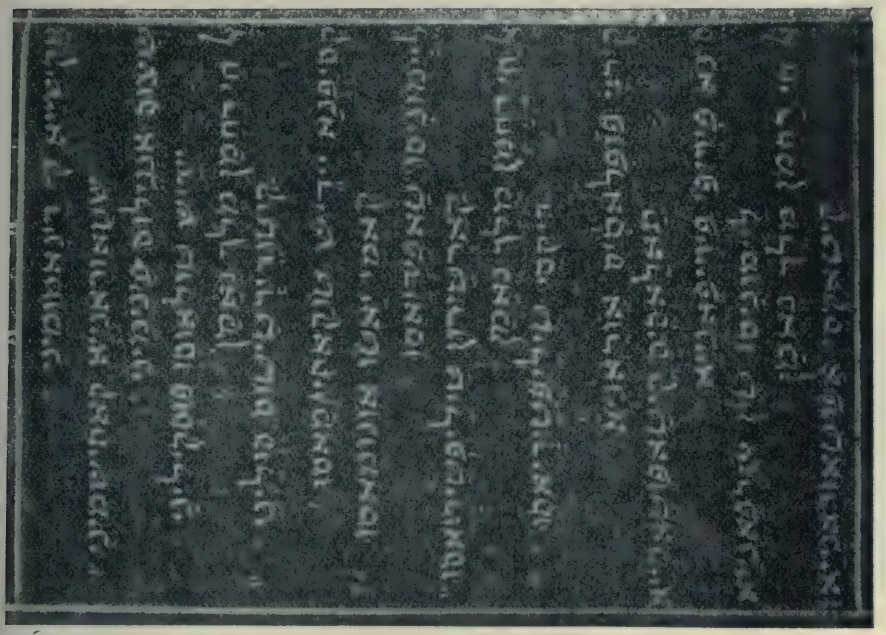

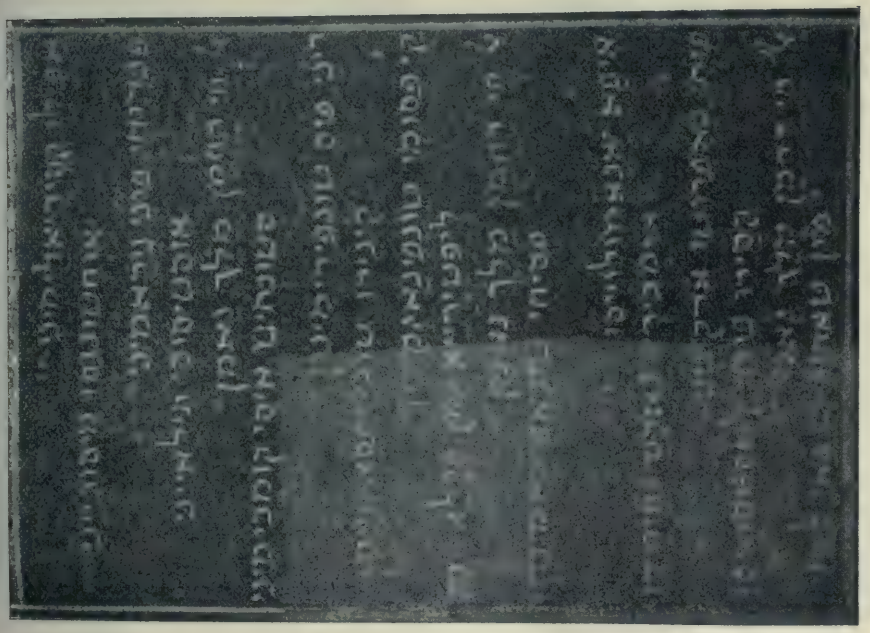

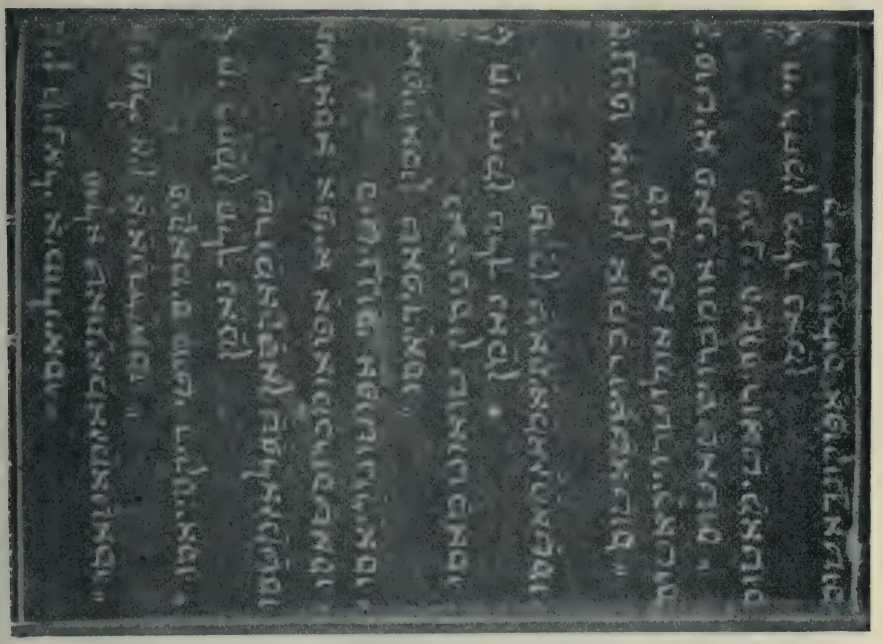

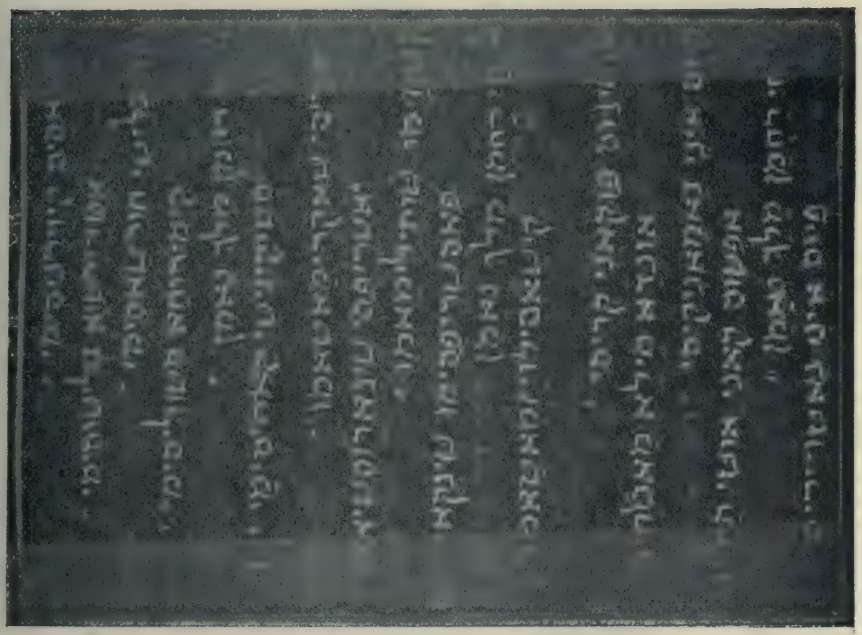

פזמון טו פור״ם

I

אַקְסְהֶ קִ דְנָאמוּמֶנִי אִסְטָה
אוֹרְנָה קְתִיסְמֶנִי טוּס אַוְגֵילוּס
פֶּנִימֶנִי · אִידֵיס שוּן לַאוּן סוּ פּוּ
קְלֶנִי · קִ טוּ דְרִשֵׁי טוּס לִינֶ
לֵ חֵי רַחְמָן מֶלֶךְ נֶאֱמָן ;

II

יְרִי אִידִיס טוּ קְאתִיסְמָסוּ ·
קְאֶמִי קִי יְהַטוּ אוֹנוּמָאסוּ
לִימוֹנִיסוּ הַה לִידְיָאסוּ
קָרְטִירוּן תִּין לִפְשִׁירְיָאסוּ
דִיסִי הַה תַבְמַסְמָאטָסוּ
לֵחֵי רַחְמָן ...

III

תִיאֵי פּוּ אֶפְלַהְסִס אוֹרַנְיָה
תְלַסָה קִיעָה פּוֹשַאמְיָה
אֶסִינָה פֶּרֶיפִי פְּרִיפַנְיָה
לִימוֹנִיסוּ שִׁין אוֹרְפָנְיָה
קִיעַקְסִי אַפּוֹטָה אוֹרַנְיָה
לֵ חֵי רַחְמָן ...

IV

מִיאָה פִּילִי קְסִיתְיָאלְגַמֶנִי
אַפּוּ טוּ נוּן סוּ מִיסוּ וְנִיר
פַּאנְדָחוּ פּוּ אֵנֵי גֶרַמֶנִי
אוֹס תִיסוֹס תֵלִי אִינִי
אִיס טוּן תִיאוּ אַקוֹנִיטֶנִי
לֵ חֵי רַחְמָן ...

V

דִינֶ פּוֹס טוּן פֶּדִיבְּמִינוּן
קִ וַרוּ טוּן דְקְסַאסְמֶנוּן
לִפְשִׁירְיָה טוּן אֶסְקְלַבוּמֶנוּן
קִ פִּסוּמִי טוּן פִּינַסְמֵינוּן
קִ פִּסִחִי טוּן פֶּתַאמֶינוּן
אֵל חֵי רַחְמָן ...

VI

אִיעָה יָה נָא מוֹלוֹגִיסוּ
פִּרִין נָא קְסִיפִיתִיסוּ
הַה פִּרְיָאסוּ לִימוֹנִיסוּ
הַה קְרִיבַאתָה לִיסְמוֹנִיסוּ
פִּרִין טוּ סְטוֹמָמוּ נַקְלְסוּ
אֵל חֵי רַחְמָן ...

VII

מִין מִינָאלִי מוֹלְיָאסוּ
פּוֹלָה הַה תַבְמַאסְמָתַאסוּ
קִ פּוֹלִי אִי אַנְדְרִיהָסוּ
פּוּ אֶקְמִיס מֵעַה פִּרְיָאסוּ
שְׁרוֹמַקְסָאן הַה פְּלַסְמָאתַאסוּ
לֵ חֵי רַחְמָן ...

VIII

תַלָסָה אִפּוּה אוּ בוֹרְיָהסוּ
אֶסְטֶבְנוֹסִי אַפּוּ אֶמְרוֹסְתַסוּ
נָה פִּירָסוֹן תָה פִּדְיָאסוּ
אֵיקְמִיס יָה טוּנוּמָאסוּ
קִ אִדָן תָה תַבְמַסְמָאטָאסוּ
אֵל חֵי רַחְמָן ...

IX

סְגֶנִיפוּ אִרְתָן אֶמְרוֹסְתַסוּ
סְגֶנִיפוּ אוֹלוּ יְרָאסוּ
קִ פּוּטָנָה בָּאָה אֶמְבְרוֹסְתַסוּ
פֶּנְגִי טוּ פִּרְבָּאתִימָאסוּ
קִיאַנְגִילוּס אַפּוּ קוֹנְדָסוּ
אֵל חֵי רַחְמָן ....

X

מֵאֶפְלָסִיס גִיבְרִנִיסִמִי
אַפּוּ דֶרְטָה גְלִיטוֹסִמִי
מֶדוּבְלִתִי חוֹרְטַאסִיתִי
קִי מֵירוּחָה סְטוֹלְסֶמִי
אִסְמוּ גָן עֶדֶן אֶמְבַסִימִי
לֵ חֵי רַחְמָן מֶלֶךְ נֶאֱמָן

ΠΙΣΜΟΝ (1) τῷ Πούριμ.

I

Ἄξιε καὶ δυναμωμένε,
στὰ ὁράνια καθισμένε (2),
στοὺς ἀγγέλους παινεμένε (3),
δὲς τὸ λαό σου πῶς κλαίνε
καὶ τὸ ντέρτι τους σοῦ λένε.
(Refrain en hébreu :)
« Dieu vivant miséricordieux,
[roi véridique ».

II

Ξύπνα, ἰδὲς τὸ κάθισμά
[σου (4),
κάμε γιὰ τὸ ὄνομά σου,
λεημονήσου τὰ παιδιά σου,
καρτεροῦν τὴ λευτεριά σου,
δεῖξε τὰ θαυμάσματά σου.
(Refrain.)

III

Κύριε, πόπλασες ὁράνια,
θάλασσες καὶ τὰ ποτάμια,
σένα πρέπει περηφάνεια (5)
λεημονήσου τὴν ὀρφάνεια,
κοίταξε ἀπὸ τὰ ὁράνια.
(Refrain.)

IV

Μιὰ φυλὴ ξεδιαλεμένη,
ὀχ τὸ νοῦ σου μὴ σοῦ βγαίνῃ,
πανταχοῦ ποῦναι γραμμένη,
ὡς τὴ σώση θέλει γένει
στὸν θεγὸ ἀκκομπημένη (6).
(Refrain.)

V

Δίνε φῶς τῶν παιδεμένων,
καὶ νερὸ τῶν διψασμένων,
λευτεριὰ τῶν σκλαβωμένων
καὶ ψωμὶ τῶν πεινασμένων (7),
ψυχὴ τῶν ἀπεθαμμένων.
(Refrain.)

VI

Εἶπα γιὰ νὰ μολογήσω
ὀμπριοῦ νὰ ξεψυχήσω ·
ποῦθε νὰ πρωτοαρχινήσω (8);
ξέρω ποῦθελα σαστίσω,
πρὶν τὰ χείλη μου νὰ κλείσω.
(Refrain.)

VII

Ποῦ νὰ ἰδῇ τὰ πλάσματά
[σου

(1) Altération médiévale de ψαλμός, ayant le sens de « cantique ».
(2) Allusion au Ps. II, 4.
(3) V. Ps. CIII, 20.
(4) Ps. VI, 5.
(5) V. I, *Chr.*, XXIX, 11.
(6) *Jérémie*, XVII, 7.
(7) V. Ps. CXLVI, 7.
(8) V. *Michée*, VI, 6.

ἀγρικάει τὴν ἀντρειά σου,
τρέμει ἡ γῆς ἀπὸ μπροστά [σου (1),
τἄπονα, τὰ δυνατά σου
σειόνται ἀπ' τὸ τήρημά σου.
(Refrain.)

VIII

Ἔδωσες στὸν κόσμο χάρη,
τὸν ἥλιο καὶ τὸ φεγγάρι,
ὅλα τἄπλασες ζευγάρι,
τὸ σίρκο θηλκὸ νὰ πάρῃ (2),
κοῦπρα μὲ τὸ παλληκάρι.
(Refrain.)

IX

Χάρισέ μου τὴ ζωγή μου,
λεημονήσου τὴν ψυχή μου (3),
παίνεσή μου καὶ τιμή μου (4),
θάρρος μου καὶ παντοχή μου,
ἐσὺ ξέρεις τὴ βουλή μου.
(Refrain.)

X

Ἕναν, Κύριε, τὄνομά σου,
καὶ ὅλα εἶναι πλάσματά σου,
καὶ οἱ ἄγγελοι κάμωμά σου,
καὶ ἐμεῖς ἡ μαρτυριά σου,
δὲν ἔ δεύτερος σιμά σου (5).
(Refrain.)

XI

Ποῦ σὲ κράξῃ μὲ καρδιά του
ἐσὺ βρίσκεσαι σιμά του,
κοὺς τὸ παρακάλεσμά του,
ὄχ τὰ ζηλερὰ δικά του
γένεται τὸ θέλημά του (6).
(Refrain.)

XII

Ποῦ θελὰ παρακαλέσῃ,
τὴν καρδιά του νὰ παστρέψῃ,
καὶ ὅ τι θέλει ἂς γυρέψῃ,
ὁ θεγὸς νὰ τοῦ τὸ πέψῃ,
σ' ἄνθρωπον νὰ μδὲ θαρ- [ρέψῃ (7).
(Refrain.)

XIII

Τ'εἶν' μεγάλη ἡ μολογιά [σου,
πολλὰ τὰ θιαμάσματά σου (8),
καὶ πολλὴ ἡ ἀντρειά σου
πὄκαμες μὲ τὴ δεξιά σου,
τρόμαξαν τὰ πλάσματά σου.
(Refrain.)

(1) V. Ps. CIV, 12.
(2) V. *Jérémie*, XXXI, 13; Ps. CXLVIII, 12.
(3) V. Ps. VI, 5.
(4) Ps. III, 4.
(5) Ps. XVIII, 22.
(6) *Esra*, X, 11.
(7) V. Ps. CXLVI, 3.
(8) V. I *Chron.*, XVI, 12.

XIV

Θάλασσα ἤπιε ὁ βοριᾶς [σου (1),
80 στέγνωσε ἀπὸ μπροστά σου,
νὰ περάσουν τὰ παιδιά σου,
νὰ παινέσουν τὄνομά σου,
ποῦ εἶδαν τὰ θιαμάσματά σου.
(Refrain.)

XV

85 Σύγνεφο εἶχαν ὁμπροστά [τους,
σύγνεφα ὁλοτρόγυρά τους (2).
καὶ φωτιὰ φάνη ὁμπροστά τους,
φέγγει στὸ περβάτημά τους,
καὶ ἄγγελος ἀπὸ κοντά τους.
(Refrain.)

XVI

Μ' ἔπλασες, κυβέρνησέ με,
ἀπὸ ντέρτια γλύτωσέ με,
μὲ ντουβλέτι χόρτασέ με (3),
καὶ μὲ ῥοῦχα στόλισέ με,
95 στὸ Κενέτι κάθισέ με.
(Refrain.)

XVII

Χάρισε τὰ κρίματά μου,
γιάτρεψε τὴν ἀρρωστιά μου (4)
κάμε μου τὸ θέλημά μου,
100 πάστρεψέ μου τὴν καρδιά μου
καὶ τὰ συλλογίσματά μου.
(Refrain.)

XVIII

Ὁ θεγὸς ποῦ κάνει κρίση (5)
ὄντα θελὰ μ' ἀβοθήση,
105 ποιὸς εἶναι νὰ μ' ἀνικήση;
Αὐτὸς κάνει ὅ τι θελήση,
ποιὸς εἶναι νὰ τὸ γυρίση;
(Refrain.)

XIX

Βιὸ καὶ πλούτη δὲ ζηλεύω,
110 στὴν τιμή σου ἐγὼ πορεύω.
Κύριε, ξεύρεις τί χαλεύω,
νύχτα μέρα τὸ γυρεύω,
στὄνομά σου ἐγὼ θαρρεύω (6).
(Refrain.)

XX

115 Ἔφταιξα, συμπάθησέ με,
πλῦνε με καὶ πάστρεψέ με (7),
γιὰ τὸ κρίμα παίδεψέ με,
καὶ ὀχ τὸ λάκκο γλύτωσέ με,
στὴν δεξιά σου κάθισέ με.
(Refrain.)

(1) Ps. CIV, 30.
(2) *Exode*, XXIV, 16.
(3) Ps. CIII, 5.
(4) *Jérémie*, XVII, 14.
(5) *Genèse*, XVIII, 25.
(6) Ps. LXXXIV, 13.
(7) Ps. LI, 9.

XXI

Τάχα ποῦ θέλω νὰ φάνω,
ὕστερα ὄντας πεθάνω;
μὲ τὰ κρίματα ποῦ κάνω (1)
καὶ στὸ νοῦ μου δὲν τὰ βάνω,
125 καμιὰ γιατρειὰ δὲν κάνω.
(Refrain.)

XXII

Θελὰ κάμω γκαϊρέτι,
ὅσο πόχω τὸ κουθέτι,
νὰ γυρίσω σιμπαθέτι,
130 νὰ κεροδέξω τὸ Κενέτι (2),
κάμε μου μέρα χαμέτι.
(Refrain.)

XXIII

Πλανέτης εἶν' ποῦ πλανάει,
αὐτὸς εἶν' ποῦ μὲ χαλνάει,
135 μὲ κοιμάει, δὲ μὲ ξυπνάει (3),
καὶ μοῦ λέ · Χαροῦ τὸ Μάη!
κ' ἀπαύτως μὲ μαρτυράει.
(Refrain.)

XXIV

Μ' ὅρισε καὶ μέσα κ' ὄξω,
δὲν μπορῶ νὰ τὸν ἀμπώξω,
Κύριε, ἀβόηθα νὰ τὸν διώξω,
καὶ βολάκι νὰ προκόψω,
ἀπὸ μὲ νὰ τὸν ξεκόψω.
(Refrain.)

TRADUCTION

I. Digne et puissant, — assis aux cieux, — loué chez les anges, — vois comme ton peuple pleure — et te dit sa peine.

II. Éveille-toi, vois ton siège : — fais (-le) pour ton nom, — aie pitié de tes enfants, — ils attendent ta libération, — montre tes miracles.

III. Seigneur, qui as créé les cieux, — les mers et les fleuves, — à toi convient l'orgueil, — aie pitié des orphelins, — regarde du haut des cieux.

IV. Qu'une tribu choisie — ne sorte pas de ton esprit; — partout où elle est inscrite, — jusqu'au salut elle sera — appuyée sur Dieu.

V. Donne la lumière aux tourmentés, — et l'eau aux assoiffés, — la liberté à ceux qui sont en esclavage, — le pain aux affamés, — l'âme aux trépassés.

(1) Ps. XXV, 18.
(2) *Néhémie*, IX, 17.
(3) I *Sam.*, XXVI, 12.

VI. J'ai songé à me confesser, — avant de rendre l'âme. — Par où commencer? — Je sais que je perdrais la tête, — avant de fermer mes lèvres.

VII. Quiconque voit tes créatures — comprend ta valeur; — la terre tremble devant toi; — tes (créatures) cruelles et fortes — sont ébranlées par ton regard.

VIII. Tu as donné au monde la grâce, — le soleil et la lune; — tu as tout créé par couple, — [pour que la jeune fille fasse une ronde avec le jeune homme].

IX. Donne-moi ma vie, — prends mon âme en pitié, — (ô) ma gloire et mon honneur, — ma confiance et mon espoir, — tu connais mon désir.

X. Seigneur, ton nom est un; — tout est ta création, — les anges sont ton œuvre, — et nous sommes ton témoignage, — il n'est pas d'autre auprès de toi.

XI. Quiconque t'appelle du fond du cœur, — tu te trouves auprès de lui, — tu entends sa prière, — par sa ferveur — est faite sa volonté.

XII. Celui qui va prier, — qu'il purifie son cœur — et demande ce qu'il voudra : — Dieu le lui enverra, — qu'il ne se fie pas à l'homme.

XIII. Car ton obligation est grande, — nombreux tes miracles, — et grand le courage — que tu as montré par ta dextre; — tes créatures ont été terrifiées.

XIV. Ton borée a bu la mer; — elle s'est desséchée devant toi, — pour que passent tes enfants : — qu'ils célèbrent ton nom, — car ils ont vu tes miracles.

XV. Ils avaient un nuage devant eux, — des nuages autour d'eux; — un feu a paru devant eux, — il éclaire leur marche, — et un ange auprès d'eux.

XVI. Tu m'as créé, gouverne-moi, — préserve-moi des peines, — rassasie-moi de bonheur, — pare-moi de vêtements, — et assieds-moi dans le Gan-Éden (le Paradis).

XVII. Fais-moi remise de mes fautes, — guéris ma maladie, — fais-moi ma volonté, — purifie mon cœur — et mes pensées.

XVIII. Le Dieu qui juge, — s'il veut m'aider, — qui pourra me vaincre? — Il fait ce qu'il veut, — qui peut l'en détourner?

XIX. Je n'envie ni fortune ni richesses, — dans ton honneur je marche. — Seigneur, tu sais ce que je réclame, — je le demande jour et nuit, — j'ai confiance en ton nom.

XX. J'ai péché, pardonne-moi, — lave-moi et purifie-moi, châtie-moi de mes fautes, — sauve-moi de la fosse — et assieds-moi à ta droite.

XXI. Est-ce parce que je veux briller, — après, quand je mourrai? — Avec les fautes que je commets — et dont je ne puis me remémorer, — je n'obtiens nulle guérison.

XXII. Je montrerai mon zèle, — tant que j'aurai de la force, — pour ....., — gagner l'Éden..... | .....

XXIII. Il est un trompeur qui trompe, — c'est lui qui me perd, — il m'endort, ne me réveille pas — et me dit : Jouis du mois de mai! — et sans cesse me martyrise.

XXIV. Il m'a dominé dedans et dehors, — je ne puis le repousser. — Seigneur, aide-moi à le chasser, — à progresser un peu, — à l'arracher de moi.

VARIANTES

Strophe I, l. 1. δυναμωμένι dans *B*. — L. 2. εἰς τὰ ὁ. καθισμένι dans *B*. — L. 3. στσοὺς dans *A*. τοὺς ἀγγέλος παινιμένι dans *B*. — L. 4. γιδὲς. κιλαίνε. Le refrain est après le quatrième vers de la strophe, et ainsi partout dans *A*. — ἰδὲς τὸν λαόν σου ποῦ κλαίνι dans *B*. — L. 5. κι τοῦ. σοῦ manque dans *B*.

Str. II, l. 7. γιδὲς dans *A*. γῦρε ἰδὲς τοῦ dans *B*. — L. 8. κάμι κι γιὰ τοῦ ὄνουμά σου dans *B*. — L. 9. λιμονήσου. πιδιά dans *B*. — L. 10. καρτιροῦν τὴν λιυτιριά σου dans *B*. — L. 11. δεῖξε τὴ λευτεριά σου dans *A*.

Str. III, l. 13. θεέ, ποῦ ἔπλασες dans *B*. — 14. θάλασσα κι dans *B*. — L. 15. πιρέπει dans *A*. ἐσένα περέπει πρηφάνεια dans *B*. — L. 16. λιμονήσου dans *B*.

Str. IV, l. 19. α' φυλὴ dans *A*. ξιθιαλιγμένη dans *B*. — L. 20. ἀπὸ τὸ νοῦν σου dans *B*. — L. 21. παντοχὶ dans *A*. ποῦ εἶναι dans *B*. — L. 22.

ὡς θὴ σ. θέλει εἶναι dans *B*. — L. 23. εἰσεκομπημένη dans *A*. εἰς τὸν θιὸ dans *B*.

Str. V, l. 25. δίνει dans *A*. παιδιυμένων dans *B*. — L. 27. λιυτιριὰ. ἐσκλαβωμένων dans *B*. — L. 28. κι πισωμὶ dans *B*. — L. 29. κι ψ. τῶν πεθαμμένων dans *B*.

Str. VI, l. 31. μολογήσου dans *B*. — L. 32. ὀμπιριοῦ dans *A*. πρὶν νὰ ξεψυχήσου dans *B*. — L. 33. τὰ πιδιά σου λιμονήσου dans *B*. — L. 34. τὰ κρίματα λησμονήσου dans *B*. — L. 35. μὴν dans *A*. πρὶν τοὺ στόμα μου νὰ κλείσου dans *B*.

Les strophes VII-XII manquent dans *B*, ainsi que XVII-XXIV.

Str. VII, l. 40. τἄβονα dans *A*. — L. 41. ἀπὸ dans *A*.

Str. XIII, l. 73. ἡ μολιά σου dans *B*. — L. 74. θαυμάσματά σου dans *B*. — L. 76. ποῦ ἔκαμες μὲ τὰ πιδιά σου dans *B*.

Str. XIV, l. 79. ἔπιε ἀπὸ ὀμπροστά σου dans *A*. ἤπιε dans *B*. — L. 80. στ. ἀπὸ τὸ βοριᾶ σου dans *A*. ἐστέγνωσε ἀποὺ ἐμπροστά σου dans *B*. — L. 81. νὰ πιράσουν τὰ πιδιά σου dans *B*. — 82. ἔκαμες γιὰ τὄνουμά σου dans *B*. — L. 83. καὶ εἶδαν τὰ θαυμάσματά σου dans *B*.

Str. XV, l. 85. ἤρταν ἐμροστά dans *B*. — L. 86. σύγνεφο ὁλούγυρά σου dans *B*. — L. 87. καὶ φουτιὰ πάε ἐμπροστά σου dans *B*. — L. 88. τοὺ πιρπάτημά σου dans *B*. — L. 89. κ' ἄγγελος ἀποὺ κοντά σου dans *B*.

Str. XVI, 91. μὲ ἔπλασις, γκυβέρνησέ μι dans *B*. — L. 92. ἀποὺ. μι. dans *B*. — L. 95. ντοβλέτι dans *A*. μι dans *B*. — L. 94. κι. στόλισέ μι dans *B*. — L. 95. εἰς τοὺ Γκὰν-Ἔντεν ἔμβασέ μι dans *B*.

Str. XVIII, 107. ποιοὺς dans A.

Ces variantes intéressent plus la forme que le fond de l'hymne : celle-ci est un composé de réminiscences bibliques, dont il a suffi de signaler quelques allusions par des références notées au bas du texte, et il serait superflu d'insister sur ces formules de la liturgie juive. Toutefois, un détail arrête le lecteur : par le titre, on sait que l'hymne a été composée pour la fête de « Pourim » ou d'Esther, tandis que dans la suite il n'est fait la moindre mention ni de cette reine, ni d'Assuérus, ni d'Haman, ni de Mardochée, si bien que ce chant si vague pourrait aussi bien être applicable à n'importe quelle autre solennité religieuse. C'est à la fois un morceau d'édification pieuse et une prière pour solliciter l'indulgence divine.

Il nous reste à tenir compte des observations, relatives au texte, qu'a bien voulu noter M. Hubert Pernot; elles corroborent des remarques grammaticales antérieures.

La version A provient vraisemblablement des Iles ioniennes. On y relève, comme particularités linguistiques intéressantes : ὀράνια pour οὐράνια, v. 2, 17; εἰσεκομπημένη pour εἰσκουμπημένη, v. 23 (Pernot, *Études de linguistique néo-hellénique*, I, 154-156); θεγός pour θεός, v. 23, 70, 104 (*ibid.*, 524 sqq.); γιδὲς pour ἰδές, v. 4 (*ibid.*, 527 sqq.); θηλκό pour θηλυκό, v. 46, et μδὲ pour μηδέ, v. 71 (*ibid.*, 133 sqq.); κοὺς pour ἀκούς, v. 63 (*ibid.*, 205 sqq.); ἀνικήση pour νικήση, v. 105, ἀϐόηθα pour βόηθα, v. 141 (*ibid.*, 219 sqq.); ὀμπ(ι)ριοῦ, v. 32, à rapprocher de πριχοῦ, προτοῦ; ὀχ pour ἐκ, v. 20, 64, 118; θιαμάσματα pour θαμάσματα, 74, 83; ἀπαύτως pour ἀπαύστως, v. 137; δὲν ἔ pour δὲν εἶναι, v. 59, par dissimilation (*ibid.*, 492); πιρέπει pour πρέπει, v. 15 (*ibid.*, 131).

La version B est en grec septentrional. On pourrait songer à Salonique. Les ε et les ο atones sont souvent changés en ι et en ου : δυναμωμένι pour δυναμωμένε, v. 1; καθισμένι pour καθισμένε, v. 2; ὄνουμα pour ὄνομα, v. 8; etc. Remarquer en outre ἀγγέλος pour ἀγγέλους, v. 3; πισωμί pour ψωμί, v. 28.

Dans la strophe VIII, les mots « que la jeune fille fasse une ronde » ont été ainsi traduits sur la proposition de M. Ab. Danon : il entend dans ce sens le terme κοῦπρα (1); le grec moderne connaît τσοῦπρα dans le sens de *jeune fille*.

Strophe XIII : le mot μολογιά = ὁμολογία, *aveu, reconnaissance, confession, obligation* (2), reste obscur, de même que les vers 129 et 131.

SCHWAB.

(1) C'est cependant peu probable, puisqu'on a déjà θηλ(υ)κό qui a ce sens.

(2) Ce mot doit être pris dans le sens de *remerciements* comme dans Esdras I, IX, 8 (Septante), selon l'observation que M. Th. Reinach a la bonté de nous adresser sur ce point.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

I. — Architecture. Fouilles.

Minos. — Dans un curieux mémoire (1), M. Ridgeway essaie de montrer que le terme de « minoen » est particulièrement mal choisi pour caractériser l'art de Cnossos. Minos, en effet, ne paraît en Crète qu'après la destruction du Palais, vers 1400; il personnifie l'invasion achéenne et les débuts de l'âge de fer, partant la décadence de la civilisation même qui se réclame de son nom.

Divinités crétoises. — La déesse nue, la déesse aux serpents, la déesse aux lions, la déesse à la fleur et la déesse à la colombe ne sont au fond, pour H. Prinz (2), qu'une même divinité, d'origine « sumérienne » ou hittite, qui survivra dans la Grande Mère de l'Ida. De fait, beaucoup des représentations figurées sur les gemmes mycéniennes paraissent bien empruntées à l'Orient, ce qui serait une raison de plus pour rattacher les populations minoennes aux peuples de l'Asie Mineure.

Tombes mycéniennes. — Trois tombes à coupole, découvertes à Kakovatos, où se placerait la vieille Pylos des Néléides, avaient été violées dans l'antiquité, mais sans que le matériel funéraire disparût tout entier. M. K. Müller en a étudié avec

(1) *Proceedings of the British Academy*, IV, 1910, p. 1-33.
(2) *Athenische Mitteilungen*, XXXV, 1910, p. 149-176.

soin les débris et a pu retrouver des peignes d'ivoire, des lamelles d'or, un vase de verre godronné et coulé, un taureau en lapis autrefois incrusté de pierres précieuses, une épée en bronze à double rainure ciselée du type de Vafio et surtout une profusion d'objets en ambre, parmi lesquels une pendeloque en forme de perle aplatie avait plus de 8 c. de diamètre : l'analyse d'un spécialiste nous assure que la matière de ces coulants est bien, comme à Mycènes, le succin de la mer Baltique, mais il reste à savoir si l'ambre a suivi la voie de terre ou la route maritime. La céramique se classe un peu après les tombes de l'acropole mycénienne et semble ne comprendre, sauf deux exceptions, que des vases fabriqués sur le continent : la décoration en est variée et déjà très stylisée; deux ou trois motifs, formés de feuilles de lierre, de hautes palmes ou de tiges de papyrus, remplissent le champ sans le surcharger, comme sans le diviser en compartiments trop étroitement limités; le potier, qui use de tons chauds et lustrés, a la main sûre et le pinceau encore souple (1).

Delphes. — M. Frieckenhaus (2) attribue à quatre périodes principales (700, 550-500, 400, 300 av. J.-C.) la construction des temples de Marmaria et ne place pas au même endroit, comme le faisait M. Poulsen, l'héroon de Phylakos (3). Pour lui, dès 700 et surtout lors de la réédification qui eut lieu au VIe siècle, les trois divinités du sanctuaire, Athèna Pronaia, Ilithyie et Hygie possèdent à la fois un autel et un temple. D'autre part, l'enceinte de Néoptolème devrait être cherchée au Sud de l'endroit qui lui est ordinairement assigné et le trésor, dit de Corinthe, de Clazomène ou d'Acanthe, contiendrait la pierre de Kronos. Enfin la source Kassotis serait au Nord du temple,

(1) *Athenische Mitteilungen*, XXXIV, 1909, p. 269-328, pl. XII-XXIV, fig. 1-17; sur les tombes, voir *ibid.*, XXXIII, 1908, p. 295-317, Dœrpfeld.

(2) *Athenische Mitteilungen*, XXXV, 1910, p. 235-273, pl. XIII, fig. 1-10.

(3) M. Karo (*Bull. Corr. Hell.*, XXXIV, 1910, p. 211-221, fig. 7-8 *ab*, pl. VII), cherche également l'héroon hors de la tholos et plus à l'Est, non loin du vieux temple de tuf.

là où une voûte en berceau traverse l'ἰσόγαιος reconnu par M. Bourguet : une fontaine romaine a été plus tard construite au même endroit, quoique l'emplacement ait été bouleversé par la chute des rochers tombés du Parnasse. Le site y était doublement sacré, s'il est vrai qu'Apollon y avait lutté contre Python et que la défaite du Dragon n'avait pas eu lieu, comme on le supposait antérieurement, au S.-O. du sanctuaire. — M. Karo, étudiant le départ de la Voie sacrée (1), pense que l'enceinte première du téménos, construite vers le milieu du VIe siècle, faisait, à l'Est du trésor de « Cnide », un crochet vers le Sud et qu'à cet endroit s'ouvraient les deux portes primitives du sanctuaire. Le trésor de Sicyone, placé en contrebas, était peut-être enterré au début du Ve siècle, lorsqu'on édifia l'Helléniko. Les Épigones sont de ce moment et par suite antérieurs aux Sept Héros, qui datent environ de 450, et le monument de Marathon, bâti par Kimon après 457, était bien dominé par le Δούρειος ἵππος; enfin, à l'Est, était l'ex-voto de Lysandre. De l'autre côté de la Voie, le taureau de Corcyre était suivi de la grande niche, que M. Karo laisse vide, mais dont il place la construction après la base des Arcadiens et surtout après l'hémicycle des Rois d'Argos (368). Le trésor de Siphnos était bien au Sud de la Voie et celui de Cnide, qui était au Nord, comme le trésor des Béotiens, a été, aussi bien que ce dernier, rebâti à la suite d'un éboulement. — Enfin, M. Bourguet confirme l'emplacement proposé par M. Homolle pour le trésor de Thèbes à l'angle Sud-Ouest du téménos et fait connaître ce qui reste de la dédicace des Liparéens : l'inscription, qui a été regravée au IVe siècle, se déroulait sur 20 m. de long, mais il n'est pas impossible que la base ait eu deux retours d'angle. Quant à son emplacement, il demeure encore hypothétique (2). — Je terminerai en renvoyant à ce qui sera dit plus loin de Cléobis et de Biton et en signalant les quatre

(1) *Bull. Corr. Hell.*, XXXIV, 1910, p. 187-211, fig. 1-6, pl. IV-VI.
(2) *Bull. Corr. Hell.*, XXXIV, 1910, p. 149-176, pl. IV.

fascicules parus de la publication définitive, dus à MM. Bourguet, Colin et Homolle (III, 1-3; IV, 1).

Temple de l'Ilissos. — Les Musées de Vienne et de Berlin se partagent les fragments d'une longue frise attique, qui a pu être sculptée dans la seconde partie du ve siècle. Les débris en ont été plusieurs fois étudiés et, dernièrement, M. Brueckner voulait y reconnaître les aventures de Thésée et de Pirithoüs, ainsi que l'arrivée en Attique de Tyndareos, portant Hélène enfant (1). Mais il restait à déterminer le monument d'où provient le bandeau sculpté. Ce serait, suivant une conjecture ingénieuse de M. Studniczka (2), ce temple voisin de l'Ilissos, que Stuart et Revett ont pu dessiner et dont M. Skias a récemment reconnu les fondations (3). Peut-être était-ce le sanctuaire d'Artémis Agrotéra; mais il n'est pas impossible qu'il ait servi à la célébration des petits Mystères. C'est un point important de gagné pour la connaissance de l'ancienne Athènes; les colonnes du temple sont d'un beau modèle ionique et les chapiteaux font songer à ceux de l'Érechtheion.

La nécropole royale d'Alexandrie. — La momie d'Alexandre, après avoir été une première fois enterrée à Memphis, fut transportée par Ptolémée Philadelphe à Alexandrie et déposée dans le Sôma, édifice qui avait peut-être la forme d'un temple. La troisième et dernière translation eut lieu en 215 sous Philopator, qui édifia le somptueux mausolée, où furent réunies les cendres de ses ancêtres. Les textes sont malheureusement rares sur la nécropole royale, et seule une hypothèse, d'ailleurs probable, permet à M. Thiersch (4) de chercher à Alexandrie le prototype de ce mausolée d'Auguste, auquel devaient succéder, à Rome, le tombeau de famille des Flavii et celui d'Ha-

(1) *Jahreshefte*, XIII, 1910, p. 50-62, fig. 29-39 *a*.
(2) *Winckelmannsprogramm* de Leipzig, 5 déc. 1910.
(3) *Practica* de 1897, p. 82.
(4) *Jahrbuch*, XXV, 1910, p. 55-97.

drien. L'emplacement du Sôma est pourtant approximativement connu ; il faut le placer quelque part sur le Kôm-ed-Dik, de préférence dans sa partie occidentale, du côté du Kôm-ed-Demas, mais la mosquée de Daniel et un fort nouvellement construit empêchent de fouiller à cet endroit et de vérifier les récits, plus ou moins fantaisistes, qui courent sur les galeries souterraines qu'on y aurait découvertes.

II. — Sculpture.

La « migration des types ». — Un important article de M. Emmanuel Löwy (1) est consacré à la migration et à l'évolution des types dans la sculpture grecque archaïque. Peu d'archéologues ont l'esprit plus libre et plus dégagé de préjugés que M. Löwy; aussi ses écrits méritent-ils de retenir l'attention, bien qu'il soit parfois difficile de suivre le raisonnement de l'auteur et quoiqu'il semble malaisé de souscrire à toutes ses assertions. L'influence égyptienne lui paraît, à bon droit, prépondérante au point de départ de l'art grec; mais, comme celui-ci suit, dès l'origine, une voie qui lui est particulière et diffère en maint point de ses modèles, cette divergence radicale ne peut guère s'expliquer sans l'existence d'une école très individuelle, dont les créations caractéristiques ont pu s'imposer à toute l'Hellade, quitte aux sculpteurs successifs à se perfectionner dans les détails de la technique et à développer les germes de progrès qui étaient en puissance dans les principes de cet atelier primitif. C'est en Crète, parmi les Dédalides, que M. Löwy cherche ces initiateurs, et il pense qu'Archermos, comme les Samiotes, procède des archégètes crétois. Chemin faisant, il donne le coup de grâce à de vieilles idoles déjà bien ébranlées par les récentes découvertes. L'un de ces dogmes décrépits célébrait l'originalité de l'art « péloponnésien » au VIIe et au VIe siècle avant notre ère. Une autre de ces théories déri-

(1) *Jahreshefte*, XII, 1910, p. 243-304, fig. 118-153.

vait de la technique du bois et des facilités plus ou moins grandes que donnait la taille du poros ou du tuf les caractères propres à la sculpture primitive. Enfin l'Athèna d'Endoios serait bien antérieure aux guerres Médiques et il ne faudrait pas y voir la copie d'un antique disparu.

Statuette de calcaire. — M. Ch. Picard consacre un commentaire minutieux (1) à une petite statuette de calcaire trouvée en Grèce et récemment acquise par le musée du Louvre. Il y voit l'œuvre péloponnésienne d'un artiste qui aurait travaillé, vers l'an 600, d'après des modèles venus de Crète. La figurine représente une femme assise, coiffée d'une sorte de klaft et vêtue d'une tunique étoilée serrée par une ceinture : ses mains reposent sur les bras d'un siège cubique, dont la représentation est grossière et toute schématique.

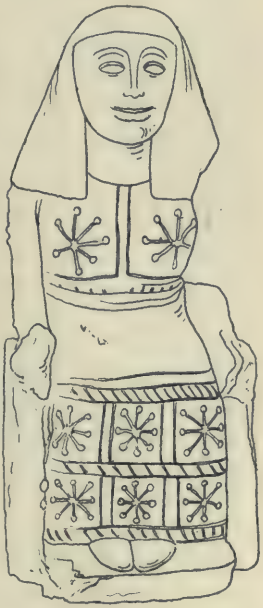

Cléobis et Biton. — Nous savons par Hérodote que Cléobis et Biton, dont Solon passait pour avoir vanté à Crésus le bonheur et la piété filiale, avaient à Delphes leurs statues. Aussi la première pensée de M. Homolle, retrouvant dans les fouilles les statues jumelles de deux « Apollons », dus à quelque sculpteur d'Argos, avait été de reconnaître ces marbres mêmes dont l'historien avait connu ou pu connaître l'inscription. La découverte récente de la seconde base vient de confirmer cette hypothèse et de ruiner l'explication contraire qu'avait donnée M. Deonna. M. Premerstein (2) lit sur la pierre le nom de Biton et le texte y dit bien, à peu près clairement, que les

(1) *Revue archéologique*, 4e s., XV, 1910, I, p. 66-92, fig. 1-2.
(2) *Jahreshefte*, XIII, 1910, p. 41-9, fig. 27-8.

deux fils ont amené leur mère au sanctuaire en s'attelant au joug, ce qui confirme le témoignage d'Hérodote.

Stèle de Thasos. — Hamdi-bey avait, avant de mourir, confié à M. Mendel la tâche agréable de présenter au public un précieux bas-relief récemment découvert à Thasos et transporté au musée de Constantinople (1). La stèle représente le banquet funèbre, dont elle est l'une des premières épreuves, peut-être l'une des plus parfaites. Le mort est étendu à gauche sur un grand lit d'apparat, au-dessous duquel on aperçoit un chien de Laconie; un jeune serviteur, tourné dans le même sens que le défunt, va puiser dans un grand lébès de métal le vin qu'il versera dans la patère ; à droite, une femme assise agite ou puise, au moyen d'une longue aiguille de métal ou de verre, l'onguent parfumé contenu dans un alabastron. Au-dessus des personnages, un casque, un bouclier, un miroir indiquent la salle de famille et donnent un sens intime à cette scène familière. L'exécution, légèrement archaïque, quoique déjà très libre, a le charme des peintures et des sculptures attiques antérieures à Phidias ; l'éditeur remarque justement que le sarcophage du satrape est d'un style singulièrement plus lourd et comme plus « oriental ».

Réplique du trône Ludovisi. — Je me contenterai de signaler ici un bas-relief de marbre à trois faces qui vient d'entrer au musée de Boston (2). Sur le panneau central, un génie ailé tient une balance dont les plateaux portent deux figures nues ; à droite et à gauche, deux femmes assises reposent sur d'élégantes volutes. Une vieille femme est représentée sur le petit côté de gauche et un jeune joueur de cithare sur celui de droite. L'ensemble paraît un pendant du « trône » Ludovisi ; mais il

(1) *Revue de l'Art ancien et moderne*, juin 1910, p. 401-410, av. 1 pl. et 4 fig.

(2) *Burlington Magazine*, juill. 1910, p. 247-250, fig. 1-5, J. Marshall; *Museum of fine arts, Bulletin* VIII, n° 45 (juin 1910, 17-18, fig.) ; *Revue archéologique*, 1910, II, p. 338-340, fig., S. Reinach; *Amer. Journ. of Archæology*, XIV, 1910, p. 389-390.

semble difficile d'en parler congrûment avant de l'avoir vu de près ou d'en connaître, à tout le moins, de bonnes reproductions. J'apprends que M. Studniczka doit le publier prochainement dans les *Denkmæler* de Brunn-Bruckmann. C'est, actuellement, la meilleure preuve qu'on puisse donner en faveur de son authenticité.

Danseuse. — Une statue bien connue du Vatican représente une jeune fille vêtue d'un péplos très court qui s'arrête à mi-cuisses : le chiton, serré à la taille par une large ceinture, s'ouvre sur le côté gauche et laisse le sein droit à découvert. Le costume et la longue chevelure ont rappelé à Visconti le passage où Pausanias parle des jeunes Éléennes qui se disputent le prix de la course. Mais l'attitude ne répond guère aux

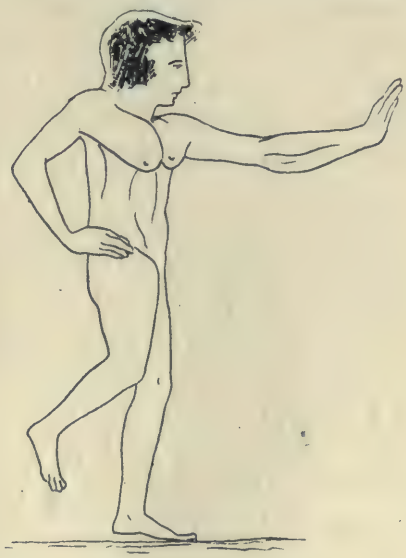

exigences du concours. Le corps n'est pas penché en avant comme il le faudrait au moment du départ, le regard est baissé au lieu de se diriger vers le but, enfin le pied droit, détail

qui parait inexplicable, est relevé et détaché du sol. M. Bruno Schrœder (1) suppose ingénieusement que la jeune Laconienne est une danseuse, pareille à ces filles de Karyae, qui portaient le kalathos en l'honneur d'Artémis. Ni sa jupe courte, ni son sein découvert ne surprendraient dans cette hypothèse, et le rythme des jambes convient à cette marche sur place (2), lourde et un peu pesante, qui était, pour les Spartiates, une des formes de l'orchestique.

Le Doryphore. — M. Hauser (3), tout en défendant et en appuyant d'arguments nouveaux l'interprétation qu'il a proposée du Diadumène transformé en Apollon (4), estime que le Doryphore, lui aussi, a été mal compris jusqu'ici. Ce ne serait pas un athlète, ni un mortel, mais un héros et le premier de tous, Achille. Peut-être, comme le prouvent un certain nombre de répliques, tenait-il par la main la bride d'un cheval. Quant à l'énigmatique *talo incessens* de Pline, il faudrait prendre l'expression au pied de la lettre et y voir un fougueux pancratiaste qui frapperait l'adversaire du talon et qui, par suite se tiendrait sur une seule jambe. Un bronze d'Autun, que possède le Musée du Louvre, donnerait une idée approximative de l'attiude que Polyclète aurait imaginée.

Le fronton occidental du Parthénon. — M. Sauer vient de faire une découverte ou, si l'on préfère, d'émettre une hypothèse intéressante (5). Étudiant récemment au Musée de l'Acropole un torse brisé que Michaelis avait rejeté, il a proposé de l'attribuer à la figure qui manquait dans le fronton occidental, entre le « Cécrops » assis et l' « Ilissos » couché. L'éphèbe, pour lequel aucun nom n'est proposé, serait accroupi, la jambe gauche posée sur la droite, la main gauche appuyée sur le sol, le corps dirigé de trois quarts à droite, mais la tête retournée

(1) *Rœmische Mitteilungen*, XXIV, 1909, p. 109-120, fig. 1-6.
(2) Comparer la peinture de vase à figures rouges reproduite en vignette.
(3) *Jahreshefte*, XII, 1909, p. 100-114, fig. 58-63.
(4) Voir le *Bulletin* de 1906 (XIX), p. 153.
(5) *Athenische Mitteilungen*, XXXV, 1910, p. 66-80, pl. VII, 1-5.

vers la gauche et reliée ainsi à la figure d'angle. Les bras des trois personnages qui se succèderaient à cet endroit du fronton seraient ainsi parallèles et posés à peu près de même, mais

cette perspective n'effraie pas M. Sauer, et peut-être est-ce à bon droit. Qu'il ait tort ou raison, ses arguments méritent qu'on y prête attention.

Le procès de Phidias. — M. Nicole a récemment retrouvé le nom de Phidias et la mention du procès qu'il soutint sur un papyrus de Genève, où il pense reconnaître un extrait en vers d'Apollodore : ses restitutions ingénieuses, mais hardies, ne sont pas acceptées par M. L. Pareti (1), qui croit que Phidias mourut en prison vers 432/1. Il aurait vécu à Olympie de 447 à 440 et commencé, aussitôt après, la Parthénos, qu'il aurait terminée en 434 : en même temps qu'il y travaillait, il aurait surveillé la décoration sculpturale du temple qui renfermait la statue.

Tête d'Olympionike. — Une jolie tête en basalte, un peu moins grande que nature, vient d'être découverte à Rome et publiée par M. Paribeni (2). C'est évidemment la copie romaine d'un

(1) *Rœmische Mitteilungen*, 1909, XXIV, p. 271-316.

(2) *Bullettino della commissione comunale di Roma*, XXXVIII, 1910, p. 42-8, p. III-IV (au Musée national).

original de bronze; mais il va sans dire que son auteur demeure inconnu, bien qu'on puisse, avec quelque certitude, l'attribuer aux dernières années du ve siècle. Elle appartenait à un très jeune enfant, sans doute à un olympionike, comme l'indique la couronne de κότινος ou d'olivier sauvage qui est passée dans ses cheveux. Le même attribut se retrouve au Louvre, dans la belle tête de Bénévent, qui est d'une date plus récente.

Bas-relief du Phalère. — Un curieux monument a été récemment exhumé au Phalère, entre les deux longs murs et à l'endroit même où l'on avait trouvé le bas-relief polychrome

d'Échélos et de Basilè que connaissent bien les visiteurs du Musée d'Athènes. La plaque, moulurée haut et bas, se dressait au-dessus d'une base et ce monument, dû à la piété d'une femme, Xénocrateia, était précisément parallèle à la stèle d'Échélos, ex-voto de Képhisodote, et datait comme elle, des premières années du IVe siècle ou, à la rigueur, de la fin du ve. De nombreux personnages se pressent sur la plaque. A gauche Apollon assis sur son trépied, puis Lèto « anadyomène » et Artémis; devant la triade divine, une femme, la Pythie, converse avec un jeune Athénien, Xouthos, vers lequel un tout jeune enfant, Ion, lève les bras. Toute la scène se passe à

Delphes et au seuil du sanctuaire : à droite, Hermès sépare le premier sujet d'un groupe de quatre femmes, les Nymphes ou, si l'on préfère, trois Nymphes auxquelles serait associée Kréoussa, mère d'Ion. Un dieu fluvial, Képhissos, ferme la marche et masque à demi le xoanon d'Ilithye, qui est coiffée du polos. M. Staïs explique ingénieusement cet ensemble compliqué et montre en quoi il diffère du drame d'Euripide (1).

Bas-relief funéraire. — C'est d'Athènes même que provient un bas-relief brisé, qui couronnait autrefois une stèle funéraire d'un caractère tout particulier : c'était le monument officiel que la cité athénienne avait élevé aux morts de l'année, à ceux qui étaient tombés pour elle en Béotie et à Corinthe; au-

dessous de l'intitulé, les noms des morts étaient gravés sur dix rangs et distribués par tribus. Or, des raisons historiques permettent de placer en 394 la date de cette double campagne des Athéniens et, par suite, l'érection de ce monument. Nous savons ainsi le moment précis où a été sculpté, par un artiste qui n'était pas sans mérite, le bas-relief qui couronne la stèle et dont toute

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1909, p. 239-264, pl. 8, fig. 1-3.

la partie droite nous a été conservée. M. Brueckner (1) insiste avec raison sur l'anonymat du sujet et sur le caractère allégorique de la composition. C'est une scène quelconque de la vie guerrière qui est représentée devant nous : il suffisait que le tableau pût en évoquer le souvenir au passant, à ce παροδείτης que nomment si souvent les épigrammes de l'Anthologie. Au milieu, un guerrier, muni de la lance et du bouclier, tire en arrière, par les cheveux, un soldat tombé à terre et qui, de ses armes, n'a conservé que le bouclier. Un cavalier pointe sa lance vers lui : un autre cheval, dont il ne reste que la queue, devait se dresser vers la gauche. On remarquera la pose hardie de l'hoplite vaincu et l'habileté du modelé. Les motifs traités n'ont, à vrai dire, rien que de banal et les frises du IVe siècle en offrent des exemples, que les monuments du Ve font déjà pressentir; mais, si on compare ce bas-relief, qui est de 394 avant J.-C., à des compositions postérieures, telles que les bandeaux sculptés du Mausolée, ces deux témoins, ainsi rapprochés, montrent bien l'évolution et la marche progressive de l'art grec.

Tombes du Dipylon. — Nous avons signalé dans un bulletin précédent (2) les fouilles que la Société archéologique dirige près du Céramique. Des recherches nouvelles ont permis à M. Brueckner d'ajouter quelques retouches au tableau qu'il avait donné de ces tombeaux de familles. Elles ont porté sur le terrain réservé à ces deux Hèracléotes du Pont, Agathon et Sôsicratès, qui se réfugièrent à Athènes en 364 et qui, après avoir fait choix d'une concession funéraire, y dressèrent aussitôt une haute stèle pour témoigner de leur droit de propriété. Le monument de Korallion, qui fut sculpté et mis en place quelques années plus tard, alors que le socle avait été surélevé, a été photographié de l'endroit même d'où les passants pouvaient autrefois l'apercevoir : les personnages, vus dans leur

(1) *Athenische Mitteilungen*, XXXV, 1910, p. 219-234, pl. XI-XII, fig. 5-8.
(2) *Bulletin* de 1909 (XXII), p. 279.

jour, prennent ainsi toute leur valeur et l'éclairage nouveau qu'ils reçoivent fait ressortir tous les détails du modelé (1). Une restauration prochaine permettra d'ailleurs aux visiteurs

d'Athènes de constater sur placé l'effet que devait produire le tombeau tout entier, alors qu'il était intact et complet (2).

Bas-relief votif. — Un curieux bas-relief du Louvre (3) vient d'être publié par M. Dugas. On voit dans la partie conservée une femme assise de trois quarts sur un siège à dossier; der-

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1910, p. 95-144, pl. 3, fig. 1-24.

(2) Des tombes, très pauvres, ont été retrouvées derrière les monuments de la façade.

(3) *Bull. Corr. Hell.*, XXXIV, 1910, p. 233-241, pl. VIII.

rière elle est un palmier ; à ses pieds dort un enfant ou peut-être un homme, représenté comme un enfant. Les dimensions de ce dernier personnage comparées à celles de la femme laissent à penser que celle-ci est une déesse. Nous avons donc

affaire au rite de l'incubation, sans doute, comme le prouve la présence du palmier, à l'incubation apollinienne ; et il est, dès lors, vraisemblable qu'Apollon et Artémis faisaient, dans la partie gauche du relief, vis-à-vis à leur mère Latone. L'exécution est fruste, mais d'assez bonne époque : on peut attribuer la stèle à la première partie du IVe siècle.

Tête féminine en marbre. — M. Collignon édite dans les *Monuments Piot* (1) une grande tête de marbre que le Louvre vient également d'acquérir et qui est exposée dans la salle des Caryatides. Il semble avoir raison d'y reconnaître une jeune fille plutôt qu'un Apollon et la terminaison du cou lui permet de conclure qu'elle surmontait jadis un torse drapé. C'est un original, d'assez bon style, et dont le menton carré, comme la saillie du front, annonce une œuvre assez voisine encore du ve siècle, tandis que d'autres détails, comme le traitement de la chevelure, forcent de conclure à une date plus basse, mais qui serait encore antérieure à l'époque de l'influence praxitélienne.

Le mausolée d'Halicarnasse. — D'après Pline et Vitruve, Scopas, Bryaxis, Timothéos et Léocharès avaient, vers le milieu du IVe siècle, décoré chacun une face du monument. Comme il nous est resté d'assez nombreux fragments des frises qui couraient autour de sa base, les archéologues devaient être tentés de retrouver dans ces sculptures la main de ces artistes célèbres et de vérifier, ainsi, à la fois et de préciser le peu que nous sachions d'eux. Brunn avait déjà étudié dans ce dessein l'Amazonomachie. MM. Wolters et Sieveking (2) acceptent une partie de ses conclusions, mais ils en repoussent d'autres et classent autrement les plaques des reliefs. Si l'on accepte leurs ingénieuses hypothèses, Scopas serait le grand maître et son génie inventif se montrerait aussi bien dans le traitement des figures individuelles que dans la disposition et dans l'agencement des groupes. Timothéos, par contre, serait assez mal traité et il ne faudrait voir en lui qu'un adroit artisan, qui n'ignore rien de son métier et qui tire facilement parti des formules et des poncifs. Léocharès aurait plus de feu et de hardiesse, mais il sacrifierait à ces qualités la correction dans le détail; quant à Bryaxis, le plus mal connu, on lui accorde de modeler les corps avec science et avec soin, mais il n'éviterait pas tou-

(1) XVII, 2, 1910, p. 139-143, pl. XV-XVI, fig. 1.
(2) *Jahrbuch*, XXIV, 1909, p. 171-191, avec 2 pl. et 2 fig.

jours la manière et la convention. Si séduisantes que soient ces conjectures, n'oublions pas qu'elles reposent encore sur des fondements ruineux et qu'elles sont à la merci des découvertes ultérieures. — D'autre part, M. Knowlton Preedy (1) revient sur la question discutée du groupe qui couronnait ce même mausolée. On sait que l'architecte Pythios l'avait surmonté d'un quadrige, et, comme deux statues colossales, l'une d'homme et l'autre de femme, avaient été découvertes dans les fouilles de Newton, il était naturel de les placer dans la caisse du char et d'y reconnaître, comme on l'a fait, les portraits de Mausole et d'Artémisia. Mais le problème n'est pas aussi simple à résoudre qu'il le paraît au premier abord, et M. Preedy prouve, au moyen de bonnes reproductions, que la partie postérieure des statues est d'un travail négligé : dès lors, elles ne pouvaient se dresser en pleine lumière et devaient être adossées à quelque fond. Peut-être étaient-elles placées sur le podium, qui servait d'étage intermédiaire entre la base à colonnes de l'édifice et son couronnement pyramidal. D'autre part, la femme ne serait pas Artémisia; car la coiffure qu'elle porte se retrouve dans plusieurs têtes trouvées au même endroit : ces trois rangs de boucles superposées auraient été de mode à la cour d'Halicarnasse et ne désigneraient nullement la souveraine.

Hermès Lecca. — Une belle statue d'Hermès, récemment découverte à Rome, est publiée par M. Mariani (2). Elle n'est pas sans rapport avec l'Hermès d'Atalanti ; mais elle paraît plus voisine de l'original, qui était de bronze. L'auteur en est inconnu ; mais l'œuvre pourrait se rattacher à l'école de Scopas, bien que, par certains traits, elle tienne de Lysippe. Ce serait une de ces sculptures de transition, qui, en raison même de la difficulté qu'on a de les classer, méritent mieux qu'un examen superficiel.

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXX, 1910, p. 133-162, fig. 1-10.
(2) *Ausonia*, II, 1907, p. 207-234, pl. XI-XV, fig. 1-11.

Le portrait d'Aristote. — M. Studniczka, qui met la dernière main à son grand ouvrage d'iconographie, reconnaît le portrait d'Aristote dans une tête antique, dont nous connaissons une douzaine de répliques et, en particulier, un double hermès (1). Fulvio Orsini en possédait une réduction, qui portait le nom du philosophe et qui a aujourd'hui disparu, mais qui a été gravée et que Rubens a dessinée. L'original devait être de bronze et datait sans doute de la fin du IVe siècle.

La Victoire de Samothrace. — Benndorf avait retrouvé sur les monnaies de Démétrios la reproduction de la Victoire de Samothrace et conclu de là que l'ex-voto commémorait la victoire navale de 306 et la défaite que le Poliorcète avait infligée dans les eaux de Salamine à la flotte égyptienne. Sa conjecture, comme la date qu'il proposait pour la statue, avaient été généralement acceptées, mais des objections nouvelles, qui ne sont pas toutes sans réplique, viennent d'être soulevées par MM. Hatzfeld (2) et Brauchitsch (3). Le premier observe que Samothrace dépendait en 306 de Lysimaque, lequel était plus ou moins hostile à Démétrios ; mais le point n'est pas tout à fait sûr et, le serait-il, qu'une offrande à un grand sanctuaire, fût-ce d'un prince ou d'un peuple notoirement ennemi, n'aurait rien qui répugnât aux idées grecques. M. Brauchitsch, se rencontrant d'ailleurs avec M. Hatzfeld, montre d'autre part que les peintres d'amphores panathénaïques qui travaillaient sous l'archonte Nikétès (332 av. J.-C.) connaissaient déjà la Niké montée sur une proue : il ne suit pas de là que ce motif, qui paraît même, je l'ai montré, antérieur à cette date, n'ait pu recevoir en 306 une consécration solennelle, de sorte que la thèse de M. Benndorf, sans être le moins du monde certaine, demeure, à tout prendre, vraisemblable et probable.

(1) *Das Bildniss des Aristoteles*, 1908, p. 1-35, avec 3 pl.
(2) *Revue archéologique*, 4e s., XV, 1910, I, p. 131-8.
(3) *Die Panathenæischen Amphoren*, 1910, p. 64-5 et p. 113-4.

La statue d'Anzio. — On a beaucoup écrit, ces temps derniers, sur la statue (1), sans qu'une vive lumière soit sortie de ces débats. M. Gauckler (2), comme, semble-t-il, aussi, M. Milani (3), est revenu à l'opinion qui, dès le début, avait été celle de P. Rosa : il voit dans l'œuvre, faite de deux marbres différents et travaillés par des mains différentes, un pasticcio de l'époque antonine. D'autre part, Mme Strong (4) et M. Hartwig tiennent, assez singulièrement, la statue pour masculine et veulent y reconnaître un jeune daphnéphore. M. Comparetti s'élève justement contre cette manière de voir et penserait à un portrait de Kassandra (5). M. Mariani est plus prudent et, dans un article sobre et judicieux (6), y reconnaît simplement une jeune purificatrice, dont l'image se rattacherait, par un lien assez lâche, à l'art de Lysippe. C'était déjà, ou peu s'en faut, l'opinion de Furtwængler, et il semble bien qu'il faille chercher de ce côté la solution du problème.

Stèle attique. — Le Musée de Berlin vient d'acquérir une stèle attique dont la table, ornée de rosaces, a été remployée pour une certaine Dèmarchia d'Alopékè. Le couronnement a la forme d'un arc en ogive et comprend, dans un riche décor végétal, une sirène de face, accostée de deux femmes assises qui soutiennent de la main leur tête dolente et penchée. Ce sont les servantes de la morte, et leur pose rappelle des statuettes bien connues de la collection Sabouroff qui devaient couronner autrefois quelque monument funéraire (7).

Dædalos. — Je crois devoir signaler ici une belle hyacinthe de la collection de Clercq (8), que Furtwængler avait regretté

(1) *Bulletins* de 1905 (XVIII), p. 119, de 1910 (XXIII), p. 196.
(2) *C. R. Acad. Inscriptions*, 1910, p. 41 et suiv.
(3) *Bolletino d'Arte*, IV, 1910, p. 303, Paribeni.
(4) *Burlington Magazine*, novembre 1910, p. 71-82, avec 5 pl.
(5) *Bolletino d'Arte*, IV, 1910, p. 41-8, pl. I-IV.
(6) *Bull. d. comm. arch. comunale*, 1909, p. 167-211, pl. XIII-XI, fig. 1-12.
(7) *Amtliche Berichte aus d. kœniglichen Museen*, octobre 1910, I, p. 1-4, Winnefeld.
(8) Tome VII, 2, 2854, pl. XX, de Ridder.

de ne pouvoir faire connaître dans ses *Antike Gemmen*. Elle mérite à double titre d'attirer l'attention. D'abord c'est un des meilleurs portraits que nous possédions de l'époque hellénistique : quoique l'intaille ne représente pas un dynaste ou un roi, comme l'avait dit Furtwængler, il semble bien qu'on doive l'attribuer à la fin du IIIe siècle. Mais c'est surtout la signature de Dædalos, qu'elle porte, qui soulève un petit problème d'attribution. On sait que M. Théodore Reinach avait proposé d'attribuer à Dædalsès, l'auteur de la Vénus accroupie, le Zeus Stratios, qui paraît dès 228 sur les monnaies bithyniennes et que Pline donne à un certain Dædalos. L'existence d'un artiste contemporain, qui porte le même nom de Dædalos, est un argument de plus qui doit faire rejeter cette conjecture; car nous connaissons au moins deux lithoglyphes, l'un au IVe et l'autre au IIe siècle, qui tous deux ont signé leurs œuvres et qui ne se sont pas contentés de graver des pierres fines, mais à qui l'on doit des travaux d'une tout autre nature, des monnaies ou des bronzes : Dædalos se placerait précisément entre Olympios et Boéthos et nous donnerait un exemple du IIIe siècle.

Le Gaulois de Délos. — D'après M. Deonna, la tête trouvée à Délos et que l'on croyait d'abord qui complétait la statue de Gaulois découverte dans l'île, ne serait nullement une tête de Gaulois, comme le penserait à tort M. Bienkowski, et n'aurait pu appartenir qu'à un géant pergaménien (1).

Les bas-reliefs historiques romains au musée du Louvre. — Un long article (2), presque un mémoire, de M. Michon passe en revue la belle série de bas-reliefs romains qui sont conservés au Louvre. Beaucoup des morceaux qui la composent ont bien été connus et dessinés depuis le XVIe siècle; mais, comme ils ont couru depuis les fortunes les plus diverses, il fallait, pour en restituer l'état civil, le muséographe perspicace

(1) *Revue archéologique*, 4e s., XV, 1910, I, p. 341-6, fig. 1-2.
(2) *Monuments Piot*, XVII, 1910, p. 145-253 (3-111), pl. XVII, fig. 1-15.

et patient qu'est M. Michon. Peut-être était-il encore plus malaisé de classer les monuments et de déterminer les ensembles dont ils ont pu être détachés : l'auteur s'y est également essayé, et je me bornerai à résumer ici ses conclusions. Les Suovetaurilia du cardinal Fesch feraient bien partie de l'autel dédié par Domitius Ahenobarbus vers 35 ou 32 av. J.-C. et Furtwængler aurait raison de les réunir à la frise de Munich. Le fragment de l'Ara Pacis ne doit pas être rapproché d'un autre marbre venant de la collection Borghèse et qui représente également un cortège. Une belle frise, presque inédite et dont est donnée une bonne héliogravure, peut remonter à l'époque d'Auguste, ainsi qu'un fragment de pendant conservé au même musée. Un autre morceau, qui est encastré dans le socle de la Melpomène, daterait de Trajan, ainsi qu'un sacrifice offert en présence de Rome personnifiée. Suivent les grands bas-reliefs étudiés par M. Wace et qui seraient du temps d'Hadrien, tandis que le sacrifice des deux taureaux devrait être reculé jusqu'à la fin du IIe siècle ou même jusqu'au début du IIIe. Il va sans dire que M. Michon est grand admirateur de l'art romain, qu'il ne sacrifie pas, comme le fait Hekler, à l'art grec; mais sa dévotion est discrète et on ne trouverait chez lui ni les divagations sibyllines d'un Wickhoff, ni l'enthousiasme, parfois imprudent, d'une Mme Strong.

Reliefs de Chieti. — Le Musée de Rome vient d'acquérir les bas-reliefs trouvés en 1886-8 à Chieti (1). Ils sont du Ier siècle de notre ère et appartiennent à un fronton et à une frise qui décoraient le monument funéraire d'un certain C. Lusius Storax. Ce sevir Augustalis avait jadis gratifié ses concitoyens d'un combat de gladiateurs : en souvenir de sa munificence, il avait fait représenter le *munus* ou les jeux mêmes qu'il avait donnés sur la frise de l'édicule, et les assistants, dont lui-même, sur le tympan. L'éditeur pense que les sculptures du

(1) *Monumenti Antichi*, XIX, 1908, p. 541-614, fig. 1-26, pl. I-VI, E. Ghislanzoni.

Thèseion ont inspiré indirectement mainte scène de cet ensemble : comme, d'autre part, le motif des spectateurs assemblés se rencontre sur la colonne de Théodose, le monument obscur de Chieti se trouverait annoncer également l'art du Bas-Empire.

Sarcophage de Torre Nova. — Un bon commentaire vient d'être consacré par M. Rizzo (1) à l'important sarcophage découvert en 1903 à Torre Nova, sur la voie Labicane. Le monument vient probablement d'Asie Mineure et la face principale annonce déjà les sculptures du type de Sidamaria, que nous avons signalées à plusieurs reprises (2) ; mais il semble de

plusieurs mains ou a dû être, tout au moins, copié sur des modèles différents ; car les trois panneaux secondaires, dont j'ai fait reproduire le principal, sont traités dans un esprit tout autre que le tableau de l'avers et se rattachent à l'art grec du IVe siècle plutôt qu'ils ne rappellent cette forme d'académisme qui est propre à l'époque d'Hadrien. La scène représentée au premier plan de la façade est la purification opérée par l'hiérophante en présence des divinités éleusiniennes, d'Iakchos, d'une prêtresse et, peut-être, de Dionysos et d'Hécate. Le même sujet nous est connu par divers bas-reliefs, par les plaques

(1) *Rœmische Mitteilungen*, XXV, 1910, p. 89-167, pl. II-VII, fig. 1-21.
(2) *Bulletins* de 1904 (XVII), p. 98, de 1908 (XXI), p. 359.

Campana et par l'urne des Statili, qui a été souvent, mais assez mal reproduite et qui a parfois été mal interprétée : il est possible que le personnage voilé, qu'on y voit assis sur une peau de bélier, ait été primitivement Hèraclès, qui, disent les mythographes, fut purifié et initié aux mystères d'Éleusis. En tout cas, la tête penchée de l'hiérophante rappelle singulièrement le beau bronze d'Herculanum où l'on reconnaît d'ordinaire une tête de Dionysos. Faut-il lui donner un autre nom, et cette ressemblance s'explique-t-elle par des raisons mythologiques et religieuses? Toujours est-il que le rapport méritait d'être signalé, quitte à en tirer plus tard toutes les conséquences qu'il comporte.

La sculpture antique. — M. Treu montre excellemment (1) l'influence que la sculpture antique a, depuis la Renaissance, exercée sur les artistes modernes. A vrai dire, l'imitation servile d'un Thorwaldsen n'a pu être que stérile et néfaste, surtout à une époque où l'on distinguait mal entre les originaux grecs et les pâles copies ou les répliques abâtardies de l'époque romaine. Par contre, l'antiquité peut nous apprendre quelques secrets de technique, tels que les avantages de la polychromie et la détermination exacte des mouvements, des attitudes et du modelé qui conviennent aux statues de bronze ou de marbre. Surtout elle nous apprend à étudier la nature, dans sa vérité et sa simplicité; le corps humain reste pour un sculpteur la première des écoles et comme nul, mieux que les Anciens, n'en a saisi le rythme et montré l'harmonie, les œuvres qu'ils nous ont laissées demeurent pour les modernes d'admirables exemples, sinon des modèles, de beauté calme et sereine.

(1) *Hellenische Stimmungen in der Bildhauerei von Einst und Jetzt*, 1910, p. 1-50, pl., fig. 1-62.

III. — Fresques. Vases peints.

Φαντασίαι. — Le 70e programme de Winckelmann (1) n'est pas consacré à faire connaître l'une des acquisitions nouvelles de l'Antiquarium. M. Trendelenburg l'intitule Φαντασίαι, en souvenir du passage où Quintilien parle du peintre Théon de Samos. Le mot n'a pas d'équivalent en français ; mais il n'est pas impossible d'en comprendre à peu près le sens. Il s'applique en propre aux tableaux *suggestifs*, que l'artiste a su, par des moyens très simples, rendre clairs et compréhensibles à tous, tellement tout y parle aux yeux et tant l'imagination du spectateur y supplée aisément aux détails non exprimés. Théon, qui excellait dans ce genre, n'avait fait que développer l'un des dons les plus rares dont les dieux aient doté les Grecs, car M. Trendelenburg n'a pas de peine à rencontrer, dans la sculpture même, de nombreux exemples de ces œuvres d'art éminemment expressives. Une statue isolée, telle que la Niobide des jardins de Salluste, forme en elle-même un tout complet ; le dieu qui frappe n'est pas présent, la flèche même n'était pas fichée dans la plaie : pourtant le nouvement est parfaitement clair et, bien que le visage n'exprime pas la douleur, le geste est si naturel et si vrai que nul ne saurait s'y tromper. De même, le Zeus et l'Apollon qui sont placés au centre des frontons d'Olympie, ne sont reliés directement ni au combat, ni aux préparatifs de la course ; mais il suffit que les spectateurs les aperçoivent au milieu de la scène, pour qu'ils sentent à la fois leur présence et leur toute-puissance. Enfin, dans le fronton oriental (2), les deux devins suivent et attendent le vol favorable des oiseaux ; l'attitude des personnages définit, en même temps qu'elle précise, le sens du tableau.

(1) Berlin, 1910, p. 3-45, fig. 1-15, pl.

(2) M. Trendelenburg revient dans la disposition des figures à la restitution de Hirschfeld et corrige, sur un point essentiel, celle qu'avait proposée M. Treu.

Vases de Salamine. — M. Cavvadias avait, en 1893, exploré à Salamine, près de l'Arsenal, une nécropole assez pauvre et dans laquelle les morts n'étaient déposés qu'accroupis et même, en certains cas, étaient incinérés. Les vases recueillis dans cette fouille viennent d'être étudiés par M. Wide (1). Ils appartiennent à cette céramique, assez mal connue encore, qui continue le « quatrième style » mycénien : la terre y est généralement mal cuite, la peinture en est terne, mais, si restreint que soit le répertoire, les potiers ne manquent pas d'habileté à combiner les motifs décoratifs. Les formes classiques, telles que celle de l'amphore à étrier, se modifient et un omphalos fait saillie au milieu de l'anse : d'autre part des traditions primitives reviennent en honneur. Bref les vases appartiennent à ce style « proto-géométrique », dont les produits se ressemblent singulièrement dans tous les lieux où on les a rencontrés, tandis qu'à l'époque géométrique proprement dite les différences deviennent sensibles suivant les régions et que chaque province hellénique a sa céramique particulière.

Vases ibériques du musée de Saragosse. — M. Pâris, qui a beaucoup fait et qui continue de beaucoup faire pour la connaissance de l'Espagne antique, publie d'intéressantes peintures de vases (2), qui ressemblent à certaines des poteries qu'il a lui-même découvertes ou qui sont devenues, grâce à lui, accessibles au grand public. Les récipients, en forme de cuvettes ou de couvercles tronconiques, sont décorés de spirales ondulées, de feuillages stylisés, de volutes et de vrilles qui rappellent, d'assez près, l'étrange flore qui nous apparaît dans la céramique « mycénienne ». M. Pâris pense bien que la fabrique en est indigène ; mais il tient, contre M. Déchelette, pour une influence orientale, dont nous savons mal encore comment elle a pu s'exercer, mais qui, à raison, semble-t-il, lui paraît indéniable.

(1) *Athenische Mitteilungen*, XXXV, 1910, p. 17-36, pl. V-VI, fig. 1-31.
(2) *Monuments Piot*, XVII, 1909, p. 79-74, fig. 1-10.

Céramique cyrénéenne. — Nous avons signalé dans le bulletin précédent (1) l'abondante moisson de vases cyrénéens que l'École anglaise a récoltée aux environs de Sparte et les raisons que l'on a pour croire maintenant « laconienne » cette céramique, dont le lieu de fabrication était, jusqu'ici, demeuré mystérieux. M. Droop (2) répartit les produits de cet atelier entre six classes approximativement datées et complète, en le précisant, le tableau qu'avait tracé M. Dugas. L'auteur relève la diffusion de cette céramique au dehors et pense qu'elle a pu exercer quelque influence sur le potier Nicosthène.

Vases à fond noir et à traits en relief. — M. Six (3) a cru retrouver sur un lécythe du Cabinet des Médailles et sur quelques vases apparentés un essai de technique nouvelle qu'auraient tenté les céramistes. Les traits, au lieu d'être gravés sur le fond noir, se détacheraient en relief sur la silhouette opaque, comme ils le font sur l'argile dans les peintures à figures rouges. Il faudrait voir là un procédé de transition qui aurait pu avoir son importance dans l'évolution de la céramique grecque, mais le malheur est que l'observation est inexacte en ce qui concerne le vase de « Crésilas » : après avoir étudié à nouveau le lécythe à la Bibliothèque Nationale, je puis certifier que je ne m'étais pas trompé dans la description que j'en avais faite et que les traits intérieurs ont bien été gravés par une pointe très fine : seul l'orbe du bouclier, qui a été tracé après coup, fait, en deux endroits, saillie sur le noir du fond.

Kléophradès. — Un vase brisé du même Cabinet des Médailles porte, comme l'on sait, autour du pied la signature du potier Kléophradès, qui est peut-être (??) admirateur d'Amasis. Le nom peut servir d'étiquette commode pour grouper autour du maître inconnu qui avait travaillé pour ce céramiste un certain

(1) 1910 (XXIII), p. 202-3.
(2) *Journ. Hell. Stud.*, XXX, 1910, p. 1-34, fig. 1-15.
(3) *Journ. Hell. Stud.*, XXX, 1910, p. 323-6, pl. XVII.

nombre d'œuvres analogues. Sans se dissimuler ce que peut avoir d'incertain un classement de ce genre, M. Beazley (1) allonge singulièrement la liste des *Meisterschalen* (2) et n'attribue pas moins de quarante vases environ à son Kléophradès : il y voit un successeur d'Euthymidès, qui serait, comme lui, un peintre de grand style, mais dont la facture serait moins archaïque et à qui l'on devrait plusieurs des plus belles peintures qui soient parvenues jusqu'à nous. L'article de M. Beazley est rédigé avec grand soin et devra être étudié de près par les historiens de la céramique attique.

Amphore de « Nola ». — Parmi les vases inédits du musée de Berne que fait connaître M. Deonna (3), je signalerai une

amphore qui a pu sortir de l'atelier de Brygos et qui porte le nom du beau Dionoklès. Sur la face, un Silène chauve joue des crotales et danse devant Dionysos. La manière convention-

(1) *Journ. Hell. Stud.*, 1910, p. 38-68.
(2) C'est l'Amasis II de M. Hartwig.
(3) *Revue archéologique*, 4e s., XV, 1910, I, p. 222-235, fig. 5-11.

nelle dont sont rendus la rotule du genou et les plis inguinaux est relevée par l'éditeur, qui se demande pourquoi l'art classique évite, d'ordinaire, de reproduire les figures de face. Il y en a plusieurs raisons, mais la principale est sans doute que le peintre dessinait rarement un personnage isolé, et que tout membre d'un groupe, même quand il en occupait la place centrale, était forcé de se tourner, plus ou moins, vers son ou vers ses compagnons : il était dès lors à la fois plus logique et plus naturel de nous le montrer de profil.

Boréas et Zéphyre. — M. Steinmetz (1), sans trop y insister, reconnaît Zéphyre dans une tête de Palestrine, acquise par le Musée de Göttingen et émet, à ce propos, une hypothèse intéressante. On connaît un certain nombre de peintures de vases qui montrent les corps nus de Sarpédon ou de Memnon soulevés et transportés par deux personnages ailés, dont l'un, d'ordinaire, est imberbe, tandis que l'autre est barbu. Sur un cratère du Louvre, l'un des génies est appelé Hypnos; on en a conclu que l'autre devait être Thanatos. Ce serait à tort, suivant M. Steinmetz, qui voit dans ces deux compagnons, au lieu de vulgaires nécrophores, les dieux du vent, Boréas et Zéphyre, démons bienfaisants, qui transportent les héros dans le séjour des bienheureux.

Hèraclès et l'hydre. — Sur une hydrie à figures rouges que le Louvre a recueillie à la vente Sambon (2), Hèraclès apparaît armé d'une harpé et s'apprêtant à couper la tête d'un serpent dressé sur un autel. Entre le serpent et un autre qui lui fait pendant sur la droite émerge la tête d'un jeune enfant; Athèna, ainsi qu'une femme qui l'accompagne, fuient vers la droite à la vue de ce prodige. M. Pottier reconnaît là, très justement, la contamination de deux légendes, Hèraclès tuant l'hydre et les Cécro-

(1) *Jahrbuch*, XXV, 1910, p. 33-55, pl. 3.
(2) *Bulletin des Musées de France*, 1910, V, p. 69-70, fig. 27 (*Ausonia*, 1906, I, pl. 1, Patroni).

pides ouvrant la ciste qui renferme le jeune Érichthonios sous la garde de deux serpents. Il suit de là, une fois de plus, qu'il est dangereux de restituer, d'après une peinture du vase, une fable ou une tragédie dont nous ne savons guère que le titre.

Le peintre de vases Aristophane. — M. Hauser fait connaître, par de bonnes reproductions, les deux vases de la collection Bruschi qui ont été dernièrement acquis par le Musée de Boston (1). Ils représentent le même sujet, la Centauromachie et presque de la même manière. Ce sont des pendants et qui se répondent de si près qu'on a même pu se demander si leur auteur ne s'était pas servi de poncifs et de calques; mais de menues différences de détail montrent, comme toujours, qu'il n'en est rien. Or les deux coupes ont été découvertes dans un même tombeau, d'après un renseignement que nous n'avons aucune raison de mettre en doute; car le cas se répète pour deux stamnoi, également pareils, qui avaient été peints par Hermonax et qui ont été mis au jour dans la même nécropole d'Orvieto. Les répliques et les doublets étaient donc connus des anciens, et des peintres de lécythes nous en ont donné de rares, mais de curieux exemples. Mais, de ces deux kylix de Boston, une seule est signée d'Aristophane; l'autre ne porte aucun nom d'artiste et pourtant, s'il fallait choisir entre elles, c'est à la seconde que M. Hauser donnerait la préférence : l'exécution y paraît supérieure ou, en tout cas, ne le cède en rien à celle de la première coupe. Il suit de là que les peintres, et, d'une manière générale, les artistes de l'antiquité, ne signaient pas toujours leurs œuvres les plus belles, ni celles dont ils pouvaient être le plus fiers. Il reste à dater les productions d'Aristophane, tâche particulièrement difficile pour les maîtres de l'époque péloponnésiaque et des temps postérieurs. M. Hauser, qui attribuerait la Gigantomachie à l'an 410 et la Centauromachie à l'an 400 av. J.-C., suppose ingénieusement

(1) Furtwængler-Reichhold, *Griechiche Vasenmalerei*, III, 1, pl. 128-9, p. 42-56, fig. 19-25.

qu'Aristophane a travaillé pour Midias, de même qu'il collaborait avec le potier Erginos. Les belles hydries de Populonia seraient ainsi de 390 et l'enlèvement des Leucippides devrait être attribué à 380. Ces dates et ces hypothèses seront discutées, mais la notice de M. Hauser mérite qu'on en fasse mention.

Lécythe attique. — Un lécythe, nouvellement exhumé à Athènes, près du Jardin Botanique, montre deux guerriers, dont l'un est imberbe et l'autre barbu, qui combattent devant une stèle. M. Brueckner suppose (1) que le céramiste a voulu représenter une σκιαμαχία, un simulacre de lutte, qui aurait fait partie des jeux funéraires ou de l'ἐπιτάφιος ἀγών. La lampadodromie était l'exercice de ce concours que nous connaissions le mieux; mais il n'est pas impossible que d'autres épreuves en aient fait partie.

Peinture de Pompei. — Une villa (2), partiellement explorée en dehors de l'enceinte de Pompei, non loin de la porte d'Herculanum, était décorée d'un ensemble de peintures murales qui paraît ne le céder guère aux fresques Prisco de Bosco Reale, aujourd'hui pour la plupart au Musée de New-York. La publication provisoire des *Notizie* ne donne qu'un aperçu de la composition. Je citerai

(1) *Athenische Mitteilungen*, XXXV, 1910, p. 206-8, 3, pl. X.
(2) *Notizie degli Scavi*, 1910, pl. I-XX, p. 139-145, G. de Petra.

un jeune satyre dansant dont la silhouette est vivement tracée, une prêtresse ou un dieu debout sur un piédestal et qui repro-

duit évidemment une statue, enfin une longue et singulière frise dont le sujet ne laisse pas d'être énigmatique, mais qui représente peut-être une « famille » d'artistes dionysiaques.

IV. — Bronzes. Terres cuites.

La patine des bronzes antiques. — Il n'est jamais inutile de revenir sur les procès qui semblent défininitivement jugés. Si l'on fait abstraction de quelques exceptions négligeables en l'espèce, tous les archéologues qui s'étaient occupés avec quelque suite des bronzes antiques avaient conclu que la patine artificielle était inconnue des Grecs : ils savaient le prix des beaux alliages, mais n'appréciaient que la couleur naturelle

du métal et se gardaient de le masquer sous un enduit, qui eût alourdi les formes et enlevé sa fleur au modelé. Des remarques nouvelles de M. Pernice confirment cette manière de voir (1). Il montre que les différents procédés employés par les Anciens pour préserver leurs bronzes de l'oxydation — laque bitumineuse et résineuse, frottement d'huile — n'avaient d'autre effet que de leur conserver leur éclat natif, de les rendre propres et brillants. C'étaient, tout au plus, des vernis transparents, au-dessous desquels le métal gardait son aspect premier et la teinte même qu'il avait reçue au sortir du creuset.

Le bouclier homérique. — M. Helbig, dans un intéressant mémoire (2), cherche à montrer que les poèmes homériques décrivent une variété de bouclier particulière. Le disque en est rond, très peu convexe et muni d'une seule anse placée au milieu, qui le rend d'un maniement très aisé, si bien que l'on pouvait, par exemple, le porter à bout de bras. L'origine de l'arme est orientale; car on la retrouve sur les monuments assyriens et sur les patères dites phéniciennes ; peut-être certains bronzes très archaïques, dont on a trouvé des exemplaires en Syrie, en étaient-ils également munis. L'Égypte ne la connaît que chez les mercenaires étrangers qui, vers la fin du deuxième millénaire, combattent dans ses armées ou contre lesquels elle doit lutter : ces barbares viennent précisément des îles ou de l'Asie Mineure, régions qui ont été, plus ou moins directement, en contact avec la Chaldée. La Grèce même l'adopte pour ne la quitter qu'après l'époque du Dipylon : les vases proto-attiques seraient les premiers à montrer le bouclier à deux anses, dont l'apparition coïncide peut-être avec une révolution dans la tactique.

Bronzes archaïques. — L'Ashmolean Museum d'Oxford, qui doit tant à M. Evans, s'est récemment enrichi, grâce à ses

(1) *Jahreshefte*, XIII, 1910, p. 102-107.
(2) *Jahreshefte*, XII, 1909, p. 1-70, fig. 1-45.

efforts, d'une précieuse série de bronzes archaïques, que présente et commente M. P. Gardner (1). Je noterai en passant une Athèna Promachos d'Ægion, un Apollon de bronze béotien que traverse un clou qui n'a rien de magique, un guerrier cuirassé offert par un certain Nicias, une jeune fille courant avec deux pommes ou deux balles, un curieux joueur de cottabe et une

Aphrodite de facture éclectique, mais j'insisterai sur deux petits monuments qui semblent dignes qu'on y fasse attention. Le premier est une plaque crétoise découpée (2) : comme les bronzes semblables de Copenhague et du Louvre, elle nous montre un chasseur, dont la tête disparaît derrière la chèvre sauvage qui

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXX, 1910, p. 226-235, pl. XII-XVI, fig. 1.

(2) *Ibid.*, pl. XII, I, p. 226-9. Ces lamelles de métal annoncent les plaques en terre cuite de Milo, *Gr. Vasenmalerei*, III, p. 3, Hauser.

charge ses épaules. M. Gardner remarque avec raison que l'égagre est lié à la mode égyptienne ; mais, par ailleurs, l'œuvre est bien grecque ; ces plaquettes, dont se rapproche l'Hèraclès agenouillé d'Olympie, offrent un curieux type d'homme à la taille mince, au crâne aplati et à la barbiche courte. Il faut, semble-t-il, les attribuer encore au VIIe siècle et il n'est pas impossible qu'elles soient de fabrication crétoise. — L'autre bronze (1) est un Dionysos en marche, barbu, vêtu d'un long chiton et couvert d'une pardalide nouée devant le corps. La statuette, qui devait être fixée sur quelque objet, peut-être sur le couvercle d'un lébès ou d'une ciste, rappelle un couronnement de trépied trouvé sur l'Acropole et où j'avais reconnu, contre Furtwængler, la main de bronziers grecs et peut-être chalcidiens. M. Gardner serait du même avis, mais il ne pense pas que le groupe représente, comme je l'ai cru, Hèraclès avec Omphale ou avec Iole (2) : il voit dans la figurine centrale du choros un Dionysos pareil à celui que M. Fortnum a donné au musée d'Oxford. Celui-ci rappelle les Bacchos barbus et couverts d'une longue tunique talaire, qui sont représentés sur les vases archaïques : la figurine doit être de la fin du VIe ou des premières années du Ve siècle.

Hèraclès. — Une assez belle figurine de bronze, qui paraît de travail italiote, est publiée par M. S. Reinach dans la *Revue des Études Anciennes* (3). Elle représente Hèraclès, jeune, imberbe, coiffé de la peau de lion et debout sur la jambe droite : la main de même sens s'appuie sur la hanche et la gauche, qui est tendue en avant, tenait peut-être la massue. Les formes du corps sont polyclétéennes, mais la poitrine est presque féminine, bien que la statuette ne représente pas une Omphale.

Bas-relief de Délos. — Une plaque de bronze caractéristique vient d'être découverte à Délos. Que l'on y voie, avec

(1) *Ibid.*, pl. XV, 2 *a*, 2 *b*, p. 233-4.
(2) Voir mon article de la *Revue archéologique*, XXXVI, 1900, I, p. 99-114.
(3) Tome XII, 1910, pl. I, p. 5-9, fig. 1-5 (anc. collection Rome).

M. Courby (1), un sacrifice à Hécate, ou qu'on y reconnaisse, plus simplement, avec M. Sieveking (2), une scène bachique, l'essentiel est que le bas-relief, malgré son exécution assez fruste, appartient sans conteste, à l'époque hellénistique. Les figures, qui sortent à peine du fond, ne se recoupent pas, et le décor est sobre, comme le champ n'est pas surchargé. Il

en est tout autrement, remarque justement M. Sieveking, sur les célèbres bas-reliefs Grimani qui montrent une louve et une brebis allaitant leurs petits dans une grotte; ici les animaux sont presque en ronde bosse, le cadre est entièrement rempli et de nombreux détails pittoresques attirent de tous côtés l'attention. Il semble bien dès lors que Schreiber ait tort d'attribuer

(1) *C. Rendus du Congrès du Caire*, 1909, p. 229; *C. Rendus Acad. Inscr.*, 1909, p. 414, fig.

(2) *Brunn Bruckmann*, texte de la pl. 621, 1910.

ces plaques à l'art alexandrin ; elles seraient d'invention romaine et leur auteur pourrait être un de ces éclectiques, tels qu'Arkésilaos ou Pasitélès, qui travaillaient à Rome pendant le Ier siècle avant notre ère.

Bustes d'Agrigente. — La Sicile, où le marbre était rare, l'a remplacé souvent par l'argile, et peu de régions grecques ont livré autant de terres cuites colossales ou de très grandes dimensions. C'est à cette catégorie qu'appartiennent cinq bustes, dont un hermès double, récemment exhumés à Agrigente et acquis par le musée de Syracuse (1). L'église de S. Biagio, près de laquelle on les a trouvés, remplace, selon toute apparence, un temple de Dèmèter, et c'est sans doute Korè ou sa mère que représentent les protomes, comme le montrent le haut calathos qu'elles portent, la stéphanè de métal, retenue par un nœud d'Hèraclès, qui ceint leurs bandeaux ondulés, les boucles qui sont ou qui étaient accrochées à leurs oreilles, enfin le collier qui entourait leur cou. La double tête présente à cet égard une particularité curieuse : l'une des faces, dont les prunelles sont incrustées, paraît avoir été intentionnellement vieillie au moyen d'un peu de barbotine posée sur le nez et en bas du front : le coroplaste semble avoir voulu ainsi distinguer

(1) *Jahreshefte*, XIII, 1910, p. 63-86, pl. I-II, fig. 40-9, G. E. Rizzo.

Dèmèter de sa fille Perséphone. Tous ces bustes, que l'on peut rapprocher des médailles syracusaines d'Euainetos et surtout de celles de Kimon, reproduisent un original attique de la fin du ve siècle, qui devait sortir de l'atelier de Phidias ou qui se rattachait à son école.

Terre cuite d'Ampurias. — Une belle figurine en terre cuite, qui vient d'être mise au jour en Espagne à Ampurias, représente Dèmèter, coiffée du polos, qui tient un porc d'une main, une coupe de l'autre. Il semble bien qu'elle vienne de Grèce, peut-être même de la Béotie, et ce ne serait pas, il s'en faut de beaucoup, le premier monument de provenance et de fabrication hellénique qu'on aurait découvert en Espagne ; mais jusqu'ici on n'y avait trouvé que des vases ou des bronzes : la statuette d'Ampurias serait la première terre cuite grecque que l'on y aurait exhumée.

Onos. — Beaucoup d'archéologues se sont récemment occupés (2) d'un singulier objet en terre cuite, dont on connaît des exemplaires de Rhodes et surtout d'Athènes, mais dont la destination précise était demeurée inconnue. Une peinture de vase nous avait bien appris que ce demi-cylindre, ouvert d'un côté, n'était pas une tuile de recouvrement : les femmes le plaçaient sur leurs genoux, mais à quoi leur servait-il exactement? Une professionnelle, Mlle Lang (3), pensait qu'il remplaçait le métier à broder et la plupart croyaient que les fileuses égalisaient le fil sur sa surface rugueuse. M. Xanthoudidis (4), fort d'exemples analogues, en place l'emploi à ce moment un peu antérieur : avant de fixer sur la quenouille la laine encore brute et qui venait d'être cardée, les femmes l'amenuisaient sur leurs genoux et séparaient à la main les déchets ; l'onos leur aurait servi à cette épuration préalable.

(1) *Rev. Étud. Anciennes*, XII, 1910, p. 152-3, pl. IV, P. Pâris.
(2) En dernier lieu Hauser dans les *Jahreshefte*, XII, 1909, p. 84.
(3) *Rev. Critique*, 1909, I, p. 202-3.
(4) *Athenische Mitteilungen*, XXXV, 1910, p. 323-334, fig. 1-7.

V. — Orfèvrerie. Objets divers.

Trésor d'orfèvrerie. — Une dizaine de vases d'argent viennent d'être découverts en Tauride, près de Nicopol (1). Le trésor comprend des phiales en partie dorées, une coupe à anses, un bol à deux oreilles et des bouteilles ou des flacons de formes diverses. L'un des emblemata est décoré d'une Néréide sur un hippocampe et, sur la panse du grand bol, l'on remarque des oiseaux d'eau qui attrapent des poissons. La trouvaille paraît appartenir aux IVe et IIIe siècles avant notre ère.

Patère de Lameira Larga. — Une curieuse patère en argent

doré vient d'un point opposé du monde antique, de Lameira

(1) *Arch. Anzeiger*, XXV, 1910, p. 215-226, fig. 15-25, Pharmakowsky.

Larga, non loin de Penamacor, dans le Portugal, où elle a été trouvée par M. da Costa Falcão. M. Pâris la fait connaître d'après un article de M. dos Santos Rocha (1) et y reconnaît Persée, accompagné d'Hermès et d'Athèna. Le héros s'avance vers deux Gorgones endormies; mais il a la tête tournée vers la gauche et il n'aperçoit la victime qu'il va frapper que par réflexion dans le grand bouclier que tend devant elle Pallas. En même temps, par un geste qui paraît au premier abord singulier, Hermès soulève la chlamyde de Persée, non pour en faire un voile, mais, pour laisser la liberté de ses mouvements au bras droit, dont la main va saisir aux cheveux les deux femmes endormies : le meurtrier les tuera ainsi comme à tâtons et sans les regarder directement. Les Alexandrins n'ont rien inventé de plus compliqué et de plus subtil : cette recherche du détail donne seule quelque valeur à la représentation dont le style paraît assez médiocre.

Miroirs doublés. — M. Michon a dressé récemment une liste (2) des miroirs de verre, doublés d'une lame de plomb, qui sont venus jusqu'à nous. M. Nowotny (3) la complète, sans la connaître, par les exemplaires trouvés en pays germanique. L'invention, comme je l'ai montré ailleurs, n'a pu commencer qu'après l'invention du verre soufflé, par suite ne peut être antérieure à l'époque de Néron : Pline en parle, mais comme d'une rareté, et les spécimens que nous avons conservés ne doivent pas être antérieurs au IIe et au IIIe siècle de notre ère.

A. De Ridder.

1er Février 1911.

(1) *Arch. Anzeiger*, XXV, 1910, fig. 26, p. 334. L'explication proposée par M. Pâris est un peu différente.

(2) *Bulletin du Comité*, 1909, p. 231-250.

(3) *Beiblatt* des *Jahreshefte*, XIII, 1900, p. 107-128, fig. 34-50.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

13. *ARISTOTE. Éthique à Nicomaque, livre II*, traduction de *P. d'HÉROUVILLE* et *H. VERNE*, avec une introduction et des notes par *P. d'HÉROUVILLE*. Paris, F. Alcan, 1910. In-8°, XXIV-28 p.

Il est bien vrai, comme le constatent les auteurs dans leur *Avant-propos*, que l'*Éthique à Nicomaque* a été souvent étudiée. Mais peut-être cette raison n'était-elle pas suffisante pour décider M. d'Hérouville, par un scrupule de discrétion, à restreindre en d'aussi étroites limites l'introduction et les notes qni accompagnent cette traduction du livre II. Dans ce qui a déjà été fait tout n'est pas définitif, et bien des choses pouvaient être utilement reprises, ou même simplement redites pour l'usage d'un public français. — La doctrine du juste milieu, dont l'auteur veut se borner à nous donner un « exposé rapide » est, dit-il (XI, XXI), une doctrine de sens commun, « conforme à l'idéal grec » ainsi qu' « à la nature humaine » et à « la raison universelle ». Il en recherche les traces dans les philosophies antérieures. Mais, en ce qui concerne tout d'abord Platon, on peut contester que le texte allégué de *Rep.* IV, 431 E prouve que *la vertu* est une harmonie (XII); car il n'est proprement relatif qu'à la σωφροσύνη, et d'autres passages eussent fourni des rapprochements plus précis et plus significatifs (p. ex. *Rep.* III, 410 B-412 A, et surtout *Polit.* 283 C-284 E et *Lois* VI, 757 A-C). Parmi les Présocratiques, les Pythagoriciens seuls sont cités (XIII), en dehors des Gnomiques ; mais il fallait plutôt mentionner Démocrite (Diels, *Vorsokr.* B 102 [405, 3], 191 [420, 9] ; cf. B 233, 235 [426, 14 ; 427, 1]). Ce qui est d'ailleurs beaucoup plus regrettable, c'est que la doctrine étudiée ne soit pas même située dans l'ensemble des conceptions d'Ar. relatives à la pra-

tique (cf. XI, 2 une note très vague sur la place qu'elle tient dans la politique) et qu'elle ne soit pas exposée avec plus de précision. La vertu éthique est, nous dit-on p. XI, un *état moral*, et p. XIV, une *habitude :* quel est au juste le rapport de ces deux formules? Pourquoi avoir négligé de s'interroger sur la relation de la vertu éthique à la vertu intellectuelle? Le texte de 1108 b, 9 (passage contesté d'un chapitre dont l'authenticité est douteuse) ne suffirait pas à prouver que la vertu intellectuelle, dont l'office est de *discerner* le juste milieu, *consiste* cependant, comme on le dit (XVIII), en un juste milieu. Il n'était pas moins indispensable d'examiner cette partie de la définition de la vertu qui concerne le jugement de l'homme prudent et de parler des rapports de la théorie du liv. II avec celle du liv. X, qui place la vertu dans la contemplation; question capitale, à laquelle ne sont consacrées cependant que cinq à six lignes (VII, 17, 8) (1). En revanche, M. d'H. s'offre le luxe de défendre la doctrine d'Ar. contre des objections depuis longtemps réfutées, de citer les vers d'Horace et de Molière où il croit la retrouver, de nous la montrer dans Descartes, dans La Bruyère, dans Taine; il la suit complaisamment chez S. Thomas et Suarez. Il y a là, à ce qu'il semble, un défaut choquant de proportion, si l'on songe à tout ce que l'auteur s'est condamné d'autre part à ne nous indiquer que d'une façon trop sommaire, et qui était essentiel. — De même, trop souvent les notes ne commentent pas ce qui en aurait besoin, trop souvent elles portent sur des rapprochements tout extérieurs (2) (p. ex. XV, 1, à propos d'Aristote *esthète*; 2, 1). Elles négligent, au contraire, de nous instruire sur la signification de la pensée et sur la liaison des idées : ainsi, par ex., on aurait aimé à y trouver des indications précises sur la nature de la προαίρεσις, ou sur la théorie du plaisir dans son rapport avec la morale (*ad* 1104 b, 4). Une note sur l'allusion de 1106 b, 29 à la table pythagoricienne des oppositions eût sans doute conduit à une traduction plus exacte du passage. Pourquoi, à propos de la théorie de la fonction propre, au début du chap. V, avoir renvoyé à Cicéron, et non pas plutôt à Platon, *Rep.* I, 352 E sqq. (1)? Les références d'Ar. à l'*Eth.* ou à d'autres traités ne sont pas recherchées, où sont indiquées (14, 1) d'une façon vague et contestable. On voudrait aussi un plus grand nombre de notes critiques précises sur les particularités du texte, principalement pour le chap. VII, le problème de son authenticité n'ayant guère été que signalé dans l'introduction. Enfin, dans un grand nombre de cas, la note ne contient guère que des renvois; mais un commentateur qui, trop souvent, se repose sur le lecteur bénévole du soin de chercher aux bons endroits les éléments du commentaire, est-il encore un commentateur?

La traduction, œuvre collective des deux auteurs, n'est pas mauvaise; elle manque pourtant de fermeté et de précision. Comme l'introduction et les notes, elle a le défaut de ne pas s'appuyer sur une connaissaance suffisante de la doctrine d'Ar. et de sa terminologie. Les auteurs paraissent d'ailleurs avoir négligé le secours de livres indispensables à un travail de ce genre :

(1) Cf. aussi 12, 1; ici le commentaire me paraît fausser le sens général du morceau. Cf. Stewart, *Notes in Nic. Eth.*, I, 183.

(2) Ou fort aventureux, comme lorsque (27, 4) δεκάζειν, comparé au latin *decuriare*, est imprudemment rapproché de δεκάς et de *decuria*. Cf. G. Curtius, *Grundr. d. gr. Etym.* [5], 507.

(1) 19, 4 : « il y avait *sans doute* un catalogue des vertus en usage au Lycée »; il fallait mentionner celui de *Eth. Eud.* II, 3, 1220 b, 36 sqq. — 20, 4, à propos de la libéralité, renvoi à *Rhet.* II, 14, sans autre indication; mais le ch. (portrait des ἀκμάζοντες) ne contient que deux lignes (1390 b, 1 sq.) sur la libéralité. Il fallait renvoyer à *Eth. Nic.* V, 1-3, etc.

l'*Index aristotelicus* de Bonitz, Zeller, les commentateurs grecs publiés par G. Heylbut (coll. de l'Acad. de Berlin, XIX et XX) ne sont pas mentionnés. Ramsauer n'est pas cité, ni l'excellente édition classique du liv. X par G. Rodier, dans laquelle ils auraient pu beaucoup apprendre pour la méthode comme pour la doctrine, ni Burnet, *the Ethics of Aristotle*. On se demande même si Grant et Stewart, ce dernier surtout, ont été *directement* mis à profit. — Beaucoup de termes techniques sont rendus d'une façon vague et flottante. Ainsi par ex., pour le mot ἕξις, on devine assez quelles raisons on fait écarter le décalque *habitude* (employé cependant XIV et XXIII); mais la traduction *état moral*, *disposition morale*, est équivoque. D'abord, elle fait disparaître la distinction, ici nécessaire et fondamentale, entre l'ἕξις et le πάθος, lequel est, lui aussi, un *état*. L'addition de *moral*, en second lieu, laisse croire que l'ἕξις est par elle-même morale, et d'autre part, ce même qualificatif ayant déjà servi à traduire ἠθικός, on en arrive à faire dire à Ar., ce qui est une tautologie, que la vertu *morale* est un état *moral*. Ces difficultés, peut-être insurmontables, prouvent du moins combien il eût été nécessaire de spécifier très exactement quelque part la signification de ἕξις (1). En bien d'autres cas, la pensée d'Ar. m'a semblé avoir été rendue avec peu de précision et d'exactitude. Il y a souvent de l'obscurité dans l'enchaînement des idées et la traduction n'aide pas assez à suivre la marche du développement (2). En outre on regrette çà et là l'omission de particules significatives, de mots importants, bien plus, de membres de phrase entiers (1). Enfin le procédé qui consiste à signaler par des crochets les additions au texte n'a peut-être pas été toujours employé avec le tact et la rigueur qu'il exige.

En résumé, je crains que ce travail ne puisse rendre tous les services qu'on eût été en droit d'attendre du zèle et de la science très réelle de ses auteurs (2).

Léon Robin.

(1) Remarques analogues : λόγος, non pas *le raisonnement* (5 ; 6; 19), mais la chose dont on parle (cf. Bz. *Ind.* 436 b, 20) ; τὸν λόγον τὸν τὸ τί ἦν εἶναι λέγοντα, 1107 a, 6, non pas *la conception théorique*, ce qui n'est qu'un vague raccourci, mais *le discours qui exprime la quiddité*, c'est-à-dire l'essence formelle totale : il fallait au moins une note explicative ; etc.

(2) Ex. : βοηθεῖν, 1104 a, 10 sq., *tirer parti de* (?); 1105 a, 10-12, non pas : *toute l'étude de la vertu et de la politique est liée à celle des plaisirs et des peines*, mais *toute conduite* [*méthodique et rationnelle*] (tel est ici le sens de πραγματεία, cf. Bz. *Ind.* 629 b, 26, 31), *pour la vertu et la politique, est relative aux plaisirs...;* σῳζούσης, 1106 b, 12 : *en est la condition*, faux-sens; αἱρεῖσθαι, 1107 a, 6, non pas *elle s'y tient*, mais *elle le choisit*, etc. — 1104 b, 6 : celui qui s'abstient des plaisirs sensuels et qui en cela même trouve du plaisir est tempérant ; *mais celui qui éprouve de la peine est licencieux*. Pour rendre intelligible la suite des idées, il fallait, après *peine*, ajouter : [*quand il s'abstient de ces plaisirs*]. Cf. Aspasius, 41, 30 Heylbut. Pour faire comprendre la discussion de l'ἀπορία (c. 3 *in.*), on aurait pu traduire ἢ, 1105 a, 21 : *ou bien* [*ne dirons-nous pas plutôt que*]... ; c'est le commencement de la réponse d'Ar. (sur cet emploi de ἤ, cf. Bz 313 a, 7 sqq.); et ἔτι marque l'introduction d'un nouvel argument (cf. Héliodore 31, 33 Heylbut ; Stew. I, 182).

(1) 1104 b, 5 : τοῖς ἔργοις est oublié, ce qui fait disparaître la définition du plaisir. — 1106 a, 18 τῇ γὰρ τοῦ ὀφθαλμοῦ... ὁρῶμεν n'est pas traduit. — L'omission de πᾶσι, 1108 a 14, empêche de comprendre l'opposition avec παιδίᾳ, a, 13, etc.

(2) A signaler quelques expressions singulières : la théorie du milieu *de la vertu* (VII ; XIX, 8 ; XXI); 18, l. 2 : « ces vices *n'atteignent pas la mesure voulue* », ce qui d'ailleurs traduit mal le passage 1107 a, 3 sq.; 19, l. 5 : « dès que ces actes sont *posés* ».— Fautes d'impression : 8, 1 lire 1172 au lieu de 1171.

14. *Cesare BERTOLINI. Bibliografia.* Estratto dal *Bullettino dell' Istituto di diritto Romano.* Anno XX, fascicolo I-III, 1908, pp. 111-156; Anno XX,

fasc. IV-VI, 1910, Roma, Istituto di diritto romano.

Les trois fascicules de M. Bertolini, tirages à part du *Bullettino dell' Istituto di diritto Romano*, contiennent un dépouillement très minutieux des livres et des revues parus pendant les années 1907, 1908 et 1909 (1) et intéressant l'histoire des droits grec et romain. On ne peut guère signaler de lacunes importantes dans ce long relevé bibliographique ; cependant, parmi les ouvrages secondaires, l'auteur, qui prétend donner une liste aussi complète que possible, aurait pu indiquer dans son fascicule 1 la petite brochure de M. Collard (*De l'authenticité de la loi des XII Tables*. Louvain, 1907, in-8°, 58 p.) et le livre de M. Gilliard (*Quelques réformes de Solon ; essai de critique historique*. Lausanne, Bridel, 1907, in-8°, 324 p.) De même il eût été bon d'enregistrer la troisième édition des Pandectes de Ferrini (*Manuale di Pandette*, 3ª ediz., Milano, Societa editrice, 1908, in-32, XI-370 p.). En ce qui concerne l'aménagement intérieur de la bibliographie, on pourrait peut-être souhaiter plus de divisions qui donneraient plus de clarté, M. B. se contente de classer en deux sections les livres et les périodiques ; dans chaque section il suit l'ordre alphabétique. Peut-être aurait-il convenu, surtout dans la section consacrée aux livres, de séparer par exemple les collections de textes et les commentaires, les écrits traitant du droit romain et ceux qui se rapportent au droit grec, les ouvrages concernant le droit public et ceux qui intéressent le droit privé. Enfin, dans la partie relative aux revues, un usage plus modéré des sigles désignant les périodiques les plus connus eût facilité au lecteur ignorant de cette épigraphie spéciale l'accès de la bibliographie si riche et si bien faite de M. Bertolini. Paul RAMADIER.

(1) Le premier fascicule contient même le dépouillement des revues pour l'année 1906.

13. *Otto BRAUNSTEIN, Die politische Wirksamkeit der griechischen Frau. Eine Nachwirkung vorgriechischen Muterrechtes.* Leipzig, Fock, 1911. In-8°, 95 p.

Le sujet traité jadis par M. Pierre Paris dans sa thèse latine pouvait être repris. En principe même, on ne dira pas qu'une étude quelconque sur l'exercice des droits politiques par la femme ne soit pas d' « actualité ». S'il s'agit de la femme dans l'antiquité grecque, tous les documents qui ont vu le jour depuis vingt ans, tous les travaux par lesquels on a essayé de serrer de plus près les problèmes soulevés par le *Mutterrecht* devaient faire espérer des conclusions, sinon tout à fait nouvelles, du moins plus précises. Surtout il était bon de ne pas s'enfermer de propos délibéré dans les limites de temps et de lieu que s'était assignées M. Paris, de ne pas se borner à l'Asie-Mineure et à la période romaine, ne fût-ce que pour mieux discerner l'originalité politique de ce pays à cette époque. Voilà ce qu'a bien compris M. Braunstein, et son ouvrage est d'une utilité incontestable. Une simple analyse permettra d'en apprécier l'intérêt.

La première remarque que suggèrent les inscriptions, c'est que les femmes, quoiqu'elles possèdent le titre de citoyennes dans toutes les villes de la Grèce, ne l'affirment formellement qu'en Asie-Mineure. Mais peuvent-elles exercer leur droit de cité en aspirant aux fonctions publiques ? Sans doute elles ont partout qualité pour administrer les donations et fondations privées; elles sont partout investies de certains sacerdoces. La question est seulement de savoir si on leur ouvre l'accès des charges politiques, c'est-à-dire municipales.

On les voit s'acquitter régulièrement des liturgies dans les villes d'Asie et dans les îles voisines; ailleurs le fait

est rare. Ainsi la gymnasiarchie est exercée par les femmes en Phrygie, à Dorylée; en Lydie, à Nacrasa; en Ionie, à Érythrées et à Magnésie; à Lesbos, à Mytilène; elle l'est constamment en Carie et à Héracleia Salbakè, à Lagina, à Mylasa, à Stratonicée; en Lycie, à Sidyma; en Pamphylie, à Syllion; en Pisidie, à Syrt et à Termessos; elle l'est exceptionnellement à Paros et à Cyrène. De même pour l'agonothésie : l'ἀγωνοθέτις existe comme la γυμνασιαρχίς; mais sur treize cas connus, douze viennent d'Asie ou de Sparte.

Il est plus surprenant de constater que les femmes exercent les véritables magistratures, y compris celles qui confèrent l'éponymat. On ne leur refuse ni l'archontat, ni la prytanie, ni la démiurgie, ni la décaprôtie. Elles sont souvent stéphanéphores. On éprouverait même quelque inquiétude à les voir exercer des fonctions d'origine militaire, comme la stratégie et l'hipparchie, si l'on ne se disait que ces fonctions étaient devenues purement administratives. Mais, pour les magistratures comme pour les liturgies, la Grèce propre ne fournit que des exemples isolés, à Delphes et à Sparte; on en relève un peu plus dans les îles, à Syros, à Ténos, à Thasos et à Amorgos; l'immense majorité des magistrates, à plus forte raison les Amazones de l'hipparchie, sont des citoyennes de villes asiatiques.

Il y a donc là un phénomène politique dont le droit public des Grecs ne rend pas compte. Ni celui des Romains, bien que les documents où les femmes interviennent dans l'administration appartiennent presque tous à l'époque romaine, surtout à la période impériale. C'est une coutume indigène, antérieure aux siècles de l'hégémonie grecque, enracinée dans le peuple au point de résister à toutes les influences extérieures, qui a pu prendre une force nouvelle, grâce à la liberté accordée par les Romains aux institutions nationales. En Asie comme dans l'Égée, tous les peuples préhelléniques faisaient à la femme une grande place dans la société. Après l'arrivée des Grecs sur les côtes, les Asiates ne renoncèrent pas aux mœurs de leurs ancêtres. Hérodote et bien d'autres constataient avec curiosité que chez eux la parenté s'établissait en ligne féminine, et il n'est pas difficile de trouver quelques traces d'un droit analogue dans la loi de Gortyne. Tout ce qu'on a dit sur le *Mutterrecht* des Hellènes est vrai pour les Préhellènes et leurs descendants. Et, s'il est vrai que le *Mutterrecht* n'est pas nécessairement le matriarchat ou gynécocratie, il y mène cependant tout droit. La règle de droit civil se mue tout naturellement en disposition de droit public. Au Ve et au IVe siècles, le trône de Carie est occupé par les deux Artémise et par Aida. Plus tard, quand les circonstances sont favorables, les femmes, propriétaires de grandes fortunes et habituées à les gérer, sont appelées à faire bénéficier leurs concitoyens de leur richesse dans les liturgies et de leur expérience dans les magistratures.

Gustave Glotz.

16. *E. CAPPS. Four plays of Menander.* (College series of greek authors, sous la direction de MM. J. W. White et Ch. B. Gulick). Boston, Ginn, s. d. (1910). In-12, 329 p.

Ces quatre pièces sont le *Héros*, l'*Arbitrage*, la *Perikeiroméné*, et la *Samienne*. Ménandre a pris maintenant sa place dans l'enseignement universitaire de tous les pays, et l'helléniste distingué qu'est M. Capps a voulu en donner, pour les étudiants de langue anglaise, une édition qui est essentiellement une édition classique, mais où la part personnelle apportée par l'auteur est cependant considérable. « Le commentaire », dit-il dans la préface, « a pour objet de fournir à l'élève l'aide nécessaire pour l'intelligence du lan-

gage et du style du poète, et celle de chaque pièce prise en son ensemble. En même temps, nombre de notes sont volontairement à l'adresse de l'étudiant plus avancé et de l'helléniste professionnel ». Ce double caractère est nécessaire en effet, dans l'état actuel des études sur Ménandre. Dans ses conjectures personnelles, M. C. déclare s'être appliqué surtout à se conformer à l'usage du poète, aussi bien en ce qui concerne la diction qu'en ce qui concerne la métrique; c'est-à-dire qu'il s'est inspiré des excellents avis donnés par M. J. W. White dans son article sur le *trimètre iambique* de Ménandre, dont j'ai récemment rendu compte ici même (t. XXIII, p. 97). En déclarant d'autre part qu'il s'est tenu aussi près que possible, en essayant de combler les lacunes, de l'état du manuscrit tel qu'il est connu, M. C. exprime à son tour le regret que le papyrus du Caire n'ait pas été reproduit photographiquement dès l'origine, et je crois bien comme lui que, s'il l'avait été, l'œuvre de la critique aurait été bien plus rapide et plus sûre. M. C. maintient contre les objections de Kœrte que le fragment de Saint-Pétersbourg n° 2 (dont il donne une reproduction) appartient à l'*Arbitrage*, et doit être placé à la fin du troisième acte ; il a admis, d'après M. de Ricci, que le fragment M doit être réuni au fragment NT. Il se rattache à l'opinion de ceux qui voient dans Chærestratos le père de Charisios et dans Sophronè une esclave.

A. P.

17. *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, nos 67001-67089. *Papyrus grecs d'époque byzantine*, par *M. Jean MASPERO*, t. I, 1er fascic. Le Caire, 1910. Gr. in-4°.

Cette publication n'est pas, comme pourrait le faire supposer son titre, un simple inventaire, dans le genre du *Catalogue des papyrus grecs du Musée du Caire* publié, en 1903, par Grenfell et Hunt, faisant connaître par de brèves notices le contenu de chaque pièce. M. J. Maspero ne se contente pas de décrire avec soin chaque papyrus et d'en indiquer le caractère et le contenu, il le publie *in-extenso*.

Les pièces de ce recueil ont été réparties en trois groupes : 1° Les papyrus, au nombre de 250 environ, trouvés de 1905 à 1907 par M. Lefebvre à Kôm-Ichgaou (Aphroditè). L'auteur commence par ceux-ci, parce qu'ils sont en majeure partie inédits ; 2° Sept papyrus d'époque arabe, découverts à Saqqarah en 1905; 3° L'ancien fonds du Musée, déjà connu par la publication de Grenfell et Hunt. Les papyrus du premier groupe appartiennent tous au vie siècle ; dans le troisième, il y en a un petit nombre du ve : c'est ce qui a décidé M. J. M. à prendre pour « borne initiale » de l'époque byzantine la date de 395. Le premier groupe est subdivisé lui-même en cinq séries (A, B, C, D, E), dont le présent fascicule nous offre trois seulement. A : 32 pièces relatives tant à l'administration particulière d'Aphroditè qu'à l'administration générale du *limes Thebaicus* (nos 67001-67032). B : rôles financiers et quittances d'impôts qui proviennent d'Aphroditè ou d'Antaiopolis (nos 67033-67059). C : documents d'ordre privé (lettres, actes, contrats) relatifs à ces deux localités. De cette série nous avons seulement les nos 67060 à 67089. Les deux autres séries comprendront, D : des documents privés relatifs à des localités voisines; E : des fragments littéraires.

De la première série on connaissait déjà, grâce à M. J. M. lui-même, d'une part, six numéros publiés et étudiés, avec sept quittances de la 2e série, aux t. VI et VII du *Bulletin de l'Inst. franç. d'Archéologie orientale du Caire*; d'autre part, les trente vers écrits au verso du pap. 67055, qui ont été publiés

dans la *Byzantinische Zeitschrift* en 1910. Mais nous n'avons pas, ici, de simples réimpressions; l'auteur a revu ses travaux antérieurs et mis à profit des observations présentées par Wilcken, dans l'*Archiv f. Papyrusforschung* (t. V, 1909). Historiens et juristes s'intéresseront vivement aux documents de la 1re série (requêtes, rescrits impériaux, arrêtés, contrat) qui nous font connaître la situation particulière du canton d'Aphroditè dans l'empire et sont d'une haute importance pour l'histoire de l'administration de l'Égypte au temps de Justinien.

Dans les transcriptions, qui ont été faites avec le plus grand soin, M. J. M. me paraît avoir un peu compliqué sa besogne et s'être donné plus de mal qu'il n'était nécessaire. Voulant représenter l'état du texte le plus exactement possible, il a conservé les abréviations qui s'y trouvent en indiquant en note la restitution à faire, ce qui l'a obligé naturellement à répéter le mot abrégé. Était-ce vraiment utile et n'aurait-il pas obtenu le même résultat en inscrivant les restitutions entre crochets? Pour conserver au texte sa physionomie, il a cru devoir représenter l'υ suscrit par un petit trait horizontal placé au dessus de la voyelle qui le précède, par exemple τō pour του, τᾱτης pour ταυτης. Mieux eût valu, je crois, représenter en ce cas la diphthongue ου par son signe habituel (ȣ) et, pour la diphtongue αυ, suscrire l'υ, comme cela a été fait dans εκαστ̣ον (p. III, l. 1 du pap. 67002); car, dans la plupart des cas, ce n'est pas un trait horizontal qui tient la place de l'υ, mais un trait courbe dont la concavité est tournée vers le haut, c'est, en somme, un véritable υ déformé qui, par la négligence du scribe, est devenu un trait à peu près horizontal dans l'écriture de la page III du pap. 67002. Le procédé de transcription adopté a de plus l'inconvénient de faire croire que le ν final a pu être représenté par le même signe que l'υ, par exemple dans αρεταῶ et πολῆῶ (= αρεταων, πολῆων) v. 15, et 26 du pap. 67055 verso.

Les pièces ici publiées sont accompagnées de vingt-trois planches qui nous offrent les fac-similés de huit papyrus de la première série. Le pap. 67002, l'un des plus importants, est complet sur les pl. II-XII; complets aussi les nos 67026 (pl. XVI-XVII) et 67030 (pl. XVIII-XX). La pl. XIII offre le recto (19 lignes) d'une requête anonyme (no 67020); les pl. XIV-XV, les lignes 31-57 d'un rescrit impérial (no 67025); la pl. XXI, les neuf dernières lignes d'un arrêté du duc de Thébaïde (no 67031); les pl. XXII-XXIII, les trente premières lignes d'un contrat (67032) des plus intéressants écrit à Constantinople en 551.

Ces planches, qui permettent la vérification et la discussion des lectures, rendraient aussi de grands services pour l'étude de l'écriture si l'exécution de quelques-unes ne laissait à désirer, c'est-à-dire si la teinte du fond était un peu atténuée. Cela est possible; je n'en veux pour preuve que la comparaison des pl. III et IV; les fins de lignes de la première se retrouvent au commencement des lignes de la seconde; or les caractères se détachent sur le fond de la pl. III, tandis qu'ils sont à peine visibles sur la pl. IV. Au contraire, toute la partie droite de la pl. V, difficile à lire, se détache assez bien, au commencement des lignes, sur le fond mieux éclairé de la pl. VI. Ces petites imperfections ne sont pas du fait de M. M.; mais il a le droit, lui qui travaille bien, de se montrer plus difficile avec son photographe.

Il y a deux ans, Wilcken saluait avec joie la nouvelle de la préparation de ce catalogue; tel qu'il est, ce premier fascicule nous fait désirer le suivant avec impatience.

A. Jacob.

18. *Edwin DEMISCH, Die Schuldenerbfolge im attischen Recht. Ein Beitrag*

zur Entwicklungsgeschichte der Universalsukzession. Diss. inaug. Borna-Leipzig, Noske, 1910. In-8°, x-62 p.

Il y a peu de questions juridiques qui engagent autant de principes généraux, et qui, par conséquent, permettent aussi bien d'assigner à un droit sa place exacte dans l'histoire universelle du droit, que la question de l'hérédité des dettes. Les dispositions qui règlent cette matière en droit attique ont été fort discutées. M. Partsch vient encore, dans son *Griechisches Bürgschaftsrecht*, de les examiner avec un esprit systématique qui l'a mené souvent à des conclusions douteuses. Il était donc utile, nécessaire, de refaire ce travail : M. Demisch s'y est employé avec le plus grand soin et, j'ose le dire, avec un succès presque complet.

En droit privé, il admet que la loi attique du IVe siècle en était au même point que la loi romaine de l'époque classique : elle imposait à l'héritier universel une responsabilité illimitée, c'est-à-dire que l'héritier répondait du passif, non pas seulement dans les limites de l'avoir successoral, mais encore sur ses biens propres. Le bénéfice d'inventaire et la faculté de répudier la succession n'étaient pas reconnus aux héritiers en ligne directe, qui étaient héritiers *sui*, héritiers nécessaires ; ils existaient seulement au profit des collatéraux. En refusant ainsi le droit de répudiation aux fils du *de cujus*, M. D. se déclare en faveur d'une thèse soutenue par M. Caillemer contre Dareste. Il a effectivement démontré, je crois, que le discours de Démosthènes *contre Nausimaque et Xénopithe* offre un exemple de compromis, non de répudiation, et que le plaidoyer d'Isée *sur la succession d'Aristarchos* nous montre des fils répondant pour une somme supérieure à l'actif de la succession paternelle. Il n'existe donc aucun texte qui prouve que la fortune personnelle du fils pût échapper légalement aux créanciers de la succession paternelle, et, en fait, on voit des fils accepter une succession onéreuse. Mais rien ne prouve non plus qu'un pareille acceptation ne fût pas considérée simplement comme une obligation filiale. La distinction si bien établie par M. D. pouvait être admise par la morale courante, sans être prescrite par la loi.

En droit public, les conclusions de M. D. me semblent solidement fondées. Aux yeux de M. Partsch, les fils du débiteur public héritent de son atimie, mais sont dégagés de la responsabilité pécuniaire, sous prétexte que l'atimie en question n'est qu'une flétrissure sans conséquence « réelle ». M. D. montre parfaitement que cette atimie est un moyen de contrainte et qu'aux termes de la loi citée dans le discours *contre Macartatos*, les héritiers sont responsables des dettes léguées par leur auteur ἕως ἂν ἀποδῶσιν. Théocrinès est responsable pour son père et son grand-père; Androtion l'est pour son père; Timocrate héritera un jour de l'atimie et de la dette paternelle; Démosthènes a pu craindre un moment d'être accablé par l'atimie de son grand-père Gylon; les enfants de Polystratos, en plaidant pour leur père, soutiennent leur propre cause; enfin, les inventaires de la marine portent mention de plusieurs paiements effectués par le fils du débiteur. Ici l'obligation est certainement légale ; mais on ne peut pas conclure du droit public au droit privé ; car le frère ne peut pas plus que le fils répudier une succession grevée d'une dette envers le fisc. C'est le privilège d'État, le « fait du prince ». L'auteur de la dette était seul inscrit sur la liste des débiteurs; mais ses héritiers en ligne directe ou collatérale étaient responsables de ce chef au même titre que lui. On usait à leur égard des mêmes moyens d'exécution ; tous leurs acquêts pouvaient être réclamés par voie d'ἀπογραφή, jusqu'au paiement intégral qui leur donnait de plein droit, par une conséquence automatique, l'épitimie.

Je ne sais si cette analyse a suffisamment mis en lumière les qualités de M. D. Je tiens donc, en finissant, à déclarer que cette courte dissertation est un des meilleurs travaux de droit grec qu'on ait faits depuis quelques années. Elle est à conserver.

Gustave Glotz.

19. *Eugen FEHRLE. Die kultische Keuschheit im Altertum* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, hrsg. von *R. Wünsch* und *L. Deubner*, VI. Band). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, XII-250 p.

L'ouvrage de M. Fehrle est certainement un des plus considérables qu'ait recueillis la collection créée par Dieterich et M. Wünsch, un de ceux qui présentent le plus d'intérêt pour l'histoire des religions. C'est une étude sur le développement que l'idée de la chasteté a pris dans les cultes helléniques avant de passer dans les croyances, la discipline et la morale chrétiennes.

D'après l'auteur, la chasteté cultuelle se ramène à deux principes essentiels : l'union possible d'un dieu avec une femme, la souillure causée par le commerce sexuel. Ne cherchons pas à savoir quels ont pu être dans les sociétés primitives les rapports de ces deux principes, s'ils ne dérivent pas l'un de l'autre ou ne sortent pas tous les deux d'une source commune. Acceptons-les tels qu'on nous les présente, et voyons-en les conséquences. La femme qu'un dieu honore de son amour doit s'abstenir de toutes relations avec un homme. Si elle remplit ce devoir sacré, l'enfant qu'elle met au monde est fils de dieu, et elle-même, par la vertu d'une conception immaculée, est à la fois mère et vierge. Aux dieux qui veulent des épouses mortelles il faut donc offrir des vierges comme prêtresses. La femme en état de chasteté est seule capable d'obtenir que le dieu répande en elle et, par sa médiation, sur sa famille, sur sa cité une essence bienfaisante, une inspiration sainte, une fécondité céleste. Et, comme les miasmes dont sont pollués ceux qui font œuvre de chair proviennent des démons malfaisants, la pureté virginale, obtenue par une victoire constante sur les esprits du mal, confère par elle-même une puissance surhumaine.

Les applications de ces principes apparaissent partout dans les cultes de la Grèce. C'est Hésiode (*Œuvres et Jours*, 733) qui exprime pour la première fois, à notre connaissance, la doctrine de la souillure sexuelle. Dès lors on la voit influer puissamment sur les conditions exigées de quiconque prétend être médiateur entre les hommes et les dieux, c'est-à-dire sur la préparation au sacerdoce. La chasteté compte parmi les moyens simplement négatifs de se mettre en état de grâce, avec les purifications, le jeûne, le silence et la claustration. Le mariage mystique (ἱερὸς γάμος) est un des moyens positifs qu'on emploie pour s'unir à un dieu, comme l'acte de le manger, de le toucher, de l'habiller ou de s'absorber en lui par l'exaltation de la danse. La règle d'abstinence s'impose pendant un temps plus où moins long aux prêtres et prêtresses d'Apollon, d'Héraclès, de Pan, de Poseidon, de Sosipolis à Élis, de Zeus à Dodone; mais presque toujours elle s'explique par un mariage sacré. Elle s'impose également aux acolytes des prêtres : ainsi, à Athènes, dans le culte de Dionysos, on choisit parmi les vierges les γεραραί qui escortent la femme de l'archonte, le jour où elle va solennellement s'offrir aux embrassements du dieu. Elle s'impose enfin à tous les fidèles qui prennent part à certaines cérémonies ou à certaines fêtes : le meilleur exemple — et M. F. l'étudie avec soin — est celui des Thesmophories. Mais ce n'est pas dans des mortelles que ce réalise l'idéal de la chasteté, qui doit être féconde; c'est dans les déesses, dans les déesses vierges qui succèdent

à des déesses mères, dans les déesses à qui une maternité incessante laisse une éternelle virginité. Παρθένος est adorée sans autre nom dans la Chersonèse Taurique, sur la côte de Thrace, à Thèra, à Halicarnasse, en Béotie; Athènè, qui est essentiellement une Παρθένος, n'en est pas moins une Μήτηρ; Hèra, épouse de Zeus et mère des dieux, n'a besoin que d'un bain rituel pour garder le titre de Παρθένος.

En matière de conclusion, M. F. suit l'évolution historique de la chasteté cultuelle jusqu'au moment où la conception hellénique se transmet au christianisme. Cette dernière partie, un peu confuse, est singulièrement riche d'idées et de faits. Nous en conseillons la lecture à tous ceux qu'intéressent les transformations religieuses de la Grèce : ils y trouveront pour chaque période quelques traits à noter.

Il y avait quelque chose de délicat à traiter le sujet choisi par M. F. : on risquait de froisser des préjugés de convenance, mais aussi des sentiments et des convictions respectables. M. F. a vaincu la difficulté de la façon la plus habile et la plus élevée, en la négligeant, en examinant toutes choses uniquement au point de vue scientifique. Il faut le louer aussi d'avoir abondamment consulté et cité les auteurs français et anglais (1) : à cet égard son ouvrage se distingue heureusement de tant d'autres où la bibliographie a des prétéritions chauvines et rogues. Bien au courant, le travail est complet (2); on a vu suffisamment par l'analyse qui précède qu'il est excellent.

Gustave Glotz.

(1) Un lapsus à corriger : p. 25, n. 2, l'ouvrage de M. Moret est mentionné sous ce titre : *Du caractère* religieuse *de la Royauté pharaonique*.

(2) Je signalerai cependant une lacune dans le chapitre sur l'efficacité et la puissance magique de la virginité : on croyait en Grèce que « pour plonger dans la mer, il faut que la femme soit encore, vierge », καταδύονται ἐς θάλασσαν γένους τοῦ θήλεος αἱ καθαρῶς ἔτι παρθένοι (Paus. X, 19, 2).

20. *Genethliacon* Carl Robert zum 8. März 1910 überreicht von der Græca Halensis. Berlin, Weidmann, 1910. In-8°, 246 p.

Sur les huit articles offerts en hommage à Carl Robert à l'occasion de son 60e anniversaire, six sont relatifs à l'antiquité grecque. En voici le contenu.

B. Niese, *Trois chapitres d'histoire éléenne* (p. 1-47). — 1° L'Élide et ses périèques. La Périoikis, qui fut réunie vers la fin du ve siècle à l'Élide Creuse pour donner à l'Élide sa plus grande extension, comprenait trois groupes de périèques. Ceux qui habitaient l'Acroreia et Lasion, sur la frontière d'Arcadie, et ceux qui demeuraient sur la côte des deux côtés de l'Alphée, de Skillous à Marganeis, avaient entre eux des liens de parenté. Au contraire, ceux qui occupaient les six villes des Minyens étaient d'une autre race et parlaient une langue différente. Leur territoire, la Triphylie, fut continuellement disputée entre les Éléens, d'une part, et les Arcadiens ou les Spartiates, de l'autre. — 2° L'Élide dans Homère. Elle avait une population qu'on appelait les Épeiens. Le domaine de ce peuple s'étendait encore à un petit pays voisin, le Bouprasion. Mais la prospérité de l'Élide ne laissa subsister d'autre nom que celui d'Éléens. Les vieilles localités de la frontière arcadienne furent détruites plus tard, peut-être par l'invasion des Minyens. L'Alphée marquait la limite entre les Éléens et les Pyliens. — 3° Éléens et Pisates. L'histoire des longues luttes entre ces deux peuples est une invention tardive, comme le révèle une critique serrée des textes. Le nom même de Pisa n'appartint à une ville qu'en 364 et pour peu de temps. Il désignait la plaine où était située Olympie et où vivaient les Chaladriens, de nationalité éléenne.

F. Bechtel, *Les noms de personne dans le IVe volume des Inscriptiones*

græcæ (p. 65-85). — L'auteur corrige quelques lectures et restitutions de Fränkel.

O. Kern, *La provenance du recueil d'hymnes orphiques* (p. 87-102). — Il n'y a pas trace du culte de l'empereur dans les quatre-vingt-sept hymnes qui forment ce recueil : ils ont donc été composés avant l'ère chrétienne. Les divinités égyptiennes y sont à peine nommées : ils n'ont donc pas pris naissance sur les bords du Nil. C'est d'Asie-Mineure que sont originaires un grand nombre de ces hymnes, et le recueil a été formé dans cette partie du monde grec pour une association de mystes dionysiaques qui célébrait son culte dans un ἱερὸς οἶκος ou Βακχεῖον. O. K. joint à cette étude, en appendice, un commentaire de l'oracle pythique trouvé en 1880 à Tralles.

K. Praechter, *Les tendances et les écoles du néo-platonisme* (p. 103-156). — Créé par Plotin et Porphyre, le système a pris trois directions différentes. Jamblique lui a donné une direction spéculative en appliquant à la métaphysique de Platon tout l'effort de son exégèse. De là l'école syrienne (avec Jamblique lui-même, Théodoros d'Asinè et Dexippos) et l'école athénienne (avec Plutarque, Syrien, Proclos, Damascios, Simplicios, etc.). La tendance religieuse et théurgique a prévalu dans l'école de Pergame (avec Aidésios, Chrysanthios, Eusèbe, Maximus, Julien, Eunapios). Le système a subi enfin une impulsion scientifique dans l'école d'Alexandrie (avec Hypatia, Hiéroclès, Hermeias, Ammonios, Asclépiodotos, Olympiodore, Philoponos, Elias, David, etc.) et dans l'école occidentale (avec Macrobe, Chalcidius, Boëthius).

Ed. Meyer, *Les travaux d'Hésiode et la description des cinq âges* (p. 157-187). — Avec sa connaissance intime des textes, sa hauteur de pensée et sa brillante précision de style, Ed. Meyer explique ce qu'a voulu faire l'auteur des *Travaux*. Hésiode est un poète en qui la vie intérieure est intense, chez qui tout est réfléchi avant d'éclater en passion, un poète prophète. Dans toute la première partie de son poème, il montre aux juges le mal que fait l'iniquité dans le monde; mais surtout il s'adresse à la conscience de son frère Persès pour lui faire sentir que la paresse est un vice dégradant, condamnable, impie. La loi du travail a été imposée à l'homme par Zeus, comme le seul moyen de maintenir l'harmonie universelle : travailler, c'est se conformer à la volonté divine et à la justice, qui n'est autre chose que l'ordre social; le travail, loin d'humilier, anoblit. Peut-être y a-t-il eu jadis, sous le règne de Cronos, quand les hommes et les dieux se souvenaient encore de leur commune origine, un âge d'or où tous jouissaient de tous les biens sans effort et s'endormaient dans la mort sans douleur. Mais, si jamais cet idéal a été réalisé, il a dû s'évanouir comme un impossible rêve : l'âge d'argent est venu. Abâtardie par la félicité, la race dégénérait : de grands enfants, centenaires stupides, refusaient d'honorer les dieux. Zeus, irrité, les fit disparaître dans les profondeurs de la terre. Alors commence l'histoire réelle de l'humanité, telle qu'Hésiode pouvait la connaître par la tradition avant de la transformer par son imagination propre. Une évolution parallèle à celle qui avait mené de l'âge d'or à l'âge d'argent mènera de l'âge d'airain à l'âge de fer par une transition que la légende imposait au poète, l'âge des héros. Dans l'âge d'airain, tout est d'airain, les armes, les maisons et les cœurs : la sauvagerie primitive ne connaît pas encore la culture des céréales; partout se déchaîne la force; c'est la lutte de tous contre tous, l'extermination générale. Les héros qui succèdent à ces brutes ont le même goût de la force physique, la même passion pour la guerre; mais la violence, chez eux, se tempère de justice : ils ont le sens de l'ordre social. Depuis qu'ils ont été transportés par Zeus dans les îles des Bienheureux,

l'âge de fer voit vivre une race misérable et corrompue. Non pas que le bien ne soit mêlé au mal : l'intelligence humaine est en progrès, et si la race doit périr, ce sera « quand les enfants naîtront avec des cheveux blancs aux tempes ». Mais un égoïsme sans scrupule dresse l'enfant contre le père, le frère contre le frère et l'hôte contre l'hôte : le droit, c'est un bras vigoureux, et plus rien n'est sacré. Seul le travail peut ramener l'ordre et assurer la rédemption.

U. Wilcken, *La Périégèse attique de Hawara* (p. 189-225). — Wilcken emploie toute son expérience, toute sa perspicacité, toute sa finesse de critique à déchiffrer des fragments d'une Périégèse attique sur deux bouts de papyrus trouvés il y a vingt ans par Flinders Petrie. Le papyrus est à peu près de l'an 100 après J.-C.; mais l'ouvrage dont il donne la copie date du commencement du IIIe siècle et a été rédigé d'après des sources plus anciennes. L'auteur allait du Pirée, dont il décrivait les cales et le cadran solaire, à Munychie ; puis, par le mur du Pirée (pour lequel il donne une mesure qui ne concorde pas avec celle de Thucydide), par les Longs Murs, par le mur de Phalère (qu'il fait passer par la colline Sikélia), il arrivait dans la ville de Thésée.

Gustave Glotz.

21. *Basil L. GILDERSLEEVE, The seventh Nemean revisited*, (extrait de l'*American Journal of Philology*, XXXI, 2). Baltimore, 1910, in-8°, 99 p.

Tous ceux qui ont lu l'intéressant mémoire de Wilamowitz sur la 7e *Néméenne* (*Pindars siebentes nemeische Gedicht*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1908, XV) ne liront pas avec moins de plaisir et de profit l'article de M. Gildersleeve, qui, a propos de ce mémoire, a repris à son tour l'interprétation d'un poème très difficile, où trois thèmes s'entrelacent : l'éloge de Sogènès d'Égine, vainqueur au pentathle, la légende de la mort de Néoptolème, et une apologie du poète lui-même contre on ne sait quels détracteurs, sans que nous parvenions à saisir sûrement partout la liaison des idées ou à démêler avec une vraisemblance suffisante le sens des allusions que nous devinons entre les lignes. Le sixième des *Péans* récemment découverts a cependant jeté quelque lumière sur ces allusions, et, en tout cas, excité à nouveau notre curiosité. On connaît la manière vivante, le tour ingénieux et piquant des commentaires de M. Gildersleeve. On en trouvera ici un excellent exemple, mais on sera obligé de conclure, je le crains, comme il conclut lui-même après avoir résumé le mémoire de Wilamowitz : « *The difficulties are not all solved.* »

A. Puech.

22. *Ch. JORET, D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du* XVIIIe *siècle*, avec un portrait d'après J. Boilly et le fac-similé d'une lettre à Wieland (182e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*). Paris, H. Champion, 1910. Gr. in-8°, XII-539 p.

En 1903, M. Joret publiait *Un helléniste voyageur normand : J.-B. Le Chevalier*, sujet tout autre que celui de ses savants travaux antérieurs. C'est dire que date de loin le goût de M. J. pour des points peu connus de l'histoire littéraire. Vint ensuite le tour de Villoison. Le professeur de la Faculté des lettres d'Aix trouva et saisit l'occasion de rattacher une page de sa biographie à la région où lui-même il enseignait, par un article sur *L'helléniste d'Ansse de Villoison et la Provence* (1906). En avril 1909, il communiquait à l'Académie des Inscriptions une note intitulée *L'helléniste d'Ansse de Villoison et*

la création d'une chaire de grec moderne au Collège de France. Ses recherches, couronnées de succès, sur la correspondance du célèbre érudit avec le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar et l'accueil favorable que fit le public lettré à cette publication l'encouragèrent, nous dit-il dans sa préface, à écrire le gros livre où la biographie d'un savant devait être en même temps un tableau fidèle et complet de l'hellénisme en France de 1775 à la fin du siècle. M. J. se mit à compulser les volumineux manuscrits et les lettres de Villoison que conserve la Bibliothèque nationale (nos 949 à 963 du supplément grec).

J.-B. Gaspard d'Ansse de Villoison naquit à Corbeil le 5 mars 1750. Il fit ses études à Paris dans plusieurs collèges, où il se distingua par sa connaissance de la langue grecque et sa facilité à faire des vers latins. Auditeur du cours de grec professé par Capperonnier au Collège de France, il voulut en outre étudier l'arabe, l'hébreu et le syriaque. A peine âgé de vingt ans, il rédigeait des notes critiques sur la traduction d'Anacréon, que venait de publier Le Franc de Pompignan, et les lui envoya; mais M. J. ne nous dit pas quel accueil elles reçurent du poète. Ses travaux de paléographie grecque le firent remarquer à l'Académie des Inscriptions; mais il fallait, pour y être reçu, avoir 25 ans accomplis. Par une lettre du roi adressée à l'Académie, il fut gratifié d'une dispense d'âge, et en 1772 il fut élu. Vers le même temps, nous le voyons fréquenter la Bibliothèque Sainte-Geneviève; il entre en relations suivies avec l'abbé Mercier de Saint-Léger qui l'administrait alors et procura au jeune érudit un éditeur pour son Apollonius, *Lexicon homericum*, publié en 1773. M. J. donne à ce propos des extraits de sa correspondance avec plusieurs philologues étrangers, et c'est ainsi, du reste, qu'il a procédé dans tout le cours de son livre, ce qui en rend la lecture d'autant plus suggestive et plus attrayante. Le choix judicieux de ces extraits nous fait bien connaître les qualités supérieures et, il faut le dire, laisse apparaître les côtés faibles et les travers de l'homme : éloges outrés adressés à ses correspondants, qui, au surplus, ne lui ménageaient pas les leurs, parfois aussi traits d'une vanité poussée jusqu'à l'inconscience.

Ruhnken avait conseillé à Villoison de publier l' Ἰωνία ou *Violarium* qu'il avait remarqué en 1754 et attribué, sur la foi du Parisinus 3057 exécuté par Constantin Paléocappa (1), mais non sans d'expresses réserves, déjà faites par Rod. Küster, à l'impératrice Eudocie, épouse du malheureux basileus Romanos Diogène, à qui l'ouvrage aurait été dédié dans une lettre liminaire. M. J. rappelle que plusieurs solutions ont été proposées touchant l'authenticité de cette compilation par Hans Flach, P. Pulch, Patzig, Sathas, et, ajouterons-nous, par Ulr. von Wilamowitz-Moellendorff et surtout par Léopold Cohn, qui a cru voir dans le copiste crétois, bien connu pour ses supercheries, l'auteur même du *Violarium*. A vrai dire, malgré tout, *grammatici certant*.

Dans les chapitres II et III, M. J. traite des relations et travaux de Villoison et de son amour des distinctions et des honneurs. Cette partie du livre, où nous surprenons Villoison aspirant même au titre de ministre de Saxe-Weimar à Paris, renferme une suite de détails piquants sur la petite cour de Weimar et la place qu'y occupa l'helléniste français, à côté de Gœthe. Le chapitre IV (les correspondants français et étrangers de Villoison en 1775 et 1776) développe ce tableau, où chaque nom de philologue est accompagné de notices biographiques qu'on aurait peine à trouver

(1) Un autre manuscrit de ce texte, le Parisinus 42 du Supplément grec, est l'œuvre d'un certain Rassicod (XVIIe siècle).

ailleurs. A noter que Villoison renonce à publier le *Cornutus*, dont il avait pourtant, depuis de longues années préparé une édition critique avec le plus grand soin (1).

Le principal titre de gloire de Villoison fut sa mission à Venise (1778-1782). Il fut le premier à remarquer deux manuscrits grecs de la Marciana, les nos 454 (2) et 453, plus récent, contenant des scholies sur l'Iliade sensiblement différentes de celles de Didyme et dont bon nombre sont de source alexandrine. Durant les cinq années de son séjour à Venise et tout en préparant son édition des scholies homériques, il copia plusieurs textes grecs qu'il réunit sous le titre de « Diatribe » et qu'il fit paraître à la suite de l'Ἰωνία. Cette compilation forme le premier volume et la Diatribe le deuxième de son recueil, intitulé *Anecdota graeca* (Venise, 1781, 2 vol. in-4°). M. J. entre à ce propos dans les plus minutieux développements. Puis, de mai 1782 à mars 1783, Villoison vécut à la cour de Charles-Auguste. En 1783 il revient en France, fait ensuite un deuxième voyage à Venise, et, après de longues négociations, part en août 1784 pour l'Orient, explore en archéologue et en épigraphiste les îles de l'Archipel et séjourne momentanément à Constantinople. Ce voyage, peu fructueux d'ailleurs au point de vue paléographique, avait duré vingt-sept mois.

Enfin parut l'édition des scholies de Saint-Marc (Venise, Fratelli Coleti, 1788, in-folio), qui « ne rencontra que des admirateurs » (p. 321). De retour à Paris, en 1789, il se fixa rue de Bièvre, 22 (3). Il se tint toujours en dehors de la politique et, pour se soustraire aux dangers que présentait la situation, il s'exila volontairement à Orléans, où la riche bibliothèque de la ville (1) et celle du séminaire l'attirèrent et le retinrent tout autant que des affaires de famille. Il avait alors une correspondance active avec Millin et publiait quelques articles dans le *Magasin encyclopédique*. Il revint à Paris en 1799 et s'y créa de nouvelles relations. Ruiné par la dépréciation des assignats, il se mit à travailler pour subsister ; il ouvrit chez lui, à raison de 24 francs par mois, un cours de grec, qui fut plus tard, grâce à la recommandation de Mme de Staël auprès de Lucien Bonaparte, rattaché à l'École des langues orientales vivantes comme cours de grec moderne ; puis sa chaire fut transférée au Collège de France. Le pseudo-helléniste Gail fut un de ses auditeurs. Villoison l'estimait médiocrement, tandis qu'il faisait le plus grand cas de Bast, de Boissonade et du jeune Paul-Louis Courier « qui savait très bien les mathématiques et le grec » (2).

Nous arrivons aux dernières années du célèbre helléniste (1802-1805). Le voici en rapports d'amitié avec C. B. Hase nouvellement débarqué à Paris, qu'il lança pour ainsi dire dans la société savante du temps. Ce procédé lui valut l'avantage de renouer ses relations avec la famille ducale de Saxe-

(2) N'est-ce pas le ms. 942 du Supplément grec de la Bibliothèque nationale (Cornutus *de Natura deorum avec notes et variantes*) ?

(2) Et non 254, erreur de la page 157, rectifiée plus loin. Villoison le place au xe siècle (p. 184), mais il me semble plutôt du siècle suivant.

(3) Cette rue ne mériterait-elle pas de porter le nom de Villoison qui a, jusqu'ici, été oublié par nos édiles ?

(1) Il y transcrivit les notes marginales que Henri de Valois avait déposées sur ses exemplaires de divers auteurs grecs. Elles enrichissaient son bagage philologique, mais il les communiquait généreusement aux savants ses amis qu'elles pouvaient intéresser.

(2) Courier écrivait à Villoison, en 1805, qu'il suivrait son conseil de traduire les *Veteres mathematici*. Cette traduction n'a été faite qu'en 1862 et années suivantes par mon regretté maître A. J. H. Vincent, qui voulut bien m'associer à ce travail. Restée inédite, elle est conservée à la Bibliothèque de l'Institut.

Weimar. En même temps il adressait une correspondance littéraire à Morelli, devenu bibliothécaire en chef de la Marciana. Il mourut en 1805. Wyttenbach fut celui de tous ses amis auquel sa perte fut le plus sensible. M. J. reproduit partiellement l'éloge funèbre que prononça Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie.

M. J., en termes reconnaissants qui lui font honneur, rappelle les noms des bibliothécaires dont les bons offices ont facilité sa tâche, d'autant plus délicate qu'il est presque entièrement privé de la vue. On se demande même comment il a pu entreprendre, poursuivre et mener heureusement à terme un travail aussi étendu.

C. E. R.

23. *Josef KESSLER, Isokrates und die panhellenische Idee* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums* hrsg. von Drerup, Grimme und Kirch. IV. Band. 3. Heft). Paderborn, Schöningh, 1910. In-8°, 86 p.

On n'est pas encore près de s'entendre sur la valeur d'Isocrate en tant qu'homme politique. Les uns voient en lui un rhéteur à la tête faible, dont les œuvres sont gonflées de vent. Les autres le considèrent comme un publiciste génial, dont la pensée profonde prévoyait et dirigeait l'avenir. M. Kessler a voulu étudier la question à son tour; il se rallie franchement à l'avis de ceux qui reconnaissent à Isocrate de hautes conceptions et une grande influence.

Isocrate est toujours resté fidèle à l'idée panhellénique. Cette idée, il l'avait puisée dans l'enseignement de Gorgias; il la servit de tout son talent, dans ses lettres, dans ses brochures, jusqu'à son dernier souffle. Mais il ne s'obstine pas, en dépit des événements, à demander la réalisation de son rêve à une seule et même puissance.

En 380, dans le *Panégyrique*, il souhaite l'unité de la Grèce sous l'hégémonie athénienne, au moyen d'un régime fédéral qui respectera l'autonomie des cités, leur assurera la paix intérieure et mènera la guerre contre les Perses, pour fortifier la concorde nationale, délivrer l'Asie-Mineure et donner des terres à une foule de gens sans ressources. En fait, deux ans après, se fondait la seconde confédération athénienne. Malheureusement, malgré toutes les promesses, elle ne tarde pas à se transformer en empire : la guerre sociale éclate (357-355). Isocrate fait paraître coup sur coup le *Discours sur la Paix* (356) et l'*Aréopagétique* (355) : Athènes a eu le tort de se laisser entraîner par les démagogues à une politique de domination; il faut conclure la paix au plus vite pour revenir à la pratique sincère de la constitution athénienne et de la constitution fédérale. Cette fois les conseils d'Isocrate ne furent pas suivis ; la paix fut conclue, mais trop tard pour sauver ce qui restait de la confédération; Euboulos fut un administrateur pacifique et modéré, mais n'osa pas faire la réforme qui eût renoué la tradition de Solon et de Clisthènes.

Athènes était trop faible décidément pour la tâche que lui destinait Isocrate. Il lui fallait un homme entraîneur d'hommes, un monarque habitué à incarner un peuple et capable d'incarner toute une race. Peut-être avait-il déjà songé un moment à Jason de Phères ; en tout cas, il avait fait des propositions à Denys de Syracuse en 367 et au roi de Sparte Archidamos en 356. Maintenant la fortune lui désignait le chef qu'il cherchait. Philippe de Macédoine avait su créer une nation, étendre son influence sur la Grèce du Nord, s'établir à Delphes, dicter ses conditions aux Athéniens. Après la paix, Isocrate composa son libelle, le *Philippos* (346). Il y disait qu'Athènes et le roi de Macédoine devaient également oublier le passé et sceller leur

réconciliation en travaillant de concert à l'union de tous les Grecs et à la guerre contre les Perses. Exhortation sans effet : en pleine paix la guerre se prépare. Isocrate ne se lasse pas ; avant qu'elle n'éclate, il écrit la *deuxième lettre à Philippe* (342) ; quand elle a déjà commencé, il publie le *Panathénaïque* (339) ; quand le dénouement est proche, il fait une dernière tentative par la *troisième lettre à Philippe* (338). Mais tout espoir est perdu : à la nouvelle de Chéronée, Isocrate se laisse mourir, pour ne pas assister à la ruine de sa patrie et de ses projets. Ce jour-là il se trompait : Athènes ne devait pas être ruinée, et Philippe allait faire l'unité de la Grèce au congrès de Corinthe.

L'ouvrage de M. K. ne clôra pas la discussion. La question d'Isocrate reste ouverte. Mais une des thèses en présence vient d'être présentée d'une façon systématique, claire et vive, souvent neuve dans le détail.

Gustave Glotz.

24. *Karl KIRCHER, Die sakrale Bedeutung des Weines im Altertum* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrsg. von *R. Wünsch* und *L. Deubner*, IX. Band, 2. Heft). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, VIII-102 p.

Parmi tous les sujets distribués jusqu'à présent aux élèves de Dieterich, Wünsch et Deubner, il en est peu d'aussi beaux, d'aussi féconds, et en même temps d'aussi faciles à traiter, que celui qui est échu en partage à M. Kircher. Les emplois rituels du vin et leur signification religieuse, voilà une question qui n'intéresse par seulement l'histoire des cultes grecs à la belle époque, mais qui nous fait remonter aux siècles primitifs où le vin n'était pas encore le substitut du sang, et qui nous ramène, d'autre part, aux origines de la communion chrétienne. Pour faire le relevé des faits, on avait à sa disposition les travaux de P. Stengel, Bernhardi et von Fritze ; pour commenter les faits par des comparaisons et en dégager les conceptions qui s'y cachent, il suffisait de s'adresser à Rohde sans doute, mais aussi à Robertson Smith, à Frazer et à tant d'autres travailleurs anglais ou français. On ne peut pas dire que M. V. se soit parfaitement acquitté de la tâche.

Les textes, il les connaît en général, et, tant pour les libations que pour les *symposia*, les listes qu'il a dressées sont souvent assez touffues. Cependant là même on constate des lacunes regrettables. Il me semble que l'auteur ne mentionne pas les libations sacramentaires des Ioniens, dont il est question dans un fragment du Δηλιακόν d'Hypéride (ap. Athen., X, 24, p. 424 E : καὶ τὸν κρατῆρα τὸν Πανιώνιον κοινῇ οἱ Ἕλληνες κεραννύουσιν). Il ne dit pas non plus que les Molosses avaient l'habitude, pour prêter un serment de paix, de verser du vin sur les chairs de la victime découpée (*Paroem. gr.*, I, 225). Et, ce qui est plus grave, il ne soupçonne pas, au moment où il va parler des *symposia* privés, qu'il conviendrait à plus forte raison d'examiner les repas communs des Spartiates et de se demander si les *phidities* n'ont pas à l'origine quelque rapport avec les *énomoties*.

Mais où le travail de M. K. laisse surtout à désirer, c'est lorsqu'il essaie de donner l'explication des rites et des coutumes. Son grand défaut, c'est de n'être pas au courant des résultats obtenus avant lui. Il découvre constamment, non sans exprimer la satisfaction qu'il en éprouve, des vérités acquises et qu'il aurait dû préciser. Regardez sa bibliographie (p. VII-VIII) : elle présente des lacunes significatives. On y voit figurer les *Altertümer* de Schœmann, le *Vereinswesen* de Ziebarth et celui de Poland, excellents ouvrages, mais qui n'ont pas pu lui être d'un grand secours. Comme auteurs non allemands, on n'y

trouve que Fustel de Coulanges (1), Taylor et Smith, et encore les deux derniers ont-ils bien l'air d'être là grâce à leurs traducteurs allemands, Engel-Poske et Stübe. Ainsi, pour M. K., Frazer n'existe pas, et il paraît ignorer jusqu'au terme de *blood covenant*. Si c'était une façon de protester contre des théories qu'on réprouve, passe encore; mais ce sont justement ces théories que soutient M. K., et pour la substitution du vin au sang il n'aurait eu qu'à renvoyer le lecteur au *Golden bough* (2e éd., I, p. 359 et suiv.). M. K. a-t-il du moins rendu ce service, de démontrer indépendamment pour les Grecs ce que d'autres avaient démontré pour les Sémites? Il le croit. Quand il montre les Grecs faisant circuler la « coupe d'amitié », la κύλιξ φιλοτησία, il s'imagine qu'on n'a pas encore cherché le sens de cette coutume (p. 66 : *auf die... Sitte wird, soviel ich sehe, nirgends eingegangen*). Quand il la rattache à la fraternisation par le sang et qu'il indique les vestiges de cette institution en Grèce, il pense être arrivé à une conclusion tout à fait nouvelle (p. 79, n. 1 : *als griechische Sitte habe ich den Blutbund nirgends angeführt gefunden*). Or, on n'a pas attendu M. K. pour faire ressortir l'importance juridique et religieuse de la φιλότης dans les sociétés primitives et ramener toutes les formalités qui en sont sorties, particulièrement la communion par la κύλιξ φιλοτησία, à la fraternisation. Sans doute les questions de priorité sont vaines; mais c'est la méthode, c'est l'organisation du travail scientifique qui est en jeu. M. F. a fait bien des efforts inutiles, parce qu'il n'a pas su partir du point atteint par ses précurseurs. Avec des références plus complètes, il pouvait se dispenser de nous amener du fond de l'Afrique les Wadschagga. Gustave Glotz.

(1) La *Cité antique* est fréquemment citée, et à juste titre, par M. F. Je ne puis croire cependant que Fustel de Coulanges ait écrit ces mots (p. 49, n. 3) : « Son *symbol* était un *repas* ».

25. *H. LIETZMANN*, *Liturgische Texte*, VI. *Die Klementinische Liturgie aus den Constitutiones Apostolorum VIII nebst Anhængen* (nº 61 de la collection des *Kleine Texte*, etc.). Bonn, 1910.

La très utile collection de textes théologiques et philologiques dirigée par M. Lietzmann s'est enrichie d'un nouveau fascicule de textes liturgiques; le morceau le plus essentiel est emprunté au livre VIII des *Constitutions Apostoliques*; il est reproduit d'après le texte de Funk (Paderborn, 1905), et accompagné : 1º d'un extrait des *Canones Apostolorum* (d'après l'édition d'E. Hauler); 2º d'un extrait de l'*Ægyptische Kirchenordnung* (d'après la traduction d'Achelis, *Canones Hippolyti*); 3º de l'*anaphora* de Sérapion (d'après Funk, l. c.). En tête de chaque extrait, une courte bibliographie : au bas des pages, outre l'indication des citations bibliques, quelques renvois aux passages parallèles des autres principales liturgies, renvois qui, comme le dit l'éditeur, « sans prétendre à épuiser les rapprochements, peuvent donner, pour des exercices de séminaires, une première introduction à l'histoire du développement des liturgies »; le tout compose un petit livret bien compris, très utile, et, comme la plupart des numéros de cette collection, d'un extrême bon marché. A. Puech.

26. *Nomisma*, Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde, hrgg. von *Hans von FRITZE* und *Hugo GAEBLER*. Berlin, Mayer und Müller. In-4º; fasc. IV, 1909, 42 p., 3 pl.; fasc. V, 1910, 42 p., 3 pl.

Le IVe fascicule de cette belle revue contient un article de M. Hill sur le

monnayage « alexandrin » de Phénicie et deux articles de M. von Fritze, l'un sur la chronologie des monnaies autonomes d'Ainos, l'autre sur le culte d'Attis à Cyzique.

L'étude de M. Hill comprend les « Alexandres » de six villes : Arados et ses satellites Karnè et Marathos, Sidon, Akè Ptolémaïs et Tyr. Elle ne fait pas double emploi avec le catalogue des monnaies de Phénicie que le même auteur a publié depuis dans la collection du British Museum; car le plan de cette collection laisse en dehors des volumes locaux le monnayage des périodes monarchiques, de l'alexandrine, de la ptolémaïque et de la séleucide.

M. von Fritze remanie complètement le classement des monnaies d'Ainos, tel qu'il avait été opéré par von Sallet. Parmi les monnaies d'argent à l'Hermès et au bouc, il distingue sept groupes. Ainos a commencé à battre monnaie en 480, plus tard que sa voisine Abdère ; mais dès le premier jour, sur le groupe I, elle a fixé à jamais le type au bouc qui orne ses revers. Le groupe II finit vers 456. Le groupe III, entre 450 et 440, porte au revers des noms de magistrats : c'est qu'il est d'une époque où Athènes favorisait Ainos, pour conquérir les bonnes grâces du roi des Odryses Sitalkès. Le groupe IV date des années 40; le groupe V se place entre 440 et 410; le groupe VI commence vers 410; le groupe VII occupe le milieu du IVe siècle. En 342, Ainos passe à Philippe de Macédoine; le monnayage d'argent prend fin. — Les monnaies de bronze sont comprises dans six groupes. Les deux premiers sont à rapprocher des groupes argent V et VII. Le groupe C appartient à la fin du IVe siècle. Le groupe D rappelle les dernières pièces de Lysimacheia : il date de ce IIIe siècle qui est pour la Thrace une période de vicissitudes politiques. Le groupe E, du IIe siècle, célèbre la liberté octroyée par les Romains soit en 183, soit en 167. Enfin le groupe F est de l'époque impériale.

Le second article de M. von Fritze complète et rectifie les ouvrages de Hepding et de Frazer sur Attis, ainsi que les chapitres consacrés aux cultes dans la récente monographie de Hasluck sur Cyzique. L'auteur illustre à l'aide de la numismatique le rite du dieu lié, l'attribut de l'amandier et cette cérémonie de la στρῶσις τῆς κλίνης que célébraient pendant les Attidies les orgéons du Pirée. Certains éléments, particulièrement le taurobole, s'expliquent par une fusion du culte d'Attis avec celui de Cybèle et se rapportent à la dernière période du syncrétisme. Des types mal compris jusqu'ici représentent des adorants avec des torches : c'est donc qu'Attis était honoré par des lampadéphories, et les monogrammes ΠΥ · ΚΥ · où von Sallet lisait Πό(θια) Κυ(ζικηνῶν) doivent s'expliquer par un composé de πῦρ (1).

Dans le Ve fascicule on trouve, après un article bien aventureux de M. Assmann sur l'origine babylonienne des poids et monnaies italiotes, des recherches chronologiques de M. von Fritze sur les monnaies d'Adramytion antérieures à la période impériale et une étude de M. Imhoof-Blumer sur deux types, les héros navigateurs et les athlètes et agonothètes couronnés.

D'après M. von Fritze, Adramytion émit pour la première fois des monnaies en même temps que le satrape rebelle Orontas, c'est-à-dire au milieu du IVe siècle (la date de Judeich est 356; la date de von Fritze, confirmée aujourd'hui par U. Kahrstedt, *Forsch. zur Gesch. des ausgehenden fünften u. des vierten Jahrhunderts*, p. 52 est 349). Puis cette ville resta près de deux siècles sans battre monnaie. Une seconde émission date de la première moitié du IIe siècle (entre 170 et 150); elle ne fut pas arrêtée par

(1) Je ne vois pas que l'auteur signale parmi les monuments du culte d'Attis à Cyzique la statuette publiée par M. Mendel dans le *Catalogue du Musée de Brousse* sous le nº 8.

la conquête romain et par la création de la province d'Asie en 133.

M. Imhoof-Blumer cherche à identifier les personnages qui sont représentés, sur un grand nombre de monnaies, debout à bord d'un navire. Il reconnaît un grand nombre de héros légendaires: Protésilaos à Éléonte et à Thèbes de Phthiotide; un Argonaute à Démétrias des Magnètes; Argos à Nicomédie, Amastris et Ancyre; Milètos à Milètopolis; Abydos, Dardanos et Sidon dans les villes de ce nom; Hector à Ilion; Athamas à Téos; Ankaios à Samos; un éponyme à Laodicée; Otreus à Otrous; Mygdon à Stectorion; Cadmos et Didon à Tyr. Quelquefois même l'histoire se substitue à la légende, avec Thémistocle à Athènes, Lucullus à Abydos, les empereurs Marc Aurèle et Commode à Byzance.

Toujours d'après M. Imhoof-Blumer, les médailles où sont gravés les attributs de la victoire gymnique forment deux catégories : les unes, dont la plus ancienne est de l'an 74 avant J.-C., représentent l'athlète nu; les autres, l'agonothète habillé.

Gustave Glotz.

27. *Léonidas PALASKAS.* Γαλλοέλληνικὸν Λεξικὸν τῶν ναυτικῶν ὅρων καὶ τῶν ὅρων τῶν συναφῶν ἐπιστημῶν, édité par *Michel GOUDAS.* Athènes, 1898-1908. In-8°, 710 p.

L'auteur de ce dictionnaire français-grec des termes maritimes est le même qui fit paraître en 1858, avec le concours de A. Koumélas et de Philippe Ioannou, l'Ὀνοματολόγιον ναυτικόν, réédité depuis et d'un usage encore courant parmi les officiers de la marine hellénique. Né à Jannina, en 1819, Léonidas Palaskas vint tout jeune en France et fut officier de notre marine jusqu'en 1844, époque à laquelle il rentra dans son pays pour y faire une longue et brillante carrière. Il mourut en 1880.

Le manuscrit de cet ouvrage, commencé dès 1845 et sans cesse corrigé ou augmenté par l'auteur, a été offert par M. A. Reïneck au ministère de la Marine qui a confié à M. le capitaine de corvette Michel Goudas le soin de le mettre au point et de le publier. C'était là un travail long et délicat. M. G. s'en est acquitté avec toute la compétence qu'on pouvait attendre de lui, en respectant scrupuleusement les données de l'original, mais en insérant dans la préface quelques réserves, relatives surtout à la question de la langue. Ce lexique, tel qu'il se présente aujourd'hui, ne sera pas inutile, mais il nous apparaît moins comme un livre vraiment pratique que comme un hommage rendu à la mémoire d'un homme de valeur. L'impression ne fait pas honneur à l'Imprimerie nationale de Grèce.

Hubert Pernot.

28. *P. N. PAPAGEORGIOU*, Σοφοκλέους δράματα τὰ σωζόμενα. Tome I : Electre. Athènes, Sakellarios, 1910.

Le volume de M. P., qui lui a coûté, nous dit-il, sept ans de travail sans compter les années d'études préparatoires, a 546 pages de texte et appendices + 415 pages de prolégomènes, au total 961 pages. Ce seront donc, pour une édition générale des drames de Sophocle, sans compter les fragments, près de 6000 pages si les autres tragédies sont aussi favorisées, huit fois environ l'étendue du Sophocle de M. Tournier. On conçoit que M. P. lui-même exprime le désir qu'à côté des grandes éditions de la collection Zographos, dont celle-ci fait partie, il se forme en Grèce une collection d'éditions plus maniables. Il y a ici comme une somme de toutes les questions que l'étude de l'*Électre* peut soulever; il est donc difficile, dans un compte-rendu rapide, de faire plus que de donner un

simple *conspectus operis*. On trouve dans les prolégomènes : 1° une longue analyse de la pièce destinée, dans la pensée de M. P., à abréger et à simplifier le commentaire; 2° un chapitre sur les parodies des comiques; les souvenirs qui nous sont restés des opinions critiques exprimées par les grammairiens, etc.; 3° un chapitre sur les *Électres* modernes (Hugo de Hofmannsthal; R. Strauss); ch. v, la métrique. Ch. vi, le plus important de tous, et où l'on reconnaît l'éditeur des *Scholies* : les manuscrits (avec liste des passages altérés de L ou des manuscrits secondaires corrigés par d'autres manuscrits ou témoignages; liste des fautes d'écriture de L et des autres manuscrits, comparées les unes aux autres); variantes de L et des autres manuscrits; variantes des témoignages; fautes de L et des autres manuscrits déjà corrigées par les critiques; fautes corrigées par M. P.; *loci desperati*. M. P. conclut contre Kaibel que P est οἰκτρῶς νενοθευμένον, et pense que l'archétype de L est dû à un copiste qui connaissait assez mal la langue grecque et moins encore la prononciation du grec; ce copiste était sans doute égyptien, comme le prouvent les confusions entre δ τ, σ ζ, les fautes sur l'aspiration, etc. L est le seul bon manuscrit, le seul ἀνόθευτος. Suivent des études sur la valeur exégétique et critique des Scolies, les variantes des citations; la découverte faite par M. P. du véritable nom de *Clytemestre*; les éditions. — M. P. prend, pour l'établissement de texte, le contre-pied de Sémitélos dans son édition d'*Antigone*, de la même collection, et reproche à son prédécesseur d'avoir suivi les errements de la critique *européenne* en s'abandonnant à la *libido conjectandi* (S. a admis une centaine de conjectures de ses prédécesseurs, et en a proposé plus de deux cents de son crû); le devoir des *Grecs* est de consacrer leur effort surtout à l'interprétation; cependant M. P. est obligé d'admettre quarante-sept conjectures d'autrui, et lui-même corrige vingt passages; les corrections les plus intéressantes portent sur les vers 113-4, 195, 451, 1413; la plupart des autres ou bien ne consistent qu'en une ponctuation nouvelle, ou bien me paraissent moins séduisantes que telle des conjectures antérieures; et l'intérêt principal de l'édition est d'une part dans le chapitre des prolégomènes consacré aux manuscrits, de l'autre dans le commentaire exégétique.

A. P.

29. *Ernst SCHMIDT. Kultübertragungen* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrsg. von *R. Wünsch* und *L. Deubner*, VIII. Band, 2. Heft). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, III-124 p.

M. Ernst Schmidt s'est proposé d'étudier ce phénomène politique et social autant que religieux : l'importation d'un culte dans un pays en vertu d'un acte réfléchi, par la volonté expresse des autorités publiques. Il choisit trois exemples caractéristiques : l'arrivée de Sarapis à Alexandrie, d'Esculape et de la Grande Mère à Rome. La valeur de son travail tient à l'examen critique auquel il soumet toutes les légendes racontées sur ces trois faits historiques.

Pour exposer les résultats du travail de M. S., je suivrai l'ordre chronologique. L'auteur a préféré l'ordre inverse. Je ne vois pas trop pourquoi.

Le culte de Sarapis fut-il établi dans la capitale des Ptolémées par Sôter, par Philadelphe ou par Évergète? Venait-il de Sinope, de Séleucie ou de Memphis? Toutes ces hypothèses se font jour dans les textes anciens. Des deux questions qu'elles posent, l'une est facile à régler. Sarapis est déjà nommé dans une inscription d'Halicarnasse vers les années 308-306. Il était certainement adoré en Égypte avant d'être connu en Carie. C'est donc le

fondateur de la dynastie lagide qui a donné à ses sujets le nouveau culte. Mais où l'a-t-il emprunté? Sarapis n'existait encore ni à Sinope ni en Syrie (1). Alors tout indique, semble-t-il, qu'il est venu de Memphis : à une époque où tout mort devenait un Osiris, le taureau Apis était adoré sous une forme osirisée, avec le double nom d'Osiris et d'Apis, ou, comme l'appellent les papyrus, comme Οσεραπις. Malheureusement, cette conjecture, si naturelle, présente encore certaines difficultés : changement d'Osérapis en Sérapis; absence du taureau parmi les attributs du nouveau dieu; rapports nuls entre Osiris et Apis avant les Ptolémées, etc. On a été ainsi entraîné à chercher d'un autre côté : d'après Plutarque et Arrien, à la mort d'Alexandre, ses généraux consultèrent un dieu Sarapis; ce serait un *sar-apsi* babylonien. M. S. écarte encore cette divinité approximativement homonyme. Que reste-t-il en fin de compte? Sarapis est une création factice. Quand Ptolémée Sôter fonda la ville d'Alexandrie, il y fit dresser l'œuvre de Bryaxis, la statue du héros éponyme, consacrée au culte dynastique. Mais, avec une extrême prudence, il fit de la religion nouvelle un mélange d'éléments hétérogènes. Il savait qu'il n'y avait pas de puissance au monde qui aurait forcé les Égyptiens d'abandonner une tradition de quarante siècles : Alexandre se cacha derrière Sarapis. Les Grecs se consolèrent en cherchant au dieu une patrie dans les pays grecs d'Asie et en le rattachant à Pluton. Le but de Sôter était atteint. — Oui, sans doute; mais, en ce cas, pourquoi M. S. combat-il avec tant de vigueur l'origine memphitique de Sarapis? Le dieu ne vient pas de Memphis sous ce nom, c'est entendu; mais il emprunte à Memphis ses différents caractères et les deux parties de son nom. Quand il occupe sa place au Sérapeum, c'est qu'après avoir fait mine de quitter Memphis, il y retourne. M. S., au fond, fait comme lui.

En 293, les Romains, décimés par la peste, consultèrent un oracle; ils reçurent l'ordre d'installer dans leur ville le culte d'Esculape. Deux ans après, une ambassade ramena d'Épidaure un serpent sacré, et le dieu eut son temple dans une île du Tibre. M. S. croit qu'en réalité Rome possédait un vieil Esculape qui avait reçu droit de cité depuis longtemps. Une épidémie décida les Romains à lui donner rang parmi les dieux de l'État. Pour relever les courages et accréditer la médecine grecque auprès de la plèbe, on envoya au sanctuaire d'Épidaure Ogulnius, celui-là même qui avait fait octroyer en 300 l'égalité religieuse aux plébéiens, et l'on répandit habilement la légende de la translation. — J'avoue que le point essentiel, l'existence d'un Esculape romain avant le IIIe siècle, ne me semble pas prouvé.

Au contraire, la thèse soutenue par M. S. à propos de la Grande Mère, la déesse asiatique Cybèle, est ingénieuse, forte et juste. De tous les récits contradictoires se dégage, à première vue, ce fait : le temple de la déesse a été dédié en 191. Mais, si l'on se borne à consulter les textes relatifs à l'affaire, on est porté à croire que les travaux ont été mis en adjudication par les censeurs en l'an 204, c'est-à-dire que la construction a été décidée à l'occasion des dernières difficultés rencontrées par Rome dans les guerres puniques. Un pareil intervalle, treize ans, est invraisemblable. Quatre autres temples ont été commencés et achevés pendant ce temps, et tous en moins de quatre années. Il est vrai que le temple de Juventas aurait été, lui aussi, mis en adjudication l'an 204 et dédié l'an 191; mais précisément, dans cet

(1) Dans un article écrit avant la publication de l'ouvrage de M. Ernst Schmidt, mais que celui-ci ne pouvait encore connaître, M. Seymour de Ricci (*Rev. arch.*, 1910, II, p. 96 et suiv.) soutient encore une fois que Sérapis est venu de Sinope avec la statue de Bryaxis.

exemple, la falsification de date est flagrante : Livius Salinator, ayant orné le temple, passa pour l'adjudicateur, ce qui fit remonter l'adjudication à l'année de sa censure. Le temple de Cybèle a donc dû, lui aussi, être construit dans les délais usuels. Les Mégalésies qu'on célébra en l'honneur de la Grande Mère l'an 194 marquent l'époque où la construction de son temple a été décidée. Dès lors, toutes les légendes qu'on débitait sur l'arrivée de la déesse et son entrée dans le Tibre apparaissent clairement comme des inventions à tendance politique. Rome voulait avoir le droit de s'immiscer dans les affaires des Asiatiques : elle commença par naturaliser et capter leur divinité. Au moment où les légions allaient pour la première fois mettre le pied en Orient, il fallait entraîner une plèbe superstitieuse en lui montrant que les armes romaines seraient soutenues par la déesse même du pays envahi.

Gustave Glotz.

30. *SHOREY* (*P.*). Φύσις, Μελέτη, Ἐπιστήμη (Extr. from *Transactions of the American Philological Association*, vol. XL, 1910). In-8°, pp. 185-201.

Nous nous libérons de la rhétorique par l'étude de son histoire, dit M. Shorey, et de même l'histoire des lieux communs nous empêche de les prendre illusoirement pour des pensées originales. Par exemple, tout écolier connaît, d'après Cicéron, Horace et Quintilien, le lieu commun sur la part respective du talent naturel, de la pratique et de la théorie dans la formation de l'orateur. En réalité, non seulement cette pensée était familière aux élèves de Platon et d'Isocrate, mais elle remonte beaucoup plus haut, jusqu'aux sophistes du ve siècle et même jusqu'aux poètes des siècles précédents. Le même lieu commun se retrouve dans les vers du poète comique Simulus (ive s.), trop admirés par MM. Saintsbury et Sandys; l'idée qu'ils expriment était déjà banale au ive siècle, et M. Shorey se propose de le montrer : 1° par une histoire des trois termes en question; 2° par un commentaire sur les autres termes de rhétorique ou de critique littéraire qui se trouvent dans ce passage.

L'opposition du talent naturel et de l'enseignement se rattache à l'antithèse plus générale de la nature et de l'art ou de la convention. On en trouve les premières traces chez Hésiode, Pindare, Bacchylide, Épicharme, Critias, Démocrite. Mais ce sont les professeurs de médecine et de sophistique qui donnent à ces idées leur plein développement : on les voit alors énoncées par Protagoras et dans les écrits hippocratiques. Euripide les reproduit. L'auteur du Περὶ τέχνης (Apologie de la médecine) met nettement en relation les trois termes. D'ailleurs, si le développement de ces idées et leur formulation de plus en plus nette sont liés à l'avènement et aux progrès de la rhétorique et de la sophistique, cette relation n'est pas du tout accidentelle. Ce sont des idées dont les sophistes et les rhéteurs avaient besoin, pour recommander leur nouvel enseignement et détruire les préjugés qui lui faisaient obstacle : de nombreuses citations anciennes nous prouvent que cette littérature *apologétique* et *protreptique* exista de très bonne heure. Les nouveaux professeurs avaient d'abord à montrer l'utilité de l'*enseignement théorique* en général, contre les conservateurs, les partisans d'une éducation exclusivement *pratique* et routinière. Ils devaient, en outre, se défendre contre l'accusation de charlatanisme : « Nous ne promettons pas, répondaient-ils, de faire l'impossible et de transformer de fond en comble la *nature* ». En somme, Isocrate et Platon résumeront, dans une formule saisissante, des idées courantes au ive siècle parmi les lecteurs bien informés. On s'est long-

temps demandé lequel des deux avait emprunté à l'autre cet énoncé des qualités nécessaires à l'orateur : il est probable que tous deux ont emprunté ce lieu commun à la littérature protreptique et apologétique du temps.

H. Alline.

31. *F. F. SOKOLOF. Œuvres.* Saint-Pétersbourg, 1910. P. in-8°, 670 p., avec deux portraits, un index des noms propres, et la liste des papyrus et inscriptions utilisés (en russe).

Cet ouvrage n'est qu'un recueil, fait par les anciens élèves du défunt professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, d'articles publiés par lui, le plus souvent dans le *Journal du ministère de l'Instruction publique*, depuis ses débuts universitaires, vers 1868, jusqu'à sa mort, en 1909. Ces articles sont quelquefois de simples notes, d'une page ou deux, parfois des études étendues, parmi lesquelles il faut citer spécialement la *Question homérique* (1868, 148 p.), *le Décret des Athéniens en l'honneur d'Aristomaque d'Argos* (1879, 32 p.), *le Troisième siècle avant Jésus-Christ* (1886, 20 p.), *l'Assemblée nationale des Étoliens* (1906, 17 p.), *les Recherches épigraphiques de Nikitzki*, etc.

Ce recueil donne donc un tableau intéressant de l'activité de Sokolof ; peut-être n'apportera-t-il pas aux Occidentaux beaucoup de lumières sur l'histoire grecque. Dans beaucoup d'occasions, en effet, Sokolof se borne à analyser, sans discuter, sans conclure. D'autre part, beaucoup de ses articles sont vieux, et la science les a largement dépassés. Les élèves de Sokolof, et en particulier S. A. Gébelef, n'ont voulu ni le corriger ni le surcharger de notes. Sans les en blâmer, on peut regretter qu'ils aient rendu service plutôt à la mémoire de leur maître qu'à l'avancement des études grecques.

E. H.

32. *J. SUNDWALL, Nachträge zur Prosopographia Attica.* Extrait des *Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlingar*, LII, 1909-1910. Helsingfors, Akademiska Bokhandeln, 1910. In-8°, 177 p.

Les découvertes épigraphiques se multiplient avec une telle rapidité que la *Prosopographia attica* de Kirchner, achevée en 1903, a besoin de suppléments. Déjà, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* de 1906 et 1908, MM. Colin et Roussel avaient dressé des listes nouvelles de noms fournis par les inscriptions de Delphes et de Délos. M. Sundwall nous apporte en 1910 l'état civil de plusieurs milliers d'Athéniens. Très souvent il corrige Kirchner ; mais la plupart du temps il le complète. Il suit, d'ailleurs, la même méthode et ajoute à la nomenclature et aux indications biographiques un très grand nombre de *stemmata*. Les épigraphistes ne peuvent que remercier M. S. de les faire profiter des fiches qu'il a rassemblées. Les historiens auront d'autant plus de plaisir à considérer cette masse de matériaux, qu'on la sait destinée à documenter un travail sur le nombre des enfants, l'âge des époux et le choix ou la transcription des noms. M. S. a montré par ses recherches sur le personnel politique d'Athènes au temps de Démosthènes tout ce qu'il sait tirer de listes en apparence arides. On peut s'attendre à une œuvre d'importance.

Gustave Glotz.

33. *Theodor WÆCHTER, Reinheitsvorschriften im griechischen Kult.* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrsg. von *R. Wünsch* und *L. Deubner*, IX. Band, 1. Heft). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, 144 p.

Bien qu'une bonne moitié de ce tra-

vail ait paru précédemment sous forme de dissertation inaugurale, le dernier reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'abuser de la dissertation. M. W. a réuni et classé les textes épigraphiques et littéraires sur les prescriptions relatives à la pureté rituelle en Grèce. Groupés par chapitres, ils sont annoncés et reliés par quelques mots indispensables pour en fixer le sens et en marquer la suite. La méthode est bonne. L'auteur aurait peut-être pu s'y tenir plus rigoureusement encore et ne pas résoudre au pied levé, sans aucun argument à l'appui, la question souvent débattue des purifications à l'époque homérique (p. 5).

L'homme est continuellement assiégé par toutes sortes de démons malfaisants qui, dès qu'ils s'emparent de lui, le souillent. Il y a des rites pour les tenir à l'écart et se conserver en état de pureté : ce sont les ἁγνεῖαι. Il y a aussi des rites pour exorciser les personnes qui n'ont pas pu se défendre contre les miasmes et pour leur rendre la pureté perdue : ce sont les καθαρμοί. M. W. s'est seulement proposé d'examiner les ἁγνεῖαι et, par conséquent, les différentes sortes d'impureté dont la piété doit se garer. En réalité, il lui arrive de glisser à l'étude des purifications, et alors ses indications sont incomplètes et superficielles : il aurait pu, par exemple, supprimer sans grand dommage les deux pages (p. 74-76) qu'il consacre à la purification de l'homicide.

M. W. passe donc successivement en revue les prescriptions et interdictions qui s'adressent à tous les fidèles qui entrent dans les sanctuaires, et plus spécialement aux prêtres qui président aux prières et aux sacrifices. Nous ne pouvons ici le suivre dans le détail; nous nous bornons à indiquer les titres des chapitres : vêtements, couches, menstrues, maladie, mort, homicide, animaux, plantes, métaux, exclusion des étrangers, des esclaves, des femmes, des hommes, souillure par les excréments et défense de laisser paître le bétail. On remarquera qu'il n'est pas question de l'impureté contractée par les relations sexuelles : c'est un sujet que l'auteur a complètement abandonné à M. Fehrle, qui traite dans la même collection la question de la chasteté rituelle (voir plus haut, p. 215). Mais on remarquera aussi que les rubriques des parties retenues par M. W. ne sont pas toujours celles de véritables impuretés (p. ex., les vêtements, les animaux) et que l'ordre adopté n'est pas toujours rationnel.

Sobre, précis, bien muni de références, l'ouvrage de M. W. pourra être, malgré tout, un assez bon instrument de travail. Sans se départir de la discrétion qui convient, il indique les comparaisons nécessaires avec les peuples autres que les Grecs.

Gustave Glotz.

34. *Steph. A. XANTHOUDIDES.* Οἱ Ἑβραῖοι ἐν Κρήτῃ ἐπὶ Ἐνετοκρατίας. Extrait de la Κρητικὴ Στοά, t. II, 1909, pp. 209-224. Héracléion, in-12.

M. Xanthoudides s'intéresse à tout ce qui touche à l'histoire de la Crète. Il nous raconte dans cet article ce que fut la vie des Juifs dans l'île sous la domination vénitienne. On les voit parqués dans leur Ἑβραϊκή, c'est-à-dire dans leur *ghetto*, lapidés à certains jours de l'année, exposés à toutes les horreurs que peut inventer une foule fanatisée par des débiteurs heureux de se débarrasser de leurs créanciers. On lit avec d'autant plus de plaisir la belle lettre envoyée aux orthodoxes par le patriarche de Constantinople Métrophanès III en 1568; il protestait contre les persécutions au nom des idées chrétiennes et proclamait ce principe, qu'il est toujours bon de relever : ἡ γὰρ ἀδικία καὶ συκοφαντία, καθ' οὗ ἂν πραχθείη καὶ τελεσθείη, ἀδικία ἐστί.

G. G.

CORRESPONDANCE

Bordeaux, le 28 mars 1911.

Monsieur et cher directeur,

Je viens de lire avec intérêt, dans les comptes rendus bibliographiques de la *Revue des Études grecques* (nº 105, p. 477 sq.), l'analyse minutieuse que M. Méridier a présentée de mon édition des *Travaux* d'Hésiode. Plusieurs de ses remarques me seront fort utiles, si je publie un jour une seconde édition de mon ouvrage ; et je tiens à l'en remercier ici. En revanche, certaines de ses observations me paraissent moins bien fondées ; et je vous serais obligé de vouloir bien me laisser justifier aux yeux des lecteurs de la *Revue* l'explication que j'avais proposée de quelques passages :

V. 37. Je ne vois pas ce que pourrait désigner ἄλλα d' « autre que le κλῆρος » : qu'est-ce que Persès a bien pu enlever à Hésiode *après* lui avoir pris toute sa part d'héritage ? De plus, la construction opposant ἄλλος à ce qui suit est bien plus grecque que la construction inverse. Enfin, mon explication conserve à ἐφόρεις le sens ordinaire de l'imparfait, exprimant la simultanéité dans le passé, plutôt qu'une action consécutive à une action passée.

V. 72. Ζῶσε δὲ καὶ κόσμησε. Mon explication (*hendiadyin*) est destinée à éviter une contradiction avec v. 64, tandis que celle de M. M. (ζῶσε pris au sens propre) est fondée sur un rapprochement avec le v. 76, que presque tous les éditeurs considèrent comme apocryphe.

V. 82 et 146. C'est à bon escient que, dans mon interprétation du mot ἀλφῆσται (= mangeurs de pain, c'est-à-dire civilisés), je n'ai pas accepté la condamnation — un peu rapide, à mon avis, — de M. Bréal, et que je m'en suis tenu à l'opinion de K. F. Hermann, d'Ebeling, etc. Je n'y vois rien qui puisse choquer le « bon sens », comme le prétend M. B. ; je trouve, notamment, très ingénieuse et très vraisemblable la théorie par laquelle M. V. Bérard (*Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. I, p. 485 sq.) donne à ce terme une portée ethnographique fort précise.

V. 376. Pour la quantité de πάϊς, je m'étonne que M. M. n'ait pas vu qu'il y avait de ma part une simple erreur de copie ; lire ι (et non α) est long.

V. 415. Καύματος ἰδαλίμου. Si l'on adopte la construction de M. M., et qu'on fasse dépendre ce terme de λήγει, on aboutit à ce mot-à-mot au moins étrange : « Quand *la force du soleil* ardent *fait cesser la chaleur* qui fait suer... »

V. 562. Ἴσοῦσθαι νύκτας τε καὶ ἤματα. Un paysan a-t-il jamais conseillé à ses congénères, comme le veut M. M. d'après Sittl, de dormir douze heures par jour, même en hiver? L'explication que je propose après plusieurs autres : « proportionner la ration du jour à la durée de la nuit » paraît avoir choqué M. M. Ma traduction est évidemment, et à dessein, plus explicite que le texte; mais elle se déduit tout naturellement des v. 559 sq. :

Τῆμος..... ἐπ' ἀνέρι.... πλέον εἴη
ἁρμαλίης · μακραὶ γὰρ ἐπίρροθοι εὐφρόναι εἰσί.

La nourriture en cette saison doit être d'autant plus abondante que les nuits sont plus longues : Hésiode le dit expressément.

V. 701. Μὴ γειτόσι χάρματα γήμῃς. L'explication de M. M., « exciter... les risées des voisins », est très plausible. Mais quelle « équivoque » peut-il avoir trouvée dans ma traduction toute littérale : « N'allez pas *épouser du plaisir* pour vos voisins » ? L'expression est au contraire d'une brutalité assez crue.

Je n'insisterai ni sur les passages où M. M., évidemment limité par le cadre de son article, ne m'oppose d'autres arguments que des affirmations (v. 81-82, 500, 536, etc.), ni sur ma traduction de γλαυκῶπις (v. 72), à laquelle il ne semble reprocher que de n'être plus à la mode. Je me bornerai à relever encore un simple mot : M. M. m'accuse (p. 477, col. 2) d'avoir « dissimulé » certaines difficultés, au lieu de les « mettre en pleine lumière ». J'ai simplement trouvé inutile — et c'est tout ce que j'ai voulu dire dans mon *Avertissement*, p. 1 et 3 — d'entrer dans le détail de discussions qui ne pouvaient aboutir à aucune conclusion précise; le cas est assez différent, et je ne crois pas qu'on puisse voir là aucune « dissimulation ». L'expression a sans doute dépassé la pensée de son auteur ; car il est manifeste que la critique de M. M. est conçue dans un esprit bienveillant.

Veuillez agréer, Monsieur et cher directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre Waltz.

Bon à tirer donné le 4 juillet 1911.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

ÉTUDES SUR LA MUSIQUE ANTIQUE [1]

C. — Le Diapason antique.

La seconde difficulté que soulève notre système a trait au diapason. La transcription traditionnelle des notes grecques en notes modernes est manifestement trop élevée pour le parcours normal de la voix humaine. « Elle met les chants, dit Gevaert, dans une région trop aiguë d'une quinte à peu près. En effet, les mélodies antiques, conçues pour l'étendue moyenne des voix d'homme, y occupent l'octave : la_3-la_2, c'est-à-dire la *tessitura* de la haute-contre ! Les fragments delphiens... montent encore d'une quarte en plus » (2).

En signalant l'obligation où l'on se trouve d'abaisser d'une quinte la transcription admise jusqu'en 1847, l'éminent historien de la musique antique ne fait que suivre la double doctrine enseignée par Bellermann : la première, concernant la valeur relative des notes grecques et qui les établit sur la fondamentale fa_1 au lieu de la_1; la seconde, fixant leur hauteur absolue à une tierce majeure ou mineure au-dessous de notre diapason (3). Par suite de cette double transposition, la proslambanomène hypodorienne, notée d'abord la_1, se trouve abaissée au $ré_1$ ou $ut\sharp_1$ du diapason actuel. Les raisons invoquées en faveur

(1) Voir t. XXII, p. 89 et suiv.; t. XXIII, p. 1 et suiv.
(2) Gevaert, *La Mélopée antique*, p. 384.
(3) Bellermann, *Die Tonleitern und Musiknoten der Griechen*, p. 56.

de la seconde doctrine ne nous paraissent pas plus solides que celles qui ont motivé la première ; il serait aisé de les réfuter une à une. Mais, plutôt que d'engager une nouvelle polémique contre la mémoire de Bellermann, nous avons pensé qu'il était préférable d'étudier la délicate question du diapason en ses seuls éléments constitutifs. C'est encore, tout considéré, la meilleure manière d'aborder le problème avec la perspective d'aboutir à des conclusions utiles.

I

Le diapason normal de la musique moderne a été fixé en France par un arrêté ministériel du 16 février 1859, qui limite le la_3, adopté pour l'accord des instruments, à 870 vibrations simples à la seconde. Cette mesure, sollicitée par beaucoup de bons esprits, fut prise en vue de mettre fin à l'extrême diversité ainsi qu'à l'élévation progressive de l'étalon sonore. Jusqu'au milieu du siècle dernier, le diapason n'était pas le même à Lille (904 v.) qu'à Marseille (894 v.), à Bordeaux (886 v.) qu'à Toulouse (874 v.). A Paris même, il avait varié suivant les théâtres et les époques. A l'Opéra, le la_3 était de 818 vibrations en 1788, de 862 en 1821, de 868 en 1833, de 898 en 1835, de 896 en 1857 ; au Théâtre-Italien, il était de 848 en 1821, de 882 en 1833 ; à l'Opéra-Comique de 856 en 1821. Le Conservatoire avait, dès 1833, le diapason actuel de 870 vibrations. La diversité n'était pas moindre à l'étranger. En 1857, le la_3 était de 890 vibrations au théâtre de *San-Carlo* de Naples, de 897 à l'*Opernhaus* de Berlin, de 900 à la *Scala* de Milan, de 903 à l'Opéra de Saint-Pétersbourg, de 904 au Théâtre-Italien de Londres. Depuis la réforme de 1859, favorablement accueillie dans tous les pays de l'Europe, le diapason n'a pas cessé de monter dans certains milieux. Le la_3 de la Société Philharmonique de Londres était de 908 en 1874, celui de l'orchestre de Strauss de 915 en 1897. Le la_3 belge est aujourd'hui de 916

vibrations (1). Au cours d'un siècle marqué par la construction de plus vastes salles de théâtre et par l'emploi progressif des cuivres à l'orchestre, le diapason s'est élevé des environs du sol_3 (2) jusqu'aux confins du $si\flat_3$ (921,6 v.).

Cette constante ascension du ton régulateur, aussi fâcheuse pour les convenances du chant que pour la bonne tenue de la musique instrumentale, ne manqua pas de soulever les protestations des musiciens avisés. Berlioz en trouvait la cause dans la facture des instruments à vent. « Il paraît prouvé maintenant, écrivait-il en 1858, que les facteurs d'instruments à vent sont les seuls coupables du fait dont nous déplorons les conséquences. Afin de donner un peu plus d'éclat aux flûtes, aux hautbois et aux clarinettes, certains facteurs en ont clandestinement haussé le ton. Les jeunes virtuoses entre les mains desquels ces instruments sont arrivés ont dû d'abord, lorsqu'ils sont entrés dans un orchestre, en tirer un peu la coulisse pour les mettre d'accord avec les autres. Mais, comme cet allongement du tube (des flûtes surtout) en dérange plus ou moins les proportions et, par suite, en altère la justesse, ces artistes se sont peu à peu abstenus d'y recourir. Toute la masse des instruments à cordes a suivi alors, peut-être à son insu, l'impulsion donnée par ces instruments à vent aigus; les violons, les altos, les basses, en tendant un peu plus leurs cordes, ont ainsi adopté facilement un diapason plus haut. Les autres musiciens, les anciens de l'orchestre, chargés des parties de basson, de cor, de trompette, de second hautbois etc., fatigués de ne pouvoir, malgré tous leurs efforts, se hausser jusqu'au ton devenu le ton dominant, ont alors fini par porter leurs instruments chez le facteur, pour en faire adroitement raccourcir le tube, pour le *faire couper* (c'est le

(1) Mahillon, *Éléments d'Acoustique*, p. 57.

(2) L'orgue de la Chapelle de Versailles, construit en 1789, a un la_3 de 791,6 vibrations, équivalant presque à notre sol_3 (775 v.). Il en est de même du diapason ayant appartenu à l'abbé Nicolas Roze, bibliothécaire du Conservatoire de 1807 à 1819 (V. Chouquet, *Le Musée du Conserv. Nat. de Musique*, p. 189, n° 744).

terme adopté), et atteindre ainsi le ton nouveau. Et voilà le diapason haut installé dans cet orchestre, et bientôt après dans les concerts par des pianos accordés sur des diapasons d'acier, dont les branches raccourcies à coups de lime avaient pris le ton nouveau. Le même fait, plus ou moins avoué, mais réel, se reproduit à peu près tous les vingt ans » (1).

Fétis, en constatant le même phénomène, accusait à son tour les instruments à cordes. « Depuis longtemps, dit-il dans une lettre datée du 24 mars 1859, les violons de Stradivarius, de Guarnerius, de Bergonzi et autres anciens luthiers, ont été rebarrés, parce que leur barre primitive était trop faible pour supporter la tension du diapason moderne. Et, depuis qu'ils ont subi cette opération, le diapason s'est élevé d'un demi-ton. Lorsque Savart faisait en 1833 ses expériences sur d'excellents violons de Stradivarius que lui fournissait l'excellent luthier Vuillaume, la masse d'air contenue dans ces instruments faisait entendre l'*ut* par l'insufflation au moyen d'un chalumeau d'une certaine forme, et cet *ut* correspondait à 512 battements ou 1024 vibrations simples ; et dans les vingt-six années depuis lors, les choses sont changées à ce point que ce nombre des vibrations répond aujourd'hui au *si naturel*. Les violonistes, toujours préoccupés du désir de donner de l'éclat à leur son, ont eu la plus grande part à son élévation progressive.... Les facteurs de pianos sont devenus aussi les partisans d'un diapason très élevé, depuis que les cordes d'acier perfectionnées ne rompent plus sous la pression des marteaux » (2).

Les doléances de ce genre ne datent pas d'hier. Dès le début du XVIIe siècle, Praetorius énonçait des griefs analogues, en incriminant tous les instruments à la fois : « Comme la musique concertante n'était pas en usage chez nos anciens, les facteurs d'instruments n'ont pas suivi le même diapason ; d'un autre côté, on tend à élever le diapason des cornets, hautbois

(1) Berlioz, *A travers Chants*, p. 297.
(2) G. Bénédit, *Étude artistique sur le diapason normal*, p. 28.

et violons, parce qu'ils sont alors plus sonores, tandis qu'on suit la marche contraire pour les trombones, les bassons, bassanelli, bombardons et *violone* (contre-basse), parce qu'alors leurs sons graves ressortent mieux. Le *diapason du chœur* (1) était chez nos anciens un ton plus bas que maintenant, ce dont on ne s'aperçoit que trop bien avec les anciennes orgues et les anciens instruments à vent; ce qui faisait bien l'affaire des chanteurs » (2).

D'après les témoignages que nous venons de recueillir, on serait porté à croire que le ton dominant a suivi, depuis plusieurs siècles, une marche régulièrement ascendante. La preuve s'en trouverait même, selon Praetorius, dans les vieilles orgues. Or, c'est ici que la déception nous guette. L'orgue le plus ancien, celui de Halberstadt, construit en 1361 et restauré en 1495, possède un la_3 de 505,8 battements ou 1011,6 vibrations simples, c'est-à-dire approchant de l'ut_4 (1034,5 v.). Une grande diversité règne dans l'accord des orgues des siècles qui ont suivi. En Angleterre, on trouve les orgues de Durham (1683) au la_3 de 948,2 vibrations simples, de Hampton-Court (1690) au la_3 de 883,4 vibrations, de Trinity-College à Cambridge (1759) au la_3 de 790,4 vibrations. Sur le continent, nous relevons les constatations suivantes :

Église Sainte-Catherine à Hambourg	(1543),	la_3 de	961,6	vibrat. simples.	
» Saint-Jacques »	(1688-93)	»	978,4	»	
» Saint-Michel »	(1762)	»	808,2	»	(3)
» des Franciscains à Vienne	(env. 1640)	»	915,2	»	
Cathédrale de Strasbourg	(1713-16)	»	786,4	»	
» de Fribourg	(1714)	»	839	»	
Sainte-Sophie à Dresde	(1722)	»	831	»	
Hofkapelle »	(1754)	»	830	»	
Chapelle de Versailles	(1789)	»	791,6	»	

(1) *Chorton* ou *Kirchenton* (diapason du chant d'église), par opposition au *Kammerton* (diapason de chambre ou instrumental).

(2) *Mich. Praetorii Syntagma mus. tom. sec.* cité par Weckerlin, *Bibliothèque du Conserv. Nat. de Musique*, p. 230.

(3) L'écart entre les orgues de Saint-Jacques et de Saint-Michel est d'une tierce mineure.

Cathédrale de Lille	(?)	»	753,2	»	(1)
» Séville	(1785-90)	»	839,2	»	(2)

Le ton des orgues ne régissait que la musique d'église. A côté du *Chorton* ou *Orgelton*, il y avait le ton de chambre ou de concert (*Kammerton*) et parfois un troisième diapason, le ton du cornet (*Cornett-ton*), pour les fanfares communales (3). De très vieilles orgues sont accordées dans le ton du cornet, une tierce mineure au-dessus de l'ancien ton de chambre (4). Le diapason d'église était généralement d'un ton au-dessus du ton de chambre, de telle façon que, lorsque les instruments de l'orchestre étaient appelés à concerter avec l'orgue, l'organiste accompagnait en *ut majeur* une partie jouée en *ré majeur* (5). La raison de cette disparité se trouve dans les convenances différentes des lieux où devaient s'exercer la musique sacrée et la musique profane. Les vastes vaisseaux des églises exigeaient un son vif et pénétrant dans les moindres recoins de l'édifice; d'où la nécessité de hausser le ton. Par contre, un diapason éclatant eût paru déplacé dans les enceintes plus ou moins modestes où régnait la musique de chambre. Le *Kammerton* était variable suivant les lieux; les orgues avaient de la peine à s'y adapter. On prétend aussi que les facteurs des nouvelles orgues étaient peu disposés à allonger les tuyaux, afin de ménager la dépense du métal. Le ton de chambre finit cependant par l'emporter, à mesure que la musique concertante eut le dessus sur la musique d'église. A son tour la musique profane, appelée à s'épanouir dans des salles plus spacieuses, éprouva le besoin d'élever le diapason. En 1700, Sauveur trouva que le la_1 du clavecin répondait à 202 vibrations

(1) Un quart de ton au-dessous du sol_3.

(2) *Encyclopaedia Britannica*, v° *Pitch*.

(3) Praetorius disposait de trois diapasons : Le *Kammerton* de 951,3 vibrations, le *Chorton* de 845,6 et l'intonation *tertia minore* de 792,8 vibrations. L'Italie connaissait également trois diapasons, suivant les régions : le *ton lombard* (élevé), le *ton vénitien* (moyen), et le *ton romain* (grave).

(4) Schilling, *Encyclopädie der gesammten musikalischen Wissenschaften*, v° *Chorton*.

(5) *Ibid.* — Cf. Weckerlin, *Musiciana*, II, p. 136.

simples, entraînant un la_3 de 810, légèrement inférieur à notre $sol\sharp_3$. En 1739, Euler calcula que l'ut_1 (de huit pieds) était de 118 vibrations à la seconde (1). D'après les évaluations faites par l'Académie de Saint-Pétersbourg en 1771, l'ut_1 valait 125 vibrations; dans la même ville, cette note atteignait, en 1790, 131 vibrations. En 1802, Chladni constata que l'ut_1 était à Wittenberg de 128 vibrations; peu de temps après, il monta à 136 et 138 vibrations. On sait ce que le diapason est devenu partout dans nos vastes salles de théâtre et de concert. Les termes du rapport paraissent intervertis ; la musique profane est plus éclatante que la musique d'église. On trouve encore des orgues dont l'accord est d'une tierce mineure au-dessous du diapason de nos instruments.

Si nous consultons les lames sonores ou diapasons proprement dits, nous trouvons des écarts encore assez sensibles. Le diapason de Haendel (1751) était de 845 vibrations. Le piano de Mozart était accordé sur le diapason de Stein (1780) valant 843,2 vibrations. Le diapason de Montal à l'Opéra de Paris (1829) était de 868, celui de Reissiger à Dresde (1826) de 870, et celui de Streicher à Vienne (1859) de 912,2, atteignant presque le $si\flat$. Par contre, le musée instrumental du Conservatoire de Paris possède un diapason en ivoire qui donne le $fa\sharp$ du diapason actuel (2).

En présence d'une telle diversité des intonations normales à des époques rapprochées de nous, il semble bien téméraire d'inférer quoi que ce soit relativement au diapason des temps très anciens. Encore si nous disposions de quelques vestiges pouvant servir de termes de comparaison ! Nous possédons bien les six flûtes conservées au British Museum et au Musée de Naples; mais qui saurait dire dans quel ton elles se trouvaient accordées ? Si, par une bonne fortune inespérée, des fouilles égyptiennes réussissaient à mettre au jour un hydraule d'Alexandrie au clavier connu, on pourrait discerner le *Chor-*

(1) L'ut_1 de notre diapason répond à 129, 3 vibrations.
(2) Chouquet, *Le Musée du Cons. Nat. de Mus.*, p. 190 (n° 751).

ton en usage à un moment déterminé de l'antiquité. Mais un pareil rêve semble à jamais irréalisable, et nous sommes condamnés à rechercher les intonations réelles de la Grèce sans le secours d'aucun instrument.

II

A défaut d'instruments de comparaison, il nous reste l'homme et l'organe de phonation dont il est doué. Malgré les milliers d'années qui nous séparent des aèdes grecs, il n'y a aucune apparence que la voix humaine ait changé depuis l'antiquité. C'est en étudiant la voix humaine dans ses variétés, dans ses limites comme dans ses registres, que l'on peut espérer saisir quelque parcelle de vérité concernant la hauteur réelle des chants antiques.

Tout d'abord, il est permis d'affirmer que les limites de la voix humaine sont restées les mêmes depuis les grandes écoles musicales de la Grèce. « Une bonne voix moyenne, dit le Dr Béclard, est ordinairement de deux octaves à deux octaves et demie. Un chanteur très exercé peut gagner en sus environ une octave » (1). Les voix ayant une étendue de trois octaves ou trois octaves et demie sont extrêmement rares. On cite, comme des phénomènes, la basse de Gaspard Forster qui allait du la_1 (108,75 vibrations simples) au la_3 (870 v.) (2), le sopraniste Farinelli qui disposait de trois octaves et une quarte (la_1 — $ré_5$ (2304 v.)), et Lucrezia Agujari dite « la Bastardella » dont le soprano suraigu parcourait trois octaves et une quarte (sol_2 — ut_6 (4138 v.)) (3). En n'envisageant que les voix normales,

(1) Dr Béclard, *Traité élémentaire de Physiologie*, p. 784. Cf. Beaunis, *Nouveaux Éléments de Physiologie humaine*, p. 591.

(2) Dr Gavarret, *Phénomènes physiques de la phonation et de l'audition*, p. 357.

(3) La belle voix de contralto de Mme Alboni atteignait près de trois octaves (fa_2-$mi\flat_5$). Sibyl Sanderson, dans l' « Esclarmonde » de Massenet, montait au sol_5. Christine Nilsson et Mme Bilbaut-Vauchelet donnaient facilement le fa_5 de l'air de la Reine de la Nuit dans « la Flûte Enchantée » de Mozart. Mlle Donzi atteignait également le fa_5 et parfois le la_5. Les cantatrices Mara, Brauwer,

leur étendue extrême peut être fixée à deux octaves et demie. Tel est aussi l'avis d'Aristoxène. « Dans notre pratique, dit-il, — j'appelle ainsi celle de notre voix et de nos instruments — le plus grand intervalle consonnant est celui de deux octaves et une quinte. Nous ne pouvons atteindre trois octaves. Cela est dit pour l'étendue (d'une seule voix) ou d'un seul instrument. Car, du son le plus aigu des flûtes virginales au son le plus grave des flûtes basses, il y a un intervalle plus considérable que celui des dites trois octaves... Il en est de même de la voix des enfants jointe à celle des hommes » (1). Cléonide s'exprime de la même manière : « Le parcours de la voix s'étend jusqu'aux (septième et) huitième consonnants ; qui sont la double octave et la quarte, la double octave et la quinte » (2). Les notes extrêmes au grave et à l'aigu étant peu musicales, on limite généralement à deux octaves environ l'étendue normale de la voix. La même constatation est faite par les anciens. « La voix des agonistes (chanteurs de concert et de théâtre), dit Nicomaque, comprend sans danger l'intervalle de deux octaves ; au-dessus, elle risque de tomber dans le cri du coq, et au-dessous dans le bruit de la toux » (3). La voix, dit Aristide Quintilien, atteint en montant la double octave » (4). « La double octave, dit aussi Vitruve, est toute l'étendue que la voix peut avoir sans se trop efforcer (*vocem congruentem*) (5) ». Voici les limites généralement admises aujourd'hui pour les quatre principales espèces de voix (6) :

Malibran, Sabine Hitzelberger et Marie Wilt disposaient de trois octaves. La Catalani et la plus jeune des sœurs Sessi commandaient trois octaves et demie. La voix de contralto de cette dernière allait de l'ut_2 (261 v. s.) au fa_5 (2784 v. s.).

(1) Aristoxène, *Harm.*, Meib., p. 20. — La traduction a été complétée ainsi que l'exige le sens du texte et conformément à l'indication de Westphal : Leg. ὁρίζειν μιᾶς ἀνθρωπίνης φωνῆς ἢ ἑνός τινος ὀργάνου (*Aristoxenos von Tarent*, I, p. 244).

(2) Cléonide, *Isag.*, Meib., p. 13.

(3) Nicomaque, *Enchirid.*, Meib., p. 20 et 35. — Cf. Gaudence, Meib., p. 10.

(4) Aristide Quint., *De Musica*, Meib., p. 136. Cf. p. 24.

(5) Vitruve, *De architect.*, V, 4, *in fine*.

(6) Lemaire et Lavoix, *Le Chant*, p. 48 ; Gevaert, *Nouveau Traité d'Instrumentation*, p. 16 ; Dr Gavarret, *Phénomènes physiques de la phonation et de l'audition*, p. 256 ; Dr Gouguenheim et Lermoyez, *Physiologie de la voix et du chant*, p. 125.

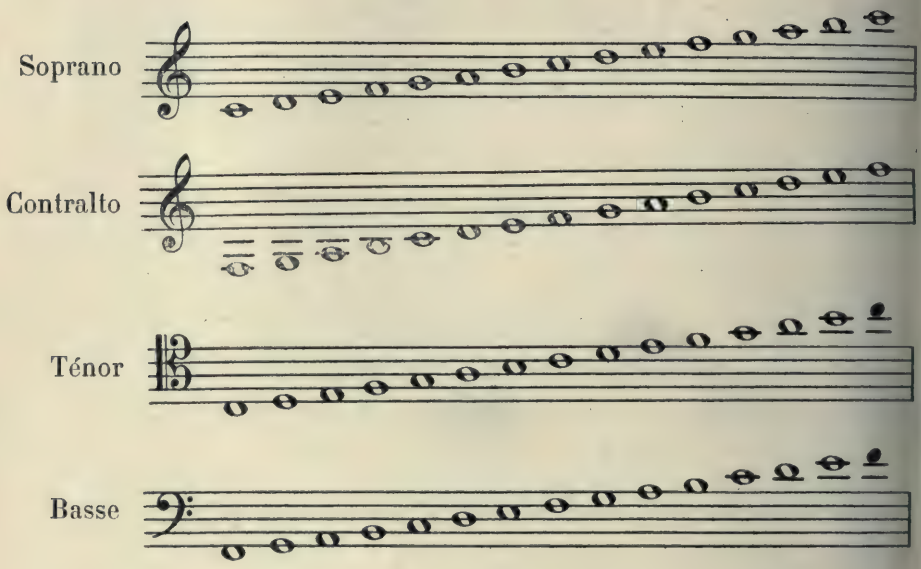

Certains auteurs comptent la voix de basse à partir de mi_1 (1), ou même de $mi^{\flat}{}_1$ (2). Ces notes étaient données aisément par Levasseur, pour qui furent écrits les rôles de Bertram et de Marcel dans *Robert le Diable* et *les Huguenots*. Mais, outre que ces notes se rencontrent chez de rares chanteurs, elles sont aussi de mauvaise qualité et plutôt semblables à un sourd ronflement. Nous doutons que le public de l'Opéra ait jamais entendu les fa_1 et mi_1 que Marcel doit émettre dans la partie finale du *Choral de Luther*. Même les sol_1 et fa_1 qui figurent dans l'air de Sarastro de *la Flûte enchantée*, avec une

(1) Dr Béclard, *op. cit.*, p. 784 ; Dr Beaunis, *op. cit.*, p. 592.

(2) Lavignac, *La Musique et les Musiciens*, p. 79 et 80. — Nous ne parlons pas ici des fameuses voix de *basse-contre* de Russie, qui descendent jusqu'au $la^{\flat}{}_1$ (102, 6 v.). Ces notes gravissimes et factices constituent une véritable anomalie. Chez les basses profondes douées de la faculté d'ajouter une quinte inférieure aux sons naturels de la voix de poitrine, le larynx remonte fortement au lieu de descendre pendant l'émission des sons supplémentaires, et la cavité pharyngienne est gonflée à l'excès. Ce singulier phénomène vocal produit chez les débutants de violentes quintes de toux, supprime plus tard les notes graves de poitrine, et finit par détruire peu à peu toutes les notes de ce registre. — Cf. Gouguenheim et Lermoyez, *op cit.*, p. 145 et 146.

orchestration plus discrète que celle de Meyerbeer, font l'effet déplaisant d'un bruit caverneux (1).

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, ce parcours total des quatre espèces de voix humaines comprend une étendue de trois octaves et une quinte. Chez les anciens, l'ensemble des quinze tropes notés par Alypius comporte trois octaves et un ton. Pour les raisons exposées dans notre première étude, ce parcours réservé aux voix masculines (2) ne peut être transcrit que de la manière suivante :

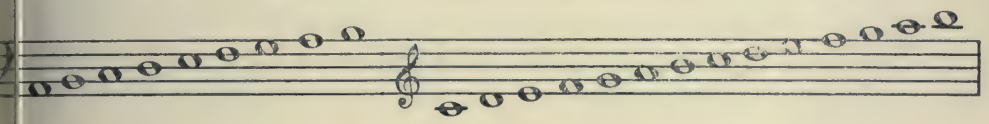

Le trope hypodorien, le plus grave et correspondant à la voix de basse, comprend les deux octaves que voici :

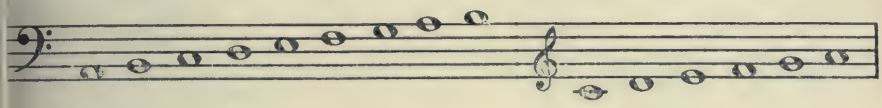

En rapprochant cette double octave de celle notée plus haut pour l'*ambitus* de la voix la plus grave, nous constatons que la proslambanomène du trope hypodorien (la_1) correspond à la note moderne fa_1. A la vérité, certaines voix exceptionnelles ont une limite plus basse et descendent jusqu'au mi_1, ou même au $mi^{\flat}{}_1$. Chez les anciens aussi, Aristide Quintilien note par le signe ⊃ un ton au-dessous de la proslambanomène hypodorienne (3). Mais cette note, peut-être accessible à de rares voix d'Italie, n'a jamais figuré dans les chants de la Grèce. Il est

(1) Berlioz, *A travers Chants*, p. 295 : « Les anciens compositeurs .... n'osèrent jamais faire descendre les basses au-dessous du *si bémol*; encore n'écrivirent-ils que rarement cette note. Il passait pour avéré à l'Opéra, même en 1827, que les sons plus graves n'avaient pas de timbre et ne pouvaient être entendus dans un grand théâtre. »

(2) Gevaert, *La Mélopée antique*, p. 17, note 2 : « La théorie et la notation grecque ne tiennent compte que des voix d'homme. »

(3) Aristide Quint., *de Musica*, Meib., p. 25.

permis d'en faire abstraction pour le passé comme pour le présent. Du rapprochement que nous venons de faire, il semble donc résulter que le diapason antique était d'une tierce majeure au-dessous du diapason moderne.

Si nous passons à l'examen de la voix moyenne, nous constatons qu'il existe une octave communément préférée par les chanteurs. Ptolémée l'indique dans les termes suivants : « Si l'on prend l'intervalle d'octave compris dans les degrés qui occupent à peu près le milieu du système parfait, à savoir de l'hypate méson à la nète disjointe, — car la voix se complaît de préférence dans les régions moyennes et ne se porte que rarement vers les extrémités, à cause de la fatigue et des efforts que l'on doit s'imposer pour hausser ou baisser l'intonation au-delà de la juste mesure..... etc. » (1). La suite du texte indique qu'il s'agit ici du trope dorien. L'octave moyenne de ce trope va de Ω à Γ, et correspond à notre octave : la_2 — la_3. La taille ou le ténor étant la voix la plus commune chez les peuples méridionaux (2), l'octave moyenne la plus fréquem-

(1) Ptolémée, *Harm.*, II, 11.

(2) Dans les pays du Midi, où le passage à la puberté se produit plus rapidement, la mue de la voix est plus aisée et affecte moins les cordes vocales. « La voix, dit le Dr René Bergeron, se modifie dans les pays chauds sans susciter de fortes réactions... C'est ce qui explique pourquoi l'on trouve beaucoup plus de voix aiguës dans le Midi que dans le Nord. L'Italie fournit incomparablement plus de soprani et de ténors que l'Angleterre et l'Allemagne. Les transitions affectent moins la constitution des jeunes enfants que celle des personnes plus fortes ; or, dans les pays chauds, les jeunes garçons, devenant plus tôt pubères que dans les pays froids, verront leurs organes génésiques se développer plus rapidement ; la mue, suivant la même marche, aura une durée moins longue, peu ou point douloureuse. L'hyperplasie, dont le larynx est le siège, n'atteindra pas les mêmes proportions et laissera les cordes vocales plus petites. » (Dr René Bergeron, *De la mue de la voix*, p. 35). « Dans les pays méridionaux, dit Adrien de la Fage, les basses sont moins communes que les ténors; le contraire a lieu dans les pays du Nord, où les ténors sont plus rares que les basses. La France qui, par sa position géographique, tient le milieu entre les uns et les autres et qui, sous ce rapport, appartient à tous les deux, offre une preuve frappante de cette observation. Les départements du Nord, particulièrement ceux de l'ancienne province de Picardie, produisent une quantité considérable de voix basses et peu de ténors; ceux du Midi, au contraire, c'est-à-dire ceux qui répondent aux anciennes provinces de Guyenne, du Béarn, de Languedoc et de Provence, offrent beaucoup de ténors et peu de basses. J'ai eu occasion de m'en assurer par

ment chantée, d'après Ptolémée, doit répondre au *médium* du ténor, qui va de mi_2 à $fa\sharp_3$ (1). Si l'on défalque de cet intervalle un demi-ton au grave et un demi-ton à l'aigu, on obtient l'octave : fa_2 — fa_3, qui représente au diapason actuel l'octave médiane la_2 — la_3 des anciens. Ici encore, le diapason antique apparaît d'une tierce majeure inférieur au nôtre.

La limite aiguë de la voix nécessite un examen plus étendu. On sait que les voix de toute espèce possèdent deux registres distincts, caractérisés par la manière différente dont le son est émis : le *registre de poitrine*, dû à la vibration entière des cordes vocales dans toute leur largeur, et le *registre de tête* ou *fausset*, dans lequel les bords libres des cordes vocales sont seuls mis en vibration (2). A tension musculaire égale, la note

moi-même, ayant à plusieurs reprises parcouru tout le territoire à l'effet d'y *chercher des voix*, non pour être appelé à la législature, comme se l'était persuadé une Excellence, mais pour former, s'il se pouvait, des chanteurs. Il résulte de là un autre fait, que j'ai également remarqué et que je crois utile de consigner ici : c'est que dans le Nord on place, dans toutes les églises, le plain-chant à la basse, tandis que dans le Midi on le place au ténor. Or, si l'on fait attention que la science du contre-point est originaire du Midi, on concevra pourquoi on a donné le nom de ténor à la taille, et l'on aura lieu de présumer que la basse aurait possédé cette dénomination, si la composition à plusieurs voix eût pris naissance dans le Nord » (Choron et de La Fage, *Manuel complet de musique vocale et instrumentale*, p. 101, note du second auteur). Vitruve constate le même phénomène chez les anciens : « Le ton de la voix est différent dans les pays selon la diverse inclinaison de cette séparation qui fait le lever et le coucher du soleil, qui partage la terre en partie supérieure et inférieure, et que les mathématiciens appellent *horizon*.... Aux régions méridionales, les habitants, à cause du peu d'élévation polaire, ont le ton de la voix plus aigu.... Les peuples qui habitent le milieu de la Grèce ont la voix moins haute ; enfin, ceux qui habitent depuis ce milieu jusqu'à l'extrémité du septentrion ont le ton de la voix naturellement plus bas et plus grave » (*De architect.*, VI, 1). Dans sa démonstration au sujet du diapason antique, Bellermann (*Tonleitern*, p. 56) s'appuie sur ce fait que le baryton est la voix la plus commune et que la *cantilène* ou *médium* : $ré_2$ — $ré_3$, propre à cette voix, constitue l'octave préférée des chanteurs. Homme du Nord, il ne s'est pas avisé qu'une vérité en-deçà des Alpes pouvait ne point l'être au-delà, et particulièrement dans les régions méridionales baignées par l'Archipel.

(1) Gevaert, *Mus. de l'Antiqu.*, II, p. 254.

(2) Dr Lermoyez, *Étude expérimentale sur la phonation*, p. 160. — Dans une publication plus récente, le Dr P. Bonnier insiste davantage sur l'importance du renforcement sous-glottique de poitrine et du renforcement sus-glottique de la région pharyngienne (*La voix, sa culture physiologique*, p. 242 et suiv.). — Il résulte d'une communication faite en 1908 par M. Marage à l'Académie des

du fausset est d'une quarte environ supérieure au son de poitrine physiologiquement correspondant (1). La voix de tête, autrefois employée normalement, est aujourd'hui tombée en désuétude. Depuis les éclatants succès de l'organe héroïque de Duprez, les ténors s'efforcent d'étendre le registre de poitrine, en négligeant les ressources naturelles que leur offre l'emploi du fausset (2). Alors que, dans le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell*, Nourrit usait à profusion des notes de tête, Duprez chantait toute la partition en voix de poitrine, jusqu'au fameux *ut*$_4$ de l'acte dernier. Tamberlick allait jusqu'à l'*ut*$\sharp_4$, et Gayarré un demi-ton plus haut. De pareilles escalades des régions aiguës par la voix de poitrine ne devraient être réservées qu'aux voix exceptionnelles assez robustes pour soutenir un tel effort (3). Même au-dessous de ces notes suraiguës, l'usage

Sciences que le passage du registre de poitrine à celui de tête serait dû surtout à la contraction du muscle crico-thyroïdien.

(1) Dr Lermoyez, *op. cit.*, p. 179.

(2) Lemaire et Lavoix, *Le Chant*, p. 87 : « Un maître dans l'art du chant, un inimitable talent, M. Duprez, a beaucoup contribué, il faut l'avouer, à cet engouement qui pousse les chanteurs à forcer leur voix et à chercher des effets dans l'exagération de la puissance..... Bientôt tous les artistes s'élancèrent à sa suite, sans s'apercevoir que M. Duprez était un de ces prodigieux chanteurs d'exception qu'on admire, mais qu'on n'imite pas. Maîtres et élèves crurent qu'il suffisait d'étendre le registre de la voix de poitrine jusque dans ses dernières limites, en laissant de côté les études élémentaires qui permettent d'aborder tous les genres de musique... *On changea l'émission naturelle de la voix*, au lieu de chercher à acquérir, par un travail soutenu et patient, le développement gradué de l'organe vocal. »

(3) Berlioz, *A travers Chants*, p. 293 : « Spontini dans *la Vestale*, dans *Cortez* et dans *Olympie*, écrivit des rôles de ténors que les chanteurs actuels trouvent trop bas. Vingt-cinq ans plus tard (pendant lesquels le diapason avait rapidement monté) on multiplia les notes hautes pour les soprani et les ténors ; on vit paraître les *ut* naturels aigus en voix de tête et en voix de poitrine, dans les rôles de ténor ; l'*ut* dièse aigu dans ces mêmes rôles en voix de tête, il est vrai, mais que les anciens compositeurs n'eurent jamais l'idée d'employer. On exigea de plus en plus des ténors le *si* naturel aigu lancé avec force en voix de poitrine (qui eût été pour l'ancien diapason un *ut* dièse dont il n'y a pas de trace dans les partitions du siècle dernier), les *ut* aigus attaqués et soutenus par les soprani, et l'on sema les rôles de basse de *mi* naturels hauts.... Enfin, on multiplia tellement les intonations excessivement élevées, les sons que le chanteur ne peut plus *émettre* mais qu'il doit *extraire*, comme un opérateur vigoureux extrait une dent cariée, que, tout bien considéré, nous sommes obligés de céder à l'évidence et de tirer cette étrange conclusion : on a écrit en France pour le grand opéra de plus en

exclusif du registre de poitrine, ne peut être que funeste aux chanteurs et préjudiciable aux intérêts de l'art. « Le plus grand soin, disait un maître avisé du siècle dernier, doit être apporté à l'émission et à l'étude des notes supérieures de la voix. L'étendue naturelle de la voix de poitrine dépasse rarement 10, 11 ou 12 notes; les autres sont, à proprement parler, artificielles. Toute tentative pour excéder le registre naturel, en forçant le registre de poitrine, aboutit à la ruine du chanteur; les notes ainsi obtenues, de qualité dure, sont dépourvues de nuances et exposées à disparaître tout à fait (1). » Aujourd'hui, tous les chanteurs s'efforcent de réaliser deux octaves dans le registre de poitrine, en y ajoutant encore quelques notes en voix de fausset. Voici, à titre d'exemple, un intéressant relevé des voix examinées par le Dr Lermoyez à l'Opéra-Comique, qui n'est pas précisément le théâtre des forts chanteurs (2) :

		Étendue du registre de poitrine.		Note supérieure du fausset.
Is.	basse	$fa\sharp_1$,	$fa\sharp_3$	ut_4
Lebr.	baryton	$fa\sharp_1$,	sol_3	mi_4
Sou.	—	la_1	si_3	mi_4
Fug.	—	sol_1	sol_3	mi_4
Ler.	—	la_1	fa_3	$ré_4$
Lant.	—	la_1	la_3	ut_4

plus haut et à mesure que le diapason montait. On s'en convaincra aisément en comparant les partitions du siècle dernier à celles de nos jours. »

(1) J. Nathan, *Musurgia vocalis, an Essay on the qualities, capabilities and management of the human voice* (1836), p. 146. — Dr Bonnier, *La Voix* (1910), p. 157 et 161 : « Le manque actuel de ténors tient à ce qu'on développe aveuglément et absurdement la force au lieu de développer l'ampleur. Le fort ténor est rare, et ceux que nous entendons chantent constamment en force dans les notes aiguës. La note est forte et stridente, elle n'est ni belle, ni ample : du ténor, il ne reste que la tessiture sans le timbre, et l'effort qu'exige ce genre de voix paralyse tout tempérament et supprime toute impression d'art. C'est le tour de force vocal, ce n'est plus le chant... Dans l'accent de force, nous augmentons l'effort glottique, nous lui demandons trop... Un mauvais emploi de l'effort glottique, au détour d'une mauvaise attitude vocale, détermine cette petite luxation aryténoïdienne qui se traduit par l'accident bien connu : la voix se casse. »

(2) Dr Lermoyez, *op. cit.*, p. 114 et 180.

De Pr.	—	la_1	la_3	mi_4
Mou.	ténor	$ré_2$	si_3	mi_4
Deg.	—	$ré_2$	ut_4	mi_4
Her.	—	ut_2	ut_4	mi_4

L'écart entre les limites supérieures des deux registres oscille entre une tierce et une sixte. D'une façon générale, l'étendue des deux registres comporte deux octaves et demie, ce qui est conforme à l'indication totale donnée, pour l'antiquité, par Aristoxène et Cléonide. Mais, si le parcours entier de la voix masculine n'a pas changé depuis les temps anciens, nous doutons que l'emploi des registres ait toujours été le même. Le XVIIIe siècle, celui peut-être où l'on a su le mieux chanter, respectait rigoureusement la séparation des registres. Les compositeurs de la vieille école, soucieux des convenances vocales, dépassaient rarement la *cantilène* ou les *bonnes notes* de chaque voix. Cette cantilène, caractérisée par la force et la facilité de l'émission, était généralement pour la basse profonde (en comprenant quelques notes moyennes) l'octave : la_1-la_2; pour la basse moyenne, l'intervalle : ut_2-si_2; pour la basse haute ou baryton, l'octave : $ré_2$-$ré_3$; pour la basse-taille ou ténor grave, l'intervalle : fa_2-mi_3; pour la taille moyenne, l'intervalle : la_2-sol_3 (1). La haute-taille usait plus facilement des notes du fausset; par suite d'une adaptation spéciale, elle pouvait même se muer en haute-contre ou *contralto* masculin. Cette voix, pour laquelle étaient écrits les principaux rôles dans les opéras de Lully, de Rameau et de Gluck, était entièrement vouée au registre de fausset. Dans le beau trio des Parques d'*Hippolyte et Aricie* de Rameau, attribué à ce genre de voix, la partie la plus haute se maintient dans la région aiguë : $ré_3$-$si^{\flat}{}_3$. Par exception, l'Orphée de la version française de Gluck montait jusqu'au $ré_4$ équivalant à notre ut_4. Pour ce qui concerne le parcours entier des diverses voix d'homme, l'*Encyclopédie* de

(1) Schilling, *Encyclopädie der gesammten musikalischen Wissenschaften*, v° *Eigenschaften der menschlichen Gesangstimme.*

Diderot et d'Alembert et l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke fournissent, avec de légères différences, les indications suivantes (1) :

Basse-contre	(mi_1) fa_1 ..... ut_3
Basse-taille	(la_1) si_1 ..... mi_3 (fa_3)
Taille moyenne	(ut_2) $ré_2$ ..... fa_3 (sol_3)
Haute-taille	$(ré_2)$ mi_2 ..... sol_3 (la_3)
Haute-contre	(fa_2) sol_2 ..... $si^{\flat}{}_3$ $(ut_4, ré_4)$

Ainsi l'ut_4 que, depuis Duprez, nos forts ténors cherchent à donner en voix de poitrine, était, il y a un peu plus d'un siècle, la note suraiguë de la haute-contre. Les basses et les tailles avaient, pour le parcours naturel de la voix de poitrine, une étendue d'environ une octave et demie. La voix de tête pouvait y ajouter une quarte ou une quinte, achevant ainsi la tessiture complète de la double octave.

Dans la réalité du mécanisme vocal, les deux registres ne sont pas aussi rigoureusement séparés qu'il semblerait en théorie. Ils ne se touchent point bout à bout, mais comportent des notes communes qu'on appelle *coïncidentes*. Ainsi, pour ce qui concerne le ténor moyen, on peut relever les subdivisions et les coïncidences suivantes :

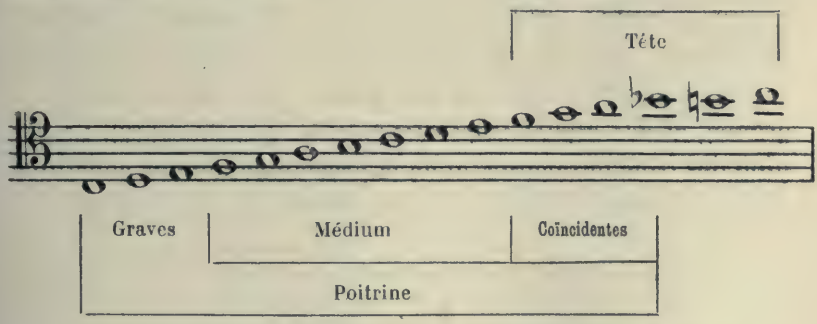

Les notes aiguës de la voix de poitrine comportent sans difficulté l'émission flûtée ; le ténor peut donner en fausset

(1) *Encyclopédie* du XVIIIe siècle, Recueil des Planches, t. IV, Lutherie, pl. XXII. — *Encyclopédie méthodique*, Musique, II, 2, Planche 53.

si♭$_3$, *la*$_3$, *sol*$_3$, *fa*$_3$, et à la rigueur même les notes inférieures. La qualité en sera moins bonne, mais la chose est faisable. De même la voix de poitrine peut se risquer dans les régions élevées, mais la tentative est souvent scabreuse. La plupart des chanteurs ont, dans ces régions, une note toujours sujette à défaillir. Elle est désignée sous le nom de *fausse note* et marque l'endroit où, la phonation naturelle étant dépassée, la voix de poitrine doit céder à la voix de tête. Cette limite est située, pour les diverses voix de basse, sur les degrés de *ré*$_3$, *mi*$_3$ ou *fa*$_3$; pour les ténors, sur *sol*$_3$, *la*$_3$ ou *si*$_3$ (1). Le fort ténor, à la voix bien formée, peut émettre sans se faire violence la note *si*♭$_3$ en registre de poitrine ; le *si*$_3$ présente des dangers et doit être réservé au registre de fausset (2). C'est là, peut-on dire, la véritable *fausse note* du haut ténor. Pour avoir méconnu cette vérité, bien des chanteurs n'ont pu éviter de pénibles défaillances à la scène.

Les anciens ne pouvaient point ignorer ces indications fournies par la nature. Ils distinguaient, comme nous, diverses régions vocales, et leurs divisions sont même plus nuancées que les nôtres. Dans le parcours normal de la voix qui comprenait, comme aujourd'hui, l'étendue d'une octave et demie, ils détachaient d'abord la note la plus grave, peu timbrée et de mauvaise qualité, qu'ils appelaient *proslambanomène*. Les notes réellement musicales du registre naturel formaient trois tétracordes conjoints, appelés des *graves* (ὑπάτων), des *moyennes* (μέσων), et des *aiguës conjointes* (νητῶν συνημμένων) (3). La réunion des trois tétracordes et de la proslambanomène constituait le domaine de la voix de poitrine. C'est ce que les anciens appe-

(1) R. Mackenzie Bacon, *Elements of vocal science*, p. 161.

(2) Lemaire et Lavoix, *le Chant*, p. 52 : « Le registre de poitrine s'étend de l'*ut* inférieur au *si* bémol supérieur; mais peu de ténors peuvent atteindre jusqu'au *si* naturel... Le registre de tête s'élève jusqu'à l'*ut* ; les notes communes aux deux registres sont du *mi* au *si*♭. »

(3) Cléonide, *Isag.*, Meib. p. 17. — Théon de Smyrne, *De Mus.*, c. 4 (Bull., p. 79) : « Parmi les sons, quelques-uns sont aigus; les autres, graves; les troisièmes, moyens. Sont aigus ceux des *nètes* ; graves, ceux des *hypates* ; moyens, ceux contenus entre les précédents. »

laient le *petit système parfait* (σύστημα τέλειον ἔλαττον). Un autre petit système parfait (1), comprenant une octave et une quinte, remplaçait le tétracorde des aiguës conjointes par celui des *aiguës disjointes* (νητῶν διεζευγμένων), placé un ton plus haut. La note la plus élevée du tétracorde des disjointes (νήτη διεζευγμένων) n'était pas de même nature que la nète des conjointes (νήτη συνημμένων). Elle participait du tétracorde des *hyperboléennes* ou *excédentes* (ὑπερβολαίων), qui complétait le système de la double octave ou le *grand système parfait* (σύστημα τέλειον μείζον). En cette qualité, la nète disjointe excédait le registre naturel de poitrine et commençait la voix qui dépasse (φωνὴ ὑπερβάλλουσα) la phonation normale. « Du côté de la nète primitive (conjointe), dit Nicomaque, il y eut le tétracorde dit des hyperboléennes, parce qu'il était formé d'une voix plus aiguë et transcendante » (2). Dans un endroit de son traité obscurci par des considérations morales, Aristide Quintilien dit de même : « Le tétracorde disjoint limite la puissance de la voix, et marque le passage du son violent et tendu vers quelque chose de meilleur » (3). L'émission différente de ces deux sortes de voix est indiquée chez les anciens dans des termes semblables aux nôtres. Ptolémée s'exprime à ce sujet à peu près comme nous : « Nous disons que les sons les plus graves sont tirés des flancs, et les plus aigus des tempes (c'est-à-dire de la tête) » (4). Nicomaque dit de même : « Le son grave sort des

(1) Bacchius, *Isag.*, Meib., p. 18.

(2) Nicomaque, *Enchirid.*, Meib., p. 20 : ἐπὶ μὲν τῇ ἐξ ἀρχῆς νήτῃ τὸ ὑπερβολαίων (τετράχορδον) ἐπικληθὲν, ὅτι ὀξυτέρᾳ καὶ ὑπερβαλλούσῃ συνίστατο φωνῇ.

(3) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., 141 : τὸ δὲ κατὰ διεζευγμένων,.. περατούμενον τῇ τῆς φωνῆς δυνάμει, τὴν σφοδρὰν καὶ σύντονον ἐς τὸ βέλτιον μετάστασιν δηλοῖ. Bryenne, dans un passage extrait sans doute d'un auteur ancien, dit également que la voix naturelle ne dépasse pas trois tétracordes : Ἀλλ' ἐπειδήπερ, καθάπερ ἡ φωνὴ μέχρι τριῶν συλλαβῶν φυσικῶς ἐπιτείνεται, etc. (p. 402). C'est le parcours du petit système parfait, sauf la proslambanomène, note à peu près inutilisable.

(4) Ptolémée, *Harm.*, III, 10 : διὸ καὶ τὰς μὲν βαρύτατας τάσεις ἀπὸ τῶν λαγόνων φέρεσθαι φαμέν · τὰς δὲ ὀζυτάτας ἀπὸ τῶν κροτάφων. — Dr W. Schwarz, *System der Gesangkunst nach physiologischen Gesetzen*, p. 14 : « La bonne respiration du chanteur est la respiration costale et des flancs (*respiratio costalis inferior*). » Dr Bonnier, *La Voix*, p. 189 : « La respiration abdominale, absurde chez l'homme,

cavités voisines des flancs, parties inférieures de l'organisme, tandis que le son aigu émane des oreilles, du cerveau et des tempes, parties supérieures du corps. » (1). Quintilien fait la même observation : « S'agira-t-il de forcer la voix, que l'effort parte des poumons, et non de la tête » (2). Il résulte de ces textes que les anciens connaissaient, comme nous, les deux registres de poitrine et de fausset. Mais la pratique n'en était pas la même. Si nous donnons aujourd'hui, autant que possible, les notes suraiguës en voix de force, les anciens, du moins ceux de la bonne époque, leur gardaient la douceur naturelle de la voix flûtée. Le tétracorde des hyperboléennes comprenait de la sorte des notes coïncidentes et des notes appartenant exclusivement au fausset. Dans le chant classique de la Grèce, le tétracorde suraigu était réservé au registre de tête.

En réunissant toutes les divisions du grand et du petit système parfait, que nous notons généralement dans le ton de *la*, on obtient le diagramme suivant :

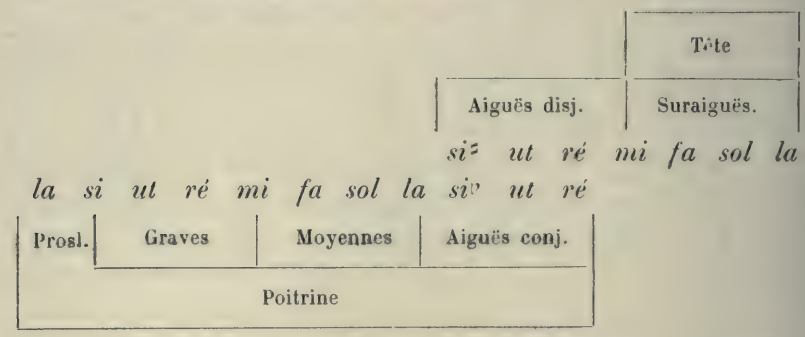

« La région aiguë de la voix normale, dit encore l'*Anonyme* de Bellermann, s'arrête à la nète des conjointes : tout ce qui se trouve au-dessus est hyperboloïde (3) ». La nète conjointe

est meurtrière pour la femme. Elle ne compromet pas que la voix, elle est un danger pour la santé. »

(1) Nicomaque, *Excerpta*, Meib., p. 34.

(2) Quintilien, *Inst. orat.*, I, 13 : « Ut quotiens exclamandum erit, lateris conatus sit ille, non capitis ».

(3) Bellermann, *Anonymi Scriptio de Musica*, § 64, p. 77 : ὁ δὲ νητοειδὴς (τόπος)... λήγει δὲ ἐπὶ νήτην συνημμένων · ὁ δὲ μετὰ τούτους ἐστὶν ὑπερβολοειδής.

que vise ici l'Anonyme est celle du ton hyperphrygien ou hypermixolydien, le plus élevé des treize tropes d'Aristoxène (1). Elle est notée, dans les tables d'Alypius, par ⊥/λ ($ré_4$). Au-dessus de cette limite commencent les degrés affectés du signe diacritique, qui représentent la série des notes exclusivement magadisées ou flûtées. La première note de cette région hyperboloïde O'/K' ($ré\sharp_4$ ou $mi\flat_4$) correspond à notre si_3, la *fausse note* de la voix de haut-ténor. La nète disjointe du trope hyperphrygien (M'/Π' = mi_4) équivaut à l'ut_4 de nos jours. De cette constatation si importante il semble encore permis de conclure, et pour la troisième fois, que le diapason des anciens était d'une tierce majeure inférieur au diapason actuel.

La conclusion que nous venons de dégager nous permet également d'identifier d'une manière précise les tons antiques avec les différentes espèces de voix masculines. On sait que les tropes grecs étaient les échelles correspondantes aux diverses hauteurs des voix et des instruments (2). Aristoxène avait établi treize tropes sur chacun des degrés chromatiques de la gamme. Parmi ces treize tons, on en envisageait principalement sept, qui sont les seuls retenus par Ptolémée et par Bacchius (3); ils se suivent dans l'ordre des degrés diatoniques de la gamme. Ces sept tons appartiennent tous à la musique vocale. « Ceux qui s'adonnent, dit l'Anonyme, à l'orchestique (chants choraux) utilisent les sept tons suivants : l'*hyperdorien* (ou *mixolydien*), le *lydien*, le *phrygien*, le *dorien*, l'*hypolydien*, l'*hypophrygien* et l'*hypodorien* (4) ». Chez nous également, les diverses variétés qui composent les grandes espèces de voix masculines s'échelonnent sur les degrés d'une gamme diatonique. Voici comment on peut établir la concordance entre les principaux tons grecs et les voix masculines dans leur tessiture la plus étendue :

(1) *Ibid.* — Vincent, *Notices et Extraits*, etc., p. 31.
(2) Aristide Quint., *de Mus.*, Meib., p. 96 et 97.
(3) Ptolémée, *Harm.*, II, 9, 10 et 11. — Bacchius, *Isag.*, Meib., p. 12 et 13.
(4) Bellermann, *op. cit.*, § 28, p. 37 et 38.

Basse profonde :	fa_1 — fa_3	ton hypodorien :	la_1 — la_3
Basse chantante :	sol_1 — sol_3	ton hypophrygien :	si_1 — si_3
Basse haute ou baryton :	la_1 — la_3	ton hypolydien :	$ut\sharp_2$ — $ut\sharp_4$
Basse-taille (1) :	$si\flat_1$ — $si\flat_3$	ton dorien :	$ré_2$ — $ré_4$
Taille :	ut_2 — ut_4	ton phrygien :	mi_2 — mi_4
Haute taille :	$ré_2$ — $ré_4$	ton lydien :	$fa\sharp_2$ — $fa\sharp_4$
Haute-contre :	$mi\flat_2$ — $mi\flat_4$ (2)	ton mixolydien :	sol_2 — sol_4

Ces identifications, dont la nouveauté ne diminue pas l'importance, doivent être complétées par une étude approfondie sur les tropes. Pour le moment, nous nous bornons à les indiquer. La suite nous permettra d'en dégager quelques conclusions intéressantes.

Après avoir distingué les divers genres de voix et les régions que l'on peut y discerner, il convient d'examiner l'ensemble du système vocal établi par les anciens. Les constatations que nous serons amené à faire de la sorte aideront au contrôle des points qui paraissent acquis. Le clavier complet des voix masculines a été traité par les musicistes grecs de la même manière que l'étendue de chaque voix en particulier. A l'imitation des subdivisions que comporte chaque trope, le parcours entier des tropes réunis était divisé en quatre régions, appelées par analogie : *hypatoïde* (grave), *mésoïde* (moyenne), *nétoïde* (aiguë) et *hyperboloïde* (excédente ou suraiguë). Le sentiment musical des anciens, tout de justesse et

(1) On appelait autrefois *basse-taille* la voix de ténor grave, assez rapprochée de la voix de basse haute ou baryton pour être souvent confondue avec elle. Cependant, le timbre en est différent. Les ténors graves de l'école italienne, tels que Donzelli, Reina, Davide et Garcia, se distinguaient nettement des basses hautes. Depuis que, au siècle dernier, les ténors ont été poussés aux *si* et *ut* aigus, les compositeurs ont dû, afin de conserver les duos aux tierces caressantes, hausser les barytons jusqu'au $fa\sharp_3$, au sol_3 et au $sol\sharp_3$ du ténor. C'est ainsi qu'on a obtenu un baryton ténorisant comme Faure, et qu'on a pu voir M. Jean de Reszké, baryton de 1874 à 1879, devenir depuis un fort ténor, de courte durée d'ailleurs. Par contre, la qualification de basse-taille a été appliquée faussement à la basse chantante ou même à la basse profonde. Littré, *Dict. de la langue fr.*, *v° taille* : « Basse-taille : c'est le ténor grave. On distinguait les tailles élevées et les basses-tailles. On donne aujourd'hui ce dernier nom à toutes les basses profondes, plus spécialement désignées au XVIIIe siècle sous le nom de basses-contre ».

(2) Rubini, qui était haut ténor et non haute-contre, atteignait en voix de tête le fa_4.

de convenance, voulait que la hauteur vocale d'une composition fût appropriée à son caractère moral (ἦθος). C'est ainsi que le nome était nétoïde, le dithyrambe mésoïde, et la tragédie hypatoïde (1). Le choix de la région vocale exigée par chaque genre de cantilène faisait l'objet d'une branche spéciale de l'art des compositions mélodiques (μελοποιΐα) que l'on désignait sous le nom de λῆψις (2). Cette question des régions vocales se trouve sommairement traitée dans un passage de l'*Anonyme* de Bellermann, qui reflète peut-être l'enseignement d'Aristoxène, mais qui nous est parvenu dans un état des plus défectueux. Nous le donnons ici, tel qu'il a été publié par Bellermann, avec l'indication de toutes les fautes qui y fourmillent (3).

63. Τόποι φωνῆς τέσσαρες ὑπατοειδής, μεσοειδής, νητοειδής, ὑπερβολοειδής · ἐν μὲν οὖν τῷ πρώτῳ τίθεται τετράχορδα πέντε · Ὑπολύδια δύο, Ὑποφρύγια δύο, Ὑποδώριον ἕν · ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ τρία · Δώρια δύο, Φρύγιον ἕν · ἐν δὲ τῷ τρίτῳ Μιξολύδια δύο, [ὑπερβολαίων] Ὑπερμιξολύδιον ἕν · ὑπερβολοειδής ἐστι πᾶς ὁ ἀπὸ τοῦ Ὑπερμιξολυδίου. 64. Ἄρχεται δὲ ὁ μὲν ὑπατοειδὴς τόπος ἀπὸ ὑπάτης μέσων Ὑποδωρίου, καὶ λήγει ἐπὶ μέσων Δώριον · ὁ δὲ μεσοειδὴς ἄρχεται ἀπὸ ὑπάτης [μὲν] μέσων Φρυγίου, λήγει δὲ ἐπὶ μέσην Λύδιον · ὁ δὲ νητοειδὴς ἄρχεται μὲν ἀπὸ μέσης Λυδίου · λήγει δὲ ἐπὶ νήτην συνημμένων · ὁ δὲ μετὰ τούτους ἐστὶν ὑπερβολοειδής.

63. Πέντε · ἀπολύγια δύο P. πέντε ἀπολύδια δύο N. — ὑποδόριον ἕν B. — ante φρύγιον ἕν spatium decem fere litterarum vacuum relictum est in codd. p. et π et B. — 64. μέσων ὑποδορίου καὶ B. — ὑπάτης μὲν φρυγίων. Par. — ἐπὶ μέσων λύδιον Par. — ἐπὶ νήτην διεζευγμένων N.

Ce texte présente de telles difficultés que Bellermann, désespérant de l'expliquer, déclare s'en rapporter à de plus courageux que lui (4). Nous prions le bienveillant lecteur de nous

(1) Aristide Qu., *De Mus.*, Meib., p. 30.

(2) *Ibid.*, p. 29 : Καὶ λῆψις μὲν, δι' ἧς εὑρίσκειν τῷ μουσικῷ περιγίγνεται ἀπὸ ποίου τῆς φωνῆς τόπου τὸ σύστημα ποιητέον, πότερον ὑπατοειδοῦς ἢ τῶν λοιπῶν τινος.

(3) Bellermann, *op. cit.*, §§ 63 et 64, p. 76 et 77.

(4) *Ibid.*, note : « 63-64. Intricatus locus, cuius difficultates indicare licet, non expedire... Longe maiorem his movet sectio 63, ubi, quemadmodum illis regioni-

excuser si, non sans crainte, nous nous permettons d'aborder ce passage si ardu et de l'examiner un peu plus longuement. L'étude s'en impose, et il y aurait improbité à l'éviter.

Dans sa traduction de l'*Anonyme*, Vincent donne du texte précité la version suivante, que nous reproduisons avec les notes qui l'accompagnent (1) :

« Le diapason de la voix peut être de quatre espèces : hypatoïde, mésoïde, nétoïde, hyperboloïde (2). Dans la voix de la première espèce sont compris cinq tétracordes : deux hypolydiens, deux hypophrygiens, un hypodorien. Dans la seconde il y a trois tétracordes, deux lydiens et un phrygien. Dans la troisième il y a deux tétracordes mixolydiens et un hypermixolydien. L'hyperboloïde est tout ce qui dépasse l'hypermixolydien.

« L'hypatoïde commence à l'hypate des moyennes de l'hypodorien, et s'étend jusqu'à la mèse dorienne (3). La mésoïde s'étend de l'hypate des moyennes du phrygien à la mèse lydienne. La nétoïde commence à la mèse lydienne et s'étend jusqu'à la nète des conjointes [de l'hypermixolydien] (4). Tout ce qui dépasse fait partie de l'espèce hyperboloïde ».

A cette traduction, Vincent ajoute un commentaire que nous nous faisons une obligation de reproduire au moins en partie (5) :

« Les voix étaient distribuées en quatre classes, savoir : *hypatoïdes*, *mésoïdes*, *nétoïdes*, *hyperboloïdes*, correspondant respectivement à nos anciennes dénominations de *bassus*, *tenor*, *contra*, *superus* ou aux dénominations italiennes de *basso*, *tenore*, *alto*, *soprano*, et d'ailleurs réparties, deux à deux, au-dessus et

bus ea, quae hic afferuntur, variorum modorum tetrachorda tribui possint, nullo modo enucleare queo. Itaque hunc totum locum, mihi quidem omnino desperatum, lectoris acumini relinquo expediendum ».

(1) Vincent, *Notices et Extraits*, etc., p. 31 et 32.

(2) D'après l'Hagiopolite (fol. 14 v°, l. 16) : τόποι δὲ φωνῶν τέσσαρες ; Bell. et mss. τόποι φωνῆς.

(3) Ἐπὶ μέσην δώριον : Bell. et mss. ἐπὶ μέσων δώριον, ce qui n'a pas de sens.

(4) J'ajoute ici le mot ὑπερμιξολύδιον, nécessaire pour compléter le sens ; suivant M. Bellermann, le mot sous-entendu serait λύδιον.

(5) Vincent, *op. cit.*, p. 120 et 121.

au-dessous de la mèse du trope *lydien*. L'étendue de chacune des deux intermédiaires, *mésoïde* ou *ténor*, *nétoïde* ou *contra*, qui sont complètement séparées par l'intervalle du *demi-ton* compris entre la mèse du trope lydien et celle de l'hyperdorien, ou mixolydien grave suivant la classification d'Aristoxène, était fixée à une quinte ; ce qui fait qu'on pouvait y moduler *trois quartes* différentes, ou que, suivent les expressions du texte, elle comprenait trois *tétracordes*. Quant aux deux extrêmes, la voix *hypatoïde* commençait à l'*hypate des moyennes* de l'*hypodorien*, limite grave de tout le système, et se terminait à la *mèse dorienne*. Elle comprenait ainsi un intervalle de *sixte majeure* en présentant *cinq tétracordes*, dont deux empiétaient sur la voix *mésoïde*. Enfin, on nommait hyperboloïde toute voix qui s'élevait au-dessus du diapason de la voix *nétoïde*.

« Voici le tableau des tons :

Voix hypatoïde

Hypodorien	Hypophrygien grave	Hypophrygien aigu	Hypolydien grave	Hypolydien aigu	Étendue totale
– Ω	⊓ Ψ	7 Φ	F Y	⊓ C	– C
E ⋀	⊔ ⊻	⊢ F	⊥ ⊔	Γ C	E C

Voix mésoïde

Phrygien aigu	Lydien grave	Lydien aigu	Étendue totale
Φ M	T K	C I	Φ I
F ⊓	⊐ Δ	C <	F <

Voix nétoïde

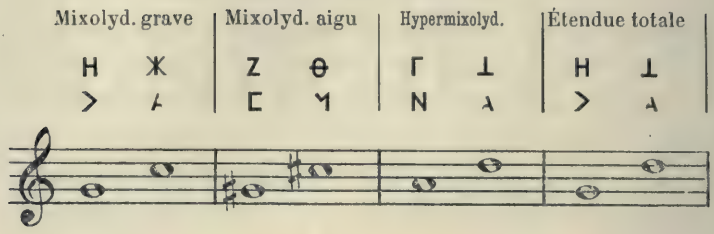

Commencement de la voix hyperboloïde

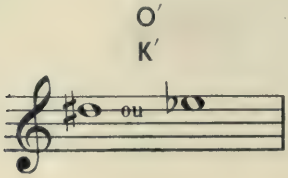

Nous avons eu quelque satisfaction à reproduire les tableaux ci-dessus avec la transcription traditionnelle des notes grecques, que Vincent avait conservée malgré Bellermann. Mais nous ne pouvons nous empêcher de faire à son exposé les objections suivantes :

1° C'est à tort que la voix de soprano se trouve comprise dans l'énumération des τόποι φωνῆς ou φωνῶν donnée par l'Anonyme. Comme le pensait également Gevaert, la théorie et la notation grecques ne connaissaient pas les voix féminines. Au début, semble-t-il, les voix des jeunes filles se mêlaient plus facilement à celles des garçons; mais la pratique musicale des époques ultérieures paraît avoir confiné les voix féminines dans un domaine réservé. Elles ont été exclues du dithyrambe, du drame satyrique, de la tragédie et de la comédie, où des jeunes hommes remplissaient et chantaient les rôles de femmes. Il en était probablement de même des concerts agonistiques, des *péans* et des *encomia*, des *embatéria* et des *épinicies*. Proclus ne mentionne comme chants proprement féminins que les *parthénées* et les *daphnéphories*. Les *ochsophories*

étaient chantées par deux garçons habillés en filles, les *épithalames* par les jeunes gens des deux sexes (1). Selon toute vraisemblance, les enfants et les femmes chantaient dans le diapason de leur voix, une octave au-dessus des hommes, sans qu'il fût besoin d'une notation spéciale.

D'après les explications de Vincent, l'*ambitus* total des diverses régions vocales serait d'environ deux octaves, plus la partie réservée à la voix hyperboloïde ou de soprano. Cette partie hyperboloïde comporte, d'après les tables d'Alypius, un intervalle de quinte environ. L'ensemble présenterait donc le parcours suivant : $\frac{mi_2}{ut_2} \cdots\cdots \frac{mi_4}{ut_4} \cdots \frac{si_4}{sol_4}$. Or, le parcours entier de toutes les voix humaines, loin de se confiner dans ces limites de deux octaves et demie, dépasse trois octaves et demie. Aristoxène notait déjà que du son le plus aigu des flûtes virginales au son le plus grave des flûtes basses il y avait un intervalle de plus de trois octaves (2). « Un rapport semblable, ajoute-t-il, existe entre les voix d'enfants et celles d'hommes faits. C'est par des cas analogues que nous arrivons à connaître les grands intervalles consonnants; car c'est par les voix de différents âges et les instruments de dimensions différentes que nous avons appris que les intervalles de trois octaves, de quatre octaves et même au-dessus étaient consonnants (3). »

2) Le texte de l'Anonyme a pour but de délimiter les diverses régions vocales. C'est ainsi que les régions mésoïde, nétoïde et hyperboloïde sont séparées par des limites fixes. Pourquoi la région hypatoïde fait-elle exception, et empiète-t-elle sur la mésoïde? Les délimitations sont précisément faites pour empêcher les empiètements. Nous verrons tout à l'heure, par une affirmation très nette d'Aristide, l'endroit précis où se place le passage de la région hypatoïde à la mésoïde. La partie de notre

(1) Proclus, *Chrestomathia* ap. Phot. *Biblioth.*, cap. 239, édit. Bekker, p. 321 a et 322 a.

(2) Aristoxène, *Harm.*, Meib., p. 20.— On sait que les flûtes accompagnaient les diverses espèces de voix.

(3) *Ibid.*, p. 21.

texte relative à cette transition doit être, certainement, entachée d'incorrection. Vincent ne s'en est pas avisé et a abouti à un contre-sens.

3) L'indication des tétracordes contenus dans chaque région est, pour une bonne partie, arbitraire. L'intention manifeste de l'auteur anonyme était d'énumérer les divers tétracordes utilisés par la λῆψις, suivant l'ἦθος de chaque genre de composition. Ces tétracordes doivent être choisis dans des tropes connus avec le caractère grave, moyen ou aigu qu'ils y possèdent. C'est ainsi que, par la force des choses, Vincent est amené à placer dans la région mésoïde les tétracordes : Φ F — M ᚠ, T ᚦ — K Δ, C C — I ᚲ, et dans la région nétoïde les tétracordes : H > — Ж ᛦ, Z Ɛ — Θ ᛊ et Γ N — ⊥ ᛏ. Les premiers sont mésoïdes dans les tropes phrygien, éolien et lydien; les seconds sont nétoïdes dans les tons mixolydien, hyperionien et hypermixolydien. Par contre, lorsqu'il s'agit de la région hypatoïde, Vincent y renferme les tétracordes : Ω Ш — Ψ Σ, F ⊥ — Y Ш, qui ne figurent comme divisions distinctes dans aucune échelle, et les tétracordes : _ E — Ω ᛗ, 7 ᚨ — Φ F, ᚱ Γ — C C, qui sont moyens, et non graves, dans les tropes hypodorien, hypophrygien et hypolydien. Évidemment, la faute n'en est pas au seul commentateur. Le texte est si manifestement embrouillé et fautif qu'il importe de le reprendre et de l'examiner avec un soin tout particulier.

Le début du § 63 de l'*Anonymi Scriptio* est correct et ne présente aucune difficulté : Τόποι φωνῆς τέσσαρες · ὑπατοειδής, μεσοειδής, νητοειδής, ὑπερβολοειδής · ἐν μὲν οὖν τῷ πρώτῳ τίθεται τετράχορδα πέντε · Ὑπολύδια δύο, Ὑποφρύγια δύο, Ὑποδώριον ἕν. Dans la classification d'Aristoxène, dont notre auteur suit l'enseignement, il y a deux tropes hypolydiens : le bas-hypolydien appelé plus tard hypoéolien, et le haut-hypolydien qui a gardé son premier nom. De même, il y a deux tropes hypophrygiens : le bas-hypophrygien appelé depuis hypoionien,

et le haut-hypophrygien qui n'a pas changé sa dénomination. Par contre, il n'existe qu'un seul trope hypodorien. Dès la proposition suivante, nous tombons sur une erreur manifeste : ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ τρία · Δώρια δύο, Φρύγιον ἕν. A l'exemple du trope hypodorien, il n'existe qu'un seul trope dorien. Vincent propose de remplacer Δώρια δύο, par Λύδια δύο. Cette correction peut être acceptée sans réserve. Jusqu'ici, l'Anonyme a énuméré ces tétracordes de haut en bas; les tétracordes d'un trope supérieur précèdent ceux d'un trope inférieur. D'autre part, s'il n'existe qu'un trope dorien, il y a deux tropes lydiens : le bas-lydien appelé éolien et le haut-lydien qui a gardé sa dénomination. Dans la suite du texte : ἐν δὲ τῷ τρίτῳ Μιξολύδια δύο, ὑπερβολαίων ἕν, nous trouvons deux tropes mixolydiens, qui sont le mixolydien proprement dit ou hyperdorien, et le haut-mixolydien appelé plus tard hyperionien. Quant à la désignation ὑπερβολαίων qui n'appartient à aucun trope, Bellermann et Vincent la remplacent par le terme ὑπερμιξολύδιον, qui semble répondre à la suite : ὑπερβολοειδής ἐστι πᾶς ὁ ἀπὸ τοῦ Ὑπερμιξολυδίου.

Le § 64 est bien autrement défectueux. Dès les premiers mots, on rencontre une affirmation inadmissible. Ἄρχεται δὲ ὁ μὲν ὑπατοειδὴς τόπος ἀπὸ ὑπάτης μέσων Ὑποδωρίου. La note la plus basse du registre grave serait l'hypate des *moyennes* (!) du trope hypodorien. Cette proposition implique contradiction. Le premier tétracorde de la région hypatoïde, le tétracorde grave du ton hypodorien, puisque le texte cite ce trope, ne peut être que le tétracorde des hypates. En bonne logique, le texte devait porter : Ἄρχεται ὁ μὲν ὑπατοειδὴς τόπος ἀπὸ ὑπάτης ὑπάτων Ὑποδωρίου. La proslambanomène (la_1), note isolée et de mauvaise qualité, ne compte pas : c'est notre fa_1, que toute bonne musique répudie. Mais les notes musicales, formant la suite des tétracordes, commencent par l'hypate du tétracorde des hypates (si_1). Nous savons par Aristoxène que l'*aulos* le plus grave ne descendait pas au-dessous de la proslambanomène du trope hypophrygien (si_1 équivalant à notre sol_1) (1). L'Anonyme nous dit

(1) Aristoxène, *Harm.*, Meib., p. 37.

également que le ton le plus grave usité par les flûtes était l'hypophrygien (1). Or, la proslambanomène de ce ton coïncide précisément avec l'hypate des hypates du ton hypodorien.

Le texte continue : .... λήγει δὲ ἐπὶ μέσων Δώριον. Vincent rectifie ici : ἐπὶ μέσην Δώριον, d'où il conclut que la région hypatoïde empiétait d'une tierce (...*ré*$_3$) sur la région mésoïde, qui commence à l'hypate des moyennes du ton phrygien (*si*$_2$). La correction de Vincent et l'empiètement qui en résulte sont inadmissibles. Mais est-il vraiment besoin de faire chevaucher une région sur l'autre? Le texte porte μέσων et non μέσην. Une ligne plus bas, le mot μέση se trouve répété deux fois (ἐπὶ μέσην Λύδιον... ἀπὸ μέσης Λυδίου) d'une façon irréprochable. L'expression μέσων paraît exacte : elle s'applique à la qualification du tétracorde, et non à la note qu'il s'agit de désigner et qui semble être restée au bout de la plume du copiste. La limite supérieure de la région hypatoïde touche nécessairement à un tétracorde mésoïde, mais ne peut être que la note la plus grave de ce tétracorde. Elle ne peut se confondre avec le degré éminemment moyen d'un ton moyen par lui-même. Dans le système des sept tropes, le dorien est exactement le ton médian (2), affecté à la voix de ténor grave. La bonne cantilène de la basse profonde peut atteindre jusqu'à la région moyenne de la taille; mais elle s'arrête nécessairement aux notes inférieures de ce *médium*. Dans le système des trois tons donné par Ptolémée et Bacchius (3) et qui correspond à la famille des tailles, le ton dorien est le plus grave et s'applique aux basses-tailles. « Le ton dorien, dit Aristide, est le plus grave et convient au caractère mâle. Sa note inférieure, d'après la pratique ordinaire du chant (4), se trouve au milieu de l'oc-

(1) Bellermann, *op. cit.*, § 28, p. 37.

(2) Ptolémée, *Harm.*, III, 12 : τὸν μὲν δώριον τόνον μεσαίτατον ὄντα τῶν λοιπῶν.

(3) *Ibid.*, II, 10. — Bacchius, *Isag.*, Meib., p. 12.

(4) Κατὰ τὸν ᾠδικὸν τύπον. Parmi d'autres significations, le mot τύπος a celle de : esquisse, indication générale ou sommaire. Platon, *Leg.* VII, p. 816 C : ἐξηγεῖσθαι τύποις (indiquer d'une façon générale). — *Leg.* IV, p. 718 C : λέγειν αὐτὰ οἷόν τινι τύπῳ (dire cela d'une manière générale, en bloc). — *Civ.*, III, p. 414 A :

tave la plus basse (du trope hypodorien); elle forme la limite supérieure de la quarte grave ($\frac{la_1}{fa_1}$ — $\frac{ré_2}{si\flat_1}$) et la limite inférieure de la quinte plus élevée, dans le trope hypodorien ($\frac{ré_2}{si\flat_1}$ — $\frac{la_2}{fa_2}$). Un ton au-dessus (de cette octave) commence la région d'un caractère moyen (1). » Cette note qui commence la région mésoïde est l'hypate des moyennes du ton phrygien ou la paramèse du ton hypodorien ($\frac{si_2}{sol_2}$). C'est ce qu'indique également la suite du texte de l'Anonyme : « La région mésoïde commence à l'hypate des moyennes du ton phrygien. » La note qui termine à l'aigu la région hypatoïde est donc nécessairement, un degré au-dessous, l'hypate des moyennes du ton dorien. La région caractéristique des voix graves coïncide, dès lors, avec l'octave inférieure du trope hypodorien, moins la

ὡς ἐν τύπῳ μὴ δι' ἀκριβείας (en somme et sans entrer dans les détails). En rapprochant cette citation d'Aristide du texte de l'Anonyme, on pourrait être porté à croire que la quarte inférieure du trope hypodorien était sacrifiée par les chanteurs, et que la région hypatoïde des basses commençait avec la proslambanomène dorienne ($\frac{ré_2}{si\flat_1}$). C'est ce que disait aussi Berlioz, en rappelant que les anciens compositeurs ne faisaient jamais descendre les basses au-dessous du $si\flat_1$. V. plus haut, p. 243, note 1. Cela est fort possible d'une manière générale, comme le dit Aristide. Mais, si l'on admet une telle affirmation d'une manière absolue, comment comprendre que la région hypatoïde ($\frac{ré_2}{si\flat_1}$ — $\frac{la_2}{fa_2}$) ait pu renfermer cinq tétracordes? L'intervalle de quinte n'en peut comporter que trois, comme cela est dit de la région mésoïde. La pensée probable d'Aristide, ou plutôt de l'auteur ancien qu'il reproduit, est de s'en rapporter au ton dorien, le plus usité anciennement, comme nous le savons par ailleurs, et de marquer ainsi que la voix de ténor grave, qui correspond à ce trope, était la voix la plus commune en Grèce. N'oublions pas que le texte de l'Anonyme se rattache à une époque où l'on avait de beaucoup dépassé l'*oligochordie* primitive et le système des trois tons, seuls admis à l'origine. Déjà du temps d'Aristoxène, l'extension du parcours des flûtes avait entraîné un accroissement analogue de l'étendue vocale vers le grave comme vers l'aigu, et la constitution de treize tons.

(1) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., p. 96 : Καὶ τῶν τρόπων τοίνυν ὁ μὲν δώριος βαρυτάτος, καὶ ἄρρενι πρέπων ἤθει · τοῦτον γὰρ καὶ τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ, κατὰ τὸν ᾠδικὸν τύπον, πρῶτον ὅρον ἐποιησάμεθα, τοῦ βαρυτάτου διὰ πασῶν μεταξὺ τυγχάνοντα. Καὶ πέρας τοῦ τε ὑπατοειδοῦς διὰ τεσσάρων ἐπὶ τὴν ὀξύτητα, καὶ τοῦ διὰ πέντε μεσοειδοῦς ἐπὶ τὸ βάρος, κατὰ τὴν ὑποδώριον ἁρμονίαν, ὁ δὲ τούτου τόνῳ πλεονάζων, μέσος κατὰ τὸ ἦθος. — L'une des notes de Meibom relatives à ce texte (p. 96 v. 28) porte : ὑπατοειδοῦς καὶ διὰ δ̄.] — Omisso καὶ optime Oxon. ὑπατοειδοῦς διὰ δ̄. — L'édition d'Albert Jahn suit ici (p. 59) le manuscrit d'Oxford.

proslambanomène ($\frac{si_1}{sol_1}$ — $\frac{la_2}{fa_2}$), et le passage que nous venons d'étudier doit être lu : Ἄρχεται δὲ ὁ μὲν ὑπατοειδὴς τόπος ἀπὸ ὑπάτης ὑπάτων Ὑποδωρίου, καὶ λήγει ἐπὶ ὑπάτην μέσων Δώριον.

Pour ce qui concerne la région mésoïde, le texte dit : ὁ δὲ μεσοειδὴς ἄρχεται ἀπὸ ὑπάτης μὲν Φρυγίου, λήγει δὲ ἐπὶ μέσην Λύδιου. Bellermann et Vincent corrigent μὲν en μέσων, et lisent : ἀπὸ ὑπάτης μέσων Φρυγίου. La correction est acceptable. La région mésoïde dont il s'agit suppose une hypate moyenne ; l'auteur pouvait sous-entendre le mot μέσων, qui rappelle les mots ὑπάτην μέσων Δώριον, dont il est précédé de peu. De toute façon, le sens est manifeste. La région mésoïde comprend l'intervalle : si_2-$fa\#_3$, ou, d'après notre diapason : sol_2-$ré_3$. C'est la partie moyenne du médium du ténor. La fin du texte est tout à fait correcte : ὁ δὲ νητοειδὴς ἄρχεται μὲν ἀπὸ μέσης Λυδίου, λήγει δὲ ἐπὶ νήτην συνημμένων · ὁ δὲ μετὰ τούτους ἐστὶν ὑπερβολοειδής. La région nétoïde ou aiguë va du $\frac{fa\#_3}{ré_3}$ jusqu'au $\frac{ré_4}{si\flat_4}$, qui est la limite extrême de la voix de poitrine de la plupart des ténors. Au-delà commence la région hyperboloïde, c'est-à-dire le domaine exclusif du fausset.

Le texte étant ainsi élucidé, nous pouvons facilement reconnaître les tétracordes auquel il fait allusion. On doit retrouver dans les régions hypatoïde, mésoïde et nétoïde des tétracordes graves, moyens ou aigus notés dans les tropes que mentionne notre auteur. C'est ce que l'on peut constater par le tableau suivant, établi au diapason des anciens. On y verra que la région hypatoïde, utilisée pour le chant grave, comprend exactement les tétracordes graves des tons hypodorien, hypoionien, hypophrygien, hypoéolien et hypolydien. La région mésoïde comprend les tétracordes moyens des tons phrygien, éolien et lydien (1). La région nétoïde ou aiguë comprend les

(1) Si l'on fait commencer la région mésoïde à la limite supérieure de la région hypatoïde (la_2), on peut y compter deux tétracordes moyens de plus : un dorien (la_2-$ré_3$) et un ionien ($si\flat_2$-$mi\flat_3$). Mais nous sommes obligés de compter à partir du si_2, par suite des prescriptions concordantes des deux textes de l'Anonyme et d'Aristide.

tétracordes aigus des tropes mixolydien ou hyperdorien, hyperionien et hyperphrygien. Le compte vainement recherché par Bellermann s'y retrouve de la manière la plus aisée :

Région hypatoïde (1)

Hypodorien	Bas-Hypophrygien	Haut-Hypophrygien	Bas-Hypolydien	Haut-Hypolydien
Ɜ ь И _	Ш ϱ W Н	ϱ ʌʌʌ _ 7	И W Н ⋖	W V 7 ⅂
Ɛ Ω Ꭺ E	Ɜ Н ʜ Ɜ	Н Ш E ⊢	Ꭺ ʜ Ɜ ⊣	ʜ ⊥ ⊢ Γ

Région mésoïde

Phrygien	Bas-Lydien	Haut-Lydien
Φ Y П M	T C O K	C P M I
F ⊔ ⊃ ⅂	∓ C K ⋗	C ∪ ⅂ ⋖

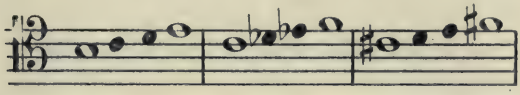

Région nétoïde (2)

Bas-Mixolyd.	Haut-Mixolyd.	Hypermixolyd.
H Z A ⋊	Z E Ш ⊖	Γ B ⋊ ⊥
> ⊏ ⋌ ⊀	⊏ Ш Z ⅄	N / ⊀ ⋋

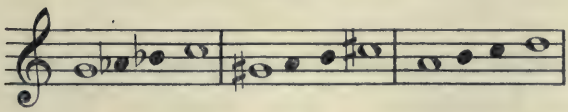

(1) On aurait pu comprendre dans la région hypatoïde (si_1 — la_2) un sixième tétracorde : $\overset{-}{E}$, $\overset{\frown}{E}$, $\overset{\lessdot}{\dashv}$, $\overset{\Omega}{N}$ ($mi_2 \ldots . la_2$). Mais ce tétracorde est mésoïde dans le trope hypodorien, et n'est grave que dans le dorien, trope éminemment moyen. Dans le compte de Vincent, il reste également un tétracorde en souffrance : $la_2 \ldots . ré_3$, qui est mésoïde dans le trope dorien.

(2) Dans cette région, nous avons compris des tétracordes du système conjoint, parce que la nète disjointe fait déjà partie du tétracorde des hyperbo-

Commencement de la région hyperboloïde

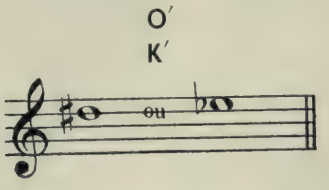

Voici le même tableau au diapason moderne, et la concordance des principaux tropes anciens avec diverses espèces de voix :

	Prosl.	Octave moyenne	Nète hyperb.	
		Mèse		
Hypodorien	(fa_1) sol_1	ut_2.....fa_2.....ut_3	fa_3	Basse
		Hypatoïde		
Dorien	$si\flat_1$	fa_2.....$si\flat_2$.....fa_3	$si\flat_3$	Basse-Taille
Phrygien	ut_2	sol_2.....ut_3.....sol_3	ut_4	Taille
		Méoïde		
Lydien	$ré_2$	la_2.....$ré_3$.....la_3	$ré_4$	Haute-Taille
		Nétoïde		
Mixolydien	$mi\flat_2$	$si\flat_2$.....$mi\flat_3$....$si\flat_3$	$mi\flat_4$	Haute-Contre
			Hyperboloïde	
Hypermixolydien	fa_2	ut_3.....fa_3.....ut_4	fa_4	Instrumental (1)

Il résulte de ce tableau que la région hypatoïde du chant contient les bonnes notes de la voix grave. On sait que les voix diffèrent entre elles moins peut-être par leur degré d'élévation que par le *timbre* qui les caractérise. Le ténor et la basse

léennes et que, dans les tropes hyperionien et hyperphrygien, cette note aborde déjà la région hyperboloïde ($\frac{O'}{K'}$ et $\frac{M'}{\Pi'}$).

(1) Aristide Quintil. *De mus.*, Meib., p. 25.

peuvent chanter les mêmes notes, mais combien aisément on les distingue par la teinte qui leur est propre! Or, le timbre de chaque espèce de voix n'apparaît pas avec la même intensité dans toute l'étendue de son parcours. Le ténor est vigoureusement timbré dans ses notes hautes; ses notes basses sont sourdes et cotonneuses. Par contre, les voix profondes possèdent plus d'homogénéité et conservent de la force en descendant. Des deux octaves qu'elles peuvent émettre, c'est l'inférieure qui est la meilleure. En reproduisant cette octave moins la note la plus grave, qui est mauvaise, la région hypatoïde des anciens comprend la cantilène qui est encore de nos jours caractéristique de la basse. La région mésoïde, de l'étendue d'une quinte ($\binom{si_2}{sol_2}$ — $\binom{fa\sharp_3}{ré_3}$), répond à la partie moyenne du *médium* du ténor. La région nétoïde renferme les notes éclatantes et vigoureuses de cette voix, jusqu'au passage du registre de poitrine à celui de fausset.

En nous reportant aux compositions musicales qui nous sont parvenues de l'antiquité, nous constatons qu'elles sont presque entièrement écrites dans les régions mésoïde et nétoïde. Les hymnes delphiques, les plus élevés et destinés sans doute à de jeunes voix, ne dépassent pas cette dernière région. La partie chromatique du premier hymne présente à la limite aiguë le *pycnon* : 𝍊 𝍋 𝍌, que nous transcrivons dans le genre diatonique : si_3-ut_4 (sol_3-$la\flat_3$), et dans le genre chromatique : si_3-ut_4-$ut\sharp_4$ (sol_3-$la\flat_3$-la_3). L'hymne à notes instrumentales monte un demi-ton plus haut jusqu'au degré : 𝍍 ($ré_4$), qui équivaut à notre $si\flat_3$. Ce sont des notes normales de la voix de ténor, que nos chanteurs émettent encore aisément dans le registre de poitrine. En tenant compte de la différence des diapasons, on peut constater que la transcription traditionnelle des notes grecques n'excède pas les possibilités de la voix humaine. Après un long et minutieux examen, où aucune difficulté n'a été omise, nous avons abouti à ce résultat : la seconde objection formulée contre notre système tombe comme la première, laissant intacte la thèse que nous défendons.

III

Si le diapason antique paraît ainsi déterminé, est-ce à dire qu'il n'ait jamais varié depuis la floraison de la culture grecque jusqu'à la chute de l'empire romain? Affirmer sa fixité, ce serait méconnaître la loi d'évolution qui régit les choses de ce monde. Accepter, par contre, des changements possibles, ce serait heurter le principe qui nous a guidé jusqu'ici. Par cela même, en effet, que le diapason des anciens se trouve puisé dans les données de la voix humaine, il convient d'admettre qu'il n'a pas plus changé que le parcours naturel de notre voix. C'était le sentiment de Gevaert. « En prenant comme point de départ, dit-il, l'étendue moyenne de la voix humaine, les Grecs ont pu réaliser d'une manière aussi simple que pratique l'unité du diapason pendant des siècles; chez nous, au contraire, où toute l'initiative vient de la musique instrumentale, le diapason n'a commencé à trouver quelque fixité que de nos jours » (1). Le principe posé par Gevaert est aussi le nôtre en partie. Chez les Grecs, comme chez tous les peuples de l'antiquité, c'est la voix chantée qui donnait le ton aux instruments (2). Mais une telle affirmation n'épuise pas la question. On peut se demander à quel genre de voix les anciens Grecs s'attachaient pour en déduire l'intonation normale et si, à toutes les époques, la même voix était dominante dans la faveur publique. Et déjà, par ce seul énoncé, l'on entrevoit la solution qui sera au bout de nos recherches.

En réalité, le diapason antique a changé sans changer, ou plutôt il a évolué comme le nôtre, mais par un procédé différent. Dans la musique moderne, les notes ont toujours conservé leurs désignations coutumières; leur tension seule a été diverse suivant les époques. Le la_3, qui nous sert de *tonarium*,

(1) Gevaert, *Mus. de l'Ant.*, I, p. 221.

(2) Chez les Hébreux, les instruments musicaux étaient désignés sous le nom caractéristique de כלי שיר, ustensiles du chant.

a pu varier du sol_3 (1511) au $si^b{}_3$ (1897), sans cesser d'être appelé la_3. Dans l'évolution musicale des anciens, les notes ont toujours gardé les mêmes intonations; mais l'échelle normale n'a pas toujours été la même. Suivant les époques, on chantait tantôt plus bas, tantôt plus haut; ou, pour employer le langage d'autrefois, on changeait de ton. Le trope le plus usité au début n'a plus été le ton dominant dans la dernière période de l'art antique.

Ptolémée, d'accord avec les autres sources, nous indique que les tropes les plus anciens de la Grèce étaient au nombre de trois : le dorien, le phrygien et le lydien (1). Ces trois tons semblent répondre à trois tensions différentes de la lyre (2). On sait, en effet, que les instruments pincés, comme la harpe, la lyre et la cithare, peuvent être tendus jusqu'à une tierce majeure au-dessus de leur accord normal, sans faire éclater les cordes (3). L'accord normal de la lyre serait ainsi appelé ton dorien; l'accord plus tendu ton phrygien, et l'accord surtendu ton lydien. Ces trois genres d'accord correspondent aux trois variétés de la voix de taille ou ténor, la plus commune dans les pays méridionaux (4). Comme nous l'avons vu plus haut,

(1) Ptolémée, *Harm.*, II, 10 : ἁπλῶς γὰρ τοὺς τρεῖς ἀρχαιοτάτους (τόνους), καλουμένους δὲ Δώριον καὶ Φρύγιον καὶ Λύδιον. — Cf. *Ibid.*, II, 6; Plutarque, *de Mus.*, c. 8.

(2) Les mots τόνος et τάσις, dérivés de τείνω (*intendere*), ont exactement le sens de *tension* de la voix comme des cordes. Cléonide, *Isag.*, Meib., p. 19 et 20 : τόνος δὲ λέγεται... ὡς τόπος φωνῆς καὶ ὡς τάσις... ὁ δὲ ὡς τόπος φωνῆς, ὅταν λέγωμεν Δώριον ἢ Φρύγιον ἢ Λύδιον ἢ τῶν ἄλλων τινά... ὁ δὲ ὡς τάσις τόνος λέγεται, καθ' ὅ φαμεν ὀξυτονεῖν τινα ἢ βαρυτονεῖν ἢ μέσῳ τῷ τῆς φωνῆς τόνῳ κεχρῆσθαι. Pour la voix comme pour les cordes, l'élévation de la note s'appelle *surtension* (ἐπίτασις), l'abaissement, *relâchement* (ἄνεσις).

(3) Gevaert, *op. cit.*, I, p. 264, note 2.

(4) Vers la fin de sa vie, Gevaert semble avoir eu quelque préoccupation à ce sujet. « Comme rien ne prouve, dit-il dans *les Problèmes d'Aristote* (p. 203), que le parcours musical de la voix humaine se soit déplacé depuis l'antiquité, on en conclut... » et il rapporte la conclusion de Bellermann sur le diapason. Dans la note 3 il ajoute : « La chose cependant ne doit pas être tenue pour impossible. Il paraît certain que dans le Midi de la France la moyenne des voix est plus élevée qu'à Paris. D'autre part, la Picardie passait autrefois pour le pays des basses-tailles (Gevaert pense ici aux basses-contre). En Russie, les voix qui descendent jusqu'à l'ut_1 ne sont pas rares. »

le ton dorien correspond à la voix de basse-taille, le ton phrygien à la taille moyenne, le ton lydien à la haute-taille ou ténor aigu. Pendant longtemps, ces trois tons paraissent avoir été les seuls usités dans le chant. « Les anciens, dit encore Ptolémée, n'avaient pas multiplié les tropes : ils ne connaissaient que le dorien, le phrygien et le lydien, distants entre eux d'un ton, sans aller jusqu'aux tropes placés une quarte au grave (hypodorien) ou une quarte à l'aigu (mixolydien) » (1). Aristide nous dit également, dans un passage extrait sans doute d'un auteur plus ancien : « Il y a, selon l'origine, trois tons : le dorien, le phrygien et le lydien ; le premier pour les effets graves de la voix, le lydien pour les effets plus aigus, le phrygien pour les moyens. Les autres tons se rapportent davantage aux compositions instrumentales, qui nécessitent des échelles plus éloignées » (2). « Pour ce qui est des instruments, dit-il ailleurs, ils ont une étendue plus considérable. Les tropes qui sont au grave de la proslambanomène dorienne ont les notes les plus profondes et d'un caractère très mâle; ceux qui se trouvent à l'aigu jusqu'au *diatonos* (*sol*) sont moyens; les tropes qui montent encore plus haut sont les plus aigus et ont un caractère plus féminin » (3). Dans l'ensemble des tropes qu'envisage ce dernier passage, les tons dorien, phrygien et lydien sont considérés comme moyens et réservés à la pratique du chant ; les tons graves au-dessous du dorien ($\binom{ré_2}{si\flat_1}$ — $\binom{ré_4}{si\flat_3}$) et les tons aigus à partir du mixolydien ($\binom{sol_2}{mi\flat_2}$ — $\binom{sol_4}{mi\flat_4}$) appartiendraient plutôt à la musique instrumentale.

Parmi les trois tropes usités par le chant, c'est le dorien qui remplissait l'office de ton normal, de même que la tension modérée des cordes pouvait être considérée comme l'accord fondamental de la lyre. « De ces (quinze) tropes, dit encore Aristide, les uns se chantent intégralement, les autres non. Le

(1) Ptolémée, *Harm.*, II, 6.
(2) Aristide Quint., *De mus.*, Meib., p. 25.
(3) *Ibid.*, p. 97.

dorien est chanté en entier, parce que la voix se prête jusqu'à l'intervalle de douze tons (la double octave de la cithare) et que la proslambanomène dorienne est située vers le milieu de l'octave (inférieure) du ton hypodorien ». Et, dans un exposé des plus intéressants, que, malgré sa longueur et son obscurité relative, nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici, l'auteur nous montre comment la hauteur absolue des divers tropes et des airs conçus en divers tons pouvait être déterminée à l'aide de la cithare dorienne. « Quant aux autres tropes, dit-il (on chante) ceux qui sont plus bas que le dorien jusqu'au son qui coïncide avec la proslambanomène dorienne; ceux qui sont plus aigus, jusqu'au son qui est à l'unisson de la nète hyperboléenne (dorienne). C'est ainsi que nous établirons le rapport entre les chants ou les airs instrumentaux et les tropes, en substituant la note la plus basse de la cantilène à l'une des proslambanomènes (des divers tropes), et en essayant de descendre davantage vers le grave. Si nous ne pouvons pas descendre plus bas, le ton sera dorien, puisque le premier son qui puisse se faire entendre (par la voix commune de basse-taille ou sur la cithare dorienne) est fixé par la proslambanomène du ton dorien. Si ladite note (la plus grave de la cantilène) est plus élevée, nous essayerons de constater de combien elle dépasse la proslambanomène dorienne, c'est-à-dire la note qui par sa nature (ou dans l'état donné des choses) est la plus grave. Et nous assignerons en conséquence à la mélodie le ton dont la proslambanomène dépasse celle du ton dorien, de la même distance que nous avons vu le degré inférieur de l'échelle mélodique dépasser le son le plus grave par nature. Que si le son le plus bas du chant, comparé à celui du trope dorien, le dépasse en acuité d'une octave, nous le transposerons à l'octave inférieure. En suivant cette méthode, nous obtiendrons sans difficulté le ton cherché (τὴν ἁρμονίαν αὐτήν) » (1).

(1) Aristide Quint., *De mus.*, Meib., p. 23 et 24. — Il est à remarquer que le terme ἁρμονία est pris ici comme synonyme de τόνος. La même assimilation se trouve souvent chez Plutarque.

Ptolémée procède de la même manière, lorsqu'il s'agit d'exécuter les divers tropes dans les limites d'une lyre ou d'une cithare dorienne (1). Nous avons vu plus haut que c'est dans la partie médiane du trope dorien qu'il plaçait l'octave normale, communément usitée par les chanteurs. Partout, dans son traité, on voit le rang éminent qui est reconnu au dorien parmi tous les autres tons. Dans un endroit où il compare les mutations des tropes, selon leurs diverses hauteurs, aux mouvements des corps célestes, Ptolémée va jusqu'à dire : « Le ton dorien, qui est le plus médian de tous, peut être assimilé aux points équinoxiaux de l'Écliptique, c'est-à-dire à l'Équateur ; tandis que le mixolydien et l'hypodorien, placés aux extrêmes vers le Nord et le Sud, font penser aux parallèles des Tropiques » (2). L'acousticien-astronome d'Alexandrie ne pouvait trouver une image plus saisissante pour indiquer que le trope dorien était le ton dominant des anciens.

La raison de cette préférence apparaîtra plus nettement lorsque nous aurons examiné le caractère de ce trope. On sait la grande importance que les anciens attribuaient à l'élément moral dans la musique. Le plaisir que l'homme éprouve à l'audition des œuvres musicales était subordonné, chez eux, à l'influence qu'elles peuvent exercer sur ses sentiments. A travers la délectation qu'elle lui offre, les bons esprits grecs démêlaient surtout la prise que la mélodie pouvait avoir sur ses émotions et ses états d'âme. Ἐν τοῖς μέλεσιν αὐτοῖς, dit Aristote, ἐστὶ μιμήματα τῶν ἠθῶν (3). Les auteurs anciens nous parlent constamment de l'ἦθος propre à chacune des harmonies. La notion de l'*éthos* musical est, assurément, des plus

(1) Ptolémée, *Harm.*, II, 11.

(2) Ptolémée, *Harm.*, III 12 : παραβλητέον δὲ, κἂν τούτοις, τὸν μὲν Δώριον τόνον μεσαίτατον ὄντα τῶν λοιπῶν, ταῖς μέσαις κατὰ τὸ πλάτος παρόδοις καὶ κατὰ τὸν ἰσημέρινον ὥσπερ ἐν ἑκάστῃ τῶν σφαιρῶν τασσομέναις · τὸν δὲ μίξολυδιον καὶ τὸν ὑποδώριον, ὡς ἄκρους, ταῖς βορειοτάταις καὶ νοτιωτάταις, κατὰ τοὺς τροπικοὺς ὥσπερ νοουμέναις. Ptolémée se place ici dans son système des sept tropes allant de l'hypodorien au mixolydien.

(3) Aristote, *Polit.*, VIII, 5. 8.

complexes : elle comprend à la fois le texte poétique, le rythme et le choix des harmonies. A ce dernier point de vue, il convient d'avoir égard aux variétés modales, à la distinction des genres, aussi bien qu'à l'acuité relative des échelles. Mais, en y regardant de près, il est impossible de méconnaître que la raison principale de l'*éthos* musical se trouve dans le diapason même de la cantilène. C'était déjà le sentiment de Monro en 1894 (1). La question de l'*éthos* en musique a été traitée d'une façon supérieure et complète par M. le professeur Abert de Halle (2). Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire, à cette place mesurée, tous les renseignements qui nous sont fournis à ce sujet par les auteurs anciens, nous ne citerons qu'une seule source, mais qui a l'avantage de nous initier dans les principes mêmes de la matière. Par une singulière bonne fortune, la théorie de l'ἦθος, telle qu'elle a été constituée par les musicistes antérieurs à Aristoxène, se trouve résumée dans une partie du traité d'Aristide qui reproduit les doctrines de l'école pythagoricienne, de Damon et autres écrivains de la bonne époque qui ont philosophé sur la musique. Nous ne pouvons mieux faire que de donner en abrégé les passages essentiels de cet exposé.

Les êtres vivants comme les choses inanimées, dit en substance Aristide, sont régis par le même principe de dualité qui distingue le masculin et le féminin. A ce dernier élément la délicatesse, la légèreté, les belles couleurs, les beaux parfums; au premier, le contraire (3). L'homme est véhément et énergique; il est porté au courage et à l'ardeur (τὸ θυμικόν). La femme est de nature relâchée et encline aux désirs (τὸ ἐπιθυμητικόν); son trouble la porte aux voluptés et aux afflictions (4). Les sentiments qui incitent aux plaisirs et peu à peu dissolvent la raison sont le propre de la femme; ceux qui, par contre,

(1) Monro, *The Modes of ancient Greek music*, p. 65 et 101.
(2) Dr. H. Abert, *Die Lehre vom Ethos in der griechischen Musik*, Leipzig, 1899.
(3) Aristide Quint., *De mus.*, Meib., p. 77 et 78.
(4) *Ibid.*, p. 77 et 78.

conduisent à la réflexion et provoquent l'action sont le partage de l'homme. Le mélange des deux natures constitue le genre neutre et moyen (1). Dans le domaine sonore, les sons minces, caressants et doux sont féminins, les sons plus rudes sont masculins (2). Les notes extrêmes sont mâles ou féminines ; les moyennes participent des deux natures (3). Il en est de même des instruments ; ce qui convient à la cithare ne convient pas à l'*aulos* (4). La trompette véhémente est virile ; l'*aulos* phrygien est féminin. Parmi les instruments moyens, l'*aulos* pythique se rapproche du masculin, à cause de sa gravité ; l'*aulos* chorique du féminin, à cause de sa propension vers l'aigu. Pour ce qui concerne les instruments à cordes, la lyre est mâle, étant très grave et dure ; la sambuque, aux courtes cordes et très aiguë, est féminine et sans noblesse. Quant aux moyens, le polyphthongue est plutôt féminin ; la cithare ne diffère pas beaucoup de la lyre virile (5). Parmi les systèmes (la suite du texte indique qu'il s'agit ici des tropes), les graves sont naturellement mâles et, par leur caractère moral, propres à la bonne éducation des âmes ; les aigus sont féminins. « Des (trois) tons, le plus grave, continue Aristide, est le dorien ; il convient à l'ἦθος masculin. Sa première note se place au milieu de l'octave inférieure du trope hypodorien, à l'aigu de la quarte basse et au grave de la quinte moyenne de l'harmonie hypodorienne. Le trope qui monte d'un ton (le phrygien) a l'ἦθος moyen ; celui qui monte de deux tons (le lydien) est plus féminin » (6).

Ailleurs, nous voyons Aristide indiquer le caractère moral des trois tons primitifs et leur affectation aux divers genres de compositions musicales. « Les diverses manières de composer (τρόποι μελοποιΐας), dit-il, se rapportent à trois genres : le *dithy-*

(1) *Ibid.*, p. 79.
(2) *Ibid.*, p. 78.
(3) *Ibid.*, p. 90.
(4) *Ibid.*, p. 91.
(5) *Ibid.*, p. 101.
(6) *Ibid.*, p. 96.

rambique, le *nomique*, et le *tragique*. Le nomique est aigu (νητοειδής), le dithyrambe moyen (μεσοειδής), le tragique grave (ὑπατοειδής). Les espèces sont plus nombreuses, mais on peut les subordonner par analogie aux trois genres. Il y en a qu'on appelle *érotiques*, qui comprennent particulièrement les *épithalames*; puis ce sont les *comiques* et les *encomiastiques*. Ces divers modes de composition sont dits tropes (de la mélopée), parce qu'ils font apparaître de quelque façon, selon les mélodies, les divers états de l'âme. Les mélopées diffèrent entre elles... par le système, comme l'*hypatoïde*, le *mésoïde* et le *nétoïde*; par le ton, comme le *dorien*, le *phrygien* et le *lydien*; par le genre de composition, comme la *tragédie*, le *dithyrambe* et le *nome*; par l'ἦθος, comme lorsque nous disons le *diastaltique*, par lequel nous excitons les ardeurs généreuses; le *moyen*, par lequel nous conduisons l'âme vers le recueillement; et le *systaltique*, par lequel on émeut l'âme jusqu'à la tristesse » (1). Les concordances qui viennent d'être établies semblent bien indiquer que les trois sortes d'*éthos* que comportent les compositions musicales se rattachent principalement aux trois tons primitivement admis dans la pratique du chant. « Autres sont, dit encore Aristide, les impressions morales produites par les sons les plus aigus, autres celles que produisent sur le sentiment les sons les plus graves » (2). Les tropes de la mélopée sont exposés d'une manière encore plus complète par Cléonide. « Le caractère de la mélopée, dit-il, est *diastaltique*, lorsqu'il lui fait rendre le grandiose ou l'élévation virile de l'âme, ou les actions des héros et les passions qui leur sont propres. Ces éléments sont mis en usage surtout dans la tragédie et dans les autres compositions analogues. Le caractère de la mélopée est *hésychastique* (ou moyen), quand il entraîne le calme de l'âme, un état d'esprit honnête et paisible. A ce style s'accommodent

(1) *Ibid.*, p. 30. Dans cette citation, comme dans la suivante de Cléonide, nous avons interverti l'ordre des ἤθη, afin de maintenir la concordance avec les divisions précédentes.

(2) *Ibid.*, p. 13.

les hymnes, les péans, les *encomia*, les conseils et tout ce qui s'en rapproche. Le caractère de la mélopée est *systaltique*, lorsqu'il ramène l'âme à l'humilité ou à une disposition efféminée. Cet état conviendra aux passions amoureuses, aux lamentations, aux scènes d'attendrissement et autres de même nature » (1).

Suivant l'esthétique musicale esquissée par les deux auteurs que nous venons de citer, le trope dorien est le ton noble par excellence. Les anciens lui trouvaient un caractère de grave dignité, convenant à la mâle vertu de citoyens libres. C'est ce qu'ils exprimaient par le mot σεμνότης. Πολὺ τὸ σεμνόν ἐστιν ἐν τῇ Δωριστί, dit Plutarque (2). Δώριον μέλος σεμνότατόν ἐστιν, dit le Scholiaste de Pindare (3). Δώριον τὸ σεμνόν, répète Lucien (4). « La voix de l'homme magnanime est grave, dit Aristote, ... la baryphonie est d'une nature plus généreuse, et dans les chants le grave est préférable aux sons tendus » (5). « Tout le monde est d'accord, ajoute le même auteur, pour proclamer le dorien le ton le plus ferme (στασιμώτατον) et le plus viril » (6). « Choisis-moi, dit Socrate dans la *République* de Platon, une harmonie forte, capable d'imiter convenablement les sons et les accents d'un homme vaillant dans le combat et dans toute

(1) Cléonide, *Isag.*, Meib., p. 21. — Chez nous aussi, il existe une concordance entre les divers genres de voix et les caractères scéniques ou les rôles du répertoire. Les compositeurs de la vieille école se conformaient rigoureusement aux exigences de l'*éthos* théâtral. Ainsi, dans le domaine des voix graves ou diastaltique, la voix de basse profonde, ayant quelque chose de solennel, de prophétique et d'impérieux, recevait en partage les rôles de prêtres et tous les personnages devant imposer par la puissance et la majesté. La basse chantante, moins solennelle mais encore digne et impérieuse, était attribuée aux rois et aux pères des héros. Le baryton, réunissant à la fois la puissance et le timbre de la basse avec l'énergie et la douceur du ténor, se prêtait particulièrement aux héros et aux personnages de grande action. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'emploi différent que l'on fait aujourd'hui du fort ténor et du ténor léger, de l'alto et du soprano.

(2) Plutarque, *De mus.*, c. 17.

(3) Schol. in Pindar., *Olymp.*, I, 26.

(4) Lucien, *Harmonides*, 1.

(5) Aristote, *Eth. Nicom.* IV, 3, 34 : καὶ κίνησις δὲ βραδεῖα τοῦ μεγαλοψύχου δοκεῖ εἶναι, καὶ φωνὴ βαρεῖα, καὶ λέξις στάσιμος. — *De anim. gen.* V, 7 : καὶ δοκεῖ γενναιοτέρας εἶναι φύσεως ἡ βαρυφωνία, καὶ ἐν τοῖς μέλεσι τὸ βαρὺ τῶν συντόνων βέλτιον.

(6) *Id.*, *Polit.*, VIII, 7, 10.

autre action violente, d'un homme qui, dans l'insuccès, marchant à la blessure ou à la mort, ou tombé dans toute autre disgrâce, oppose à la fortune une âme constante et virile.... Glaucon : C'est la dorienne » (1). Par son caractère mâle et ferme, le dorien est proprement le ton héroïque de la tragédie.

A côté du trope dorien, Platon admet encore le phrygien, d'intonation moyenne convenant à la prière et à l'inspiration religieuse. « Choisis-moi, dit encore Socrate au même endroit, un ton plus tranquille, propre aux actions paisibles et toutes volontaires, s'accordant à l'état d'un homme qui invoque les dieux, prie, instruit, conseille les autres et se rend à leurs prières, écoute leurs leçons et leurs avis, et par là n'éprouve jamais de mécompte... — Glaucon : C'est le phrygien » (2). Par contre les

(1) Platon, *Civitas*, III, p. 399 A.

(2) *Ibid.*, p. 399 B Le texte a été découpé en deux, mais le sens est resté intact. — Ce n'est pas sans de longues hésitations que nous nous sommes décidé à donner au célèbre passage de Platon concernant les harmonies grecques l'interprétation à laquelle nous conviait la théorie de l'*éthos* musical chez Aristide et Cléonide. Nous ne la présentons ici que sous toutes réserves. La question trouvera sa véritable place dans la prochaine étude sur *les nomes. les modes et les tropes.* Pour le moment, il suffira d'indiquer les considérations suivantes : Le terme ἁρμονίαι dont se sert Platon n'est pas uniquement réservé aux octaves modales ; il désigne, à vrai dire, l'accord de l'instrument (Cf. Platon, *Phaedo*, p. 85 E) et convient à toutes les échelles usitées à l'époque du philosophe, comme aussi aux systèmes plus étendus adoptés ultérieurement. En réalité, ἁρμονία équivaut à σύστημα. « L'harmonie, dit Thrasylle (ap. Porphyr., p. 270. Cf. Aristoxène, p. 16 ; Aristide Quintil., p. 15), se décompose en deux *ou en plusieurs* intervalles consonnants (quartes et quintes) et elle est elle-même enfermée dans l'étendue d'une consonnance (octave, onzième, douzième, et double octave) ; les harmonies sont donc des systèmes. » Ainsi, les deux petits systèmes et le grand système parfaits sont des harmonies. C'est ce qu'indique Lucien (*Prometheus es in verbis*, 6) pour le grand système, dans un axiome connu des musiciens : « L'harmonie est la double octave allant du plus aigu au plus grave » (ὥστε τὸ τῶν μουσικῶν τοῦτο, δὶς διὰ πασῶν εἶναι τὴν ἁρμονίαν ἀπὸ τοῦ ὀξυτάτου ἐς τὸ βαρύτατον). Dans son traité *De Musica*, Plutarque emploie indifféremment les termes ἁρμονία et τόνος. Bien mieux, dans d'autres endroits, il affirme leur complète identité : καὶ πέντε τοὺς πρώτους εἴτε τόνους ἢ τρόπους εἴτε ἁρμονίας χρὴ καλεῖν (*Ei apud Delphos*, 10) ; πολλῶν τόνων καὶ τρόπων ὑποκειμένων φωνῆς, οὓς ἁρμονίας οἱ μουσικοὶ καλοῦσι (*an seni sit gerenda respublica*, 18). De même Phrynichos (*Praep. sophist.*, s. v. ἁρμογή) : αρμογὴ δέ ἐστιν, ὅταν αὐλήσας τὸν Φρύγιον τόνον, καὶ ἐκτελέσας τό τε ᾆσμα καὶ κρούματα τελέως, μεθαρμόττηται εἰς ἕτερον τόνον, ὑποφρύγιον ἢ Λύδιον ἤ τινα τῶν τρισκαίδεκα ἁρμονιῶν (d'Aristoxène). Héraclide du Pont, disciple de Platon et son suppléant à la direction de l'Académie pendant un voyage du maître en Sicile,

tropes que Platon n'admet en aucune façon étaient le lydien, le mixolydien et autres tons plus aigus. « Nous avons déjà dit, rappelle Socrate, qu'il fallait bannir les plaintes et les lamentations. — Glaucon : Cela est vrai. — Socr. : Quelles sont donc les harmonies plaintives? Dis-moi ; car tu es musicien. — Gl. :

parle de l'harmonie hypermixolydienne ou hyperphrygienne, ce par quoi il ne peut désigner qu'un trope (Athénée, XIV, p. 625 D). Pour ce qui est de l'ordre suivi par les harmonies dont parle Socrate, il convient de remarquer que c'est celui des tropes, et non des modes. Le dorien est au grave, alors que le phrygien, le lydien et le mixolydien sont à l'aigu. Les octaves modales présentaient la succession inverse, non seulement par leur emplacement dans le grand système, comme l'indiquent Cléonide, Bacchius, Gaudence, Aristide, l'Anonyme de Bellermann et Pachymère, mais aussi dans la réalité des faits. Dans ses diagrammes des échelles très anciennes, usitées du temps de Platon, Aristide nous montre le dorien placé à l'aigu du phrygien, du lydien et du mixolydien. Dès le temps d'Olympos, comme l'indique Plutarque (*De mus.*, c. 19), le mode dorien comportait le tétracorde des moyennes et celui des aiguës; le tétracorde des graves était réservé aux autres modes (phrygien et lydien). D'autre part, nous savons que l'ancienne flûte phrygienne était basse : βαρύβρομον αὐλόν (Euripide, *Helena*, 1351; Aristophane, *Nubes*, 313); βαρύφθογγος (*Antholog. palat.*, VI, 51, 5); βερέκυντα βρόμον (Sophocle, fr. 468). De même chez Athénée (IV, p. 184 F) : οὕτω λέγων τῷ Φρυγίῳ; βαρὺς γὰρ οὗτος. D'après Élien (ap. Porph., p. 217), les *auloi* phrygiens étaient plus graves que les flûtes grecques. Donatus, dans son introduction aux *Adelphes* de Térence, dit que les flûtes lydiennes étaient utilisées dans les comédies de ce poète, à cause de leur gravité : « Modulata est autem tibiis dextris, id est Lydiis, ob seriam gravitatem qua fere in omnibus comoediis utitur hic poeta ». Par contre, chez Aristide (p. 101), l'*aulos* phrygien (de l'école thébaine) a un caractère féminin, à cause de son registre plus élevé. De même, chez Platon comme chez Aristote, les harmonies phrygienne et lydienne sont plus aiguës que la dorienne. En parlant des échelles du temps de Platon, Aristide (Meib., p. 22) et Plutarque (*De mus.*, c. 15-17) ne pensent qu'aux modes, par la bonne raison que, dans les traités de l'époque qu'ils pouvaient consulter, il n'était question que des octaves modales. « Mes prédécesseurs les harmoniciens, dit Aristoxène (Meib., p. 2), ne s'occupaient que du genre enharmonique.... On ne trouve chez eux que des diagrammes des échelles de ce genre... Il n'est question que des systèmes octocordes, alors que les autres grandeurs et formes sont complètement négligées... Ils ne connaissent qu'une seule grandeur, l'octave ». Il insiste et répète ailleurs (p. 36) : « Mes prédécesseurs n'ont eu aucun égard à la différenciation des systèmes ; toute leur attention se portait uniquement sur les sept échelles octocordes, *qu'ils appelaient* harmonies ». De la même manière et dans le même esprit, Aristide dit à son tour (Meib., p. 17) : « Les anciens appelaient l'octave harmonie », ce qui laisse supposer que leurs successeurs donnaient à ce terme une étendue différente. C'est en se méprenant sur la portée de cette déclaration et en l'appliquant à toutes les phases de l'art antique que les premiers commentateurs ont accrédité une erreur fondamentale, qui a vicié l'étude de la musique grecque jusqu'à ce jour.

Ce sont la mixolydienne, la lydienne tendue et quelques autres semblables. — Socr. : Il faut, par conséquent, les retrancher comme étant mauvaises non seulement pour les hommes, mais aussi pour les femmes qui se piquent d'être sages et modérées » (1). Aristote, qui suit Platon, fait ici des réserves pour le lydien, qu'il considère comme propre à la jeunesse. « Il faut envisager deux choses, dit-il, ce qui convient et ce que l'on peut faire... Les choses sont déterminées par l'âge. Les gens âgés ne peuvent user facilement des tonalités aiguës; la nature leur impose des tons plus relâchés... S'il est un ton qui convienne à la jeunesse, c'est entre tous le lydien » (2).

Tout en réservant le lydien pour le diapason plus élevé des jeunes voix, le grand Stagirite n'est pas plus favorable que Platon aux cantilènes aiguës et violentes qui ont la vogue de la foule. Tout au plus leur accorde-t-il une dédaigneuse tolérance. « Les chants qui purifient l'âme (μέλη καθαρτικά), dit-il, nous procurent un plaisir sans mélange... C'est pourquoi ceux qui concourent pour la musique de théâtre doivent choisir des harmonies et des compositions de cette nature. Mais, puisque le public comporte deux sortes d'auditeurs, les uns de condition libérale et cultivés, les autres, manœuvres grossiers, gens à gages et leurs pareils, il importe de donner également des concerts et des spectacles pour le délassement de ces derniers. Or, de même que leurs âmes sont déviées de la vie normale, il y a des harmonies dévoyées, et des chants trop tendus (σύντονα) ou faussement colorés. Chacun se délecte de ce qui est conforme à sa propre nature. Il faut donc laisser les concurrents pratiquer un tel genre de musique pour un public de cette espèce » (3).

(1) *Ibid.*, p. 398 D.

(2) Aristote, *Polit.*, VIII, c. 7, § 3, 10 et 11. — Cf. Plutarque (*an seni sit gerenda resp.*, 18) : ὥσπερ γὰρ, εἰ καθῆκον ἦν ᾄδοντας διατελεῖν, ἔδει, πολλῶν τόνων καὶ τρόπων ὑποκειμένων φωνῆς, οὓς ἁρμονίας οἱ μουσικοὶ καλοῦσι, μὴ τὸν ὀξὺν ἅμα καὶ σύντονον διώκειν γέροντας γενομένους, ἀλλ' ἐν ᾧ ῥᾴδιον ἔπεστι μετὰ τοῦ πρέποντος ἤθους.

(3) Aristote, *Polit.*, VIII, c. 7, § 6 et 7. Le mot παρακεχρωσμένα, dans ce texte, semble viser la musique chromatique. On trouve chez Plutarque (*Quaest. conviv.*, III, 1, 1) : ἐν τοῖς μέλεσι παραχρώσεις... τὸ χρωματικόν. Quant à certaine musique pratiquée à cette époque, voici comment la caractérise Platon (*Lois*, II,

Aristote indique ici l'une des causes qui ont fait triompher un art visiblement décadent. Avant lui, Platon avait déjà signalé le désordre introduit dans les esprits, surtout chez les gens de condition illibérale, par les théories et les mœurs nouvelles qui avaient amené le règne de la *théâtrocratie* (1). Les profondes transformations subies par Athènes au cours du ve siècle, les troubles et les désastres de la guerre du Péloponnèse, avaient brisé les cadres sociaux et provoqué une mentalité en opposition avec celle du passé. La foule des campagnards réfugiés pendant les invasions spartiates et retenus par les agréments de la grande ville, la multitude des gens de mer (ναυτικὸς ὄχλος), l'avènement même des « couches nouvelles », contribuaient à former un public plus épris des gros effets et des exploits anormaux que de la parfaite exécution d'une œuvre noblement inspirée. A la scène comme à la tribune, la tenue sobre et digne, la voix grave et mesurée, furent délaissées pour les gestes véhéments, les intonations aiguës, les cris et les inflexions pathétiques. Même dans les προπομποί d'Eschyle, Licymnios l'emportait sur ses rivaux en se livrant à des vociférations indignes du grand tragique (τορῷ τινὶ καὶ γεγωνῷ τῷ φωνήματι χρησάμενος) (2).

N'oublions pas qu'à la même époque les aulètes thébains, révélant une technique instrumentale d'une moindre finesse, mais plus étendue et plus éclatante, venaient de déterminer dans l'art une véritable révolution, qui devait mettre fin au « vieux style » et au culte de « la belle musique ». C'est le moment où « Crexos, Timothée, Philoxène et autres compositeurs de cette génération tombèrent dans la vulgarité et dans l'affectation de la nouveauté, en poursuivant le style appelé maintenant populaire et théâtral. La limitation dans les

p. 670 E) : « On ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a dans tout cela beaucoup de grossièreté (πολλῆς ἀγροικίας), surtout dans cette affectation à accumuler des sons semblables à des cris de bêtes féroces (φωνῆς θηριώδους), avec une extrême rapidité et sans s'arrêter. »

(1) Platon, *Lois*, p. 701 A.

(2) Alciphron, *Lettres*, III, 48, 1.

moyens, la simplicité et la gravité de la musique, tout cela fut désormais complètement suranné » (1). « D'une manière générale, dit encore Plutarque, si les anciens n'ont fait usage que d'un petit nombre d'harmonies, ce n'est pas faute de les connaître toutes » (2). « La musique, conclut-il ailleurs, est à tous égards une chose auguste, une invention des dieux. Les anciens l'ont pratiquée, comme tous les autres arts, en lui conservant sa dignité; mais les modernes, rejetant tout ce qu'elle avait de vénérable, ont introduit dans les théâtres, à la place de cet art mâle, céleste, cher aux dieux, une musique efféminée et babillarde » (3). La musique efféminée c'est, on ne peut en douter, la musique au diapason plus élevé. Déjà Sophocle passe pour avoir introduit dans les monodies tragiques le ton phrygien (4), en prêtant à ses personnages des accents plus féminins, quelque chose de plus délicat et de plus tendre que la mâle énergie d'Eschyle. Mais il appartint à Euripide de faire triompher l'*éthos* féminin au théâtre. Des âmes faibles et ardentes ballottées au gré des passions, les femmes plus agissantes que les hommes, la misère humaine dans sa triste nudité, des scènes touchantes ou pathétiques, le thrène érigé en cantilène dominante, auprès des chants frêles et capricieux qui dégénèrent en jolis babillages, voilà en grande partie l'œuvre d'Euripide. « Il emprunte ses mélodies, dit de lui Eschyle dans les *Grenouilles* d'Aristophane, à toutes les courtisanes, aux scolies de Mélétos (5), aux aulètes cariens (6), aux thrènes, aux petits airs de danse » (7). Comme Agathon, et

(1) Plutarque, *De mus.*, c. 12. Les mss. portent θεματικόν, que M. Th. Reinach corrige en θεατρικόν et ὀλιγοχορεία, corrigé par Burette en ὀλιγοχορδία. On trouve plus loin (c. 18) : στενοχωρία καὶ ὀλιγοχορδία.

(2) *Ibid.*, c. 18. Ptolémée, *Harm.*, II, 6 : « Les anciens n'avaient pas multiplié les tropes. » Aristide Quintil., *De mus.*, Meib., p. 25 : Il y a trois tons d'origine... les autres se rapportent davantage aux compositions instrumentales.

(3) Plutarque, *De mus.*, c. 15.

(4) Aristoxène dans *La vie anonyme de Sophocle.*

(5) L'un des trois accusateurs de Socrate.

(6) Schol. in Aristoph., *Ranae*, 1302 : τὰ Καρικὰ αὐλήματα (καὶ μέλη) θρηνώδη ἐστίν.

(7) Aristophane, *Ranae*, 1301 et suiv. — Plutarque (*De audiendo*, 15) raconte à

sous l'influence de Timothée, Euripide introduisit dans ses chants les molles inflexions et les dessins contournés (1) du nouveau style musical. Toute une école de compositeurs avait mis à profit les ressources offertes par la technique nouvelle pour donner à la musique un développement excessif, au détriment des plus nobles traditions de l'art. Ce n'étaient que « des mouvements déréglés mettant tout sens dessus dessous, des tourbillons, des fourmillements monstrueux, hors de toute harmonie, des notes suraiguës et illicites », comme raille méchamment la satire de Phérécrate (2). Les interprètes de pareilles œuvres, encouragés par les applaudissements d'un public plus nombreux que distingué, ne se firent pas faute de hausser le ton et de forcer la voix. Aux notes hyperboloïdes du fausset se joignaient sans doute les notes « tendues » du registre de poitrine, les σύντονα dont parle Aristote (3). En présence des

ce sujet une anecdote plaisante, où se trouve indiquée l'une des tonalités qu'il employait : « Le poète Euripide, chantant (comme χοροδιδάσκαλος) à la répétition des choreutes un air dans le ton de la composition, vit rire l'un d'eux : « Si tu n'étais pas stupide et ignare, dit-il, tu ne rirais pas quand je chante le mixolydien. » Doué sans doute d'une voix relativement grave ou affaiblie par l'âge (il n'a obtenu ses premiers succès qu'à l'âge de quarante ans), Euripide ne s'est pas rendu compte à quel point il pouvait prêter à rire en s'efforçant de chanter dans un ton aussi aigu.

(1) Aristophane, *Thesmophor.*, 100 : Μυρμήκων ἀτραποὺς ἤ τι διαμινυρίζεται. — Suidas, *s. v.* Μύρμηξ · περὶ Ἀγάθωνός φησι τοῦ ποιητοῦ, ὡς λεπτὰ καὶ ἀγκύλα ἀνακρουομένου μέλη.

(2) Plutarque, *De mus.*, c. 30.

(3) Nous ne savons pas comment chantaient les anciens ; mais voici un exemple de la Grèce moderne, qui rappelle peut-être certaines traditions de l'antiquité. Il s'agit d'un chanteur grec de Smyrne : « Gérasimos a aujourd'hui soixante ans. A en juger par ce qui lui en reste, il a dû posséder une voix de ténor d'une grande puissance et d'une grande étendue, surtout dans le haut. Comme tous les Orientaux, il a une grande prédilection pour les notes élevées. Pour lui, l'*ut* de poitrine, qui valut de si bruyants triomphes à Duprez, est une note ordinaire. De pareils sons ne sortent pas sans effort de la poitrine d'un homme. Aussi, quand il chante, la face du chanteur s'empourpre, ses veines se gonflent, les muscles de son cou s'accentuent et se raidissent. Comme la pythonisse sur son trépied, il paraît exalté par une sorte de délire. Il n'interprète pas, il improvise, il crée.... Quand il est bien disposé, il arrive, par un chant purement passionné et complètement dépourvu d'art, à des effets d'une puissance inouïe. Cette prédilection pour les notes les plus élevées de la voix de ténor existe dans tout l'Orient. Elle enlève au chant tout caractère intime et lui donne quelque chose

excès de « l'art nouveau », les amateurs du vieux style, de plus en plus en minorité, ne purent que déplorer la décadence de la belle musique grecque. « Nos théâtres sont livrés aux barbares, s'écrie Aristoxène. La musique goûtée par le gros public vulgaire est tombée bien bas; nous ne sommes que quelques-uns à nous souvenir de ce qu'elle était autrefois » (1). A cette plainte désolée répond le cri de triomphe de Timothée : « Je ne chante pas le suranné. La nouveauté l'emporte. Aujourd'hui règne le jeune Zeus; jadis Kronos était le maître. A bas la vieille Muse! » (2).

Quelque jugement que l'on puisse porter sur cette évolution musicale, le trait dominant qui s'en dégage, c'est la rapide élévation du diapason. Le dithyrambe a en propre le ton phrygien; le nome se hausse au ton lydien. Proclus ajoute que ce dernier ton était aussi celui de la citharodie, dans la période plus récente qu'il envisage (3). La surtension des cordes ne s'opéra pas sans rencontrer quelque résistance. Thémistius nous raconte comment Aristoxène essaya de réagir lui-même. « Aristoxène le musicien, dit-il, entreprit de rendre des forces à la musique qui tombait dans la mollesse; il affectionnait les airs instrumentaux d'un caractère viril, et recommandait à ses disciples de s'abstenir du style efféminé pour cultiver dans

de la violence du cri. On pense, en entendant ces sons aigus, aux montagnards dont la voix défie l'immensité des distances et la profondeur des abîmes, et aux marins dont l'accent passionné veut dominer le bruit de l'orage » (Bourgault-Ducoudray, *Souvenirs d'une mission musicale en Grèce et en Orient*, p. 12). — Berlioz ne s'exprime pas autrement au sujet du chant moderne : « La violence des situations dramatiques motivant souvent l'énergie (sinon les brutalités de l'orchestre), la sonorité excessive des instruments, en pareil cas, excite encore les chanteurs, sans qu'ils s'en doutent, à redoubler d'efforts pour se faire entendre et à produire des hurlements qui n'ont plus rien d'humain » (*A travers Chants*, p. 296). Platon disait : « Des cris de bêtes féroces » (*Lois*, II, p. 670 E).

(1) Chez Athénée, XIV, p. 632 B : τὰ θέατρα ἐκβεβαρβάρωται, καὶ εἰς μεγαλὴν διαφθορὰν προελήλυθεν ἡ πάνδημος αὕτη μουσικὴ, καθ' αὑτοὺς γενόμενοι ὀλίγοι ἀναμιμνησκόμενοι, οἵα ἦν ἡ μουσική.

(2) Hiller-Crusius, *Anthologia lyrica*, p. 296 (fr. 12) : οὐκ ἄείδω τὰ παλαιά, | καὶ τὰ καινὰ γὰρ ἅμα κρείσσω · | νέος ὁ Ζεὺς βασιλεύει, | τὸ πάλαι δ' ἦν Κρόνος ἄρχων · | ἀπίτω Μοῦσα παλαιά.

(3) Proclus, *Chrestom.*, chez Photius, *Bibl.*, c. 239, édit. Bekker, II, p. 320 b.

leurs mélodies le genre mâle. Un jour, un de ces familiers lui demanda : Quel avantage aurai-je à mépriser le chant moderne et agréable pour travailler le vieux style ? — Tu chanteras, répondit Aristoxène, plus rarement dans les théâtres » (1). Les efforts des « retardataires » furent vite emportés. La musique grave n'eut plus de prosélytes. Au premier siècle de l'ère chrétienne, Dion Chrysostome se plaint de la préférence accordée aux instruments phéniciens, marqués par leur tessiture aiguë (2).

A la suite de variations dont le détail nous échappe, on s'aperçoit bien que le ton normal de la musique a définitivement changé. Au grave et noble ton dorien s'est substitué l'intense ton lydien. Tous les exemples musicaux donnés par Bacchius sont notés dans ce dernier trope. L'Anonyme de Bellermann présente aussi le lydien comme le trope par excellence. On pourrait dire, à la vérité, que ces deux auteurs ont composé des manuels scolaires destinés à la jeunesse. Mais Boèce et Martianus Capella procèdent de la même manière. Dans les diagrammes d'Aristide, les vieilles harmonies du temps de Platon sont notées dans le ton lydien, à l'exception d'une seule qui appartient à l'hypolydien. Il en est de même des compositions antiques qui nous ont été conservées. Si le premier hymne delphique est noté dans le trope phrygien et l'inscription de Tralles dans l'ionien, toutes les autres pièces, le fragment du *Stasimon* d'Euripide, le second hymne delphique à notation instrumentale, les hymnes à la Muse, au Soleil et à Némésis, sont écrites dans le ton lydien. Un fragment de l'Hagiopolite indique que ce ton était, assurément vers la fin de l'antiquité, considéré comme moyen et propre à la voix. « Tout intervalle harmonique, dit-il, susceptible d'être apprécié par le jugement de l'oreille peut être réalisé physiquement par cinq sortes d'instruments : c'est pourquoi l'on distribue les sons

(1) Thémistius, *Or.*, XXXIII, p. 364 C = FHG, II, 271.
(2) Dion Chrysost., *Or.*, XXXIII, 42.

suivant cinq tropes. Les cinq instruments sont : la trompette, la flûte, la voix, la cithare, le *ptéron*. Quant au nom des cinq tropes, ce sont, pour le plus grave, le dorien ; il convient pour la trompette. Celui qui vient après est le phrygien, convenable à la flûte. *Le lydien, qui est médian, appartient à la voix.* Enfin l'éolien (voisin du lydien) est pour la cithare, et l'iastien pour le ptéron. Au reste, les instruments de chaque espèce peuvent différer entre eux du plus ou moins par la grandeur et les degrés d'intonation, de manière à s'accorder à volonté sur chacun des trois systèmes, grave (*hypo-*), moyen, aigu (*hyper-*), des quinze tropes (τὸ ὑπὸ καὶ ὑπὲρ ἑκάστῳ χαρίζεται) » (1). Alypius, dont les diagrammes constituent la base de toutes les études sur la musique antique grecque, désigne le lydien comme le premier des quinze tropes (2). La même affirmation est répétée par l'Anonyme (3). Ce dernier présente encore un texte plus décisif. Certains manuscrits de son traité contiennent des paragraphes additionnels, parmi lesquels se détache l'important passage que voici :

« La voix humaine comprend naturellement un intervalle de deux octaves ; mais, comme les notes les plus graves sont confuses pour l'oreille et les plus aiguës d'une émission difficile, en retranchant aux deux extrémités la valeur d'une octave, nous chantons vers le milieu dans le ton lydien. En descendant un tétracorde plus bas, on obtient le trope hypolydien ; en montant par contre d'une quarte, on a le trope hyperlydien » (4).

(1) Chez Vincent, *Notices* etc., p. 264 et 266.

(2) Alypius, *Isag.*, Meib., p. 2.

(3) Bellermann, *Anonymi Scriptio*, § 66, p. 78.

(4) *Ibid.*, p. 92, § 94 : ἡ ἀνθρωπίνη φωνὴ μεμέτρηται φυσικῶς τῷ δὶς διὰ πασῶν διαστήματι · καὶ ἐπειδὴ τὰ βαρύτατα ἀδιάκριτά ἐστι τῇ ἀκοῇ, τὰ δ' ὀξύτατα δυσεκφώνητα, τὴν μίαν διὰ πασῶν ἐξ ἀμφοτέρων ἄκρων συστέλλοντες, μελῳδοῦμεν κατὰ τὸ μέσον τὴν δὶς διὰ πασῶν (?) ἐν τῷ Λυδίῳ · εἶτα τετράχορδον ὑποβαίνοντες τὸν Ὑπολύδιον, καὶ ἑξῆς ὁμοίως τετράχορδον (ἀνατείνοντες) τὸν Ὑπερλύδιον. Vincent corrige l'apparente contradiction du texte, en adoptant pour le début la version : τρὶς διὰ πασῶν de certains manuscrits. Nous préférons la version de Bellermann : δὶς διὰ πασῶν, puisée dans le *Neapolitanus* I ; mais nous lisons plus loin διὰ πασῶν, au lieu de δὶς διὰ πασῶν. En effet, le parcours naturel de la voix humaine n'est que de deux octaves ; si l'on retranche une octave, il en reste

Ce texte semble bien indiquer que, dans le dernier état de la musique antique, l'octave moyenne, communément usitée par les chanteurs, n'était plus la partie médiane du ton dorien, comme l'avait affirmé Ptolémée pour une époque antérieure, mais celle du ton lydien. Ce serait, en conservant la mèse lydienne au milieu de l'échelle, l'octave : $ut\sharp_3 \ldots fa\sharp_3 \ldots ut\sharp_4$, ou selon le diapason moderne : $la_2 \ldots ré_3 \ldots la_3$. Gevaert pensait que le *tonarium* des anciens était fixé sur la nète disjointe du ton dorien (Γ N = selon Bellermann $\frac{fa_3}{ré\flat_3}$, d'après nous $= \frac{la_3}{fa_3}$) (1). Cela paraît vrai pour la belle époque de la musique virile, comme disaient les anciens. Mais, à mesure que les graves intonations du passé ont dû céder devant le triomphe d'une musique plus tendue et féminine, le *tonarium* s'est déplacé et apparaît fixé sur la nète disjointe du ton lydien (Θ Y $= \frac{ut\sharp_4}{la_3}$). Il semble de la sorte que le diapason antique, ayant évolué comme le nôtre, bien qu'à l'aide de moyens différents, soit parvenu au même résultat final. L'histoire, on l'a dit, est un perpétuel recommencement. Les mêmes vicissitudes régissent le gouvernement changeant des peuples et la hauteur variable des chansons (2).

Francisque Greif.

encore une et non deux. Que si l'on conserve la version τρὶς διὰ πασῶν des manuscrits parisiens, il faut penser à l'étendue totale de toutes les voix réunies. Mais alors la triple octave ne répond pas plus au système antique, dont les quinze tropes comprennent trois octaves et un ton, qu'aux données du chant moderne, où le parcours total des voix masculines comporte deux octaves et demie, et celui de toutes les voix humaines trois octaves et demie. Quoi qu'il en soit de cette difficulté, que l'échelle choisie dans le texte soit d'une octave ou un trope tout entier, il s'agit toujours du ton lydien, considéré comme moyen et dominant.

(1) Gevaert, *Les Problèmes mus. d'Aristote*, p. 123.

(2) Aristote, *Mor. Eudem.*, VII, 9, 3 : Ἔστι γὰρ τὸ αὐτὸ ὥσπερ ἐπὶ τῶν ἁρμονιῶν, καὶ τῶν ἐν ταῖς πολιτείαις.

ΥΛΟΓΕΝΗΣ

Le terme ὑλογενής se trouve bien rarement sous la plume des écrivains grecs. A notre connaissance, il n'est mentionné que deux fois : dans une citation faite par Athénée (II, p. 63 B), et dans un vers du poème orphique φθέγξομαι οἷς θέμις ἐστί.

I. Athénée rapporte qu'on proposait à table une devinette ainsi formulée : Qu'est-ce qui est

ὑλογενής ἀνάκανθος ἀναίματος ὑγροκέλευθος?

La réponse est, dit-il, le limaçon; d'où il suit que ὑλογενής signifie en cet endroit « né dans la forêt » ou mieux « né dans les broussailles ».

II. Mais le poème orphique complique la question.

La pièce orphique dont il s'agit est une poésie en vers hexamètres, œuvre d'origine juive, adoptée ensuite par les chrétiens, et dans laquelle Orpheus chante les grandeurs du Dieu unique. Il en est parlé dans neuf ouvrages, échelonnés du second au cinquième ou sixième siècle de l'ère chrétienne. L'un de ces ouvrages nous le mentionne sans le transcrire : c'est Théophile d'Antioche, πρὸς Αὐτόλυκον III, 2. Quatre le citent fragmentairement : Clément d'Alexandrie, Προτρεπτικός, VII et Στρωματεῖς, V, 12 et V, 14 ; Cyrille d'Alexandrie, πρὸς τὰ τοῦ ἐν ἀθέοις Ἰουλιάνου, I, 26; Théodoret, Ἑλληνικῶν θεραπευτικὴ παθημάτων, II, 25. Quatre enfin prétendent le citer in-extenso : Pseudo-Justin, περὶ μοναρχίας; Pseudo-Justin, λόγος παραινετικὸς πρὸς Ἕλληνας, c. 15; Eusèbe, παρασκευὴ εὐαγγελική, XIII, 12, 5

(il transcrit un certain « Aristobule, philosophe juif »); la Θεοσοφία, œuvre d'un chrétien du ve ou vi^e siècle (cf. Buresch, *Klaros*, Leipzig, 1889, χρησμοὶ τῶν Ἑλληνικῶν θεῶν).

Dans ces transcriptions multiples, le poème orphique ne se présente pas sous une seule et même forme. Les textes offrent des variantes et des omissions.

Particulièrement *les vers qui contiennent le mot* ὑλογενής *ne figurent que dans Eusèbe et dans la* Θεοσοφία. Toutefois à ces leçons différentes on conjecture aisément un original commun, et à travers ces divergences on reconnaît un thème unique.

Hiérophante inspiré, Orpheus détourne son fils Mousaios des doctrines mensongères; il lui enseigne ce qu'est le vrai Dieu. Unique, éternel, créateur de toutes choses, immanent et inconnaissable, ce Dieu s'est révélé à Abraham le Chaldéen :

εἰ μὴ μουνογενής τις ἀπορρὼξ φύλου ἄνωθεν Χαλδαίων...

Après une digression enthousiaste sur la science d'Abraham, Orpheus développe l'image grandiose de la Majesté divine assise sur les cieux et foulant la terre du pied. Puis il continue (prenons d'abord le texte d'« Aristobule », v. 33 sqq.) :

ἐστι δὲ πάντως
αὐτὸς ἐπουράνιος καὶ ἐπὶ χθονὶ πάντα τελευτᾷ,
ἀρχὴν αὐτὸς ἔχων καὶ μέσσην ἠδὲ τελευτήν,
ὡς λόγος ἀρχαίων, ὡς ὑλογενὴς διέταξεν
ἐκ θεόθεν γνώμαισι λαβών, κατὰ δίπλακα θεσμόν.

« ... Il est entièrement céleste, et cependant il accomplit « toutes choses sur terre, possédant lui-même le commence- « ment, le milieu et la fin, comme [l'a transmis à la postérité] « la doctrine des anciens, comme l'a transmis à la postérité « ὑλογενής après avoir reçu de Dieu en esprit cette science, « selon le θεσμός fait en double ».

Quel est cet ὑλογενής? C'est évidemment un personnage illustre de la Bible.

Tous les érudits, qui se sont occupés du poème orphique

depuis Scaliger, ont cru que ce personnage est Moïse et que le δίπλαξ θεσμός représente les tables du Sinaï (1).

A notre avis, ὑλογενής n'est pas Moïse, mais Adam. Ὑλογενής est donné par les manuscrits. Scaliger, Lobeck, Gifford, Wobbermin, etc. conjecturent ὑδογενής, « né de l'eau ». Le scholiaste de la Θεοσοφία conserve ὑλογενής et traduit : celui qui a raconté la genèse de la matière. Elter accepte les deux hypothèses, de préférence la seconde. Mais ὑδογενής a chance d'être un barbarisme. En tout cas, il ne saurait désigner Moïse, qu'on ne saurait appeler ni « né de l'eau », ni « né sur l'eau ».

Il faut poser en principe que, jusqu'à preuve convaincante du contraire, le texte actuel des manuscrits mérite notre respect. Or ὑλογενής, ici, n'a qu'un sens : « né de la matière », ce qui s'entend parfaitement d'Adam. Adam a été formé de la « poussière du sol » ; il fut le dépositaire de la révélation primitive, λόγος ἀρχαίων ; διέταξεν se rapporte au fameux Testament d'Adam (διαθήκη = διάταξις = disposition testamentaire). De même que, pour désigner Abraham, le poète s'est servi de μουνογενής traduisant l'hébreu *yaḥid*, de même, pour désigner Adam, il s'est servi du terme rarissime ὑλογενής, synonyme du terme moins rare γηγενής et équivalent de *'ādām* (*'āphār min hā 'adāmāh* Gen. 2, 7). Quant à δίπλακα θεσμόν, — quel est le sens précis de θεσμός? — ce double dépôt n'est autre que le « *Testament d'Adam* », que ses fils scellèrent pieusement et consignèrent en double sur deux stèles.

Nous possédons plusieurs témoignages sur cette légende.

On lit au ch. 8, 1 et ss. du livre des *Jubilés*, que Kaïnam, fils d'Arphaxad, trouva un écrit que ses ancêtres avaient caché dans un rocher, et plein d'une science admirable.

Dans la *Vita Adam et Euae*, c. 49, Ève annonce à ses enfants le déluge à venir. Elle les prie de fabriquer deux tables, l'une

(1) On peut consulter là-dessus : Lobeck, *Aglaophamus*, I, 438, sqq. ; Elter, *De gnomologiorum graecorum historia atque origine* (Bonn, Progr. 1893 et années suiv.) ; Wobbermin, *Religionsgeschichtliche Studien zur Frage der Beeinflussung des Urchristentums durch das antike Mysterienwesen*, p. 120-143, Berlin, 1896 ; Gifford, édition d'Eusèbe, Oxford, 1903.

de pierre et l'autre de terre glaise, et d'y écrire sa vie et celle d'Adam.

Dans les fragments syriaques du *Testament d'Adam*, c'est Adam qui annonce le déluge : « Adam dit à son fils Seth : « ... Tu as entendu, mon fils Seth, qu'il viendra un déluge qui « lavera toute la terre... » Et moi, Seth, j'ai écrit ce testament et, après la mort de mon père Adam, nous l'ensevelîmes, moi et mon frère, et nous scellâmes ce testament et nous le plaçâmes dans la Caverne des Trésors ». (*Journal Asiatique*, 5e série, t. II, 1853, p. 427-471, trad. Renan).

Josèphe écrit (*Antiq. Jud.* 1, 3, 68 sq.) que, sur les avertissements d'Adam, ses fils fabriquèrent deux stèles, où ils résumèrent toutes les connaissances humaines. On notera que dans ce passage, Josèphe appelle Adam ὁ πρῶτος ἐκ γῆς γενομένος.

Ὑλογενής est donc bien Adam.

Reste une objection. La Θεοσοφία porte, dans son texte, v. 41 sq. :

ὡς λόγος ἀρχαίων, ὡς ὑλογενὴς διέταξεν
ἐκ θεόθεν γνώμην τε λαβὼν καὶ δίπλακα θεσμόν.

« ... Comme l'a transmis à la postérité ὑλογενής, qui reçut de Dieu sa pensée et les deux tables [de la Loi] ».

Elter (*op. cit.*, part. V) adopte cette leçon comme primitive et conclut que ὑλογενής est Moïse. C'est à tort. De longues considérations sur les textes du poème orphique, considérations qu'il n'est pas de notre dessein d'exposer dans cet article, nous ont convaincu que la leçon la plus proche de l'original est celle d' « Aristobule » et que la Θεοσοφία, rédaction de longtemps postérieure à « Aristobule » et œuvre d'un philologue fort peu avisé, a vu Moïse dans l'énigmatique ὑλογενής et a corrigé le vers ἐκ θεόθεν dans ce sens.

Gustave Giraudet.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Les périodiques utilisés dans le présent *Bulletin* sont les suivants :

Allemagne. — *Athenische Mittheilungen* (*AM*), XXXIV (1909), 3-4; XXXV (1910), 1-4.
Klio, X (1910), 1-4.
Jahrbuch d. arch. Instituts et *Arch. Anzeiger*, XXIV (1910), 3-4; XXV (1910), 1-4.
Bonner Jahrbuecher, LXVI (1909).
Berliner philologische Wochenschrift (*B. ph. W.*), 1909, 48-52; 1910, 1-25, 47.
Wochenschrift f. klassische Philologie (*W. kl. Ph.*), 1909, 48-52; 1910, 1-48.
Byzantinische Zeitschrift, XVIII (1909), 3-4; XIX (1910), 1-4.
Zeitschrift et *Mitteilungen* du *Palaestina Verein*, XXXII (1909); XXXIII (1910).
Memnon, III (1909-10).
Sitzungsberichte Heidelberger Akademie, 1909-10.
Aegyptische Zeitschrift, 1908, 1909.

Autriche. — *Jahreshefte des oesterr. arch. Instituts*, XXII (1909), 3-4; XXIII (1910), 1.
Académie de Vienne, *Sitzungsberichte* et *Denkschriften*, 1909-10.

Bulgarie. — *Izvestia* (*Bulletin de la Soc. archéologique bulgare*), I (1910).

Égypte. — *Annales du Service des Antiquités*, X (1909); XI (1910).

États-Unis. — *American Journal of Archaeology* (*AJA*), XIII (1909), 4; XIV (1910), 1-4.
American Journal of Philology (*AJP*), XXX (1909); XXXI (1910).

France. — *Bulletin de Correspondance hellénique* (*BCH*), XXXIII (1909), 3-4; XXXIV (1910), 1-4.
Revue des Études grecques (*REG*), XXIII (1910).
Revue archéologique (*RA*), 1910, XV-XVI.
Revue biblique, VII (1910).
Mélanges de l'École de Rome, 1910.
Mélanges de la faculté orientale de Beyrouth (*MFO*), III (1909); IV (1910).

Revue des Études juives, 1910.
Revue celtique, 1909.

Grande-Bretagne. — *Journal of Hellenic Studies* (*JHS*), XXX (1910).
Annual of the British School at Athens, XIV (1907/8); XV (1909/10).
Classical Review, XXIV (1910).
Palestine Exploration Fund, *Quarterly Statement*, 1909, 1910.
Expositor, 1909, 1910.
Proceedings of the Society of biblical Archaeology, 1909, 1910.

Grèce. — Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1909, 4.
Συλλογός de la soc. arch. de Constantinople, XXIX.

Italie. — *Rendiconti dei Lincei*, 1909, 4-12.
Notizie degli Scavi, 1909.
Rivista di Storia Antica, 1910.

Russie. — *Compte-rendu de la Comm. impériale archéologique* pour 1908, 1909.
Bulletin de la Comm. impériale archéologique, XXXIII (1909).
Izvestia de *l'Institut russe de Constantinople*, XIII (1908), XIV (1909).
Zapiski de la *Soc. d'histoire et d'archéologie d'Odessa*, XXVI (1909).
Journal du Ministère de l'Instruction publique, 1909, 1910.

Corpora et Recueils épigraphiques. — Les *IG* se sont enrichies en 1909 de deux nouveaux fascicules du tome XII, les fasc. 5^2 et 8. Dans 5^2, *Inscr. Teni insulae et totius fasciculi indices*, F. Hiller von Gaertringen a réuni tous les matériaux nouveaux fournis depuis 1905 pour les Cyclades, surtout par les fouilles à Ténos des anciens membres belges de l'École française d'Athènes, H. Demoulin et P. Graindor. Ce dernier n'a pas seulement publié dans le *BCH* ou le *Musée Belge* la plupart de ces inscriptions; mais il a revu les épreuves de tout le fasc. Nous devons en réserver l'analyse au prochain *Bull.* On trouvera plus loin celle du fasc. 8 : *Inscriptiones insularum maris Thracici* par C. Fredrich. Au cours d'un voyage rapide fait dans l'archipel thrace dans l'été 1910, voyage dont les résultats seront prochainement publiés dans le *BCH*, il nous a semblé que M. C. Fredrich aurait pu trouver ou retrouver plus d'inscr.

A la *Philologenversammlung* de Graz, on a fait connaître (cf. aussi *Klio*, 1910, 1-9) l'état d'avancement du *Corpus* de l'Eubée (XII, 9) par Ziebarth, de celui de l'Attique après Euclide par Kirchner (II, III), de celui de Laconie et de Messénie par Kolbe (V, 1), de celui de Samos et de Chios par A. Rehm (XII, 6). Enfin, par un patient voyage en Arcadie, dans l'été 1910, le directeur de toute l'entreprise, à l'activité si désintéressée duquel en est dû le rapide progrès, Hiller von Gaertringen, a fait avancer la préparation du vol. V, 2 dont il a assumé la charge.

On trouvera plus loin l'analyse d'un des premiers fascicules parus de la section *Épigraphie* des *Fouilles de Delphes*, déjà annoncés l'an dernier et celle du seul des deux premiers fasc. parus de l'*Exploration archéologique de Délos* (fasc. II, 1909), qui intéresse un peu l'épigraphie. — On trouvera aussi à la *Lydie* l'analyse du seul qui ait paru des *Reiseberichte* de Keil et de Premerstein, remarquables

rapports préparatoires pour le fascicule *Lydia* des *Tituli Asiae Minoris* (290 inscr. dont 200 inédites, comprenant 3 épichoriennes et 5 latines, soit 192 grecques). — Le fasc. 2 du t. IV des *Inscr. graecae ad res rom. pert.* a paru en 1909; il contient tous les textes de Pergame.

Histoire de l'Épigraphie. — Sur Cyriaque d'Ancône, R. Sabbadini, qui lui a déjà consacré des notes intéressantes dans son remarquable ouvrage sur *Le Scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV* (Florence, 1905; p. 48, 52, 69, 88, 118, 123), nous apporte une contribution des plus importantes : *Ciriaco di Ancona e la sua descrizione autografa del Peloponneso trasmessa da Leonardo Botta* (dans les *Miscellanea Ceriani*, Milan, Hoepli, 1910, p. 183-241). Dans un manuscrit entré récemment à l'*Ambrosiana* (Trotti, 373 cart.), la 2e partie (f. 101-125) contient, copié sur l'autographe de Cyriaque, le récit de son voyage dans le Péloponèse fait en 1447-8, avec un long séjour à Mistra auprès de Constantin Paléologue. Il contient 10 inscr. déjà connues et 20 inédites. Sabbadini montre à ce propos combien il a dû se perdre de papiers de Cyriaque. En 1497, on parle encore des *sex haud parva volumina* qu'ils forment. S. croit pouvoir montrer qu'ils étaient conservés à la Bibliothèque de Pesaro, qui fut brûlée en 1514. Les meilleurs manuscrits de Cyriaque (*Feliciano* à Trévise, *Riccardiano* 996 à Florence, cod. Hamilton à Berlin, *Vaticano* 5237, — pourquoi ne pas citer l'excellent *Monacensis*, 726?), n'en sont que des fragments. Peut-être celui qu'a publié Annibale degli Abati Olivieri à Pesaro en 1763 est-il un reste échappé à l'incendie; en tout cas, c'est à Pesaro, sur l'original même, que paraissent avoir exécuté leur copie les deux auteurs du nouveau manuscrit, Leonardo Botta de Milan et Pandolfo Collenaccio de Pesaro, deux des meilleurs érudits de la fin du xve s. Une note de leur manuscrit apprend aussi que c'est en 1452 que Cyriaque mourut à Crémone. Sur le voyage de Cyriaque en Grèce, William Miller a écrit quelques pages vivantes dans *The Latins in the Levant* (Londres, 1908; trad. augmentée en grec par Sp. Lambros, 1910).

Histoire des caractères épigraphiques. — L'apparition si impatiemment attendue du t. I des *Scripta Minoa* de A.-J. Evans : *The hieroglyphic and primitive linear classes with an account of the discovery of the pre-phoenician scripts, their place in minoan story and their mediterranean relations* (Gr. in-4o, x-302 p. Oxford, Clarendon Press, 1909) va donner sa base à l'étude des écritures préhelléniques que M. Evans gardera l'honneur d'avoir devinées, puis découvertes en Crète; espérons que, lorsque tous les documents mis surtout au jour par ses fouilles auront été publiés par lui, il aura encore la gloire de leur arracher leur secret. De cet ouvrage si riche en faits et en idées, nous ne pouvons qu'indiquer ici deux parties : I, le classement des écritures minoennes proposé par M. E.; II, la théorie qu'il en déduit pour l'origine de l'alphabet grec.

I. Les Crétois auraient commencé (*Minoen Ancien*), au temps des IVe-VIe dyn. ég. (2900-2500), par une pictographie grossière, en quelque sorte spontanée, très vite linéarisée, non de façon systématique, mais par incapacité de dessiner clairement l'objet qu'on voulait reproduire. Vers le début du *Minoen Moyen* (vers 2000), peut-être sous l'influence de l'Égypte, dont la grande expansion sous les XIe-XIIIe dyn. serait contemporaine de cette période, le scribe, devenu plus habile, transforme la pictographie primitive en pictographie régularisée et, bientôt, conven-

tionalisée. Les pictogrammes rudimentaires et variables deviennent des hiéroglyphes à forme définie comme ceux de l'Égypte. De ces hiéroglyphes est issue, par une simplification cette fois voulue et systématique, la classe linéaire *A*, qui domine, dans la Crète centrale et orientale, durant le *Minoen Récent I* (XVIIe-XVIe s.). Au *Minoen Récent II* (XVe-XIVe s.), quand une nouvelle dynastie rebâtit Knossos et y introduit le *style du Palais*, elle paraît avoir aussi développé une calligraphie nouvelle, la classe linéaire *B*, en progrès de clarté sur la classe *A*, mais qui ne semble l'avoir remplacée qu'à Knossos.

II. C'est de l'écriture minoenne que serait issue celle des Phéniciens. M. E. l'affirme sans hésitation et se fonde surtout sur les faits suivants : 1. L'écriture cunéiforme régnait en Syrie jusque vers 1100; les plus anciens documents en caractères phéniciens appartiennent au Xe s. (stèles d'Hiram et de Mésa; sur celles-ci et les rapports de leur écriture avec celles des inscr. de Gézer et de Siloé, cf. Lidzbarski et St.-A. Cook, *Pal. Expl. Fund*, 1909; contra : *R. bibl.*, 1909, 243, 654; 1910, 159); c'est donc à cette époque que ces caractères ont été introduits. Or, c'est vers 1100 que les Philistins paraissent s'être établis sur la côte palestinienne. — 2. Les 7 lettres dont le nom n'a pu être expliqué par aucune désignation sémitique de l'objet auquel elles se rapporteraient, ces lettres, *ghimel*, *zain*, *teth*, *lamed*, *samech*, *qof*, *tsadé*, ont précisément leurs équivalents dans les écritures crétoises. Pour 13 autres lettres, l'objet que, d'après leur nom, elles représenteraient en phénicien est bien celui que reproduisent les pictogrammes correspondants. M. E. conclut de ces faits que les Philistins auraient importé de Crète en Syrie l'écriture des derniers temps minoens; en se sémitisant, ils auraient traduit ou transcrit les noms de leurs caractères. De là, le commerce aurait rapidement répandu l'alphabet ainsi constitué vers l'Arabie, la Grèce et, même l'Ibérie. (Voir les c.-r. critiques de : Lagrange, *R. bibl.*, 1910, 448; Fossey, *R. crit.*, 1910, II, 59).

En appendice, M. Evans a pu étudier le disque de Phaistos où son heureux inventeur, M. Pernier, voit un document minoen (*Ausonia*, 1909). Comme Al. della Seta (*R.-c. dei Lincei*, 1909), comme Ed. Meyer (*Sitzber.* de Berlin, 1909) et comme moi (*RA*, 1910, I) — tous quatre séparément —, M. Evans l'attribuerait plutôt à ces Peuples de la Mer, influencés autant par les Hétéens que par les Minoens, dont les Philistins semblent avoir été les principaux, quand ils envahirent la Syrie vers 1220. M. Mackenzie a ajouté aux raisons invoquées par M. Evans un argument de premier ordre (si on peut le tenir pour certain) en affirmant que l'argile du disque n'est pas crétoise. — M. Evans a aussi pu tirer parti du curieux godet avec inscr. minoenne sur le rebord, publié par Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1909, 181-95.

Il importe plus que jamais maintenant de recueillir tous ces *graffiti* trop longtemps méprisés comme illisibles : sur les rochers de Grèce comme sur ceux d'Égypte ou de Syrie, Libye, etc., s'ils descendent souvent jusqu'à la période contemporaine, ils peuvent remonter parfois à l'époque préhistorique. C'est le service que N.-J. Giannopoulos vient de rendre pour la Thessalie dans ses Θεσσαλικαὶ προελληνικαὶ Ἐπιγραφαί (Athènes, 1908, in-8°, 80 p. et 8 pl.) Il y a réuni toute une série de *graffiti* sur rochers, pierres, sceaux et vases, en indiquant les analogies avec les caractères minoens, libyens, préégyptiens, etc. Bien qu'il y ait un

peu de tout dans son recueil — notamment deux inscriptions archaïques et une byzantine (cf. *Halmyros*) qui n'ont rien de préhellénique — on trouvera des pièces de comparaison utiles dans quelques sceaux et inscriptions rupestres (je pense surtout à celles de *Kadiraga*, pl. III-IV; celles des p. 14 et 18 me paraissent de simples marques de propriété, sans valeur alphabétique).

On peut se borner à signaler les élucubrations de W. Schultz, *Memnon*, III, 1909, 175-200 sur le *svastika* comme origine des lettres de l'alphabet gréco-phénicien. Elles ne méritent pas la discussion. — On trouvera des car. archaïques à *Méthana, Sparte, Eubée.*

Sur l'épigraphie argienne au ve s., cf. BCH, 1910, 197 et 335; sur la substitution de l'Α à l'Α, en Égypte, A.-J. Reinach, *Bull. Soc. Alex.*, 1910; à Délos, P. Roussel, dans G. Leroux, *La Salle hypostyle*, p. 49-50.

A la plaque de stéatite de Sardes et au graffite de Silsileh, publiés par Sayce, se sont ajoutées 3 inscriptions, découvertes par Keil et Premerstein, 2 dans les environs de Magnésie du Sipylos, 1 près d'Aigai. Étudiées par Kretschmer en appendice à leur *II^er Bericht* (Académie de Vienne, 1908) elles permettent de dresser la liste des signes lydiens. On en trouve 19 analogues ou identiques aux lettres grecques : Α Β Γ Θ Ϝ Ι Κ Μ Ν Ξ Ο Ρ Ϙ Ζ Τ Υ Φ Χ Ψ (l'écriture est sinistroverse); parmi les signes indigènes Ŧ peut être une variante de Ξ, ⊣ de Ε; ϟ rendrait peut être le son *e* et ϟϟ le son *ss*. Quant à 8, ce signe est bien connu en étrusque où il a la valeur de notre *f*. Après avoir discuté les opinions contradictoires soutenues par G. Karo (*Bull. di Paletn.*, XXX, 24) et par G. Koerte (*Etrusker* dans *Pauly-Wissowa*, col. 769) sur les origines de l'alphabet étrusque, Kretschmer tend à admettre que les Étrusques sont arrivés de Lydie avec un alphabet lydo-éolien semblable à celui de nos inscr., mais que, sous l'influence de Kymé, ils ont adopté les formes chalcidiennes, sauf pour le ⋈ et le 8, qui répondaient à des sons inconnus des Chalcido-Kyméens. — Sur les inscr. lyciennes, cf. Th. Kluge, *Die lykischen Inschriften* (fasc. II des *Studien üb. vergl. Sprachwissenschaft der Kaukasischen Sprachen*, 1910).

Grammaire et syntaxe des Inscriptions. — Il faut recommander tout particulièrement aux épigraphistes l'excellent *Handbuch der Griechischen Dialekte* de A. Thumb (Heidelberg, 1909). Ils y trouveront pour la première fois dans un volume facile à manier, clairement composé et au courant des dernières découvertes épigraphiques, tout ce qu'il faut savoir pour être en état de comprendre une inscription dialectale. — Sur le dialecte dans les inscr. d'*Argos* au ve siècle, cf. Vollgraff, *BCH*, 1910, 335. — On trouvera des inscr. intéressantes dialectalement à *Argos*, *Orchomène*. De même, il faut signaler comme un autre ouvrage de chevet pour l'épigraphiste la nouvelle édition du *Lexicon Graecum suppletorium et dialecticum* de H. van Herwerden (Leyde, 1910). Non seulement le fasc. supplémentaire dit *Appendix*, qui était venu, en 1905, compléter la 1re édition de 1902, a été incorporé à ce volume, mais le tout a été soigneusement revisé et complété. Malgré les efforts faits, il reste, d'ailleurs, incomplet; du moins le hasard a-t-il voulu que je n'y aie pas trouvé beaucoup des termes que j'ai eu occasion d'y chercher.

Questions d'épigraphie générale. — Depuis quelques années, J. Oehler a su trouver, dans son professorat au Maximilians-Gymnasium de Vienne, le

loisir de dresser sur divers sujets importants des répertoires critiques d'inscriptions connues. Il a pu puiser aux *schedae* des *Tit. As. Min.*, ce qui augmente considérablement la valeur de ses travaux — et ce qui a fini par lui faire confier comme le secrétariat de cette grande entreprise. Comme ses travaux ont paru sous forme de *Programmes* du *Maximilians-Gymnasium*, ils n'ont pu acquérir la notoriété qu'ils méritaient. Il paraît d'autant plus utile d'en donner une idée ici.

Le 1er de ces Programmes : *Epigraphische Beitraege zur Gesch. d. griechischen Vereine* (1905) ne peut plus rendre grand service après l'ouvrage d'ensemble de Poland qui s'en est, d'ailleurs, beaucoup servi.

Le 2e : *Epigraphische Beitraege z. Gesch. des Ärztesstandes* (1907) a été republié dans la revue médicale de Leyde, *Janus*, XIII, 1908 (29 p. in-8°). M. OE. y passe en revue toutes les inscr. relatives aux médecins, la plus ancienne étant celle d'Aineios d'Athènes (fin du vie s.), *IG*, I, 422, 14, la plus récente celle de Pétros de Klaudiopolis de 511, *IG*, XIV, 2310 *a*. Il les classe ainsi (j'indique des § numérotés pour plus de clarté) : 1. Ordre alphabétique de provenance. — 2. Désignation donnée au médecin : au lieu d'ἰατρός, on trouve εἰατρός à Séleucie, ἰjατήρ à Chypre, ἰήτωρ à Trikka, ἑταῖρος à Corinthe, εἰητήρ, ἰητήρ et ἰητρός à Athènes et ailleurs, σάκτας à Thèbes. Leur profession, τὸ ἰατρικὸν ἔργον ou ἡ ἰατρικὴ ἐπιστήμη, est toujours considérée comme une τέχνη. — 3. Les médecins publics : dits ἰατροί ou δημόσιοι ἰατροί, nommés pour une ou plusieurs années et payés par la cité avant l'époque impériale ; ἀρχιατροί à l'époque impériale, titre qui désignait le médecin du roi chez les Séleucides et qui a sans doute passé à Rome dans ce sens avec Xénophon de Kos, médecin de Claude et de Néron (on continua, d'ailleurs, à y dire ἰατρὸς Σεβαστοῦ). Sous l'Empire, la charge devient à vie et même héréditaire ; payé de 500 à 700 dr., le médecin public doit des soins gratuits à tous les citoyens. On connaît un médecin militaire, Hermias de Kos, appelé à Gortyne pendant la guerre de 221-19 (*Arch. Anz.*, 1903, 11) et un médecin de la marine (*Jahresh.*, I, *Beibl.* 89). — 4. On connaît 4 femmes doctoresses — dont l'une par une inscr. inéd. de Téos —; une 5e, connue par 3 inscr., et une 6e sont à la fois ἰατρός ou ἰατρίνη et μαῖα. Aucune simple sage-femme ne s'est trouvée jusqu'ici dans les inscr. ; par contre on a un ex-voto à Eileithyia de 2 hommes qui se disent μαῖοι, accoucheurs. — Huit inscr. mentionnent des vétérinaires. — 6. Les grands jeux, où tant d'accidents pouvaient se produire, paraissent avoir eu leurs médecins attitrés ; de même les gymnases et certaines associations. — 7. Les médecins eux-mêmes forment des associations qui ont en général le caractère d'écoles ; à Kos même, il semble y avoir eu une sorte de faculté de médecine. — 8. Dans les Asklépieia de Kos, d'Épidaure et d'Athènes, les médecins sont étroitement associés au culte ; souvent on voit des médecins remercier les dieux de les avoir aidés dans leur cure. — 9. Témoignages épigraphiques attestant la haute position occupée par le médecin dans la cité et dans la société. — 10. L'épigraphie nous fait connaître certains médecins, non mentionnés dans les textes, qui furent des savants en même temps que des praticiens, tels Tib. Cl. Ménékratès, le médecin de Tibère et de Claude, qui écrivit, en 156 livres, une *Logique de la Médecine* (*IG*, XIV, 1759), et Hermogénès de Smyrne, qui composa une ἰητρείη en 77 livres (*CIG*, 3311) ; Hérakleitos de Rhodiapolis mit la médecine en vers, ce qui lui valut le titre d' Ὅμηρος ἰατρικῶν ποιημάτων (*CIG*, 4315) ;

le même paraît avoir établi un concours de médecins dans sa ville natale, et les inscr. d'Éphèse y montrent de véritables concours de médecine (*Jahresh.*, VIII). — 11. Honneurs rendus aux médecins; les inscr. qui les rapportent sont analysées par ordre alphabétique des provenances. — 12. *Index* alphabétique des médecins connus par l'épigraphie.

Le 3e *Programm* de J. Oehler, *Epigraphische Beitraege z. Gesch. der dionysischen Künstler* (1909) a, comme le 1er, perdu un peu de sa valeur par la publication de la *Gesch. d. griech. Vereinswesens* de Poland. On y trouvera pourtant une série de répertoires utiles : localités où des associations dionysiaques sont connues; différents noms qu'on leur trouve donnés; organisation et administration; culte; privilèges; vie et activité; position légale; position sociale; honneurs qui leur sont décernés et qu'elles décernent. — C'est par une étude des inscr. des technites que Kelley Rees est arrivé à l'importante conclusion que, durant toute l'époque où leurs compagnies ont fleuri, la pseudo-règle des 3 acteurs n'a jamais été observée (*Am. J. Phil.*, 1910, 43-54). Il se fonde en partie sur la dissertation de O' Connor, *Actors and acting in ancient Greece* (Diss. de l'Univ. de Princeton, 1909) que je n'ai pas vue; elle contient une prosopographie des acteurs grecs.

Le 4e *Programm* de J. Oehler, *Epigraphische Beitraege z. Gesch. d. Bildung im klassischen Altertum* (1910) contient tout le matériel épigraphique réuni pour ses articles *Ephebie*, *Gymnasiarchie* et *Gymnasion* du Pauly-Wissowa et forme un utile complément au livre de Ziebarth, *Aus dem griechischen Schulwesen* (1909).

Les fiches de l'auteur ont été distribuées sous les rubriques suivantes : lieux de provenance des inscr. par ordre alphabétique ; importance attachée à l'éducation et à l'instruction ; analyse des fondations pédagogiques les plus importantes (celle d'Eudémos de Milet dans la trad. de Ziebarth; celle de Polythrous de Téos, celle d'Attalos II à Delphes) ; les différents professeurs (gymnasiarque, paidonome, gynaikonome, paidotribe), les trois catégories d'âge où l'on répartit les jeunes gens (la 1re peut être dite μελλέφηβοι ou ἄνηβοι au lieu de παῖδες, la 2e ἀγένειοι ou νεανίσκοι au lieu d'ἔφηβοι); les trois qualités qu'on réclamait d'eux : εὐταξία, la bonne conduite, φιλοπονία, l'application au travail, εὐεξία (ou εὐανδρία), l'entraînement physique et les concours qui les mettaient à l'épreuve ; les différents μουσικοὶ et γυμνικοὶ ἀγῶνες sont bien connus, ainsi que leurs maîtres respectifs ; mais il est moins connu que les inscr. nous montrent un chapelain qui enseigne les devoirs religieux (Téos, Éphèse), un ὁμηρικὸς φιλόλογος chargé de l'explication d'Homère (Érétrie, *AJA*. XI, 173), un médecin faisant des cours de physiologie (ἰατρικὴ τέχνη, Kéos) ; situation sociale des professeurs et associations qu'ils forment ; rapports entre eux et leurs élèves ; associations des élèves : O. n'ajoute au relevé de Ziebarth que les εὔθηροι de Pergame (*AM*, XXXIII, 409), mais donne une liste de tous ceux dont l'âge est connu par les épitaphes ainsi que de ce qu'elles laissent entrevoir sur les voyages effectués par maîtres et élèves; les principaux centres d'études sous l'Empire sont Alexandrie, Athènes, Carthage et Rome. Signalons, pour finir, deux oublis dans les deux derniers paragraphes : à celui qui traite des bibliothèques manque un renvoi au mémoire de Cagnat sur celle de Lambèse (*Mém. Ac. Inscr.*, 1905-6) ; à celui qui relève les

décrets en l'honneur de professeurs ou de poètes, le décret de Samothrace pour le poète tragique Dymas d'Iasos (Michel, 352). — Sous le titre, *Universities of Ancient Greece* (New-York, 1909) un nouveau livre vient d'être consacré par J.-W.-H. Walden à l'instruction en Grèce. Sur la jeunesse spartiate, cf. Woodward, *BSA*, xv.

Enfin, en 1908-9, J. Oehler a publié, dans les *Monatshefte f. d. Gesch. und Literatur des Judentums* (Breslau), des *Epigraphische Beitraege z. Gesch. d. Judentums*. C'est un recueil de toutes les inscr. connues relatives à des Juifs, reproduites en minuscules, intégralement ou en abrégé. Elles sont rangées par provinces dans l'ordre adopté par Th. Reinach pour son étude de la *diaspora* dans l'art. *Judæi* du *Dict. des Ant.* (On s'étonne que J. O. ne connaisse pas l'art. *Epigraphy* de la *Jewish Encyclopaedia* où S. de Ricci a donné une première *Sylloge* que j'espère transformer avec lui en *Corpus* des inscriptions judéo-grecques). Les inscr. se répartissent comme suit :

Asie. — 1-3. Palestine. — 4. Arabie Pétrée. — 5-26. Phénicie. — 27-45. Syrie. — 46-7. Bithynie. — 47-8 *a*. Mysie. — 49-57. Ionie. — 58-60. Lydie. — 61-4. Carie. — 65-73. Phrygie. — 74-5. Lycie. — 75 *a*. Pamphylie (cf. *Side*). — 75 *b*. Pisidie. — 75-7. Galatie. — 77 *a*. Cappadoce. — 78-80. Lykaonie. — 81-7. Cilicie. (O. croit, avec Ziebarth, que les Σαμβατισταί d'Elaioussa ne sont pas des observateurs du Sabbat, mais des adorateurs de la déesse Σαμβήθη). — 88. Chypre (Larnaka).

Europe. — 89-93. Crimée. — 94-94 *a*. Thrace. — 95-6 (96 n'est probablement. pas juif). Macédoine (Salonique). — 97-105. Larissa. — 106-7. Delphes. — 108-10. Athènes. — 110 *a*. Corinthe. — 111. Mantinée. — 112. Laconie. — 113. Patras. 114. Égine. — 114 *a*. Délos. — 115. Chalcis. — 116. Kos (douteux). — 117. Syracuse. — 118-208. Italie (dont 58 grecques). — 209-13. Pannonie (2 grecques). — 214-6. Germanie (2 grecques). — 217-19. Gaule (1 grecque à Lyon). — 220-1. Espagne (la trilingue de Tortosa).

Afrique. — 222-34. Égypte. — 235. Cyrénaïque. — 237-68. Afrique romaine (3 grecques).

Du matériel épigraphique ainsi réuni, J. Oehler a tiré des conclusions intéressantes touchant : 1. L'organisation des communautés juives (elles se désignent ou par οἱ Ἰουδαῖοι et οἱ Ἑβραῖοι ou par ἔθνος, λαός, κοινὸν et πολίτευμα τῶν Ἰ., surtout par συναγωγή τῶν Ἰ. ; elles ont à leur tête des ἄρχοντες, πρεσβύτεροι ou γερουσίαρχοι ; les fonctions religieuses y sont accomplies par un συναγωγεύς ou ἀρχισυνάγωγος, un λευείτης ou ῥαββί). — 2. Honneurs décernés par elles. — 3. Position politique et sociale.

Théodore Sokolow, un des meilleurs hellénistes russes, étant mort en juin 1909, ses amis ont eu la bonne idée de réunir ses articles dans un fort volume, *Troudi Th. Sokolova* (Pétersbourg, 1910, 612 p. avec *indices*). Ce volume risquant de n'être guère accessible à la plupart des épigraphistes. je signale ce qui peut les intéresser (1).

P. 149-56. A propos du tribut des alliés d'Athènes (*Troudi* de la Comm. arch. 1876).

(1) Voir le compte-rendu à la p. 229 [G. G.].

P. 157-60. A propos de l'épitaphe attique de Krios, *I. G.*, II, 3880 (*Izvestia*, 1871).

P. 190-241. Restitution et commentaire du décret athénien en faveur d'Aristomachos d'Argos (*Journal Min. Instr. publ.*, 1879).

P. 242 et pl. Épitaphe métrique, cf. *Philippopolis* (*Zapiski*, 1886).

P. 277-86. Commentaire du traité entre le roi de Macédoine Amyntas et les Chalcidiens de Thrace (*Journal*, 1897).

P. 287-35. Mémoire sur Alexandros, fils de Kratèros (*Journal*, 1897 ; trad. *Klio*, 1903).

P. 306-44. L'Antiochos de l'inscr. d'Ilion (*Journal*, 1897 ; trad. *Klio*, 1904).

P. 345-60. Les jeux Néméens annuels (*Journal*, 1899 ; trad. *Klio*, 1905).

P. 361-68. L'amphictyonie de Delphes au IIIe s. (*Journal*, 1901 ; trad. *Klio* 1907).

P. 369-78. Amynandros, roi des Athamanes, à propos de sa réponse à Téos (*Journal*, 1902).

P. 379-87. Le Ptolémaios de Telmessos, à propos d'*Or. gr.*, 55 (*Journal*, 1902).

P. 388-92. La bataille navale de Kos (*Journal*, 1902 ; S. n'a pas connu l'inscr. publiée par Herzog).

P. 393-99. L'archonte Antipatros (*Journal*, 1903) ; cf., p. 588, le C.-R. des mémoires de Shebelew sur Athènes au IIIe s. (1899).

P. 405-10. Convention d'Euménès avec ses mercenaires, *Or. gr.* 266 (*Journal*, 1903).

P. 411-36. Clérouchies athéniennes (*Journal*, 1903).

P. 492-502. Nouveaux textes amphictyoniques (*Journal*, 1905 ; trad. *Klio*, 1907).

P. 526-35. A propos du livre de Tschoukarew sur les archontes. ath. du IIIe s. (*Journal*, 1900).

P. 536-42. Sur le *Panaetolicum consilium* (*Journal*, 1906).

P. 543-49. Charixénos (le stratège étolien mentionné dans Ἐφ. ἀρχ., 1905, n. 15-17), (*Journal*, 1906).

P. 575, 611, 616. Compte rendu des *Delphica* de Nikitsky (*Journal*, 1895, 1902).

P. 646. C.-R. des *Achaïca* de Shebelew (1904).

C'est entièrement des documents épigraphiques qu'est tirée la dissertation de V. Pârvan, *Die Nationalität der Kaufleute im römischen Kaiserreiche* (Breslau, 1909). On y trouvera des relevés très utiles de tous les marchands italiens dans les provinces, des marchands provinciaux chez eux et dans d'autres provinces, des marchands grecs et orientaux dans l'Orient et dans l'Occident.

Les inscriptions ont aussi fourni toute la documentation de l'étude de W. Otto sur l'achat et la vente des sacerdoces en Grèce (*Hermes*, 1909).

Nulle part on ne voit mieux ce que la connaissance de la société grecque doit à l'épigraphie que dans la *Geschichte des griechischen Vereinswesens* de Franz Poland (Leipzig, 1909). Les textes ne fournissaient presque rien sur cette matière ; il y a dix ans les inscriptions permettaient à Ziebarth d'écrire un mémoire d'une centaine de pages sur les associations dans l'antiquité grecque : aujourd'hui, grâce à l'énorme publication de papyrus et d'inscr. qui s'est faite depuis, M. Poland peut nous donner un ouvrage de 655 pages divisé en 6 chap. 1. Différents noms et genres des associations. 2. Associations religieuses. 3. Situation, droits et devoirs des membres. 4. Organisation, fonctionnaires, honneurs décernés, punitions infligées. 5. Finances : biens fonciers, sommes versées.

6. Caractère social, influence morale. D'excellents *indices* rendent la consultation facile, notamment celui des inscr. citées.

Je ne connais que par des c.-r. la dissertation de Landvogt, *Epigraphische Untersuchungen ueber den* οἰκονόμος, 1908, ainsi que les recherches sur les hypothèques de E. Weiss, *Pfandrechtliche Untersuchungen*, I, 1909 et le 1er vol. de l'ouvrage de J. Partsch, *Griechisches Bürgschaftsrecht*, Leipzig, 1909 (1). — Je vois mentionné dans le *Jahrbuch* de 1910 : A. Novossadsky, *Die griechische Epigraphik* (en russe, Moscou, 1909).

Prosopographie. — Il faut attirer particulièrement l'attention sur cet indispensable complément à l'ouvrage de Kirchner que J. Sundwall a publié sous le titre *Nachträge zur Prosopographia Attica* (n° 1 du t. LII de la *Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlinger*, Helsingfors, 1909-10, 177 p. in-8°, se vend à part 3 fr.). Il n'y a pas seulement incorporé tout ce qui a paru depuis 1901 — on voit que les plus importants contingents sont ceux que Colin a tirés des inscriptions de Delphes et Roussel de celles de Délos —, mais il a pu y ajouter ce que contient d'inédit le *Musée épigraphique* d'Athènes. (Je relève que Patrophon de Phalère y manque, bien que son absence dans Kirchner ait déjà été signalée).

Il faut aussi recommander vivement les *Fasti consulares imperii romani* de W. Liebenam, dans la belle collection des *Kleine Texte* de Bonn (1910, 3 Mark). On y trouvera la liste des consuls de 30 a. C. à 565 p. C. avec ind. des sources mise au courant des dernières découvertes, la série des Ptolémées, celle des empereurs jusqu'à Justinien, le calendrier égypto-romain, le tableau des indictions depuis Dioclétien (add. pour le consul Vettius Agorius Praetextatus, *Klio*, 1910).

Ères et Calendriers.— A. von Domaszewski a montré (*Archiv f. Relig. wiss.*, XII, 1909, 335 : *Abhandl. z. roem. Rel.*, 234) que, entre 21 et 2 av. J. C., les Chypriotes adoptèrent un calendrier qui commençait en mai et où les mois s'appelaient : *Aphrodisios, Anchisaios, Romaios, Aineadaios, Kapetolios, Sébastos, Agrippaios, Libaios, Oktabios, Ioulaios, Neronaios, Drousaios.* En l'an 2, le jour de l'an fut placé le 23 septembre et les mois intitulés : *Aphrodisios, Apogonikos, Aineios, Ioulos, Kaisareios, Sébastos, Autokratorikos, Démarchéxousios, Plethypatos, Archiereus, Hestios, Romaios.*

Dans ses *Note sul Calendario Spartano* (*Atti R. Accad. di Torino*, XLV, juin 1910), Luigi Pareti établit que l'année spartiate commençait à la 1re ou 2e néoménie après l'équinoxe d'automne. Ses mois étaient les suivants : *Apellaios ?, Hérasios, Diosthyos?, Éleusinios?, Delphinios?, Laphryos*, mois intercalaire, *Artémitios, Gérastios, Phloiasios, Agrianios, Hyakinthios, Karneios.* — Sur les éponymes à Sparte, cf. Woodward, *BSA*, xv.

H. Grégoire, *Byz. Z.* 1909, 500, a montré que les deux témoins épigraphiques allégués pour l'*ère de Panodore* s'évanouissaient, l'inscr. du *Sinaï* étant un faux du XVIIe s., celle de *Deir Eyoub* se rapportant à l'ère de Bostra.

Babelon soutient (*Congrès du Caire*, 1909, p. 275) que l'ère de l'*Adôn Melakim* à Tyr, commençant en 312, coïncide avec celle des Séleucides.

(1) Voir t. XXII (1909), p. 476 [G. G.].

Épigraphie chrétienne. — C'est une heureuse idée qu'on a eue de charger le P. L. Jalabert de rédiger un article *Épigraphie* pour le *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique* (Paris, 1910, t. I, col. 1404-57). Le savant jésuite nous y a donné sur les caractères et sur l'importance des inscriptions chrétiennes un aperçu qui n'est pas seulement d'une érudition aussi sûre qu'on peut l'attendre de lui, mais un vrai chef-d'œuvre de clarté élégante. Tous ceux qui voudront promptement se mettre au courant de la matière ne pourront mieux faire que de le lire. Presque toutes les questions importantes qu'elle soulève y sont l'objet d'un résumé ou d'une référence. Je regretterai seulement que le P. J. n'ait rien dit des ἄγγελοι de Théra (cf. *IG*, XII, 3 à l'*index*) et de Koptos (Milne, Catal. du Caire, 9238 et 9272), et qu'il ne paraisse pas connaître l'inscription si curieuse publiée par Lefebvre (cf. plus loin) ni les réserves que j'ai faites à la théorie de Ramsay sur les *Tekmoreioi* et leur caractère chrétien (*Revue celtique*, 1908); il n'a pas utilisé, je crois, le grand travail de J. Dölger sur l'ἰχθύς, où grand usage est fait des inscr. (*Röm. Quartalschr.* 1909-10, paru depuis avec de nombreuses additions). Pourquoi aussi, dans sa *Bibliographie*, ne pas avertir que les fascicules du *Corpus des inscr. chrétiennes* concernant l'Athos et l'Égypte ont paru et que celui d'Asie-Mineure est sous presse (espérons qu'on ne manquera pas de lui confier celui de Syrie) et que l'on trouve, depuis 1909, dans les *indices* du présent *Bulletin* un répertoire de ce que l'épigraphie grecque a fourni dans l'année, qui intéresse le christianisme? — Pour les ampoules de Saint-Ménas, voir maintenant Kaufmann, *Zur Ikonographie der M.* (Le Caire 1910). — C'est surtout à l'épigraphie chrétienne latine qu'est consacrée l'*Epigrafiia cristiana* que D. Marucchi vient de donner dans les *Manuali Hoepli* (1910). Après un exposé de ses principes et un précis bibliographique (p. 1-70), le reste du volume est pris par un choix d'inscriptions méthodiquement classées (71-450).

Inscriptions céramiques. — D. M. Robinson, *A J A*, 1909, p. 38 : le mot οἰνοφόρος écrit sur le fond d'un vase à reliefs à deux anses d'époque hellénistique nous apprend le nom de cette catégorie de vases. Il se trouve au Musée de Baltimore. — L'*Art Institute* de Chicago a récemment acheté 14 vases de la collection Branteghem; parmi eux, un lécythe inscrit Εὐαίων καλός (Klein, *Lieblingsinschr.* et une kylix à f. r. avec Ἱπποδάμας καλός (*ibid.*, p. 55). Cf. *Bull. Art Inst.*, I, 1908, p. 12, 29. — Pour la dissertation de Haekl, voir *Athènes*.

A peine Brauchitsch a-t-il publié sa dissertation *Die Panathenäischen Preisamphoren* (Teubner, 1910), que D. M. Robinson en ajoute deux : une du Musée d'Éleusis sous l'archonte ...IMO... qui serait la plus jeune connue, s'il s'agit de Simonidès (311/10; mais c'est plutôt Timokratès, 364/3), une de l'archonte Asteios (373/2) à Athènes, la plus ancienne connue. La liste des amphores panathénaïques datée par le nom de l'archonte atteint ainsi 23 pièces (1).

J. D. Beazley, *JHS*, 1910, 38-68, réunit 35 vases, dont une quinzaine inscrits, qu'il faudrait assigner à l'atelier de Kléophradès; celui-ci est, en effet, le fabricant, non le peintre, puisque son nom est accompagné toujours d'ἐποίεσεν. Parmi les vases

(1) Breccia (Appendice au *Rapport* sur le Musée d'Alexandrie en 1909, Alexandrie, 1910) en signale cinq nouvelles, avec au moins deux archontes nouveaux [G. G.]

peints du Musée de Berne publiés par Deonna, *RA*, 1910, 1, 217, cinq sont à καλός.

Quelques marques de potiers sont relevées dans le *Catalogue des Figurines en t. c. du Musée de Constantinople* (1909) de G. Mendel.

Dans A. De Ridder, *Les terres cuites et les verres*, t. VI du Catalogue de Clercq (1909), on ne trouve que deux inscr. sur verre : n. 276 : καταχαῖρε καὶ εὐφραίνου; n. 688, ΜΕ, Γ, Θ et ΟΥ autour d'une croix.

Dans le *Catalogue of the Ivory Carvings of the Christian Era* du *British Museum* 1909, O. M. Dalton publie, n° 11, une feuille de diptyque syro-byzantin reproduisant un archange qui offre le globe surmonté de la croix en disant « Reçois ce présent et, ayant appris la cause.. ». — A l'encre, sur le dos : + παρακαλῶ τὰ δέσποτα ἐπει...

Comme *plombs et sceaux byzantins*, la collection de l'Institut russe de Constantinople a été publiée dans les *Izvestia* de cet Institut, par V. A. Pantchenko, 1908, 78-151. — D'autres publications sont indiquées à *Halmyros, Candie*.

Je tiens à attirer l'attention sur un mémoire qui intéresse autant les épigraphistes que les archéologues. C'est le répertoire des *Mosaïques* de Mésopotamie, Syrie et Palestine que R. Horning a dressé dans le *Z. d. Pal. Ver.* 1909, 113-150. La plupart des mosaïques qu'il a signalées — 114, si j'ai bien compté. (pourquoi M. H. ne leur a-t-il pas donné une numérotation continue?) — portent des inscr.; celles-ci, comme le reste, sont menacées de rapide destruction. La Commission de l'Académie des Inscriptions qui dirige le *Corpus* des mosaïques ne pourrait-elle demander à un des éminents archéologues de Saint-Etienne de Jérusalem ou de Saint-Joseph de Beyrouth d'entreprendre une besogne qui ne peut être menée à bonne fin que par qui a longtemps vécu en Syrie?

Acquisitions des Musées. — Au *Museum of Fine Arts* de Boston, lécythe blanc inscrit Φαίδιμος καλός, cf. son *Report*, 1910, 55 ; au *Metropolitan Museum* de New-York, une kylix signée par Hiéron, une autre portant ὁ παῖς καλὸς Ἐπέλειος ; cf. son *Bulletin*, 1910, 143. — Au *British Museum*, partie sup. d'une tête de jeune fille en relief, appelée Κλεαρετή, et alabastron à f. n. avec ὁ παῖς καλός (cf. *Class. Rev.*, 1910, 133).

A l'*Ashmolean* d'Oxford une statuette en bronze de guerrier barbu portant au dos *boustrophédon* : ΝΙΚΙΑΣΜΑΝΕΘΕΚΕΝ (cf. P. Gardner, *JHS*, 1910, 230).

Une amulette gréco-chrétienne contre les maux d'yeux du *Musée de Berlin* est publiée par M. Siebourg (*Bonn. Jahrb.*, 1909, 158). On verra à *Palmyre* comment le fameux tarif est entré à l'*Ermitage* de Pétersbourg.

ATTIQUE

Athènes. — J. Sundwall, *Journal du Ministère de l'Instr. publ.* (russe), juin 1910, 271-84 avec 1 planche. Restitue à l'aide d'*IG*, 11, 742 un important fragment inscrit sur 2 faces (A, 40 l. — B, 41 l.) d'un inventaire de la Chalkothèque. On y trouve notamment décrites un certain nombre de statues.

J. Sundwall, *AM*, 1910, 37-60. Stèle portant les fr. de 2 col. (38 l. de col. I ;

86 l. de col. II) : c'est un extrait des comptes de la marine de 365/4 (Ol. 103, 4; tous les anciens inventaires seraient de la 4e année de l'Ol.), extrait portant la liste des triérarques qui devaient de l'argent à l'État. S. donne une liste alphabétique des 85 triérarques et des 27 vaisseaux nommés, la plupart déjà connus par les documents similaires.

Le même Sundwall a publié dans Ἐφ. Ἀρχ., 1909, 199-210, un important fr. des comptes des trésoriers d'Athéna en 344/3, qui complète *IG*, II, 701.

G. P. Oikonomos, *AM*, 1910, 274-315. Grande stèle trouvée dans les fouilles grecques à l'agora, Ἐφ. Ἀρχ., 1910, 1. Elle était inscrite sur les deux faces. Sur la mieux conservée subsistent 3 col. : A, 32 l.; B, 52 l.; C, 54 l.; sur l'autre, le début de 48 l. C'est la plus importante des μετάλλων διαγραφαί, ces rôles où les polètes dressaient périodiquement le recensement des mines du Laurion : nom de la mine, sa position et ses limites, le nom de celui ou de ceux qui l'exploitaient, la durée pour laquelle ils l'avaient affermée. Les archontes cités étant ceux de 349/8 et 348/7, le document doit être de peu postérieur. Dans le commentaire de M. O., il faut signaler : la liste des noms de mines connues, les unes portant des noms de dieux (Ἀθηναϊκόν, Ἀρτεμισιακόν, etc.), les autres des noms d'hommes (Φάνειον, Διφίλειον, etc., sans doute le prospecteur ou premier propriétaire) ; la plupart des fermiers des mines d'argent sont connus comme triérarques; beaucoup sont de véritables chefs de compagnies : Δημοφίλου κάμινος καὶ οὗ ἄν se rendrait par « haut-fourneau Démophilos et Co » ; κατατομή désigne une carrière; ἐμ Φιλομηλιδῶν fait connaître un nouveau *génos* attique, qui devait tirer son origine de Philomélos, fils de Déméter et de Jason. Les noms de personnage et surtout les noms de lieu de la région lauréotique sont en grand nombre nouveaux. Le Μειδίας Ἀναγυράσιος de B. 11 et 50, serait le fameux Midias, contre qui Démosthènes plaidait en 348.

L. D. Caskey, *AJA*, 1910, 298-309, reproduit, traduit et discute le passage de l'inscr. de 306 qui est relatif à la galerie couverte courant au-dessus des murs d'Athènes (*IG*, II, 167 l. 54-74). Il lui donne un toit à une seule pente avec mur plein d'un seul côté au lieu des deux murs pleins et du toit à double pente supposés par Choisy. Voici le sens attribué aux principaux termes techniques : πέροδος, chemin de ronde ; περίδρομος, mur de fond de la galerie (?); ἔπαλξις, parapet; δοκοί, architraves ; δοκίδες, les solives de la charpente du toit ; στρωτῆρες ou ἐπιβλῆτες, les traverses fixées sur ces poutres; ἱμάντες, les planches courant par dessus; θυρίδες κατάρακτοι, volets en bois pour les fenêtres; ὑπερτόναια, linteaux ; κύβοι, poutres soutenant les linteaux ; γεῖσα Κορίνθια, plaques de terre cuite clouées pour protéger les extrémités des solives ; en parlant de tuiles, les ἡγεμόνες sont les chefs de file ; les tuiles laconiennes, κεράμοι Λακωνικοί, se composent d'*imbrices* légèrement concaves avec *tegulae* convexes jusqu'à être semi-cylindriques.

H. Lattermann, *AM*, 1910, 367. Dans les inscr. architecturales attiques, ἐπεργάσασθαι signifie *ravaler* en général, ἐπικόπτειν désigne le dégrossissement préalable, ἐπιξεῖν l'aplanissement final.

W. B. Dinsmoor, *A. J. A.*, 1910, 459-83. Étude sur le monument choragique de Nikias. Sa dédicace par Νικίας Νικοδήμου Ξυπεταίων (*IG*, II, 1246) n'aurait pas été ajoutée par un descendant du stratège Nikias, comme le veut Versakis (Ἐφ. Ἀρχ.,

1909, 221-35), qui date le monument de 415 ; la dédicace serait bien contemporaine du monument, élevé après la victoire de ce Nikias II, en 320/19.

P. Groebe, *AM*, 1910, 403-6. Aux Propylées, base : Ὁ δῆμος | Σέξκτον Πομπήιον | ἀρετῆς ἕνεκα. Ce serait le grand-père du grand Pompée, gouverneur de Macédoine en 117. On s'étonne que Groebe, dans une étude sur Pompée et la guerre des pirates (*Klio*, 1910), ait oublié l'inscr. athénienne qui s'y rapporte.

A. M. Woodward, *JHS*, 1910, 564-8. Corrections à des inscr. conservées au Musée de l'Acropole : *IG*, III, 1292 (fr. nouveau) ; II, 5, p. 263, 1620 f. ; Sybel, *Katalog*, 6743.

A. M. Woodward, *Annual*, XIV, 229-42 complète un article de Wilhelm. Celui-ci a publié dans l'*Anzeiger* de l'Acad. de Vienne, avril 1909, un fr. de la liste de tributs, *IG*, I, 266 qui montre que la rubrique doit se lire : ταῖσδε *h*ε βολὲ καὶ *h*οι πεντακόσιοι | καὶ χίλιοι ἔταχσαν. Le conseil qui établit les tributs avait donc 1500 et non 500 membres. W. a trouvé un nouveau fr. de cette inscr. et le publie avec une reconstitution de la moitié inf. des 3 colonnes de cette liste de 427/6.

A. v. Premerstein, *AM*, 1910, 103-17. Étudie la borne hypothécaire publiée *AJP*, 1907, 430. C'est une ὠνὴ ἐπὶ λύσει, la 1re où l'on trouve cinq cautions, un particulier, Κηφισόδωρος Λευκονοεύς, et 4 associations. Celles-ci sont 2 anciens γενή, désignés par le patronyme ancestral Ἐπικλείδαι et Γλαυκίδαι (tous deux nouveaux), les 2 autres désignés par le président en charge, φράτερες οἱ μετὰ, et qui sont des thiases de la phratrie du dème d'Anaphlystos. C'est d'Anaphlystos que viendrait la pierre.

P. Foucart, *Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au* IVe *s.*, extrait des *Mémoires de l'Ac. d. Inscr.*, XXXVIII, 1909, 40 p. Ce mémoire consiste en un commentaire des principales inscriptions relatives aux rapports d'Athènes avec les princes de la Thrace hellespontique. I. *IG*, IV. p. 8. L. 3. Ἐρεχθη]ὶς ἐπρυτάνευε ; en 386 les prytanes présidaient encore l'assemblée (les proèdres ne leur furent substitués sans doute qu'en 378) et le dème de l'épistate, Képhisia, appartient à cette tribu. — L. 9. Lire plutôt : καὶ εἶναι αὐτῶι ἅπερ τοῖς προγόνοις ὑπῆρχε. Les ancêtres d'Ébruzelmis avec lesquels Athènes a conclu alliance sont Sitalkès en 432 et Seuthès en 390 ; ce dernier régnait encore en 387 ; en 383 on trouve Kotys sur le trône des Odryses : le règne d'Ébruzelmis est ainsi limité ; ce serait l'Ἀβρόζελμις que Seuthès envoya à Xénophon. — L. 14. La formule ἐν ἀκροπόλει a succédé précisément en 386 à la formule ἐν πόλει. — L. 20-1 : νεῶν τῶ[ν περ]ιπλ[εουσῶν. — II. *IG*, IV, 2, 65 *b*. Essai de restitution du traité de 357 avec Bérisadès, Amadokos et Kersobleptès. — III. *IG*, II, 961. F. montre que cette inscr. est une dédicace faite par les triérarques récompensés pour leur conduite dans l'expédition de Charès en Thrace, été 357. — IV. *IG*, II, *add.*, p. 465. Commentaire du traité de 356 avec Kétriporis, fils de Bérisadès. — V. *BCH*, 1896, 467. Cf. *Delphes*. — VI. *IG*, II, 795. F. montre qu'il s'agit, dans cette portion d'inventaire de la marine, des vaisseaux qui, en 353, transportèrent en Chersonèse les clérouques athéniens. — VII. *IG*, II, 116. C'est à un 2e envoi de clérouques, en 343/2, que fait allusion le décret de 340 où les mêmes conditions sont faites aux gens d'Élaious qu'aux autres villes de Chersonèse lors de l'envoi de cette clérouquie.

L. Pschor, *B. Ph. W.*, 1910, 253. L'ἐκκλησία ἐν Διονύσου μετὰ τὰ Πάνδια se tenait le 19 élaphébolion en 331/0.

Les inscr. relatives au *Pélargikon* sont étudiées par A. Köster, *Das Pelargikon* (*Zur Kunstgesch. des Auslandes*, fasc. 71. 1909, Strasbourg).

S. Shebelew, *Journal Min. Instr. publ.* (russe), XXII, 1909, p. 288. Études sur les Bases de la chronologie des archontes aux III-Ier s.

B. Staïs, Ἐφ. ἀρχ. 1909, 243-63. 3 inscr. provenant du temple de Képhisos près de Phalère : 1. Ἑστίᾳ, Κη|φισῷ, Ἀπόλλωνι | Πυθίῳ, | Λητοῖ, Ἀρτεμίδι Λοχί|ᾳ, Ἰλει-θυίᾳ, Ἀχ|ελῴω, Καλλ|ιρόῃ, Γεραιστ|ταῖς Νύμφαι|ς γενεθλί|αις, Ῥαψοῖ. Rhapsô est un nom divin nouveau. IVe s. — 2. Κηφισόδοτος Δημογένους | Βουτάδης ἱδρύσατο | καὶ βωμόν. — 3. Ξενοκράτεια Κηφισῶι ἱερὸν (non le temple, mais l'autel qui porte l'inscr.) ἱδρύσατο καὶ ἀνέθηκεν ξυμβώμοις (ceux énumérés au n. 1) τε θεοῖς, διδασκαλίας τόδε δῶρον (le plus ancien ex. de femme vainqueur à une didascalie), Ξενιάδου θυγάτηρ καὶ μήτηρ (son père et son fils s'appelaient Xéniadès) ἐκ Χολειδῶν · θύειν τῷ βουλομένῳ. Ἐπὶ τελεστῶν Ἀγάθωνος (le sanctuaire avait donc au moins deux prêtres dits *télestai*; ce nom fait croire qu'il s'y célébrait des rites mystiques).

C. Robert, *Pausanias als Schriftsteller* (Berlin 1909), p. 317. Dans le siège du théâtre de Dionysos destiné à la prêtresse de la Κουροτρόφος ἐξ Ἀγλαύρου, le Δήμητρος qu'on lit après un intervalle et dans une graphie sensiblement différente (*IG*, III, 372) ne doit pas être rapproché de ce qui précède de manière à créer une Déméter Kourotrophos. Il s'agirait du temple de la Γῆ Κουροτρόφος (que les inscriptions appellent toujours Kourotrophion et qu'elles permettent de placer près de l'Aglaurion) et du temple voisin de Déméter Chloé (cf. Paus. I, 22, 3).

C. Robert, *ibid.*, p. 338. Dans *IG*, II, *Suppl.*, 1161 *b*, l'Ἀφροδίτη Ἡγεμόνη τοῦ Δήμου qui reçoit un autel conjointement avec les Charites serait l'antique Aphrodite Ourania qui aurait absorbé le culte nouveau de Dêmos et des Charites placé près de son temple : celui-ci serait le pseudo-Théseion.

R. Haekl, *Merkantile Inschriften auf attischen Vasen* dans *Münchener archäologische Studien* (Munich, 190), p. 1-109 et 3 planches. Sous ce titre, M. H. a donné les éléments et les cadres d'un *Corpus inscriptionum sub vasculis incisarum et depictarum*. On peut les diviser en cinq classes. Sigles sans signification, initiales ou monogramme du céramiste, nom de la classe à laquelle appartient le vase, prix du vase; nom du propriétaire. Les conclusions que leur examen autorise sont les suivantes : les inscr., à très peu d'exceptions près, sont en caractères ioniens; le système numéral milésien (9 lettres avec sigles marquant la dizaine ou la centaine) n'est employé que jusqu'à la disparition des figures rouges (vers 480); le système décimal (traits verticaux jusqu'à 4, initiales des noms de chiffres de 5 à 10) domine ensuite; il est proprement attique. Le commerce des vases avec l'Étrurie paraît donc avoir été, jusque vers 480, exclusivement dans les mains des Ioniens.

A. Brueckner, *Der Friedhof am Eridanos* (Berlin, 1909). Les fouilles de B. au Céramique lui ont permis d'ajouter pour la chronologie de la nécropole des indices archéologiques aux indices épigraphiques. Comme inscr. nouvelles, il n'en a trouvé que 3 : ὅρος μνημ[εί]ου · παροδίου πόδες (p. 40), la stèle de Μυννία (p. 115) et celle de Φιλία (p. 118). Il corrige l'épigramme *IG*, II, 2339 (p. 106),

retrouve le nom d'Ἡρακλειτὸς Σωτιγένου sous *IG*, III, 2256 (p. 119), publie quelques timbres amphoriques (p. 118), des *fac-similé* d'épitaphes (p. 50), une liste des funéraires sur colonnettes (p. 47; 2 noms oubliés dans Ἐφ. ἀρχ., 1893, 221,2). — Dans ses *Kerameikos-Studien* (*AM.*, 1910. 201), il a notamment étudié les inscr. relatives aux *Epitaphia* qui se célébraient au Céramique. P. 215. Il publie deux petits fr. de listes de morts. P. 221, il publie le fr., retrouvé en 1909, du monument des guerriers tombés à Corinthe, mentionné par Pausanias, I, 29, 11. C'était une stèle haute de 1,54 dont les 0,48 supérieurs portent une frise symbolique (scène de bataille). Sous la frise on lisait : Ἀθηναίων οἵδε ἀπέθ]ανον ἐν Κορίνθωι καὶ ἐμ Βοιωτοῖ[ς. Puis venaient 12 colonnes, chacune surmontée du nom de la tribu; dans le peu qui en reste on voit que 2 stratèges au moins étaient morts, Mnésiklès (?) de l'Oinéis, Thoukleidès de l'Aiantis. La stèle a dû être érigée aussitôt après les deux batailles perdues contre les Lacédémoniens, à Némée en juin, à Koroneia en juillet 394.

M. Bieber, *AM*, 1910, pl. IV. Stèle du Louvre (Froehner, n. 113) avec Μυτιλη... inscrit sous une Athéna, republiée à propos de bas-reliefs semblables à Cassel.

Athènes et environs. — D.-M. Robinson, *AJP*, 1910, 377-99. Publie 72 inscr. funéraires (69 nouv.), la plupart des κιονίσκοι des III-Ier s. Beaucoup sont intéressantes par le nom, le démotique ou l'ethnique. 1. Ἀθηνόπολις | Δημητρίου | Λαμπτρεύς, peut-être identique à *BCH*, 1906, 188. — 2. Αἰγλάτης | Ἀντιφί-(λ)λου | Κυδαθηναιεύς. — 3. = 16, III, 2028-4. — 4. Ἀλίνη. — 5. = II, 1828. — 6. Ἀπολλοφάνης | Θεοκλέους | Κηφισιεύς, sans doute le fils de II, 945, 25. — 7. Ἀπολλώνιος | Ἀπ. | Σαρδιανός. — 8. Ἀπολλώνιος | Σιτάλκου | Ἀμφιπολίτης. — 9. Ἀπολλώνιος | Σεραπίωνος | Μελιτεύς. — 10. Ἀρτέμων | Ἀρτ. | Ἐφέσιος. — 11. Ἀρχείδης | Δίου | Στειριεύς. — 12. Ἀρχέλαος | Διοδότου | Συπαλήττιος sans doute identique à II, 953, 32. — 13. Ἄρχιον | Διονυσίου | Κασσανδρέως | θυγάτηρ | Νικαγόρου | Κασσανδρέως | γυνή. — 15. Βρομιὰς | Εἰσιδώρου | Ἡρακλεῶτις = III, 2434-5, 2448. — 16. Γνώμη | Ἀλεξάνδρου | Μιλησία. — 18-9. Δημ. | Ἀθηνοπόλιδος | Λ., sans doute fils de celui de 1. — 20. Δημήτριος | Ἀπολλωνίου | Ἀζηνιεύς, identique peut-être à III, 1112, 45. — 21. Δημήτριος | Νικάνδρου | Μαραθώνιος. — 22. Δημήτριος | Τίμωνος Ἡρακλεώτης. — 24. Διονυσία | Ἄνδρωνος | Ὠρωπία. — 25. Διονυσία | Δημητρίου | Ἀντιόχισσα. — 26. Δώρημα Μιτυληναία. — 28. Δῶρος | Ἡρακλεώτης. — 29. Ἐπικράτης | Μιλήσιος. — 32. Εὐκλῆς | Ἀπολλοδώρου | Σιδώνιος. — 33. Ζωπύρα | Ἀγάθωνος | Ἡρακλεῶτις. Cf. II, 2909-10, 2939; III, 2446. — 34. Ζωσίμη | Μιλησία. — 35. Ζωσίμη Εὐνίκου ἐξ Εὐπειριδῶν et son épitaphe en 6 vers, déjà, mais mal publiée dans *AM*, 1896, 465.— 36. Θαλῆς | Ἀφροδισίου | Μαραθώνιος. — 38. Θεόμνηστος | Θεομένους | Κεφαλῆθεν. Cf. II, 5, 773 *b*. — 39. Θεόμνηστος | Σωσικράτου | Οἰναῖος. Cf. II, 985 E, II, 50. — 41. Ἰστιὰς | Ἀμμωνίου | Ἐρχιέως | θυγ. Δημητρίου | Λαμπτρέως | γ. Cf. 1, 18-9. — 42. Ἱστορία. — 44. Κασταλία | Μιτυληναία | Ἑρμαγόρου | Στειριέως | γ. Cf. II, 470. — 46. Κλεαρίστη | Πεμπτί(δ)ου | Ἀτηνέως | γ. — 47. Κτήσαρχος | Φλυεύς. — 48. Μητροδότα | Ὠρωπία. — 49. Μίλων | Κασίου | Μειλήσιος. — 50. Μοσχάριον | Βακχίου | Ἡρακλεῶτις | Ζήνωνος | Μήδου | γ. — 52. Μύστης | Ἡρακλεώτης. — 53. Νίκη | Μαρίωνος | Ἱεροπολεῖτις. — 54. Νίκη | Μενεκράτου | Μιλησία. — 55. Νικίας | Ὕλλου | Ἀνκυρανός. — 56. Νικοστράτη | Ναξία. — 57. Νίκων | Ἀλαιεός. — 58. Ὀνασὼ | Σαλαμινία. — 59. Πανικὴ | Μηνοδότου | Αἰγινῆτις. — 60. Παραμόνη | Μιλησία | Ἀνδρονίκου | Ῥαμνουσίου | γ. Cf. *BCH*, VI, 319, 324, 339. — 61. Πιθανὸν | Ἀντιό-

χισσα. — 63. Ῥοδόκλεια | Κολωνῆθεν. — 64. Στρατώι (*sic*) | Ἰσιδώρου | Θηβαία, femme d'Eumélos de Milet. — 65. Σώπατρος | Ἀναφλύστιος. — 66. Σωσίας | Ἀλεξανδρεύς. — 67. Σώστρατος | Ὄαθεν. — 68. Τέχνη. Cf. 42. — 69. Φαιναρέτη | Προκλείδου | Ἀφιδναίου. — 70. Κοιντία | Φλαμενία | Θεύδιον. — Le n° 31, en se raccordant avec III, 219 donne une liste de noms, dont deux prêtres, disposés autour de deux canthares. C'est sans doute une liste relative à la fête des χόες, 2me jour des Anthestéries.

Éleusis. — W. Bell Dinsmoor, *AJA*, 1910, 155. L'épistyle des Propylées d'Éleusis, exécutés sur le modèle de ceux d'Athènes, portait le nom de M. Aurèle. C'est donc lui qui les fit construire, non Hadrien.

J'ai oublié de signaler dans le *Bull.* précédent la thèse complémentaire de E. Cavaignac, *Le trésor sacré d'Éleusis jusqu'en 404* (Versailles, 1908, in-8°, 81 p. et 7 pl.). Le point de départ est le grand décret des prémices, instituant la dîme sur toutes les offrandes au profit du trésor éleusinien ; M. C. le date entre 439 et 432 ; au terme de la période étudiée se place le compte des *épistates* relatif aux travaux du sanctuaire en 408/7. Il n'est pas possible de résumer ici ces recherches de détail, dont la minutie paraît souvent trop ingénieuse. — Pour sa grande thèse, cf. l'important c.-r. de F. Cauer, *W. Kl. Ph.*, 1910, 320.

Amphiaraon de Rhamnonte. — J. Kirchner, Ἐφ. ἀρχ., 1909, 271. Décret (de la fin du IIIe s.) du σύνοδος des Ἀμφιεραϊσταί rendu sur la proposition de Théotimos Théodorou de Rhamnonte en l'honneur de l'ἀρχεραναιστής Dioklès, du secrétaire Kallitélès et du trésorier Archestratos, qui ont pris l'initiative d'une souscription pour restaurer le temple, y mettre une porte à l'*oikos*, consolider le πρόστωιον, prendre des mesures relatives à l'ὅλμος et à la τράπεζα, etc. Pourquoi K. n'a-t-il pas donné à ce texte le commentaire qu'il mérite?

Amphiaraon d'Oropos. — H. Lattermann, *AM*, 1910, 81-98. Commentaire du contrat des entrepreneurs pour l'établissement de la canalisation du sanctuaire, *IG*, VII, 4255.

Mégare. — N. A. Véis, *Izvestia Inst. russe*, 1909, 101. Republie les inscr. chrét. *IG*, VII, 169, 174 ; *CIG*, 1084 ; *L.-F.*, 761.

PÉLOPONNÈSE

Argolide. — *Argos.* — W. Vollgraff, *BCH*, 1909, 445-66. Vingt-quatre inscriptions sorties de ses fouilles :

3-4. Petits autels au nom de Διϝὸς Πανόπτα, Ἀφροδίτας et Δάματρος Πυλαίας. — 6-9. Base de statue mutilée et fragments. — 10-15. Tuiles estampillées. — 16. Inscr. en l'honneur d'un personnage qui a été γραμματεύς, a restauré le temple d'Apollon Deiradiôtès et organisé des spectacles pour les dieux Augustes (?), θεοῖ]ς Σεβαστοῖς θέας ὑποδε[ξάμενον. (Je crois pouvoir interpréter ainsi et, comme on trouve plus loin le mot de Νέμεια, snpposer que le personnage était l'un des chefs de l'association des artistes dionysiaques de l'Isthme et de Némée). — 17. Base d'autel ou de statue au nom d' Ἐτεόκλο[υ. — 18-20. Funéraires (restituer 18 d'après 20). — 21. Statue élevée par la ville à M. Aurèle. — 22. Éclat d'une grande stèle rapportant des guérisons miraculeuses obtenues au temple d'Apollon

Pythios; on y lit les fr. de 3 ἰάματα du genre de ceux d'Épidaure : dans l'un il s'agit d'un enfant probablement demandé et obtenu par une femme stérile; dans l'autre d'un oracle interprété. — 23. Fr. d'un inventaire du temple. Outre la mention d'objets avec leur poids ou leur prix, on trouve 5 fois un article de ce type : Ἐρατὼ γαε Εὐκλείδα; γαε serait une abréviation désignant le garant d'un affranchissement et la formule résumait une manumission : « un tel garant d'un tel ».— 24. Épitaphe métrique de deux coureurs, Aulos et Delphis. — 25. Sous un bas-relief représentant un dieu du type d'Asklépios, un sceptre dans la gauche, un petit vase dans la droite, on lit : ἀ]λιφοκαθαρτῆ « au dieu qui purifie par les onguents ». — 26. Très curieux fragment contenant, sur deux colonnes, une série de notes succinctes disposées par alinéa d'après les dates du calendrier romain; la plupart des articles sont accompagnés d'une mention de ce type : ΤΕΤΜ̅; V. l'interprète : τετ(ίμημαι) δισμ(υρίων νούμμων ou σεστερτίων) et voit dans l'ensemble le compte rendu des séances tenues par la *boulé* d'Argos pendant environ quatre mois. Ne serait-ce pas plutôt le budget remis annuellement par les trésoriers ?

W. Vollgraff, *BCH*, 1909, 531-554. Publie et commente une inscr. contenant les 12 derniers articles d'un traité passé, sous l'arbitrage d'Argos, entre Knossos et Tylissos, qui se considéraient comme des colonies d'Argos; les caractères épigraphiques la placent un peu après celle de 457 qui contient la liste des Argiens morts à Tanagra. Voici les 12 articles : I. On fera commencer le mois le même jour dans les deux villes. II. Les Knossiens ne pourront acquérir de biens à Tylissos, ni les Tylissiens à Knossos. III. Les créanciers ne pourront enlever tout ou partie de la terre ni aux uns ni aux autres. IV. Frontières : le mont Hyon, Aiétoi, Artamition, le téménos d'Archos, la rivière (de là) à Leukoporos, Agathoia, le lit du torrent, Laos. V. Lorsque nous sacrifions à Machaneus (un Zeus dorien dont le nom doit être rapproché de μαχαναί, « l'industrieux » ; on le connaît déjà à Argos), les 60 béliers adultes, on offrira à Héra une cuisse de chaque victime. VI. Si plusieurs villes réunies enlèvent du bien à l'ennemi, les Knossiens et les Argiens en règleront l'emploi d'un commun accord. VII. Le prêtre de Knossos sacrifiera à Arès et à Aphrodite (culte argien). Il recevra une cuisse de chaque victime. VIII. Archos (ce héros est inconnu mais pour le nom M. V. eût pu renvoyer à Perrot, *Mission*, n. 84) conservera son téménos à Acharna (peut-être le gros village actuel d'*Acharnai* à une lieue au S. de Knossos). IX. Les Knossiens donneront des présents d'hospitalité à ceux qui viennent sacrifier et les Argiens le feront à Tylissos, pour le χορός. X. Si les Knossiens demandent à Tylissos l'envoi d'une ambassade, celle-ci ira à leur suite où que les Knossiens désirent. Les Tylissiens (en useront) de même à l'égard des Knossiens. XI. Si quelqu'un refuse l'hospitalité, la βολὰ ἐπίκοσμος (conseil d'anciens, présidé par les Knossiens) lui infligera sur le champ une amende de 10 statères. Les Knossiens (seront protégés) de même à Tylissos. — La stèle a été érigée, étant roi Mélantas et président Lykotadas Hylléen (Mélantas, étant désigné par son nom seul, pourrait être un des rois héréditaires; Hérodote les connaît encore en 480). — Résolution de l'assemblée (ἁλιαία) réunie pour les affaires du culte. Archistratos de la φάτρα des Λυκοφρονίδαι était président du conseil (ἀ(ϝρέτενε) βολᾶς). — XII. Les Tylissiens feront ajouter ceci à leur stèle : « si un Tylissien vient à Argos, il y aura les mê-

mes droits que les Knossiens. » — L'explication par articles de l'inscr. est suivie d'un commentaire philologique important.

Sabbadini, *Il Peloponneso del Ciriaco* (*Miscellanea Ceriani*, 1910), p. 229. Reproduit 3 bas-reliefs funéraires vus près d'Argos par Cyriaque; l'un porte l'inscr. *CIG*, 1151. — Il donne aussi un croquis des murs de Mycènes.

L. Pareti, *Mélanges Beloch*, 1910, p. 145. A propos de *IG*, IV, 558, dont Wilhelm a voulu conclure que Nikomédès III Évergète régnait déjà en 115.

H. Francotte, *Musée belge*, 1909, 321. Quelques observations sur l'organisation de la cité d'après les inscr. publiées par Vollgraff.

N. A. Véis, *Izv. Institut russe*, 1909, 194. Republie la grande épit. chrét., *IG*, IV, 628.

Corinthe. — N. A. Véis, *Izv. Institut russe*, 1909, 105. Republie les inscr. chrét., *IG*, 205, 402-6, 409, 411 et *A. J. A.*, 1903, n. 47, 46; 1904, n. 44. Dans 413, Artémon est qualifié de μυλιναρίος, *millenarius*.

Areia. — A. Struck, *AM.*, 1910, 229. Dédicace de l'église de la *Théotokos* au couvent *Haghia-Moni*, en 1148/9 par Léon, évêque d'Argos.

Méthana. — A. v. Premerstein, *AM*, 1910, 350-62. Épitaphe du vi^e s. en 4 l. *boustrophédon* formant les 2 hexamètres :

Εὐμάρες με πατὲρ Ἀνδροκλέ|ος ἐντάδε σᾶμα
ποι|Fέσανς καταέθεκε φ|ίλο μνᾶμα ηυιέος ἔμεν

Épidaure. — Pour ce que les inscr. apprennent sur la part prise par Timothéos à la décoration du temple, voir Wolters et Sieveking, *Jahrb.*, 1909, 186.

Trézène. — Sabbadini, *Il Peloponneso del Ciriaco* (*Miscellanea Ceriani*, 1910, p. 221). Un ms. de Cyriaque de Milan fournit une nouvelle inscr. dont le texte montre qu'elle a dû être copiée à Trézène : en raison des services rendus, sont décernés par le conseil et le peuple des Trézéniens à Zénodotos et à ses descendants la nourriture au prytanée et la proédrie aux jeux, qui devra être proclamée ἔμπροσθα διὰ τὸν ἱαρῆ τῶν διῶν καὶ δέκα θεῶν ; tous les autres honneurs qui leur auront été votés par l'assemblée, ἁ πανδαμιοργία, sont confirmés ; la stèle devra être déposée ἐς τὸ ἱαρὸν τὸ Ἀπόλλωνος τοῦ Θεαρία.

Hermione. — A. Philadelphos, Πρακτικά, 1909, 174, a retrouvé les bases signées par Krésilas et Dorothéos.

Arcadie. — *Lykosoura.* — K. Kourouniôtis, Πρακτικά, 1909, 200. Dans l'Hôtel (Ξενών), tuiles avec les noms des fabricants, ΑΠΕΛΛΙΔΑ et ΚΛΕΙΔΑΣΔΑ. — A la fig. 13 photographies d'une inscr. sur bronze commençant par Ἀρκάδων.

Orchomène (transporté à Lévidi). — A. v. Premerstein, *AM*, 1910, 237-68. Long cippe inscrit sur deux faces contenant le texte d'un synœcisme entre les Ἐρχομένιοι et les Εὐαίμνιοι. Ceux-ci sont absorbés par Orchomène, ce qui explique qu'on ne connaisse leur ville que par Stéphane de Byzance, Εὐαίμων, πόλις Ὀρχομενίων · Θεόπομπος ἐν ἕκτῳ. Ce livre VI de Théopompe s'occupait de la période 360-50, et c'est à partir de 350 que la combinaison de l'alphabet ionien avec le dialecte arcadien place l'inscription. Peut-être Théopompe parlait-il justement des querelles auxquelles mit fin le synœcisme dont quelques conditions sont énumérées sur la face A. Arbitrage d'Héraia pour régler les litiges pendants, notamment au sujet du village de Τομάς; mise des dettes des deux com-

munautés à la charge du budget commun, remboursement par les intéressés des emprunts faits à un temple et de fermages; situation légale des enfants nés d'un citoyen et d'une non-citoyenne. — L'autre face contient les serments garantissant le traité (συνθέσις); les dieux garants sont : Zeus Areus, Athèna Areia, Enyalios Areus. Avant les serments est mentionné un certain Ἰόλλαος. Le nom étant rare à l'époque, A. v, P. inclinerait à voir en lui le sômatophylaque d'Antigonos et de Démétrios connu par *IG.*, II, 267 et à rattacher le synœcisme à la pacification de l'Arcadie par le Poliorcète en 303.

Laconie. — *Sparte.* — Les inscr. fournies par la 3e campagne des fouilles anglaises, 1908, sont publiées par A. M. Woodward, *Annual*, XIV, 74-150. Sanctuaire d'Orthia : 29 inscr. nouvelles à strigiles émanant des vainqueurs au παιδικὸς ἀγών : 66[3] (Damippos), 68 (Philippos), 69 (Gorgippos patronome), 70 (Eukleidas patronome), 71 (Kratésiklès), 72 (Alkimos), 73 (Damokratès sous le patronome Tib. Cl. Séjan), 74 (Neikagoras qui a gagné 4 strigiles κελοῖαν καὶ μῶαν καὶ καθηρατόρειν καὶ μῶαν καὶ ἀπὸ μικιχιζομένων μέχρι μελλειρονείας τοὺς Γαάόχους καὶ Ἀσάνεα, fêtes de Poseidon Gaiaochos et d'Athèna Chalkioikos), 75 (Lacharès sous le patr. Sidamos), 76 (Nikippos sous Patrolas), 77 (Brasidas sous le patr. Hermogénès), 78 (Pratiadas sous Eubalkès), 79 (Siôn sous Timarchos), 80, 81 (sous Agippidas), 82, 83, 84, 85 (Πόπλῃρ Μέμμ. Σπαρτιάτικορ — notez les formes dialectales — ἐπὶ πατρονόμω θεῶ Λυκούργω τὸ ῖα ἐπιμελωμένω ταρ πατρονομίαρ Τι. Κλα. Βρασίδα), 86, 81, 88, 89, 90, 91, 92 (Σείπομπος = Θεόπομπος), 93, 94 (Nikokratès), 95 (M. Ulpius Aristokratès sous Cl. Atticus). — 9 fragments complétant des inscr. déjà connues 47, 24, 18 × 23 × 29 × 30, 2, 45, 60, 48, 20, 19.

Autres inscr. du sanctuaire d'Orthia : 1. Dédicace de Σοιξιάδας Ἀρικτράτεος | χεροντεύσας τρὶς | καὶ πράσθυς γενόμενος δίς. — 2. Ζᾶνι ἐλευ|θερίοι Ἀν|τωνείνοι | Σωτήρι, Antonin le Pieux. — 3. Épitaphe de Théoklès. — 4. Fr. d'épit. — 5. Base de la statue élevée par les ὁπλομάχοι et ἀλεῖπται, maîtres d'armes et masseurs des jeunes gens, à P. Memmius Pratolaos qui a géré quatre fois la patronomie au nom du dieu Lycurgue. — 6. Statue élevée au même par ses συνάρχοντες. — 7-8. Fr. — En appendice Woodward a réuni ce que l'on sait sur le patronomat de Lycurgue.

Murs de basse époque romaine.— On en a retiré 23 inscr. : inscr. 48. Stèle portant les noms d'Αὐρ. Καλήμερος Ἀγαθοκλέους γυναικονόμος et de ses σύναρχοι. C'est la 1re mention épigraphique des gynaikonomes. — 49. Fr. relatifs à une construction. — 50. Kallikratia et Théodoros à leur père et beau-père le patronome Philokratidas. — 51. Fr. 52. La ville à P. Vibius Philoklès agoranome. — 53. P. Memmius Spartiatiko (cf. n° 19). — 54. Fr. — 55. La ville à Fl. Asklépiadès Alexandros de Césarée, Καισαρέα τῆς Παλαιστείνης Συρίας, aux frais du prêtre de Rome et grand-prêtre des Augustes Tib. Cl. Spartiatikos Brasidas. — 56. La ville à M. Aur. Agathos καὶ ὡς χρηματίζει, ou « comme il se nomme », αἰώνιον σειτώνην. — 57-60. Fr.

Inscriptions d'autres sites : 61-5. Fr. archaïques du temple d'Athéna Chalkioikos. — 66. Fr. de même prov., ép. imp. — 67. Σεβαστῶι Καίσαρι. — 68. Double déd., avec curieux changement de l'Ω, à Hadrien d'un côté (ω), à Antonin de l'autre (ᗡ). — 69. Νίκαhικλῆς | ἐν πολέμοι.

Enfin on a retrouvé 6 inscr. de Fourmont, *CIG*, 132, 7, 1270, 1354, 1370, 1380,

1399 ; 17 autres en 1909 : 1320, 45-6, 50, 63-4, 74, 79, 84, 1423 *a-b-c*, 4, 42, 50, 52-5. 1507.

Les inscr. fournies par la 4e campagne, 1909, sont moins nombreuses. A. M. Woodward les publie *Annual*, XV, 41-106.

Au sanctuaire d'Orthia, 4 nouvelles : 96 (Γαΐορ Ἰουλιρ Φιλοχαρεῖνορ βουαγὸρ sous le patr. Avidios Biodas), 97 (patr. Tib. Cl. Brasidas), 98 (Mnason), 99 (Tib. Cl. Brasidas). Suivent des remarques sur l'âge et la condition des concurrents aux jeux d'Orthia, qui amènent à définir ainsi les termes qui les désignent : μικιζομένος, garçon de 10 ans ou moins ; πρατοπάμπαις, adolescent dans sa 1re année ; (c'est la 11e) ἀτροπάμπαις, dans sa 2e année ; βοαγός, celui qui conduit l'ἀγέλη de sa classe d'âge ; κάσεν se dit d'un parent (réel ou supposé?) d'un *boagos* de sa classe d'âge ; συνέφηβος, se dit du filleul d'un éponyme. — Recherches sur les éponymes dans la Sparte du IIe siècle ; et liste d'une soixantaine d'entre eux. — Les inscriptions relatives au παιδικὸς ἀγών appartiennent pour les deux tiers, au IIe siècle ; une seule au IVe av. (48), au IIe (47, 50), les autres au Ier ap. et quelques-unes au IIIe ap.

Dans les murs de basse époque romaine, 14 fragments sans intérêt, 70-83.

A l'Acropole, décret mutilé, 84. — Au théâtre, la ville à Aristokratès Καμίλλου, 85. — Près de la tombe de Léonidas, inscr. *boustrophédon* du VIe s. mal publiée par G. Kapsalis, *Mélanges Kontos*, 1909, 275 : Αἰγλατας τῶι Καρνείοι | τόδ' ἄγαλμ' ἀνέθεκε, πεπ|νάκι (= πεντάκις) νικάσας τὸν | μακρὸν καὶ ποτέθε|κε τὸν δολιχὸν τριάκις Ἀθαναίοις.... | .. αἶπερ Σομμαία (ce dernier concours n'était connu que par Hésychius ; il devait son nom à un gâteau de graisse et de miel donné au vainqueur)

Au Ménélaion on n'a trouvé que 4 fr. archaïques, 88-91 ; l'un paraît provenir d'une statue élevée par Κυνίσκα, fille d'Archidamos II, à Hélène, Ηελέ]ναι.

Parmi les notes de Woodward sur les inscriptions déjà publiées, remarquons qu'il attribue aux campagnes de Vérus quelques-unes des épitaphes des Spartiates tués par les Parthes, que Wolters attribuait toutes à la campagne de Caracalla.

Sabbadini, *Il Peloponneso del Ciriaco* (*Miscellanea Ceriani*, 1910).

Outre cinq textes déjà connus (1351, 1353, 1356, 1363, 1384), ce nouveau manuscrit de Cyriaque en donne 4 inédits. F. 104 : la ville à M. P. Aur. Chrysogonos, prêtre, en récompense de la façon dont il a été gymnasiarque et dont il a observé les lois de Lycurgue, τῆς τῶν Λυκουργείων νόμων προστασίας. — Autre dédicace de la ville à P. Memmius Spartiakos, descendant d'Héraklès et de Rhadamanthe. — F. 113, croquis de deux reliefs funéraires, celui de Μελικρέα Ἀφροδεισίου Ἀντιοχισσώ, et celui de Κιμ (sans doute ν)έας.. — F. 114, relief votif : la dédicante Ἐλισσά est représentée devant trois déesses debout qui tiennent un serpent de chaque main.

Environs de Sparte. — Wace et Hasluck, *Annual*, XIII, p. 161-182. Recherches en Laconie. Ils y ont trouvé 10 inscr. nouvelles. *Leuké.* Ép. de Pratonikos. — *Kalyvia.* Ép. de Δαμαριλίς. — *Hypertelealon.* 2 inscr. mutilées. — *Démonia.* Ép. d'Onasitimos. — *Boiai* (Vatika-Néapolis). A Julia Philokratis et à Julia Kléaineta, G. Julius Thraséas, père de la 1re et époux de la 2me. Le même à son beau-père G. Julius Panthalès. A Agaklès Aristoxénon. — *Monemvasie.* Pr. mutilé.

Suite des mêmes recherches dans *Annual*, XIV, 158-176. Une seule inscr.

Marios : Ἐ..μαντος | μ' ἀνέθεκε, *boustrophédon*. — De son côté, R. Traquair a étudié les églises du Magne occidental, *Annual*, XIV, 177-213. Il en donne une dizaine de dédicaces.

Messène. — Sabbadini, *Il Peloponneso del Ciriaco*, p. 206. Sur l'Acropole, nouvelle copie de *CIG*, 1297 et, f. 111, base nouvelle inédite d'une statue de Tib. Cl. Σαϊθίδας Caelianus, grand-prêtre à vie des Augustes, helladarque à vie de la confédération des Achéens, père de Cl. Frontinus et grand-père de Saïthidas et Nikératos *Claudii*.

G. P. Oikonomos, Πρακτικά, 1909, 203. Fr. de la dédicace d'un Βα[λανεῖον? par un Publius.

Karon. — Sabbadini, *Il Peloponneso del Ciriaco*, p. 208. Copies de *CIG*, 1295, 1296.

Cap Ténare (Kyparissos et Porto Quaglia) et Phlomochori-Sabbadini, *Il Peloponneso del Ciriaco*, p. 209. — Cinq inscr. connues : *CIG*, 1323, 1394, 1315, 1311, 1322 (la nouvelle copie améliore le texte de ces trois dernières). Neuf inédites : f. 107, bas-relief funéraire représentant deux hommes, Kallikratidas et Gorgidas, et deux femmes, Ophélia et Nikô. F. 105, bases de 3 statues élevées par la ville des Ténariens : à Tib. Cl. Eutychidès, à Zeuxippos Philodamou, à Lysikratès, f. de Damarmeneus. F. 116 : 2 épitaphes, l'une de l'ancien stratège Lysikratès f. de Kallistratès, l'autre de Démarchis Etéarchou à sa fille ; épitaphe du prêtre Aristotélès et de ses deux fils, également ἱερεῖς, Prylios et Damarménidas ; base en caractères archaïques, *Cadmeis vetustissimis litteris* dit Cyriaque. Il les reproduit si mal, que l'on ne peut distinguer le nom des parents, seulement celui du fils : καὶ Θεόδωρος υἱὸς τούτοιν φιλότατος. — F. 121 : épitaphe de l'Athénien Sozoménos ἐν τῇ λογῶν ἐπισκευῇ προσμένης.

Achaïe. — *Dymé* (Kato-Achaia). — D. M. Robinson, *Am. J. Phil.* 1910, 400. Débris de 3 col. de noms, avec chiffres en regard (ne dépassant pas 400), sans doute une souscription, du IIIe s. Quelques noms intéressants : Ἀλκά, Πιστίας, Φίντων Ἀφαιστίωνος, Δαμασσίας.

GRÈCE DU NORD

Eubée. — *Karystos*. — G.-A. Papavasiliou, Πρακτικά, 1908, p. 111. Poursuivant ses fouilles dans le temple de *Platanistos*, P. a trouvé une inscr. archaïque : Ηελλενικο[ῦ | μεδίσαντας (?) Κα]ρύστιος | ἐτιμορ|έσατο.

Sténé. — G. A. Papavasiliou, Πρακτικά, 1909, 206. Une église occupe l'emplacement d'un temple d'Apollon, comme l'atteste l'inscr. archaïque ΑΠΟΥΝΟ.

Béotie. — *Akraiphia*. — Swoboda, *Klio*, 1910, 328. A propos de la date des décrets *IG* 4127-31 et la substitution des trois stratèges à l'archonte éponyme.

Thespies. — N. A. Véis, *Izvestia Inst. Russe*, 1909, 99. Republie l'inscr. chrét. *BCH*, III, 387.

Phocide. — *Amphikleia* (Dadi). — Sôtiriadis, Πρακτικά, 1909, 129. — M. Jul. Damasippos, grand prêtre de Dionysos, Βοιωτάρχην, ... Φωκάρχην, Ἀμφικτύονα, Θεηκόλον Πανέλλην, qui a rempli toutes les liturgies dans sa patrie. Dédicace semblable trouvée entre *Amphikleia* et *Tithrônion*, sur la route entre Dadi et

Boudonitsa, avec cette différence que le sacerdoce indiqué n'est pas celui de Dionysos mais celui τῆς Βοιωτίας. Les deux statues lui furent élevées par sa femme Κυντυλία (*Quintilia*) Πλουτάρχη, sans doute une parente de Plutarque. L'inscription a été publiée, d'après une copie faite en 1909, par Woodward, *JHS*, 1910, 263, qui ignore sa publication par Sôtiriadis.

Delphes. — Nous avons annoncé plus haut la publication des deux premiers fascicules de la section *Épigraphie* dans les *Fouilles de Delphes*, dus à MM. É. Bourguet et G. Colin. Voici l'analyse du fascicule de M. Bourguet qui nous mène de l'entrée de la voie sacrée au trésor des Athéniens.

1. Base des Krotoniates. Il n'est pas sûr que ce soit celle qui portait la statue de Phayllos. — 2. Base des Corcyréens, première moitié du ve siècle. — 3. Base des Arcadiens. — 4-11. Base des Arcadiens, épigramme dédicatoire (γογγόλον me paraît désigner certainement le héros Gongylos), noms des héros, signature des sculpteurs, Daidalos, Samolas, Antiphanès (de la deuxième signature d'A., M. B. a retrouvé en 1910, le fr. Ἀ]ργεῖος, inv. 4623). — 12-46. Proxénies à des Arcadiens gravées sur la base au IVe siècle : inédits le fr. 28 et le n° 12, en faveur d'un Mégalopolitain sous Charixénos. — 47. Dédicace de la base de Philopoimen. — 48-9. Deux décrets gravés au-dessous. — 50-69. Base des Lacédémoniens (cf. Bourguet, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 944) : épigrammes dédicatoires (très ingénieuse restitution du second : ἄθλοις μὲν π]ολύχρυσος Ἰω[νί' ἁπλοῖς] ὁ ἐλεγείοις | [τὰν Ἀράκου κ]ρηπῖδ' ἐστεφάνωσ[εν Ἴω]ν. L'espèce de jeu de mots entre ἄθλοις et ἁπλοῖς, Ἰωνία et Ἴω]ν est des plus jolis; mais, si on l'adopte, je crois qu'il faut voir dans Ἰωνία, l'Ionie libérée du joug athénien qui comble Lysandre de ses présents, non pas une désignation poétique d'Athènes : la plaisanterie serait trop cruelle. Noms des personnages (M. B. a découvert celui d' Ἀριάν]θιος | Αυστ]μαχίδαο | [Βοιω]τῶν ν[αύαρχος, cf. *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 949), signatures des sculpteurs, décrets gravés par la suite (sur 68 qui rappelle une offrande de 50 bœufs roux, πυρῖται, faits par une κώμα de Lacédémone nommée Οἰανθεία, cf. Bourguet, *BCH.*, 1910, 231). — 70-89. Base des rois d'Argos : les noms des sept rois (Ἀληκτρυών, avec un η est bien sur la pierre) et cinq décrets de proxénie inédits : 79, fr.; 80, à Νικο ..... νίκου Ἀργείωι ; 81, fr.; aux Argiens Philippos, Agésistratos, Isomentor; 84, à Kritias Néarchou Μαλλώτηι ; 85, à Λώιωι Θεμιστοκλέους Σινωπεῖ ; 86, à Damagétos, d'Argos Amphilochique; 83, décret amphictyonique mutilé où il est question d'une affaire de vol ou de malversation; 87-8, deux autres (le début de 87 dans *CIG*, 1694) où des Argiens reçoivent la *prodikia* et l'*asphaleia* pour avoir dénoncé les détenteurs de χρήματα intéressant le dieu ; 89, base de M. Aurélius Ptolémaios Argien et Athénien, contemporain de Commode, poète qui a vaincu aux grands jeux 3 fois et en outre aux Capitolia, Eusebeia de Pouzzoles, Sébasta de Naples, Aktia, à l'Aspis d'Hèra, aux Hadriania, aux Olympieia-Asklépieia-Commodeia de Pergame, aux Olympia-Commodeia de Sparte et à beaucoup d'autres où les prix sont de l'argent καὶ ταλαντιαίους πολλοὺς | ἐν τῇ Ἀσιᾳ καὶ τῇ Ἑλλάδι. — 90. Base des Épigones. La dédicace date bien des environs de 460 et se rapporte bien à ce monument. — 91. Autre dédicace des Argiens. — 91-128. Niche carrée à l'Ouest des Rois d'Argos. Sur 36 décrets de proxénie 30 sont inédits : 92. à Damoklès Antidôrou d'Oponte ; 93, à des Rhodiens; 94, à Agéanax, peut-être de Rhodes ; 95, à Naukratès Archestratou d'Épidaure (celui qui a construit l'*ergastérion* d'Épi-

daure ?) ; 96, à Télémachos de Thespies ; 97, à Timokleidas Evagorou de Rhodes ; 98, à Agésistratos fr. d'Euphranor de Rhodes ; 99, à Dôriôn Philippou de Rhodes ; 100, fr.; 101, à Amphion ; à Xénodikos Epech... Λοκρῶι ἐγ Βουμάτου (cf. Boumélileia) ; 103, à Nikon Hermoxénou de S...; 104, à Néokréon Agésarchou de Parion ; 106, à Laitos..... Ἀκαρνᾶνι ἐ Στρ[άτου, peut-être celui que cite Plutarque, *Q. phys.* 2 et 6 ; 107, à Nikostratos de Sicyone ; 108, à Skeuthès Bakchiou Macédonien ; 109, à Zôpyros Lykiskou de Tarente ; 110, à Polyxénos de Skarpheia ; 113, à Lamachos Timakleida de Rhodes ; 114, à Philoxénos f. de Mendiôn de Naukratis (intéressant de voir cet ethnique encore employé v. 254 et de trouver un Grec dont le père porte un nom tiré de celui du dieu-bouc Mendès) ; 115, à Akousithéon Kléoboulou de Skarpheia ; 116, à Xénon Kleitomachou d'Aréthousa ; 118, à Babyrtas Παρασωπιεῖ (c'est la première mention de cette place des Oitaiens évidemment sise sur le bord d'un Asôpos local) ; 119, à Philios f. de Moiroklès de Sériphos ; 125, à Timagoras et Eudoxos de Géla ; 126, à Xénophon Philinou d'Aleia ; 127, à Pantainos Pausimachou de Kos ; 128, à Charès et Nikias d'Hérakleia. — 129-35. Base des Tarentins. Des deux dédicaces, l'une contemporaine de la construction de l'ex-voto (v. 480), l'autre refaite après la mutilation de la précédente pendant la guerre sacrée, M. B. croit devoir restituer la plus ancienne : Μεσσαπίον Ἀπόλλονι Ταραντ]ῖνο[ι τάδ' ηελ]όντες, la plus récente Ταραντῖνοι Ἀπόλλωνι ἀπὸ Μεσσαπ]ίων [ἑλόντε]ς δεκάταν. — Cinq proxénies, deux aux Tarentins Euthymeidès et Euandros f. de Léchis et Hippis Ekphantou et une à un Mylasien. — 136. Base portant Ηιάρον et qu'on a voulu attribuer au tyran de Syracuse ; ce pourrait être aussi bien, par sa place, ηιαρὸν [Γᾶς]. — 137-41. Base portant : Κνίδιοι τῶι Ἀπόλλωνι | ἀπὸ τῶμ πολεμίων δεκάταν, IVe siècle ; sur sa face Sud, 2 affranchissements connus ; sur la face Est, ἀρχιθε]ώρου τόπος, et 1 affranchissement également inédit. — 142-154. Base des Étoliens : décrets connus en l'honneur d'Étoliens ; M. B. montre que les 9 premiers, datés entre 355 et 240, ont été recopiés ensemble lorsqu'on a gravé les derniers v. 150. — 155-156. Décrets pour des Mégariens, provenant sans doute d'un trésor, 15 déjà connus ; dans les nouveaux, quelques noms intéressants (Mégôn, Anaxiôn, Télamon) ; 4 parmi les nouveaux sont pour des non-Mégariens : 158. Hérakleidès fr. de Hétrôn (?) de Kallatis ; 164, un Thessalien ; 165, Hermodotos de Parion (Πα[ρίαν]ωι plutôt que Γα[λῃψί]ωι), εὐεργέτει Δελφῶν ; 116, Δημάρχωι Φιλώτα Λοκρῶι ἐκ τῶν Ἐπιζεφυρίων Ἱππωνιεῖ.

Dans *BCH*, 1910, 222-30, É. Bourguet a donné tout le détail des raisons du classement qu'il adopte pour les bases des statues des *Rois d'Argos* ; la cause du délabrement de l'extr. E. serait qu'elle est exposée depuis plus longtemps, Cyriaque ayant déjà vu une des inscr. qu'elle porte (*CIG*, 1694). — Aux p. 231-2, B., à propos de la base d'Aigos-Potamoi, donne sa lecture de l'inscr. relative aux bœufs d'Oiantheia et, aux p. 644-51 des *C.-R. Ac. Inscr.*, 1909, celle du navarque Arianthios et la proxénie de l'archontat de Déxippos.

A.-J. Reinach, *BCH*, 1910, p. 433-68. Étude sur la frise du monument de Paul-Émile ; M. Colin s'occupera, au printemps de 1911, de collationner les textes qui le recouvrent, pour un prochain fasc. des *Fouilles de Delphes*. — P. 466. Texte de la dédicace du monument élevé à Prusias II par les Étoliens.

A. J. Reinach, *BCH*, 1910, 249-330. Étude approfondie des rapports de Delphes avec les Bastarnes à propos des allusions qui y sont faites dans la proclama-

tion des Delphiens contre Persée : photographie de ce document et notes critiques ; il est postérieur au *panaetolicum* du printemps de 171 et ne fait, sans doute, que reproduire celui que les plénipotentiaires romains obtinrent de cette assemblée ; les ressemblances qu'il présente avec le réquisitoire lu par Euménès II au Sénat dans les premiers mois de 172, mais tenu secret, s'expliquent probablement par ce fait que communication spéciale de ce réquisitoire avait été faite au *panaetolicum*. — Aux p. 305-6 et 327-8 a été reprise la question des bases de M. Minucius Rufus : le fragment nouveau que M. Bourguet a fait entrer dans la discussion, *BCH*, 1911, 171, permet d'en poser ainsi les termes : l'inscr. latine 1746 forme le début et l'inscr. latine 1494 la fin de la dédicace latine en l'honneur de ce général, vainqueur en 109 des Gaulois Skordisques et des Besses ; entre ces deux pièces, il faut en supposer une autre contenant 2 ou 3 l. et compensant la légère différence dans les dimensions (au lieu de 7 cm. et 3 1/2, lire, p. 327, 13 mm. et 6 1/2 mm.). La base élevée par son frère G. Minucius ressemble à celle-ci et peut en avoir été contemporaine et voisine ; le fr. grec déjà connu, 3429, vient se placer à la gauche du nouveau, 2635. M. Minucius y était qualifié de στρατηγὸς ἀνθύπατος et l'on distinguait la guerre contre les Gaulois Skordisques et celle contre les Besses et autres Thraces, la première seule ayant valu son triomphe à Minucius, la deuxième ayant été entreprise plutôt dans l'intérêt des Odryses ; cette base grecque s'adresse au général plutôt comme bienfaiteur de Delphes ; la base latine au triomphateur. Les sculpteurs Ménékratès et Sopatros, dont les noms se trouvent sur la base latine, se retrouvent sur une offrande des Locriens ; M. Pomtow veut que celle-ci soit antérieure à 295 ; mais il semble qu'elle puisse être aussi bien postérieure à 167 et descendre même jusqu'au temps de Minucius.

Dans le même article (*BCH*, 1911), É. Bourguet a également étudié les quatre points suivants : I. Dans les pièces appartenant au monument des Liparéens, il faut distinguer celles qui se rapportent à deux inscriptions dédicatoires, la plus ancienne, contemporaine de l'inauguration (début du ve s.) ; sur la face supérieure : Λιπαραῖο]ι τὸ[πό]λ[λονι] δ[εκάταν ἀ]πὸ Τυρσαν[ὸν ; l'autre, gravée en lettres plus grandes au IVe s., quand la première fut à peu près effacée : Λιπα]ρ[αῖοι] ἀ[πὸ] Τ[υ]ρσ[ανῶν Ἀπ]ό[λλωνι. Ce monument, mesurant 20 m., ne pourrait se placer sur la base en tuf de 13 m. au S.-E. du téménos, comme le supposait Pomtow, et que Kéramopoulos appelait : πωρίνη στοά ; celle-ci est incontestablement le trésor des Thébains ; peut-être s'élevait-il en face, derrière la construction en tuf improprement appelée trésor des Béotiens. — II. Le véritable texte de la dédicace du roi de Sparte, Pausanias, alors en exil, à son fils Hagésipolis, après la mort de celui-ci (381/80), n'est pas celui qu'ont proposé MM. Wilhelm (*Beitraege*, p. 138) et Pomtow (*BPW*, 1909, col. 256). Il faut lire : Μν]αμαῖόν με πατὴρ Ἀγησιπόλει φίλωι υἱῶι | Παυσανίας ἀνέθηκε · Ἑλλὰς δ' ἀρετὰν ὁμοφωνεῖ, et la signature Κλ]έων ἐπόησε Σικυώνιος. — III. Statue élevée à Θεόδοτον Ἀντιβόλου Αἰτωλὸν ἐκ Καλυδῶνος, probablement le Théodotos qui trahit Ptolémée Philopator pour Antiochos III. — IV. En montrant que les 13 décrets du monument dit des Étoliens ont été regravés vers 140-35, M. B. publie un texte nouveau relatif aux technites de l'Isthme et de Némée : ils reçoivent la proédrie, la prodikie et la promantie.

A. von Premerstein, *Jahreshefte*, 1910, 41-9. C'est une belle confirmation à l'une des plus ingénieuses conjectures de M. Homolle qu'apporte cet article du savant secrétaire de l'Institut autrichien à Athènes. Il a pu examiner à loisir, à Delphes, les plinthes des deux statues du type des Apollons archaïques où M. Homolle avait reconnu les images de Kléobis et de Biton consacrées par les Argiens à Delphes. Avec la similitude frappante que présentent les deux statues, un des meilleurs arguments présentés par M. H. était la signature d'un sculpteur argien sur la plinthe B; en 1907 la plinthe A, retrouvée par Kéramopoulos, venait ajouter 1 l. aux 2 l. de B. M. H. la publiait en 1909 dans les *Fouilles de Delphes*, IV, 8-9, avec l'autre, d'après une copie de Bourguet qui n'était pas arrivé à une lecture de l'ensemble. A. v. P. l'a établie avec certitude :

A : Κλέοβις καὶ Βί]τον τὰν ματάρα

B : ἐάγαγον τοῖ δυοῖ | .... μέδες ἐποίεε hαργεῖος.

La forme ματάρα et l'emploi de l'imparfait ἐποίεε montrent que l'inscr. a été rédigée en phocidien.

H. Pomtow, *Die alte Tholos und das Schatzhaus der Sikyonier zu Delphi* (Heidelberg, 1910, p. 97-180 de la *Zeitschrift für antike Architektur*, II). Tout visiteur de Delphes est frappé des chapiteaux doriques à échine plate et des architraves courbes qu'on voit réemployés dans les fondations du trésor de Sicyone : l'idée vient naturellement qu'ils proviennent d'une *tholos* périptère. C'est cet édifice que M. P. s'est attaché à restituer : il aurait été construit, en 590, par Clisthènes, lorsque le tyran de Sicyone eut contribué à délivrer Delphes du joug de Krissa; il aurait été destiné à abriter durant les concours les musiciens et les juges; quand l'œuvre de Clisthènes fut détruite pour faire place au trésor des Sicyoniens, vers 370, la *tholos* de Marmaria aurait été construite pour jouer le même rôle. — P. 118. Un fr. du kymation à palmette porte la fin d'un nom en υχος. — P. 129. Marques de tâcheron du trésor. — P. 116 et 171. Cinq des huit bas-reliefs ont conservé des traces d'une indication des personnages en lettres peintes en rouge; P. les donne d'après Homolle, en remarquant que les lettres appartiennent à l'alphabet de Delphes, non à celui de Sicyone : elles y ont été inscrites pour faciliter la compréhension des reliefs aux voyageurs des vie et ve s.

Dans un long c.-r. du Θεωρός de P. Boesch, H. Pomtow, *BPhW*, 1910, 1076-1090, s'étend sur trois points qui intéressent l'épigraphie delphienne. *A*. Dans le décret *CIG*, 1693, connu seulement par Cyriaque, le nom de l'archonte qu'il a transcrit Ἐλέωνος doit se lire Κλέωνος (168/9), non Ξένωνος (189/8); P. abandonne son ancienne lecture Ἄθαμβος ὁ ἱερεύς, pour adopter celle de Nikitsky : Δαμοκράτης καὶ Τίμω/ καὶ Ἄ. οἱ συ[ν]εξαποσταλέντες θεωροί et montre que Damokratès est le frère d'Athambos. Les inscr. qui attestent la présence d'Athambos à Delphes en février 168 et en août 168 circonscrivent la durée de sa mission à Antioche. — *B*. P. montre que B. a adopté à tort la traduction proposée par Sokoloff du passage du décret *GDI* 2652, où il est dit en 192/1 que les théores envoyés aux Chersonasites du Pont ont été λελυτρωμένοι par eux; comme la présence des théores Charixénos et Amyntas est attestée à Delphes en 193 et 192, on ne peut supposer qu'ils ont été capturés en 194 pendant leur mission dans le Pont et rachetés par les Chersonasites; le terme doit indiquer qu'ils ont été défrayés de tout pendant leur séjour. — *C*. On s'est souvent servi, pour dater le début des

Sôtéria, de l'urne d'Alexandrie qui contient les restes de Σωτίων Κλέωνος Δελφὸς θεωρὸς τὰ Σωτήρια ἐπανγέλλων. Le fichier delphien de P. lui a permis de constater qu'on ne connaissait à Delphes qu'un seul Σωτίων, témoin dans une manumission de 161/0 (W.-F. 159); le *manumissor*, Πασίων Κλέωνος serait le frère du témoin; mais, pour diverses raisons, il ne peut s'agir de lui; par ailleurs P. fixe à 276 les premières *Sôtéria*; Sôtion serait venu cette même année à Alexandrie et il serait le fils du Kléon envoyé peu avant à Chios pour annoncer la défaite des Gaulois (*Sylloge*, 206).

Elisabeth M. Gardiner et Rendall K. Smith, *A J A*, 1909, 447-75. On sait que la longue base du groupe de Daochos qui se trouve derrière et au-dessus des trépieds de Gélon, porte les trous d'encastrement de 9 statues, chacune accompagnée de son inscription, sauf celle de l'extrémité Est. Les deux archéologues américains veulent que celle-ci (I) ait été non celle d'Aparos, père d'Aknonios, mais celle d'Athéna, patronne de Pharsale et protectrice de la famille de Daochos ; II serait Aknonios tétrarque des Thessaliens v. 471 ; III, IV et V, les fils d'Aknonios, v. 433 (III, Agias le pancratiaste ; IV, Télémachos le lutteur; V, Agélaos le coureur); VI, Daochos I, tage des Thessaliens de 431 à 404, fils d'Agias; VII, Sisyphos I, fils de Daochos I, v. 372; VIII, Daochos II, fils de Sisyphos I, tétrarque et hiéromnémon qui aurait dédié le groupe v. 335-2 ; IX, Sisyphos II, v. 306. De l'Athéna supposée, on posséderait l'épaule droite; la statue retrouvée par Kéramopoulos serait le véritable Agélaos qui, une lance à la main, marquerait le milieu du groupe; le Sisyphos II d'Homolle serait à exclure du groupe ; du vrai Sisyphos, rajouté postérieurement, il ne resterait qu'un pied.

G. Glotz, *BCH*, 1909, 542. Explique pourquoi, sous l'archonte delphien Palaios, les actes de la 1re session (aut. 339) de l'amphictyonie sont encore datés des deux hiéromnémons qui représentaient la Thessalie depuis 346, Kottyphos et Kolosimmos, tandis que, dans la 2e (printemps 338), ils sont remplacés par Daochos et Thrasydaios; les premiers étaient les vainqueurs des Phocidiens et ne voulaient pas se rapprocher d'eux, comme le désirait alors Philippe ; les seconds, créatures de Philippe, l'aidèrent à réduire de 60 à 10 talents le tribut des Phocidiens et à remplacer, pour le gérer, la commission delphienne des prytanes par la commission amphictyonique des trésoriers.

U. Kahrstedt, *Forschungen z. Gesch. d. V-IV Jahrh.* (Berlin, 1910), p. 21. A propos de l'inscr. *BCH*, XXII, 200 : Aristote serait venu, avec Kallisthénès, travailler à Delphes en 343.

P. Foucart, *Mémoires de l'Acad. d. Inscr.*, 1909, p. 107 (cf. plus haut p. 300). Si, dans le décret *BCH*, 1896, 467, il faut bien lire Ἀριστοξένου le nom de l'archonte et le placer en 356, on ne peut admettre, comme le fait Perdrizet, que les quatre Thraces qui y reçoivent la proxénie soient fils du roi Kersobleptès, qui est monté sur le trône, encore adolescent, en 359. — Premerstein, *AM*, 1910, 266, l'admet au contraire, mais abaisse le décret à 351.

G. Karo continue son mémoire intitulé : *En marge de quelques textes delphiques* (*BCH*, 1910, 187-221). Je ne puis signaler ici que deux des questions qu'il traite :

Au vie s., l'entrée du *téménos* ne se trouvait pas (elle y fut transportée un siècle plus tard) où on la montre aujourd'hui, entre le Taureau de Corcyre et le

Cheval d'Argos, mais à l'E. du bastion qui porte le trésor de Cnide, de part et d'autre de ce trésor; d'ailleurs, ce Trésor de Cnide d'Homolle serait celui des Siphniens; les Cnidiens auraient construit en face, là où Homolle plaçait les Mégariens; la dédicace archaïque ΑΒΛΕΙΟΙΑΝΕΦΕΝΑΓΟΗΗΟΝΙ convient bien au monument des Épigones, non aux Sept Chefs, comme le veut Pomtow; les formes en sont plus anciennes que dans une inscr. argienne de 457. — Dans *AM*, 1910, 15-18, Karo attribue au dernier tiers du VIe s. la frise du trésor de Cnide.

W. Vollgraff, *Nikander und Ovid* (Groningue, 1909), p. 19-22. Reproduit la proxénie en l'honneur de Nikandros de Kolophon et, d'après les renseignements fournis par Pomtow sur les personnages cités, la place entre 260 et 230.

Dans son *Pausanias als Schriftsteller* (Berlin, 1909), C. Robert a exposé tout un nouveau système pour les monuments de la Voie Sacrée. Je dois me borner ici à renvoyer au résumé que j'en ai donné *RA*, 1910, II, et à signaler, outre la longue réponse de Petersen, *Rh. Mus.*, 1909, 481-538, les c.-r. importants de D. M. Robinson, *Am. J. Phil.*, 1910, 219 (pour l'inscr. de la frise de Cnide-Siphnos, il la lit avec Wilhelm, *Beiträge*, 137 : τάδε καὶ τόπισθεν ἐποίε).

A. Frickenhaus, *AM*, 1910, 235-73, a fait une étude approfondie de trois questions delphiennes : la Kassotis, la tombe de Néoptolémos et le sanctuaire d'Athéna Pronaia. — A celui-ci Kéramopoullos a également consacré des pages très intéressantes (Ἐφ. ἀρχ., 1909, 269). De plus en plus s'impose la nécessité d'y faire la fouille complémentaire qui, seule, peut donner une solution à ce problème.

Étolie.— G. Sôtiriadis, Πρακτικά, 1908, 99. S. annonce les découvertes épigraphiques suivantes : à *Kryonero*, 3 h. à l'O. de Thermos, des affranchissements provenant du temple d'Aphrodite Syria, qui donnent à la ville dont il dépendait le nom de *Phistyon ;* à *Bochôri*, près de l'antique *Kalydon*, autres affranchissements fait au nom d'Artémis Laphria.

Thermos. — H. Swoboda, *Klio*, 1910, 397-405. Sur la date du traité d'alliance entre les Acarnaniens et les Étoliens, Ἐφ. ἀρχ., 1905. Il aurait été conclu entre la mort de Pyrrhos (272) et le début de la guerre de Chrémonides (265), à une époque où Alexandros d'Épire cherchait à se rendre maître de l'Acarnanie.

Thessalie. — *Larissa.* — P. Roussel, *BCH*, 1910, 387. Le Δαμμότριος Ἀπολλωνίειος de Pergame qui reçoit des Larisséens la *politeia* (*IG*, IX, 512) s'est retrouvé dans un décret honorifique de Délos (cf. *ad loc.*) où il est célébré comme conseiller du roi, au début du IIe s.; cela incline à croire que le Σούσανδρος Μελανίππειος honoré avec lui est identique au Σώσανδρος *syntrophos* d'Euménès II. Celui-ci aurait envoyé cette mission pour s'assurer contre Philippe de la Thessalie, peut-être en 186/5, année où l'on trouve à Rome une ambassade commune d'Euménès et des Thessaliens (Pol., XXII, 9).

Gonnos (Zereli). — L'éphore Arvanitopoullos annonce à Hiller von Gaertringen (*BPhW*, 1910, n° 49) la découverte en 8 jours de fouilles de 60 inscr. : la plupart sont des proxénies, d'autres des ex-voto des *phrouroi*, un arbitrage entre Gonnos et Homolion.

H. G. Pringsheim, *AM*, 1910, 82. Deux épitaphes. 1. A Δάφναι Λυσίου. — 2. Ἀντίγονος, sans doute le stratège *IG*, IX, 10440 *a*. — Trois ex-voto : 3. A Asklépios. — 4. A Asklépios et Hygieia. — 5. Ἀπαιοπάτρα Εὐδαμαγόρα Ἀρτέμιδι (les 2 noms sont nouveaux).

Mont Ossa. — Wace et Thompson, *Annual*, XIV, 245. Dans la grotte des Nymphes 8 fr. de dédicaces Νύνφαις ou Ὀρειάσιν. Une des dédicantes s'appelle Πυρίχα; une autre invoque πὲρ γενεᾶς.

Pagasai. — A. S. Arvanitopoullos, Κατάλογος τῶν ἐν τῷ Ἀθανασακείῳ Μουσείῳ Βόλου ἀρχαιοτήτων (Athènes et Volo, 1909). Ce catalogue comprend les 216 stèles peintes renfermées dans les trois premières salles du Musée de Volo; il comprend 1 fasc. pour chaque salle (I = n. 1-41; II = 42-97; III = 98-216), et est censé compléter l'introduction (signification et caractères généraux des stèles et histoire de la peinture) parue en 1909 sous le titre : Θεσσαλικὰ μνημεῖα. Ἀθανασακεῖον Μουσεῖον. Cette introduction, jointe au Catalogue, a également paru en un volume sous le titre : Θεσσαλικὰ Μνημεῖα. Περιγραφὴ τῶν ἐν τῷ Ἀθανασακείῳ Μουσείῳ Βόλου γραπτῶν στηλῶν (Athènes, 1909). — (Rapport d'ensemble sur les fouilles dans Πρακτικά, 1908 et 1909). Si les stèles n'y sont malheureusement pas reproduites (plusieurs le sont par G. Rodenwaldt, *AM*, 1910, 118), elles sont soigneusement décrites et leurs inscr. s'y trouvent transcrites. Comme le dit Kern lui-même (*BPhW*, 1910, 1326), le Κατάλογος d'Arvanitopoullos doit servir de supplément aux *Inscriptiones Thessaliae;* il ajoute, d'ailleurs, que les inscr. paraissent avoir été copiées sans le soin suffisant et en fournit quelques exemples. Des 216 stèles nous signalerons ici les noms intéressants et les ethniques qui nous renseignent sur la colonie étrangère de Pagasai; nous espérons suppléer ainsi à la fâcheuse absence de tous *indices*.

Comme noms d'hommes, citons :

Ἀγαθοκλῆς (194-5), Αἴγυπτος (56, 178), Ἀράχθης (42), Ἄδυμος (60), Ἀέδῆς (107 de Tyr), Ἀκέστιμος (205), Ἀφθόνητος (184), Ἀμμώνιος (19), Ἀρισστοκλῆς (2, 126), Ἀπατούριος (154), Ἄρχος (170 Illyrien), Βοῖων (41), Βοῖσκος (123), Βακχίος (161), Γόργος (158), Γνάθις (20, Crétois), Γάλλιθος (74), Γαζαίος (109), Διοδώρος (67, Sidon; 76, Kition), Δίσκος (22), Δικαιογένης Δικαίου (175), Δαάνδρος (51) (1), Δῶρος (53), Διονύσιος (66, de Sidon), Διονυτᾶς (68), Διονύδας (201), Δίμοιρος (?176), Εἰκαρίος (8), Εἰρήναιος (129 de Sidon), Εὐκράτης (139), Ἐπίνας (172), Ἑρμαίων (179), Ζωΐλος (80, d'Askalon), Ζηνίων (193), Ἡρόξενος Ἡράκωντος (143), Θάλλος (87), Θερσαγόρας (61), Θεύδωρος (126, 133), Ἰστιοδώρος (12, 124), Ἱστιαῖος (63, de Sidon), Ἰσίδωρος (105), Ἰσάγορας (191), Κλευγένης (176), Κλεῖτος (197), Καλλιφάνης (106), Λυδίευς? (132), Μέντης (62), Μῆνις (94), Μύντιλος (2) Μνασάρχου (161), Μεγαίνετος (169), Μηνοφίλος Μασᾶ (26), Μοιρίχος (39), Μαντινεὺς (164), Νομοκλῆς (165), Νίκαρχος (184), Νικάνωρ (198), Οἰνάντιος (121 Illyrien), Πασίων (187), Παντάρατος (91), Παμμένης (91), Πυῤῥιάς (92, 123), Πρωτίων (108), Περσαῖος (209), Πολεμοκράτης (127), Πίνδαρος (155), Ῥάδις (166, Crétois), Ῥόδων (170), Σάρρος (59, de Sidon), Σάθων (68), Σώπατρος (76, de Kition; 195, d'Arados), Σιμμίας (202), Σφαίρος (181), Σεύθης (40, 47,-8, 189, Thraces), Σίλλις (67, de Sidon; 80, d'Askalon), Στράτων (120, 185, Sidon), Στάγονιος (206), Τήρης (62), Τιμῶναξ (102), Τίβειος (132), Τόλμαιος (202), Ὑγιαμένης (20, 79, Crétois), Φεράθος (42?), Φίλων (151, d'Askalon; 148, 180), Χαλκοκήδης (8), Ὠφελίων (211).

Comme noms de femmes, citons :

Ἀδεῖα (60), Ἄστρη (132), Αὐτοκράτα (38), Ἄναξις (184), Ἀφροδεισία Ἡδίστη (28),

(1) Ne faut-il pas lire plutôt Δαάνδρος ou Μάνδρος?

(2) Μύρτιλος?

Ἀνθὶς (79), Βερενίκη (7), Βιὼ (22), Γλαφύρα (81), Δήμω (53), Δημητρία (64, de Sidon), Διονυσία (66, de Sidon), Δαζίς (103), Δορκάς (107, 122), Ἐπίδοσις (7 *a*) (1), Εὐβούλα (184), Εὐφράντα (108) Εἰρήνη (12, 205), Εἰσάρχη (161) Ἡδύλη (18, 193), Θεοτίμα (183), Καλλιστὼ (129 de Sidon), Κλεὼ (143), Κρατιστὼ (164), Λαμιά (48), Λαμπιδὼ (199), Μνησὼ (144), Μυρτὼ (181, de Péluse), Νικόκλεια (59, de Sidon), Νίκαια (172), Νικίππη (216), Ὀλβία (134), Ὀνάσιον (200), Πηνηΐς (29), Πραΐχα (45), Παρθένιον (171), Ῥοδόκλεια (115), Ξενύλλα (208), Σύρα (105), Στρατονίκη (121), Σωτηρὶς (165, 178), Σωσὼ (20), Τιμησιπόλις (17), Τυχασὼ (211), Ὑμνὶς (4), Φίλα (30, 120), Φιλωτέρα (156, 180), Φιλίστα (186), Φιλαρχίς (192, 201), Χοιρίλη (55).

La plupart des stèles, émanant de citoyens de Pagasai, n'ont pas d'ethniques. Mais il en reste assez qui en portent pour nous donner de l'importance commerciale de Pagasai au IIIe s. une idée semblable, toutes proportions gardées, à celle que les stèles du Céramique donnent pour Athènes, celles de Rhéneia pour Délos. Au Péloponnèse nous reportent : Ἀργεία (107), Ἀρκάς (176), Κορίνθιος (194); à la Grèce Centrale : Θηβαῖος (49), Ἱστιαεὺς (65), Χαλκιδικὴ (213); à la Thessalie : ἐκ Φαρσάλου (97), Λαρισαία (38), Πευμάτιος (202); à l'Acarnanie : Ἀκαρνάν (160) -ανίς (216); à l'Épire : Ἠπειρώτης (46), Ἠπειρῶτις (28), Κασσωπαῖος (72, 74), Βουχετία (103, de Bouchetion près de Kassôpé), Νικοπολῖτις (209 Actium ?); à l'Illyrie : Ἰλλυρία (86, 121), Ἰλλυρίος (170), Ἀπολλωνιάτης (130); à la Macédoine : Μακεδών (6), Μακέτα (11, 172), Μακέτη Δεγμαῖα (57, 139), Κασσανδρεὺς (71, 167) — ῖτις (18), Πελλαία (16), Εὐρωπαῖος (127), Βεροιαῖος (82); à la Thrace : Θρᾴξ (40, 47-8, 189), Λυσιμάχεως (40); à la Crète : Κρὴς (166), Κρῆσσα (79), Κρὴς Λύττιος (8), Κρὴς Πολυρήνιος (61), Πριανσικός (82), Τυλίσιος (20); à Chypre : Κιτιεὺς (76) Πάφιος (214), Χυρτιεὺς (198); à Kos : Κῶιος (128); à Kalymna : Καλύμνιος (177); à Samos : Σάμιος (159); à Lesbos : Μηθυμναῖος (102); à la Bithynie : Βιθυνὸς (41, 62); Καλχηδόνιος (69); Ἡρακλειώτης (94, 123); à la Troade : Ἰλιεύς (97?); à l'Ionie, Ἐφεσία (201); à la Carie; Ἁλικαρνασίς (180); à la Phénicie : Φοῖνιξ (162) Ἀράδιος (31, 187, 195), Σι- (ou Σει-) δώνιος (21, 59, 64, 66, 67, 129); Τύριος (34, 107); à la Palestine Ἀσκαλωνίτης (80, 151), Γαζαῖος (214); à l'Égypte : Πηλουσιῶτις (181), Καρομεμφίτης (89, 95); les trois noms sont grecs; par contre : Οὐάφρης (Apriès, *Ou-ab-ra*) Ὥρου | Ποσειρίτης (de Busiris, *Pe-osir*) ἱερεὺς Ἴσιδος (cf. aussi les deux noms d'homme Αἴγυπτος); à Cyrène : Κυρηναία (144); à la Sicile; Κεφαλωιδίτης (158). Cinq de nos stèles portent des épigrammes : 9, 10, 20, 181, 194. Le nº 10, en 12 héxamètres dactyliques, est celui d'Ἀντιγένης Σωτίμου, Magnète de Démétrias, mort dans les rangs macédoniens au cours de la bataille livrée en Achaïe de Phtiotide aux Étoliens par Philippe V (217).

Un peu au S. de Pagasai, à Angkistri qu'il identifie à *Amphanai*, dans les ruines de l'Acropole, Arvanitopoullos a trouvé une épitaphe et retrouvé *IG* IX, 2, 356, qu'il corrige (Πρακτικά, 1909, 164). A *Thèbes en Phthiotide*, le même Arvanitopoullos (Πρακτικά, 1908, 171) signale des dédicaces à Thémis, à Nika, à Leukothéa, à Ἰλλαῖς (sans doute un nom d'Athéna) et βωμὸν Εἰρήνηι (sic) | Φάλακος καὶ Στρατοκλῆς | καὶ οἱ σύσκοποι.

Halmyros. — Giannopoulos, Θεσσαλ. προελλ. Ἐπιγρ. (1908, cf. p. 290). P. 25. Inscr. de *Bas-Mylos*, à 2 h. de H., certainement byzantine. — P. 29 et 76.

(1) La stèle d' Ἐπίδοσις est déjà connue *IG*, IX, II, 395.

Republic l'inscr. archaïque *IG* IX, 2, 140. La lecture (?) de Wilamowitz, donnée par Kern, n'est guère possible ; G. a raison de lire avec Hiller von Gaertringen : Σᾶγος Ε (ou Ι) .... | ..... κιγο Εὐρ... Le même Giannopoulos publie, *Byz. Z.*, 1909, 502-10 des sceaux byzantins du Musée d'Halmyros.

Macédoine. — *Drabeskos* (Sdravik) dans le *Pangée*. P. Perdrizet, *Klio*, 1910, p. 16. Épigramme de la tombe élevée par Dionysios à sa femme Augé, IIIe s. av. J. C.

THRACE ET ARCHIPEL THRACE

Lemnos. — C. Fredrich, *IG*, XII, 8, 1-44. L'inscr. 1 est l'inscr. préhellénique; F. en a donné une photographie avec une bibliographie (où manque Petazzoni, *R.-c. dei Lincei*, 1908, 1-17).

Myrina. — 2-14. Sur ces 13 textes, 5 nouveaux : 6. Fr. d'un décret du IVe s. en l'honneur d'un certain Épicharmos (?). — 9. Fr. semblable. — 11, 13, 14. Fr. d'épitaphes d'ép. romaine.

Héphaistia. — 15-44. Sur 29 textes, 9 nouveaux : 17. Fr. — 20, 22. Bornes d'un terrain hypothéqué, l'une à un *éranos*, l'autre à un particulier. — 24. Autel rond : Ἐπηκόῳ | Θεῷ Ὑψίστῳ | Βεῖθυς ὁ καὶ | Ἄδωνις | εὐχήν. — 29. Fr. d'une épitaphe métrique. — 32, 39, 41, 44. Fr. d'épitaphes. — On s'étonne que Fredrich ait oublié l'épitaphe d'Euphrosynos transportée à l'Athos, mais dont la provenance est attestée par la clause de l'amende qui devra être versée : πατρίδι ἡμῶν τῇ Ἡφαιστιαίων πόλει (*BCH*, 1905, 57).

Halonnésos. — 45. Base : Φιλόστρατος | Μεγάλει Θεῶι.

Imbros. — Sur 104 inscr. recueillies par Fredrich (*IG*, XII, 8) 25 nouvelles : 49. Petit fr. d'un règlement religieux (?). — 57. *Idem* (?) plus important. — 59, 60, 61, 62, 64, 75, 76, 81, 91, 99, 105, 118, 119, 120, 127, 128, 135 (un Milésien), 139, 144, 146, 147, 148. Funéraires. — 88. Liste de mystes d'ép. romaine.

Samothrace. — Sur 110 inscr. (150-260) recueillies par Fredrich (*IG*, XII, 8) 9 nouvelles : 153. Droit de cité accordé à des Rhodiens. — 154-5. Fr. de listes de proxénies. — 175, 181, 187, 206 (affranchis du roi Rhoimétalkès), 221, 256. Fr. de listes de théores. — Dans *AM*, 1910, 25 Fredrich ajoute un bronze dédié à Hermès par Πρόη καὶ Βαβοῦς. — Pour le fr. rapporté (à tort) à la base de la Victoire, Hatzfeld, *RA*, 1910, I, 136.

Thasos. — Sur 369 (261-630) inscr. recueillies par Fraenkel, 65 sont nouvelles : 269. Fin d'un décret du milieu du Ier s. av. J. C., où Smyrne remercie Thasos pour l'envoi d'arbitres : ils devront être couronnés d'une couronne d'or au concours tragique des *Dionyseia*. — 272-2, deux nouveaux fr. du mur portant les listes des théores, la plus ancienne de 500, la plus récente de 80 (271-348). — 368. Dédicace à Pan et Aphrodite avec signature d'Agatharchos (IVe s.). — 370. Dédicace : Θεοῖς [Μεγάλοις. — 375. Μενέδημος Πλάτθιος ἀνέθηκεν (v. 450). — 4377. Dédicace d'un gymnasiarque. — 385. A un Aristophon. — 395. Épitaphe de la fin du VIe s. — 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 431, 437, 439, 445, 446, 447, 451, 453, 454, 455 (Ῥεκονπόρεος), 476, 477, 478 (Ζόη Βενδῖδος), 486, 488, 490, 491, 495, 497 (Τερτία Ζιπᾶδος), 502, 503 (Πολειτικὴ Κωμεῖδος), 505, 506, 507, 509, 512 (Τραλίδος), 516, 522, 532, 538, 541, 542, 543, 554 (διφροφορήσασα, a porté le trône de la déesse ?),

559, 560, 573, 575, 578, 610, 611, 619, 628, 630 (Μέστος), funéraires. — 584 : Εὔ[πλοια τῇ Δή]|μητρι κ[αὶ τῷ] Σεράπι κα[ὶ ναυκλήρῳ ?] Σίμῳ = Bonne navigation aux navires *Déméter* et *Sérapis* et à leur capitaine Simos !

Dans ses *Addenda* F. a pu utiliser les art. de Baker Penoyre *JHS*, 1909 et de Deonna, *RA*, 1909, mais non celui de Deonna dans l''Εφ. ἀρχ., 1909 (tous trois analysés dans le précéd. *Bull.*), ni les sept bases trouvées par Makridy-Bey à Liménas (dont l'une, signée par Philiskos de Rhodes, est publiée par lui, *Jahrb.* 1910, *Anz.* 244), ni les anses d'amphores éditées par Marti dans les *Zapiski* de la soc. arch. d'Odessa, 1910 (on trouvera dans le proch. *Bull.* les bases et les anses ainsi que la cinquantaine de textes nouveaux recueillis par Ch. Picard et moi dans un court séjour à Thasos, en juillet 1910). A la bibliogr. il faudrait ajouter, pour Lemnos, Moschides, Λῆμνος (Alexandrie, 1907); pour les Gattilusi, Hasluck, *Annual*, XV; pour la fausse inscr. de Simonidès Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 346.

Skiathos. — Sur 9 inscr. (631-9) recueillies par Fredrich pour *IG*, XII, 8, aucune nouvelle.

Péparéthos. — Sur 19 inscr. (640-659) recueillies par Fredrich pour *IG*, XII, 8, 9 sont nouvelles (647-50, 654-6, 658, 659) : funéraires.

Selinous. — Sur 5 inscr. (660-64), 3 (662-4) nouvelles : funéraires.

Skyros. — Sur 13 inscr. (666-679), 3 nouvelles : 667. Liste de gens ayant fait une dédicace (remarquez les noms : Μάνης, Βυστάκη, Λεξίς, Σιγή). — 669, 671, funéraires.

Ainos. — Hasluck, *Annual*, XV, 254. Inscriptions des Gattilusi.

Constantinople. — Toutes les inscr. de Sainte-Sophie sont publiées dans le grand ouvrage de Eug. M. Antoniadis, Ἔκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας (3 vol. 4°, Athènes, 1907-9), la plupart, d'ailleurs, peu correctement. Cf. *Byz. Z.*, 1910, 649.

MŒSIE-DACIE

Mœsia Inferior. — *Tomi.* — G. Kazarow, *Klio*, 1909, 492. K. ne croit pas que les *pontarques* de la Mœsie Inf., connus par une dizaine d'inscr., aient été en même temps prêtres provinciaux, comme le veut Toutain.

Philippopolis. — Sokolov, *Troudi* (Mélanges, en russe), 1910. P. 242 et pl. Curieuse épitaphe métrique d'une femme à son mari qui est mort la laissant enceinte : Βωμὸν Ἀτειλιανῷ γαμετὶς [μ' ἔστη]σε Σεκοῦνδα εἵνεκα κουριδίο[υ θαλά]μου τέκνου τ' ἔνι γαστρί... (Je corrige d'après le texte meilleur de Dumont-Homolle, 354, 61).

Sophia. — O. Walter, *AM*, 1910, 144. Corrections et commentaire (notamment sur les termes nouveaux δοῦμος, μύστρια) à l'inscr. gréco-latine relative au culte de la *Mater Idaea* et d'*Attis Menotyrannus* publiés par Filow, *Klio*, IX.

Mezdra en Bulgarie. — B. Filow, *Izvestia* (Bulletin de la Soc. archéologique bulgare), I, 1910, p. 224. Deux fr. de reliefs avec inscr. dédicatoires. Le deuxième est un ex-voto à Zeus... κμιανος Ἰαρουλου | εὐχην.

Anchialos. — B. Filow, *Izvestia*, I, 226. Dédicace Διὶ Ὀλυμπίῳ et autel funéraire élevé par Aur. Polychronios.

Kourlvounax. — B. Filow, *Izvestia*, I, 227. Ex-voto métrique à Asklépios : Ἀσκλήπιε δῶτερ ὑγείης,

Eli-Déré. — B. Filow, *Izvestia*, I, 228. Épitaphe d'Ἥραιη Δεινήνη (Ces inscr. sont publiées en majuscules, sans commentaire).

Mœsia Superior. — Municipium Aelium Viminacium (Kostolac en Serbie). N. Vulic, *Jahresh*. 1909, *Beiblatt*, l. 154, 16. Épitaphe latine finissant par la formule grecque : ταῦτα. — 23. Fr. chrétien.

RUSSIE MÉRIDIONALE

Chersonnèse. — *Compte-rendu de la Comm. imp. arch*. pour 1906 (1909). P. 79. Fr. de relief chrétien avec : Ο]ὗ ὁ Θεὸς τὸ ὄνομ[α οἶδεν] et un poids estampillé : τριούνικιον (triunce) Ἰταλικόν.

Pharmakowsky, *Bull. Comm. imp. arch*., XXXIII (1909), 43. Quatre épitaphes dont la plus complète commence : Χρησίμη Ἀμαστριανὴ συμβίῳ Ἀριστονίκῳ.

Olbia. — B. Pharmakowsky, *Jahrb*., 1910, *Anz*. 240. Bol mégarien avec la signature Κίρβεις.

E. von Stern, *Zapiski* de la Soc. arch. d'Odessa, XXV, p. 7 et 64. Deux χαριστήρια à Ἀχιλλεῖ Ποντάρχῃ, l'un de οἱ περὶ Ἰκέσιον Μάρκου τὸ δεύτερον ἄρχοντες (deux portent les noms barbares de Ῥαοδμήος Κόλχου et Ἀργουάναγος Καράξτου), l'autre de Tryphon, prêtre de Zeus Olbios.

Panticapée (Kertch). — B. Skorpi, *Bull. Comm. imp. arch*., XXXIII (1909), 23. Publie 14 inscr. de diverses petites localités du *Bosphore taurique*. 1-9. Épitaphes des IIe et Ier s. av. J. C. Signalons : 1. Ἡ σύνοδος ἡ περὶ ἱερέα Δη... 5. Πίνυτος Ἀνοπτήνιος Χαῖρε. 6. Ὑγιαίνων υἱὲ Φαρνάκου χ. — 9. Σελινώ. — 10-14. Fr. divers. — Cf. aussi Pharmakowsky, *Jahrb*., 1910, *Anz*. 209.

CYCLADES

Andros. — H. Hiller von Gaertringen, *AM*, 1910, 185. — D'un envoi de 28 estampages, H. indique qu'on peut tirer quelques textes nouveaux, malheureusement très mutilés. Signalons-en 4. — 1. Il s'agit d'envoyés d'un roi, peut-être Euménès II, qui paraît sur un autre fr. — 2. Récompenses aux vainqueurs dans un concours nouveau. — 3. Traité (?) avec Knossos. — 4. Dédicace à Déméter et Koré.

Ios. — E. K. Kôstopoulos, Ἱστορικὴ Συλλογὴ τῆς νησοῦ Ἴου (Alexandrie, 1909, 102 p., 8°). — Reproduit la plupart des inscriptions trouvées par M. P. Graindor.

Syros. — N. Politis, *AM*, 1910, 183. Épigramme funéraire mutilé. Il finit : ...υυων με θανόντα ἱερῇ ἐνὶ Κυκλάδι Δήλῳ Ῥηνε]ίης ἡδὲ δέξατο γῆ φθίμενον. Il provient donc de Rhéneia. (Cf. p. 322).

Amorgos. — *Arkésiné*. — H. Lattermann, *AM*, 1910, 369. Sur le sens d'ἔπερχα dans *IG*, XII, 7, 62.

Délos. — M. Holleaux, *C. R. Ac. Inscr*., 1910, p. 289-315 (1-26 du tir. à part). — Rapport sur les fouilles de l'École française à Délos, en 1909. — De la fouille du Sanctuaire des Dieux étrangers poursuivie par P. Roussel, provenant du

temple des Dieux Syriens, M. H. cite deux inscr. : P. 13, au bas du grand escalier, petite base portant : Διόφαντος | Ἀλεξάνδρου | Ἀτάργατι | καὶ Ἀδάτωι | τὴν ἀνάβασιν, | ἐφ' ἱερέως | Σαραπίωνος Ἱεροπολίτου. — P. 14. Dans le *téménos* auquel l'escalier aboutit, plusieurs mosaïques à inscriptions ; M. H. reproduit celle qui montre qu'Hadran, autre dieu d'Hiérapolis, y avait sa chapelle : Διονύσιος ζακο|ρεύσας ἐν τῶι | ἐπὶ Κρίτωνος ἄρ|χοντος ἐνιαυτῶι | ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῶν θρεψάντων Ἁ|[δ]ράνα ἐφ' ἱ[ερέως? — P. 20. Deux fr. retrouvés dans la fouille du Kabeirion ont permis à J. Hatzfeld de restituer l'inscription dédicatoire de l'architrave; cette dédicace fut faite en 101 par Hélianax d'Athènes, prêtre de Poséidon et des Kabires, et l'architrave était supportée par la rangée des médaillons bien connus que l'inscr. qualifie de τὰ ὅπλα (cf. *clipei*). — (Les mêmes inscr. sont citées par Karo, *Jahrb.*, 1910, *Anz.*, 170).

P. Roussel et J. Hatzfeld, *BCH*, 1909, p. 472-522. Publient 54 inscriptions trouvées dans les fouilles de 1905-1908 au N. et à l'O. de l'Agora de Théophrastos. (2 sont latines, 1 déjà connue, 2 connues en partie). 1-5, Décrets : 1. Le plus ancien décret de Délos, fin du ve s. (stoichédon; formes encore ionisantes et caractères archaïques) : Ἔδοξεν τῆι βολῆι | καὶ Δηλίοισιν · Ἀρ|ιστοφίλωι καὶ το|ῖς ἀδελφοῖς ἀτε|λείην ἔναι καὶ ἐκ|γόνοις τοῖς τούτ|ων καὶ γαμετῆισι. — 2. Décret en l'honneur des frères épirotes Deinon et Eumachos Philippou. — 3. Proxénie et autres privilèges conférés à Nikandros Parméniskou d'Halicarnasse, médecin émérite. — 4. Éloge, proxénie et autres privilèges conférés à Ménestratos Papylou Macédonien ; dans ce décret et dans le précédent le *rogator* est le bien connu Télemnestos Aristeidou. — 5. Base d'une statue, œuvre d'Agorallos f. de Sarpédon de Délos, portant le décret qui accorde les honneurs du couronnement, pendant le concours des chœurs d'enfants aux *Apollônia*, au proxène Charmantidas Mikalou de Mélos (mentionné dans *C.-R. Ac. Inscr.* 1908, 185). — 6-10. Dédicaces antérieures à 166 : 6. Les Nésiotes à Ptolémée II (identique à *CIG*, 2273 et, de même, regravé au IIe s.). — 7. Etéarchos Damylou de Cyrène à Σώστρατον Δεξιφάνους Κνίδιον, le constructeur du Phare. — 8. Les Déliens à Νικόλαον Ἁγία | Αἰτώλου ἐκ Προσχείου; c'est le fondateur des jeux de Délos dits *Nikolaeia*, et cela vers 250, puisqu'il figure dans le compte de Sosisthénès (2 corrections à ce compte). — 9. Simon, femme de Téos, à Sôsidémos f. de Nikon, sans doute identique au chorège de l'archontat de Kallinos (268). — 10. Géryllos f. de Karystios et sa femme offrent la statue de leur fils, le kleidouque Xénokleidès, à Artémis, Apollon, Létô. Cette mention d'Artémis en tête, contrairement à l'ordre habituel, suggère que c'est à son culte qu'était attaché le kleidouque (cf. la clef sacrée de l'Artémis de *Lousoi*, *B. ép.* 1909, *s. v.*). — Dédicaces postérieures à 166 : 11. Inscr. qui se raccorde avec le fr. *BCH*, XI, 255 et fait probablement partie du même monument que *JHS*, XI, 258 : le monument aurait été élevé par Nikomédès Épiphanès à Massinissa et à ses fils, notamment Golossa. Nikomédès aurait connu celui-ci à Rome, où il serait venu en ambassade pendant que le prince bithynien, disgrâcié par son père Prousias, y séjournait chez les Scipions, hôtes communs de deux dynasties. Comme Nikomédès remercie Massinissa de son affection paternelle à son égard, il faut croire que celui-ci lui fournit des hommes et de l'argent lorsque le prince s'embarqua à Rome pour aller détrôner son père ; c'est à la fin de 149 qu'il le renversa ; c'est au début de 148 que Massinissa mourut. L'inscr. se

trouve ainsi datée et il devient presque certain que Nikomédès prit, dès son avènement, le surnom d'*Épiphanès*. — 12. Sous l'arch. Lénaios et le gymnasiarque Ariston, Chairémon f. de Chairémon d'Alexandrie, prêtre d'Hermès sous l'archonte Théodôridas, à Hermès et Héraklès. — 13. A la fille de Basileidès de Mélité, ὑφιέρειαν γενομένην Ἀρτέμιδος κατὰ ψήφισμα, signé : Εὐτυχιδῆς ἐποίει. — 14. Sous l'épiméléte Arôpos f. de Léon, la base d'Héraklès est consacrée et son temple avec ses portes réparé pour la 2me fois par ἐλαιοπῶ]λαι οἱ καὶ τὸν Ἡρακλῆ. — 15. Dédicace gréco-latine à Héraklès des Hermaïstes, Apollôniastes et Poseidôniastes ; dans le texte latin la date est donnée par les consuls de 113 : la plupart des 12 dédicants sont connus. — 16. Autre dédicace gréco-latine de 15 membres des mêmes associations ; elle est dédiée Διὶ Οὐρίωι traduit en latin par *Jovei Sequndano* (de *secundus*, favorable). — 17. Autre bilingue : 4 Poseidôniastes à Poseidon (parmi eux le banquier Marius Gerillanus) ; ces Poseidôniastes-*Neptunales* doivent être distingués de ceux de Bérytos. — 18. Fr. dédicace latine des *Neptunales*. — 19. Sous le proconsul L. Calpurnius Pison, proprement celui de Macédoine en 57/6 οἱ Ἑρμαϊσταὶ τὸν να[ὸν | καὶ]τὰ ἀγάλματα Ἑρμ[εῖ. — 20. Ex-voto à Hermès de P. Arellius Q. f. κῆρυξ (héraut des Hermaïstes ?). — 21. Les Compétaliastes dédient à Zeus Éleuthérios Dionysos un temple, un ὡρολόγιον et un autel (cette unité des dédicaces semble confirmer qu'il ne faut pas intercaler καὶ entre Éleuthérios et Dionysos ; Zeus équivaut à *Jupiter*, Éleuthérios Dionysos à *Liber Pater*). — 22. Spurius Stertinius aux Charites (texte dans *B. Ep.* 1910,); c'est son *praenomen* qu'il faut restituer dans *BCH*, VI, 500, 23 où il fait un dédicace au dieu Ὕδρεος (sans doute en rapport avec une source, ὕδωρ, ὕδρα). — 23. Fr. latin. — 24. Ἰσίων Δινέου Γαδαρηνὸς | Ἀρτέμιδι Σωσικολώνωι | χαριστήρια. Les éditeurs pensent à la Gadara de Pérée plutôt qu'à celle d'Idumée : ajoutons que le nom d'Isiôn en serait un indice, si c'est bien à la région de cette Gadara que s'applique le nom de « petite Égypte » (cf. Dussaud, dans *C.-R. du Congrès arch. du Caire*, p. 279) ; l'Artémis invoquée serait, je crois, non celle du lieu-dit délien Κολωνός, mais celle du haut-lieu syrien. — 25. Ποσειδῶ[νος] | Ναυκλαριάν ; au-dessus un graffite latin. — 26. Διὶ Οὐρίωι. — 27. Διὸς Κεραυνίου. — 28. Σαράπιδι, Ἴσιδι, Ἀνούβιδι..... — 29. Δειεὶ (sic) Σαβαζίωι.... — 29. Ὀπώρας, personnification des fruits. — 31. Dédicace à Trajan, entre 101 et 116. — 32. A Hadrien, après 129. — 33-48. Funéraires : signalons un membre de la famille des *Tutorii*, Ζώσαριον Ἀλεξανδρίη, Ρίβου Ἱεροπολίτη Καλλιτέλη Ἀνκωνίτα. — 49. Fr. de déd. métrique en l'honneur d'Aphrodite. — 50-2. Listes de noms. — 54. Base d'une statue de G. Valérius Triarius, le légat qui fortifia Délos en 69.

P. Roussel et J. Hatzfeld, *BCH*, 1910, 355-423. Publient 90 inscr. trouvées dans les fouilles de 1905-8 dans le téménos d'Apollon et dans la région qui avoisine au Sud (parmi elles 3 sont latines et 4 complètent des inscr. déjà connues ; d'autre part, une inscr. inédite est citée à propos du n° 71 : au total donc 84 inscr. grecques nouvelles. 1-24. Décrets du Conseil et du Peuple de Délos : 1. Proxénie en faveur de Phanostratos Hérakleidou d'Halicarnasse, poète tragique connu par des textes attiques, dont l'un daté de 307/6. — 2. Proxénie en faveur de Moschos Ménippou de Mégare proposée par Amnos Déxikratous, *rogator* du décret en l'honneur de Sostratos de Cnide. — 3. Proxénie en faveur de Dioklès, Thessalien de Trikka. — 4. Proxénie en faveur de Diophantos Dionysiou d'Iasos. — 5. Début

d'un décret en faveur d'un Démostratos. — 6. Proxénie en faveur de Philinos Philinou de Mégare (un personnage du même nom est proxène à Delphes, *BCH*, XXI, 416). — 7. Début d'un décret. — 8. Fin d'une proxénie en faveur d'Oinon. — 9. Éloge et couronne à Amphiklos Kallistratou de Chio, poète épique honoré de même à Delphes en 260/59. — 10. Éloge et couronne à un Hermias d'Halicarnasse, peut-être le nésiarque de Ptolémée II. — 11. Proxénie en faveur d'Hippolochos de Kleitôr. — 12. Décret accordant aux Chiotes un emplacement pour ériger la stèle accordant l'éloge et la couronne à Τελέσων Αὐτοκλέους; c'est son fils Autoklès qui est le *rogator*, entre 260 et 250. — 13. Proxénie à Εὐθυ..... ριτίδου de Naxos. — 14. Proxénie à .... nôr Hérakleidou de Cnide. — 15. Éloge et couronne à Ἀριστόδουλος Ἀθηναίου Θεσσαλονικεύς, proxène et évergète du sanctuaire et du peuple, envoyé comme σιτώνης par le roi Démétrios; le *rogator* est un fils de Télésôn; le président de l'assemblée, Antipatros Kalliou, *logistès* en 250, *eggyos* en 246; donc le roi Démétrios est Démétrios II (239-29). On sait que les mêmes honneurs ont été rendus à son ami Antoklès Ainésidémou de Chalkis (*BCH*, XXXI, 362); un autre Thessalonicain honoré à Délos à la même époque est Admétos Bokrou (*BCH*, X, 124; *REG*, X, 446; *CIG*, 2322 *b*); enfin, c'est encore à la même époque que les habitants d'Histiée envoient à Délos des σιτῶναι (*BCH*, X, 102). — 16. Proxénie à Ἀριστο.... οφίλου Ῥόδιος; le *rogator* est Télemnestos Aristeidou; ce serait le grand-père du *rogator* homonyme bien connu au début du IIe s., et ce serait lui qu'il faudrait reconnaître dans le *rogator* du décret en l'honneur d'Autoklès f. d'Autoklès, de Chalcis, fils de l'ami de Démétrios II (*BCH*, XXVIII, 131). — 17. Haut du décret *BCH*, XXVIII, 296, 32 : couronne à Παντακρατίδης Καλλίππου M., (peut-être μουσικός; une lyre est gravée sur la stèle). — 18. Fr. de proxénie. — 19. Autre fr. en faveur de.... λης Ναυκλέους Κυρηναῖος. — 20. Éloge et proxénie à Stésagoras Timokratou de Karpathos. — 21. Éloge à Métrophôn Οἰναῖος (Oinoé d'Ikaria ou Oiné d'Argolide). — 22. Fin d'une proxénie. — 23. Début d'une autre en faveur de .... δης .β.. ου Ταραντῖνος. — 24. Éloge et proxénie à Μαντινεὺς Σατύρου Τήνιος couronné plus tard sur l'initiative de Télemnestos Aristeidou. Mantineus est sans doute le banquier qui figure fort souvent dans les comptes du début du IIe s. — 25. Éloge et proxénie à Aristion Ménophanou de Cnide, *rogator* Télémnestos Aristeidou, président Tlépolémos Amnou. — 26. Éloge et proxénie à Σῶσις Σώσιδος Σάμιος; même *rogator* que 25. — 27. Proxénie et evergésie, puis couronne et éloge à Démétrios Apollôniou de Pergame; même *rogator;* le personnage honoré est sans doute identique au Δαμμάτριος Ἀπολλουνίειος de Pergame qui reçut la *politeia* de Larissa et le roi dont il est le conseiller est Eumènes II. — 28. *Décret d'une cité dorienne* : en l'honneur d'un citoyen de Syros. — 29-40. *Dédicaces antérieures à 100.* — 29. Fr. portant Νικίας qui semble provenir de la base du palmier de bronze offert par Nikias. — 30. Au bas d'une niche, Εὐρυπόλο(υ) Παρίο(υ) δεκάτη. — 31. Τελεσῖνος | Ἀθηναῖος | ἐποίησε; c'est Télésinos qui sculpta à Délos les statues d'Asklépios et de la reine Stratoniké, *BCH*, XII, 479; XXVIII, 298, 35. — 32. Un λιθοὐργός. — 33. Ἀρχίας Ξένωνος | ἄρξας · τὴν στεφανηφόρον | ἀρχὴν Ἑστίαι, un Archias est archonte en 249. — 34. Le médecin... οφων Πυθώνακτος. — 36. A Hestia. — 37. A Hélios. — 38. Μίδιος Γύρνου καὶ | Ἁλισάρνης. — 39. Τεύθρας Μιδίου | καὶ Ἄργης. — 40. Φάληρος Ἡδ... | Ραιστύντης τῆς Σελ[εύκου] τοῦ Ποτάμου. Ces 3 inscr. présentent

d'intéressants noms thraco-mysiens. — 41-71. *Dédicaces postérieures à 166.* — 41. Partie manquante de *BCH*, VIII, 105. C'est une dédicace au proconsul Gn. Papirius Carbo du roi Antiochos Épiphane Philométor Kallinikos. Carbo, consul en 113, put être proconsul d'Asie en 112 ; c'est l'année précisément où Antiochos VIII, battu par Antiochos Kyzikénos, doit s'enfuir à Aspendos ; sans doute Carbo contribua-t-il à l'accord qui le fit remonter sur son trône en 111/10. — 42. La ville des Knossiens à..., sa femme et ses fils. Knossos, Phaistos et Gortyne figurent comme donateurs de couronnes dans un texte inédit ; mais il ne faut probablement pas lire Κρῆτες en tête de la base signée par Antipatros, Lœwy, 208. — 43. Une nouvelle base d' Ἀγαθοκλῆς Ἕρμωνος Ἐλεάτης permet de dresser le stemma de cette famille italo-grecque de Véléia. — 44. A *L. Aufidius L. f.* banquier à Délos. — 46. A Claudius Ap(puléius ?). — 47. A *L. Orbius M. f.* signé par Agasias d'Éphèse. — 48. Fr. en latin d'un monument de Sylla. — 49. Dédicace des Πομπηιασταί. — Le κοινὸν τῶν θιασιτῶν au confrère Phaidros. — 51. Phileia à son fils. — 52. Fr. complétant *BCH*, VIII, 96 : dédicace gréco-latine d'un temple par les Hermaïstes. — 53. Liste d'Hermaïstes : un *G. Staius Ov. f.* et un *Aulus Cerrinius L. f.*, ce dernier nommé dans *BCH*, XXIII, 58, 4 qu'un fr. permet de restituer. — 54. Liste latine de *magistrei.* — 55. En 2 exemplaires : Αὔλος Νούιος Λευκίου Ῥωμαῖος Ἀπόλλωνι καὶ Ἰταλικοῖς. — 56. *Signum Volcani* dédié, en latin, par des gréco-italiens. — 57. Fr. de dédicace. — 58. Sôter Timosthénous d'Antioche à Apollon, Artémis, Létô. — 59. Ἀριαράθης ἐμπορίου ἐπιμελητὴς | Ἀπόλλωνι ; ce serait le fils d'Attalos II et de Stratoniké, qui vécut en simple particulier à Athènes (voir *B. ép.* 1908, 166). — 60. Lucius, affranchi de Gnaeus et Spurius, à Apollon. — 61. Εἰσᾶς Ἀπόλλωνι Δηλίωι. — 62. Ἀπόλλωνος | Μαρμαρίου, patron des marbriers ? — 63. Δημήτριος Ἀφροδίτηι. — 64. Πόησις (nom égyptien) à Aphrodite. — 65-6. Deux oreilles en bronze dédiées à Aphrodite Πειστίχη ; 2 autres à Aphrodite sous cette épithète qu'il faut rapprocher sans doute de Πειθώ, la Persuasion (cf. Πεισθέταιρος, Πεισιδίκη). — 69. Mêtras à Hermès. — 70. Aux Διοσκόρους Σωτῆρας des Claudii et des Maicii. — 71. A Ἥρωι une Stertinia ; cf. une inscr. inédite trouvée par S. Reinach : Ζώξις Μυκονία Ἥρωι εὐχήν. — 72-90. *Funéraires et fr. divers.* Les noms suivants sont à relever : Ἀστὴρ, Sérapias, Mélissa ; comme ethniques : Λαοδίκισα (*sic*) et Λαδικῆν (*sic*, de Laodicée), Μήδισσα ; 82-7, listes mutilées, dont 2 d'éphèbes. — 78-90. Fr. de dédicaces : 88, complétant *BCH*, XXVIII, 175 et fixant l'archontat de T. Flavius Alkibiadès à 121/2 ; 89, complétant *ibid.*, 184, et donnant 134/3 comme *terminus post quem* aux archontes Cl. Attalos de Sphettos et P. Philéas de Mélité.

P. Roussel, *BCH*, 1910, 424. Dans *BCH*, XVI, 158, 9 *bis*, dédicace à un légat au Ier s., le nom de celui-ci doit se restituer Ἀπολλήιος (ne faut-il pas le rapprocher du Κλ]αύδιον Ἀπ du n° 46 ci-dessus ?).

P. Roussel, *BCH*, 1910, 110. L'expression οἱ τὴν τετράγωνον ἐργαζόμενοι de 2 inscr. (*BCH*, VIII, 120, XI, 269) a été entendue ceux « qui construisent — (d'où qui fréquentent —) le Portique Tétragone » et ce nom a été donné à la place où elles ont été recueillies; mais les fouilles ont montré que le nom ne pouvait convenir à cette place; d'autre part, 3 textes indiquent que τετράγωνος ἐργάσία désigne la fabrication des hermès ; enfin, dans *BCH*, XXVI, 515, R. restitue ἐπιμελητὴς τῆς τετ[ραγώνου et entend : surveillant de la fabrication des hermès.

P. Roussel et J. Hatzfeld ont encore donné 3 notes importantes pour la prosopographie dans *BCH*, 1909.

P. 443. P. Roussel montre que le proconsul C. Billiénus, commémoré par deux monuments déliens (*CIG* 2285 *b* ; *BCH*, XI, 27), n° 34), peut être le jurisconsulte homonyme qui essaya d'obtenir le consulat en 104-100 : dans l'un, en effet, le sculpteur est Agasias d'Éphèse ; dans l'autre, l'auteur de la dédicace est Μίδας Ζή]νωνος Ἡράκλειος, connu peu avant 100.

P. 466. J. Hatzfeld montre que la dédicace où Athènes remercie de leurs bienfaits *Q. Hortensius Q. f.* et *Caepio* doit se placer peu après février 43 ; à cette date Q. Hortensius était gouverneur de Macédoine, mais ne portait plus le titre de proconsul ; Caepio, qui n'est autre que Brutus (adopté en 59 par Q. Servilius Caepio), venait de recevoir du Sénat le commandement suprême sur la Grèce, l'Illyrie et la Macédoine ; si Hortensius est qualifié de θεῖος de Brutus, c'est, apparemment, que les Athéniens n'avaient pas su mieux exprimer la parenté existant entre eux : Q. Hortensius était le demi-frère de Porcia, femme de Brutus ; celle-ci était née du 1er mariage de Marca avec Caton d'Utique ; Hortensius était né de son 2e mariage avec l'orateur Hortensius.

P. 592. Hatzfeld explique pourquoi, par exception, l'inscr. 19 signalée ci-dessus est datée par le proconsul de Macédoine, L. Calpurnius Piso : c'est que, en 57, des pouvoirs spéciaux lui avaient été accordés, plaçant la Grèce entière sous sa juridiction.

F. Dürrbach et E. Schulhof, *BCH*, 1910, 128-86. Fin de la publication des inscr. financières trouvées en 1904 et 1905 ; sur 28 numéros (26 54), 5 sont publiés : nos 26, 33, 34, 40, 45.

26. Entre 200 et 190. Face *A* (100 l.) : comptes des travaux donnés en adjudication ; les édifices dont les noms subsistent sont le Κερατών (Βωμός), le Πάνειον, le Δωδεκάθεον, le νεωκόριον annexé au Thesmophorion, l'Asklépieion. Face *B* (86 l.), l. 1-54 ; prêts à des particuliers, comprenant les mentions suivantes dans un ordre constant : 1° mois où l'emprunt a été contracté (les mois sont disposés par ordre chronologique) ; 2° nom au datif de l'emprunteur ; 3° désignation du fonds sur lequel l'argent a été prélevé ; 4° indication de la maison ou de la propriété hypothéquée en garantie de l'emprunt ; 5° noms des cautions au datif (ἐγγύωι ou ἐγγύοις) ; 6° formule indiquant le nom du dépositaire de l'acte ainsi cautionné (κατὰ συγγραφὴν τὴν παρά). Relevons les noms suivants : Χαρίλαος Ἀριστοθάλου, *rogator* du décret en l'honneur de Nabis, Ἀριστείδης Τελεμνήστου, père du célèbre Télemnestos Aristeidou, Ἰσόδικος, probablement identique à l'Isodikos Kalliphanou qui préside l'assemblée quand ce Télémnestos propose un décret en l'honneur d'Autoklès de Chalcis. — L. 55-67, prêts à l'État. Voir, au n° 34, un paragraphe analogue mieux conservé. — L. 68-79, comptes des *Posideia* et des *Eileithyaia*. — L. 80-86, mise en location de deux domaines dont les précédents adjudicataires n'avaient pas constitué de cautions pour l'année courante.

33. Petite stèle de 16 l., réservée au compte spécial des *Posideia* et des *Eileithyaia*, qui peut se restituer par la comparaison des paragraphes correspondants dans six comptes, surtout le n° LXXXVI des *Archives*, *A*, l. 60-71 que les éditeurs restituent. Ces *Posideia* s'adressaient à Ποσειδῶν Ἀσφάλειος καὶ Ὀρθώσιος ; cette dernière épithète ne s'est jamais rencontrée appliquée à Poseidon ; on lui sacrifie

des taureaux, des porcs et sangliers, des chèvres et, particulièrement, des béliers; on arrose le repas sacré avec des οἴνου Κνίδια et des οἴνου Κῶια, expressions où il faut sous entendre κεράμια; le vin bu, on revendait ces amphores; tandis que les *Posideia* ont un crédit de 600 dr., les *Eileithyaia* n'ont un crédit que de 40.

34. En 176, sous l'archonte Polyxénos II, les trésoriers publics Boéthos et Phanos et les hiéropes Timoxénos et Théodoros. Face *A* (47 l.), l. 1-9 : remise aux hiéropes par les trésoriers publics de la subvention de la ville pour la célébration des concours et son allocation par les hiéropes d'accord avec l'archonte et le gymnasiarque; remise aux prytanes des fermages provenant des propriétés sises à Mykonos et du revenu dit τῆς φιάλης pour acquitter les dépenses mensuelles ou courantes ; le solde est versé entre les mains de l'épistate des prytanes; avance, remboursable sur les revenus des fondations, aux épistates chargés de la célébration des sacrifices. L. 10-26 : prêts consentis à l'État pour l'achat de trois couronnes, de 1500 dr. pour le roi Euménès II, de 1550 pour Persée, de 190 pour Prousias II et pour un don de 1000 dr. voté à la ville de Mégare. Dans chacun des quatre prêts, faits à des époques différentes de l'année, il est spécifié que le prêt est consenti : 1° à la ville; 2° au Conseil; 3° au secrétaire de la ville; 4° aux deux trésoriers; 5° à des προδανειστάι, cautions responsables au nombre de deux, parfois doublés d'ἀνάδοχοι ou d'ἐγγυηταί, garants au second degré; enfin, on indique le dépositaire du contrat. Les conditions de ces sortes de prêts étaient réglées par une loi, κατὰ τὸν νόμον. — L. 27-47 : prêts à des particuliers. Cinq prêts consentis sur le fonds ἱστιατικόν; le sens de ce terme n'est pas élucidé, mais on sait qu'il comprenait les sommes provenant de donations particulières et dont les revenus étaient affectés à la célébration des sacrifices perpétuels et à la confection des vases sacrés; c'est sous cette appellation qu'on range : le ξενοκλείδειον, le φιλεταίρειον, le φιλωνίδειον, le φιλόκλειον, l'εὐτύχειον, le νησιάδειον, le σωπάτρειον, le χερσονήσιον. — Face *B* (37 l.) : l. 1-11, liste de débiteurs; l. 12-13, emprunts contractés sur le fonds νησιάδειον; l. 14, versement de 240 dr., probablement sur ce fonds; l. 15-16, clause relative aux débiteurs défaillants; l. 16-17, versement à la caisse d'un dieu d'un solde (περιόν); l. 18-25, liste de débiteurs arriérés; l. 26-37, recouvrements d'intérêts échus au cours de l'exercice et sous les archontes précédents; relevons le nom de quelques-uns des débiteurs : Λευκῖνος Φωκαέως, archonte en 202; Tlépolémos Amnou, tenancier d'un domaine en 193; Orthoklès Aristothalou, trittyarque en 197.

40. « La face *B* contient d'abord (l. 1-50) la fin de l'inventaire : cette partie correspond au texte de *Démarès*, *B*, l. 153-216. Suivent le compte spécial des *Posideia* et des *Eileithyaia* (l. 50-4), la mise en location du domaine de Chersonésos (l. 54-7), enfin deux formules mutilées (l. 57-8), où l'on reconnaît qu'il s'agit d'un solde transmis aux hiéropes de l'année suivante. Nous ne reproduisons que le texte de la face *A* ». Face *A* (57 l.) : c'est le bas de la stèle dont le haut a été découvert par Homolle (*Archives*, n° xcv) et qui date de l'archonte Amphiklès II (170). L. 1-17, dépenses mensuelles, κατὰ μῆνα; leur total est d'un peu plus de 800 dr.; l. 18-28, dépenses diverses en exécution des lois et des décrets : traitements de fonctionnaires (néocores, Inopophylax, joueuse de flûte, serviteurs, architecte), avec indemnités spéciales pour quelques-uns d'entre eux (ἱματισμοῦ);

achat de corbeilles, bêches ou pioches; frais nécessités par la confection de l'image de Dionysos et de divers accessoires à l'occasion de la fête des *Dionysia*, en Galaxion; subventions pour le culte de Déméter et de Koré, pour les *Posideia* et pour les *Eileithyaia*; l. 29-30, cf. n° 34, *A*, l. 4-9; l. 31-48, travaux donnés à l'entreprise, soldés en un seul paiement, sur ordre de l'architecte, conformément aux contrats; ces travaux intéressent : les portes du temple des Dioscures, les avant-portes de l'Aphrodision, l'Inôpos, le plafond de l'Archégésion, le Néokôrion, la *ganôsis* de la statue d'Apollon, la porte menant au Sarapieion, le Néokôrion de l'Artémision, le palmier du Pythion; l. 49-54, compte des bois achetés dans le courant de l'exercice; une partie est employée à divers édifices; le solde des matériaux est transmis aux hiéropes de l'année suivante; l. 55, solde en numéraire de l'exercice, soit 5371 dr. 3 ob. 1/4; l. 56-7, total décomposé en monnaie attique, monnaie d'Alexandre (22.178 dr.), monnaie de cuivre.

45. Texte mutilé daté d'environ 150; l'archonte Andréas qui y est nommé et que Kirchner place vers 140 doit remonter plus près des archontes Anthestérios et Kallistratos (158/7 et 157/6). Face *A* (29 l.) : inventaire du temple d'Apollon; une partie des offrandes est dite : τάδε ἐν τῶι] | προδόμωι τοῦ ναοῦ χρυσᾶ ἄστατα; outre des phiales, on trouve un περισκελίδιον ἐπὶ ταινιδίου, un στεφάνιον, une καλιὰς ἐλεφαντίνη. — Face *B* (28 l.) : inventaire d'offrandes qui ont été transportées de l'Eileithyaion dans un autre temple, probablement celui d'Artémis.

Gabriel Leroux, *La Salle Hypostyle* (Paris, 1909) (2me fascicule des *Fouilles de Délos*, in-4°).

De l'inscription dédicatoire qui courait sur l'épistyle, il ne reste que 10 lettres; les quatre d'entre elles qui se laissent grouper ναῖο portent la trace d'une correction : le N a été tiré d'un Η, l'A d'un Λ. Le monument avait donc été édifié par les Δ]ήλιο[ι au temps où l'île était indépendante, avant d'être réinauguré par les Ἀθη]ναῖο]ι. La date ainsi obtenue est confirmé par deux bases adossées à la façade Sud, la dédicace de Dionysios f. de Nikon qui fut épimèlète en 110/9 (fig. 68 = *BCH*, 1908, 433, 50) et le texte bilingue où les trois confréries italiennes des Hermaïstes, des Apolloniastes et des Poseidoniastes consacrent une statue à Héraklès en 113 (fig. 67 = *BCH*, 1909, 494, 15). Dans les ruines des constructions romaines et byzantines adossées ou superposées à l'Hypostyle on a trouvé 2 autels, l'un dédié à Zeus Ourios et Ἀστάρτηι Παλαιστίνηι | Ἀφροδίτηι Οὐρανίαι (fig. 81 = *C. R. Ac. Inscr.* 1909, 307; c'est par erreur qu'un καὶ a été introduit par Clermont-Ganneau avant Ἀφροδίτηι; une partie de son hypothèse disparaît avec ce καὶ, car les quatre noms peuvent ne désigner qu'une divinité), l'autre par Spurius Stertinius aux Χάριτι (fig. 82 = *BCH*, 1909, 506, 22); 8 monuments funéraires : fig. 83 = *BCH*, 1909, 517, 39; 84 = *ibid.*, 515, 34; 85 = 518, 41; 86 = 517, 38; 81 = 511, 30; 88 = 517, 40; 89 = 519, 48; = 90 = 518, 46).

G. Leroux, *BCH*, 1910, 486 a montré que la base signée d'Agasias rapportée par S. Reinach au Gaulois de Délos n'avait pu avoir aucune relation avec ce monument, mais supportait peut-être une statue honorifique dont des fragments ont été trouvés auprès. — A la suite du mémoire de G. Leroux sur le Gaulois, Ch. Picard a publié les 13 signatures (avec *fac-simile*) d'Agasias que j'avais relevées à Délos, dont 2 inédites. La plupart paraissent se rapporter à des statues élevées à des Romains entre 105 et 90.

Th. Reinach, *BCH*, 1910, 429. Sur une exèdre à l'O. du Portique de Philippe reviennent deux fois les noms d'Asklépiodôros et d'Hermogénès son fils, et d'Agathanax fils d'Épigénès de Rhodes (rest. plutôt Ῥόδιοι); dans l'une des inscr. se trouve le nom de la princesse à qui ils font leur dédicace : Λαοδίκην τὴν βασίλεως Φαρνάκου | καὶ Μιθραδάτου | ἀδελφήν. C'est Laodiké Philadelphe, avant son mariage avec son frère Mithradatès IV. — P. 432. La dédicace à la reine Stratoniké, veuve d'Attalos II, se place entre 138 et 134.

F. Courby, *BCH*, 1910, 501-10. Explication de trois termes d'architecture qui se trouvent dans les comptes se rapportant au temple d'Apollon. Dans *Arch.* XLVIII, l. 144-6, les προηνεμίδες θύραι, à la peinture desquelles travaille Néogénès, seraient les portes du prodomos ; les ὄπισθε θύραι, auxquelles Euelthon fait le même travail, seraient celles de l'opisthodomos. — Χοινικίδες, qui désigne *stricto sensu* les crapaudines des portes, signifie *largo sensu* : charnières. — Δίκτυα, dans *Arch.* XXV, 13 désignerait une grille de porte à entrelacs.

Kelly Rees, *AJP*, 1910, 51. Étudie les inscr. chorégiques de Délos pour en déduire le nombre des acteurs.

Dans les *Mélanges Hilprecht* (1909, p. 274), O. Weber reprend sur l'inscr. de l'autel minéen ce qu'il a dit dans les *Mélanges Derenbourg*.

Schwab, *Rev. Ét. Juives*, 1919, 109. Publie le texte hébraïque d'une épitaphe de l'an 1400 ; la pierre faisait primitivement partie d'une base de statue sur laquelle subsistent les deux lettres ΔΙ. Lazare Belleli, dans un pamphlet intitulé : *Interprétations erronées et faux monuments* (Casal Montferrat, 1909), p. 9, accuse cette inscr. de faux.

G. Corradi, *Mélanges Beloch*, 1910, 171. A propos des inscr. qui donnent à Héliodôros, le ministre de Séleucos IV, le titre de ὁ ἐπὶ τῶν πραγμάτων.

E. Fraenkel, *Glotta*, II, 80. Sur le sens de βουβάλια ou βουπόλια qui désigne une espèce de collier dans les inv. déliens.

CRÈTE

Musée de Candie. — G. Pasquali, *Mélanges Beloch*, 1910, p. 127-31. Épigramme funéraire de 5 hexamètres et 4 pentamètres venant de la prov. de Mirabello. Les défunts, Éneipas et son fils Tharsymachos, ce dernier mort avant de s'être marié (ἄψαντος λέκτρων νυμφιδίων), sont célébrés comme chasseurs. La stèle leur a été élevée par Starta leur épouse et mère (σύναιμος καὶ γενέτειρα). P. croit que σ. est un *lapsus* pour σύνευνος ; mais la femme que nous appelons « la moitié » de son mari, ne peut-elle être dite « partageant son sang » ?

Quelques bulles de plomb byzantines réunies au Musée ont été publiées par St. Xanthoudidis, *Byz. Z.*, 1909, 177.

Itanos. — St. Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 240. Corrections aux l. 33 et 34, 36 de l'arbitrage de Magnésie, *CIG*, 2561 *b*, et à l'invocation en 17 vers aux Néréides et à Hermès, *Mus. It.* III, n. 11.

Palaikastro. — *Temple de Zeus Diktaios.* — L'hymne dont la découverte au début des fouilles anglaises avait permis l'identification des ruines du temple est enfin publié par R. C. Bosanquet, *Annual*, XIV, 338-56. Son art. est précédé

d'une étude de Miss Harrison sur les Kourètes et Zeus Kouros et suivie d'une restauration métrique par Gilbert Murray. Bien que la copie de l'hymne soit d'environ 200 ap. J. C., sa composition paraît contemporaine des hymnes d'Isyllos d'Épidaure, v. 300 av. J. C. La découverte est trop importante pour que nous ne reproduisions pas le texte de Murray, avec un essai de traduction en regard.

Ἰώ, Μέγιστε Κοῦρε, χαῖρέ μοι, Κρόνιε, παγκρατὲς γάνους, βέβακες δαιμόνων ἀγώμενος· Δίκταν ἐς ἐνιαυτὸν ἔρ- πε καὶ γέγαθι μολπᾷ τάν τοι κρέκομεν πακτίσι μείξαντες ἅμ' αὐλοῖσιν, καὶ στάντες ἀείδομεν τεὸν ἀμφὶ βωμὸν εὐερκῆ.	Iô, Kouros Suprême, salut, Kronios, maître tout-puissant des eaux, toi qui t'avances à la tête des dieux! Sur le Diktè, pour l'année, va et réjouis-toi de la danse et du concert que nous te donnons avec des harpes mêlées aux flûtes et quand nous chantons debout autour de l'autel bien construit.
Ἰώ κτλ. Ἔνθα γὰρ, σέ, παῖδ' ἄμβροτον ἀσπιδ[ηφόροι τροφῆες παρ' Ῥέας λαβόντες πόδα κ[ρούοντες ἀπέκρυψαν] *Une strophe manque*	Iô, etc. Car c'est là, enfant immortel, que les nourriciers aux grands boucliers, te prenant des mains de Rhéa, te cachèrent en frappant de leurs pieds en cadence.
Ἰώ κτλ. [Ὧραι δὲ βρ]ύον κατῆτος καὶ βροτο(ὺ)ς Δίκα κατῆχε πάντα τ' ἄγρι' ἄμφε]πε ζῷ' ἁ φίλολβος Εἰρήνα	Iô, etc. Les Saisons commencèrent à donner leurs fruits chaque année et la Justice à régner chez les mortels, et les bêtes sauvages même, elle les persuada, la Paix bienheureuse !
Ἰώ κτλ. Ἁ[μῶν θόρε κὲς δέ]μνια (1) καὶ θόρ' εὔποκ' ἐ[ς ποίμνια] [κὲς λήϊ]α καρπῶν θόρε κὲς τελεσ[φόρους αὔρας] (2)	Iô, etc. Pour nous aussi, bondis! bondis pour que nos couches soient fécondes et féconds nos troupeaux! Pour les germes de nos fruits, bondis, et pour les vents bienfaisants!
Ἰώ κτλ. Θόρε κὲς πόλης ἁμῶν κὲς ποντοφόρο(υ)ς νᾶας· θόρε κὲς ν[έους πολ]είτας, θόρε κὲς Θέμιν κ[λειτάν] (3).	Iô, etc. Bondis encore pour nos villes et pour nos nefs qui bravent l'abîme! Bondis pour les jeunes citoyens et bondis pour la glorieuse Thémis.

(1) Restitution de Xanthoudidis (Κρητικὴ Στοά, III), préférable au σταμνία de Murray.
(2) Je préfère l'αὔρας de X. aux σίμβλους, ruches, de Murray.
(3) Murray restitue καλάν, Bosanquet avait proposé κλειτήν.

ILES D'ASIE

Rhodes. — J. Hatzfeld, *BCH*, 1910, 242-8. Donne, sans commentaire, 47 funéraires venant des nécropoles de la ville. Elles ont quelque intérêt par les nombreux ethniques qu'elles portent; ce sont : Ἀμισηνός, Φρύξ, Φρυγία, Ἀττάριος (ne serait-ce pas Ἀττάειος, qui pourrait être l'ethnique d'Attaia en Mysie ?), Χαλκήτας, Νάσιος, Λύδα, Κολχίς, Σολίς, Καππάδοξ, Ἐτεννεύς, Μύνδιος, Βρυκούντιος, Λύκιος, Λίβυσσα, Κιλίσσα, Ἀρκάς, Τλωία, Ἀρκασιεύς, Κώια, Τύμνιος, Λυκάων, Λινδοπολίτας. Pour l'onomastique notez : Τρόπιον, Ἱεροφαντίδας, Δίσκος, Βάτιον, Μάνης.

Jacoby, *Hermes*, 1910, 311. Le Γόργων Γόργωνος Βρυγινδάριος, prêtre d'Apollon Erithimios en 83/2 (*IG*, XII, 1, 739, 27) pourrait être le Gorgon qui écrivit un traité « Sur les sacrifices à Rhodes ».

T. Leslie Shear, *A. J. Ph.*, 1908, 461, Vase rhodien au Musée de New-York. Il porte d'un côté le trimètre iambique : καλλίστα γᾶς ἁ Βρασία ὡς ἐμὶν δοκεῖ ; sur l'autre Δεύς, Ἑρμᾶς, Ἄρταμις, Ἀθαναία. Brasos est l'un des dèmes de Lindos.

Sogliano, *R.-C. Lincei*, 1909, 263. Sur l'amphore de Rhodes, Roehl 473 : ἄγε με Κλιτυμίας, ἄγε est pris dans le sens où on lit à Pompei : *Pupi* (*amphora*) *in nave... vecta*.

CHYPRE

Frangissa, près de *Tamassos*. — G. Hüsing, *Memnon*, III, 1909, 90. Discute le texte bilingue trouvé autrefois par Ohnefalsch-Richter, où *Alasiotas* dans le texte grec est transcrit *Alahiotas* dans le phénicien. Dans le dialecte phénicien parlé à Chypre, *h* avait pris la valeur de *sh*. *Alasiotas* serait donc certainement l'*Alashia* des lettres d'Amarna dont *Yatouan*, le nom donné par les Assyriens à l'île, serait une déformation.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

TEXTE ASTROLOGIQUE ATTRIBUÉ A DÉMOPHILE

ET RENDU A PORPHYRE

HISTORIQUE DE LA QUESTION

Dans l'édition unique, donnée par Jérôme Wolf en 1559, du traité de Porphyre Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν ἀποτελεσματικὴν τοῦ Πτολεμαίου, *Introduction à l'ouvrage de Ptolémée sur les influences des astres* (Tétrabible), on trouve, page 193, un article de quelques lignes qui a pour titre : Σχόλια ἐκ τοῦ Δημοφίλου et, dans la traduction latine : *Annotationes ex Demophili scriptis excerptae*, morceau qui tire son principal intérêt de ce qu'une opinion de Dorothée de Sidon y est mentionnée. Viennent ensuite (p. 193-204) vingt-quatre chapitres que l'on a considérés comme rédigés par Démophile, en raison sans doute de ce pluriel σχόλια, — *annotationes*, bien que Wolf ait laissé subsister jusqu'au bout le titre courant Πορφυρίου εἰσαγωγή, — *Porphyrii introductio.*

Ajoutons que dans un avis du « Typographus » qui se lit page 180, les deux textes qui vont suivre sont ainsi désignés : *Duo hi libelli Isagoge Porphyrii et collecta ex Demophilo scholia.* Si l'on tient compte de cette désignation, la continuation du titre courant ne s'expliquerait que par une inadvertance de l'imprimeur, qui, à partir de la page 193, aurait dû adopter comme titre courant celui du second *libellus.*

D'après la Bibliothèque grecque de Fabricius, édition Harles (t. I, p. 868, note ee), Luc Holste semblait admettre lui aussi l'attribution des vingt-quatre chapitres à Démophile : *Holstenio videntur* [*Demophili Similitudines*]

ejusdem forte Demophili esse, cujus scholia quaedam in Ptolemaei Tetrabiblum edita sunt (1).

M. Alexandre Olivieri, décrivant, en 1897, dans son Catalogue des manuscrits grecs astrologiques de Florence, p. 5, le codex Magliabecchi, n° 7, présente ces vingt-quatre chapitres comme étant les scholies de Démophile. M. Bouché-Leclercq pareillement. (*L'Astrologie grecque*, p. XII.)

Il faut reconnaître, d'autre part, que le Laurentianus XXVIII, 7 est noté par Olivieri comme renfermant le texte de Porphyre continué jusqu'à la page 204 de Wolf, sans qu'il soit fait mention du fragment donné sous le nom de Démophile, et que les notices du Marcianus Venetus 314 et de l'Ambrosianus A 92 sup., renvoient à celle de ce Laurentianus.

La lecture des chapitres qui suivent ce fragment m'avait déjà donné à croire que c'était là un morceau détaché, soit qu'un lecteur l'eût introduit en marge de son exemplaire (ce qui est arrivé p. 185), soit que Porphyre lui-même l'ait admis dans son texte à titre de renseignement. J'avais été frappé de ce fait que rien, dans la suite, ne fait double emploi avec les chapitres précédents.

Or M. Franz Boll, dans l'Appendice du Catalogue des manuscrits grecs astrologiques conservés à Florence (1897-1898), p. 152 et suiv., en donnant les variantes du Laurentianus XXVIII, 7, attribue toujours à Porphyre les chapitres des pages 193 à 204 dont il a fait le collationnement (2).

De plus, le Catalogue des manuscrits grecs astrologiques de Venise, par Kroll et Olivieri (1900), nous apprend (p. 69) que le Marcianus Venetus 335 contient, aux folios 380-381, un index grec de 122 articles dont les 81 premiers figurent seuls dans ce manuscrit ; que les n°s 56 à 81 sont des fragments de Porphyre et que la portion manquante (§§ 82-91) continuait comme l'édition de Wolf jusqu'au n° 91, intitulé Περὶ τοῦ πῶς ἔνεστι

(1) Il est à noter que Fabricius, dans son édition de Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, l. V, p. 341, mentionne, sous le nom de Porphyre, un passage de la page 198 relatif à la Mélethésie.

(2) Le même savant avait écrit dans ses *Studien über Cl. Ptolemäus* (1894), p. 113, « *Aber offenbar haben die Scholia* ἐκ τοῦ Δημοφίλου, *die p. 193 anfangen, mit der Isagoge nichts zu thun.* » Suivent plusieurs arguments à la suite de cette assertion, entre autres celui-ci, que le fragment attribué à Démophile n'est pas un commentaire sur Ptolémée. Plus tard (*Beiträge zur Ueberlieferungsgeschichte der griech. Astrol. und Astron.*, dans les *Sitzungsber. d. philos.-philol.-histor. Classe der Bayr. Akad. d. Wiss. zu München.*), p. 87, il ne voit qu'une mince relation (*ziemlich losen Verhältniss*) entre le traité de Porphyre et la *Tétrabible*. Enfin dans son article sur Démophile (Pauly-Wissowa's *Realencycl.*, V, p. 147), il renvoie à l'article qu'il avait inséré dans *Berliner philol. Wochenschrift*, 1898, p. 202, et où il rectifiait son opinion exprimée en 1894, ne croyant plus devoir attribuer à Démophile que le texte, p. 193, 1-12, c'est-à-dire les deux scholies intercalées dans le texte de Porphyre.

τὴν διάκρισιν τῶν τε κέντρων, κ. τ. λ. (p. 195 Wolf). Et nous constatons que le titre du n° 88, connu seulement par l'index, a pour premier mot σχόλιον et non σχόλια, leçon de l'imprimé (1). Il y a là, me semble-t-il, une raison décisive pour n'attribuer que cet article à Démophile et pour restituer tout le reste à Porphyre.

Enfin dans ce qui suit ce fragment on ne retrouve aucunement le caractère ordinaire des scholies (2).

Le fol. 97 v. du Marcianus Venetus 335, qui contient le fragment περὶ δεκανῶν (p. 199 Wolf) est rapproché de l'*Isagogé* de Porphyre et non des scholies de Démophile.

On peut encore alléguer, en faveur de l'opinion émise dans cet article, que presque tous les chapitres qui, dans Porphyre, suivent la ou les scholies de Démophile semblent viser, comme ceux qui les précèdent, les sujets traités dans l'ouvrage de Ptolémée, notamment *Tétrab.*, I, 18, 16, 17, 13; III, 22, I, 9 et 23.

Ch.-Ém. Ruelle.

(1) Cf. ms. de Paris 2411, f. 89 v. : σχολὴ ἐν τῶν Δημοφίλου et après κάκωσιν : σχολή. Il y aurait donc 2 scholies seulement de Démophile.

(2) M. Olivieri, dans sa notice du Venetus 335, fol. 97 v., mentionne le morceau περὶ δεκανῶν comme extrait de Porphyre, *Introd.*, p. 179 (lire 199) — 200 de Wolf, bien que le passage appartienne à la portion donnée sous le nom de Démophile. Il se serait donc rangé à la dernière opinion de Franz Boll, qui nous a toujours paru la vraie.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

35. Δ. ΑΙΓΙΝΗΤΗΣ, Τὸ κλῖμα τῆς Ἑλλάδος. Μέρος Α' · τὸ κλῖμα τῶν Ἀθηνῶν καὶ τῆς Δεκελείας. Μέρος Β' · τὸ κλῖμα τῆς Ἀττικῆς. (Βιβλιοθήκη Μαρασλή). Athènes, Sakellarios, 1907-1908, 2 vol. in-8°.

Le savant directeur de l'Observatoire d'Athènes a voulu compléter dans cet important ouvrage sur le climat d'Athènes et de l'Attique l'esquisse qu'il avait déjà tracée dans son *Climat d'Athènes* paru en 1897. Il y a réuni les résultats des observations météorologiques inaugurées dès 1833 par Peytier, membre de la mission scientifique de l'Expédition de Morée, poursuivies de 1839 à 1842 par Bouris, puis par Schmidt de 1858 à 1884, enfin organisées méthodiquement par M. Éginitis lui-même depuis 1884. Grâce à la création d'un réseau de stations météorologiques, dont les observations sont centralisées à l'observatoire d'Athènes, l'étude générale du climat de la Grèce pourra bientôt reposer sur des bases scientifiques. Les deux volumes que vient de publier M. É. forment comme l'introduction de cette œuvre d'ensemble.

Ils se recommandent par la précision des tableaux relatifs à la pression atmosphérique, à la température, à l'hygrométrie, au régime des pluies et des vents, etc. La conclusion générale qui se dégage de ces observations, confrontées sur chaque point avec les témoignages des anciens, c'est que le climat et l'aspect extérieur de la Grèce ne se sont pas sensiblement modifiés depuis l'antiquité. Mais, en outre de son intérêt scientifique, qu'apprécieront les spécialistes, l'ouvrage se recommande à tous les amis de la Grèce par le tour chaleureux et pittoresque, par l'ardeur patriotique qui animent les exposés de l'auteur. M. É. ne s'est pas condamné à reproduire sèchement

les diagrammes de ses appareils enregistreurs. Philosophe, poète et patriote, il a entremêlé ses discussions scientifiques d'hymnes vibrants à la Nature, au Soleil, au Ciel, aux Vents de l'Attique. Il réhabilite la sécheresse, qui, si elle nourrit imparfaitement les corps, entretient l'allégresse des âmes et l'agilité des esprits. Il fête la floraison merveilleuse, embaumée et diaprée, du printemps attique. Il y a des pages qui sont de véritables guirlandes d'anémones, de violettes et de myosotis. Il est tout naturel qu'un météorologiste grec se laisse ainsi entraîner, à l'instar d'un Michelet, par l'amour de son pays au-delà des habitudes d'une science froidement positive. Nous ne reprocherons pas à M. É. son enthousiasme, puisqu'il nous a soutenu pendant la lecture de son livre. On trouve plaisir à ses descriptions pittoresques et topiques du bois des oliviers, de Képhisia, du Parnès, du Pentélique, de Décélie ; on leur sait gré d'évoquer en nous l'arome des pins et des arbousiers, le murmure des sources vives, et l'écho lyrique du fameux chœur d'*Œdipe à Colone*.

D'autant plus que, malgré quelque prolixité, le lyrisme de M. É. suggère mainte solution pratique, relativement aux plantations sur les boulevards d'Athènes, à la régularisation des torrents par des barrages, au reboisement, à une architecture domestique mieux appropriée au climat, etc. Là est le bénéfice immédiat de tout ce travail. La Grèce moderne a trop besoin d'enseignements rationnels, qui doivent peu à peu modifier son état économique et contribuer à son progrès matériel et moral, pour que des livres comme celui de M. É. ne soient pas accueillis comme de bons exemples et d'heureux symptômes. Le jour où, par l'étude méthodique de leur pays, les Grecs se seront eux-mêmes édifiés sur ses ressources, sur ses besoins et sur les conditions réelles et pratiques de la vie moderne sur un sol à la fois si vieux et si neuf, quel essor n'est-il pas réservé à leur activité ?

Il y a encore quelque inexpérience dans la composition des livres de science, en Grèce. Celui-ci aurait pu être allégé d'un bon tiers et disposé avec plus d'ordre. Le tome II répète en partie les données du t. I, sous forme de conclusions générales, il est vrai, mais qui ne sont pas à leur place. Puisque M. É. admire et pratique les œuvres des savants et des philosophes français, il eût singulièrement amélioré son livre en le composant de préférence « à la française », ou bien, sans sortir de son terroir, en s'inspirant de cette esthétique du κόσμος qui passe pour avoir été un des plus précieux produits du climat de l'Attique.

Gustave Fougères.

36. *Alfred BESANÇON, Les adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine.* Paris, Alcan; Lausanne, Payot, 1910. In-8°, XVIII-361 p.

Le travail de M. Besançon est une contribution à l'histoire de l'hellénisme à Rome : un vieux sujet auquel ont été consacrées bien des monographies, sur lequel tous les historiens de Rome ont dit leur mot, et qui pourtant, dans son ensemble, n'a jamais été sérieusement approfondi.

M. B. a borné son enquête à la période républicaine, sans s'interdire les excursions dans la Rome impériale. Il a suivi l'ordre des temps, et distingué trois époques qui correspondent aux noms de Caton, de Scipion Émilien, de Cicéron. Dans la première partie, il nous présente les défenseurs de la tradition romaine, il conte l'ouverture des hostilités, il énumère les défauts qu'il croit inhérents à la race hellénique, il analyse l'influence des idées grecques sur la vie romaine : influence si puissante que Caton lui-même se laisse gagner par l'hellénisme. La seconde

partie, très courte, écourtée peut-être, nous introduit dans le cercle de Scipion Émilien et dans l'entourage des Gracques. La troisième partie, qui remplit la moitié du volume, se rapporte aux derniers temps de la République : Marius et la noblesse hellénisante, Cicéron et l'aristocratie, Cicéron et les vices des Grecs, Cicéron disciple des Grecs, les tendances anti-helléniques à l'époque de Cicéron. La conclusion, un peu inattendue, met aux prises Juvénal et les *Graeculi*.

Ouvrage exact; beaucoup de faits; références nombreuses, sans être encombrantes. On lit sans fatigue, parfois avec plaisir, ce livre plein d'anecdotes et de racontars, où défilent presque tous les Grecs et les Romains, célèbres ou connus, des deux derniers siècles avant notre ère.

Il faut l'avouer, cependant : M. B. n'apporte rien de bien nouveau. Ses conclusions, très décevantes, se réduisent à une constatation mélancolique du triomphe des aventuriers grecs sous l'Empire : comme si le temps des *Graeculi* n'était pas aussi le temps d'Épictète, de Marc-Aurèle ou de saint Justin, d'une civilisation romaine originale qui tout entière, philosophie, droit, littérature, art, ou société, était tout imprégnée d'hellénisme.

La médiocrité des résultats s'explique par le défaut le plus frappant du livre : une véritable incertitude dans la conception du sujet. D'abord, l'auteur annonce un livre sur les adversaires de l'hellénisme : il en montre surtout les progrès, il s'arrête avec complaisance aux hellénisants. Puis, trop souvent, il se laisse égarer par un malentendu : on n'était pas un ennemi de l'hellénisme parce que l'on jugeait sévèrement les affranchis et les intrigants venus de l'Orient grec pour la curée. En fait, M. B. n'a découvert qu'un seul adversaire véritable de la propagande hellénique, adversaire connu comme tel depuis deux mille ans : Caton le Censeur. Encore M. B. doit-il avouer que Caton s'est converti sur ses vieux jours, et que Caton savait le grec.

En réalité, l'auteur ne songeait primitivement ni à Caton ni aux adversaires de l'hellénisme proprement dit. Il songeait simplement, nous dit-il, aux *Graeculi*, aux aventuriers grecs du temps de l'Empire; et c'est la lecture de Juvénal qui lui avait suggéré l'idée de son travail. Cette conception première a dominé toutes ses recherches, comme en témoignent encore sa conclusion sur « Juvénal et les *Graeculi* », et même sa Préface : préface un peu inquiétante au début, puisqu'elle nous conduit, en moins d'une page, de Juvénal à *Salammbô*, à *Quo vadis*, aux Juifs et à l'antisémitisme, à Rochefort, à Drumont, à la *Libre Parole*. Hâtons-nous d'ajouter que tous ces intrus disparaissent après la première page.

Donc, l'auteur a modifié sa conception primitive, sans doute après une lecture de la grosse thèse de M. Colin sur *Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J. C.* (Paris, 1905). M. B., nous semble-t-il, doit beaucoup à cet ouvrage, qu'il cite en note, mais qu'il a oublié de mentionner dans sa Préface. Visiblement, il flotte entre les deux conceptions, entre les *Graeculi* et Caton, entre la chronique anecdotique et l'histoire. D'où les défauts signalés : incertitude dans la marche de l'enquête, médiocrité des résultats.

Il y avait deux façons logiques de prendre le sujet. Ou bien, une enquête restreinte sur le temps de Caton, sur les conditions dans lesquelles l'hellénisme a conquis Rome : c'est ce qu'a tenté M. Colin. Ou bien, une étude d'ensemble sur le rôle de l'hellénisme à Rome, sur la part de l'élément grec dans la vie publique et privée des Romains, dans la genèse de leur littérature ou de leur art, dans toute leur civilisation, dans leur mentalité : c'est ce qu'on n'a pas encore précisé jusqu'ici, et voilà ce qui mérite vraiment l'attention de l'historien. En lisant M. B., on rend justice à son labeur, mais

on songe surtout au livre original et neuf qu'il aurait pu faire.

P. M.

37. *Émile BRÉHIER*, *Chrysippe* (collection *Les Grands Philosophes*). Paris, Félix Alcan, 1910. In-8°, VIII-295 p.

Dans ce livre, M. Bréhier a refondu un mémoire que l'Académie des Sciences morales et politiques avait récompensé en 1908 (prix Victor Cousin). Son travail comprend deux parties : la vie et les œuvres de Chrysippe (7-55) ; les doctrines (59-273). Il se termine par un utile index de 7 pages, dans lequel on serait heureux cependant de trouver les noms grecs de quelques termes techniques.

De la biographie retenons seulement (1) que c'est, selon M. B., une caractéristique de la personnalité de Chrysippe d'avoir arrêté le stoïcisme sur la pente de l'action politique et, en l'obligeant à se recueillir, de l'avoir rappelé à son œuvre d'éducation universelle (14, 279). — En ce qui concerne les œuvres, l'auteur s'applique à retrouver la suite des idées dans ceux des traités de Chrysippe dont nous avons gardé des vestiges suffisants : parmi les écrits logiques, la πρώτη περὶ συλλογισμῶν εἰσαγωγή, deux fragments, l'un des λογικὰ ζητήματα, l'autre sur les vertus dialectiques du sage (papyrus d'Herculanum) ; parmi les écrits physiques, les φυσικά et (peut-être *ou*) le π. φύσεως, le π. θεῶν, le π. εἱμαρμένης, le π. προνοίας, le π. ψυχῆς ; parmi les écrits éthiques, le π. παθῶν, le π. βίων et le π. πολιτείας, avec quelques indications sur le contenu du π. δικαιοσύνης πρὸς Πλάτωνα et les π. δικαιοσ. ἀποδείξεις.

(1) On pourrait chicaner M. B. sur sa chronologie. On ne peut pas dire (p. 1) qu'il est né *vers* 277, ni (n. 1) *en* 277. S'il a vécu 73 ans, comme le conte Apollodore, la date large assignée à la mort nous permet seulement de placer la naissance entre 277/276 et 281/280.

Je ne puis ici que donner les grandes lignes de l'exposition des doctrines et signaler les points les plus importants de l'interprétation de M. B. — Il insiste comme il convient sur la dialectique et sur la signification scientifique que lui attribue Chrysippe ; elle a pour objet les λεκτά, c.-à-d. non des corps, mais les résultats de leur activité, donc des faits ou des *incorporels* (69-77) ; et son point de départ, ce sont les *notions communes*, où l'optimisme naturaliste des stoïciens unit la spontanéité naturelle et la vérité scientifique (65-68). Entre les formes de la détermination dialectique de l'ἄδηλον, non actuellement perçu, à partir du fait perçu, il en est une qui nous intéresse particulièrement : c'est le συνημμένον, la proposition hypothétique. M. B. se refuse à y voir, avec Brochard, l'affirmation d'un rapport de succession nécessaire entre faits hétérogènes, et l'ébauche d'une logique inductive : la ressemblance lui paraît être toute superficielle ; car les faits, envisagés par la dialectique, sont en eux-mêmes irréels et inefficaces, et la relation établie n'est pas une liaison réelle, mais au contraire toute logique : donc une relation d'identité et non une loi liant des termes hétérogènes. Il est vrai d'autre part que, par une inévitable contradiction, les stoïciens, s'appuyant sur leur doctrine physique de l'enchaînement nécessaire des faits, ont admis aussi des συνημμένα concrets (prédictions du devin, pronostics du médecin) (72-77). — Sur la question du critérium de la vérité, M. B. prend position contre la plupart des interprètes. La tension psychique n'est pas, selon lui, la condition de la représentation sensible (Stein), et Chrysippe ne l'a pas identifiée avec la connaissance (Ravaisson, Brochard) ; c'est plutôt un épiphénomène de la véritable cause, qui est le choc extérieur : la représentation sensible est un état tout passif. La *représentation compréhensive* n'est pas davantage une activité (Ganter et Stein), elle ne contient pas l'assentiment (Brochard), elle

n'est pas non plus l'objet de l'acte de comprendre (Hirzel) : c'est encore une image toute passive de l'objet, mais plus claire et plus précise, par suite plus fidèle ; à ce titre seul, elle constitue le critère. C'est proprement avec la *compréhension* qu'apparaît enfin l'activité propre de l'âme ; celle-ci donne d'ailleurs son *assentiment* aux images compréhensives en raison de leur clarté, et la compréhension est à la fois jugement et perception immédiate des choses. Ainsi, sur la base de la représentation compréhensive se constitue une science du sensible comme tel, c.-à-d. un système lié de propositions singulières, portant donc sur des individus (80-101).

Dans la physique, la doctrine de l'ἰδίως ποιόν, constitutif de chaque individualité corporelle, donne lieu à une discussion intéressante. Les textes de Plutarque (*Comm. not.* 36, 1077 D) et de Philon (*Incorr. mundi* 236,6 B) ne sont qu'en apparence contradictoires, et M. B. admet que, pour Chrysippe, un même être (en l'espèce, Zeus) peut renfermer un double ἰδίως ποιόν (112-115). Il insiste fortement sur le dualisme foncier qu'introduit d'ailleurs en tout être l'opposition indissoluble et irréductible du principe actif et du principe passif. Chrysippe lui paraît, en outre, avoir donné par sa théorie du *mélange total* toute sa signification à la théorie du τόνος. Ce corps actif, qui est πνεῦμα, souffle ou esprit, est, dès le principe, entièrement mélangé à toutes les parties de la matière, absolument inerte et inactive : le corps concret se fait lui-même, à la fois dans sa nature et dans son unité (116-125). Quelles que soient les difficultés de ce dualisme, une chose du moins doit être notée, c'est que, pour avoir admis la corporalité des principes, les stoïciens ne sont pas cependant proprement des matérialistes : la nature corporelle toute spéciale de l'agent les oriente en réalité, avec leur pneumatisme, ou spiritualisme, dans un sens tout opposé (128 sq.). De même, il ne faut pas, parce que l'unité spécifique du πνεῦμα conduit à n'admettre qu'une seule cause, Dieu, leur attribuer sans réserves le monisme (cf. remarques analogues à propos de la théorie des éléments, 141 sq.) : Chrysippe a admis une pluralité de causes actives, non plus subordonnées (Aristote), mais coordonnées à la cause suprême. Seule d'ailleurs, la cause est réelle, parce que seule elle est corps : l'effet n'en est qu'une manifestation superficielle, un λεκτόν, un incorporel (131-133). — A propos de la cosmologie, en même temps qu'il montre comment leur optimisme distingue profondément les stoïciens d'Héraclite, M. B. nous prémunit contre l'erreur qu'il y aurait à voir en eux des évolutionnistes (car le feu est un dieu-démiurge), et en Chrysippe un panthéiste ; car pour lui le monde n'est pas Dieu, mais, à part de Dieu, une âme et un corps ; en outre, la théorie de l'ἰδίως ποιόν, individualité absolue, contredit le panthéisme (145-150, 153-155). — L'anthropologie donne lieu aussi à plusieurs remarques notables. La théorie de l'âme n'est ni épiphénoméniste, ni matérialiste, au sens moderne d'explication du supérieur par l'inférieur (159 sq.). De plus M. B. attribue à Chrysippe la doctrine d'une diffusion de la substance du ἡγεμονικόν, sous forme d'émanations particulières, à travers les organes du corps (167 sq.). Enfin, le pouvoir de la raison n'étant pas identique à la sagesse, mais capable de la produire ou bien son contraire, M. B. voit là une conception pessimiste de la raison, qui a d'ailleurs à ses yeux une portée très générale (170, 207 sqq.). — Mais la partie la plus remarquable de la physique stoïcienne, surtout par rapport à Chrysippe, c'est la théorie du destin. M. B. en étudie les antécédents et les conséquences historiques (172 sqq., 176 sqq.) ; il montre comment, en dépit de son caractère religieux, elle veut être, en même temps, une explication scientifique. C'est que, chez Chrysippe, elle suppose cette con-

viction, très voisine de notre déterminisme, que les êtres sont régis par des lois qui s'étendent au dernier détail et que la spontanéité contre nature n'existe pas (177, 182 sqq., 187 sq.). M. B. souligne l'optimisme qu'implique ici cette doctrine (178). Il expose enfin (189-196) l'originale tentative de Chrysippe pour concilier le destin avec la liberté ou, du moins avec la maîtrise de nous-mêmes. — Je suis obligé de passer plus rapidement encore sur les pages consacrées aux dieux et à la religion (le monothéisme cosmique combiné avec le polythéisme populaire; théorie de la providence, etc.) (196-214).

La dernière partie du livre est consacrée à la morale. M. B. y met particulièrement en lumière la façon dont Chrysippe a uni la théorie cynique de la sagesse avec l'idée de la conformité à la nature universelle (223 sq.), la façon dont il a défendu cette conception contre le *quiétisme* d'Ariston (225, 230 sqq., 238). Il aperçoit dans la doctrine l'existence d'un dualisme moral : au-dessous de la morale du sage, il y en a une autre, qui a en elle-même son principe pour déterminer les biens et les maux (233 sq., 237 sq.). En outre, un intellectualisme radical domine, selon lui, toute la morale de Chrysippe; elle s'y manifeste, d'une part, dans sa conception de l'origine intellectuelle des vertus et des vices et, d'autre part, dans la solution qu'il donne, en opposition avec les tendances volontaristes d'Ariston, du problème de l'unité de la vertu : les vertus sont des applications coordonnées de la science, c'est-à-dire des sciences distinctes, mais inséparables (240 sqq.). — Cet intellectualisme se retrouve dans la théorie des passions. La passion est un faux jugement sur la convenance de la réaction de l'âme à l'impression subie; la représentation du bien et du mal la précède, la maladie de l'âme la suit; elles s'en distinguent toutes deux. Là serait, d'après M. B., la grande originalité de la conception de Chrysippe (252-260). L'exposition se termine par une étude des théories sociales (262-273) : la signification du cosmopolitisme stoïcien y est rattachée à l'idée d'une sorte de droit cosmique régissant, sous la loi de Zeus, la société des hommes et des dieux.

La conclusion met en lumière le rôle de l'ancien stoïcisme, visant moins à l'originalité qu'à la conciliation et à la conservation, en vue de la culture générale, de toutes les valeurs de la civilisation hellénique, — et le rôle propre de Chrysippe dont le rationalisme marque un moment décisif, après lequel l'orientation du stoïcisme change totalement (275-280).

Il m'est impossible d'examiner ici, ce qui ne peut se faire utilement que par l'analyse et la comparaison des textes, les vues de M. B. Je me bornerai à dire la grande valeur de son livre, sans m'interdire de formuler quelques réserves. La tâche était ardue : la masse des matériaux qu'il s'agissait de manier est immense, et leur forme, leur état en rendent l'utilisation particulièrement délicate. D'autre part, pour se conformer à l'enseigne de la collection à laquelle le livre appartient et pour faire de Chrysippe une grande figure de philosophe, il était difficile de l'isoler suffisamment de son école, à la fois parce que ce serait sans doute exagérer son originalité, et aussi parce que les témoignages ne nous en fournissent pas le moyen. Aussi était-il fatal que Chrysippe, noyé dans l'ancien stoïcisme, ne remontât que de temps à autre à la surface et n'y restât jamais assez longtemps pour permettre une représentation bien distincte de sa physionomie propre. Constater les difficultés auxquelles M. B. avait à faire face, c'est reconnaître les remarquables mérites de son livre. Il s'est, de plus, efforcé de rechercher les antécédents de plusieurs théories stoïciennes et de déterminer la position historique de Chrysippe dans l'évolution du stoïcisme.

On a pu voir en outre par ce qui précède que, sur plus d'un point, il apporte des interprétations très personnelles. Sa tentative enfin pour retrouver la suite des idées dans plusieurs traités de Chrysippe représente un effort considérable. Si cependant le résultat peut ne pas sembler proportionné à l'effort, il faut bien dire que, avec les moyens dont nous disposons, il n'est sans doute pas possible d'en obtenir un meilleur. Mais n'aurait-il pas suffi de confier cet essai de reconstitution à des notes accompagnant l'exposition même des doctrines? Détaché comme il l'est de celle-ci et s'efforçant de ne pas faire avec elle double emploi, ce travail de patiente marqueterie était peut-être condamné d'avance à ne laisser qu'une impression indécise et sommaire. — Peut-être souhaiterait-on parfois une mise au point plus exacte et plus claire. L'opposition de certains jugements aurait eu besoin, je crois, d'être expliquée : ainsi M. B. nous parle du pessimisme foncier des stoïciens (208, 170, 211); mais ailleurs il veut que leur destin se distingue du λόγος d'Héraclite justement par leur confiance optimiste dans l'ordre des choses (178, 146, 158, 205, 269). Dira-t-on que ce n'est pas au même point de vue? Mais, si la raison est formée des notions naturelles et communes et que leur spontanéité soit la garantie de leur vérité (65, 68); si elle est ce qui unit les hommes et les dieux, identique dans le tout et dans l'individu (212, 2, 3; cf. 177, 1); si la réalité cosmique est d'essence morale et renferme en elle la sagesse suprême, et si le bien consiste à conformer nos actes à la réalité cosmique (216, 224), on se demande comment pourrait encore se justifier une vue pessimiste sur la raison humaine et si elle ne devrait pas s'effacer devant une vue optimiste de l'organisation et de la marche du monde. — On peut enfin regretter que M. B. nous ait souvent rendu difficile le contrôle de ses assertions par le recours aux textes (1). Il y aurait aussi beaucoup à dire sur la bibliographie. Certes, il était légitime de la borner aux ouvrages *cités;* mais il fallait du moins les rappeler tous, et d'autre part on est surpris que certains n'aient pas eu à être cités; ainsi, par exemple, un article

(1) Voici quelques négligences relevées au hasard des vérifications et qu'une édition nouvelle pourrait faire disparaître. 13, 5 : biffer II; 6, l. 2 : lire 77, *20*, et non 96, 22. — 18, 2; μάτην, et non τόν, avant ἡμῶν; *6 sq.*, et non 67; seule la seconde référence se rapporte, et encore incomplètement, à l'assertion du texte. — 22, 6 : *223*, au lieu de 233. — 22 : la note répondant à l'appel 5 paraît être tombée (cf. St. v. fr. II, 264, 16), et l'appel 6 renvoie en réalité à la n. 5; la note 6 doit être jointe à 23, 1 (confusions analogues p. 232 sq.). — 23, l. 7 : devant *Analytiques* ajouter *premiers*. — 25, 1, l. 4 : *24 sq.*, et non 247. — 32, l. 21 : *14*, et non 114. — 36, 1 : *33*, et non 62. — 39, 1 : *34*, et non 24; 2 : *80*, et non 30. — 40, 3 : *264*, et non 64. — 41, 2 : supprimer X devant IV; 5 : « aussi fous qu'Oreste et que Pylade » (texte d'Eus., *Pr. ev.*), au lieu de « et qu'*Alcméon* » (le fils d'Amphiaraos). — 43, 2 col. 2 : *142*, et non 42; *34*, et non 14; col. 1, l. 6 : fermer la parenthèse après *cœli*. — 54, 2, l. 2 : *10*, et non 1. — 101, 2 l. 2 : lire *note 2*. — 130, 4 : « le mouvement n'est pas chose imparfaite, il est bien un acte » traduit bien librement ce texte de Simplicius : λέγοντες τὸ ἀτελὲς ἐπὶ τῆς κινήσεως εἰρῆσθαι, οὐχ ὅτι οὐκ ἔστιν ἐνέργεια... — 140, 1, l. 1 : *II*, et non III. — 148, 1 : *36*, § *59*, et non 38, § 51. — 152, 3, l. 2 : ajouter *fr. 34* avant *ib.*; 154, 4 l. 1 fin : ajouter *Hayduck*. — 156, 1, l. 2 : γένηται. — 158, 1 : *625*, et non 695. — 159, 1, l. 2 : ajouter *certe re* après *una et eadem*. — 168, 1, l. 4 : quel est le texte souvent cité de Sextus? *Math.* VII, 234? — 180, 2 : il eût été plus naturel de renvoyer d'abord à 172, 3, le texte traduit étant de Stobée. — 185, 4 : le renvoi ne devrait-il pas être 183, 2? — 196, 1, l. 1 : *ad*, et non *adv.* — 200, 2, l. 1 : *I*, et non II; l. 2 : *160*, et non 180. — 241, 3 : ajouter *Chalcidius*. — 259, l. 7 : *mal* au lieu de bien; en bas, la traduction de Plutarque ne tient aucun compte des mots contestés τῷ ἀλόγῳ ou τῷ λόγῳ (*de virt. mor.* 10, 450 A). — Références incomplètes 213, 4; 267, 1 et 3. Les renvois à Aristote devraient être, pour la commodité, toujours donnés à l'éd. de Berlin. P. 41, 1 un renvoi à Eusèbe *Praep. ev.* se rapporte seul à l'éd. de Rob. Estienne, tous les renvois voisins, à celle de Fr. Viger.

d'Hamelin *sur la logique des stoïciens* (Ann. philos. 1901) qui aurait permis, je crois, de préciser et d'approfondir l'interprétation du συνημμένον, une étude de M. Rodier (*ibid.*, 1904) sur *la cohérence de la morale stoïcienne*, où M. B. aurait certainement trouvé d'utiles suggestions (1).

Léon Robin.

38. *Joseph DÉCHELETTE, Les origines de la drachme et de l'obole.* Paris, Feuardent, 1911. In-8°, 59 p.

La très intéressante brochure de M. Déchelette, extraite de la *Revue numismatique* de 1911, confirme l'opinion traditionnelle que les mots *obole* et *drachme* ont désigné à l'origine la broche (de bronze ou de fer) et la poignée de 6 broches, faisant fonction de monnaies. L'auteur croit avec moi que Phidon a consacré des broches dans le temple d'Hèra d'Argos, non pour les démonétiser, mais au contraire à titre d'étalons-poids. En 1895 Waldstein a trouvé un amas de ces broches en fer dans les substructions de l'Hèraion; elles sont aujourd'hui exposées au Musée numismatique d'Athènes; leur poids moyen est de 403 gr., et leur poids total 73 kilos; un gros poids quadrangulaire qui les accompagne pèse à lui seul autant. M. Déchelette montre par un dépouillement minutieux des trouvailles archéologiques récentes, dont plusieurs sont figurées, que des broches en bronze du même genre ont circulé chez les Étrusques (au moins depuis le VIIIe siècle), que de là — mais désormais en fer — elles ont pénétré chez les Gaulois Sénonais, puis dans la Gaule transalpine et dans l'Europe centrale, qu'enfin les broches étrusques et celtiques étaient ordinairement réunies en faisceaux de 6 et assemblées au moyen d'une poignée (la drachme). Dans les tombes, l'obole-broche a précédé l'obole-monnaie destinée à Charon; mais M. Déchelette s'étonne à tort que cette dernière fût placée dans la bouche, plutôt que dans la main, du mort et il cherche de ce fait si simple une explication bien alambiquée. La vérité est que les Grecs et en particulier les Athéniens des Ve et IVe siècles avaient l'habitude, quand ils allaient au marché, de porter la menue monnaie dans leur bouche. Les textes contemporains abondent : je citerai seulement Alexis, Λέβης, fr. 128 Kock; Aristophane, *Eccles.* 817, *Vesp.* 791, *Av.* 103; Αἰολοσίκων, fr. 3; Ἀνάγυρος, fr. 48; Théophraste, *Char.* VI, 9 — et, pour n'être pas accusé d'un vain étalage d'érudition, j'avouerai que j'emprunte ces renvois aux notes des éditeurs du Théophraste de Bonn; je me suis contenté de les vérifier. On ne saurait d'ailleurs faire un crime à un préhistorien de profession de n'être pas tout à fait au courant de la « littérature » gréco-romaine. Pourtant, en dehors de la *Kupferprägung* de Willers qu'il cite, M. D. aurait pu consulter avec profit les recherches de ce savant dans la *Numismatische Zeitschrift*, XXX-XXXVI, et il aurait pu et dû connaître le substantiel article de Regling (*Geld vor Einführung der Münze*) dans la *Realencyclopädie*, VII, 1, col. 970 suiv. (1910).

Th. Reinach.

39. *Martin L. D'OOGE, The Acropolis of Athens.* New-York-London, Macmillan, 1908. In-8°; XX-405 p., 9 photogravures, 134 illustrations dans le texte, 7 plans hors texte.

Le livre de M. D'Ooge, ancien directeur de l'École américaine d'archéo-

(1) Les titres *zur stoischen Psychologie* et *zur Psychologie d. Stoa*, Philologus, 54 sont attribués, le second à Ganter (de même 168, 1), le premier à Bonhöffer : cette dernière attribution seule est exacte (cf. 165, 2) : il y a là sans doute une confusion de fiches. — Pourquoi les titres de quelques articles allemands sont-ils donnés en français? — Ravaisson, qui manque à la bibliographie, est cité 85, 3.

logie à Athènes, professeur à l'Université de Michigan (Ann-Arbor) est un excellent résumé des découvertes et études qui ont complètement renouvelé depuis 25 ans l'histoire et l'aspect de l'Acropole d'Athènes. L'illustration, abondante et soignée, éclaire un texte sérieux, sobre et précis. C'est donc tout autre chose que le volume de Bœtticher, que celui-ci fera oublier sans regrets. Il est, en somme, assez difficile de prendre en faute l'érudition et la prudence de M. D'O. Il a mis en œuvre, le plus sagement du monde, tout ce qui avait paru en 1908 sur l'Acropole : il doit beaucoup à Bohn, à Jahn et Michaelis, à Cavvadias, à Middleton, à Wiegand et Schrader, etc... Il aurait dû faire une place moins réduite aux travaux des archéologues et des architectes français : ainsi Beulé est traité d'une manière un peu expéditive; si Paccard et Magne sont cités, Titeux, Tétaz, Leviot, Lambert, Burnouf semblent ne pas exister; les études de H. Lechat n'ont obtenu ni l'attention ni la mention qu'elles méritent. Aussi bien le chapitre final, relatif à la période moderne de découverte et de reconstitution, est-il assez incomplet et même inexact dans maint détail qu'il faut rectifier d'après le texte de l'Ἀναστηλώσεις de Cavvadias et Kawerau.

Les controverses que soulèvent la question du Pélargicon, le problème de l'ἀρχαῖος νεώς, de l'Hékatompédon, de l'opisthodome, sont résumées avec beaucoup de clarté et de bon sens dans un appendice fort utile. M. D'O. n'admet pas la survivance de l'Hékatompédon après 406, alors que Dörpfeld persiste encore aujourd'hui à interposer l'écran de cette ruine fâcheuse entre le Parthénon et le portique des Caryatides. Sur les vicissitudes de l'Hékatompédon primitif, que Schrader et Dörpfeld conçoivent aujourd'hui comme un temple ionique amphiprostyle, dont le plan se serait retrouvé dans le projet du Parthénon ancien (ce que confirmeraient les recherches de Hill en 1910), par conséquent sur la filiation de plus en plus étroite qui relie le plan du Parthénon à celui de l'Hékatompédon et de l'Érechtheion, bref sur toute l'histoire des antécédents du Parthénon, M. D'O. ne possédait pas les éléments dont on dispose actuellement; il n'a pu que donner des indications fragmentaires, des aperçus de détail, qui ne l'ont pas conduit à une théorie plus ample et plus logiquement évolutionniste. Depuis l'apparition de son livre, l'histoire des monuments de l'Acropole s'est encore notablement enrichie par la découverte des nouveaux fragments de la balustrade du temple d'Athéna Niké, par la reconstitution des acrotères du Parthénon et l'identification d'une des figures du fronton ouest. Quoi qu'il en soit, l'exemple de M. D'O. devrait bien encourager un archéologue français à nous donner aussi un bon livre d'ensemble sur l'Acropole.

Gustave Fougères.

40. *Georges DUHAIN, Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène (1656-1714)*. Paris, Champion, 1910. In-8°, 274 p.

De Jacques de Tourreil chacun sait qu'il est « un bourreau qui a voulu donner de l'esprit à Démosthène », et ne sait que cela. M. Duhain a prétendu y voir de plus près et nous donne sur Tourreil une consciencieuse étude. Une biographie — ce n'est pas la faute de M. D., si elle n'a rien qui puisse exciter un bien vif intérêt — et une vue d'ensemble sur l'art de la traduction au XVIIe siècle, à l'époque des « belles infidèles », servent de préambule aux chapitres essentiels sur Tourreil traducteur : M. D. nous montre comment Tourreil, après avoir suivi dans sa première publication (1691) les errements communs, sut amender son travail, aller résolument du côté de l'exactitude et de la rigueur de traduction, et

donner en 1721 une version définitive qui satisfait déjà pour une grande part aux exigences modernes. Il nous montre aussi comment, par l'étude critique qu'il a voulu faire de son texte, par les considérations historiques dont il a fortifié sa traduction, Tourreil s'élève au-dessus de l'humanisme de son temps et fait déjà figure, sinon de savant original, du moins de commentateur sérieux. C'est assez sans doute pour reviser le jugement trop sommaire dont l'honnête académicien est resté accablé.

Le livre de M. D. se lit avec intérêt. Au premier abord, on est tenté de se demander si le sujet valait l'étude; on peut trouver au contraire, après lecture, qu'elle n'est pas assez poussée dans le détail. Sur les « belles infidèles » l'auteur évidemment n'a voulu donner qu'une vue toute générale; mais sur la traduction de Tourreil lui-même M. D. se contente, en comparant l'édition de 1691 à celle de 1701 et celle de 1721, de constater les progrès de l'art de Tourreil. N'y aurait-il pas eu lieu de suivre de plus près le travail du traducteur, de dégager par le menu le pourquoi et le comment de son exactitude ou de son infidélité relatives? — Je relève, p. 225, un jugement un peu léger sur les grands érudits du XVIIe siècle et, dans la conclusion, quelques lignes un peu bien pompeuses et qui surprennent sur Tourreil, novateur et homme d'avant-garde, paraît-il, en politique comme dans le domaine littéraire. Que diable veut dire la fin de phrase entortillée, p. 255, au bas, et 256?

Émile CAHEN.

41. *Jean EBERSOLT. Le grand palais de Constantinople et le livre des Cérémonies*, avec un avant-propos de *Charles Diehl* et un plan de *Adolphe Thiers*. Paris, Leroux, 1910. In-8°, p. 240.

La description du palais commence à la place de l'Augustéon, par l'entrée du palais, située du côté de Sainte Sophie. Elle nous mène, par les portiques et par les bâtiments où sont logés les gardes et où se déroulent de brillants cortèges (ch. I-IV), au palais de Daphné (ch. V), qui fut longtemps la demeure impériale, et qui resta pendant de longs siècles un ensemble de salles d'apparat et de réception. Avec le chapitre VI on revient sur ses pas pour étudier la grande salle des 19 lits, qui se trouvait avant la porte du palais de Daphné. Le chapitre VII nous ramène encore plus près de l'entrée générale du palais et de Sainte Sophie, à l'édifice de la Magnaure. Puis le chapitre VIII nous porte, de la Magnaure, voisine de Sainte-Sophie, au Chrysotriclinos, situé loin de là, à l'angle sud-est du palais. Du Chrysotriclinos on se rend directement a l'Hippodrome, vers l'ouest, par les édifices décrits au chapitre IX (Lausiacos, Justinianos et Skyla); ils limitent vers le sud la masse de ceux des bâtiments du grand palais, qui étaient contigus et soudés entre eux,

Dans leur voisinage, se trouvaient (ch. X) les deux fontaines des factions des Verts et des Bleus, qui ont été détruites par l'empereur Basile I le Macédonien. A l'est du Chrysotriclinos, une grande terrasse (ch. XI), supportant plusieurs églises, aboutissait au Phare du palais, qui dominait au loin la mer et la côte d'Asie. De là, par dessus le Chrysotriclinos, les chapitres XII et XIII vont rejoindre le Triconque et ses dépendances, formant un vaste ensemble, qui relie le Chrysotriclinos au palais de Daphné (ch. V).

La description du palais se poursuit par les constructions de l'empereur Basile I 867-886 (ch. XIV) et par celles de son fils Léon le Sage 886-912 (ch. XV). L'auteur nous mène ensuite au palais et au port de Boucoléon, qui datent du Ve siècle (ch. XVI); de là, à l'Hippodrome, pour nous faire connaître les diverses communications qu'il avait

avec le palais, puis les autres portes de la demeure impériale (ch. XVII). M. E. termine sa description par un essai de reconstitution archéologique du palais, de ses façades, de son ornementation et de son mobilier (ch. XVIII).

Après quoi, le chapitre XIX est une étude sur les précisions chronologiques apportées à certaines parties du *livre des Cérémonies* par l'exposé des transformations successives du palais. C'est, à vrai dire, un second travail, fort intéressant à coup sûr, mais tout différent du premier, auquel il se rattache seulement parce qu'il se réfère constamment à lui; il ne perdrait rien de son unité ni de sa valeur à être publié à part.

Suivent : une conclusion qui résume en quelques pages le sort ultérieur et la destruction du palais impérial; une note explicative du plan ; la liste des monuments figurés sur ce plan; un bon index alphabétique; un index grec ; une courte table des matières et une page d'additions et corrections.

M. E., dans cette description, nous a imposé une promenade en zig-zag à travers les monuments figurés sur son plan. C'est qu'il a voulu nous les présenter autant que possible dans l'ordre chronologique de leur construction, ce qui est fort légitime. Mais, comme la succession chronologique des édifices, qui règle l'ordonnance du livre, ne concorde pas avec la disposition topographique du plan, si claire cependant, si une d'aspect et si bien combinée, il eût été bon d'avertir le lecteur que l'itinéraire de la promenade ne serait point déterminé par les lignes du plan. Il eût été utile surtout de lui en donner la raison.

Sans doute elle apparaît à la page 120 : « Jusqu'au IXe siècle, la demeure impériale se composait de deux parties bien distinctes, d'une part le palais de Daphné, d'autre part le nouveau palais, dont le Chrysotriclinos était le centre. » Entre eux, l'espace fut longtemps vide où s'éleva depuis le palais du Triconque avec ses dépendances. Voilà évidemment ce qui explique pourquoi M. E. nous a fait quitter le palais de Daphné (ch. V) pour gagner le Chrysotriclinos (ch. VIII) en passant par la Magnaure (ch. VII), et non point par l'ensemble des bâtiments qui, sur le plan, relient directement les deux premiers palais entre eux ; ces édifices, étant postérieurs aux précédents, ont modifié le palais, dont on ne pouvait nous faire connaître l'aspect primitif qu'en négligeant d'abord toutes les constructions adventices.

C'est pour une raison analogue, c'est parce qu'elles ne sont pas contemporaines entre elles, que les trois églises contigües, figurées sur le plan sous les nos 37, 38 et 39 sur la terrasse du Phare, sont cependant décrites séparément l'une au chapitre XI, l'autre au chapitre XIV, la troisième au chapitre XV.

La chronologie a donc conduit l'auteur à disperser dans sa description ce que la topographie l'a obligé à réunir sur le plan. Et il a eu cent fois raison d'agir ainsi. Mais il est regrettable que le lecteur n'ait pas reçu, dès le début du livre, un fil topographique pour se guider dans ce labyrinthe. Si l'on savait d'abord la répartition, le nom et l'importance des principaux édifices; si l'on avait ensuite une liste chronologique où il serait facile de retrouver d'un coup d'œil la date d'un bâtiment, la lecture et l'utilisation de la description chronologique qui suit en seraient singulièrement facilitées.

Il manque aussi, avant toute description de détail, une localisation pittoresque et topographique de l'ensemble du palais, dans le paysage et dans la ville; on en trouve bien quelques fragments à la page 18, pour les pentes au sud de l'Hippodrome, et à la page 76, pour celles à l'est du palais de la Magnaure. Mais c'est insuffisant. Il faudrait, pour le palais, dans l'introduction, quelque chose comme ce que l'auteur y a si bien fait pour le *livre des Cérémonies*, à savoir une orientation

d'ensemble. M. E. augmenterait l'utilité pratique de son beau livre en ajoutant ces renseignements dans la plus prochaine édition, qui ne saurait tarder.

Car sa description du palais de Constantinople se lit jusqu'au bout avec le plus grand intérêt. Elle est animée de détails sobres et précis sur les plans, les décorations, le mobilier, les bibelots, les œuvres d'art, sur les richesses incomparables et sur les imposantes cérémonies. Parfois un nom connu, une anecdote célèbre viennent évoquer dans ces fastueux édifices les ombres de ceux qui ont subi dans cette demeure toutes les passions humaines. Et cette archéologie nous émeut par instants comme l'histoire ou comme un drame. Puis la description reprend claire, ordonnée, toujours vivante et pittoresque.

On n'a pas l'idée de se demander en route, si les choses pouvaient être disposées autrement que ne le dit l'auteur. Il faut un effort pour se souvenir qu'aucun de ces édifices, si nettement décrits, n'a laissé de traces sur le sol, et qu'ils n'avaient peut-être ni les dimensions, ni la forme exacte, ni la situation que leur prête M. E. On ne se douterait pas, à voir le tracé si net de la Magnaure sur le plan (n° 6), que le texte (p. 68 sqq.) n'en connaît ni l'emplacement exact, ni les dimensions, ni la forme précise, et qu'à côté d'une basilique à trois nefs et à trois absides il renfermait de véritables appartements (p. 72).

M. E. pourrait peut-être tirer quelque profit de la description du palais de Constantinople faite vers 880-890 par le prisonnier sarrasin Haroun-ben-Jahja et traduite en allemand par J. Marquart, *Osteuropäische und Ostasiatische Streifzüge* (Leipzig, Dieterich, 1903, p. 215 sqq.).

Tel quel, le livre de M. E. marque un grand progrès sur ceux qui l'on précédé; car il est clair, il est lisible; et sa restauration du palais, établie sur une documentation minutieuse, et disposée au mieux des convenances topographiques, est aussi vraisemblable que possible.

J. Laurent.

42. *EITREM, Hermes und die Toten.* (Extrait du Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger for 1909, n° 5). Christiania, Dybnad. In-8°, 74 p.

Ce nouveau mémoire de M. E. présente les mêmes qualités et les mêmes défauts que les deux précédents, *Les Dieux-Jumeaux* et *L'Épisode des Phéaciens*, que j'ai analysés ici naguère. L'érudition, bien que des plus vastes, (parfois d'ailleurs de seconde main) y reste sans lourdeur; la curiosité dans la recherche des faits et textes à grouper n'a d'égale que l'ingéniosité déployée à leur trouver une solution; mais ingéniosité et érudition paraissent trop souvent dépensées en pure perte : la composition est des plus relâchées et la démonstration demeure flottante. Ce flottement est particulièrement regrettable dans une étude de mythologie pure comme celle que M. E. nous offre dans ce nouveau mémoire. Dans la masse des textes que l'antiquité nous a laissés sur les cultes et les légendes de chaque dieu on peut toujours trouver de quoi édifier les thèses les plus diverses sur la vraie nature du dieu et l'histoire de son culte. Toute thèse de ce genre dont les éléments n'auraient pas été passés au crible d'une critique sévère restera irréparablement fragile. C'est, je le crains bien, ce qui sera le cas de celle de M. E.

Comment Hermès, s'est-il demandé, peut-il être à la fois dieu des portes et des carrefours (d'où, dieu de la poste, du commerce, de l'éloquence et du vol!) et dieu des morts? C'est que les morts demeurent aux portes et aux carrefours, répond M. E. en cherchant à prouver qu'Hermès est partout et surtout le dieu des mânes. Mais il n'a pu grouper d'indices suffisants pour faire admettre ce qui est un des fondements de cette théorie : que l'enterre-

ment à domicile ait été à une époque reculée d'usage général en Grèce. On n'a constaté d'inhumations certaines au milieu des maisons que dans les établissements proto-mycéniens à Orchomène et à Thorikos; c'est devant la maison, trop loin pour qu'on puisse le rattacher même au seuil, que le mort est enseveli à Éleusis, au Dipylon, à Dimini. Pour les temples qui auraient été fondés sur des tombes d'ancêtres divinisés — comme le temple d'Athèna sur la tombe d'Érechthée, l'*omphalos* de Delphes sur le repaire de Python, le trône d'Apollon Amyklaios sur le tombeau d'Hyakinthos —, Érechtée ou Hyakinthos peuvent être aussi bien considérés comme les prédécesseurs des divinités classiques. Quant aux rites accomplis aux seuils et aux carrefours, M. E., qui s'en occupe longuement, y eût vu, je crois, plus clair s'il eût connu la thèse de Van Gennep sur *Les rites de passage* (1909). Ces rites n'ont rien de funéraire; ils sont destinés à faciliter le passage d'un milieu dans un autre. Quoi qu'en dise M. E., Hermès n'a jamais été adoré au foyer de la maison grecque à la façon des Lares romains; il n'est pas le génie même de la porte, tel que fut peut-être Janus. Il doit des vocables comme ceux de *Propylaios*, *Thuraios*, *Pulaios*, *Strophaios* (qui fait tourner *le gond*, d'après M. E.) à ce qu'un *hermès* se dresse souvent à côté de la porte; mais la raison d'être de l'Hermès, là comme aux carrefours, ne réside-t-elle pas surtout dans la puissance apotropaïque attribuée au *phallus* ? Il détournait les esprits qui abondent toujours aux lieux de passage, et c'est à leur intention, je crois, plutôt que pour le dieu Hermès, que l'on plaçait des offrandes devant ces piliers phallophores. Cet ithyphallisme ne suffit-il pas à expliquer ce qu'il y a d'aphrodisiaque dans le culte d'Hermès, et est-il besoin d'invoquer l'idée que, tous les germes sortant de la terre, les dieux des morts sont aussi ceux de la fécondité?

Que, d'autre part, un vieux culte du pilier ait contribué à former celui d'Hermès, cela me paraît probable, et l'on s'étonne que M. E. n'ait fait la moindre allusion ni au *pillarcult* mycénien bien connu depuis Evans, ni à ce pilier-support, ce *télamôn*, dont M. P. Girard a retracé ici même l'histoire. Comment Hermès, dieu des portes, des carrefours et, par suite, de tout ce qui s'y rattache, est-il aussi dieu des morts, c'est une question que nous ne pouvons reprendre ici à la suite de M. E. Nous avons montré que le lien qu'il a essayé d'établir entre le seuil et les morts ne semblait guère solide, et l'on doit faire remarquer qu'Hermès ne paraît être devenu dieu des morts qu'en tant que *psychopompe* : il se borne à *conduire* les âmes et ne sort pas, par là, de ses fonctions de dieu des routes et des passages. Trop souvent, pour démontrer sa thèse, M. E. me paraît avoir renversé l'ordre des faits : ainsi, pour montrer qu'Hermès est particulièrement le dieu des enfants morts, il fait voir qu'il est le protecteur des enfants exposés, l'exposition étant une façon de mort; mais l'exposition ayant lieu sur les routes, aux carrefours, Hermès ne figure-t-il pas là simplement comme dieu des routes? Trop souvent, aussi M. E. tire du groupement de quelques textes disparates des conclusions qu'ils ne semblent pas comporter. Croit-il vraiment, par exemple, avoir prouvé que Poséidon est aussi un dieu des morts en remarquant qu'il est aussi dieu Μύχιος ou Ἐμπύλιος, qu'il a bâti les portes du Tartare (Hes., *Th.*, 732), et qu'on lui sacrifie des chevaux et des chevelures qui sont consacrées aux morts (Stengel, *Arch. f. Rel.*, VIII, 205) (p. 59)? Des deux épithètes, rares d'ailleurs, que M. E. cite, n'est-il pas évident que la deuxième a été précisément donnée à Poséidon en raison de la légende rapportée par Hésiode et que la première s'explique naturellement par les *profondeurs* des mers où il réside?

Quant au sacrifice des chevaux, il est mis par les partisans de la méthode ethnographique en rapport avec un Poséidon *cheval* dont le souvenir se serait conservé aussi dans son épithète d'*Hippios*, et certains d'entre eux voient dans la consécration de la chevelure un rite de passage qui n'a rien de particulièrement funéraire.

Il ne serait que trop facile de montrer, par d'autres exemples, la fragilité dont une critique insuffisante dans le choix (1) des documents mis en œuvre menace les conclusions de M. E. Il n'en restera pas moins que, par beaucoup de remarques pénétrantes, il a fait progresser notre connaissance de l'Hermès grec, notamment par son explication de plus d'une épithète obscure du dieu comme Κτάρος ou Πολύγιος (sur celle-ci, expliquée par Πολυ-λύγιος, il est revenu dans *Rhein. Mus.*, 1909, 333 ; toute une série d'autres épithètes d'Hermès qu'on trouve dans le *Plutus* et la *Paix* d'Aristophane ont été étudiées par lui dans le *Philologus* de 1909).

A. J.-Reinach.

43. *Roy. C. FLICKINGER. Scaenica* (Extracted from *Transactions of the Amer. Philol. Association*, vol. XI, 1910). In-8°, pp. 109-120.

L'auteur étudie le sens de quelques termes relatifs aux choses du théâtre, particulièrement de l'expression ἐπὶ τῆς σκηνῆς, ἐν τῇ σκηνῇ : il montre qu'elle a souvent celui de : *au cours de l'action, de la représentation.* Ainsi, dans l'argument de *l'Agamemnon*, il est dit qu'une particularité (ἰδίως) de la pièce d'Eschyle est que la mort d'Agamemnon y est représentée au cours même de l'action. — Dans un texte de Lucien (*Nero*, 9) — ou du pseudo-Lucien, car un tel sens ne se retrouve pas ailleurs chez Lucien — ὀκρίβας = ἐμβάτης a le sens de « cothurne ».

Ém. C.

(1) Ajoutons que tous les faits et textes réunis dans le chapitre bizarrement intitulé *Totenpflanzen und Totenthiere als aphrodisisch-sepulchral-apotropäisch wirksam* sont bien loin d'être nouveaux. — L'impression n'est pas toujours correcte. J'ai relevé au hasard : p. 10, Zeugniss ; p. 16, Jannarakis ; p. 24, 2, Leichen ; p. 25, Polias ; *Tetten* est évidemment pour *Stelen* ; p. 30, 1, Aberglauben ; p. 57, 2, Totenkultus.

44. *Fragments from graeco-jewish writers* collected and edited with brief introductions and notes by *Wallace Nelson STEARNS*. Chicago, The University of Chicago Press, 1908. In-8, IX-125 p.

M. Stearns s'est proposé de rendre accessible à d'autres qu'aux lecteurs de la *Praeparatio evangelica* une province restreinte en étendue, mais d'un haut intérêt, de la littérature judéo-hellénique : il a rassemblé les fragments historiques (Démétrius, Eupolème, Artapan, Aristée, Cléodème-Malchus, Thallus), philosophiques (Aristobule), poétiques (Philon, Théodote, Ezékiel) dont nous devons la conservation à Eusèbe. L'entreprise était louable, l'ouvrage est mal venu. M. St. donne trop — Thallus devait être exclu — et trop peu — aucune raison plausible ne justifie l'omission, dans le fr. I d'Aristobule, de la prétendue citation orphique, ni surtout l'absence des textes relatifs au sacrifice d'Isaac (Eusèbe, 421 b) et au passage de la Mer Rouge (*ib.*, 446 d) qui reviennent sans doute à Démétrius. Pour le texte, il s'est à peu près borné à transcrire l'édition eusébienne de Heinichen, sans utiliser les travaux critiques consacrés à Ezékiel le Tragique par Kuiper, à Philon et à Théodote par Arthur Ludwich, aux « historiens » par Freudenthal. Les *Hellenistische Studien*, longtemps le *standard-work* en la matière, ne sont connus que par l'intermédiaire de la 2e éd. de Schürer; la littérature plus moderne est totalement ignorée : en dépit d'Elter,

de Willrich, de Bousset, etc., M. St. continue à croire à l'authenticité des soi-disant Aristobule, Eupolème et Démétrius. S'il donne à un philologue mieux armé l'idée de reprendre l'étude de ces monuments curieux et souvent difficiles de l'alexandrinisme juif, ce petit livre hâtivement compilé n'aura pas été tout-à-fait inutile.

Isidore Lévy.

45. *August HEISENBERG, Die jüngste Entwicklung der Sprachfrage in Griechenland* (18 col., tirage à part de la *Intern. Wochenschrift f. Wiss.*, 3 juin 1911).

L'article de M. Aug. Heisenberg contient, dans sa première et plus considérable partie, un résumé excellent, consciencieux, instructif et au jour le jour, des derniers évènements politico-linguistiques de Grèce, depuis l'arrivée aux affaires de M. E. Vénizélos jusqu'aux réunions publiques organisées par M. Mistriotis et l'intimidation par celui-ci du Président du Conseil faisant voter la fameuse loi qui décrète langue d'État la langue *puriste* ou langue pédante.

Sur le fond du débat ou, comme nous disons, sur la question du grec, M. August Heisenberg estime que les vulgaristes exagèrent, que les propositions de réformes radicales (die radikalen Reformvorschläge) de Psychares (*sic*) n'ont presque point trouvé de défenseur; le mépris érigé en principe de toute orthographe historique, rend au peuple sa propre langue étrangère; l'effort qui consiste à faire reconnaître comme le plus authentique bien linguistique (Sprachgut) de la nation, la masse énorme de mots turcs et autres mots étrangers, se serait heurté à de la résistance aussi bien chez tout autre peuple conscient de lui-même.

Telle est, en trois mots, toute la manière de voir de M. Aug. Heisenberg. Comme insuffisance d'informations, mais surtout comme incompréhension historique, linguistique et littéraire, cette appréciation de l'immense effort artistique et grammatical tenté depuis 1888, ne s'élève guère au dessus de ce qui se lit tous les jours dans les feuilles publiques du purisme et de la polémique de parti pris, sauf que, malgré tout, les journaux grecs s'expriment plus clairement. La question pour M. A. Heisenberg (« nach meiner festen Ueberzeugung ») ne pourra être résolue que par la collaboration et le sage esprit de réforme d'érudits tels que Lambros, Chatzidakis et Politis, auxquels appartient l'avenir [que ne s'y mettent-ils donc dès le présent? (1)]

Au surplus, la bataille est finie, conclut M. A. Heisenberg : « ich glaube für immer ». La langue populaire en Grèce subira le sort qu'elle a subi dans tous les pays indo-européens : avec les progrès de la culture, elle recule lentement

(1) On sent trop que l'auteur n'est pas ici sur son terrain, quand il parle des choses grecques modernes. Ainsi, le fait d'associer ces trois noms de Chatzidakis, Lambros et Politis, prouve à quel point Heisenberg est peu au courant de ce qui se passe à Athènes. Ailleurs, il y a des ignorances caractérisées du fond de la question. Ainsi, col. 15, il dit que l'on aurait beaucoup pardonné aux vulgaristes grecs, mais que l'on ne pouvait pardonner à des interventions du dehors (que fait-il lui-même ?). Cette réflexion, outre qu'elle est ramassée dans la même presse quotidienne de tout à l'heure, montre à quel point l'auteur se doute peu de l'opposition rencontrée jadis par Solomos et Valaority — et, en général, par tous les réformateurs. Col. 12, il donne à entendre que, du vivant de Krumbacher, la question n'était pas encore devenue une question politique, et alors, lit-on entre les lignes, qui sait comment Krumbacher aurait parlé, si elle était entrée déjà sur ce terrain ? Cela est dit, sans doute, pour nous prémunir contre les différences radicales d'opinions sur le débat qu'il y a entre Krumbacher et son successeur. Mais tout cela repose sur une erreur. Dans la querelle des Évangiles, la question était entrée en pleine politique, et Krumbacher l'avait compris parfaitement. C'est parce qu'elle est mûre qu'elle y est entrée, et c'est pourquoi aussi, en y entrant plus encore, elle vient de faire un grand pas en avant.

et finit par s'effondrer (« geht sie zurück und langsam zu grunde ». J'ai lu, relu, deux, trois, quatre fois; il y a tout cela à la lettre). La langue savante a fait en Grèce des progrès puissants (« gewaltige Fortschritte »). Même *l'homme du vulgaire* ne dit plus aujourd'hui ἐβγήκανε τὰ ἀφεντικά, mais bien ἐξῆλθαν οἱ κύριοι. Etc. etc.

Il est amusant de voir tout ce que, dans ce dernier et court paragraphe, l'auteur a su accumuler de choses imprécises et peu réfléchies. Il met la petite phrase grecque (voir ci-dessus) dans la bouche du *gemeine Mann* (« jetzt auch der gemeine Mann », col. 18). Il ne sait évidemment pas que cette phrase n'a jamais été mise par les puristes eux-mêmes, dont elle constitue un des arguments favoris, dans la bouche de *l'homme du commun*, mais, d'une façon précise, dans la bouche du domestique stylé de grande maison, à qui la formule a été apprise ou, comme nous disons, *serinée*. M. H. n'a donc pas su recueillir avec exactitude les affirmations que ses amis eux-mêmes répandent dans la presse ou dans les conversations quotidiennes. J'ignore au surplus où il a pu prendre la phrase sous la forme où il nous la donne : ἐξῆλθαν οἱ κύριοι n'a jamais signifié en grec que les *maîtres* sont sortis; cela signifie que les *messieurs* sont sortis. M. H. se trompe donc quand il nous présente οἱ κύριοι comme un équivalent de τἀφεντικά, qui signifie bien les *maîtres*. Il y a entre les deux termes la différence qu'il y a, en allemand, entre ces deux façons-ci de s'exprimer : *die Herren sind ausgegangen* — ce qui n'a pas plus de sens qu'en grec — et *die Herrschaften sind aus*. Mais M. H., à force de purisme grec, semble s'être privé du sentiment de sa propre langue : autrement τἀφεντικά, qui répond à *Herrschaften*, aurait trouvé grâce devant ses yeux. C'est là, il est vrai, le fond du débat, et les regards de Heisenberg ne plongent pas si loin. Peut-être, aussi bien, serait-il superflu de raffiner avec lui, car il est deux questions essentielles qu'il ne se pose même pas; de οἱ κύριοι et de τἀφεντικά, quel est le mot *propre*? Là est le point important. Ce qui est plus important encore en l'espèce, ce n'est pas une formule apprise à un larbin : c'est de savoir dans quelle langue les larbins entre eux parlent des maîtres. S'ils parlent puriste, alors, assurément, *der Kampf ist zu Ende*. Mais ce *Kampf* réserve, je le crains, à notre docteur plus de surprises qu'il ne croit.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'arrêter davantage à ces inanités ni de discuter une seule seconde les assertions de l'auteur sur la disparition des langues populaires dans la famille indo-européenne ! S'il avait au moins parlé des langues asiatiques, du japonais, par exemple ! Mais il n'en souffle mot, et pour cause. M. H., certes, n'est pas un méchant homme, il est un bon éditeur de textes byzantins, de textes byzantins byzantinisants; je ne le vois pas beaucoup publiant, comme Krumbacher, des textes un peu vulgaires, tels le *Fischbuch* ou le *Weiberspiegel*. Je crains surtout qu'il ne manque de cette culture générale qu'avait le maître essentiellement et qu'il recommandait à ses élèves. Maass et Paul Marc ont profité de ces conseils. Pour ce qui est de M. H., le ton affirmatif et quelque peu tranchant de l'étude qui nous occupe, fait naître un soupçon chez le lecteur : c'est que l'honorable professeur et directeur de la *Byzantinische Zeitschrift* ne se doute pas probablement qu'il ne suffit pas de succéder à Krumbacher pour avoir son autorité. Il ferait bien en tout cas, nous semble-t-il, de ne pas se mêler de la question du grec. Il ne nous paraît pas *dazu gewachsen*, comme on dit dans sa propre langue. Son article de la *Intern. Wochenschrift* ne nous apporte sur le sujet que des opinions individuelles sans valeur appréciable.

Jean Psichari.

46. *Erwin* PREUSCHEN, *Vollständiges griechischdeutsches Handwörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur*. Giessen, A. Töpelmann, 1910. In-8°, VIII-1184 col.

Malgré les critiques un peu vives dont cet ouvrage fut accueilli à son début — le premier fascicule est de 1908, et nous pensons surtout au compte-rendu de Deissmann (1) — il n'en est pas moins vrai que, si depuis longtemps le besoin d'un Lexique du Nouveau Testament se fait véritablement sentir, M. Erwin Preuschen a su répondre, du moins en partie, à ce besoin ; mais on ne saurait soutenir qu'il ait fait oublier ou qu'il distance ses devanciers, dont nous allons dire quelques mots, pour marquer à la fois dans quel esprit on a travaillé jusqu'ici et dans quel esprit, par conséquent, il serait sage de continuer, si l'on veut faire œuvre utile. Nous ne passons en revue que les lexiques principaux. Tout d'abord il ne faut pas oublier le vieux Schleusner, dont toutefois je ne vois point que mention soit faite ni par notre auteur (cf. p. V), ni par l'éditeur A. Töpelmann dans l'annonce, d'ailleurs bien conçue, qui figure au verso de la couverture du premier fascicule. J. Fr. Schleusner (2) savait bien le grec ; il le savait à la façon de Lobeck — infiniment moins ! — je veux dire à la façon de jadis, où l'on avait le temps de lire les auteurs eux-mêmes. Par une divination heureuse et qui prend toute sa valeur à la lumière des travaux récents de Deissmann, il choisit de préférence ses rapprochements dans la grécité contemporaine et postérieure, chez les lexicographes ou grammairiens (v. entre autres ἀντικρύ, κάμνω, etc.) ; il a soin de citer les classiques par opposition des sens développés plus tard. Souvent aussi (cf. l'art. ἀγάπη : le mot dans le N. T. est important), il se contente de commenter le texte par lui-même. Retenons ces différents points de vue, qui ont du bon, tout en reconnaissant que ce lexique ne peut plus nous suffire aujourd'hui, ne fût-ce qu'à cause de sa date.

Celui de Cremer (*Biblisch-theologisches Wörterbuch der neutestamentlichen Gräcität*, ed. VII, Gotha, 1893, in-8°, XX-991), qui, dans l'ordre des grands lexiques, doit venir le second en ligne, ne saurait suffire davantage, mais pour de tout autres raisons. Chaque article, peut-on dire, y est une *dissertatiuncula ad probandum*. Ce ne sont même pas des préoccupations confessionnelles protestantes qui dominent l'auteur ; ce sont des préoccupations purement théologiques ou plutôt théologico-grammaticales, étrangères à toute question de dogme. Cremer professe, on le sait, la théorie étrange que la langue du Nouveau Testament est la langue de l'Esprit Saint (*Sprache des heiligen Geistes*, p. VIII). Trompé par l'évolution normale du vocabulaire sous des influences socia-

(1) *Deutsche Literaturzeitung*, 1908, 1878 suiv. : article pénétrant, incisif, plein d'esprit, avec des mots à l'emporte-pièce et, en somme, juste. Voir aussi même périodique, 1909, 476 suiv. Nous y reviendrons.

(2) *Novum Lexicon Graeco-latinum in N. T.*, 2 vol., 1824, ed. IV : riche bibliographie des lexiques antérieurs, p. XIX-XX ; il en compte 28 depuis 1552. Le *Lexicon Manuale hebr. et chald.* de J. Simon, a eu, depuis, une nouvelle et quatrième édition, en 1828, due à G. B. Winer. — Crönert, dans son compte rendu du Preuschen *Gött. gel. Anz.*, 1909, 653), reproche à l'auteur quelques lacunes bibliographiques. Il est certain qu'il ne faut pas demander à Preuschen les belles et riches références de Crönert. J'avoue que je n'ai pas voulu m'engager sur ce terrain : il y aurait trop à faire. Ainsi, on n'y trouve seulement pas la mention d'une concordance du N. T., pas plus du Bruder que du Moulton. Il est vrai que l'auteur prétend remplacer la concordance par son dictionnaire, sur quoi voir Deissmann, *D. Liter.z.*, 1908, 1879.

les, confondant d'autre part le vocabulaire avec la grammaire, croyant que le vocabulaire est la chose essentielle et caractéristique, il veut démontrer à tout propos que la langue du Nouveau Testament est une langue spéciale, sans précédents dans l'antiquité païenne (v. les articles types ἀγάπη, δίκαιος, etc.). Mais nous devons précisément à cette manière de voir deux avantages qui, encore aujourd'hui, rendent indispensable l'usage du Cremer et en font un livre excellent, pour qui sait s'en servir : d'abord, nous y gagnons un perpétuel rapprochement — par contraste, au point de vue de l'auteur — avec la grécité antérieure ; ensuite, un rapprochement non moins continu avec l'hébreu — par similitude religieuse. Cette comparaison sémantique et cette analogie sont tout aussi importantes, méthodiquement, du côté grec que du côté hébreu.

Je reviendrai plus loin sur le double mérite de Cremer, à propos du Preuschen que je n'oublie pas. Il me faut auparavant dire un mot du troisième grand lexique du Nouveau Testament, antérieur à celui de notre auteur. C'est le Lexique de Grimm, traduit et revu par Thayer (*A Greek-englisch Lexicon of the N. T.*, New-York, 1889, date de la préface p. IX, de la *corrected edition*). Nous jugerons ce livre en un seul mot : il est excellent. Les rapprochements avec le grec ancien et l'hébreu sont ce qu'ils doivent être, sauf qu'il partage encore un peu plus qu'il ne convient les idées de Cremer ou, tout au moins, la théorie d'un grec imprégné d'hébraïsmes, sans attaches ni avec le grec antérieur ni avec le grec contemporain extra-biblique, celui des papyrus et des inscriptions de l'époque (1). En d'autres termes, ce livre appartient, si je puis dire, à la période préDeissmanienne, et Thayer ne pouvait alors abonder en comparaisons avec les textes de la κοινή.

Cette courte appréciation des prédécesseurs de M. Preuschen (1) nous met, je crois, en mesure de nous rendre compte des conditions nécessaires à l'établissement d'un Lexique du Nouveau Testament et de comprendre, en revanche, quels sont les principes qui ont présidé à la confection de celui de M. P.

Voyons d'abord de quels principes celui-ci s'est inspiré et quel fut son but. Il a voulu, nous dit-il lui-même (p. III), faire pour le N. T. le pendant — *Gegenstück* — de ce que Siegfried et Stade avaient fait pour l'Ancien Testament hébraïque. Cela me paraît formulé quelque peu gauchement. Je ne dirai que le plus grand bien du Siegfried et Stade (*Hebr. Wörterbuch. z.* A. T., 1893) (2). Quelque minime hébraïsant que je sois, je me sers de ce dictionnaire chaque jour et chaque jour j'admire ses qualités maîtresses : la facilité extrême de la consultation, la clarté dans l'indication des différents sens, la sûreté dans le choix des exemples. Si les références, qui manquent parfois d'abondance, ne dispensent pas toujours de l'usage du Gesenius-Buhl, le modèle n'en est pas moins excellent ; mais il est fort peu approprié aux circonstances. Le champ du Siegfried-Stade est aussi précis que restreint en quelque manière ; ils n'ont affaire qu'à l'hébreu et, comme ils ont de beaucoup réduit la partie étymologique, la comparaison avec les autres langues de la famille sémitique n'intervient que rarement dans les divers articles.

C'est un dictionnaire qui, dans la pensée des auteurs, doit servir à l'étude de l'Ancien Testament *hébraïque*, notons le bien, et voilà déjà qui constitue la

(1) Pas un recueil de papyrus ni même d'inscriptions n'est cité dans la Bibliographie, d'ailleurs excellente, p. XI-XVII.

(1) Le Λεξικὸν τῆς κοινῆς διαθήκης ὑπὸ Σωφρονίου Εὐστρατιάδου, μητροπολίτου Λεοντοπόλεως, Alexandrie, 20 fasc., 1910, in-8°, est élémentaire, insuffisant et plutôt médiocre.

(2) Preuschen, *l. l.*, met Stade und Siegfried.

grande différence avec le Nouveau Testament, lequel est *grec*. Celui-ci, par ce seul fait, se trouve dans des conditions linguistiques spéciales. D'après quels principes M. P. aborde-t-il donc un lexique des écrits du Nouveau Testament?

Il nous l'apprend lui-même dans sa courte Introduction (*zur Einführung*, p. IV). Ces principes sont au nombre de quatre : 1° Limitation — en fait de références — aux textes qui figurent sur le titre, c'est-à-dire, aux écrits du N. T. et à la littérature chrétienne primitive.

On touche ici du doigt la vérité de ce que nous avancions tout à l'heure : c'est qu'un lexique du N. T. ne peut être mis sur le même pied qu'un lexique de l'Ancien. Celui-ci n'a qu'un texte, en somme, devant lui. Ce n'est pas le cas pour l'autre. Je n'insisterai pas; M. P. fait lui-même la critique de ce principe, qui nous paraît difficilement applicable en l'espèce, lorsque, à la fin du paragraphe, il ajoute qu'il a su tenir compte des travaux de Deissmann et de Nägeli « u. A.» (quels sont ces *Andere*)? Cette façon quelque peu écolière de s'exprimer, signifie, si elle signifie quelque chose, que l'auteur est amené à prendre ses points de repère en dehors des textes du titre, puisqu'il vise ici les textes de la Κοινή. Un peu plus haut, il nous apprenait déjà qu'il s'était d'autant mieux cru autorisé à persister dans son plan de limitation bibliographique (voir ci-dessus), que la Bibliothèque de Darmstadt, où travaillait l'auteur, ne possède qu'un nombre fort restreint des collections de papyrus et d'inscriptions. C'est là une circonstance fâcheuse assurément (1). Mais cela n'a rien à voir au fond des choses, ni surtout à un principe scientifique. L'auteur admet lui-même par cet aveu que les inscriptions et les papyrus sont textes nécessaires à son plan.

Voici les trois autres principes qui ont servi de guide à l'auteur : 2° Intégrité ou intégralité — je ne sais comment dire — aussi grande que possible dans la citation des passages ; 3° Aperçu d'ensemble de l'ordonnance sémasiologique (« Uebersichtlichkeit der Anordnung ») — ce en quoi, pour le noter sans insistance, l'auteur s'éloigne de ses modèles, Siegfried et Stade ayant, dans leur préface, déclaré, pour des raisons qui peuvent d'ailleurs se défendre, qu'ils renonçaient à toute classification d'après le développement des sens — et concision (« Knappheit ») dans l'expression; 4° Adjonction à ceux des mots grecs de N. T. qui se retrouvent chez les Septante, de leur équivalent hébraïque.

Nous verrons dans quelle mesure l'auteur s'est conformé à ce dernier principe. Quant aux deux principes qui précèdent, nous hésitons d'autant moins à les déclarer excellents, qu'ils s'appliquent à tous les dictionnaires en général.

Voyons maintenant quels sont les principes qui s'appliqueraient à un lexique du N. T., en particulier. Nous les dégagerons de que ce nous avons dit plus haut de la façon dont furent exécutés les trois grands lexiques qui ont paru avant le nôtre.

Le premier principe à poser, à maintenir et à défendre, c'est que le grec du N. T. ne se suffit pas à lui-même, mais que, pour lui donner sa véritable valeur, il faut constamment avoir recours au grec classique. Cela ne demande pas, comme paraît le redouter M. P., un grand renfort de citations ; une seule suffit souvent, le renvoi au passage principal. Il est bien aisé, entre autres, au commencement du mot εὐαγγέλιον, d'indiquer le sens primitif chez Homère (ξ 152), d'ajouter même, au besoin, Plutarque, *Sert.*, 11, où le sens est

(1) Pour le dire en passant, l'excuse nous paraît mauvaise. Les bibliothèques allemandes sont fort prêteuses des unes aux autres, et si l'auteur avait su quoi emprunter, il aurait été servi à souhait.

celui même du N. T. (1). Il est vraiment difficilement acceptable que, pour un mot aussi important, manque le *Beleg* essentiel ; le renvoi à ξ 152 se rencontre dans tous les autres lexiques (Schleussner, Cremer, Thayer). Il n'y a pas de raison pour qu'il manque dans Preuschen, puisque ce lexique vient après les trois autres ; cette lacune marque un recul sur les prédécesseurs. Ce livre s'adresse, nous dit l'auteur, à l'étudiant et à l'ecclésiastique (p. III) (2); ce n'est pas leur inculquer des notions de haute métaphysique linguistique (cf. ibid.), que de leur apprendre le premier sens de εὐαγγέλιον. Cela aide, au contraire, à l'intelligence du texte du N. T. (« ein genaues Verständniss des neut. Urtextes ») que d'indiquer, fût-ce brièvement, la filiation sémasiologigue. Il faut de toute nécessité situer le grec du Nouveau Testament dans le temps, si on ne peut pas toujours le situer dans l'espace. On n'y peut arriver que par le rappel des sens ou des emplois antérieurs. Je ne vois même pas, en réalité, comment on peut s'en passer, à moins, par exemple — et ce n'est qu'un exemple entre mille — de supprimer la discussion relative à Mt 2, 2, où il s'agit précisément de savoir si ἀστὴρ s'oppose à ἄστρον, comme en grec ancien (voir aussi le sens de ἠχρίθωσεν ib. 2, 7, et voir passim, peut-on-dire). Bref, il y a dans ces questions grammaticales ou purement lexicologiques, trop de questions d'histoire ou de théologie étroitement engagées, pour qu'il soit permis, nous semble-t-il, de ne pas tenir compte du grec qui a précédé, classique ou post-classique, et je n'en vois pas véritablement beaucoup de traces chez notre auteur. A ce propos, qu'il me soit encore permis d'observer qu'il s'écarte légèrement de son modèle hébraïque : Siegfried et Stade donnent consciencieusement les formes verbales ou nominales à chaque fiche. Ici les formes grecques ne sont pas très abondantes. Il faut toutefois savoir gré à M. Preuschen d'indiquer — quoique rarement — des formes telles que εἰσῆλθα à côté de εἰσῆλθον (s. v. εἰσέρχομαι).

Le second principe, celui dont il faudrait se départir encore moins, est celui que E. Preuschen mentionne sous son numéro 4, peut-être un peu trop en passant et pas assez avec toute l'importance qu'il mériterait à notre sens. M. Thurot nous disait jadis à l'École des Hautes Études, en expliquant du Cicéron, surtout les traités oratoires et philosophiques de cet auteur, que l'essentiel n'était point de trouver la traduction française de telle ou telle expression *latine*, mais de se demander quelle expression *grecque* l'auteur avait voulu rendre. Combien cela est vrai des écrits du Nouveau Testament, qui baignent dans une atmosphère religieuse profondément hébraïque, quand on songe surtout qu'un mot de sens aussi général, de sens aussi précis pour nous que δίκαιος, dans un passage aussi clair au premier abord que Mt 1, 19, ne serait pas compris dans sa nuance exacte, si nous voulions voir dans le δίκαιος un *juste* suivant sa conscience, comme, par exemple, Aristide, et non point un juste selon la loi de Jahvé qui est lui-même le juste κατ' ἐξοχήν (cf. Jes. XXIV, 16 ; voir surtout l'excellente remarque de Bernhard Weiss, *Das Matth. Evang.*, 1898, p. 39, dans le *Kr.-ex. Komm.* de Meyer; Thayer, à cet endroit, dit à peu près l'essentiel avec précision et rapidité).

Sous le rapport des équivalences hébraïques, nous aimerions à louer l'auteur. Mais cette partie de sa beso-

(1) Plut. *Sert.* 11, est la référence constante et unique, celle qu'on trouve partout. Mais c'est à tort, car il y en a bien plus d'exemples dans les *Vitae*, v. l'Index de l'édition de Reiske, t. XI, 1779, seul Index que nous ayons pour les *Vita* et qui est généralement inconnu, même de M. H. Schöne, *Repertorium gr. Speziallexika*, 1907.

(2) Voir, au surplus, sur cette assertion de l'auteur, Deissmann, *Deutsche Liter.z.* 1909, 477 s.

gne présente de sérieuses lacunes (1).

Prenons, par exemple, l'article ἅγιος et l'article πνεῦμα, deux articles importants, comme on voit. Je les ai lus attentivement l'un et l'autre. Pour ἅγιος, déjà, je ne trouve pas l'équivalent hébreu classique sur lequel aucune discussion ne subsiste et que la Septante emploie à tout moment, קָדֹשׁ. Ainsi, sur 550 fois où ἅγιος se rencontre dans les morceaux de la Bible qui sont traduits de l'hébreu, il est rendu 415 fois par קָדֹשׁ (je ne parle pas des autres formes de la racine). Je fais cette statistique sur la Concordance de Hatch and Redpath, pour ne pas tomber sous le coup des remarques qu'oppose l'auteur à ses critiques sur le verso de la couverture de son second fascicule. C'est seulement à ἁγίασμα et à ἁγιωσύνη que קָדֹשׁ est indiqué ! Cela est peut-être exact grammaticalement, au sens le plus strict, mais d'une exactitude qui ne répond pas aux faits, puisque, en regard de ἅγιος, les deux mots ἁγίασμα et ἁγιωσύνη sont rares dans l'A. T. (ἁγίασμα rend 15 fois קָדֹשׁ sur 43; ἁγιωσύνη 1 fois sur 4). N'oublions pas que nous nous adressons à un public qui n'est pas un public de spécialistes, à des étudiants et à des pasteurs, du moins à ce que l'auteur nous dit.

Je passe maintenant à l'article πνεῦμα, article d'ailleurs fouillé, soigné, pour le choix des exemples, pour la coordination des sens et qui se soutient bien au point de vue du grec biblique. Ici je retrouve à la fin de l'article l'équivalent bien connu רוּחַ. Je suis même heureux de remarquer, col. 929, qu'il est fait mention de la רוּחַ, conçue comme principe de la divinité féminine. J'observe toutefois que, ni à cette place, où l'on a raison d'ailleurs, de renvoyer à la *Gnosis* de Bousset, ni dans la bibliographie qui termine l'article, il n'y a de référence à l'article principiel et capital de Clermont-Ganneau, dans la *R. C.*, 12 janvier 1880, nº 2, p. 25-32. (1) Mais on est bien plus surpris encore et l'on se demande si on n'a pas rêvé, en constatant que les trois passages principaux de l'A. T. (Ps., 50 (51), 13 (renvoi erroné dans H. a. R.); Is. 63, 10 et 11) où se rencontre la combinaison רוּחַ קָדֹשׁ, combinaison à *chaque fois* rendue par πνεῦμα ἅγιον, ne figurent ni à ἅγιος ni à πνεῦμα ! Que les trois passages en question se réduisent à un seul, que l'esprit saint soit ici conçu comme hypostase, il ne s'agit pas moins de l'esprit de Dieu et le fait est trop gros pour être passé sous silence. Je ne vois pas ce qui peut avoir empêché l'auteur de mentionner, ne fût-ce que par un mot, cette équivalence. Ce ne sont pas des préoccupations confessionnelles, puisque Cremer en disserte longuement (p. 794). Ça doit être, je suppose, parce que l'équivalence n'est plus ici représentée par un mot, mais par un groupe de deux mots. Cette raison nous semble d'ailleurs bien insuffisante.

Je me permettrai maintenant une remarque toute contraire : ailleurs l'auteur cite trop. Je continue toujours à faire porter mon examen sur les articles importants, sur Ἰησοῦς, par exemple. J'y relève les renvois suivants que j'ai tous vérifiés : d'abord à Delitzsch (sans indication du prénom !), « d. Jesusname, *Zeitschr. f. d. luth. Theol.*, 1876, 206 f. » Sans vouloir faire tort le moins du monde à ce recueil vénérable, qui en est à sa trente-septième année, je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il ne se trouve pas

(1) En voir une qui est caractéristique, relevée par Deissmann, *D. Liter.-z.*, 1909, 176; de même, Helbing, *Berl. phil. W.*, 1909, p. 1399.

(1) Il faut renvoyer également à R. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 135-137.

sur toutes les tables. Il est assurément moins répandu que la ZaTW ou la ZnTW. Je ne sais pas ce qui en est à Darmstadt ; mais à Paris je n'ai pu trouver ce périodique, du moins à la Sorbonne, qui est pourtant en périodiques une de nos bibliothèques les plus riches. Par acquit de conscience, je me suis fait venir le numéro. J'y ai vu exposé fort clairement ce que l'on voit partout, que la forme primitive du nom était celle qui répond, en hébreu, à Josué — le successeur de Moïse — et que le nom de Jésus signifie : *Jéhovah est le salut* (p. 212). — Après le renvoi à Delitzsch [Franz], on lit la citation : « Nestle, Dict. of Christ a. the Gospels, I, 860 ». La citation n'est évidemment pas bien faite. Le grand orientaliste a, comme on sait, beaucoup écrit en anglais et, en particulier, dans des dictionnaires bibliques. De plus, beaucoup de livres de théologie allemande existent et sont quelquefois consultés de préférence dans des traductions ou même des adaptations anglaises. On pourrait donc croire qu'il s'agit d'un dictionnaire dont Nestle est l'auteur, tandis que c'est le dictionnaire de Hastings qui est visé. On n'est pas obligé de le connaître. Il fallait citer Nestle, *dans* Hastings, etc. (1).

Cet article d'E. Nestle est un article lucide et sage. Il y est expliqué que le sens du nom de Jésus en hébreu n'est pas en somme bien connu (2). Nous y reviendrons dans un instant.

Après le renvoi à E. Nestle, vient un renvoi à « Lidzbarski, *Handb. d. nordsem. Epigr.*, 291 ». Voilà encore un livre, excellent d'ailleurs, qui ne traîne pas dans toutes les mains et qui suppose un degré de culture sémitique avancé. Il s'y trouve un tout petit renseignement sur la racine ישע, qui, au point où nous a menés M. P., n'avance pas beaucoup la question. Épigraphiquement, il eût été encore plus important de citer le nom de Jésus en caractères hébraïques ישוע dans Clermont-Ganneau, *Archaeol. res. in Palestine*, I (1899) 437, sous la forme paléographique qu'il avait à l'époque. Enfin, on renvoie le lecteur à Praetorius dans ZdmG., LIX (1905), 341 s., renvoi trouvé sans doute dans l'article d'E. Nestle. C'est un substantiel petit article de deux pages qui traite un point de grammaire spécial et s'adresse à des sémitisants avertis, capables, au besoin, de discuter une opinion exprimée même à demi-mot.

Je me demande maintenant à quel résultat précis nous mènent toutes ces citations ; à qui s'adressent elles ? à des spécialistes ? Même ceux-ci n'auraient point été fâchés de connaître sur le fond de la question l'opinion de l'auteur. Au surplus, spécialistes et étudiants ou pasteurs, sur un nom de cette importance auraient aimé voir résumer en une ligne l'état de la question et l'aboutissant de tous ces renvois. Sur le nom de Jésus, il n'y a que trois choses à dire : Jésus est un nom *théophore* (Fr. Delitzsch) ; Jésus n'est pas un nom théophore (Praetorius) ; on ne sait pas si Jésus est un nom théophore. Cette dernière opinion est précisément — avec raison — celle d'E. Nestle. Mais on dirait vraiment que l'auteur n'ose pas se prononcer, peut-être parce qu'il ne se sent pas tout à fait sur ses étriers. La bibliographie, à ce nom, de Thayer, est à la fois succincte et s'adresse au public même de commençants visé par M. Preuschen.

S'il faut tout avouer, en effet, s'il faut dire toute mon impression, M. P. ne me paraît pas toujours sûr de son

(1) On peut comparer l'opinion ci-dessus d'E. Nestle avec celle, intéressante également, qu'il exprimait dans un autre livre : *Die israelitischen Eigennamen nach ihrer Religionsgeschichtlichen Bedeutung*, Haarlem, 1876, p. 73. Ce renvoi aurait pu prendre place à côté de celui à Delitzsch.

(2) Il n'est pas mauvais non plus de faire précéder le nom de Nestle de l'initiale de son prénom, E. Même dans des études bibliques, on peut être amené à citer W. Nestle.

affaire, il ne me paraît pas sur son terrain, même quand il s'agit d'hébreu. Voici un fait, un tout petit fait, il est vrai, mais qui me trouble. On sait que l'hébreu כיון, Am. 5, 26, vocalisé d'abord en כִּיּוּן (*Kiun*) = κίων *colonne*, doit être lu aujourd'hui כַּיָּוָן, *Kewan*, le Saturne assyro-babylonien, transcrit Ῥαίφαν dans la Septante, au lieu de Καίφαν, par confusion entre ר et כ. Il n'y a que deux renvois à faire : le premier au *Thesaurus* du vieux Gesenius — lequel avait déjà deviné *Kewan* ! — le second à Karl Marti, *Das Dodekapropheton*, 1904, p. 197. Nulle part les choses ne sont mieux exposées. Qu'on jette, au contraire, un coup d'œil sur les deux articles ἄστρον et Ῥομφὰ de notre Lexique et que l'on veuille bien nous dire ensuite, si ces faits si simples y sont représentés avec la clarté et la sûreté nécessaires.

Il est temps d'arriver maintenant au troisième principe que, selon nous, ne doit point perdre de vue l'auteur d'un Lexique comme le nôtre. C'est que, si la comparaison de la langue et du vocabulaire des écrits du N. T. avec la grécité antérieure ainsi qu'avec l'hébreu s'impose, la comparaison avec le grec contemporain, le grec postérieur et le grec moderne ne s'impose pas moins. Je ne m'étendrai pas sur ce chapitre. Les travaux de Deissmann sur la matière ont fait époque. Ce point de vue a été tourné et retourné sous toutes ses faces par Nägeli, par Thumb, par Dieterich et par moi-même, qui ai cru devoir avancer des exemples topiques en ce qui touche le grec moderne. Il est certain toutefois que ce côté de la question est comme qui dirait absent chez M. P. J'y vois bien des renvois çà et là aux *Bibelstudien* de Deissmann. Mais ils ne figurent là, si je puis dire, que par acquit de conscience et en passant, ou pour tout dire, de la façon la plus superficielle.

Je ne voudrais pas contrister un homme auquel nous devons un travail aussi considérable, aussi volumineux que celui dont je rends compte, un homme auquel nous devons d'autre part les *Antilegomena* (1). Je n'ai apporté, dans cette critique, aucun parti pris, aucun. Si j'ai mal jugé parfois, si j'ai jugé trop sévèrement, je suis prêt à le reconnaître. Je reconnais tout de suite, d'abord, qu'il est excellent d'avoir compris dans le Dictionnaire la littérature chrétienne primitive. Je n'ai pas eu le temps d'étudier l'ouvrage de ce côté ; je reconnais en second lieu, et bien volontiers, que le Dictionnaire est utile, qu'il est même bien fait à certains égards, si l'on se contente d'expliquer le N. T. par lui-même — dans la mesure, assurément, où pour ce texte cette méthode est praticable. C'est déjà quelque chose, et il est certain qu'en ce sens on ne pourra guère se passer du Preuschen. Mais il ne marque aucun progrès sur les précédents, il rétrécit plutôt leur champ philologique. C'est pourquoi je me suis permis d'insister un peu longuement peut-être, sur la question générale des principes qui me paraissent devoir inspirer les travaux de ce genre. Si j'ai appuyé parfois, c'est que je n'ai vu ces principes énoncés clairement nulle part. Peut-être M. P. jugera-t-il à propos de s'en inspirer un jour ou l'autre. L'impression que son livre nous laisse est mêlée : on voudrait louer à cause de la somme d'effort donnée, à cause de l'entreprise en elle-même ; mais on hésite, on fait ses réserves à cause de l'exécution par

(1) *Antilegomena. Die Reste der ausserkanonischen Evangelien und urchristlichen Ueberlieferungen*, Giessen, 1905. Deux autres publications méritoires de l'auteur, qui s'y montre excellent orientaliste, sont les suivantes, que j'avais tenu à me procurer, avant de juger le présent livre, où il semble s'être attaqué à trop gros ouvrage : *Die apokryphen gnostischen Adamschriften aus dem arm. übers.*, Giessen, 1900 ; *Zwei gnostische Hymnen mit Text u. Uebers.*, 1904. L'opuscule intitulé *Die philol. Arbeit an der ält. Kirchenlehrern*, Giessen, 1907, se laisse lire avec profit et agrément.

trop incomplète. Ce livre ne peut manquer d'avoir plusieurs éditions. Eh bien! espérons que la seconde — ou la troisième — sera meilleure, mais elle ne le sera qu'à condition de s'éloigner sensiblement de la première.

Jean PSICHARI.

47. *Siegfried REITER, Briefwechsel zwischen K. O. MÜLLER und L. SCHORN* (hrgg. u. erlaütert von). Sonderabdruck a. d. *N. Jahrb. für klass. Altert.*, 1910, II.

Otfried Müller, nommé professeur à Göttingue à l'âge de 22 ans (1819), séjourna deux mois à Dresde pour y étudier l'art antique en vue de son enseignement. Il y connut l'historien d'art et archéologue Ludwig Schorn, et leur liaison donna lieu à une correspondance qui dura, active d'abord, plus relâchée ensuite, jusqu'en 1835. M. Reiter a publié cette correspondance, avec des notes détaillées qui ne laissent aucun point obscur. Elle n'atteint pas à l'intérêt de celle d'O. Müller et de Bœckh, et n'apprend rien d'essentiellement nouveau sur le grand philologue. Elle mérite cependant d'être lue; car elle peint souvent au vif la sensibilité ardente et frémissante, l'enthousiasme du cœur et de l'esprit qui était le propre d'O. Müller; et aussi sa passion de tout embrasser et de tout connaître de l'antiquité, sans jamais la séparer de la nature et de la vie, par quoi il doit être un peu notre maître à tous. Citons de ses lettres quelques lignes caractéristiques, sur lui-même d'abord : « Je suis une âme extraordinaire, qui tantôt se sent gémir sous l'oppression et voudrait prendre son libre vol, et tantôt se trouve de nouveau fort bien des limites qui lui sont imposées. C'est la pensée du moment qui toujours est maîtresse de moi; mes lettres ont cette vérité, de refléter la franche impression de ma sensibilité de l'instant ». Voici quelques mots que lui inspire la venue prochaine des beaux jours, qui l'arracheront un peu à sa table de travail : « Comme la légende et l'histoire, comme la vie antique, et l'art et les vieux poètes, comme tout prend un autre air et paraît plus voisin, quand on va au-devant du printemps, quand on suit sa trace charmante, quand on s'abandonne à la puissance des sensations primitives, rejetant bien loin de soi la sécheresse délabrée des systèmes! » Ces mots enfin d'une lettre de 1834 disent bien la grandeur, et la complexité, excessive peut-être et même décevante, de son activité scientifique : « Si mon effort pour pénétrer jusqu'au cœur même de l'antiquité en poussant de tous côtés mes travaux d'approche, si mon effort doit réussir ou s'il doit, vaine entreprise, me consumer tout entier, Dieu le sait! »

Émile CAHEN.

48. *Luis SEGALÁ y ESTALELLA, Homero, La Ilíada.* Versión directa y literal del griego. Barcelona, Montaner y Simon, 1908. Gr. in-8°, 443 p. avec fig.

Les Espagnols n'avaient jusqu'ici que deux traductions de l'*Iliade*, celle de D. Ignacio García Malo, qui est de 1788, celle de D. José Gómez Hermosilla, qui est de 1831 : toutes deux sont en vers et plus ou moins inexactes (1). D. Luis Segalá, professeur à l'Université de Barcelone, a rendu à ses compatriotes un estimable service en leur offrant une version nouvelle faite avec beaucoup de conscience et de talent. Il a réussi presque toujours à rendre les plus fines nuances du texte sans tomber dans le délayage, n'hésitant pas à créer des mots nouveaux, d'ailleurs bien composés et parfaitement intelli-

(1) Une traduction en prose de Conrat Roure (1879) est sensiblement plus fidèle ; mais elle est en catalan, et le nombre de ses lecteurs se trouvait par suite limité.

gibles, pour rendre tel terme grec qui n'aurait pu être interprété que par une périphrase (p. ex. *longividente* pour traduire εὐρῦοπα). Ce bon travail se présente sous une forme élégante et presque luxueuse : on a toujours plaisir à revoir les illustrations de Flaxman ; celles du professeur A. J. Church, d'une facture et d'un esprit très différent forment avec elles un contraste assez curieux. Il faut espérer que grâce à M. Segalá, l'*Iliade*, et aussi l'*Odyssée*, puisqu'elle vient de paraître dans la même collection, pourront tenir désormais plus de place dans les programmes universitaires de son pays et dans la culture espagnole.

G. Reynier.

49. *Sélinonte. La Ville, l'Acropole et les temples — Relevés et restaurations, par J. HULOT. — Texte par G. FOUGÈRES.* Paris, Massin, 1910. In 4°.

Sélinonte continue la série si bien commencée avec *Olympie* (Laloux-Monceaux), *Pergame* (Pontremoli-Collignon), *Épidaure* (Defrasse-Lechat). L'heureuse collaboration d'un « Romain » et d'un « Athénien », d'un architecte et d'un archéologue, nous rend un des plus célèbres sites de l'antiquité, devenu une des plus belles ruines du monde. M. Hulot avait déjà obtenu la médaille d'honneur pour sa restauration de Sélinonte, envoyée au Salon de 1907. Mais par un désir de perfectionnement qui l'honore grandement, il a voulu, avant de publier ses dessins, revenir sur les lieux mêmes avec M. Fougères, étendre ses recherches aux restes de l'ancienne ville, aux rues, aux maisons, aux remparts. Ce n'est donc pas seulement l'ensemble des temples, si souvent visités par les touristes de Sicile, qui fait l'objet de ce beau volume ; c'est la ville entière, avec ses quais, ses fortifications, ses voies et ses édifices, qui ressuscite sous nos yeux.

Dans un style souvent imagé et coloré, où l'on sent le désir de s'accommoder aux beautés émouvantes de ce paysage classique, M. Fougères a retracé l'histoire de la colonisation phénicienne et grecque sur le littoral méridional de la Sicile ; puis le développement de la ville elle-même, depuis le VIIe siècle, la fiévreuse et orgueilleuse poussée de ses temples durant le VIe, la création des faubourgs, des quais et des môles. Devançant les grandes constructions de Syracuse et d'Agrigente, elle apparaît alors comme la reine de la grande île. Mais à la fin du Ve siècle, en 409, elle est prise et mise à sac par les Carthaginois. Une nouvelle Sélinonte s'élève alors sur les ruines de l'ancienne et, sous le protectorat de Denys, elle reconstitue ses forces, mais c'est pour périr de nouveau sous les coups des mêmes ennemis en 250.

M. F. s'est attaché à faire revivre ces deux villes, l'ancienne et la nouvelle. Il y fallait beaucoup de tact et de prudence, et ce n'est pas toujours chose facile que de démêler, sur le terrain, ce qui appartient à des périodes différentes. C'est la ville nouvelle qui naturellement nous est le mieux conservée, et les beaux plans de M. Hulot nous restituent dans tous ses détails l'aspect général que devait avoir l'Acropole avec sa ceinture de murailles, son système de défenses extérieures, le tracé géométrique des voies suivant l'invention d'Hippodamos de Milet. Il étudie à part les ruines des onze temples répartis sur l'Acropole et deux autres collines, ensemble remarquable par l'originalité des types architecturaux, différents de ceux de la Grèce propre, dont on suit l'histoire depuis le VIe jusqu'au IIIe siècle. Un dernier chapitre est consacré à la sculpture ; on sait que les métopes provenant de plusieurs de ces sanctuaires comptent parmi les monuments classiques de l'art grec et qu'elles s'échelonnent aussi sur une assez longue période, de façon à présenter comme en raccourci l'histoire de la plastique sicilienne. M. F. en a pro-

fité pour examiner les influences qui sont venues s'amalgamer et se combiner à Sélinonte : souvenirs des vieux maîtres crétois, empreinte du canon péloponnésien, diffusion et pénétration du style ionien. L'art sicilien s'accommode avec souplesse de toutes les inspirations venues du dehors et il en forme une sorte de synthèse savoureuse.

E. Pottier.

50. *THEOGNIS, The Elegies*, by *T. HUDSON WILLIAMS*, London, G. Bell and Sons, 1910. In-12, xv-262 p.

Le *Théognis* de M. Hudson Williams est une bonne édition, bien faite à la fois pour l'étude savante et pour la lecture; c'est un travail d'ensemble et de récapitulation, comme il serait à souhaiter que le xxe siècle, résumant et clarifiant le hardi travail philologique du siècle précédent, nous en donnât pour tous les auteurs. Non pas que l'éditeur ne nous propose aussi sa solution personnelle du problème théognidéen; mais ce n'est pas là le tout ni même l'essentiel du livre, qui est avant tout une présentation toute objective, et sagement éclectique, du *corpus* théognidéen et des questions qu'il soulève.

L'introduction très ample est consacrée à l'étude de ces questions si difficiles. Après quelques pages sur la patrie et la vie de Théognis — M. H. W. admet les solutions traditionnelles —, l'éditeur en vient au problème ardu de la composition du *Théognis* que les manuscrits nous ont transmis. Je trouve dans l'exposé de M. H. W. un peu de confusion et d'entremêlement; la position prise par l'éditeur à l'égard des divers systèmes proposés n'est pas toujours assez nettement marquée; on aurait pu peut-être faire ressortir et isoler plus clairement les deux questions essentielles.

1° Dans quelle mesure les *Theognidea* sont-ils de Théognis? M. H. W. rejette avec raison la solution conservatrice de Harrison, qui revendiquait pour le Mégarien jusqu'aux vers qui sont attribués en toute certitude à d'autres poètes. Il est évident que beaucoup de vers des *Theognidea* ne sont pas de Théognis. D'abord, pour ce qui est du livre II des élégies — *Musa paedica* — la thèse de l'authenticité, attaquée par M. Couat, défendue par MM. Croiset, est rejetée par M. H.W. pour des raisons littéraires qui ne sont pas très convaincantes, pour d'autres qui le sont davantage : celle-ci par exemple, qu'aucun auteur ancien, pas même Athénée parlant de la tendance de Théognis à l'ἡδυπάθεια et à la παιδεραστία, ne cite un seul vers de la *Musa paedica*. Quant au 1er livre, les critères à l'aide desquels on a prétendu distinguer le vrai Théognis dans la masse des *Theognidea* se révèlent insuffisants. M. H. W. ne donne pas sur ce point de solution nouvelle ; il m'a semblé qu'il n'était pas loin de l'idée qu'il est au moins prudent de n'utiliser, pour toute considération générale sur Théognis, que les vers adressés à Kyrnos ; c'en est assez d'ailleurs pour constituer au poète une physionomie très nette.

2° Comment s'est formé le recueil des *Theognidea*, et accessoirement y doit-on relever quelque principe de composition ? Là encore M. H. W. rejette la solution extrême de Harrison, qui veut que le recueil ait été livré par le poète au public dans l'état même à peu près où nous le voyons aujourd'hui; il écarte de même celle qui fait du livre un recueil de chants d'école, ou aussi de chansons de table ; l'hypothèse un peu bizarre de Nietzsche, d'après laquelle les élégies de Théognis seraient disposées en systèmes de « répliques », liées par la répétition de vocables identiques (*Stichwörter*), n'est pas acceptable non plus. M. H. W. tient pour le système des « anthologies », adopté par plusieurs philologues, mais va plus loin dans la même voie : le recueil des *Theognidea* n'est pas *une* anthologie de vers lyri-

ques où prédominent ceux de Théognis, mais la réunion de plusieurs anthologies ou fragments d'anthologies du même genre; il faut faire une place à part aux vers 1-252, qui forment une suite et une composition satisfaisantes, et représentent peut-être la γνωμολογία πρὸς Κύρνον attribuée par Suidas à Théognis. Cette théorie, déjà énoncée d'un trait rapide par MM. Croiset, est celle sans doute qui explique le mieux les faits : le désordre général de l'ensemble avec, souvent, des séries d'élégies liées, et d'autre part les répétitions *littérales*, dans nos manuscrits, de tels et tels distiques à des places très éloignées : M. H. W. insiste avec raison sur cette particularité très significative, et dont toute explication d'ensemble doit rendre compte.

A la suite de l'introduction, qui contient encore, reproduits et commentés, tous les passages d'auteurs anciens relatifs à Théognis, vient le texte des élégies, basé sur une revision nouvelle du *Mutinensis* de la Bibl. Nat. L'appareil critique, plus sobre que celui de Bergk, comporte tous les renseignements nécessaires pour la lecture savante du texte. D'une façon générale, d'accord avec les tendances nouvelles, M. H. W. est plus conservateur à l'égard des leçons manuscrites que l'éditeur des *Poetae lyrici*. Il justifie heureusement son attitude dans les notes étendues qui terminent le volume, et où sont marqués avec soin les rapprochements à établir entre la langue et la syntaxe du recueil et celles des poëmes homériques comme des autres lyriques du VIe siècle.

En résumé, l'édition de M. H. W., exacte, riche de matière, établie d'ailleurs avec le soin typographique et l'élégance matérielle qui sont le propre des publications philologiques d'outre-Manche, sera le *vade-mecum* de tous ceux qui, par métier ou par plaisir, voudront faire une lecture approfondie du plus personnel, du plus prenant des vieux lyriques grecs. Émile CAHEN.

51. *W. VOLLGRAFF, Nikander und Ovid*, Ie partie. Groningue, Wolters, 1909. In-8o, 145 p.

La critique des sources est aujourd'hui la tâche qui s'impose en mythologie grecque. Depuis des siècles on a recueilli les textes relatifs à chaque légende; le *Lexikon* de Roscher achève de les mettre à la portée de tous les travailleurs. Mais ces textes sont généralement présentés sur le même plan; dans leur masse on peut toujours trouver de quoi édifier n'importe quelle hypothèse. C'est à ce mal qu'il faut remédier et on ne le pourra efficacement que du jour où pour chaque texte, on saura où, quand et dans quel but la version qu'il rapporte a été consignée.

Le travail de Vollgraff est une des premières contributions à cette œuvre nécessaire. Les poèmes proprement mythologiques de Nikandros de Kolophon ne nous sont pas parvenus; mais ils sont la principale source des Géorgiques de Virgile et des *Métamorphoses* d'Ovide, et Antonius Liberalis y a longuement puisé. Or V. montre que dans ses œuvres Nikandros a été surtout préoccupé de donner aux Étoliens, qui n'y figuraient guère jusque là, une place dans le monde des légendes qui fut conforme à celle qu'ils occupèrent dans l'histoire grecque pendant un siècle à partir de 280; il avait même consacré à cette entreprise un poème particulier, *Aitolika*. Donnons quelques exemples de ces légendes auxquelles on a trop souvent attribué une valeur pour l'histoire primitive alors que ce sont des inventions qui n'importent en vérité qu'à l'histoire des Étoliens au IIIe siècle. On s'étonne, d'ailleurs, que M. V. n'ait pas recherché ce que Nikandros avait pu devoir au poète de la génération précédente, Alexandros l'Étolien).

Toutes les villes dites *Ortygie* (notamment Délos, Éphèse, Syracuse)

devraient leur fondation à la grande déesse étolienne, Artémis *Ortygia*. — Le roi étolien Oineus aurait inventé le vin. — La peuplade étolienne des Eurytanes aurait été la première à occuper Ithaque. — Amphissa, sur laquelle les Étoliens avaient des prétentions, comme sur Ithaque, aurait été fondée par Amphissos, descendant d'Oineus. — C'est le héros étolien Eurybatos qui aurait délivré Delphes de la *Lamia*. — C'est l'Étolien Diomède qui a amené les colons grecs en Iapygie. — Les Étoliens n'étant maîtres que du haut cours du Péneios en Tymphaia, Nikandros y transporte Kyréné, localisée jusque là dane la vallée de Tempé que ce fleuve traverse en Thessalie. — Pourquoi, quand la peste sévit à Thèbes après le sacrifice des filles innocentes d'Orion, les Thébains vont-ils implorer le lointain Apollon de Gortyne et non leur voisin de Delphes? C'est qu'à l'époque de Nikandros, les Étoliens, brouillés avec les Béotiens, leur rendent l'oracle de Delphes hostile; en Crète, ils soutiennent Knossos contre Gortyne, alliée de leurs adversaires. — Quand on voit Apollon, Artémis et Hèraklès se disputer à qui sera la divinité tutélaire d'Ambracie, il faut y reconnaître l'écho des rivalités du Macédoniens, des Étoliens et des Épirotes pour la possession de la place.

On ne sait pourquoi ni comment Nikandros fut amené à se faire comme le poète national des Étoliens; on sait seulement qu'il en fut récompensé; on a retrouvé le décret par lequel Delphes, alors étolienne, lui confère tous les honneurs. D'ailleurs, il ne fut pas exclusivement le chantre des Étoliens; né à Kolophon, d'une famille de prêtres de Klaros, il est aussi préoccupé d'accroître dans les légendes qu'il versifie la part de l'Apollon de Klaros. A Kolophon, il était le voisin — et fut même à certaines époques le sujet — d'Attalos I de Pergame, et il nous reste de lui des vers où il chante la gloire du « Galactonique ».

Espérons que, dans la suite de son étude, M. V., au lieu d'examiner quelques points des *Métamorphoses* (comme il le fait dans la suite de sa dissertation), cherchera à montrer les inventions ou transformations de légendes auxquelles l'influence de Klaros ou de Pergame ont pu amener Nikandros. Ce seraient de précieuses contributions au chapitre hellénistique de ce que l'on pourrait appeler l'histoire polilique de la mythologie. Ce n'est pas à M. V., qui est en même temps archéologue et épigraphiste, qu'il faut rappeler ces curieuses inscriptions qui nous montrent, à l'époque hellénistique, les villes récompensant les poètes qui ont chanté leur gloire : à Samothrae le poète tragique Dymas d'Iasos (Michel, 352), à Lamia une poétesse de Smyrne (Michel, 296), à Knossos Dioskouridès de Tarse qui envoie son élève Myrinos d'Amisos y chanter les poèmes écrits en son honneur, (*BCH*, IV, 350), à Épidaure le mythographe Philippos de Pergame (*IG*, IV, 11 53), à Délos Démotélès d'Andros qui avait célébré τοὺς μύθους τοὺς ἐπιχωριούς (*BCH*, IN, 345). Ces documents, trop peu connus de ceux qui s'occupent de littérature ou de mythologie, ne sont ils pas bien caractéristiques pourtant pour l'influence réciproque que les conditions politiques ont exercée sur l'une et sur l'autre au temps des successeurs d'Alexandre?

A. J.-Reinach.

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

ANDRÉADÈS (A.). *L'administration financière de Jean Capodistrias*, gouverneur de la Grèce (1828-1831) (Extr. du « *Mouvement Économique* » de Bucarest, XIII, nº 76, 1er mars 1911). Bucarest, Impr. Socec, 1911. In-8º, 25 p.

Annuaire de l'Université de Sofia. V, 1908-1909. Partie officielle. — III. Faculté de Droit. — Sofia, 1910. In-8º, 78 p. et 97-13-29-25 p.

ARISTOPHANES. *The Clouds*. Ed. *W. J. M. Starkie*. London, Macmillan, 1911. In-8º, LXXXVIII-369 p.

ARISTOTELIS *De Arte Poetica*, 2de éd. *Bywater* (Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis). Oxford, Clarendon Press, 1911. In-12, sans pag.

ARVANITOPOULLOS (Apostolos S.). Θεσσαλικαὶ ἐπιγραφαὶ καὶ σημειώσεις εἰς Θεσσαλικὰ ἄρχαια. (Extrait de l'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική, 1910, pp. 331-382, 407-408). Athènes, Sakellarios.

BERTHOLD (O.). *Die Unverwundbarkeit in Sage und Aberglauben der Griechen* (*Religionsgesch. Versuche und Vorarb.*, hgg. von *Wünsch* und *Deubner*, XI, 1). Giessen, Töpelmann, 1911. In-8º, 73 p.

Biblioteca de autores griegos y latinos con la versión directa y la traducción literaria por eximios humanistas antiguos y modernos, publicada bajo la dirección de *L. Segalá* y *C. Parpal*, profesores de la Universidad de Barcelona :

— SAN JUAN CRISÓSTOMO. *Defensa de Eutropio*, con la traducción del *P. José Mundó* de la Compañia de Jesús. Madrid, Suárez, et Lisboa, Libr. Nat. et Étrangère, s. d. In-16, 26 p.

— JENOFONTE. *Apologia de Socrates*, con la primera versión española del Doctor *A. G. Garbin*. Ibid., s. d. In-16, 23 p.

— SOFÓCLES. *Electra*. Texto griego con la versión directa y literal del Dr *José Alemany y Bolufer* y varias traducciones en verso. Ibid., s. d. Fascicules I-VIII. In-16, p. 1-132.

— PINDARE. *Las Olimpicas. Oda primera* con las traducciones de *Barjau*, *Fr. Luis de Léon* y *Maragall*. Ibid., s. d. In-16, 27 p.

— HORACIO. *Epistola a los Pisones*. Texto latino, versión directa de *M. Verdaguer Callis*. Ibid., s. d. In-16, 95 p.

— — *Epodos* Trad. *Cosme Parpal y Marqués*. Ibid., s. d. Fasc. IV-V. In-16, pp. 49-80.

Bojatzidis (J. C.). Χριστιανικαὶ ἐπιγραφαὶ Ἄνδρου (Extr. de la Βυζαντίς, t. I, 1909). In-8°, pp. 333-335.

— Ὁ Λακεδαιμόνιος βιβλιογράφος Στρατηγόπουλος (Extr. de la *Byzantinische Zeitschrift*, XIX, 1 et 2). Leipzig, Teubner, 1910. In-8°, pp. 122-126.

— *Zu Aristoteles' Politik* 1290 b 22 (Extr. de la *Bert. phil. Woch.*, 4 juin 1910). Leipzig, 1910. In-8°, 4 p.

— Τὰ τρία ἐν Ἄνδρῳ Ἀδραμυτηνὰ ψηφίσματα (Extr. de l'Αθηνᾶ, t. 22). Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°, pp. 97-112.

Bury (J. B.). *Romances of Chivalry on Greek Soil.* Oxford, Clarendon Press, 1911. In-8°, 24 p.

Carcopino (J.). *Ostiensia* (Extr. des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. XXX). Rome, Impr. Cuggiani, 1910. In-8°, pp. 397-446.

Catalogus codicum astrologorum graecorum. Codicum Parisinorum partem secundam descripsit C. Æ. Ruelle. Accedunt *Hermetica*, ed. ab J. Heeg. Tomi VIII, Pars II. Bruxelles, H. Lamertin, 1911. In-8°, viii-195 p.

Cipollini (A.). *Roma.* Carmen. Milan, Mohr, 1911. In-8°, 34 p.

Conradt (C.). *Die metrische und rhythmische Komposition der Komödien des Aristophanes.* II. Teil : Ἱππῆς, Νεφέλαι, Βάτραχοι. Leipzig, G. Fock, 1911. In-4°, 40 p.

Deonna (W.). *Les toilettes modernes de la Crète minoenne.* Genève, A. Kündig, 1911. In-8°, 46 p.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines (Saglio et Pottier), 45e fascicule (*Stamnus-Syssitia*). Paris, Hachette, 1911. In-4°, pp. 1457-1601.

Dienstbach (Æmilius). *De titulorum Prienensium sonis.* Diss. inaug. Marpurgi Cattorum. Bonnensis Univ. typogr., 1910. In-8°, 110 p.

Drerup (E.). *Philhellenismus und Turkomanie* (Extr. de *Hochland*, VIII, 6, mars 1911). Kempten et Munich, impr. Kösel. In-8°, pp. 668-674.

— *Das Ende des Sprachenkampfes in Griechenland* (Extr. de la *Deutsche Ltz.*, 1911, n° 15). In-4°, pp. 903-910.

Ἐθνικὸν Πανεπιστήμιον. Τὰ κατὰ τὴν πρυτανείαν Μιχαὴλ Κ. Κατσαρά (1907-1908). Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°, 410 p.

— Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρίς. Δ. 1907-1908. — Ε. 1908-1909. Athènes, Sakellarios, 1909 et 1910. In-8°, 486-319 p.

Fougères (G.). *Grèce* (Collection des *Guides-Joanne*). Paris, Hachette, 1911. In-12°, 54*-lxxxvi-520 p.

Gardthausen (V.). *Griechische Paläographie.* Erster Band : *Das Buchwesen im Altertum und im Byzantinischen Mittelalter*, mit 38 Figuren. Zweite Auflage. Leipzig, Veit et Comp, 1911. In-8°, xii-243 p.

Gautier (Léopold). *La langue de Xénophon.* Thèse de doctorat présentée à l'Université de Genève. Genève, Georg, 1911. In-8°, 215 p.

Han Ryner, *Le fils du silence.* Paris, Figuière, 1911. In-16, 287 p.

Hay (J. St.). *The Amazing emperor Heliogabalus,* with Introduction by *J. B. Bury.* Londres, Macmillan, 1911. In-8°, xxix-308 p.

Heckenbach (J.). *De nuditate sacra sacrisque vinculis* (*Religionsgesch. Versuche*

und Vorarb., hgg. v. *R. Wünsch* und *L. Deubner*, IX, 3). Giessen, Töpelmann, 1911. In-8°, 114 p.

Heidelberger Papyrus-Sammlung, IV, 1. *Griechische Literarische Papyri*. I, *Ptolemäische Homerfragmente*, hgg. von G. A. Gerhard. Heidelberg, C. Winter, 1911. In-4°, ix-120 p. et 6 pl.

Herrmann (Erwin). *Die Liquidaformantien in der Nominalbildung des ionischen Dialekts*. Diss. inaug. Tübingen, Heckenhauer, 1911. In-8°, viii-91 p.

Hesiodo. *La Teogonia*. Con la versión directa y literal por *Luis Segalá y Estalella*. Barcelone, Serra et Russell, 1910. In-4°, 95 p.

Himnos Homericos, vertidos directa y literalmente del griego por vez primera à la prosa castellana, por *José Banqué y Faliu*. Fasciculo primero. Barcelone, Serra et Russel, 1910. In-4°, 76 p.

Homero. *La Odisea*. Versión directa y literal del griego por *Luis Segalá y Estalella*. Barcelone, Montaner et Simon, 1910. In-8°, 407 p.

Inscriptiones graecae ad res Romanas pertinentes, IV, 3. Paris, Leroux, 1910. In-4°, pp. 193-288.

Jouguet (Pierre). *La vie municipale dans l'Égypte romaine* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 104). Paris, Fontemoing, 1911. In-8°, xlii-494 p.

— *Papyrus de Philadelphie*. Paris, Fontemoing, 1911. In-8°, xvi-267 p.

Keep (Winthrop L.). *The separation of the attributive adjective from its substantive in Plautus* (extrait des *University of California Publications in classical philology*, vol. II, n° 7 (pp. 151-164). Berkeley, The University Press, 1911.

La prétendue bataille littéraire en Grèce. Athènes, 1911. In-16, 31 p.

Kopah (Ἀδαμαντίου). Ἐπιστολαὶ πρὸς τὸν Πρωτοψάλτην. Athènes, Association pour la diffusion des livres utiles, 1911. In-16, viii-88 p.

Lesquier (Jean). *Fouilles à Tehneh* (1908). (Extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. VIII). In-4°, 21 p.

Maccas (Léon). Ἡ ἐν τοῖς δημοσίοις οἰκονομικοῖς δράσις τοῦ Καποδιστρίου. Athènes, Impr. Νομική, 1910. In-8°, iv-62 p.

Mariès (L.). *Aurions-nous le Commentaire sur les Psaumes de Diodore de Tarse?* (Extr. de la *Revue de Philologie*, XXV, 1). Paris, Klincksieck, 1911. In-8°, pp. 56-68.

Martin (V.). *Les Épistratèges*. Contribution à l'étude des institutions de l'Égypte gréco-romaine. Genève, Georg, 1911. In-8°, xv-203 p.

Martini (E.). *Textgeschichte der Bibliotheke des Patriarchen Photios von Konstantinopel*. I. Teil : Die Handschriften, Ausgaben und Uebertragungen (*Abh. Königl. Sächs. Ges. der Wiss.*, phil.-hist. Kl., XXVIII, vi). Leipzig, Teubner, 1911. Gr. in-8°, 133 p., 8 pl.

Merrill (William A.). *Studies in the text of Lucretius*. (Extrait des *University of California Publications in classical philology*, vol. II, n° 6, pp. 93-150). Berkeley, University Press, 1911.

Meunier (Mario). *Sappho*, traduction nouvelle de tous les fragments connus. Paris, E. Figuière, 1911. In-12°, 45 p.

Michaud d'Humiac (L.). *Le cœur de Se-Hor*. Tragédie de l'ancienne Égypte, en quatre actes, en vers. In-8°, 144 p.

MONTI (A.). *Index Archilocheus, cum Homerico, Hesiodeo et Herodoteo comparatus* Turin, Paravia, 1904. In-8°, 34 p.

— *De Archilochi elocutione.* Turin, Paravia, 1907. In-8°, 73 p.

— *Tirteo (Elegie).* Studio critico. Turin, V. Bona, 1910. In-8°, 60 p.

— *Tirteo nelle versioni italiane.* Turin, V. Bona, 1911. In-8°, 31 p.

MORET (A.). *Rois et dieux d'Egypte.* Paris, A. Colin, 1911. In-12°, II-318 p.

MURRAY (G.). *The rise of Greek Epic.* Second edition. Oxford, Clarendon Press, 1911. In-8°, 368 p.

NAVARRE (O.). *Les origines et la structure technique de la comédie ancienne* (Extr. de la *Revue des Études Anciennes*, t. XIII). In-8°, pp. 1-51.

Omaggio della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci in Egitto al quarto convegno dei classicisti tenuto in Firenze dal XVIII al XX Aprile del MCMXI. Lorenzo CAMMELLI : *Atti del Martirio di S. Cristina.* — Felice RAMORINO : *Frammenti della Verrina II*, I. — *Frammenti dell' Eneide* IV. — Teresa LODI : *Affitto di terreno.* — Medea NORSA : *Tavoletta magica di piombo.* Firenze, E. Ariani, 1911. In-4°, 26 p.

ΠΑΛΑΜΑ (Κώστης). Ἡ φλογερὰ τοῦ Βασιλιᾶ. Athènes, Impr. « Hestia », 1910. In-8°, 190 p.

PASCAL (C.). *Epicurei e Mistici.* Catania, Battiato, 1911. In-16°, VII-157 p.

PASSY (Frédéric). *Par-dessus la haie.* Paris, E. Figuière, 1911. In-12, 216 p.

PERDRIZET (P.). *La miraculeuse histoire de Pandare et d'Échédore, suivie de recherches sur la marque dans l'Antiquité.* Avec une planche (Extr. de l'*Archiv für Religionswissenschaft*, t. XIV, 1-2). Leipzig, Teubner, 1911. In-8°, pp. 54-129.

PHILARÉTOS (G. N.) *Périclès-Aspasie.* L'influence d'Aspasie sur la vie publique et privée de Périclès. Étude historique, trad. du grec par Mlle *Pénélope C. Philarétos.* Athènes, Th. Apostopoulos, 1911. In-16, VIII-144 p.

PICHON (René). *Hommes et Choses de l'Ancienne Rome.* Paris, Fontemoing, 1911. In-16, VII-357 p.

PRAX (M.). *La Pythie de Delphes.* Tragédie philosophique en quatre actes et un prologue, en vers. Paris, E. Figuière, 1911. In-8°, XIII-199 p.

Publications of the Princeton University Archeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909. — Division II. *Ancient architecture in Syria*, by Howard Crosby BULTER. — Division III. *Greek and Latin inscriptions in Syria*, by Enno LITTMANN, David MAGIE Jr. and Duane Reed STUART, Leyde, Brill, 1910. In-4°, pp. 63-148, XIII-XXV; 21-129, V-XXVIII.

REIBSTEIN (Tuisko). *De deis in Iliade inter homines apparentibus.* Diss. inaug. de Leipzig. Weidæ Thuringorum, Thomas et Hubert, 1911. In-8°, 63 p.

REINACH (S.). *Répertoire de la statuaire grecque et romaine.* T. IV. Paris, Leroux, 1910. In-8°, XX-662 p.

RIVAUD (Albert). *Recherches sur l'anthropologie grecque.* (Extr. de la *Revue anthropologique*, mai 1911). Paris, Alcan, 1911. In-8°, pp. 157-181.

ROBIN (L.). *Les « Mémorables » de Xénophon et notre connaissance de la philosophie de Socrate* (Extrait de *l'Année philosophique*, 1910). Paris, Alcan, 1911. In-8°, 47 p.

SCHUBART (Wilhelm). *Papyri græcæ Berolinenses*. Tabulae in usum scholarum. II. Bonnae, A. Marcus et E. Weber, 1911. In-4°. XXXIV p., 50 tab.

ΣΚΙΑ (A. N.). Περὶ τῆς παρούσης καταστάσεως τῆς περὶ τὰ ἑλλ. γράμματα φιλόλ. ἐπιστήμης (Extr. du Παιδαγωγικὸν Δέλτιον, t. V). Athènes, Impr. Raphtani-Papageorgiou, 1910. In-8°, 18 p.

— Πρόχειρος ὑποτύπωσις μεταρρυθμίσεως τῆς ἑλληνικῆς πολιτείας. Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°, 147 p.

SÜSS (W.). *Die Frösche des Aristophanes* (*Kleine Texte für theol. und philol. Vorlesungen und Übungen*, hgg. v. *Hans Lietzmann*). Bonn, Marcus et Weber, 1911. In-16, 90 p.

VOGT (S.). *De Galeni in libellum* κατ' ἰητρεῖον *commentariis*. Marburg, Noske, 1910, In-8°, 49 p.

WRIGHT (F. W.). *Studies in Menander*. Baltimore, Waverly Press, 1911. In-8°, VI-109 p.

ACTES DE L'ASSOCIATION

N° 407. *Séance du 5 janvier 1911.* — Présidence de M. Diehl, 1er vice-président de l'Association.

M. Monceaux, 2e vice-président, rappelle l'élection récente de M. Diehl à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et lui présente les félicitations du Comité. M. Diehl exprime ses remerciements pour cette marque de sympathie, et se déclare particulièrement heureux que cet honneur lui soit échu alors qu'il occupe une charge au bureau de l'Association.

Membres nouveaux : M. Kuiper, professeur à l'Université d'Amsterdam, présenté par MM. Puech et Diehl; M. Spyridon Papageorgiou, à Corfou, présenté par MM. Lampakis et Puech (membres ordinaires).

M. Michon lit une étude sur le prétendu *Inopus* du Louvre. Parmi les dix marbres de Délos que possède le Louvre et que M. Michon vient de décrire pour la publication dirigée par M. Holleaux, le plus intéressant est le marbre qui a été interprété d'abord comme un fragment de personnage à demi-couché, et auquel on avait attribué en conséquence la dénomination d'*Inopus*. Il est au Louvre depuis l'an IX, et le mérite de l'y avoir fait entrer revient à Esprit-Antoine Gibelin. Il a été expliqué ensuite, notamment par MM. S. Reinach et Ravaisson, comme un Alexandre : interprétation rejetée par Schreiber et par d'autres. M. M. montre que M. Reinach a eu raison de déclarer impossible l'hypothèse d'une attitude à demi-penchée; il établit que le marbre n'est pas un fragment, mais un morceau préparé à part, selon une habitude fréquente des sculpteurs antiques, qui pouvaient ainsi user pour une statue de plus d'un bloc ; ce morceau, dans l'ensemble dont il faisait partie, devait constituer le nu et se rattachait, comme l'indique un petit dessin de draperie, à un autre morceau drapé dans un manteau, à peu près selon le type d'Asclépios. La présence du manteau paraît indiquer qu'il s'agit d'un personnage mythologique plutôt que d'un Alexandre, peut-être d'un Hélios, comme l'a proposé Bernouilly. Sur l'époque probable de l'œuvre, M. M. se rallie aux conclusions de M. Gardner.

M. de Ricci se demande si le prétendu *Inopus* n'est pas un Hélios au type d'Alexandre idéalisé.

M. de Ricci étudie une inscription gravée autour d'un chaton de bague trouvé à Karanog, près d'Anibeh, en Nubie, par MM. Maciver et Woolley. Il propose de la lire, non comme ils l'ont lue, sous une forme peu correcte et peu claire, mais comme donnant la formule : Μέγα τὸ ὄνομα τοῦ Σαράπιδος.

MM. Psichari, Maurice, Glotz présentent quelques observations.

M. Grégoire étudie quelques vers de la célèbre inscription d'Abercius. Il propose de lire, au lieu de la fin de vers :

Καὶ Συρίης πέδον εἶδα καὶ ἄστεα πάντα [Νίσιβιν....
Καὶ Συρίης πέδον εἶδα καὶ ἄστεα πάντ' [ἐσέβην δέ....,

leçon à l'appui de laquelle il fait valoir deux arguments : la forme Νέσιβιν, commune à l'époque où a été rédigée la *Vita Abercii*, et l'habitude qu'a l'auteur de l'inscription de déplacer la particule δέ. M. G. montre encore que l'auteur de la *Vita* n'a pas eu d'autre source que l'inscription ; par exemple, s'il donne à Abercius le titre d'ἰσαπόστολος, c'est seulement parce qu'il a trouvé l'amorce de cette qualification dans une fausse lecture : Παῦλον ἔχων ἔσωθεν. C'est également une fausse lecture qui l'a amené à mentionner le passage d'Abercius à Nisibe.

N° 408. *Séance du 2 février 1911*. Présidence de M. Diehl.

M. Diehl donne au Comité de bonnes nouvelles du rétablissement de M. Roujon ; il annonce que M. G. Mendel a demandé à être déchargé de la direction de la publication Paul Milliet, et que M. A.-J. Reinach a été choisi pour lui succéder.

L'échange avec le *Bulletin de la Société archéologique bulgare* est accepté.

M. A. Meillet étudie les origines indo-européennes de quelques mètres grecs. Il montre combien plus il est difficile de constituer une métrique comparée qu'il ne l'a été de constituer une grammaire comparée des langues indo-européennes. D'abord la métrique n'a pas le même développement naturel que le langage : elle est chose savante. Ensuite on ne dispose pour elle que d'une base de comparaison beaucoup plus étroite : seules la métrique grecque et la métrique sanscrite peuvent être rapprochées l'une de l'autre. Cependant il est remarquable de constater que la prosodie du *Rig-Véda* est exactement celle d'Homère, et que le principe des deux métriques est identique : toutes deux reposent sur la distinction quantitative des longues et des brèves. Westphal a contesté autrefois que le vers indo-européen ait été à l'origine quantitatif ; il se fondait sur ce fait que le vers iranien ne l'est pas. M.-M. estime qu'il est au moins aussi légitime de penser que l'Iran a modifié l'état de choses primitif ; on se l'explique, quand on constate que la quantité des finales, en iranien, est devenue commune, ce qui a ébranlé tout le système. D'autre part, certains détails caractéristiques se retrouvent à la fois en sanscrit et en grec, qui semblent impliquer une même origine. Ce sont : 1° la présence, côte à côte, dans le *Rig-Véda*, du vers de 12 et du vers de 11 syllabes, avec une première série de 7 syllabes, à quantité variable, suivies de 5 ou 4 syllabes dont la quantité est au contraire fixe ; le vers de 11 syllabes représente, par rapport à celui de 12, une forme *catalectique* ; — 2° le fait que, dans le vers védique, la fin est très rigoureusement mesurée, tandis que le début est flou, ce qui rappelle les types *éoliens* ; — 3° l'emploi, après la coupe, quand celle-ci se place après la 5e syllabe, de deux brèves, ce qui rappelle le *saphique* et le *glyconien*. Il semble donc que les vers *éoliens* représentent le type grec le plus archaïque, caractérisé par le nombre fixe des syllabes, mêlant le dactyle aux trochées, n'admettant pas la substitution

de deux brèves à une longue. A l'origine de la métrique grecque, on trouverait, non pas un vers éolien non mesuré, comme le pense Schrœder, mais un vers n'ayant de quantité fixe que dans la dernière partie. Le vers ionien, avec équivalence de la longue et de deux brèves, serait le résultat d'une évolution proprement hellénique.

M. Th. Reinach présente quelques observations.

N° 409. *Séance du 2 mars 1911.* — Présidence de M. Diehl.

M. Diehl rappelle la récente élection de M. Roujon à l'Académie française; il a adressé à M. Roujon les félicitations du Comité, en même temps que des souhaits pour le rétablissement de sa santé.

Membre nouveau : M. Gabriel Leroux, ancien membre de l'École française d'Athènes, présenté par MM. P. Girard et Collignon (membre ordinaire).

La séance générale est fixée au jeudi 11 mai. Le Comité nomme les membres de la Commission des prix. Cette commission est composée, avec le bureau, de MM. Collignon, M. Croiset, Foucart, P. Girard, Glotz, Pottier, Psichari, Th. Reinach, Ruelle, Vendryès, H. Pernot, G. Millet.

M. P. Girard lit, au nom de M. J. Bonnassies, une étude intitulée: *Proposition de baptême pour un nouvel ordre.* M. B. étudie les principaux caractères de la décoration architecturale, telle qu'elle apparaît dans les œuvres de la peinture, notamment dans les fresques de Pompei. Les deux éléments principaux de cette architecture de fantaisie que M. B. examine sont le chapiteau et la modulation. Il y a là comme un ordre nouveau qui pourrait s'ajouter aux ordres déjà dénommés, et on pourrait l'appeler l'*ordre féerique.*

M. G. Millet communique une étude intitulée : *Orient ou Byzance*; *à propos du Jugement dernier.* Il prend pour point de départ la question posée par M. Strzygowski à propos d'un psautier serbe du XIVe siècle : quelles ont été les influences orientales sur l'art des Slaves? Le thème du *Jugement dernier* permet peut-être d'éclaircir quelques aspects de ce problème. Si l'on étudie les monuments qui le représentent, on peut y reconnaître deux types, l'un qui est byzantin, et qui est caractérisé par une première zone dont le sujet est le Souverain Juge avec les Apôtres; sur une autre zone se trouve le Paradis et l'Enfer, ce dernier représenté par un fleuve de feu, et par une série de cases où sont figurés divers supplices extraits de l'Écriture. Un second type oriental, dont une fresque de Peristrema en Cappadoce est l'exemplaire le plus curieux, offre une composition différente : vient d'abord le Juge; au-dessous, les Justes; en troisième lieu, l'Enfer, c'est-à-dire la pesée des âmes, un groupe de damnés engloutis par un serpent à triple gueule, une série de supplices variés, parmi lesquels le Lac de feu, et quatre femmes enveloppées de serpents. Ce type paraît ancien, et M. M. le met en relation avec le prototype du manuscrit de Cosmas Indicopleustes (VIe siècle) qui donne la plus ancienne représentation du Jugement dernier; il a exercé une influence sur la Crète, sur l'Italie méridionale, et cette influence se constate également à Mistra, où se trouve, malheureusement en fort mauvais état, la figuration la plus complète, la plus large et la plus décorative de ce thème : M. M. se demande aussi à quelles sources littéraires peuvent se rattacher les deux types, et il émet à ce propos des doutes sur l'authenticité du

sermon d'Éphrem auquel remonte le type byzantin. Il indique en dernier lieu quelques autres thèmes, dont l'étude pourrait aussi apporter des éclaircissements à la question posée par M. Strzygowski, par exemple : la décoration des absides ; — la légende de saint Eustache ; — les Saints guerriers représentés à cheval.

MM. Diehl, Monceaux, Meillet, présentent diverses observations.

N° 410. Séance du 6 avril 1911. Présidence de M. P. Monceaux.

M. Monceaux annonce le décès de M. R. Dareste, l'un de nos plus anciens membres, président de l'Association en 1880. Il rappelle que M. Dareste a été un des créateurs en France des études sur le droit grec ; sa traduction des *Plaidoyers civils* de Démosthène, sa collaboration au *Dictionnaire des Antiquités*, au *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, lui assurent une place de premier rang dans le souvenir des hellénistes. L'Association a aussi perdu, depuis la dernière séance, M. Zigavinos, archimandrite à Marseille. Elle ne comptait pas parmi ses membres le Père de Smedt, Bollandiste, mais elle fait l'échange de la *Revue* avec les *Analecta Bollandiana*, et s'associe aux regrets que laisse le savant religieux à tous les amis de l'antiquité chrétienne.

Membres nouveaux : M. Desrousseaux, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, présenté par MM. D. Serruys et Puech ; — M. Delatte, docteur en philosophie de l'Université de Liège, présenté par MM. Serruys et Puech ; — M. Maurizio Coen, ingénieur à Constantinople, présenté par MM. Bordeaux et Blanchet (membres ordinaires).

M. Serruys communique une étude sur les transformations de l'accent à l'époque byzantine. On sait peu de chose de la langue parlée ; la langue littéraire seule peut être étudiée avec fruit. L'évolution par laquelle l'accent s'est substitué à la prosodie ne peut être suivie avec précision dans toutes ses étapes. A-t-elle été analogue à celle des langues romanes, comme le pensait M. Kretschmer ? Certains faits relevés par M. Mayser permettent d'en douter. Quoi qu'il en soit, quels moyens avons-nous de l'étudier ? L'hymnographie religieuse, avec ses incises isosyllabiques et isotoniques, nous offre l'un des plus sûrs. En s'appuyant principalement sur les données qu'elle fournit, M. S. relève un certain nombre de modifications apportées au système de l'accentuation ancienne, dont les principales sont : 1° la confusion entre les paroxytons et les propérispomènes, d'où il résulte que les propérispomènes ne prennent plus l'accent adventice, et que l'enclitique dissyllabe qui les suit retrouve son accent ; 2° des deux accents que porte un proparoxyton suivi d'un enclitique, c'est l'accent adventice qui l'emporte ; 3° le nombre des particules considérées comme enclitiques s'accroît : μὲν, δὲ, γὰρ, ἄν, δὴ en font partie ; 4° les règles appliquées dans les cas où l'on se trouve en présence d'une série d'enclitiques sont modifiées dans le même esprit. A ces observations, M. S. apporte cependant deux restrictions : l'une d'ordre chronologique, elles ne valent que pour l'époque de Romanos et de ses successeurs ; l'autre d'ordre technique, qui s'applique à certains cas particuliers que M. S. détermine. Comme conclusion, il importe d'examiner quelle application pratique peuvent recevoir ces constatations. Faut-il donner les textes avec une accentuation conforme à celle que les hymno-

graphes ont réellement connue et voulue ? M. Maass s'est prononcé pour l'affirmative, de même que M. G. Millet, en ce qui concerne les inscriptions chrétiennes. M. Krumbacher faisait des réserves. M. S. se rallie en principe à l'opinion de MM. Millet et Maass, en souhaitant que, dans les cas où des obscurités sont possibles, l'apparat critique ou une note marginale prévienne toute confusion.

MM. Th. Reinach et H. Pernot présentent quelques observations.

N° 411. Séance générale du 11 mai 1911. Présidence de M. Diehl. — Le discours du président, le rapport du secrétaire, le rapport du secrétaire-adjoint sur le concours typographique, le rapport financier sont publiés *supra* in extenso.

Le scrutin pour le renouvellement du bureau et du tiers sortant des membres du Comité donne les résultats suivants :

1er Vice-Président : M. P. Monceaux.
2e Vice-Président : M. Michon.
Secrétaire-archiviste : M. A. Puech.
Secrétaire-adjoint : M. G. Fougères.
Trésorier. : M. J. Maurice.
Membres du comité : MM. H. Roujon.
M. Croiset.
E. Pottier.
S. Reinach.
Babelon.
D'Alès.
Bloch.

M. Diehl, 1er vice-président, devient président du droit pour 1911-1912.

N° 412. Séance du 1er juin 1911. Présidence de M. Diehl.

M. Diehl, en prenant possession de la présidence, adresse ses remerciements aux membres de l'Association ; la maladie de M. Roujon l'a déjà appelé à remplir cette année les devoirs de cette charge, et il s'excuse, au moment où elle lui revient effectivement, de ne pouvoir promettre pour l'année prochaine une assiduité aussi régulière; l'enseignement qu'il doit donner à l'Université Harvard le retiendra loin de France jusqu'aux environs de Pâques, et il sera obligé à son tour de faire appel, pendant cette absence, au dévouement du 1er vice-président, M. Paul Monceaux.

La correspondance contient une lettre de M. l'abbé d'Alès, nommé membre du Comité, qui adresse ses remerciements à ses confrères et s'excuse de ne pouvoir, de quelque temps encore, assister aux séances, qui coïncident avec l'heure de l'un de ses cours ; — une lettre de M. Caillemer, ancien doyen de la Faculté de droit de Lyon, qui devient membre donateur.

Membres nouveaux : Mme Becquet, 22, Bd. Saint-Germain, présentée par Mlle Wührer et M. Pottier ; — M. Tafrali, étudiant à la Sorbonne, présenté par MM. Diehl et Puech ; — MM. Banqué y Faliu, professeur de langue et littérature

grecques à l'Université de Barcelone ; — Nicolau d'Olwer, professeur à l'Université de Barcelone ; — Bosch y Grimpera, docteur ès-lettres ; — Balcells y Pinto, docteur ès-lettres, présentés par MM. Segalá y Estalella et H. Lebègue (M. d'Olwer, membre donateur ; les autres, membres ordinaires).

M. Ruelle communique une note sur John Wallis et la musicologie grecque. Les musicologues ont omis de mentionner jusqu'à ce jour l'*Appendix de Veterum harmonia ad hodiernam comparata*, qui fait suite à l'édition de Ptolémée dans les *Opera mathematica* du savant érudit. Cet opuscule est une sorte de grammaire de l'ancienne musique grecque et ne mérite pas cet oubli.

M. P. Monceaux présente au Comité une petite boucle récemment trouvée à Carthage par le Père Delattre. Elle porte, en caractères grecs, l'inscription **HEIM**, et, au-dessous, **CEΩP**, qui, trouvant sans doute son complément dans le fragment qui manque, pourrait peut-être s'interpréter ainsi : Ἡ εἱμαρμένη σε ὥρα + un verbe au futur signifiant : atteindre, frapper.

M. Th. Reinach, qui prépare une nouvelle édition des hymnes pour le recueil des *Fouilles de Delphes*, communique les résultats d'une nouvelle inspection du marbre faite par M. Colin. Il en résulte que l'on a pris à l'origine pour un complément de la première ligne du premier hymne ce qui constitue en réalité les débris du titre ; ce titre peut se lire approximativement : ᾆσμα μετὰ κιθάρας ε]ἰς τὸν θεὸν ὃ ἐ[πόησε (N = un nom propre à suppléer) Ἀθηναῖος. Pareille confusion a été commise pour le second hymne, dont le titre commençait ainsi : πα[ιὰν δὲ καὶ π(οθό) διον εἰς τ[ὸν θεὸν... ; la fin de la ligne dont il reste les lettres **ΝΛΙΜΗΝΙ** ne suggère aucune restitution acceptable.

Il résulte aussi de la comparaison faite par M. Colin avec les monuments dont l'écriture est analogue que la date peut être fixée à peu près certainement entre 138 et 128 avant J.-C.

CORRESPONDANCE

Mon cher Directeur,

Dans son dernier *Bulletin archéologique*, M. De Ridder, rendant compte d'un article dont il est lui-même l'auteur (*Collection de Clercq*, VII, 2) au sujet d'une gemme signée Daedalos, s'exprime en ces termes (p. 187) : « On sait que M. Théodore Reinach avait proposé d'attribuer à *Doedalsès, l'auteur de la Vénus accroupie*, le Zeus Stratios, qui paraît dès 228 sur les monnaies bithyniennes et que *Pline* donne à un certain Daedalos... » Cette manière de parler est de nature à renseigner fort mal les lecteurs de la *Revue* sur le véritable état de la question. D'abord M. De Ridder semble croire que Doedalsès était connu depuis longtemps pour l'auteur de la Vénus accroupie; l'objet de mon travail sur ce sculpteur (*Gazette des Beaux arts*, 1897 = *L'histoire par les monnaies*, p. 183 suiv.) aurait consisté à lui attribuer également le Zeus Stratios. Or, rien n'est plus inexact. Jusqu'à mon travail de 1897 la Vénus accroupie était attribuée à un certain Daedalos, entièrement imaginaire. J'ai montré que dans le texte de Pline il fallait lire Doedalsès et que tel était le nom de l'artiste — évidemment bithynien — auquel on doit cette statue fameuse. Cela fait, et la nationalité bithynienne de ce maître bien établie, j'ai proposé — par une conjecture donnée comme telle, mais en réalité bien séduisante — de l'identifier avec le sculpteur *bithynien* Daedalos, mentionné comme auteur du Zeus Stratios, non par *Pline* comme le dit M. De Ridder, mais par *Arrien*, dont le texte nous est parvenu de seconde main à travers le commentaire d'Eustathe.

M. De Ridder croit que la découverte d'un « artiste contemporain » du nom de Daedalos est « un argument de plus » (il y en a donc d'autres?) qui doit faire rejeter cette conjecture. C'est une opinion que je ne discuterai pas, parce qu'elle rentre dans la catégorie de celles dont il a été dit *de gustibus non est disputandum*. Un seul mot. L'« artiste contemporain » de M. De Ridder était un graveur en pierres fines; le Zeus Stratios était sûrement une statue colossale : on ne voit pas très bien le rapport. M. De Ridder dit que certain lithoglyphes ont gravé des monnaies ou ciselé des bronzes (?) : pourrait-il en citer *un seul* dont il soit attesté qu'il ait modelé une grande statue?

Sincèrement vôtre.

Théodore Reinach.

Bon à tirer donné le 10 octobre 1911.
Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon.

INSCRIPTIONS D'ITANOS

Les inscriptions suivantes ont été recueillies par J. Demargne au cours de ses recherches à Itanos, en 1899. Elles ont été rapportées au Musée de Candie où plusieurs savants les ont vues, notamment M. Halbherr qui, poursuivant la préparation du *Corpus* de la Crète, prit copie des principales (I-IV) (1). En 1908, M. Demargne, frappé d'une cruelle maladie, lui ayant fait savoir qu'il renonçait à les publier, M. Halbherr en confia l'étude à un de ses élèves, M. A. Majuri. Quand, l'année suivante, M. Demargne eut abandonné en ma faveur tous les droits qu'il tenait de ses fouilles à Lato et à Itanos, je pensai naturellement à ne plus faire attendre la publication de ces importants documents et j'en pris, au printemps de 1910 (1), les copies qu'on trouvera ci-dessous. Mais, ayant appris que M. Majuri en avait fait l'objet d'un mémoire approfondi, je lui fis proposer, pour éviter un double emploi, de s'entendre avec moi pour les publier dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*. Divers contre-temps ont retardé jusqu'au printemps de 1911 sa réponse définitive. L'École italienne d'Athènes, dont il venait de devenir membre, ayant décidé alors de publier un *Annuario*, M. Majuri a préféré lui réserver son mémoire sur les

(1) M. Holleaux les avait également copiées. Elles paraissent toutes provenir des murs d'une grande église byzantine à trois nefs que je compte décrire ailleurs avec les autres ruines dégagées à Itanos par les recherches de M. Demargne et les miennes.

inscriptions d'Itanos. Comme cette publication peut encore tarder et que, d'autre part, le *Bulletin* n'aurait pu publier mon article que vers la fin de 1912, il m'a paru utile de confier, sans plus de retard, à la *Revue des Études grecques* le travail que j'avais rapidement préparé. Tout incomplet qu'il soit, il mettra enfin à la disposition des historiens ces documents qui ont récompensé il y a douze ans les recherches vaillamment poursuivies par M. Demargne au fond de cette baie d'Erimopoli qui s'ouvre au sud du cap Sidéro, pointe sauvage que la Crète projette au Nord-Est.

I (94). — Grand cippe à quatre faces en marbre blanc très brillant, haut de 0 m. 82 (dont 0,07 pour le fronton maintenant mutilé). Largeur sous le fronton, 0,29 ; l'extr. inférieure, 0,31. — Epaisseur, 0,07. — Le texte gravé sur la face de la stèle a été complètement effacé. L'effacement a été si impitoyable que, n'était un ʿΙε]ΡΑΠΥΤΝΙΟ qu'on distingue sous le fronton, à l'extrémité de ce qui devait être la 1re l., on pourrait douter que cette face de la stèle ait reçu une inscription. Mais l'inscription écrite, en caractères de même dimension, sur le côté droit de la stèle est conservée presque intégralement. Ce qui en est perdu l'est surtout parce que le cippe a été brisé en 3 morceaux et parce que deux éclats de marbre ont disparu enlevant les extrémités des l. 20-29 et 76-80. Caractères hauts de 5 à 6 mm. ; interlignes de 4 à 5 mm.

L. 45-6. En raison d'un éclat dans la pierre, le lapicide a dû placer la 1re lettre de ces 2 lignes sous la 3e de la ligne précédente.

L'épigraphie, comme le montrera la planche, est assez peu soignée. Les hastes des Ι, des Ρ, des Φ, des Υ descendent au-dessous de la ligne. On remarquera la petitesse de l'Ο, l'Ω très ouvert, l'Α à barre parfois légèrement oblique, le Ζ à haste encore verticale, le Κ dont les lignes obliques n'atteignent pas le niveau des extrémités de la haste. Tous ces caractères reportent à la fin du IVe s. ou au début du IIIe. Mais l'irrégularité de l'épigraphie ne permet guère une affirmation plus précise; celle-ci doit s'expliquer moins sans doute par la négligence du lapicide que par la difficulté d'écrire sur une pierre aussi étroite. On peut comparer à cet égard à notre inscription le cippe

d'Orchomène récemment publié par A. v. Premerstein, *Ath. Mitt.*, 1910, p. 239 (comme dans cette inscr., le point que les ⊙ ont encore au lieu de la barre ne se distingue point dans la plupart de ceux que présente notre texte).

. . . . . .
. . . . . .

1 διαθέμε-
νος τὰ ἴδια
ἑκάτερος
ἑκατέρη, ὅ[ς
5 κα ἦι ἔνφυ-
λος καὶ οὕ-
τω πολιτ-
ευέσθω μ-
ε]τέχων κ-
10 αὶ θίνων κ-
αὶ ἀνθρωπί-
νων πάντ-
ων, παραιτ-
ησάμενος
15 τὰν αὑτῶ π-
όλιν · ἐς ὁπ-
ότεραν δέ
κα πόλιν ἔρ-
πηι πολιτε-
20 ύσων, δια[ψ-
αφιζέσθ[ω-
ν ἐν κυρ[ία-
ι ἐκκλησία-
ι, πότερ[ον δ-
25 οκεῖ πολ[ιτεί-
αν δε[δόσθ-
αι ἢ μή · κα[ὶ α-
ἴ κα ἀντίθ[ε-
τοι ψᾶφοι [γ-

§ 1.... Après avoir ainsi réglé chacun sa situation dans sa cité d'origine, tout citoyen de l'une ou de l'autre pourra être investi dans l'autre cité des droits de citoyen avec participation à toutes les choses humaines et divines, s'il a formellement renoncé à l'exercer dans sa cité originaire.

§ 2. Si le citoyen de l'une des deux cités se rend dans l'autre, dans l'intention d'y exercer les droits de citoyen, il faut que, en assemblée plénière, on décide par vote s'il plaît ou non d'accorder le droit de cité. Si trois suffrages contraires sont exprimés, le droit de cité ne sera pas accordé.

30 ένωνται τ-
ρεῖς, μὴ ἔστ-
τω πολίτ-
ας] · ἐπινομά
δ' ἔ]στω τῶ-
35 ι τε] Ἱεραπ-
υτνί]ωι ἐν τ-
ῆι Πρ]αισίαι,
χ]ωρὶ τῶν τ-
ε]μενέων
40 τῶν ἐν Ἀρ-
δανίτοι κ-
αὶ ἐν Δαρο[ῖ,
καὶ τῶι Πρ-
αισίωι ἐν τ-
45 αῖ Ἱεραπ-
υτνίαι · ἀ-
σ]ινέας ἔοντ-
τι ὡ]ς δέ κα [ν-
εμ]όντας [ἑ-
50 κατέρος ἐς
τὰν ἰδίαν ·
αἴ δέ κα λῆι ὁ
Ἱ]εραπύτνι-
ο]ς αὐλοστ-
55 άτεν ἐν τᾶ[ι
Πραισίαι, σ-
υνκριτὰν [ἐ-
χέτω Πραί-
σιον · ὡσαύ-
60 τως δὲ καὶ [ὁ
Πραίσιος α[ἴ
κα λῆι αὐλ-
οστάτεν ἐ-
ν ταῖ Ἱεραπ-

§ 3. Il y aura droit de pacage réciproque, pour les Hiérapytniens sur le territoire de Praisos, à l'exception des enclos sacrés sis à Ardaniton et à Daron, et pour les Praisiens dans le territoire d'Hiérapytna. Ceux qui useront de ce droit devront laisser les pâturages de l'autre cité aussi peu endommagés que s'il s'agissait de leur propre territoire.

§ 4. Si le Hiérapytnien désire que son troupeau aille parquer dans le territoire de Praisos, il devra avoir un Praisien pour déterminer avec lui l'emplacement. De même, si le Praisien désire faire parquer son troupeau dans le territoire d'Hiérapytna, il devra avoir un Hiérapytnien pour déterminer avec lui l'emplacement.

380

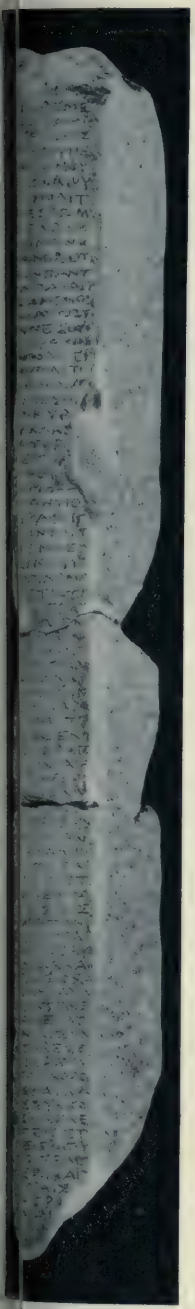

1

65

2

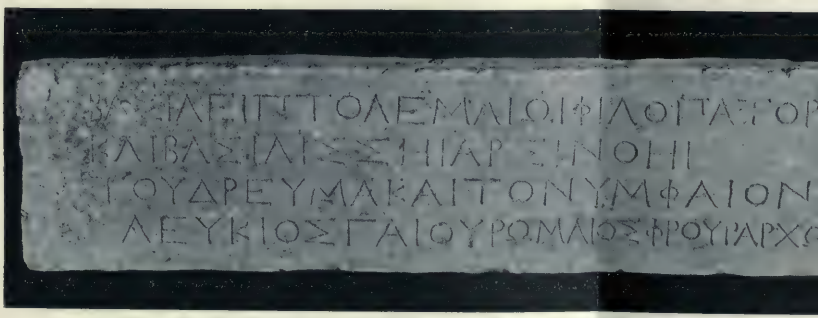
ΙΑΡΙΤΠΟΛΕΜΑΙΟΙΦΙΛΟΙΤΑΣΓΟΡ
ΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΣΗΙΑΡΣΙΝΟΗΙ
ΓΟΥΔΡΕΥΜΑΚΑΙΤΟΝΥΜΦΑΙΟΝ
ΛΕΥΚΙΟΣΓΑΙΟΥΡΩΜΑΙΟΣΦΡΟΥΑΡΧΟ

3

65 υτνίαι, συν-
κριτὰν ἐχέ-
τω Ἱεραπύ-
τνιον · χορό-
ς δὲ καὶ δρό-
70 μος συνκοι-
νὸς ἦμεν ἑ-
κα]τέροις τ[ο.
ῖ]ς τε Ἱεραπυ-
τνίοις ἐμ Π[ρ-
75 αίσωι καὶ τ-
οῖς Πραισί[οι-
ς] ἐν Ἱερα[πύ-
τ]ναι · δι...
\⊐TAN
80 ⋎EΔ⌐
—

§ 5. Les emplacements pour la danse et pour la course seront communs pour les Hiérapytniens à Praisos et pour les Praisiens à Hiérapytna.

Le texte devait, on l'a vu, commencer sur la face martelée. Le seul mot qui y subsiste, Ἱε]ραπυτνίων, appartenait à l'en-tête, sans doute : συνθήκα Ἱεραπυτνίων καὶ Πραισίων. C'est, en effet, d'un traité entre Hiérapytna et Praisos dont nous avons sous les yeux l'exemplaire qui dut être déposé dans un temple d'Itanos. Le fait que, dans l'en-tête comme dans tout le cours du document, les Hiérapytniens sont nommés avant les Praisiens incline à croire que la copie a été faite sur le texte conservé aux archives d'Hiérapytna (1).

Bien que ce texte rentre ainsi dans une série bien connue de traités d'alliance, il présente, dans la forme et dans le fond, assez de particularités — même de faits uniques — pour légitimer un commentaire développé. Comme il ne manquera pas d'être fait par M. Majuri, nous nous bornerons ici à quelques

(1) Ainsi les Hiérapytniens se nomment les premiers dans l'exemplaire de leur traité avec Priansos qui provient d'Hiérapytna (*GDI*, 5040; *CIG*, 2556), les Gortyniens dans leurs traités trouvés à Gortyne avec Lappa (*BCH*, 1885, p. 6; *GDI*, 5018), avec Knossos (*GDI*, 5015), avec Hiérapytna et Priansos (*GDI*, 5024), etc.

remarques pour justifier le texte adopté et la traduction donnée.

L. 2. Τὰ ἴδια désigne sans doute particulièrement les biens, la fortune. Il s'agirait d'une liquidation de la situation financière surtout.

L. 4. On pourrait aussi restituer οὗ, l'adverbe de lieu, sans changer le sens.

L. 5. Le N dans ἔνφυλος est certain. L'assimilation n'a donc pas eu lieu, tandis qu'on lit ἔμφυλοι dans le traité entre Hiérapytna et Priansos, *GDI*, 5040, l. 15, qui appartient au début du IIe s. C'est un indice d'antériorité pour le nôtre.

L. 10. La forme θίνων, courante dans la Loi de Gortyne, est plus rare dans les inscriptions de l'époque hellénistique. On la trouve dans le décret de Knossos en l'honneur du poète Dioskouridès de Tarse qui peut remonter au début du IIIe s. (*BCH*, IV, p. 314, 356) et dans le serment des Itaniens qui est de la fin du IVe s. (Michel, 1317). Dans le traité entre Hiérapytna et Priansos (*GDI*, 5040), on trouve θείων. Cet indice confirme donc le précédent.

L. 15. Αὐτῶ. Il s'agit évidemment du pronom réfléchi. Après avoir posé qu'*en principe* les citoyens d'Hiérapytna pourront devenir citoyens de Praisos et *vice versa*, on précise les conditions qu'il faudra réunir pour que ce principe soit appliqué (1). Ces conditions sont doubles : autorisation préalable de la ville dont le demandeur est citoyen; consentement de l'assemblée de la ville dont il veut devenir citoyen exprimé à l'unanimité. Nous ne sommes donc pas en présence d'un traité d'*isopoliteia* tel que celui entre Hiérapytna et Priansos (2). Le droit de cité ne sera conféré qu'individuellement et après enquête sur chaque demande ; tout l'avantage qu'assure le traité c'est qu'on pourra légalement devenir citoyen de la ville alliée; mais il faudra abandonner sa cité d'origine (3).

(1) Cf. E. Szanto, *Das hischegriec Bürgerrecht*, 1892, p. 40.

(2) Cf. W. Feldmann, *Analecta epigraphica ad historiam synœcismorum et sympolitiarum graecarum* (*Diss. Argentoratenses*, IX, 1885).

(3) J'ai donné à παραιτησάμενος son sens ordinaire. D'après quelques rares

L. 23. Nous avons le début d'un décret de Praisos ἐκκλησίας κυρίας γενομένης (*GDI*, 5121).

L. 27. Αἴ κα s'employant au sens de « dès que » (1) il faut peut-être entendre qu'on procède à un vote nominal et que, sitôt trois votes contraires exprimés, la candidature est repoussée. Peut-être aucune lettre ne manque-t-elle et faut-il écrire κ' ἄ|ι; ce serait le premier exemple, je crois, d'une crase pour καὶ + αἴ; mais elle ne serait pas plus extraordinaire que κἄν pour καὶ ἄν. Il n'est guère probable que le κ soit simplement euphonique comme dans l'εἴ κ' ἄν arcadien (il s'agirait ici d'éviter l'hiatus entre μὴ et αἴ).

L. 34. La lecture ἐπινομά est certaine. Comme c'est la première fois qu'on rencontre ce terme dans les inscriptions crétoises, on n'est pas en droit d'y voir une faute pour ἐπινομία. Mais il s'agit évidemment du droit qui est si souvent accordé sous ce nom dans les proxénies thessaliennes. La concession du *jus pascendi* était ici d'autant plus importante que le territoire de Praisos confinait au S.-O. à celui d'Hiérapytna et que les pâtres respectifs devaient être perpétuellement tentés de mener leurs troupeaux dans l'État voisin — ou, du moins, de s'en accuser réciproquement.

L. 38. Herwerden (2e éd.) ne connaît qu'un exemple de χωρί pour χωρίς : *Amherst. pap.*, II, 113, 22 ; il y voit une faute de l'éditeur. Mais, en Crète, on doit se garder d'y voir une faute du lapicide. On paraît, en effet, y avoir affectionné les formes abrégées finissant par une voyelle, des adverbes ou prépositions : ποτί, πεδά, πόκα (2).

On trouve χωρίς dans le traité entre Hiérapytna et Lyttos qui date de la fin du IIe s. (*GDI*, 5041), nouvel indice d'antériorité

exemples, il pourait aussi signifier « en ayant obtenu l'autorisation de sa cité ». Il n'y aurait pas, en ce cas, perte de la cité d'origine.

(1) Cf. Jacobstahl, *Der Gebrauch der Tempora und Modi in den kretischen Dialekta Inschriften* (Strasbourg, 1907), p. 111.

(2) Cf. Fr. Ernst Kiecker, *Die lokalen Verschiedenheiten im Dialekte Kretas* (Marburg, 1908), chap. XII.

pour le nôtre. Quant à l'interdiction du pâturage dans un τέμενος, c'est une disposition constante dans les *leges sacrae* (1).

L. 40-3. Ces deux noms de lieu, Ἀρδανίτον et Δάρον, ne se retrouvent pas parmi ceux que mentionne l'arbitrage des Magnésiens entre Itanos et Hiérapytna (2). On ne saurait, d'ailleurs, s'en étonner, puisque les noms cités dans cet acte ne le sont que pour indiquer le tracé de la frontière entre le pays des Itaniens et celui des Hiérapytniens. On sait que les Hiérapytniens avaient annexé alors le territoire de Praisos sis au N.-E. du leur, ce qui faisait d'eux les voisins des Itaniens. Les noms de lieu cités dans l'arbitrage doivent donc se trouver sur la frontière qui séparait l'ancien pays des Praisiens de celui des Hiérapytniens, soit suivant une ligne qui, au N.-E. du territoire praisien, allait de la baie de Palaiokastro à celle de Sitia. Par contre, les deux τεμένη des Praisiens que mentionne notre inscription ne peuvent guère être cherchés au N.-E. de leur territoire. Ils devaient bien plutôt se trouver au S.-O., seule position où ils puissent être limitrophes de la frontière hiérapytnienne, dans ces montagnes étéo-crétoises qui, culminant à l'Afendi-Kavousi, s'étendent du cap Trakhila au Sud à la pointe de Kavousi au Nord (3).

On ne peut songer, en effet, à chercher dans l'un de ces τεμένη, le plus connu des sanctuaires du pays étéo-crétois, celui de Zeus Diktaios, depuis que les fouilles anglaises ont confirmé que ce sanctuaire se trouvait à Roussolakkos, près de Palaiokastro (4). Sans doute, le nom antique de Palaiokastro n'est pas

(1) M. Homolle a réuni des références à propos du contrat de location des domaines de Zeus Téménitès à Amorgos, *BCH*, 1892, p. 295.

(2) Dittenberger, *Sylloge* (2e éd.), 929, l. 61-4.

(3) C'est sans doute parce que les Praisiens et les Hiérapytniens sont voisins en pays de montagne qu'il n'est question que de pâturage dans cette convention, tandis que dans la convention entre Hiérapytna et Priansos, dont les territoires se touchent dans la plaine de la Messara, il est question de semailles, non de pâturage (*GDI*, 5040).

(4) La preuve décisive est fournie par deux inscriptions qui en proviennent, Bosanquet, *Annual of the British School*, XV, p. 340, et Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, p. 199.

encore établi avec certitude (1) et, si l'on y plaçait l'un des deux *téménè* en question, on pourrait chercher l'autre ou à Praisos, la capitale même du pays, ou près de Sitia qui paraît avoir été son port au Nord, comme Palaiokastro était son port oriental (2). Une pareille localisation ne me paraîtrait pas légitime. Non seulement l'observation déjà faite pour exclure la région N.-E. du pays des Praisiens vaut pour ces deux ports qui se trouvent chacun à l'une des extrémités de cette région; mais on ne pourrait comprendre pourquoi le sanctuaire de Zeus Diktaios ne serait pas désigné sous son nom ordinaire : τὸ τοῦ Διὸς τοῦ Δικταίου ἱερόν ou, simplement, τὸ ἱερὸν τοῦ Διός (3). De plus, l'absence de nom de divinité me paraît indiquer que les deux *téménè* n'étaient pas consacrés à un des grands dieux de l'Olympe ; il ne devait pas y avoir là de temple véritable, mais seulement une ἱερὰ χώρα, un terrain sacré enclos. S'il comprenait quelques chapelles ou autels, leur culte ne devait s'adresser qu'à ces génies champêtres, Kourètes, Nymphes et Korybantes, qui formaient le cortège de Zeus Diktaios. Ce sont eux que désigne l'hymne trouvé dans le temple de Zeus quand il invoque le dieu comme δαιμόνων ἀγώμενος (4), et il est probable que ces enclos sacrés étaient précisément réservés aux troupeaux du dieu suprême du Dikté (5).

S'il a été trouvé nécessaire de spécifier que le droit de

(1) Du moins, je ne vois pas comment M. Bosanquet peut conclure du seul passage *Syll.* 929, l. 78, à l'identité de Palaiokastro avec Ἐλεία (*Annual*, XI, p. 298). Rappelons qu'il croyait d'abord y trouver Itanos.

(2) Sur les différents lieux de culte de la région de Praisos, cf. Mariani, *Mon. Ant.*, VI, p. 308 ; Halbherr, *Am. J. Arch.*, 1901, p. 374; Bosanquet, *Excavations at Praesos* dans les t. VIII et XI de l'*Annual*. Sur les ports des Praisiens voir le traité qu'ils concluent (début du IIIe s., au plus tard) avec les Σταλίται et les Σηταῆται (*GDI*, 5120) avec le commentaire de Mariani, *Mon. Ant.*, VI, p. 275.

(3) *Sylloge*, 929 *passim*. Dans l'inscr. dialectale Ἐφ. ἀρχ., 1905, p. 199 on lit : ἐν τῶι ἱερῶι τῶ Ζηνὸς Δικταίω.

(4) Cf. le texte avec traduction de l'hymne dans mon *Bull. épigr.*, *REG*, 1911, 332.

(5) C'est sans doute comme un *téménos* de ce genre qu'on doit se représenter celui d'Archos à Acharna, à la frontière entre Knossos et Tylissos (*BCH*, 1910, p. 333). Τέμενος ne désignait à l'époque homérique qu'un terrain de pâture réservé (cf. Ridgeway, *JHS*, VI, 319).

pâture accordé aux Hiérapytniens ne s'étend pas à ces enclos, c'est sans doute que l'on voulait prévenir de nouvelles violations, entraînant de nouveaux conflits. Une des principales raisons des conflits qui ont mis Itanos aux prises, d'abord avec Praisos, puis avec Hiérapytna est la querelle au sujet de la ἱερὰ χώρα de Zeus Diktaios. Il résulte de l'inscription qui nous fait connaître ces conflits que celle-ci n'était pas située dans le voisinage immédiat du temple. Rien n'est plus naturel que d'admettre l'existence d'autres domaines appartenant au dieu. La vraisemblance amène à placer ceux de *Daron* et d'*Ardaniton* du côté de la frontière d'Hiérapytna. Leurs noms conviennent, d'ailleurs, à merveille à cette région de montagnes. Il n'est sans doute pas téméraire de rapprocher Δαρόν — dont l'*a* serait ainsi long — de δειράρ et de δηράς que les gloses donnent comme des désignations des montagnes en dorien (1). Dans la délimitation de la frontière entre Itanos et Praisos, on la montre précisément allant ἐς τὰν δηράδα (2). La même expression revient dans une délimitation entre Hiérapytna et Priansos (3), et, dans deux textes de Knossos, il est question du temple d'Arès à *Déras* (4). Quant à Ἀρδανίτον, ne peut-on le rapprocher d'Ἄρδιον, montagne de Dalmatie, et surtout d'Ἀρδανίς, promontoire en Marmarique qui s'avance juste en face de la Crète (5) ?

L. 46-51. La restitution de ce paragraphe est d'autant plus difficile qu'il ne manque que très peu de lettres. Le nombre des combinaisons possible est donc très limité, et je ne me dissimule pas l'incertitude de celle pour laquelle j'ai fini par me décider. Le premier mot, qui domine tout le paragraphe, ἀστι-

(1) Hésychius : δηράδες · βοῦνοι — δειράρ · κορυφή. Voir les textes réunis par W. Vollgraff (*BCH*, 1907, p. 164) à propos de la Δειράς, le chemin (au sens propre, le défilé qu'il emprunte) d'Argos à Mantinée, et de l'Apollon Δειραδιώτης dont le temple se trouvait au début de cette route. On trouve Δειραδιώτης dans des inscr. d'Imbros, *IG*, XII, 8, 53, 89.

(2) *Sylloge*, 929, 63.

(3) *GDI*, 5024, 17.

(4) *Sylloge*, 514, et *BCH*, 1905, p. 209.

(5) Strabon, I, 40; XVII, 838.

νέας (c'est mon collègue P. Roussel qui m'a fait penser à ce terme), prête lui-même à deux interprétations. « Ἀσινής plerumque cum apud epicos tum apud posteriores passive poni solet « illaesus, incolumis », cf. λ 110, μ 137, Aeschyl. *Choeph.* 1018; Herodot. II, 114. Active « non nocens » prima Sappho usurpavit fr. 80 ὁ πλοῦτος ἄνευ τᾶς ἀρέτας οὐκ ἀσινής πάροικος, cf. Aeschyl. *Eum.* 316; Herodot. I, 105, 6 » (1). En épigraphie, ἀσινής se rencontre dans un groupe d'épitaphes attiques d'époque impériale où des précautions sont prises contre la violation du tombeau : ἀλλ' ἐᾶν τά τε ἐπίθέματα τῶν μορφῶν ἀσινῆ καὶ ἀκέραια; ἀσινής y est évidemment pris au sens passif de « non endommagé, non détérioré » (2). Il est pris au même sens dans un passage du *Papyrus des Revenus* de Ptolémée Philadelphe où il est question de scellés qu'on doit montrer intacts, τὸ ἐπιβληθὲν σημεῖον ἀσινές (3). Le terme ne se retrouve pas malheureusement, à ma connaissance, en Crète; on y rencontre seulement αἰ δέ κα σίνηται et ὁ σινόμενος au sens de « s'il y contrevient », « le contrevenant ». Comment faut-il donc entendre ici ce mot dont le sens domine celui de tout le passage? Au sens passif, on aurait : « Qu'on les laisse non molestés comme s'ils faisaient paître dans leur propre territoire ». Au sens actif : « Qu'ils laissent les territoires où ils feront paître aussi peu endommagés que s'il s'agissait des leurs ». Le verbe ἐάω ayant en grec le double sens du verbe français *laisser*, il permet les deux interprétations (4). Si j'ai préféré la

(1) A. Gerstenhauer, *De Alcaei Sapphonis copia vocabulorum* (dans *Dissertat. philol. Halenses*, XII, 1894), p. 201.

(2) *IG*, III, 2, 1418, 1419, 1420, 1421.

(3) Grenfell, *Revenue Laws*, col. 26, 5.

(4) Puisqu'on trouve ἐῶμεν comme subj. 1 pl. parmi les formes irrégulières de ἐάω, le subj. 3 plur. correspondant serait ἐῶντι (de même, dans le subj. dorien du verbe εἰμί on a ἔωμεν, ἔωντι; la tournure par l'accusatif oblige à admettre qu'il s'agit ici du verbe ἐάω et non du verbe εἰμί). La présence d'un ο pour ω ne saurait s'expliquer. Au contraire, les formes en ωσ- des participes et des subjonctifs classiques se transforment régulièrement en crétois en ονσ- ou οντ-. J'accentue donc ἔοντι et non ἐόντι et j'y vois le correspondant crétois de la forme du subj. 3 plur. classique ἔωσι. Pour la tournure, cf. l'inscr. de Praisos *GDI*, 5120, A, l. 19 : ἐασόμεν ἔχειν ἀσφαλέως.

seconde, c'est parce qu'elle me paraît donner au paragraphe un sens plus satisfaisant (1). L'article précédent ayant spécifié qu'il y aura droit de pacage réciproque, il va de soi, semble-t-il, que ceux qui profiteront de ce droit ne seront pas molestés; mais il est bon de leur rappeler qu'ils n'en jouiront que s'ils ne commettent aucun dégât. L'article suivant va spécifier comment on s'y prendra pour éviter tout dégât ou toute contestation, si, au lieu de faire passer seulement ses bêtes sur le territoire de la cité alliée, le pâtre veut y séjourner : un pâtre de cette cité lui désignera l'emplacement où, seul, il pourra faire parquer ses bêtes.

L. 49. Au début de la ligne, on distingue nettement le bas d'une haste qui dépasse notablement le niveau inférieur des autres lettres et la barre inférieure d'un E. La haste dépasse la ligne d'une façon qui convient mieux à un P (ou à un I, à un Φ, ou un Υ) qu'à un M. Mais je ne vois pas de construction possible avec ἑκατέρον auquel j'ai d'abord pensé.

L. 52. La lecture αἳ δέ κα λῆι paraît certaine. Le verbe λάω-λῶ, vouloir, ne s'est guère conservé que dans le dorien populaire. La plupart des exemples qu'on en donne sont empruntés aux comédies d'Épicharme. En Crète, cette formule archaïque s'est maintenue, comme tant d'autres, dans le langage juridique. Αἳ δέ κα λῆι revient fréquemment dans le Code de Gortyne (col. III, 17, 37; IV, 49; VI, 7; VII, 55; XI, 11; 2e code, col. I, 3); deux siècles plus tard on retrouve αἳ δέ τις... μὴ λείοι dans un décret de Gortyne sur la monnaie de cuivre (2).

(1) Je ne dissimule pas combien cette restitution demeure douteuse et souhaite qu'un meilleur helléniste trouve la solution de ce petit problème. Pendant la correction des épreuves, M. Théodore Reinach veut bien me suggérer ἀ|σινέας, ἔον|[τα]ς δὲ κα[ὶ | κίοντας [ἑ]κατέρος. Il faudrait supposer que l'homérique κίω, partir, aller (cf. κινέω, *cieo*, ou bien Hésychius : κίεν · παρεγένετο) se serait conservé en Crète. Le sens serait : « ils ne seront pas molestés quand ils viendront et s'en retourneront chacun dans son territoire ». Cette restitution aurait l'avantage de donner une copule à ce membre de phrase, de faire dépendre ἐς d'un verbe indiquant le mouvement et de ne pas restituer 3 lettres au début de la l. 48 alors qu'il ne semble y avoir de place que pour 2.

(2) *GDI*, 5011 (pour la date, cf. Th. Reinach, *Rev. Num.*, 1904, p. 13). Sur le verbe λάω-λῶ, cf. M. Bréal, *Rev. Ét. gr.*, 1911, p. 1.

L. 54-5. Αὐλοστάτεν. C'est le premier exemple de ce mot. Mais le sens en est indiqué par un composé, qui ne s'est d'ailleurs rencontré également qu'une fois. C'est précisément dans ces dispositions relatives aux violations du sanctuaire de Zeus Diktaios dont nous venons de parler : (*Syll.* 929) ...ἵνα μηθεὶς ἐν τῷ ἱερῶι τοῦ Διὸς τοῦ Δικταίου μήτε ἐυνέμηι μήτε ἐναυλοστατῆι μήτε σπείρηι μήτε ξυλεύηι. Il est donc défendu de faire paître (ἐννέμειν), de semer (σπείρειν), de couper du bois (ξυλεύειν) et d'ἐναυλοστάτειν. La place de ce verbe indique déjà qu'il doit se rapporter au pâturage. Or, στάτειν doit évidemment se rapprocher d'ἵσταναι, στατός, στατικός; il s'agit donc d'un arrêt, d'une station. Αὐλο- se rapproche non moins certainement de αὐλή, espace à air libre (d'où : cour, *aula*), αὐλίζομαι, vivre, camper en plein air. En composition et appliqués au bétail, les deux termes peuvent seulement désigner l'action de parquer les animaux.

Αὐλοστάτεν est donc l'infinitif crétois du verbe αὐλοστάτω. Il vaut mieux accentuer ainsi qu'αὐλοστατεῖν qui serait l'infinif d'αὐλοστατέω, car cet infinitif est, jusqu'au IIe s., celui de tous les verbes thématiques en Crète (1). Le sens de la clause n'est plus douteux. Puisqu'on autorise les pâtres des deux états contractants à faire paître dans l'état voisin, il faut spécifier si les troupeaux ainsi amenés pourront aussi y passer une ou plusieurs nuits. Le droit de *pacage* n'implique pas nécessairement celui de *parcage*. Ce droit n'est accordé dans notre convention qu'à une condition : c'est que, pour déterminer l'emplacement où l'on établira le parc du bétail, le pâtre du peuple étranger s'entendra avec celui du pays où il mène paître. Il s'agit apparemment ici de grands troupeaux qui paissent disséminés sur une large étendue. Celui qui est chargé de les faire parquer doit être quelque vieux pâtre auquel obéissent les pastoureaux. Il doit en être de même de celui qu'il prend pour συνκριτής. Ce terme est également un *apax*. Mais le sens ne paraît pas non

(1) Cf. A. Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte*, 1909, p. 132.

plus douteux. Les chefs des pâtres des deux pays procèdent, pour éviter un conflit entre les pastoureaux respectifs, à un véritable arbitrage.

L. 70. Συνκοινός est un *apax* comme συνκριτής, et la disposition à laquelle cet article se réfère n'est pas moins originale que la précédente. Les deux villes avaient chacune leurs emplacements pour la danse (χορός) (1) et pour la course (δρόμος) (2). Ce sont les deux délassements naturels à ces peuples de bergers et de pâtres, et c'est aussi à ces jeux que les rixes devaient naître tout naturellement (3). Pour les éviter, l'accès en était en principe interdit à tout étranger. C'est à ce principe que la présente convention fait exception au profit respectif de chacune des parties contractantes. Une clause semblable se trouve dans trois des traités d'alliance conclus par Hiérapytna que nous possédons, avec Lyttos (*GDI*, 5041), Arkadès (5044) et Knossos (5073).

L. 79. Faut-il restituer δί[κ]|ασταν?

Pour dater cette convention, nous ne disposons que des indices épigraphiques. On a vu dans le lemme qu'en Grèce ils reporteraient à la fin du IVe s.; en Crète, où le développement des caractères épigraphiques paraît avoir été plus lent, on peut descendre jusqu'au début du IIIe. C'est avant le début du IIe s.

(1) Halbherr, *Am. J. Arch.*, 1901, p. 379, avait cru reconnaître sur l'une des Acropoles de Praisos, dans une aire rectangulaire taillée dans le roc devant un autel, le χορός de la ville (Bosanquet, *Annual*, VIII, p. 257 y voit l'emplacement d'un temple rasé par les Hiérapytniens). Il suffit de rappeler la grande aire pavée du palais de Knossos où l'on a vu le χορός d'Ariane. Une inscription mentionne le droit d'assister au χορός de Tylissos (Vollgraff, *BCH*, 1910, p. 332). Dans beaucoup de villages crétois le plus grand *avlòni* — aire pavée circulaire où l'on bat le blé — sert encore aux danses.

(2) La course étant le principal exercice de ces montagnards, le nom de δρόμος désignait chez eux les gymnases : δρόμοις · τοῖς γυμνασίοις, κατὰ Κρῆτας dit Suidas. De là les éphèbes prennent le nom de δρομεῖς (Loi de Gortyne, I, 41; III, 22; V, 53; VI, 36; VII, 41).

(3) Rappelons que les danses crétoises, comme la pyrrhique, étaient souvent armées et que les éphèbes procédaient à de véritables exercices militaires (Strabon, X, p. 480 et 483). C'est de Crète que Thalétas serait venu apprendre aux Spartiates l'art des hyporchèmes.

que nous ont reporté aussi les indices relevés aux l. 5, 10 et 38 La vraisemblance historique suggère aussi le début du IIIe s. On sait, par l'inscription de Toplou (gravée en 139), que Hiérapytna avait soutenu contre Itanos les prétentions de Praisos; entre autres territoires contestés aux Itaniens se trouve l'île de Leuké (Kouphonisi) avec ses pêcheries de pourpre. Or, au début du IIIe s., cette île paraît appartenir à Stalai, le port situé en face, sur la partie de la côte Sud qui relevait des Praisiens (1). La contestation à son sujet doit donc remonter en plein IIIe s. De plus, à l'époque où nous verrons Itanos recevoir le protectorat de Ptolémaios II, Hiérapytna paraît s'être alliée avec son adversaire Antigonos Gonatas (2) et l'on peut supposer que Praisos suivit son exemple puisque nous possédons d'elle un décret en faveur d'un Thrason d'Athènes (3), qui est sans doute le favori d'Antigonos Gonatas. A cette époque, Hiérapytna et Praisos paraissent donc avoir vécu en bonne entente. Cette entente, si rare entre villes voisines en Crète, était due apparemment au besoin de s'unir contre Itanos, protégée par l'Égypte. Le protectorat égyptien remonte, comme on le verra, au moins à 260. Ce pourrait être l'époque de notre convention.

II (65). — Stèle dans ce marbre gris-bleu que les Itaniens, qui le trouvaient autour d'eux, ont généralement employé pour leurs inscriptions ; mais le grain est plus fin que dans la plupart. L'angle supérieur droit est brisé ainsi que la partie inférieure gauche ; malgré quelques autres petites mutilations, la stèle est très bien conservée avec ses côtés s'inclinant légèrement l'un vers l'autre (écartement en bas 0,34 ; au haut 0,32) et la petite corniche moulurée qui occupe 0,05 sur les 0,40 que mesure la stèle. Sur les côtés, épais de 0,09, on croit voir la trace de tenons.

(1) *GDI*, 5120. L'inscription, qu'on s'accorde à placer au début du IIIe s., présente de nombreuses similitudes épigraphique avec la nôtre.

(2) *GDI*, 5043. Plusieurs savants voient dans cet Antigonos, Antigonos Doson (Cf. Cardinali, *Riv. di storia ant.*, 1905, p. 91).

(3) Halbherr, *Mus. Ital.*, III, p. 600. Sur Thrason, voir Cardinali, *op. cit.*, p. 78.

Les caractères sont hauts de 6 à 7 mm. et les interlignes de 7 à 8. Caractères bien gravés : ΘΓΣΚΩ. Légers *apices*.

1 Ἀγαθᾶι Τύχαι · Ἐπειδὴ βασιλεὺς Πτολεμαῖος,
παραλαβὼν τὰν τῶν Ἰτανίων πόλιν καὶ πολίτας
παρὰ τῶ πατρὸς βασιλέως Πτολεμαίω καὶ τῶν
προγόνων, καλῶς καὶ ἐνδόξως εὐεργετῶν
5 διατελεῖ καὶ διαφυλάσσων μετ' εὐνοίας ἐν οἷς
παρέλαβε πολιτευόμενος τοῖς αὐτῶν νόμοις,
ἔδοξε τᾶι βουλᾶι καὶ τᾶι ἐκκλησίαι · ἱαρὸν τέμενος
ἱ]δρύσασθαι τὸν παράδισον τὸν πρὸς τᾶι πύλαι
βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσας Βερενίκας
10 τᾶς τῶ βασιλέως Πτολεμαίω ἀδελφᾶς καὶ γυναικός ·
θύσει δὲ ἁ πόλις κατ' ἐνιαυτόν τοῖς γενεθλίοις
βασιλεῖ Πτολεμαίωι καὶ βασιλίσσαι Βερενίκαι
καὶ δρόμον συντελέσοντι · τὸ δὲ ψάφισμα
15 τόδε οἱ κοσμητῆρες οἱ μετὰ Σωτηριώ γράψαντες
ἐστάλαν λιθίναν, ἀναθέντων ἐς τὸ ἱαρὸν τᾶς
Ἀθανᾶς τᾶς Πολιάδο]ς · τὸ δὲ ἀνάλωμα ἦμεν
ἀπὸ τῶν] ποθόδων τᾶς πόλιος.

« A la bonne Fortune! Attendu que le roi Ptolémaios, ayant reçu la cité des Itaniens et ses citoyens en héritage de son père, le roi Ptolémaios, et de ses ancêtres, continue par ses bienfaits à leur donner des marques éclatantes de sa bienveillance et à leur maintenir de bonne grâce leur constitution avec les mêmes lois dont ils jouissaient lorsqu'il les reçut en héritage, il a été résolu par le Conseil et l'Assemblée : on érigera en enceinte sacrée pour le roi Ptolémaios et la reine Bérénika, la sœur et épouse du roi Ptolémaios, le jardin proche de la porte; la cité offrira un sacrifice annuel à l'anniversaire de naissance du roi Ptolémaios et de la reine Bérénika et on organisera un concours de course. Le présent décret, les *kosmètères* en charge avec Sôtérios le feront graver sur une stèle de marbre et exposer dans le sanctuaire d'Athéna Polias. La dépense sera acquittée sur les revenus publics. »

L. 1. Ce Ptolémaios ne peut être que Ptolémaios III Euergétès et son épouse, Bérénikè II, la fille de Magas. Le fait qu'elle est qualifiée de « sœur » du roi, alors qu'elle était seulement sa cousine — Magas étant le demi-frère de Ptolémaios II — ne saurait faire difficulté. Letronne déjà a montré qu'ἀδελφή n'était qu'un titre protocolaire (1); il était un legs des temps pharaoniques où, pour éviter que le sang solaire ne sortît de la famille royale, le souverain devait épouser sa sœur. Pourtant, on remarquera qu'on a évité dans l'inscription de donner Bérénikè II comme fille de Ptolémaios III. Elle devenait « sœur » du roi du fait de son mariage avec lui; ce titre, lié à celui d'épouse, n'impliquait aucune formalité d'adoption par le père de son royal époux; Bérénikè restait si bien la fille de Magas qu'elle donna ce nom à son second fils.

Pour la date de l'inscription, la façon dont il y est parlé des souverains ne fournit que de faibles indices. D'une part, il n'y est fait aucune allusion à des enfants du couple royal (2); or, le futur Ptolémaios IV paraît être né après le retour de son père de la guerre de Syrie, sans doute en 243 (3). D'autre part, l'avènement de Ptolémaios III semble considéré comme tout récent. On sait que le premier acte de son règne fut d'épouser Bérénikè dont il était le fiancé depuis 260; à ce titre, il avait été régent de Cyrène dont Bérénikè restait βασίλισσα (4) et l'un et l'autre avaient pu rendre des services à Itanos qui se trouvait sans doute en rapports plus étroits avec Cyrène qu'avec Alexandrie (5). Ces services expliqueraient qu'il y ait reçu dès son avè-

(1) Pour Bérénikè II, la formule ἀδελφὴ καὶ γυνή revient constamment. Cf. Strack, *Die Dynastie der Ptolemaer*, 38 (décret de Canope), 40, 43 (ces 3 inscr. se retrouvent dans Dittenberger, *OGIS*, 44, 60, 65), Strack, 41; *OGIS*, 61; *Archiv*, I, 205, 15; *Bull. Soc. Arch. Alex.*, 1902, p. 48. Catulle, traduisant Callimaque, parle de Bérénikè *fratris cari* (LXVI, 22).

(2) Τὰ τέκνα sont mentionnés par exemple *OGIS*, 61, 64; *Bull. Soc. Arch. Alex.*, 1902, p. 48.

(3) Cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 288.

(4) Cf. Bouché-Leclercq, *op. laud.*, p. 202. Sur le culte dynastique à Cyrène, cf. plus bas, p. 406.

(5) L'histoire du pêcheur de pourpre Korôbios d'Itanos, précurseur de Battos en

nement l'honneur d'un culte public, honneur que n'avaient pas obtenu ses prédécesseurs. S'ils l'avaient obtenu, il est probable qu'Itanos n'aurait pas manqué de le rappeler; de même, si la glorieuse guerre de Syrie qu'Évergète entreprit presque aussitôt après son avènement avait déjà eu lieu, on peut croire que les Itaniens y auraient fait allusion.

J'inclinerais donc à croire que le décret d'Itanos fut rendu au moment même où l'on y reçut, avec la notification de l'avènement (1) et du mariage de Ptolémaios III, ses assurances formelles qu'il se montrerait aussi respectueux que ses prédécesseurs des libertés d'Itanos et lui continuerait la protection de l'Égypte.

L'histoire générale de cette époque ne peut guère nous fournir d'indices plus précis. On sait que la question de la date où l'Égypte perdit l'hégémonie dans la Mer Égée est plus contestée que jamais. Si, avec le dernier historien qui s'en soit occupé (2), on admet que ce fut dans la campagne de 246 que la flotte égyptienne fut battue à Andros par les Macédoniens d'Antigonos et à Éphèse par les Rhodiens d'Agathostratos, c'est de cette double défaite qu'il faudrait faire dater la fin de sa thalassocratie (3). Cependant, Ptolémaios III devait être encore tout-puissant dans l'Archipel en 242/1, puisqu'Aratos n'hésitait pas à faire de lui le généralissime de la Ligue Achéenne (4); le roi avait donné jusqu'à 110 talents à la Ligue et il avait chargé d'or la flotte confiée à Chrémonidès et à Glaukon, les chefs des

Cyrénaïque, atteste l'antiquité de ces rapports. Cf. A. J. Reinach, *Itanos et l' « Inventio Scuti »* (*Rev. de l'Hist. des Rel.*, 1909-10), p. 13-5 du tir. à part.

(1) Pour cette expression officielle, παραλαβὼν παρὰ τοῦ πατρός, voir les références dans les *OGIS*, *Indices*, VIII, *s. v.* παραλαμβάνω.

(2) W. Scott Ferguson *JHS*, 1910, p. 189-208.

(3) On s'accordait à la suite de Beloch à placer la bataille d'Andros au début du règne d'Antigonos Doson (cf. surtout J. Delamarre, *Rev. Philol.*, 1902, 321; G. Cardinali, *Riv. Stor. ant.*, IX, 93; F. Dürrbach, *BCH*, 1904, 108; M. Holleaux, *ibid.*, 1906, 60; 1907, 94, 104; P. Roussel, *ibid.*, 1907, 360) quand W. Tarn est venu reprendre avec force, *JHS*, 1909, 265, la théorie de Niese, Kaerst et Bouché-Leclercq, qui en font une victoire d'Antigonos Gonatas pendant la 3e guerre de Syrie, v. 246-4.

(4) Plutarque, *Arat.*, 24.

démocrates athéniens qui avaient dû se réfugier en Égypte en 263. C'est probablement alors, et pour procurer des mercenaires aux Achéens, qu'Évergète intervint comme médiateur entre Gortyne et Knossos, dans un traité qui fut juré à Sicyone, la capitale d'Aratos (1).

De ces indices il faudrait discuter l'importance avec soin si, comme on pouvait le croire jusqu'ici, la domination égyptienne à Itanos avait subi le contre-coup des vicissitudes de sa thalassocratie. Mais il semble résulter précisément des documents que nous publions qu'il n'en est rien ; le protectorat ptolémaïque s'est perpétué à Itanos jusqu'au petit-fils de Ptolémaios III, comme le montreront les inscriptions suivantes; il remontait jusqu'à son grand-père, s'il faut en croire l'expression employée dans celle-ci, expression que nous allons examiner maintenant.

L. 3-4. A prendre le texte à la lettre, il faudrait supposer que Ptolémaios I a déjà été maître d'Itanos. Mais le pluriel employé (προγόνων), alors que Ptolémaios Évergète n'est que le 3e des Lagides et n'a en vérité qu'un seul πρόγονος royal, incline à croire que ce n'est là qu'une formule de style. Il n'y aurait d'ailleurs rien d'impossible à ce que Ptolémaios I se soit rendu maître d'Itanos. Mais ce serait le premier fait qui viendrait s'ajouter aux indices touchant l'établissement de son hégémonie dans la Mer Égée que fournissent les inscriptions déliennes tant discutées, relatives à la Confédération des Nésiotes et aux *Ptolémaia*. On ne saurait plus, en effet, songer à faire remonter cette hégémonie à 308 ; Ptolémaios I se borna alors à traverser les Cyclades à la tête de forces navales imposantes pour aller tenir à l'Isthme des assises panhelléniques. Dès l'année suivante, Démétrios parcourait l'Archipel avec une flotte non moins considérable qui, en 306, infligeait à Ptolémaios l'écrasante défaite de Salamine de Chypre. Ce ne serait qu'en 286, après la chute du Polior-

(1) *GDI*, 5015. Cf. Dümmler, *Philologus*, 1895, p. 225.

cète, lorsque son fils Antigonos Gonatas dut abandonner une partie de la Macédoine à Pyrrhos, et l'Archipel à Ptolémaios, que celui-ci put y établir sa prépondérance (1). Mais, dès 285, il laissait le trône à son fils. Même en rattachant l'occupation d'Itanos au pacte de 286, ce serait donc Philadelphe, plutôt que Sôter, qui en serait l'auteur.

On pouvait déjà induire que Ptolémaios II avait exercé son protectorat sur Itanos du décret que la ville rend en l'honneur de Πάτροκλος Πάτρωνος Μακεδὼν ἀποσταλεὶς ὑπὸ βασιλέος Πτολεμαίου στραταγὸς ἐς Κρήταν. Non seulement Patroklos a mis la ville et le territoire en sûreté ; mais on le loue, comme Ptolémaios III, d'avoir maintenu à la ville sa constitution, πολιτευομένων τῶν Ἰτανίων κατὰ τοὺς νόμους (2). On voit maintenant que ces termes impliquent une véritable prise en possession : la ville garde ses lois, mais reçoit une garnison ptolémaïque. Ce que l'on sait de l'amiral Patroklos et de l'alliance d'une partie de la Crète avec Athènes et Philadelphe amène à placer cette première occupation pendant la guerre de Chrémonidès (266-63).

C'est alors que l'influence égyptienne paraît avoir atteint son apogée en Crète. En dehors du décret de Chrémonidès qui montre les Crétois alliés d'Athènes et de Ptolémaios II, l'action de ce prince est attestée par la présence à Itanos et à Olous du navarque Patroklos et de ses deux futurs successeurs Kallikratès et Périgénès ; une ville crétoise prit le nom de sa sœur-épouse Arsinoé et nous le voyons faire à Gortyne une dédicace au nom de son fils Ptolémaios et de Bérénikè qui devait être sa femme (3).

(1) Cf. Dürrbach, *BCH*, 1907, p. 221, et *C.-R. du Congrès du Caire*, 1909 ; Ferguson, *JHS*, 1910, p. 191.

(2) *GDI*, 5059 ; Dittenberger, *OGIS*, 46. Dans la grande liste des proxènes et évergètes d'Olous on trouve Πάτροκλον | Πάτρωνος Μακεδόνα, Καλλικράτη, Περιγένη (probablement les deux futurs amiraux égyptiens Kallikratès et Périgénès, alors lieutenants de Patroklos) et Παυσανίαν Καλλιάνακτος Ἀλεξανδρῆ (Demargne, *BCH*, 1900, p. 225).

(3) Je me borne à rappeler ces faits qui ont été longuement discutés par G. Cardinali, *Riv. di storia antica*, 1905, p. 72-93. Postérieurement à son article

Ptolémaios III paraît n'avoir pas négligé de maintenir en Crète l'influence de l'Égypte. Nous avons déjà rappelé qu'il imposa sa médiation à Gortyne et à Knossos, et l'on connaît depuis longtemps la base d'une statue qui lui fut élevée à Éleutherna (1). Il n'y a donc rien d'étonnant à apprendre qu'il était resté maître d'Itanos.

L. 8-14. Les dispositions prises pour honorer le couple royal prouvent quelle ville modeste Itanos était à cette époque. On ne peut ni lui élever un temple (2) ni instituer des fêtes en son honneur ; on se borne à déclarer que « le jardin près de la porte » lui sera désormais consacré. La ville n'aurait-elle donc eu qu'une porte? C'est ce qui n'étonne guère quand on en connaît l'emplacement. Aujourd'hui encore l'on ne peut atteindre le fond de la baie d'Erimopolis, où ses vestiges s'étendent entre les collines de *s'ta Mmimata* au Nord (la nécropole) et de *s'ta Viglia* au Sud (la guette), que par une route : celle qui vient de Toplou où se rencontrent les chemins montant de la baie de Sitia au N.-O., et de celle de Palaiokastro au S.-E. Devant cette porte (3)

je n'ai trouvé à mentionner que la dédicace de Gortyne publiée par G. de Sanctis, *Mon. ant.*, 1908, n. 33. De la littérature antérieure l'article cité de Dummler lui a seul échappé, et, s'il a bien vu que le Kallikratès de la liste des proxènes d'Olous était le futur navarque, il n'a pas remarqué qu'il en était de même de Périgénès qui s'y trouve aussi mentionné. J'espère établir la liste des navarques et nésiarques égyptiens dans un travail que je prépare depuis longtemps où seront repris tous les textes relatifs à la thalassocratie ptolémaïque.

(1) Copiée par Spratt et par Thenon. Cf. Cardinali, *op. cit.*, p. 93. Il faut rappeler que l'influence de Philadelphe et d'Évergète fut loin de s'étendre à toute la Crète. A côté des traités d'Éleutherna et d'Hiérapytna avec un Antigonos (Gonatas ou Doson? cf. Cardinali, *loc. cit.*, p. 91) on a maintenant une inscription d'avril 249 où Lyttos renouvelle avec Antiochos II l'alliance conclue avec son père (Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, p. 70).

(2) Deux grandes colonnes monolithes en granit gris d'Égypte qui gisent parmi les ruines de l'église signalée p. 377, n. 1, attestent pourtant que de grandes constructions furent élevées à Itanos sous le protectorat ptolémaïque.

(3) Les sondages que j'ai faits cette année à Itanos ont amené la découverte d'une porte qui ne saurait être celle que vise notre inscription. Elle se trouve, en effet, au pied S. du promontoire qui divise en deux anses la baie d'Erimopolis. Elle ferme un long couloir à l'extrémité extérieure qui débouche si près de la mer que les vagues, autrefois comme aujourd'hui, devaient venir battre ses soubassements. C'est donc la « porte de mer », c'est-à-dire celle qui s'ouvrait dans la partie de l'enceinte d'Itanos qui protégeait la ville du côté de la baie.

s'étendait un jardin (1); peut-être ce *paradeisos* était-il ombragé de ces palmiers qui remplissent aujourd'hui le vallon qui débouche sur la mer au pied Sud de *s'ta Viglia*, palmiers qui pouvaient faire sembler ce lieu comme prédestiné au culte du monarque égyptien. C'est là qu'on doit élever son autel; sans autel, on ne pouvait y faire de sacrifice annuel. Ce sacrifice a lieu à l'anniversaire de naissance du roi et toute la fête qui l'accompagne consiste en une course.

L'emploi du pluriel, γενέθλια, ne doit pas faire croire qu'il y avait deux fêtes, l'une à l'anniversaire du roi, l'autre à l'annisaire de la reine; il n'y a pas d'exemple de la célébration du jour de naissance particulier d'une reine; il était commémoré en même temps que celui du roi. D'ailleurs, celui-ci même semble avoir été souvent reporté à la date mieux connue de l'anniversaire de son avènement (2).

L. 15. Κοσμητήρ équivaut à κοσμητής, comme κόρμος à κόσμος. Mais deux faits nouveaux ressortent de ce texte. La forme κόρμος était considérée comme une particularité propre à Gortyne et à Lébéna et seulement à partir du IIIe s. Dans une dédicace d'Hiérapytna (du IIe s.) on trouve ἐπὶ τῶν κοσμόντων (*GDI*, 5045). Pourtant, Blass semble avoir considéré que κόρμοι devait être la forme régulière à Itanos et à Hiérapytna (3). La forme

Cette enceinte présente à cette porte, comme sur les *Viglia* où elle est le mieux conservée, le meilleur appareil hellénistique.

(1) Sur les jardins en Grèce, cf. M. Gothein, *Ath. Mitt.*, 1909, p. 100-144.

(2) L'usage de célébrer les γενέθλια du roi est attesté surtout, pour l'Égypte, par l'inscription de Rosette (*OGIS*, 90 l. 46). Mais on savait déjà que l'anniversaire royal était aussi observé dans les possessions égéennes des Lagides, par une inscription lesbienne qui l'atteste pour Méthymna et Érésos (*IG*, XII, 2, 498 et 527). Elle a été omise par le dernier auteur qui se soit occupé des *genethlia* : W. Schmidt, *Geburtstag im Altertum* (fasc. 1 du t. VII des *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, 1909).

(3) Dans l'inscription de Toplou, il a restitué en effet : Ἱεραπυτνίων οἱ [κόρμοι κ]αὶ ἁ πόλις Ἰταν[ίων τοῖς κόρ]μοις καὶ ταῖ πόλει χαίρεν (GDI., 5060). Mais peut-être s'est-il laissé influencer par la lettre qui précède dans l'inscription et qui, émanant de Gortyne, présente régulièrement la forme κόρμοι. Aussi ai-je préféré restituer κόσμοι à la l. 1 du traité (nº IV), le passage cité de l'inscription de Toplou attestant que les magistrats de ce nom sont restés les premiers de la cité à Itanos. Sur les fonctions des kosmes, cf. Schoemann-Lipsius, I, 310.

κοσμητήρ de notre texte pourra être invoquée en faveur de cette opinion.

D'autre part, dans la dédicace citée d'Hiérapytna on trouve énumérés les dix kosmes appartenant à la tribu des Dymanes avec leur patronymique suivant l'usage ordinaire.

Dans l'inscription d'Itanos n° IV, la date paraît donnée par l'autre formule en usage : οἱ κόσμοι οἱ σὺν. Dans cette même inscription l'exécution du traité avec Hiérapytna qu'elle contient est confiée, pour chacune des deux cités, à quatre κοσμητῆρες. Le nom même de cette magistrature, pouvant s'appliquer à toute surveillance ou contrôle, ne renseigne guère sur sa fonction précise. A Athènes on sait que le *kosmètès* est un magistrat éphébique ; à Itanos, il paraît plutôt correspondre au *tamias* athénien. Comme lui, notre décret le montre chargé de faire graver et exposer la stèle ; mais, comme pour le censeur romain, ses charges financières s'alliaient avec ce caractère de sévérité morale qui est resté attaché au nom de censeur. C'est ce qui vaut sans doute aux *kosmètères* dans le traité qu'on vient de mentionner le soin de veiller à son exécution. On y voit que leur collège était composé de quatre membres, peut-être un appartenant à chacune des trois tribus doriennes et un président. Le Sôtérios de notre inscription doit être ce président.

L. 17. Ce temple d'Athéna Polias doit être distingué de celui d'Athéna Salmônia sis apparemment sur le cap Salmônion, au N.-E. d'Itanos. C'est Ἀθαναίαν Πολιάδα que les Itaniens invoquent après Zeus Diktaios dans leur serment (*GDI.*, 5058) et c'est sans doute à elle que s'adresse l'ex-voto *GDI*, 5061 (1).

L'inscription est rédigée en un dorien que les formes de la

(1) C'est sans doute ce temple que supportait l'angle de terrasse en bel appareil à bossage qui se voit au fond de la baie d'Érimopolis (photographie dans Mariani, *Mon. Ant.*, VI, fig. 84) faisant face au promontoire qui la divise et dominant la plaine. Sur le cap Sidéro, — l'ancien Salmonion ou Sammônion — on n'a pas retrouvé de vestige de temple ; mais il me paraît probable qu'il se trouvait près de la *Tenda* — l'isthme étroit et bas qui sépare le cap en deux moitiés. C'est là que se trouvent les carrières du marbre qui a servi à nos inscriptions comme à beaucoup des monuments d'Itanos, carrières dont les graffiti indiquent qu'elles étaient alors activement exploitées.

koiné envahissent déjà. Ainsi l'on rencontre Πτολεμαίου (l. 9) à côté de Πτολεμαίω (l. 3, 10). Pourtant, dans ἐστάλαν on trouve encore un phénomène d'assimilation caractéristique du dialecte crétois (1).

III (64). — Cette inscription est celle à laquelle J. Demargne a fait allusion : « Une dédicace trouvée dans mes fouilles en 1900 mentionne un gouverneur romain sous Ptolémée Philopator » (*BCH*, 1900, p. 239 n. 4) et qu'il a communiquée à M. Colin qui la cite *Rome et la Grèce*, p. 47 n. 2. — Plinthe de marbre gris-bleu local taillée apparemment de façon à pouvoir être encastrée dans la porte du Nymphaion dont elle portait la dédicace.

Longueur, 0,55. — Hauteur, 0,0135. — Épaisseur, 0,065.

Lettres hautes en moyenne de 0,017; interligne de 0.010.

L'épigraphie est très belle.

Entre le T et l'O du τὸ de Νυμφαῖον subsiste la trace d'une rature. Le lapicide, recopiant par inadvertance la ligne supérieure, avait gravé **ΡΣ**.

Βασιλεῖ Πτολεμαίωι Φιλοπάτορι
καὶ βασιλίσσηι Ἀρσινόηι
τὸ ὕδρευμα καὶ τὸ Νυμφαῖον.
Λεύκιος Γαΐου Ῥωμαῖος φρουράρχων.

Cette importante dédicace peut se placer dans la période comprise entre 216 et 206. En effet, Ptolémaios IV Philopator n'épousa sa sœur, Arsinoé II, qu'après la victoire de Raphia (217); d'autre part, à dater de 209-5, les inscriptions dédiées au couple royal mentionnent son fils, le futur Ptolémaios V Épiphane. C'est à la même période de 216-6 qu'appartient l'inscription en l'honneur de Philopator trouvée à Méthymna de Lesbos (2); aussitôt après doivent venir celle qui le montre maître à Sestos et en Chersonèse de Thrace (3) et un papy-

(1) Cf. J. Brause, *Die Lautlehre der kretischen Dialekte* (Halle, 1909), § 43.
(2) *IG*, XII, 2, 498; *OGIS*, 78.
(3) *OGIS*, 88. Il n'y a pas de raison pour croire que la domination égyptienne

rus relatif aux tributs de Lesbos et de la Thrace (1); enfin l'on sait que Philopator commença à fortifier Gortyne (2) et que c'est sa médiation qui, en 206-5, mit fin à la guerre entre Knossos et Gortyne (3). Notre dédicace vient confirmer que ce roi sut maintenir, en Crète du moins, l'influence qu'avaient exercée son père et son grand-père.

Mais ce n'est pas là qu'en réside le principal intérêt. La présence d'un phrourarque romain à Itanos entre 216 et 206 pose un problème délicat. Le Ῥωμαῖος qu'il prend soin d'inscrire après son nom atteste qu'il était pourvu du droit de cité; comme son *prænomen* et celui de son père n'ont rien que de romain, il n'est pas nécessaire de supposer que ce fût un Campanien ayant reçu la *civitas*; en même temps, l'absence de *cognomen* indique qu'on est en présence d'un Romain de petite extraction. On connaît bien des Italiotes qui se sont distingués au IIIe siècle (4) comme mercenaires; mais Lucius est le premier citoyen romain qu'on voit servir alors à l'étranger. Or il était interdit aux citoyens romains de prendre service à l'étranger, et une infraction à cette loi est particulièrement étrange dans cette période de 216-206 où Rome se trouvait aux prises avec Hannibal. Aussi bien, je crois que ce ne fut pas là une infraction,

avait été interrompue en Chersonèse et à Samothrace depuis 240, année où Ptolémaios III y avait envoyé Hippomédon de Sparte pour y remplacer le gouverneur révolté Adaios (Télès, *ap.* Stob. *Flor.* 40, 8, et *Syll.* 221).

(1) *Tebtunis Papyri*, I, nº 8.

(2) Strabon, X, p. 478.

(3) Cf. G. Cardinali, *Riv. di Filologia*, 1907, p. 10. On peut ajouter que l'épigraphie semble placer sous le règne de Philopator l'inscr. de Théra en l'honneur du Crétois Ἑρμάφιλος (?) Φιλοστράτου Ῥαύκιος ἀποσταλεὶς ὑπὸ τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου ναύαρχος καὶ στραταγός (*IG.*, XII, 3 *Suppl.* 1091). D'autres officiers crétois nous sont connus sous ce règne dans l'armée égyptienne : Knopias d'Allaria et Philon de Knossos qui prirent part à la bataille de Raphia (Polyb., V, 65, 7; 82, 4), Bôlis qui trahit Achaios (VIII, 15-20). Même au début du règne, avant les grandes levées de 218, il y avait un millier de Crétois à Alexandrie (V, 36, 4).

(4) Rappelons par exemple le Campanien Spendios, un des trois chefs des mercenaires révoltés contre Carthage en 238.

Le Lykinos à qui Antigonos avait confié la garnison de Mégare et qui en fut chassé par Aratos (Télès, *loc. cit.*) viendrait d'Italie : si tel était bien son nom il serait originaire d'une des colonies grecques, mais *Lykinos* n'est peut-être qu'une adaptation de *Licinius* comme, d'après moi, *Serdôn* le serait pour *Herdonius*.

mais une exception résultant d'un traité. La question est trop importante pour l'histoire générale pour que nous ne l'examinions pas avec quelque détail.

Les textes ont conservé le souvenir de deux traités entre Rome et l'Égypte antérieurs à celui de 210. C'est à tort qu'on a contesté leur réalité (1). Celui de 210, qu'on n'a pas mis en doute, était destiné à « renouveler l'amitié » ; il faut donc qu'elle ait été conclue auparavant. Le premier traité est placé par les auteurs (2) à une date qui l'explique à merveille : c'est en 273 que le Sénat avait envoyé à Alexandrie une ambassade en retour de celle qui, l'année précédente, lui avait porté les assurances d'amitié de Philadelphe. Or, c'est en 274 que Pyrrhos avait subi l'écrasante défaite de Bénévent. Pour reprendre victorieusement la lutte contre Rome, il avait fait appel aux autres successeurs d'Alexandre : oubliant leurs jalousies, ils devaient s'unir dans un effort commun pour écraser la puissance naissante de Rome.

Les textes, il est vrai (3), mentionnent seulement qu'il s'adressa aux rois de Macédoine et de Syrie ; mais il est invraisemblable qu'il n'ait pas eu recours au souverain de l'Égypte. Il était le parent et l'allié de Philadelphe dont le père, Sôter, l'avait traité comme un fils. On sait qu'Antigonos et qu'Antiochos lui répondirent par un refus ; c'est là dessus qu'il se décida à retourner en Grèce (4) et, en enlevant la Macédoine à Antigonos, à obtenir de force les secours macédoniens qu'on ne voulait pas lui accorder de gré. N'est-il pas admissible que le prudent Philadelphe ne se soit pas borné à refuser son concours? Reconnaissant après Bénévent que les Romains étaient les plus forts et

(1) Voir la bibliographie dans Bouché-Leclercq, *op. laud.* I p. 175 et ajoutez C. Barbagallo, *Le relazioni politiche di Roma con l'Egitto dalle origini al 50 a. C.* (Rome, 1901) et G. Colin, *Rome et la Grèce de 200 à 146* (1905).

(2) Dion. Hal. XX. 14 ; Liv. *Epit.* XIV ; Val. Max. IV, 3, 9 ; Eutrop. II. 15 ; Justin, XVIII, 2, 9 ; Dio Cass. fr. 41 B ; Zonar. VIII, 6 (P. I, 379).

(3) Justin, XXV, 3, 1 ; Pausanias, I, 13, 1.

(4) Sur ce retour de Pyrrhos, voir mon article *L'Etolie sur les trophées gaulois* dans le *Journ. internat. de Numismatique*, 1911.

désireux d'éviter que le commerce alexandrin eût à souffrir de leur hostilité envers un allié de Pyrrhos, il dut s'empresser de leur faire porter avec de riches présents l'assurance de son amitié. Ce serait ce dont la vanité romaine aurait fait le premier traité conclu avec la République par les successeurs des Pharaons.

Le deuxième traité ne nous est connu que par ce passage d'Eutrope, III, 1 : « *Finito igitur Punico bello, quod per XXIII annos tractum est, Romani jam clarissima gloria noti, legatos ad Ptolemaeum, Aegypti regem, miserunt, auxilia promittentes, quia rex Syriae Antiochus ei bellum intulerat. Ille gratias Romanis egit, auxilia non accepit. Jam enim fuerat pugna transacta. Eodem tempore potentissimus rex Siciliae Hiero Romam venit...* »

Si l'on a mis également la réalité de cette ambassade en doute, c'est parce qu'on a voulu la placer entre 241 et 237. A cette époque Ptolémaios III était en paix avec les Séleucides; s'il venait d'être en guerre avec l'un d'eux, cet ennemi n'était pas un Antiochos — Antiochos Hiérax semble au contraire avoir été son allié — mais Séleukos II. D'ailleurs, dans la 3e guerre de Syrie dont il s'agirait alors, Évergète ne semble pas avoir livré de bataille décisive. Mais le texte se comprend, au contraire, à merveille, si l'on renonce à cette date pour se reporter à la 4e guerre de Syrie (1). Or, sur quoi cette date est-

(1) Je vois par Bouché-Leclercq, *op. cit.*, I, p. 259, qui maintient à tort ce texte en 240, que Schneiderwirth et Guiraud ont déjà proposé de le placer en 217. N'ayant pas leurs ouvrages à ma disposition à Athènes, je ne sais s'ils ont invoqué les mêmes raisons que moi. D'ailleurs, je croirais volontiers que les Romains n'ont pas attendu à 217 pour renouveler l'amitié si importante pour eux conclue en 274. Une ambassade a fort bien pu venir féliciter Ptolémaios III après ses grands succès dans la 3e guerre de Syrie, succès contemporains de ceux de Rome dans la 1re guerre punique. Ce serait la même ambassade qui serait intervenue en faveur d'Ilion auprès d'un Séleukos (Suet. *Claud.* 25) que je crois être Séleukos II. M. Colin, *op. cit.*, p. 36, opine pour la même identification, mais il croit qu'il y eut alors « un léger refroidissement dans les rapports de Rome et de l'Égypte, quand celle-ci eut accepté les services de Xanthippe, le vainqueur de Régulus devant Carthage et surtout quand Ptolémée Philadelphe l'eut fait gouverneur des provinces nouvellement conquises par lui dans la Haute-Asie ». Mais on sait que rien n'est moins certain que l'identité du Xanthippe de Carthage avec celui d'Évergète (M. Colin dit Philadelphe par *lapsus*).

elle fondée? Uniquement sur la place de ce § (III, 1) d'Eutrope, entre le dernier § du livre II qui se rapporte à 511 A. U. et le 2e § du livre III qui parle d'événements de 515 A. U. Mais il est évident que, même si Eutrope avait toujours suivi dans son *Breviarium* un ordre rigoureusement chronologique, cet ordre ne devrait exister qu'à l'intérieur des livres; le § de tête d'un livre n'y est pas astreint au même degré que ceux qui le suivent. Il peut contenir quelques faits dont la répercussion se fait sentir dans tout le livre ou qui n'y ont point de place certaine. N'est-ce pas ce dernier cas qui s'est produit ici? Le livre III comprenait toute la 2e guerre punique; sans doute, Eutrope savait seulement que l'ambassade romaine en Égypte avait été envoyée entre la 1re et la 2e guerre punique; n'en connaissant pas la date, il a jugé bon de la placer en tête du livre dans les quelques événements antérieurs ou étrangers à cette 2e guerre qu'il y rapporte. Comme l'autre événement similaire qui attestait la gloire atteinte au loin par Rome à la suite de la 1re guerre Punique, la venue à Rome du roi de Sicile Hiéron, se plaçait bien en 237 et, par suite, en tête de ce livre, Eutrope a été amené naturellement à y rattacher cet autre témoignage du renom de Rome, témoignage dont il ne savait pas la date exacte, mais seulement qu'il était antérieur à 218.

Cette date peut se retrouver par son texte même. L'Antiochos qui à cette époque a porté les armes contre un Ptolémaios est Antiochos III; sa première campagne de Syrie se place en 219. A cette date, les Romains devaient suivre avec intérêt les affaires d'Orient. Ils venaient de battre le pirate illyrien Démétrios de Pharos; réfugié en 220 auprès du nouveau roi de Macédoine, Philippe V, qui avait refusé à Rome son extradition en retour de la cession de tous ses droits sur l'Illyrie, il s'était mis à dévaster les Cyclades, au grand dommage des commerçants égyptiens et rhodiens. Les Rhodiens, qui se chargèrent d'en venir à bout, étaient les alliés d'Achaios, par suite les ennemis d'Antiochos. Par cet enchaînement des événements, les Romains devaient déjà être tentés de prendre parti

contre le roi de Syrie allié de leur adversaire macédonien (1). D'autre part, en 219, pour arrêter l'essor menaçant d'Hannibal, le Sénat avait décidé d'envoyer deux armées consulaires, l'une renforcer les légions d'Espagne, l'autre attaquer Carthage en Afrique même. Pour faciliter l'exécution d'un pareil dessein, rien ne pouvait être plus utile aux Romains que de s'assurer le concours du roi d'Égypte, maître de Cyrène, que le voisinage et la rivalité commerciale devaient indisposer contre Carthage. On pouvait même espérer qu'il ne se bornerait pas à une neutralité bienveillante, mais qu'il joindrait sa flotte à celle des Romains, dont la victoire aux îles Ægates (241), avait révélé l'importance au monde grec. Rien ne paraît donc plus vraisemblable que l'envoi, au début de 218, lorsqu'on apprit à Rome le départ d'Hannibal, d'une ambassade auprès du roi d'Égypte. La version romaine rapportée par Eutrope la montre chargée seulement d'offrir des secours ; et rien ne se comprend mieux si l'on se rappelle qu'en 219 les ministres égyptiens avaient envoyé partout des ambassadeurs et des recruteurs pour solliciter des alliances et enrôler des mercenaires. Ils avaient pu en envoyer jusqu'à Rome. Si le Sénat leur offrit des auxiliaires, il est probable que ce ne fut pas sans demander pour prix un concours politique, et peut être même naval, contre Carthage.

Des aventures diverses ont dû retarder l'ambassade, si bien qu'elle ne serait arrivée à rejoindre le roi d'Égypte qu'au lendemain de sa grande victoire de Raphia, *jam pugna transacta.* Cette bataille avait suffi à rendre la Cœlé-Syrie à l'Égypte. Ptolémaios pouvait donc se passer du secours des Romains. La prudence l'engageait, d'ailleurs, à ne pas se lier avec eux. Il pouvait avoir reçu la nouvelle du passage des Alpes par Hannibal et de la première défaite infligée par lui aux Romains, le sanglant combat de la Trébie (fin de 218).

Pourtant, il n'a pas dû laisser partir l'ambassade romaine

(1) Il faut rappeler que, dès qu'arriva la nouvelle des premières victoires d'Hannibal, Démétrios de Pharos exhorta Philippe à passer en Italie (Polybe, V, 101).

sans conclure avec elle au moins un traité de neutralité. Il devait s'y engager à remettre en liberté tout citoyen romain que le hasard de la guerre ferait tomber entre ses mains; probablement, il prit le même engagement envers les Carthaginois. C'est, du moins, ce que l'histoire de Magius Décius permet de supposer.

On sait que celui-ci, l'un des plus nobles sénateurs de Capoue, avait été le chef du parti fidèle aux Romains. Il fit tout son possible pour empêcher la ville d'ouvrir ses portes à Hannibal. Aussi, quand le Carthaginois y fut entré, son premier soin fut-il d'exiger qu'on lui livrât Magius: « *Unum esse exsortem Punicae amicitiae foederisque secum facti, quem neque esse Campanum neque dici debere, Magium Decium; eum postulare ut sibi dedatur, ac se praesente de eo referatur senatusque consultum fiat.* » Cédant à la volonté d'Hannibal, le Sénat de Capoue fit aussitôt comparaître Magius. Comme celui-ci protestait avec véhémence contre une mesure contraire à la lettre du traité, *cum manente ferocia animi negaret lege foederis id cogi posse*, il fut expédié, chargé de chaînes, au camp d'Hannibal d'où on l'embarqua pour Carthage. Laissons la parole à Tite-Live : « *Navem Cyrenas detulit tempestas, quae tum in dicione regum erant. Ibi, cum Magius ad statuam Ptolomaei regis confugisset, deportatus a custodibus Alexandraeam ad Ptolomaeum, cum eum docuisset contra jus fœderis vinctum se ab Hannibale esse, vinclis liberatur, permissumque ut rediret, seu Romam, seu Capuam mallet. Nec Magius Capuam sibi tutam dicere, et Romam eo tempore, quo inter Romanos Campanosque bellum sit, transfugae magis quam hospitis fore domicilium; nusquam malle quam in regno ejus vivere quem vindicem atque auctorem habeat libertatis* » (1).

Les faits rapportés ne me paraissent pas contestables; Tite-Live les a empruntés à Polybe qui, ambassadeur à Alexandrie en 181, put y connaître des témoins de cet épisode. Mais leur

(1) Liv. XXIII, 10.

interprétation est sans doute due à l'imagination de l'historien latin. Elle contient au moins deux invraisemblances. Quand Magius se fut mis sous la protection du roi d'Égypte en embrassant sa statue — évidemment une statue de culte qui conférait l'*asylie* (1) — il est douteux que les Carthaginois (2) l'aient amené de son plein gré encore chargé de chaînes à Alexandrie. Il est surtout peu vraisemblable que le roi, pour le mettre en liberté, se soit fondé sur l'illégalité de son arrestation à Capoue. Non seulement celle-ci devait être difficile à établir; mais Philopator devait se soucier médiocrement des droits exacts comportés par le *jus foederis* conclu entre Hannibal et Capoue. Ce qui devait le préoccuper davantage, c'était de faire respecter et la neutralité que nous avons supposé assurée aux citoyens romains par le traité de 218 et l'*asylie* attachée aux *téménè* du culte dynastique. Les Carthaginois s'étaient mis doublement dans leur tort : ils n'avaient pas le droit d'arracher un suppliant réfugié dans le *téménos* royal; ils n'avaient pas le droit d'arrêter un citoyen romain en terre égyptienne. Le *jus foederis* dont Magius dut faire état devant Philopator est, sans doute, d'une part celui qui établissait qu'il était citoyen romain (3), d'autre part celui qui, comme tel, lui conférait les droits des neutres en territoire égyptien. A ces considérations durent s'ajouter sans doute les instances de la colonie campanienne. Quand on songe à l'importance commerciale et industrielle de Capoue au IIIe siècle (4), il paraît invraisemblable que

(1) Outre ce texte on peut rappeler que l'existence du culte dynastique est attestée pour la Cyrénaïque par le fameux vase à relief de Benghazi où la reine Bérénikè (dont cette ville, l'antique Euhespéridai, venait de prendre le nom) « est représentée faisant une libation sur l'autel des dieux Évergètes » (Rayet, *Histoire de la Céramique grecque*, p. 373).

(2) Les *custodes* qui l'amènent de Cyrène à Alexandrie peuvent, d'ailleurs, être non les Carthaginois, mais les gardiens du temple dynastique où Magius s'était réfugié.

(3) Capoue avait la *civitas sine suffragio*. Il y a quelque incohérence dans ce que Tite-Live rapporte à ce sujet au début du l. XXIII. Mais le fait n'en est pas moins hors de doute comme l'admet Beloch, *Campanien*, 2e éd., p. 317.

(4) Il est probable que Capoue doit notamment à Alexandrie la perfection qu'elle atteignit dans la fabrication des parfums, des ustensiles en bronze travaillé et

ses marchands n'aient pas eu de représentants à Alexandrie. Si, entre 250 et 200, l'on connaît non moins de six Italiens à Délos, qui n'avait pas encore atteint toute l'importance qu'elle eut au siècle suivant, combien n'en dut-il pas y avoir à Alexandrie, alors la capitale incontestée du commerce méditerranéen ? De ces Italiens, les deux plus anciennement connus ont des noms qui reportent moins à Rome qu'aux vieilles cités latino-sabines ; le Σερδὼν Ῥωμαῖος de 259 est probablement un *Herdonius* (1), le Νούϊος de 250 (2) fait penser au *Novios Plautios*, auteur de la fameuse ciste de Préneste dont Mommsen (3) faisait un Campanien travaillant à Rome vers le milieu du IIIe siècle ; c'est un Campanien de Cumes que le Μίνατος Στηΐος Ῥωμαῖος ἐκ Κύμης du compte de Démarès (4) ; c'est un Apulien que le Βοῦζος Κανουσῖνος nommé proxène vers 240 (5), et c'est d'une ville hellénisée de Campanie ou d'Apulie que doivent venir ces Ῥωμαῖοι qu'on rencontre à Délos au début du IIe siècle avec leurs noms grecs, comme Σωτιὼν Θεόδωρος (6) et Ἀχιλλεύς (7).

Le fait même que Magius Décius s'établit à Alexandrie suffit, d'ailleurs, à rendre probable qu'il y trouvait des compatriotes. Cette colonie italienne (8) a dû s'augmenter au temps de la

des tapis et tapisseries. Voir pour les bronzes d'art R. Pagenstecher, *Die Calenische Reliefkeramik*, 1910.

(1) Dans son mémoire sur *Les Romains à Délos*, J. Hatzfeld, *BCH*, 1912, 76, n'a pas fait ce rapprochement. Outre Beloch, *op. cit.*, p. 337-40, je ne puis citer qu'un texte à l'appui, celui où Jean d'Antioche (*FHG*, IV, n. 47) rend par Σερδώνιος le Herdonius, chef des Sabins en 460. [J'apprends, pendant la correction, que M. Dürrbach a proposé de son côté cette identification dans le fascicule sous presse des inscr. de Délos, n° 115.]

(2) Homolle, *BCH*, 1884, p. 81 : comptes de Sosisthénès, l. 56 ; Hatzfeld, *BCH*, 1912, p. 56.

(3) Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, p. 283 ; *CIL*, XIV, 4112.

(4) Homolle, *BCH*, 1882, p. 45 (vers 180).

(5) Homolle, *BCH*, 1884, p. 81 ; *Sylloge*, 588, l. 147.

(6) P. Roussel, *BCH*, 1907, p. 372.

(7) J. Hatzfeld, *BCH*, 1912, p. 10. On connaît à Délos des Grecs de l'Italie du sud originaires de Pétélia, Véleia, Naples, Tarente.

(8) Il faut descendre jusqu'à la fin du IIe s. pour trouver à Délos des documents sur les rapports des marchands romains avec les Lagides. Ce sont les 3 dédicaces repr. dans *OGIS*, 133, 135 et 170. La 2me atteste l'existence à Alexan-

2me Guerre Punique par suite d'aventures semblables à la sienne. Captifs romains vendus par les Carthaginois ou échappés de leurs prisons durent y affluer. Ne peut-on supposer que Λεύκιος Γαΐου Ῥωμαῖος fut du nombre? Si Alexandrie donnait asile aux vaincus de Cannes ou de Trasimène, c'était évidemment à condition de ne pas leur permettre de retourner se mettre au service de leur patrie. Le Lagide n'eût pas risqué de se brouiller pour eux avec Carthage triomphante. Mais l'idée dut lui venir de profiter de leurs aptitudes militaires bien connues et l'on comprend que, pressés par le besoin ou poussés par leur humeur guerrière, certains d'entre eux acceptèrent ses offres. Tel a du être le cas du phrourarque d'Itanos.

Le retour en Italie de ceux qu'un sort pareil avait amenés en Égypte a pu être l'un des objets de l'ambassade romaine envoyée en 210 à Alexandrie, *ad commemorandam renovandamque amicitiam* (2), alors que la Fortune avait tourné en faveur de Rome. L'on peut supposer que Lucius s'empressa de retourner dans sa patrie. Notre dédicace serait ainsi comprise entre 216 et 210.

Lucius avait été φρούραρχος. Il y avait donc une φρουρά égyptienne à Itanos. L'existence de cette garnison égyptienne n'était connue jusqu'ici que sous le règne de Ptolémaios VI Philométor. La grande inscription relative à la querelle de frontière entre Itanos et Praisos fait de nombreuses allusions au « protectorat et à la sauvegarde » dus à ce roi, à l'envoi de soldats royaux, même à la « garnison de l'île » ; celle-ci est l'île

drie, en 127, d'une colonie romaine de marchands et d'armateurs. La 1re émane, sans doute à la même date, des *Pedii*, une de ces familles d'armateurs qui avaient des intérêts à la fois à Délos et à Alexandrie. Vers l'an 100, les *Alexandriae Italicei* élèvent à Délos une statue signée d'Agasias (*CIL*, III, 7241 ; *BCH*, 1910, p. 481 et 540). Une liste des Romains connus à Alexandrie par les papyrus est donnée par W. Schubart, *Archiv*, V, p. 115. Aucun n'est antérieur à la réduction en province. Le Γάϊος Ἰούλιος Πάπειος de *OGIS*, 196, est un officier d'Antoine.

(2) Liv. XXVII, 4. Par Polybe, IX, 45 II (11 *a* B.-W). On sait que le but principal de l'ambassade était d'obtenir du blé pour remédier à la disette qui menaçait l'Italie ravagée. — En 205, à la mort de Philopator, les tuteurs de son jeune fils envoient demander à Rome sa protection contre Antiochos III et Philippe V (Justin. XXX, 2-3; Val. Max. VI, 6, 1 ; Tac. *Ann.* II, 67).

de Leukè, l'un des points disputés à Itanos par Praisos et Hiérapytna (1). Sous le règne du même prince une inscription de Théra nous fait connaître ὁ γραμματεὺς τῶν κατὰ Κρήτην καὶ Θήραν καὶ Ἀρσινόην τὴν ἐν Πελοποννήσωι στρατιωτῶν καὶ μαχίμων (2) et, sous ce règne encore, le rôle des mercenaires crétois paraît particulièrement important : ils forment une partie du corps d'occupation de Chypre (3) ; l'un d'eux y devient archisômatophylaque et gouverneur de Kition (4) ; enfin, à la suite de la guerre que Philométor eut à soutenir, réfugié à Chypre, contre son frère Évergète (154), ses mercenaires crétois se louent des bonnes grâces dont il les a comblés, eux ainsi que les Romains (5).

A la mort de Ptolémaios VI (140), Itanos avec la Crète entière allait bientôt échapper à l'Égypte pour passer sous l'influence romaine (6). Celle-ci avait déjà pu s'exercer dans une certaine mesure par des officiers romains comme notre Lucius. Nous en avons deux indices curieux dans sa dédicace même.

(1) *Sylloge*, 929, l. 96 : appel fait à τὴν Πτ]ολεμαϊκὴν οἰκίαν εἰς προστασίαν καὶ φυλακὴν ἑαυτοῖς ; l. 97 : ἐπιστολαῖς βασιλικαῖς ; l. 99 : εἰς τὴ]ν νῆσον πολλάκις στρατιωτῶν γραμμάτων τε ἀποστολαῖς ; l. 100 : εἰς [τὴ]ν νῆσον φρουρίου ; l. 103 : τὴν τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου προστασίαν καὶ [φυλακήν.. ; l. 121 : φίλων τῷ τε βασιλεῖ καὶ αὐτοῖς.... τῷ τε βασιλεῖ καὶ τοῖς τῶ βασιλέως φίλοις καὶ συμ[μάχοις ἐστί. On sait aussi que Ptolémaios VI intervint comme médiateur entre Knossos et Gortyne (*GDI*, 5015 et *Mon. ant.*, 1908, n. 17).

(2) *IG*, XII, 3, 466 ; *OGIS*, 102. On sait qu'Arsinoé du Péloponnèse est Méthana où l'on a trouvé, en l'honneur de Ptolémaios VI, une dédicace de οἱ ἡγεμόνες ἐπ' ἀνδρῶν (*OGIS*, 115. Cf. Six, *Athen. Mitt.*, 1885, 212).

(3) *OGIS*, 108.

(4) *OGIS*, 113.

(5) *OGIS*, 116. D'ailleurs, de son côté, Évergète avait pu lever un millier de mercenaires en Crète (Polybe, XXXI, 25). Devenu roi (146-16), Ptolémaios VIII Évergète II eut un Crétois, Sôtérichos de Gortyne, comme archisômatophylaque (*OGIS*, 132) et il maintint un corps de Crétois à Chypre (*OGIS.*, 134 et 153).

(6) La première intervention romaine en Crète remonte à 189, quand le Sénat y envoya une ambassade pour réclamer la mise en liberté des Romains faits prisonniers pendant la récente guerre soutenue par Kydônia contre Gortyne et Knossos. Seule, Gortyne obtempéra à ses injonctions. Suivant Val. Antias, les Crétois auraient libéré non moins de 400 captifs (Liv. XXXVII, 60). Peut-être les Romains furent-ils alors aidés en Crète par Ptolémaios V dont ils avaient reçu une ambassade l'année précédente (Liv. XXXVII, 3).

Le premier est le *Nymphaion* même qu'il dédie. Il ne doit pas être pris pour un sanctuaire des Nymphes. C'est un château d'eau (1), et l'*hydreuma* est le réservoir qui l'alimente. Ces travaux ont dû être d'autant plus opportuns que c'est au pied N. de la butte qui porte la terrasse où s'élevait sans doute le temple d'Athéna Polias que se trouve le seul puits qu'on voit aujourd'hui au fond de la baie d'Itanos. S'il suffit à l'unique famille qui y vit actuellement, il ne pouvait satisfaire aux besoins d'une ville. Lucius dut y aménager l'arrivée d'eaux sourdant sur les hauteurs qui forment un cirque autour de la plaine d'Itanos (2). Nulle marque de l'activité de ce premier Romain qui ait commandé en Crète ne pouvait être plus caractéristique (3).

Le second indice d'influence romaine se trouve dans une dédicace du seul autre phrourarque d'Itanos qui soit connu : Φιλώτας | Γενθίου | Ἐπιδάμνιος, τῶν πρώτων | φίλων καὶ χιλί|αρχος καὶ φρούραρ|χος, Διὶ Σωτῆρι | καὶ Τύχῃι Πρωτο|γενήιαι. Comme l'a remarqué M. Demargne (4), Tyché Prôtogéneia est la *Fortuna*

(1) G. Monceaux, art. *Nymphæum* dans le *Dict. des Antiquités.*

(2) Les *nymphaea* s'entouraient généralement d'un bosquet. Il y a précisément une belle source au fond de la plaine, à 2 kilomètres à l'Ouest d'Érimopolis dans la métairie du monastère de Toplou dite *Vaï*. Cette ferme devrait son nom au beau bouquet de palmiers qui l'entoure. Les moines affirment que τὸ βάγι désigne le palmier dans le crétois actuel et que la présence de ces arbres, rares dans la région, serait due aux restes des repas d'une armée égyptienne! Il faut supposer qu'une confusion se sera faite dans l'esprit des moines de Toplou — auteurs probables de cette légende — entre les souvenirs de l'occupation égyptienne en Crète sous Méhémet Ali et des fellahs qui y furent alors appelés et ce qu'un archéologue — sans doute M. Halbherr si populaire en Crète sous le nom de *Fédérikos* — aura pu leur dire sur l'occupation égyptienne à Itanos d'après l'inscription de Toplou.

(3) Dans une liste de proxènes dressée à Gortyne peu avant 50 av. J.-C. on trouve un *Lutatius Crispus*, στρατιώτης Πτο(λεμαϊκός) (G. de Sanctis, *Mon. Ant.*, XXIV, 1908, n° 30). Comme il n'y a pas de raison de faire disparaître de Crète et particulièrement d'Itanos toute trace de domination égyptienne avant la conquête romaine de 67-5, ne peut-on voir en ce soldat romain au service des Ptolémées en Crète un des derniers garnisaires ptolémaïques d'Itanos?

(4) J. Demargne, *BCH*, 1900, p. 238 ; *OGIS*, 119. Cette inscription, par l'épigraphie (à en juger par la copie de Demargne; je n'ai pu retrouver l'original à Toplou), doit sans doute se placer sous Ptolémaios VI ainsi qu'une proxénie de Gortyne en l'honneur d'un gouverneur de Chypre (G. de Sanctis, *Mon. Ant.*, 1908, n° 22).

Primigenia des Latins. Ne peut-on croire que son culte a été introduit à Itanos par Lucius? A son époque, en Italie même, cette *Fortuna* n'était encore une grande déesse que dans la ville qui fut le siège de son culte, à Préneste (1). On peut donc se demander si Lucius n'était pas originaire de Préneste; il aurait associé la divinité de sa ville natale à Zeus Sôter, généralement accouplé avec Athéna Polias (2). Peut-être est-ce ainsi à Itanos que se fit la fusion entre la déesse latine et celle que la garnison égyptienne n'avait pu manquer d'importer, Isis, la grande divinité alexandrine. Isis étant aussi adorée sous le nom d'Isis Tyché, la fusion dut être facile. Si elle a eu lieu en Crète, on s'expliquerait mieux que la seule dédicace Ἴσιδι Τύχῃ Πρωτογενείαι qu'on connaisse à Délos (3) près d'un siècle après celle de Lucius (128/7) ait pour auteur un devin, Crétois d'origine et portant le nom des Lagides, Πτολεμαῖος Διονυσίου Πολυρρήνιος ὀνειροκρίτης καὶ ἀρεταλόγος, et dont la femme est précisément originaire d'Antioche, la ville pour laquelle Eutychidès avait sculpté en 300 sa fameuse statue de Tyché (4).

L'introduction du culte des dieux égyptiens fut probablement le seul résultat durable de l'occupation ptolémaïque en Crète. Le plus ancien document qui s'y rapporte est sans doute cette

(1) Cf. E. Fernique, *Étude sur Préneste*, 1880. A Préneste même il y eut une certaine fusion entre les deux cultes puisqu'on trouve une statue d'*Isityche* dédiée à la *Fortuna Primigenia* (*CIL*, XIV, 2867; cf. Drexler, *Isis* dans le *Lexikon* de Roscher, col. 410). J'ai indiqué dans mon mémoire *Dieux gaulois au Serpent* (*Rev. arch.* 1911, I) les points de contact que présentent les cultes primitifs de la déesse de Préneste, de la *Bona Dea* romaine et de l'Artémis anguiphore arcadienne, toutes trois déesses au serpent. On sait par des figurines bien connues que cette divinité était déjà vénérée dans la Crète minoenne; un groupe de ces figurines, assez important pour attester le culte de cette déesse, a été précisément trouvé à Palaiokastro, la voisine d'Itanos. Le serpent jouait aussi un rôle dans le culte d'Isis et de Sérapis, facilitant leur assimilation à Asklépios et Hygie.

(2) Cf. *Museo ital.*, II, 67; *Mon. Ant.*, III, p. 448.

(3) Hauvette, *BCH*, 1882, 339; *Sylloge*, 165. Sur une *Tyché* délienne que la *situla* qu'elle porte au lieu de la patère doit faire considérer comme un Isis-Tyché, cf. M. Bulard, *BCH*, 1907, 527. Sur les arétalogues, cf. S. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, III, 293. Itanos a précisément fourni une dédicace qui semble indiquer que la divination jouait un rôle dans le culte de sa déesse : Ῥόδα Ἀρτεμιδώρου ἀρετὰν τᾶς θεοῦ (Demargne, *BCH*, 1900, 240).

(4) Cf. Allègre, *La déesse grecque Tyché*, p. 194.

liste du Pythion de Gortyne qui peut remonter au IIIe siècle et où, après les noms des magistrats, κόρμοι et ἱαρουργός, on voit s'aligner une série de noms égyptiens. Halbherr (1) veut y reconnaître des soldats ou des envoyés du roi d'Égypte; mais ceux-ci sont presque toujours des Grecs à cette époque. Par contre, le culte d'Isis restait encore assez purement égyptien pour que ce soient des prêtres indigènes qu'il convînt d'envoyer là où l'on voulait établir son culte. Nous avons vu précisément que Ptolémaios IV a fortifié Gortyne. N'est-ce pas alors qu'il y aurait introduit le culte des dieux égyptiens?

Par sa position, Gortyne devait être en rapports particulièrement étroits avec la Cyrénaïque (2). Elle n'était séparée de la mer libyque que par le territoire de Phaistos au S.-O., avec échelle sur la baie de Dibaki, par le territoire de Lasaia au S.-E., avec échelle au fond des Kalous Limionas. Dans ces deux ports précisément on a recueilli des actions de grâces à Isis (3) et dans la légende d'Iphis qu'Ovide a certainement empruntée à un auteur alexandrin, on voit cette fille du roi de Phaistos invoquer Isis pour qu'elle la transforme en jeune homme (4). Les trois autres ports principaux de la côte méridionale de la Crète étaient : à l'O. de Phaistos, de part et d'autre de la baie

(1) Sur le fr. publié par lui, *Am. J. Arch.*, 1897, p. 234, 38 (= *GDI*, 5030) on trouve six noms : Παθρίης Ἰναρῶτος, Νέχθης Παῖτος, Ὄννωφρις Ὥρου, Κελέησις Πετοσῖριος, Ψενόβαστις Ἀθο.νώφριος, [Ὀρσε]νόφιος. Le fr. qu'il a donné en caractères épigraphiques (*Mon. Ant.*, I, p. 594) contient seize autres noms très mutilés que je restituerais ainsi : Νεφ]ερίευς [Π]ετεμέ[νιος, Π]ετε[ὺς Ἁρεώρ[ου,... Πα]τεῶ-τ[ος,... Πάσιτος (pour Πάσητος?), Παχώ]μ[ίος?] Παχω[μίου, ...ς Ψ[εν]ήσιος, ...ρχεχήου, (peut-être Ἀρσεσήους ou Ἀρβεχήους?) ....Πατ]εώτος,.... Ἀμφιωμίο[υ,... Πετε]φνεφόρῳ,... Πετ]οσίριος Ἀρου]ενοφό[ρις ou Ψ]ενοφό[ρις, Πετεσο]ύχε[υς? (Pour ces noms voir les *indices* des *BGU*, des *Ostraka* de Wilcken, des *Aegyptische und Griechische Eigennamen* de Spiegelberg).

(2) Rappelons à cette occasion que j'ai copié en 1903 à Phaistos, avec mon oncle Théodore Reinach, sur une petite base cette dédicace d'un Cyrénéen : Σεμῆρ | Διογέ|νευς | Κυρηνι|αῖος | Παιᾶνι.

(3) A Dibaki, Εἴσιδι ... | .. χαριστήον (Doublet, *BCH*, 1889, p. 74, 10); à Lasaia, Ἑρμῆς | Εἴσιδι | χαριστή(ριον) et un ex-voto de Ἱέραξ Ἱέρακος (de Sanctis *Mon. Ant.*, XI, p. 546). Hiérax est un nom particulièrement en vogue chez les Grecs d'Égypte.

(4) Ovide, *Met.*, IX, 666 et Lact., *Narr. fabb.*, IX, 10, p. 855.

de Tripiti, Poikilassos et Phoiniké; à l'Est, Hiérapytna. Or, dans ces trois ports le culte des dieux égyptiens se trouve également attesté (1).

Ce groupement des vestiges du culte isiaque sur la côte Sud de la Crète n'est probablement pas fortuit (2). C'était la partie de la Crète tournée vers l'Égypte et la Cyrénaïque, celle dont, par suite, les rapports devaient être constants avec les États des Lagides. Pourquoi donc, pourra-t-on se demander, n'est-ce pas sur cette côte que les Lagides ont installé une garnison égyptienne, mais à Itanos, à la pointe N.-E. de la Crète? Il y a eu sans doute à ce choix des raisons particulières qui nous échappent : les Itaniens paraissent avoir sollicité eux-mêmes l'intervention égyptienne pour se défendre contre leurs voisins de Praisos et d'Hiérapytna. Mais, à côté de ces causes d'histoire locale, il y a eu des raisons d'ordre général qui sautent aux yeux dès qu'on examine une carte. Non seulement le cap Sidéro, à la base duquel se trouve Itanos, forme une pres-

(1) A Poikilassos il est attesté par la dédicace d'un temple : Φουλβία Δρά|κωνος ἐπε|σκεύασεν τὸν ναὸν ἐκ | τῶν ἰδίων | τοῦ κυρίου | Σαράπιδος (trouvée par Spratt, *Travels in, Creta*, II, pl. II, n. 16, p. 244 et rapportée au Fitzwilliam Museum de Cambridge, *Arch. Zt.*, 1864, *Anz.*, p. 169); à Hiérapytna, il l'est par un beau sarcophage à représentations isiaques (Joubin, *Recueil de travaux*, 1892, p. 162; 1896, p. 106; *Monuments funéraires du Musée Ottoman*, n. 41 bis). A mi-chemin entre Phaistos et Hiérapétra, à Viano (l'anc. Biennos), s'est trouvée la stèle d'une Θέρμουτις (Demargne, *BCH*, 1900, p. 246); le nom est fréquent en Égypte (cf. au *Catalogue du Caire* les *indices* des *Greek Inscriptions* de Milne et des *Demotische Inschriften* et *Papyri* de Spiegelberg). A Phoiniké (Loutro), c'est une dédicace latine du temps de Trajan faite *Jovi Soli Optimo Maximo Sarapidi* par le *tabellarius Epictetus* affranchi de César, *curam agente operis Dionysio Sostrati filio Alexandrino, gubernatore navis parasemo Isopharia* (ab Iside Pharia) (*CIL*, III, 3).

(2) On ne peut manifestement attacher la même valeur documentaire à l'épigramme de Callimaque où le Lyttien Ménoitas consacre à Sérapis son arc et son carquois (*Anth. Pal.* I, n. 18 ; peut-être la consécration était-elle, d'ailleurs, censée avoir lieu à Alexandrie) et à l'anecdote du Crétois Basilis guéri par Sérapis de phtisie (Ael. *De Nat. an.* XI, 35; il peut s'agir aussi du temple alexandrin du dieu). Des figurines de Sérapis se rencontrent parmi les terre-cuites de la grotte de Zeus sur l'Ida (cf. Fabricius, *Ath. Mitt.*, 1885, p. 69) ce que rend peu surprenant l'identification de Sérapis avec Zeus; comme Sérapis fut surtout tenu pour dieu guérisseur c'est surtout avec Zeus Sôter qu'on l'a identifié. Peut-être cette identification a-t-elle facilité à Itanos la substitution, comme parèdre de Zeus Sôter, de *Tyché Protógéneia* au lieu d'Athéna Polias.

qu'île si isolée qu'elle est presque détachée du reste de la Crète et que c'en est le seul point qu'il était possible d'occuper sans être obligé de s'immiscer dans les querelles du reste de l'île ; mais c'est au large de ce cap que devaient passer tous les navires se rendant de la Mer Égée en Égypte ou à Cyrène. Avec Itanos à une extrémité, avec Méthana à l'autre et avec Théra au milieu, Ptolémaios II pouvait espérer que l'Égypte resterait maîtresse de l'Archipel.

IV (66). — Partie inférieure d'une stèle en marbre gris-bleu local. Le bloc, intact à droite et à gauche, a perdu quelques éclats au bas. La hauteur maxima est de 0,32 (dont 0,16 pour la partie non inscrite), la longueur de 0,49 ; l'épaisseur de 0,11.

Les l. 1-7 sont gravés en caractères de 8 à 9 mm. avec interlignes de 3 à 4 mm. ; les l. 8-11 en caractères de 11 à 12 mm. avec interlignes de 6 à 7 mm.

Gravure peu profonde et peu soignée : ΘΓΜΣΩ. Les caractères sont venus trop mal dans la photographie pour qu'il y ait eu intérêt à la reproduire.

1 Θεός · ἔ]δο[ξεν Ἰτανίων τοῖς κόσμοις τοῖς σὺν.... .....καὶ
τᾶι] πόλι. Ἰσοπολιτεία[ν ἦμεν ἐν Ἱαραπυτνᾶι τῶι Ἰτανίωι με]-
τέχοντι θείων τε καὶ ἀνθ[ρωπίνω]ν, αὐτὰ δὲ καὶ Ἱ[εραπυτ-
νί]ωι ἐν Ἰτάνωι μετέχοντι θείων καὶ ἀνθρωπίνων · ὅ τι δέ κα
δό[ξηι
5 ταῖς] πόλεσι κοιναῖ ἐς τὰν συνθήκαν τάνδε ἐνγράψαι ἢ ἐξελεῖν,
ἄ]ν κα ἐξέλωμεν μὴ ἔναρον ἔστω μήδε ἔνορκον, ὅ τι δέ κα ἐν[γ-
ρ]άψομεν ἔναρόν τε καὶ ἔνορκον ἔστω.
Ἄρχει τὰς συνθήκας ἐμ μὲν Ἰτάνωι ἐπὶ κοσμητήρ-
ων Πεισάνδρου, Χαριδάμου, Ἀρχεμηνίδα, Κανάκο
10 τοῦ Φείδωνος · ἐν δὲ Ἱαραπύτναι ἐπὶ κοσμητήρων
Αὐσίλω, Σαμαγόρα, Κυδικλέος, Μενεσθενέος [Μ]ενε...

« Dieu. Résolution des kosmes des Hiérapytniens en charge avec.... et de la cité :

Il y aura droit de cité intégral à Hiérapytna pour tout Itanien ayant part aux choses humaines et divines, de même à Itanos pour tout Hiérapytnien ayant part aux choses humaines et divines.

Tout ce qu'il semblera bon aux cités d'un commun accord d'ajouter ou d'effacer dans le présent traité : pour ce que l'on effacerait, que cela ne soit plus protégé par les imprécations et les serments ; pour ce que l'on ajoutera que cela soit protégé par les imprécations et les serments.

Le traité entre en vigueur à Itanos sous les kosmes Peisandros, Charidamos, Archéménidas, Kanakos fils de Pheidon ; à Hiérapytna sous les kosmes Ausilos, Samagoras, Kydiklès, Ménesthénès fils de Méné.... »

Ce traité d'*isopoliteia* était sans doute destiné à sanctionner la fin de la longue querelle de frontières que nous connaissons par la célèbre inscription encastrée encore aujourd'hui, comme elle l'était du temps de Pashley, dans la façade de l'église du monastère de Toplou, à gauche de la porte d'entrée (1). Je n'en rappelle ici que les grands traits. Les Itaniens possédaient un territoire voisin du sanctuaire de Zeus Diktaios et des îles (Kouphonisi), dont l'une nommée Leukè, que les Praisiens essayèrent de leur enlever ; grâce à l'aide de Ptolémaios VI Philométor ils purent s'y maintenir ; mais, peu après sa mort (146) et le retrait des troupes qu'il avait envoyées, la guerre se ralluma en Crète, et Praisos tomba au pouvoir d'Hiérapytna (2) qui fit siennes les revendications de la ville conquise. Elle prétendait que le territoire était consacré à Zeus Diktaios (3) et que l'île avait appartenu jadis à Praisos. Servius Sulpicius,

(1) L'inscr. *GDI*, 5060 ne se trouve complète que dans Dittenberger, *Sylloge*, 929 (le texte de Toplou complété par celui trouvé à Magnésie. Pour celui-ci, cf. Holleaux, *Hermes*, 1904, 80).

(2) Après avoir détruit Praisos, Hiérapytna paraît y avoir envoyé une colonie. C'est avec elle que serait conclue l'*isopoliteia GDI*, 5039. Cf. Deiters, *De Cret. titulis quaest. ep.* 1904, p. 18.

(3) Voir p. 386.

envoyé en Crète pour y rétablir la paix, paraît avoir donné raison à Hiérapytna (probablement l'année d'après son consulat, qui est de 144). Itanos en appela au Sénat qui chargea de l'arbitrage Magnésie du Méandre par un sénatus-consulte qui l'invitait à remettre les territoires contestés à ceux qui l'occupaient avant la guerre; les Magnètes donnèrent raison à Itanos. Mécontente, Hiérapytna paraît avoir suscité de nouvelles difficultés, si bien qu'en 139 le consul L. Calpurnius Pison chargea de nouveau Magnésie d'évoquer le litige. Après une longue enquête, celle-ci paraît avoir de nouveau conclu en faveur d'Itanos.

Si l'*isopoliteia* que la nouvelle inscription nous fait connaître était antérieure au règlement de la querelle de frontière, il y a lieu de croire qu'on en trouverait mention dans le document qui nous renseigne sur cette querelle. Celle-ci, on l'a vu, a commencé au milieu du IIIe s. Les caractères épigraphiques ne permettent pas de remonter si haut, tandis que rien n'empêche de les placer vers le milieu du IIe s. On peut donc croire que notre traité est précisément celui qui a mis fin à la longue querelle entre les deux cités en les alliant étroitement.

L. 1. Cette ligne est restituée d'après la l. 1 de *GDI*, 5042, décret d'Hiérapytna en l'honneur des Magnètes (fin du IIIe s.), comparée avec la formule relative à Itanos de la stèle de Toplou. Mais la restitution repose sur la supposition que cette ligne serait la première de l'inscription, ce que l'état de la cassure laisse incertain. Elle peut avoir commencé par une formule de συνθήκα. Pour κοσμοί voir plus haut, p. 398.

L. 2. Μετέχοντι θείων τε καὶ ἀνθρωπίνων. Cette formule ne s'applique pas ici, comme celle que nous avons examinée p. 382, au droit de cité conféré. Elle se rapporte à celui à qui on la confère et elle revient à dire qu'elle ne pourra lui être conférée que s'il jouit de la plénitude de ses droits civils et politiques.

Peut-être faut-il rapprocher de notre traité la présence à Hiérapytna d'une base de statue qui porte la signature :

Δαμοκράτης Ἀριστομ[ή]δ[εο]ς
Ἰτάνιος ἔποικος ἐ[ποίει] (1).

Ἔποικος ne me paraît pas être ici un simple équivalent de μέτοικος. Je le prendrais plutôt au sens où on le trouve employé dans le traité entre Naupacte et les Locriens Hypoknémidiens (2). En vertu de ce traité, les Locriens reçoivent droit de cité à Naupacte, quand ils en font la demande et s'y établissent pour longtemps; ils ne peuvent plus même quitter la ville définitivement qu'en y laissant un fils qui succède à leurs droits.

S'il doit être pris dans ce sens, l'ἔποικος itanien se trouverait à Hiérapytna dans une situation incompatible avec celle que stipule notre traité, aux termes duquel tout Itanien est πολίτης à Hiérapytna. Le sculpteur Damokratès — sa signature n'est malheureusement connue que par Gruter — serait donc antérieur à notre traité (3).

L. 6. Ἔναρος n'était connu que par Hésychius (4) : ἔναρος. ἔνοχος, ἐπικατάρατος. Le sens est évident. Ce qui est ἔναρον est ce qui est protégé par des imprécations (ἀραί) comme ce qui est ἔνορκον, est ce qui est protégé par des serments, les imprécations ayant un caractère négatif et prohibitif, les serments un caractère positif et impératif. Il est curieux de voir qu'ἔνθινον, *sacrum*, prend, dans un texte semblable (5), la place d'ἔναρον. C'est l'équi-

(1) *CIG*, 2602; *GDI*, 5048; Loewy, 413.

(2) Michel, *Recueil*, 285.

(3) Peut-être une défaite éprouvée par Hiérapytna a-t-elle contribué à la décider à mettre fin à son différend avec Itanos. On connaît deux inscr. du IIe s. où il est question de la restauration de ses murailles. Cf. Lambros, Νεὸς Ἑλληνομνήμων, 1905, p. 40.

(4) La même disposition se retrouve formulée en termes semblables. *GDI*, 5039 : αἰ δέ τί κα δόξῃι βωλευομέ|νοις ἐπὶ τῶι κοιναῖ συμφέροντι ἐπιδιορθῶσαι ἢ ἐξελεῖν ἢ ἐν|βαλεῖν, μὴ ἔνορκον ἔστω, ὅ τι δὲ ἐ(γ)γράψαιμεν, ἔνορκόν τε ἔστω καὶ | ἔνθινον (traité entre Hiérapytna et la colonie envoyée par elle à Praisos).

5040 : αἰ δέ τί κα | δόξῃι ἀμφοτέραις ταῖς πόλεσι βωλευομέναις ἐπὶ τῶι | κοιναῖ συμφέροντι διορθώσασθαι, κύριον ἔστω τὸ διορ|θωθέν (traité entre Hiérapytna et Priansos).

5041 : ὅ τι δέ κα δόξῃι ταῖς πόλεσιν ἐξελεῖν ἢ ἐνθέμεν, ὅ τι μὲν ἐξέλοιμεν μήτε ἔνθινον μή|τε ἔνορκον ἦμεν, ὅ, τι δὲ ἐγγράψαιμεν ἔνθινόν τε ἦμεν καὶ ἔνορκον (traité entre Hiérapytna et Lyttos).

(5) Cette conception n'est pas clairement définie par R. Hirzel, *Der Eid* (1901)

valent grec exact de *tabou*. On soustrait au *tabou* qui les protège les articles du traité qu'on veut abolir; on fait entrer sous sa protection ceux qu'on y a ajoutés.

L. 8-11. Ces quatre lignes, qui sont comme une apostille au traité, indiquant la date à laquelle il entrera en vigueur, ont été gravées, on l'a vu, en caractères légèrement plus grands. Pour les κωσμητῆρες voir plus haut, p. 398.

Les magistrats cités étaient en charge lorsque le traité fut gravé. A moins que le collège des *kosmètères* n'ait été modifié depuis que le décret de 244 emploie la formule οἱ κοσμητῆρες οἱ μετὰ, il faut admettre qu'à cause de l'importance du traité tous les *kosmètères* aient tenu à faire inscrire leur nom au lieu de se contenter de celui du président de leur collège. Les magistrats nommés nous sont malheureusement inconnus. Tout au plus peut-on rapprocher le père de Kanakos, Pheidon, du Φείδων Φείδωνος qui paraît à Itanos sur deux dédicaces qui peuvent remonter au IIIe s. (*GDI*, 5063-4) (1). Seul de ses collègues d'Itanos, son nom est suivi de son patronymique. Parmi les *kosmètères* d'Hiérapytna on a également placé en quatrième et dernier celui dont le nom est accompagné de son patronymique. Il n'est guère possible, en effet, que le ENE qu'on distingue sur la pierre à un espace d'une lettre de Μενεσθενέος appartienne à autre chose qu'au nom de son père. Comme il n'est pas vraisemblable qu'en une inscription aussi importante on ait oublié la fin de ce nom, s'il était de la longueur de Ménésthénès ou Ménékratès, il faut admettre que c'était un nom court comme Ménéas ou Xénéas. Ses deux dernières lettres (OY) serrées au bord de la pierre auraient disparu dans l'effritement de ce bord et ce

et *Themis, Dike und verwandtes* (1907). Elle l'est mieux par M. G. Glotz dans son art. *Jusjurandum* du *Dict. des Antiquités*, repris dans ses *Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque* (1906).

(1) Ajoutons qu'une Ἀθηναΐς Φίδωνος grave son nom sur les rochers du cap Salmônion (Halbherr, *op. cit.*, n. 21) qu'une Εὐρύμνιον Φείδωνος fait à Soulia une dédicace à Ἀθανᾷ Σαμωνίᾳ (*Mon. Ant.* XI, n. 82) et que Demargne a trouvé à Itanos la stèle d'un Φείδων Τιμάρχου (*BCH*, 1900, 240). Les seuls Σαμαγόρας connus le sont par une inscr. du IIe s. de Gortyne, Ἐφ. ἀρχ., *GDI*, 5009 et par une inscr. d'Hiérapytna d'époque impériale *CIG*, 2562.

serait pour n'avoir pas à rejeter à la ligne suivante la fin du nom qui y aurait été isolée qu'on aurait supprimé le τοῦ qui ne manque pas devant le nom du père de Kanakos. Si ces deux patronymiques ont été ajoutés on peut y voir un indice que les quatre magistrats cités de part et d'autre ne formaient qu'une partie du collège ; ses membres se diviseraient l'année par groupes de quatre ; ce n'est, en effet, que si deux autres membres des collèges respectifs portaient les noms de Kanakos et de Ménesthénès qu'il importait de les distinguer par leur patronymique. Les deux noms Αὔσιλος et Κάνακος (sous cette forme dialectale de Κάναχος) sont, à ma connaissance, nouveaux.

V (156). — Éclat de marbre gris d'Itanos, brisé partout ; il paraît manquer très peu à gauche, peut être rien au début de la l. 14. — H. 0,21. — L. max. 0,13. — Ép. 0,05. — Les lettres varient de 7 mm. pour les Ο à 14 mm. pour les Γ, les Ι et les Τ ; en moyenne 10 à 11 mm.

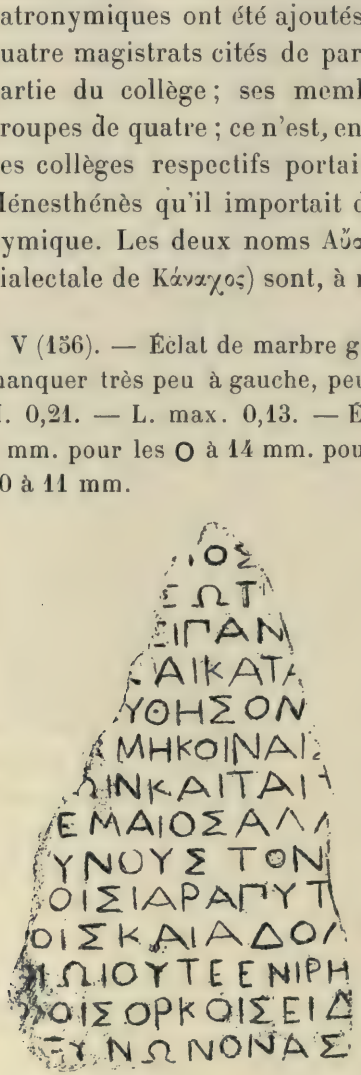

1 . . . . . .
Πτολεμα]ῖος. . . . . .
. . . ἐπὶ] σωτ[ηρίαι. . . . . .
. . . . ει πάν[τα κατὰ θάλασ- . .
σαν κ]αὶ κατὰ [γᾶν. . . . . .
5 . . . λ]υθησόμ[ενος?. . . . . ε
ἴ κ]α μὴ κοιναῖ σ[υν. . . . . .
τ]ων (1) καὶ ταῖ τ. . . . . Πτο-
λ]εμαῖος αλλ. . . . . .
ε]ὔνους τὸν. . . . . .
10 τ]οῖς Ἰαραπυτ[νίοις. . . . . .
τοῖ]ς καὶ ἀδόλ[ως. . οὔτε ἐν πολέ-
μ]ωι οὔτε ἐν ἰρήναι (2). . . . .
τ]οῖς ὅρκοις · εἰ δ[ὲ μὴ?. . . .
Ξε(?)]νων Ὀνασ[ίμου . . . . . .
. . . . . .

(1) La haste qui sépare l'Ω du N sur le fac-similé fait d'après mon estampage y a été introduite par erreur.

(2) J'accentue ainsi, parce que, dans la *koiné* crétoise, on paraît avoir pro-

On entrevoit qu'il s'agit d'un traité entre Hiérapytna et Itanos où un Ptolémaios est intervenu. Les caractères de l'inscription étant semblables à ceux de la dédicace de Lucius, ne serait-ce pas Ptolémaios IV ?

VI (95). — Stèle de marbre blanc, complète à gauche et au haut les 4 premières lignes entièrement effacées, le reste très détérioré. — H. 0,31 (dont 0,03 pour un petit fronton). — L. 0,16. — Ép. 0,07. — Aux l. 1-4 on ne distingue plus rien. — Les lettres hautes en moyenne de 10 à 11 mm. ressemblent à celles de la précédente inscription : ΓΣΩ. Le marbre était trop effacé pour qu'une photographie ou un estampage méritent d'être reproduits.

. . . . . Διον]
5 ύ]σιος (?) . . . . . .
. ισι. . . . . .
. ως. . . . . .
. Αργ.ιω[νίδας ? . . . . . .
. Σ[ω]κρά[της ? . . . . . .
10 αὐ]τοῖς [τοῖς Ἱεραπύτ ?
νί]ο[ις εἰς τὴν πόλιν τῶν
Ἰτα]νίω[ν ? . . . . . .
. . . καὶ προ[ξενίαν . . . . .
αὐ]τοῖς καὶ πο[λιτείαν κ-
15 αὶ] πάντων κα[ρπῶν καὶ ἐ-
ξα]γωγὴν καὶ ἐσ[αγ-
ωγὴν ἐν] π[ολεμῷ καὶ
[εἰρήνῃ . . . . . .
. . . . . .

Restes d'une proxénie conférée par Itanos à deux ou plusieurs personnages, dont un certain Archiônidas (?), qui paraissent

noncé ce mot avec une aspiration. On trouve, en effet, χιρήνα à Gortyne (*GDI*, 5018).

originaires d'Hiérapytna. Comme le droit de cité y semble conféré en même temps, elle serait antérieure au traité d'*isopoliteia*.

VII (151). — Fr. de calcaire beige. — H. 0,16. — L. 0,09. — Ép. 0,05. — Brisé de partout. — Caractères bien gravés, hauts de 13 à 15 mm., mais moins soignés que ceux de V et VI.

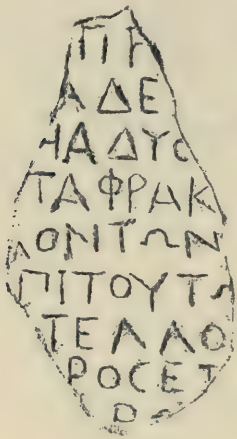

.....πη (?).....
.....αδε.....
.....ηα δυο.....
....κα]ταφράκ[των.....
5 ἀποστελ]λόντων.....
.....ἐ]πὶ τούτω[ν.....
...ἀποσ]τελλό[ντων.....
.....ρος επ.....
.....ρ.....

La mention des *kataphraktes* — ces *cuirassés* de la marine antique — fait vivement regretter la destruction de ce document qui se rapportait sans doute encore à la domination égyptienne à Itanos (1).

VIII (155). — Portion de gauche d'une plaque de calcaire gris en rectangle allongé. — Long. max., 0,31. — L'inscr. ne commen-

(1) La présence du C ne doit pas s'opposer à cette date. Halbherr a publié un texte où il se trouve, qui appartient certainement à la fin du IVe s. (*Am. J. Arch.*, 1897, p. 198. Cf. Cardinali, *Riv. de Fil.*, 1905, p. 533). A Itanos le Σ persiste à côté du C jusqu'au temps des Sévères (Halbherr, *Mus. Ital.*, III, p. 589). En Égypte, dans les inscriptions non officielles, son emploi remonte au plein IIIe s. (cf. A. J. Reinach, *Bull. Soc. Alex.*, 1909, p. 360), de même à Délos (cf. la note de P. Roussel dans G. Leroux, *La salle hypostyle*, 1909, p. 49.

çait qu'après 0,19 de blanc ; la partie inscrite est séparée de la partie restée en blanc par une ligne droite qui paraît avoir servi à aligner les lettres. H., 0,22. — Ép., 0,12. — Hauteur des caractères, 0,015 ; des interlignes, 0,010.

La pierre est complète, sauf sur le côté droit ; en bas, elle n'est qu'ébréchée.

On serait tenté de restituer :

Ἐπὶ πα[τρο-
νόμο[ν Κρα-
τίδα τ[οῦ
Σατ[ύρου καὶ
Σατ[ύρου τοῦ
Σατ[ύρου Διί ?

Les lignes auraient ainsi de 7 à 10 lettres ; on rendrait compte de cette singulière succession des lettres ΣΑΤ au début des trois dernières lignes, lettres qui ne peuvent guère avoir appartenu à un nom propre (Kratidas et Satyros seraient sans doute frères en même temps que collègues) ; enfin on obtiendrait une formule qui, tout en remplissant exactement nos lignes, n'oblige pas à supposer que l'inscription se continuait, supposition à laquelle s'oppose ce fait que la pierre semble complète au bas comme au haut. Ce serait une dédicace encastrée dans un monument, monument de Zeus, s'il faut supposer que le nom du dieu s'y trouvait exprimé, car aucun autre nom divin n'est assez court et l'on a vu, dans la première moitié du IIe s., époque probable de notre inscription, une dédicace faite par le phrourarque d'Itanos Διὶ Σωτῆρι (1). Mais il ne faut pas oublier

(1) Dans les deux inscriptions on trouve l'Α à barre brisée qui n'apparaît guère auparavant.

que toute cette restitution repose sur celle de πατρονόμοιν (1), alors que les patronomes, introduits seulement sous Kléoménès III a Sparte, semblent inconnus dans le monde dorien et n'ont pas été signalés encore en Crète ; de plus le duel ne paraît guère avoir été usité dans l'île.

IX (67). — Fragment de la partie inférieure d'une grande inscription en marbre local gris-bleu. Complet inférieurement ; brisé partout ailleurs — H., 0,21 dont 0,10 occupé par le blanc au dessous des 6 lignes. — L. en bas, 0,28 ; en haut, 0,05. — Ép., 0,14. — La hauteur des lettres et celle des interlignes est, en moyenne, de 11 à 13 mm. — La gravure est très irrégulière ; mais il semble y avoir là plutôt fantaisie due au sentiment artistique du lapicide, que maladresse ou ignorance. Tandis que les O et Ω sont réduits à 9 et 10 mm., le 1er Σ de la l. 4 et le P de la l. 6 atteignent 18 mm.

L'extrémité des lettres est, en général, marquée par des points ou des *apices* très accusés.

...ἔτα]ψα ὡ[ς?..
....α]ς αὐτᾶς.....
... ἐ]κ (?) τῶν μεγ[ρὶ.....
.....μηδέν?]ος ζαλώσα.....
...φευ?]ξαι τοιόν, ἔγ[ων?
.....ου ἀνατείρ? ἔγ...

Ce sont apparemment là les restes d'une épitaphe métrique d'époque impériale.

(1) L'adoption de cette forme de duel m'est imposée par la haste dont je crois avoir aperçu sur l'original la partie supérieure au-dessus de la cassure, et elle semble justifiée par ce fait qu'on ne peut restituer le nom que de deux patronomes.

J'en ai relevé en 1910 deux autres complètes, mais de lecture difficile, que je compte faire connaître après une nouvelle visite à Itanos. Les inscriptions qu'on vient de publier permettent d'espérer que ce site livrera encore quelques textes dignes de figurer à côté de ceux qu'avait trouvés M. Demargne : je suis heureux de rappeler son nom en terminant cet article dont la matière est due à son vaillant labeur.

Adolphe J.-Reinach.

Athènes, avril 1911 (1).

(1) J'ai revu ces inscriptions et mon commentaire à Candie en juillet 1911, avant de partir pour aller faire à Itanos les recherches dont les résultats seront publiés ailleurs. J'ai relevé au Musée de Candie la présence de dix-huit inscriptions d'Itanos : n° 40 (Halbherr, *Iscrizioni cretesi*, extrait du *Museo Italiano*, III, 1890, p. 33) ; 58 (*ibid.*, p. 5), 63 (*ibid.*, p. 10), 64 (ci-dessus, III), 65 (ci-dessus, II), 66 (ci-dessus, IV), 67 (ci-dessus, IX), 94 (ci-dessus, I), 95 (ci-dessus, VI), 96 (Mariani, *Mon. antichi*, VI, 1895, p. 310), 149 (Halbherr, *op. cit.*, p. 29, 7), 150, 151, 152 (ci-dessus, III), 153, 154 (fr. archaïque), 155 (ci-dessus, VIII), 156 (ci-dessus, V).

UN DERNIER POÈTE GREC D'ÉGYPTE :

DIOSCORE, FILS D'APOLLÔS

I

Le poète dont je m'occuperai dans cette étude n'ajoutera rien, j'en ai peur, à l'éclat de la littérature grecque. C'est un obscur versificateur, un Copte, inconnu même de son vivant, hors du cercle étroit de son entourage. Mais il a vécu au vi^e siècle de l'ère chrétienne, sous les empereurs Justinien et Justin II ; il est un des derniers représentants de l'hellénisme dans la vallée du Nil, — le dernier même jusqu'à présent — et c'en est assez pour lui prêter quelque intérêt.

Les manuscrits sont des feuilles détachées de papyrus, pour la plupart d'anciens contrats hors d'usage, dont le verso laissé vierge a été utilisé par Dioscore : ils proviennent des fouilles de Kôm Ichgâou en Haute-Égypte, village qui occupe l'emplacement de l'ancienne Ἀφροδίτη κώμη du nome Antaiopolite. L'œuvre, malheureusement fragmentaire, ne laisse pas d'être assez étendue. J'en ai déjà publié un échantillon dans la *Byzantinische Zeitschrift* (XIX, p. 1-6) ; et j'ai montré dans cet article que le poème épique édité au tome V des *Berliner Klassikertexte* (1re moitié, p. 177 sqq.) par MM. de Wilamowitz-Moellendorff et Schubart, faisait partie de la même série (1).

(1) Je n'ai pas reproduit ici ce texte assez long, dont une nouvelle édition, due aux mêmes auteurs, est d'ailleurs en préparation. Je désignerai désormais ce

Les autres paraîtront prochainement dans le Catalogue des papyrus grecs d'époque byzantine du Musée du Caire, ce qui me dispense d'en donner ici une édition complète, beaucoup d'entre eux étant si mal conservés qu'ils sont difficilement intelligibles. Mais j'ai choisi, pour illustrer cette étude sur l'auteur, les morceaux que leur contenu particulièrement curieux, ou leur intégrité plus ou moins complète, désignaient comme les plus remarquables (1).

A cette publication j'ai voulu joindre un essai de traduction, que je ne présente nullement comme définitif. Le lecteur comprendra facilement les motifs de cette réserve, s'il examine de près le texte grec. Une traduction rigoureuse en est impossible ; tout au plus, en certains cas, ai-je pu songer à une paraphrase. Le style est flou, les expressions inadéquates à l'idée, la construction grammaticale souvent insaisissable. Les mots, jetés parfois comme au hasard, suggèrent le sens plus qu'ils ne l'expriment : défaut qui est surtout sensible dans les vers iambiques. En certains endroits, les phrases sont si obscures qu'on peut se demander si l'auteur s'est compris lui-même. J'ai donc hésité à publier ma traduction : je m'y décide cependant, en songeant que si elle peut paraître douteuse sur bien des points, elle évitera cependant, partout ailleurs, une perte de temps à ceux qui la liront. Quant au texte, je l'ai débarrassé d'une bonne partie des indications paléographiques qu'on trouvera dans le Catalogue du musée du Caire : abréviations, lettres effacées ou endommagées, etc. J'ai seulement signalé dans les notes les cas où la lecture que je propose laissait véritablement place au doute.

poème par les initiales BK. Une autre abréviation (PBC) sera également employée dans le courant de cet article : elle désigne les papyrus byzantins du Musée du Caire. Pour ces derniers, les numéros suivis de l'indication *Journal d'entrée* avertiront le lecteur que les pièces en question n'étaient pas encore publiées lors de la rédaction de cette étude (janvier 1911).

(1) Je dois remercier ici M. Beaugé, ingénieur du service des chemins de fer, à Assiout (Haute-Égypte), qui, possesseur d'un des plus remarquables manuscrits de Dioscore, l'a gracieusement mis à ma disposition pour le publier (nº 13 de cette étude).

1.

Δέχνυσο, πότνια Θήβη, ὃν οὐκ ἐδάμασσαν α.....
ναὶ τὸν Ἀθανάσιον, κλειτὸν ῥυτῆρα πολήων.
α̅ Οὐ χθὼν πᾶσα, θάλασσα μόλις πέλεν ἀξία ῥίζης
κυδαλίμων πατέρων ἀπὸ ῥίζης ὀλβιστήρων,
5 Εὐστοχίου γε σοτῆρος ἀπὰρ Κυρίλλου τε Κομήτου,
ὧν βασιλεῖς τρομέουσι τὰ μήδεα πυκνὰ σοφίης.
Τέρπεό νυν, στρατίαρχε · τεὸς χρόνος οὔποτ' ὀλεῖται.
Ἐκ Θεοῦ παμβασιλῆος ἐπεὶ θέμιν ἔλλαχες ἀλκήν,
(ἐκ Θεοῦ παμβασιλῆος ἀοίδιμον οὔνομ' ἄειρες.)
10 Οὕτως ἀεὶ ζώοις καὶ ἀμοίρατον ἐς χρόνον ἔλθοις,
σὺν τεκέεσσι φίλοισιν, ἐπ' αὐχένι δυσμενέεσσιν.
Θάλλε μοι, εἰσέτι θάλλεις ἕως ὅτε ψαύσῃς Ὀλύμπου,
γῆς Φαρίης κρατέων ἠδ' Ἀρκαδίης μετὰ Θήβης,
σὺν πόθῳ ἤτε φόβῳ τὰ θεμίστια πάντα νομεύων.
15 Ὦ στρατίαρχε μέγιστε, καὶ ὕπατε πάτερ ἀνάκτων,
χεῖραν ἐμοὶ ἃ τάνυσσον, ἐμὴν πενίην διαλύειν.
Ἤλυθον οὐκ ὄλβον διζήμενος οἷάπερ ἄλλοι,
ἀλλὰ πόρον βιότοιο καὶ υἱήεσσιν ἐμοῖσι,
μὴ σφέας ὀλλυμένους ἀέκων βλεφάροισι νοήσω.
20 ..... μνη...ν διαμπερὲς ἤματα σεῖο
εκ..ου α.....λιν ...ερπωλ..ιδ' ἑορτάς.

1. Ms. : Θη6[.....]κ' εδαμ...ανα..... Peut-être le dernier mot doit-il se restituer en ἄνακτες, ce qui donnerait un sens un peu analogue à celui du vers 6.

2. Ms. : ν..τοναθανασι [.....] τον ρυτ[...] πο[....] Cf. PBC 67055 (*verso*) l. 26. Le mot ναι est très douteux.

3. Ms. : [.....]θαλασσα [..]λις. Cf. PBC 67055, l. 27 (*verso*).

4. Ms. : απ[..]ιζης ; — [.]λβιστηρων : cf. n° 4, 2 et 9, 4.

5. Ms. : γε[σ]οτηρος. Lecture incertaine. L'orthographe σοτηρος s'explique par la nécessité métrique.

9. Vers ajouté après coup, comme simple variante du précédent.

10. Cf. PBC 67055, vers 12, où j'avais lu αμοιρυτον. Ici l'α est indubitable; cependant, c'est sans doute une faute pour αμηρυτον.

15. Ms. : ανακτω̅.

16. Ms. : διασωσαι corrigé ensuite. Διαλυειν est seulement une variante, car le mot σωσαι n'a pas été barré.

17. Cf. n° 4, 24.

19. Ms. : μη[.]φεα[.|; — α[..]ων. — Cf. n° 4, 26.

20. Ms. : ν διαμπ...ς ηματα σει[.].

1. — (Éloge d'un duc de Thébaïde, Athanase).

Reçois, vénérable Thèbes, un homme que n'ont pu dompter les....., Athanase, l'illustre libérateur de villes. La terre entière et la mer sont à peine dignes de la race de ses insignes ancêtres, issus d'une race bienfaisante (1), Eustokhios le sauveur, Kyrillos et Komêtès, dont les rois même redoutent les desseins pleins de sagesse. Réjouis-toi donc, stratiarque : le souvenir de ton époque ne périra jamais (2). Du Dieu qui règne sur toutes choses tu as reçu en partage la force en sus de la justice. (Du Dieu qui règne sur toutes choses tu tiens un nom célèbre). Puisses-tu vivre ainsi toujours, et atteindre, ainsi que tes enfants, une durée illimitée (3), courbant sous ton pied la nuque de tes ennemis (?) (4). Prospère donc, prospère (5) encore jusqu'à toucher l'Olympe, maître de la terre du Phare et de l'Arcadie en même temps que de la Thébaïde (6), en administrant la justice (7) parmi l'amour et la crainte de tes sujets (8). O grand stratiarque, consul, père de princes, tends-moi (9) une main qui me tirera de ma détresse. Je ne suis pas venu quêter, comme tant d'autres, par cupidité, mais pour soutenir ma vie et celle de mes enfants, pour ne pas avoir sous les yeux le spectacle odieux de leur perte.....

---

(1) Ὀλβίστηρ, mot forgé régulièrement sur le verbe ὀλβίζειν; il doit signifier, d'après l'étymologie, « celui qui rend heureux ».

(2) Ou bien : « ton règne ne finira jamais », sorte de souhait analogue à celui qu'on lit plus bas : οὕτως ἀεὶ ζώοις.

(3) Ici encore le sens est incertain : s'agit-il d'un simple souhait de longue vie, ce qui semble probable, ou d'une promesse de gloire éternelle ?

(4) Traduction très contestable d'un passage désespéré. Je ne vois guère d'autre explication à proposer des mots ἐπ' αὐχένι δυσμενέεσσιν (pour δυσμενέων, qui n'aurait pas complété le vers).

(5) Θάλλεις : sans doute encore pour l'impératif (il fallait une syllabe longue).

(6) Hyperbole de pure fantaisie. Le diocèse d'Égypte, dont l'auteur énumère ici les trois grandes divisions, n'avait plus de chef unique depuis la réforme de Justinien (539).

(7) Νομεύων : dans le sens de « dirigeant ». Cf., dans le lexique d'Hesychios, νομεῖς (*plur. de* νομεύς) · βασιλεῖς, ἡγεμόνες.

(8) Ou au contraire : « avec amour (pour tes sujets) et respect (des lois) ».

(9) Le texte porte ατανυσσον. J'ai fait de l'α initial une interjection; même ainsi, la phrase est peu satisfaisante.

2.

(Δέχνυσο, πότνια Θήβη, ὅν οὐκ ἐδάμασσαν α.....
ναὶ τὸν Ἀθανάσιον, κλειτὸν ῥυτῆρα πολήων). *
β̄ Οὐ γὰρ ἔτι Βλεμύων γένος ὄψεαι, οὐ Σαρακηνῶν,
οὐ τρόμον ἀνδροφόνου ληΐστορος ὄμμασι λεύσης·
πᾶσι γὰρ εἰρήνη θεοΐκελος ἤνθεε πάντη.
Σὸν δέος ἐκτὸς ἔνυξεν ἀεργέας ἔργα νοῆσαι,
5 Καλλίνικόν τε Κόνωνα πενιχροτάτους.....
Οὐ πέλεν, οὐ πέλεν ἄλλος ὁμοΐος Ἀθανασίῳ,
τῶν προτέρων ὑπάτων καὶ πατρικίων, βασιλήων,
ὧν γενεῆς τὸ πάροιθεν ἀοίδιμον οὔνομ' ἀκούω.
Παντοίων ἐπέων πανυπέρτατος ἔπλετο μοῦνος:

3.

Θήβη πᾶσα χόρευσον, εἰρήνην δέχου.
Οὐ γὰρ θεωρήσης κακουργικὴν ἔτι,
οὐ βαρβάρων δέος φιλοπραγμόνων κρίσιν.
Πάντη γὰρ εἰρήνη θεόπνευστος ῥέει.
5 Ὁ γὰρ στρατηγὸς, οὐ ξένος παρίσταται,
.....απο.....

* J'ai rétabli les deux vers du début, qui ne se lisent pas dans le manuscrit; mais le β̄ placé en regard du premier vers effectif correspond évidemment à l'ᾱ qui précède le vers 3 de la pièce précédente. L'invocation à Thèbes est l'exorde commun, qu'on peut faire suivre, au choix, du poème 1 ou du poème 2. Ce dernier est écrit en marge et à droite de l'autre, dans un espace si étroit que chaque vers occupe deux lignes.

1. Ms. : Σαρακηνῶ.

2. Ms. : Λευσ[η]ς : mais la lacune ne peut contenir la diphthongue ει, qui serait l'orthographe correcte (cf. nº 3, vers 2 : θεωρήσης).

3. Ms. : Πα.....νη : cf. nº 3, vers 4, πάντη γὰρ εἰρήνη θεόπνευστος ῥέει.

4. Variante : σος τρομος (εκτος) ελασσεν (αεργεας εργα) διωξαι. Le texte que j'ai choisi a été écrit en correction, entre les lignes.

5. Le ms. portait d'abord πενιχρωτατους; l'ω a été corrigé en ο pour les besoins de la prosodie.

6. Cf. PBC 67055 (*verso*), 3.

2. — (Variante de la pièce précédente).

Reçois, vénérable Thèbes (etc..., jusqu'à : le libérateur de villes). Car tu ne verras plus la race des Blemmyes, ni celle des Saracènes ; tes yeux ne craindront plus l'aspect du pillard homicide : car la paix divine a fleuri partout pour tout le monde. La frayeur que tu leur inspires a chassé les inutiles incapables de travail..... Il ne fut, non, il ne fut jamais d'homme égal à Athanase, parmi les consuls, les patrices et les empereurs (1) de jadis, races dont les noms autrefois illustres ont retenti à mes oreilles. Il est unique, supérieur de beaucoup à toutes les louanges (2).

3. — (Éloge d'un duc de Thébaïde).

Terre de Thèbes, réjouis-toi tout entière, reçois la paix. Car tu ne verras plus les attaques détestables, tu n'auras plus la crainte des Barbares, qui permet de distinguer les travailleurs énergiques (?) : partout, au souffle de Dieu, se répand la paix. Car ce n'est pas un étranger (3), c'est le stratège (le duc) qui se présente....., le descendant des illustres Kyrillos et Komê-

7. Variante : ευρυτερων (υπατων, etc...).
8. Το παροιθεν : lecture douteuse.
N° 3. — 2. Θεωρησης : pour θεωρησεις.
5. Ms. : ō γαρ ; — Παρ.σταται.

---

(1) Βασιλεύς est le terme officiellement employé pour désigner les empereurs byzantins.

(2) Ἐπέων : peut-être, au lieu du simple sens de *paroles*, faut-il traduire ici par *poèmes épiques* : « il est au-dessus de tout ce que peut dire une épopée sur lui » (un ouvrage de Kollouthos de Lykopolis avait pour titre ἐγκώμια δι' ἐπῶν).

(3) Si la lecture est exacte (ō = ὁ ou bien οὐ?) et si j'ai bien saisi le sens, le passage offre un certain intérêt historique. Nous y trouverions un nouvel exemple d'un duc de Thébaïde choisi dans une famille indigène ; il s'agit sans doute ici d'Athanase (celui que j'avais d'abord appelé *Fl. Marianos*, et M. Gelzer *Théodore*), dont l'origine égyptienne est déjà probable pour d'autres raisons (cf. *Bull. de l'Instit. franç. d'Arch. orient.*, tome VII, étude n° II).

.....ες μέγας συνίστωρ αθαμας ης,
ὁ τοῦ Κυρίλλου καὶ Κομήτου τῶν πάνυ,
οἳ καὶ κυβερνῆται μέγιστοι πελαστικῶν.
Εἴ τις δυνήσεται ἀριθμεῖν ἀστέρας,
ἢ τοῖς κυάθοις τῆς θαλάττης ῥεύματα,
ναί που πάντως κἀγὼ δυνήσομαι μετρεῖν
τὰς ἀρετὰς σοῦ, δέσποτα. Εἰ δὲ συνγνώμην ἔχω,
κέλευσον ὕδωρ ἐμβαλέσθαι τῷ [κόσμῳ ·
ἡ γὰρ θάλαττα σῶν ἀρετῶν [περιώσιος.
Νίκη μεθ' ὑμῶν εὐμενὴς ἕποιτ' ἀεὶ,
χρόνοις ἀμυθήτοις ἑορταῖς ἀφθόνως.
Ἀεὶ κυβερνῶν ἀκριβῶς τὴν ὁλκάδα,
τὴν ἀστυμφέλικτον καλὴν ἐπαρχείαν,
τῷ σῷ ὄρεξον οἰκέτῃ ὄλβου χεῖρα.

4.

Ο. οκ..ἀφράστοιο μελισταγέος μελε[.....
κυδαλίμων πατέρων ἀπὸ ῥίζης ὀλβιστήρων
ὧν α.ε..ης καμάτοισιν ἀγάλματα κα[.....
Βασίλιος ..ο.α... παναοίδιμος ἐκ Θεοῦ ἦλθες.
..... βίην πανολέθριον.....π[.....
εὐσεβίης ἀλύτοιο δίκαιος.....
Τοὔνεκα καὶ σὺ, φέριστε.....λος εσκ..κοινω
πίστιν ἀερτάζων Τριάδος μονοειδέος ὀρθήν.
Οὐ πέλεν, οὐ πέλεν ἄλλος ὁμοίϊος ὔμμι γενέθλῃ,
τῆς πολυκαλλίστης σοφίης ἐγκύμονι πάσης.
Αἰακίδης ἀδάμαντι βεβαμμένος οὐ πέλεν ἶσος,
οὐδ' Αἴας Τελαμώνιος, οὐ κρατερὸς Διομήδης.

7. Αθαμας ης : faut-il voir dans ces mots inintelligibles une corruption pour αδαμας εις? Le mot αδαμας est pris parfois adjectivement, dans le sens d'ἰσχυρος (Hesychios). D'ailleurs le μ est un peu douteux ; on pourrait lire à la rigueur αθαναστης, ce qui n'offre cependant aucun sens.

13. Lire συγγνωμην.

14. Ms. : lacune après l'article τω. Le mot κοσμω est donc purement hypothétique.

tès, qui furent aussi de grands chefs des indigènes (1) (de Thébaïde). Si quelqu'un peut compter les astres, ou dénombrer par coupes les vagues de la mer, alors je pourrai, moi aussi, mesurer entièrement tes vertus, seigneur. S'il m'est permis (de t'adresser un vœu), ordonne à ce flot de couvrir le monde entier : car immense est la mer de tes vertus. Puisse la victoire favorable vous suivre toujours, pendant des temps indéfinis, vivant parmi les fêtes, sans ennemis. Toi qui gouvernes (2) toujours avec sûreté le navire, la florissante et inébranlable éparchie, tends une main généreuse à ton serviteur.

4.

[Le début est inintelligible par suite de sa mutilation.]

..... élevant l'étendard de la croyance orthodoxe en la Trinité consubstantielle. Il ne fut, non, il ne fut jamais d'homme qui vous égalât en noblesse, vous qui êtes rempli de la plus radieuse sagesse. L'Éacide cuirassé d'airain (3) ne fut pas ton égal, ni Ajax fils de Télamon, ni le puissant Diomède. Je suis devenu

15. Ms. : αρετων..ριω.... Restitution douteuse.
19. Αστυμφελικτον pour αστυφελικτον : cf. BK, 85.
N° 4. — 1. Αφραστοιο : lecture douteuse. — Au début, il faut peut-être lire Ω [τ]ον[ε].
2. Cf. 1, 4 et 9, 4.
6. Ms. : ευ....ης αλυ.οι.δικαιος. Restitution douteuse.
7. La fin est très douteuse.
8. Ms. : πισ...αερταζων Τριαδ.....ειδεος. Cf. BK, 41.
9. Cf. PBC 67055 (*verso*), 3. — Ms. : ου πελεν ου πελεν αλλ.....γεν....

---

(1) La lecture Πελασγικῶν à laquelle on pourrait songer, est impossible : le τ est nettement formé. Le sens ne serait d'ailleurs pas meilleur. Πελαστικοί est sans doute une forme vicieuse de πελατικοί = *ceux qui sont proches, les habitants* (?). La forme πελάστης se rencontre parfois pour πελάτης.

(2) Le mot κυβερνῶν, quoiqu'étant au nominatif, semblerait plutôt devoir se rapporter, dans la pensée de l'auteur, au pronom ὑμῶν de la phrase précédente.

(3) Il s'agit vraisemblablement d'Achille. Le mot βεβαμμένος est bien mal choisi ; on pourrait aussi le traduire littéralement, par *plongé* : et alors le mot ἀδάμας, qui signifie toute espèce de chose dure (même le cœur, au figuré), désignerait-il l'eau du Styx qui rendit le héros invulnérable?

Τολμήεις γενόμην · πόθεν ἤλυθον ὑμνοπολεῦσαι
τοσσατίην ἀρετὴν, ἅπερ ἀστέρες ἄκριτοι ἦσαν,
15 ἤδ' ἁλὸς ἀτρυγέτοιο τὰ κύματα τ' ἐξονομῆναι;
Οὕτως ἀτρεκέως, προφερέστατε μήτιδ' ἀνάκτων,
παντοίων ἐπέων πανυπέρτατος ἔπλεο τιμῆς.
Τοὔνεκα μεῦ φόρμιγγι πολυστονίτ' ἵλαος ἴσθι.
Ἄρκια πήματ' ἔπασχον ἐνὶ ῥοθίοισι θαλάσσης
20 Πενταπολίης, τοῦ Θεοδώρου οὕνεκα βίης.
Τέτταρας ἐξεδάμασσεν ἐμοὶ χρυσῶν λάβε λίτρας ·
ἔκτοτε ἡμετέρου χρήστης ἐδίωξε μελάθρου.
Ἐν χθονὶ παμβασιλῆος ἐλήλυθον ἔκτοθι πάτρης.
Ἤλυθον οὐκ ὄλβον διζήμενος οἷάπερ ἄλλοι,
25 ἀλλὰ πόρον βιότοιο καὶ υἱήεσσιν ἐμοῖσι,
μὴ σφέας ὀλλυμένους ἀέκων βλεφάροισι νοήσω.
Τοὔνεκα σῆς ἀρετῆς γουνάζομαι, ὥς κεν ἀνάγκῃ
τειρομένῳ σὺν παισὶν, ἀρηγόνα χεῖρα τανύσσῃς.

5.

Θήβη πᾶσα χόρευσον, εἰρήνην δέχου ·
οὐ γὰρ θεωρήσης κακουργικὴν ἔτι,
πάντῃ δέος πέφυκεν ἀσπίλου δίκης
τοῦ πανταρίστου καὶ διεσμιλεγμένου,
5 τοῦ ἡγεμῶνος Βίκτορος τοῦ πανσόφου,
ἀεὶ βραβευτοῦ ἔκ τε τύχης καὶ γένους,
ἀνίσου ἐκ πρέμνου, δικαιοτάτου πάνυ,
ὡς ...τυχοίης (?) αγ.....
ἔχεις, ἄριστος γόνος τῶν ὀλβιστήρων,

18. Πολυστονιτ' (apostrophe dans le ms.) : peut-être doit-on lire πολυστον<η>τῳ, d'un adjectif πολυστονητος forgé par Dioscore, avec le même sens que πολυστονος.

19. Ms. : ενιρροθιοισι. Le redoublement du ρ n'a peut-être pour but que de produire un allongement de l'ι.

21. Ms. : εμ..χρυσων λαβε λιτρας. On pourrait (moins facilement) compléter εμε.

23. De la forme ἐλήλυθον, intermédiaire entre l'aoriste et le parfait, le dictionnaire d'Henri Estienne (*s. v.* ἔρχομαι) donne un autre exemple, emprunté à un oracle sibyllin : οἴκῳ δουρατέῳ ἐσελήλυθον. — Πατρης : variante : τεκνων.

hardi : d'où m'est venue l'audace de chanter une vertu aussi grande que les astres sont innombrables (1), et de compter les flots de la mer stérile ? Ainsi, ô le meilleur des princes par ton intelligence, tu te places hardiment au-dessus de toute parole louangeuse. Prête donc une oreille bienveillante aux gémissements de mon luth. J'ai souffert assez de maux sur les flots de la mer de Pentapole, par suite des violences de Théodore. Il m'a extorqué de force quatre livres d'or (2), depuis lors un créancier m'a chassé de ma maison. J'ai erré hors de ma patrie, à travers la terre du (Dieu) Tout-Puissant. Je ne suis pas venu quêter, comme tant d'autres, par cupidité, mais pour soutenir ma vie et celle de mes enfants, pour ne pas avoir sous les yeux le spectacle odieux de leur perte. Aussi supplié-je ta vertu de tendre une main secourable à celui qui, avec ses enfants, est écrasé par la fatalité.

5. — (Requête a Victor, praeses de Thébaïde).

Terre de Thèbes, tressaille de joie tout entière, reçois la paix. Car tu ne verras plus les méfaits (des pillards) : partout est née la crainte de la justice immaculée du parfait, de l'accompli, du très sage préfet Victor qui est pour toujours notre juge, par nomination et par le droit de sa race, car il est d'une famille sans égale, et tout imbu de justice. ....., tu possèdes, ô le

N° 5. — 3. M. : ...τηδεοσπε.....ης. Restitué d'après l'un des vers iambiques qui terminent la pièce n° 13 (vers 55).
4. Του : disparu dans le ms. — Διεσμιλεγμενου : *sic* pour διεσμιλευμενου.
6. Τε : rajouté après coup. — Ms. : .ει (= αει); — γεν..ς.
7. Ms. : ανισου.κπρε ..... και, etc..., Restitution douteuse.
9. Très douteux ; ms. : εχεισαρ ι σ τ ο ..... ο λ.ι σ τ...ν.

(1) Ἄκριτοι : impossibles à distinguer tous, tant ils sont nombreux. Cf. Hesychios : ἄκριτα · ...πολλά · μὴ ἀριθμούμενα.

(2) La phrase du texte est incompréhensible ; elle se compose en réalité de deux phrases enchevêtrées et incomplètes : ἐξεδάμασσεν (= ?) [ἐμὲ καὶ] λάβε (= ἔλαβε) ἐμοὶ τέτταρας χρυσ(οῦ) λίτρας. On remarquera, dans ce morceau principalement, l'extraordinaire impropriété des termes employés.

10 τοῦ ἡγεμῶνος καὶ δομεστίκου τύχην,
δίδυμα τῆς ἀρχῆς παναξιώματα.
Οὐκ ἂν δυνήσεταί με τεῖρα καρτερεῖν,
Θεοῦ διδόντος εὐδοκιμῆσαι ὑμῖν.
Φιλεῖς τὸ θεῖον καὶ φιλτάτους πλησίους,
15 ἄλλον σεαυτὸν τοὺς ξένους ποούμενος,
καὶ εὖ σκοπεῖς ἐλεήμων εἰς τοὺς ἀθλίους.
Ἔγραψας ἡδέως δακτύλῳ δύο πλακάς,
καὶ σοῦ χαράξῃ τοὺς χρόνους διπλώματι.
Νῦν μὴ κατοκνεῖ συγκροτεῖν με δυστυχῆ,
20 τὸν προλαχόντα τὸν βίον ἀπορώτερον,
.....
εὐδαιμονίης πατρικῆς πεσούμενος,
.....α πανταχῇ
..... φυλαχθὲν τῇ σῇ αρ..μ..σπαθω.
25 Ἀργὸς πολίτης τῇ πόλει κακὸν μέγα.
Ὅπως τύχοιμι τῆς ὑμῶν εὐεργείης,
ἅπαντα τὸν .....πολίταις
πρὸς τὸν Θεὸν τὰς ἱκεσίας ἐκφέρων,
ἀνθ' ὧν τὰ συμφέροντα..... ὑμῖν .....ειν.
30 Ψῆφον δότε γε τὴν παροῦσαν, δέσποτα.
Στῆσον τὸν οἰκέτην νομικὸν τῇ πόλει,
ὑμῶν τε ταῖς χρείαις ἀεὶ ὑπηρέτην,
ἔχοντα τὸ πρόθυμον αὐταῖς δουλεύειν.

10. Ms. : .ομ.στικου.υχην.
12. La lecture est certaine ; il faut sans doute voir dans τειρα une forme vicieuse de τειρεα « présages, calamités ». La conjecture μεγειρα = μεγηρα, que j'ai proposée dans le Catalogue, doit être abandonnée.
13. Ms. : .εου.
14. Ms. : ..λεις.
16. Ms. : ...ευσκοπεις, etc... — Εἰς : très douteux.
17. Ms. : ..ραψας.
18. Χαραξη : pour χαραξει (voix moyenne ?). — Il faut peut-être couper δίπλωμά τι.
20. Ms. : τον ..ολαχοντα ; la lecture que je propose est des plus incertaines.
22. Ms. : ε.δαιμ..ιησπατρ....πεσουμ....
24. Lecture douteuse, sauf les cinq dernières lettres.
26. Ms. : οπως τυχοιμι της ....ευερ....ς.
29. Ὑμιν : très douteux.

meilleur rejeton d'une race bienfaisante, le rang de préfet et celui de *domestique*, signes jumeaux de l'autorité. Le malheur ne saurait me terrasser, tant que Dieu m'accordera la grâce d'être estimé de vous. Tu aimes la divinité, et tes proches qui te sont très chers; l'étranger, tu le traites comme un autre toi-même, et, miséricordieux, tu jettes un regard bienveillant sur les malheureux. Tu as écrit agréablement, du doigt, deux tablettes, et ce redoublement caractérisera ton époque (1). A présent, n'hésite pas à m'encourager dans ma détresse, moi à qui est échue une vie plus pauvre en ressources..... [Je suis] déchu de la fortune de mes pères..... Un citoyen oisif est un grand mal pour la cité (2). Pour avoir part à tes bienfaits, je [passerais ma vie] entière à porter à Dieu mes supplications..... Accordez-moi, seigneur, votre suffrage pour la présente requête, place ton serviteur comme écrivain public dans la ville, lui qui sera toujours obéissant à vos désirs, n'ayant d'autre ambition que de se faire leur esclave.

30. Ms. : ψηφον δο.ε.ε; ce vers est une variante d'un vers précédent, que j'ai supprimé parce qu'il n'est que le prototype, en partie illisible, de celui-ci : δε....., δεσποτα, παρουσαν την ψηφον.

31. Ms. : ..ησοντο...κετην.

33. Après προθυμον, l'auteur avait écrit une première fin de vers qu'il a effacée complètement (on ne distingue plus que les lettres ηδ, au début) et remplacée comme on a lu par une addition marginale.

---

(1) Ces deux tablettes font penser à quelque chose d'analogue aux diptyques consulaires, qui servent à désigner l'année. Sans pousser trop loin l'analogie, il semble que l'auteur ait voulu indiquer, par ces vers pénibles, que son héros a été *deux fois* « praeses » de Thébaïde.

(2) C'est ici que commence à apparaître le vrai sens du poème : si un citoyen inactif est un mal, il faut donner une place à Dioscore, celle de νομικός ou écrivain public à Antinoé.

6. — Εἰς τὸν κόμετα Δωρόθεον...

Ἄρτι νέος Φαέθων ἐξάνθορες ἄμμιν ἀρῆξαι,
τιθήνην κατὰ κόσμον ἀεὶ Παφίης χθόνα τήνδε
ἡμετέρην κονίῃσιν ἀνορθῶσαι ἐρίπουσαν,
Δωρόθεε προφέριστε. Σὺ γὰρ δῶρον ἐκ Θεοῦ ἦλθες.
Ἤλυθες οὐκ ὄλβον διζήμενος οἱάπερ ἄλλοι,
ἀλλὰ πόρον βιότοιο πενήτων, ἐκτὸς ἀνίης,
εὐσεβίης πραπίδεσσι τεοῖς σφίσι σωοφυλάττειν.

7. — Εἰς Κωνσταντῖνον.

Εἴη τύχη πολλὴ κεχαριτωμένη
τῇ σῇ γενεθλίῃ, βασιλικώνυμε.
Ὧραι πυκάζουσιν πάναγρον καὶ ἄνθη,
ἐν αἷς ἐτέχθης, ὦ χαριέστατε πάνυ.
Οὐκ ἀμβλύνει ἄστρον τὸ σόν ποτ' ἐκ Θεοῦ·
ῥέπει γὰρ εἰς χρηστάχους ἀργυρήμερες.
Θάλλεις ἑορταῖς εἰλαπίναις εὐπρεπές,
εὐδαιμονῶν, ἀεὶ φιλαίτατος πᾶσι.

8. — Εἰς τὴν τύχην τῆς γενεθλίας.

Χθὲς ἐς φίλους τὴν τέρψιν ἀνυψώσατε,
τήμερον χαριτῶν στέμματα τῆς σῆς νίκης.

N° 6. — 1. Εξανθορες : pour εξανεθορες.
3. Ms. : ημε[τε]ρην κονιησιν αν.ρθ...ι εριπουσαν.
7. Σωοφυλαττειν : composé inconnu jusqu'ici, à ma connaissance.
N° 7. — 3. Παναγρος : sur cette sorte de mots composés, voy. plus bas, p. 440.
4. Ms. : εναισετεχθης, lecture à peu près sûre.
6. Αργυρημερες : neutre d'un adjectif αργυρημερης, inconnu jusqu'ici, et dont la forme correcte serait d'ailleurs αργυρημερος (cf. πολυημερος); de même au n° 10, l. 22, l'adjectif τριτατης pour τριτατος. — Quant au mot χρηστάχους (qu'il faut peut-être décomposer en χρηστα χους), je ne sais à quelle forme grammaticale il faut le ramener.
8. Ou encore εὐδαιμόνων ?

6. — Au comte Dorothée.

Nouveau Phaéthon (1), tu as bondi à notre secours, pour relever de la poussière où elle était tombée notre terre de la déesse de Paphos (2), où nous voici, terre éternellement nourricière entre toutes, ô excellent Dorothée. Car tu es venu comme un présent de Dieu (3). Tu n'es pas venu (au monde) comme tant d'autres, pour rechercher la richesse, mais pour conserver aux pauvres, leur évitant les chagrins, dans la piété de ton cœur (4), des moyens d'existence.

7. — A Constantin.

Toi qui portes un nom royal (5), puisse ton jour (anniversaire) de naissance être favorisé d'un large bonheur. La saison dans laquelle tu es né multiplie les fleurs dans les champs, ô le plus gracieux des hommes. Dieu ne veut pas que jamais ton astre pâlisse (6); il glisse au contraire vers la prospérité, apportant des jours d'argent. Tu resplendis glorieusement parmi les fêtes et les banquets, comblé de bonheur (7), et éternellement cher à tous.

8. — Souhaits de bonheur pour un anniversaire de naissance.

Hier, vous avez célébré les plaisirs devant vos amis; aujourd'hui (tu célèbres), en la faisant aimer, la noblesse de Ta

---

(1) Cf. une autre allusion à Phaéthon, dans BK, 37.

(2) Παφίης χθόνα = Ἀφροδίτης κώμην. Ce jeu de mots se renouvelle plusieurs fois dans l'œuvre de Dioscore.

(3) Autre jeu de mots, sur le nom de Dorothée (δῶρον ἐκ Θεοῦ).

(4) Ἀνίη : *douleur*. mot presque inusité. Les mots suivants, εὐσεβίης et πραπίδεσσι τεοῖς, difficiles à expliquer mot à mot, semblent avoir mutuellement échangé leurs cas (hypallage).

(5) Allusion à l'empereur (βασιλεύς) Constantin.

(6) Ἀμβλύνει pour ἀμβλύνεται? Ou bien l'auteur a donné au verbe un sens intransitif.

(7) Ou εὐδαιμόνων : le plus cher parmi les heureux de ce monde.

Θεία πρόνοια δ' εὐτρεπὴν ποουμένη·
οὐκ ἀστοχήσητε, κρατοῦντες ἐκ Θεοῦ,
5 τὰς ἐντολὰς πρὸς ἐνδεεῖς ἠδὲ ξένους.
Ζώοις ἀλύπως εὔπορος, φιλέντολος.

9.

Κόλλουθε γλυκύμορφε, ὅλης ἀτὸς Ἀφρογενέης,
Κόλλουθε, χθόνα πᾶσαν ἐπέδραμεν οὔνομα σεῖο.
Οὔνομα σῆς γενεῆς πανεπέδραμε πείρατα Νείλου,
κυδαλίμων πατέρων ἀπὸ ῥίζης ὀλβιστήρων.
5 Οὐ πέλεν, οὐ πέλεν ἄλλος ὁμοΐος ὔμμι τὸ κῆδος
.....πα.....ἀδιος ἐπὶ χθονὶ παμβασιλῆος.
ἔπλετο σω.....εω μήτιδ' ἀνάκτων.
Ἄμφότεροι γεγάασι κυβερνητῆρε πολήων,
(καὶ πτολίεθρον ἔσωσαν εὔδμητον Ἀντινοῆος)
10 καὶ πτόλιν ἐξεσάωσαν εὔκτιτον Ἀντινοῆος.
Οὕτως ἄμμιν ἵκανες ὅλην Παφίην ἐλεαίρειν
ἐκ στυγερῶν καμάτων προηγητήρων ἀθεμίστων.
Ἄκτεάνους ἀτίταλλε το.....ς, οἷάπερ αὐτός
πᾶσι πονιομένοις ἐλεήμονα χεῖρα τανύσσεις.
15 Τοὔνεκ' ἄναξ.....
τοσσατίην ἀρετὴν πανυπείροχον ἔμμεναι ἄλλων,
ὁπλοτέροις περ ἐοῦσι πανάστεα Θήβης ἀρῆξαι.
Οὕτως ἀεὶ ζώοις καὶ ἀμοίρατον ἐς χρόνον ἔλθοις,

3. Ευτρεπην : pour ευτρεπη.

N° 9. — 1. Ατος : pour αετος (cf. Du Cange, *Gloss.*, s. v.). — Αφρογενεης : sans doute pour αφρογενειης. Comme plus bas Παφιη, ce surnom de la déesse Aphrodite s'applique au village d'Aphrodité.

5. Κηδος : la seconde syllabe est de lecture très douteuse.

9. Non barré dans le ms.; mais il doit évidemment disparaître devant le suivant.

10. Αντινοηος : pour Αντινοηων (Αντινοεων πολις).

12. Variante εκ μογερων.

14. Πονιομενοις : pour πονιωμενοις, pour des raisons de prosodie.

15. Ms. : τουνεκαν... etc.

17. Παναστεα : d'un mot παναστυ, composé comme plus haut παναγρος (n° 7, l. 3). L'auteur semble en avoir fait un mot masculin.

18. Δικασπωλῳ : pour δικασπολῳ.

Victoire (1). La divine Providence vous a créé disposé au bien (2) : ne cessez donc pas, vous qui êtes puissant par la grâce de Dieu, de répandre vos bienfaits sur les misérables et les étrangers. Puisses-tu vivre sans chagrins, opulent et généreux (3) !

9.

Kollouthos aux formes agréables, toi qui es l'aigle (4) de tout le pays d'Aphrodite, Kollouthos, (la renommée de) ton nom a parcouru la terre entière. Le nom de ta race, de tes célèbres ancêtres issus d'une souche bienfaisante, a parcouru d'un bout à l'autre la vallée du Nil. Il ne fut, non, il ne fut jamais d'homme pareil à vous pour la noblesse de son origine (5)..... Tous deux ont été des gouverneurs de villes, et ont sauvé la ville bien construite d'Antinoé. Ainsi tu es venu à nous, prendre en pitié tout le pays de la déesse de Paphos, qu'avant toi des magistrats injustes avaient odieusement opprimé. Relève les misérables.....; tu tends une main secourable à tous ceux qui sont dans le malheur. C'est pourquoi, prince,..... (je dis qu')une pareille vertu s'élève bien au-dessus de toute autre, (et que (?)) la ville de Thèbes porte secours à d'autres, plus jeunes cependant (?) (6). Puisses-tu vivre ainsi toujours et

---

(1) Cette traduction a besoin d'une paraphrase, que je lui adjoins sous toutes réserves. Je pense que ἡ σὴ νίκη doit être pris ici comme un titre honorifique, équivalent à σύ tout simplement; c'est ainsi qu'on dit ἡ ὑμῶν ὑπερφυΐα (PBC., 67003, l. 6), ἡ σὴ ἐνδοξότης (*ibid.*, 67024, l. 14), τὸ ὑμῶν κράτος (*ibid.*, 67019, l. 28), etc... — J'ai accentué χαριτῶν, supposant que Dioscore a voulu dire : tu fais aimer par tes vertus ta noble origine (στέμματα, arbre généalogique), tu la rends populaire. Si l'on écrit χαρίτων, le passage est encore plus obscur.

(2) Εὐτρεπής · δίκαιος (Hesychios).

(3) Cf. Hesychios : φιλένδοτος · φιλέντολος · ἐλεήμων. — Le mot ἐντολή, qu'on lit au vers précédent, doit donc avoir le sens d' « aumône, bienfait ».

(4) Le *joyau* de la contrée; l'interprétation de ἀτός par ἀετός est d'ailleurs douteuse.

(5) Τὸ κῆδος : *litt. la parenté*; d'où peut-être « les alliances, la famille ». On peut aussi soupçonner une simple faute d'iotacisme, pour κῦδος, la gloire.

(6) Construction bien incertaine. Il y a peut-être là une allusion au secours donné à Antinoé, dont il est question un peu plus haut. Ce qui suit nous empêche de voir en ἀρῆξαι un impératif.

σὺν τεκέεσσι φίλοισιν, ἀριζήλῃ σέο νύμφῃ,
20 ἠδὲ κασιγνήτοισιν Καλλινίκῳ, Δωροθείῳ,
καὶ Μάρκῳ τιμῆντι περισσονόῳ δικασπώλῳ.

10. — Εἰς τὸν κόμιτα Κόλλουθον τὸν πάγαρχον υἱὸν ἀπὰ Δίου.

Ὦ παντάριστε τῷ λόγῳ παναξίας
βουλῆς γερόντων καὶ νόμων εὐδοξίας
χρυσοπύθμενος ῥίζης φιλεντόλου πλούτου,
συγκλητικοῦ γένους καλοῦ θεοφυλάκτου,
5 ὁ σὸς πατὴρ πάνλαμπρος ἐκ Διὸς πέλεν,
ἄνισος ἀρεταῖς παναρχόντων γόνος,
Βίκτορος ἀειμνήστου ὅν οἱ νομοὶ μέλπον.
Τύχης πανευφήμου πολιούχου Δίου,
ὑπερβολῆς τιμῆς, φέρεις αἷμα καὶ μέλη,
10 Κόλλουθε νικηφόρε πανεξοχώτατε.
Τιμᾷ τὸ θεῖον τοὔνομα σῆς κλήσεως.
Οὐκ ἀμβλύνει ἄστρον τὸ σόν ποτ' ἐκ Θεοῦ
τὸ θεῖον, ὡς φιλεῖς ξένους, καὶ πλησίους.
Δότειρα χεῖρα τοῖς πᾶσι διανείμεις·
15 κἀμοὶ ἀόκνως εὐγενεῖ χαρίζασθε,
ἀμοιβὴν ἐκ Θεοῦ καρπούμενοι ἀεί.
Μάλιστα δ' εὐχαῖς οὐ πεπαύσομαι χεῖρα,
κάλλιστα διόλου Θεῷ προσαναφέρων,
πολυχρονικοὺς δεσπότας εἶναι ἡμῖν,
20 καὶ τοὺς φιλανθρώπους ἀδελφοὺς ἐνδόξους,
Καλλίνικον, Δωρόθεον ἀμφιβεβοημένους·
ζώοιτέ μοι τρίτατες ἀφθόνῳ βίῳ,
ἔπειτα καὶ Μάρκος σοφώτατος κριτής.
(σὺν σοφωτάτῳ Μάρκῳ πανενδόξῳ κριτῇ.)

Nº 10. — 1. Παναξιας : var. πρυτανεων.
13. Vers ajouté entre les lignes.
14. Δοτειρα : pour δοτειραν. — Lire διανεμεις.
15. Ms. : καμοι αοκνως ευμενως χαριζασθε || ευγενει.
16. Ms. : αμοιβην εκ Θεου καρπουμενοι πολυ || παυ || αει.
18. Ms. : καλλιστα διολου Θεω προσεννεπων || προσαναφερων.

atteindre une durée illimitée, avec tes enfants et ton illustre épouse, et tes frères Callinique, Dorothée, et l'honorable Marc, le juge plein de talent !

10. — Au comte Kollouthos, pagarque, fils d'Apa Dios.

O le plus réputé des vieillards du Sénat, pour ta valeur et l'éclat de tes lois (?), toi qui sors de la souche dorée d'une famille riche et bienfaisante, d'une race sénatoriale, glorieuse et protégée par Dieu, ton illustre père était issu de Zeus (1), rejeton, sans égal en vertus (2), des anciens gouverneurs (3), de ce Victor à jamais mémorable que les provinces ont célébré. C'est de ce Dios universellement béni (4), le protecteur de la ville, profondément honoré par tous, que tu tiens ton sang et ton corps, ô Kollouthos, excellent vainqueur. Le nom dont tu t'appelles honore la divinité (5). Dieu ne veut pas que jamais ton astre divin pâlisse; car tu es l'ami des étrangers comme de tes proches. Ta main distribue à tous des bienfaits. A moi aussi, qui suis de bonne naissance, ne craignez pas d'être secourable, et Dieu toujours vous donnera ses faveurs en retour. Jamais ma main ne cessera de s'élever en invocation, et j'adresserai à Dieu mes plus belles prières, afin qu'il accorde longue durée à nos maîtres, vous et vos charitables frères, les illustres Callinique et Dorothée, dont la renommée est répandue partout. Vivez donc tous les trois d'une vie sans chagrins, ainsi que Marc, le juge plein de sagesse.

22. Lire τριτατοι : l'auteur a tiré cette forme d'un adjectif τριτατης, forgé par lui, et synonyme de τριτατος.

23. Ajouté entre les lignes : c'est évidemment une variante du vers suivant.

---

(1) Jeu de mots sur le nom de Δῖος.

(2) Ἄνισος : sens inusité, mais facile à tirer du mot.

(3) N° 5, l. 5, où il est question d'un Βίκτωρ, ἡγεμών.

(4) Il faut peut-être joindre πανευφήμου et τύχης.

(5) Plus haut (n° 5, 2), Constantin est appelé βασιλικώνυμος en souvenir du fondateur de l'empire. Ici, l'auteur veut sans doute dire : ton nom rappelle celui d'un saint qui honora Dieu ; il avait lu évidemment les *Miracles de saint Kollouthos*, de Tryphiodore, et il s'en souvenait. Peut-être encore répète-t-il le jeu de mots sur le nom du père, Apa Dios (= Zeus).

11.

Ἀεὶ θέλω χορεύειν,
ἀεὶ θέλω λυρίζειν ·
γεραρὴν λόγοις ἑορτὴν
ἀναβάλλομαι λυρίζειν.

5 Θέλουσίν με αἱ Βάκχαι.
Α...υ.....
.....
.....

Ὅταν πίννω τὸν οἶνον
10 εὕδουσιν αἱ μέριμναι.
Τί μοι πόνων, τί μοι γόων;
Τί μοι μέλει μέριμναι;

Στρατηγὸν νέον ἔραμαι,
ποθοβλήθην Ἡρακλέα,
15 δαμάζοντα τοὺς λέοντας ·
ἀεὶ τὰς πόλεις σαώσαι.

Χαῖρε, ὁλοκοττινοπερίπατε ἀγγελοπρόσωπε,
Χαῖρε, κύριε χρυσαργυροπιναροσμαραγδομαργαριτοβελτίων
Χαῖρε, δέσποτα χρυσολιθοκαχατωνύχιε, πρασινοπάντιμε λαμπρόβιε],
20 .....
Χαῖρε, δέσποτα ...θαλασσιοπλοιοχρυσογόμου
Χαῖρε, κύριε παναξιοκτηνοπτηναστροφωστηροκοσμοποιΐας ·
Χαίρων χορείῃς εἰς μυριάμφορον χρόνον.

Nº 11. — 1. Var. : χαίρω pour θέλω.
4-3. Ms. Ανα[..]λλομαι ; mais traces vagues d'un β.
5. Βακχαι : ms. Βαχαι.
14. Ποθοβληθην : pour ποθοβλητον.
18. Κυριε : ms. κε. — Πιναρο... est évidemment encore une erreur de l'auteur, le sens étant absurde ; il a sans doute confondu avec quelque forme inusitée de πινα, la nacre.

11.

Pour toujours je veux danser, pour toujours je veux chanter sur la lyre. J'entreprends de chanter en mes vers une fête admirable.

Les Bacchantes me réclament .....

Lorsque je bois le vin, les soucis s'endorment. Où sont mes peines, où sont les larmes? Que me font les soucis? (1) J'aime le nouveau stratège, l'Héraklès tant désiré (2), qui dompte les lions; puisse-t-il toujours sauver les cités!

Salut, toi dont le visage angélique circule sur les pièces d'or!

Salut, seigneur meilleur que l'or, l'argent, la nacre, l'émeraude et les perles;

Salut, maître aux ongles de topaze et d'agathe, (protecteur) respecté de la faction verte (3), toi dont la vie est resplendissante;

Salut, [toi qui possèdes]? sur la mer des vaisseaux chargés d'or;

Salut, digne (4) seigneur du monde créé, des bêtes, des oiseaux, et de la lumière des astres!

Puisses-tu danser avec joie pendant un temps indéfini (*litt.* : le temps de vider dix-mille amphores)!

19. Δεσποτα : ms. δεσπ/ ; πρα[σ]ινοπαντιμε λαμπροϐ[..]
21. Ms. : χαιρε..[.....]ασσιοπλοιοχρυσ.γομου.
23. Lire χορέης.

---

(1) Strophe anacréontique (voir plus bas, p. 471).

(2) Ποθοϐλήθης = ποθοϐλήτης pour ποθόϐλητος? Ce dernier adjectif a d'ailleurs un sens (*possédé par le désir*) qui ne peut convenir ici. L'auteur a dû lui donner un sens passif (*désiré*). Cf. PBC 67004, l. 6, où le mot πανοίκτιστος a pris le sens de *miséricordieux* au lieu de *misérable*.

(3) Πρασινοπάντιμε : « le *Vert* très respecté ». Je crois voir ici une allusion à la faction Verte des jeux du cirque. Justinien était protecteur des Πράσινοι. Or, ces invocations bizarres ne peuvent s'adresser qu'à une statue, et d'après la première il s'agirait d'une statue impériale (dont l'effigie circule sur les ὁλοκόττινοι ou sous d'or).

(4) J'ai transféré l'adjectif πανάξιος au substantif κύριε, ce qui est la seule façon de lui trouver un sens.

12. — Ἐπιθαλάμιον εἰς τὸν.... (?) τὸν περίβλεπτον κόμετα Καλλίνικον.

Νυμφίε, σεῖο γάμοι χαρίτων πλήθουσι χορείης,
σωφροσύνης μετὰ κάλλους ἀεὶ μεθέπουσιν ἀρωγήν.
Νύμφης λέκτρα φέρεις παναριζήλης Ἀριάδνης,
τῆς χρυσοστεφάνου Θεοφίλης ἀργυροπέζης,
5 κ.λ... ἔρωτος ἔχουσαν ὁμοῦ καὶ σώφρονος ὀσμήν.
.....καὶ ἄργυρος ἄργυρον ηὗρεν.
Κυπρισμῶν νεαρῶν μελιηδέα βότρυν ἀείρεις·
ἐκ σέθεν ἀμφεκόμισσε γάμων Διόνυσος ὀπώρην,
οἶνον, ἔρωτος ἄγαλμα, μετ' εὐθυνίας πόρε πᾶσιν,
10 καὶ ξανθὴ Δημήτηρ ἤγαγεν ἄνθος ἀρούρης.
Ἵστατο γὰρ στεφέεσσιν αλ...οις...μ.....
Σὸν θάλαμον ῥοδόεντα διέπλεκεν ἱρεσιώναις.
Τὶς Μενέλαος ἄριστος, ὅτι πλέον ἔπλεο κιρρός,
Τυνδαρέην μεθέπεις, ἀλλ' οὐ φεύγουσαν, ἀκοίτην.
15 Ὄψεαι καὶ μετὰ λέκτρα φιλαίτατα τέκνα γονεῦσι,
ἴκελα σαῖς ἀρεταῖς ἅμα εἰκόνι καὶ σέο νύμφης.
Ζωγράφον ἀμφιβόητον ἐπίγνοον εἰκόνα πῆξαι
ἀτρεκέως ποθέω πολυήρατον εἶδος ὑφαίνειν,
χάρματι λαμπετόον τ' ἀμαρύγματα οἷα σελήνη.

N° 12. — *Titre.* — Ms. : Καλλικ/ par erreur. Un essai de poème analogue, écrit au verso, donne la formule correcte : νυμφιε Καλλινικε.

4. Ms. : τη.χρυσ...εφανου.

5. Ερωτος : douteux. Le mot qui précède ne semble pas être καλλος.

6. Les vers 2, 4 et 6 ont été ajoutés après coup entre les lignes, ce qui cause une certaine confusion, tant dans le sens des phrases que dans l'écriture du papyrus.

7. Ms. : κ.πρι..ων.

8. Εκ σεθεν : très effacé et douteux.

9. Lire ευθηνιας.

10. Ms. : ανθος α[..... — La restitution est proposée d'après un fragment de poème non publié ici.

12. Lire ειρεσιωναις.

14. Lire Τυνδαρειην (cf. 9, 1 : Αφρογενεης). Ακοιτην est peut-être un iotacisme pour ακοιτιν.

15. Var. : μετα ταυτα.

18-19 : la fin de chacun de ces vers est perdue dans une lacune, mais ils se complètent sans hésitation par la comparaison avec PBC 67055.

12. — Épithalame, adressé au très illustre comte Callinique.

O fiancé, les Kharites dansent en chœur aux fêtes de ton mariage ; il est parvenu à unir pour toujours la sagesse à la beauté (1). Tu t'es uni à une jeune fille, à une illustre Ariane (2), couronnée d'or, Théophilé aux pieds d'argent, qui à la fois a la beauté de l'amour (3) et le parfum de la sagesse..... L'argent a trouvé l'argent (4). Tu élèves une grappe, douce comme le miel, prise aux vignes nouvelles. Dionysos (5) a apporté les fruits destinés aux noces, il a distribué à tous en abondance le vin qui réjouit l'amour ; la blonde Déméter a présenté la fleur des sillons..... a entouré de bandelettes ta couche parfumée de roses. Nouveau Ménélas (6), mais plus beau, car tu es plus blond (7) encore que lui, tu possèdes une épouse pareille à la fille de Tyndare, mais qui ne s'enfuit pas comme elle. Tu verras, fruits de cette union, des enfants chéris de leurs parents, héritiers de tes vertus et vivants portraits de ton épouse. Je voudrais qu'un peintre célèbre représentât

---

(1) Ἀρωγήν a peut-être ici le sens d'*adjonction*, comme ἀρωγός peut signifier *compagnon*. Les mots sont si impropres qu'on ne peut guère présenter une traduction littérale : « ton mariage possède l'adjonction de la sagesse à la beauté. »

(2) Est-ce le nom de la fiancée, au lieu de Théophilé ? Je crois plutôt qu'on la compare successivement à Ariane, puis à Thétis, que semble désigner son épithète ordinaire « aux pieds d'argent ».

(3) La lacune devait contenir sinon le mot κάλλος, au moins un mot de cette racine. Il semble bien que le participe ἔχουσαν se rapporte à toute la série de génitifs qui précède !

(4) Ce vers, si c'est bien ainsi qu'il faut l'entendre, rappelle un passage de Callimaque (*Akontios et Kydippé*, dans es P. Oxy., t. VI, nº 1011 (p. 25-27) :

ἄργυρον οὐ μολίβῳ γάρ, Ἀκόντιον ἀλλὰ [φαεινῷ
ἤλεκτρον χρυσῷ φημί σε μιξέμεναι
(vers 30-31).

Le sens serait donc : Callinique et sa fiancée sont dignes de s'unir l'un à l'autre, étant tous deux d'illustre origine ; l'argent ne s'allie pas par là à un métal vil, mais à un autre lingot d'argent.

(5) J'ai passé, dans ma traduction, les mots ἐκ σέθεν qui ne sont pas absolument certains, et auxquels on serait embarrassé d'assigner un sens.

(6) On pourrait ponctuer la phrase interrogativement, et ainsi la construction de la phrase resterait facile. Cependant je crois plutôt que τίς est ici l'enclitique « quelque ». Le sens est d'ailleurs le même.

(7) Κιῤῥόν · πυῤῥόν. ἐρυθρόν. ξανθόν (Hesychios).

20 Ἡβήτην ἐνίκησας ἀέθλιον Βελλεροφόντην
εἰς δέμας, εἰς σέο κάλλος ἀμετρήτων ἀρετάων ·
ἀκλινέως ἐνίκησας Ἀχιλλέα καὶ Διομήδην,
ῥηϊδίως τὸν Ἄρηα, πανάλκιμον Ἡρακλῆα.
Ἵλαθί μοι τρομέοντι, τεὸν μέλος ὄφρα βοήσω.
25 Ἔμπλεος εἰς πλόον ἦλθον ἀμετρήτων ἀρετάων
. . . . . .

13. (Papyrus Beaugé n° 1).

Ὕμνον ἀναστήσαιμι χοροστολίης σέο δόξης,
τοῦ πολυκυδήεντος Καλλινίκου στρατιάρχου.
Θάλλε μοι, εἰσέτι θάλλεις, ἀμοίρατον ἐς χρόνον ἔλθοις,
ὁ κλυτὸς ἐν μερόπεσσι καὶ ἐν χθονὶ παμβασιλῆος.
5 Ἔμπλεος εἰς πλόον ἦλθον ἀμετρήτων ἀρετάων.
Οὐ πέλεν, οὐ πέλεν ἄλλος ὁμοίϊος ὔμμι γενέθλῃ.
Τοὔνεκά σε προϊάλλεν ἄναξ στρατίαρχον ἀμύμων,
πήματ' ἀποπτύειν ὅσα τέτληκε πότνια Θήβη.
Τοὔνεκα μὶν καλέω σε πανάλκιμον Ἡρακλῆα,
10 ὃς ῥα καμὼν πόρε πᾶσιν ἐλευθερίης παναρώγην.
Τολμήεις γενόμην, πανεπάξιον ὑμνοπολεύειν ·
τοσσατίην ἀρετὴν ἀνικάνετός εἰμι λιγαίνειν.
Μέτριος οὐκ ἐνόησα τόσον κλέος, μῆτις ἀνάκτων.

21. Ms. : αρεταῶ. En marge, cette variante : (καλλος) ομοιιος ουκ εφυ αλλος.

24. Ms. : ...θιμ..τρομεοντι. Cf. PBC 67055 (*verso*), 14. Toute cette fin du poème (vers 17-25) est une mise en œuvre nouvelle, dans un ordre légèrement différent, des vers 14-20 de PBC 67055.

25. Après ce vers, il subsiste dans le ms. des vestiges inutilisables de trois autres, et le papyrus est brisé. La pièce pouvait donc être un peu plus longue; elle ne devait cependant pas dépasser trente vers, puisque seul le n° 13 et le poème des *Berliner Klassikertexte* s'étendent au-delà de cette limite.

N° 13. — 1. Ms. : υμνοναναστησαιμιχοροστ.....σεοδ.ξης. Le ξ est très douteux, et par suite le mot δοξης tout entier. L'adjectif χοροστολιης l'est également; je l'ai forgé d'après γαμοστολιης, employé ailleurs par Dioscore.

2. Ms. : καλλι.ικ.....τιαρχου. — L'article του a complètement disparu.

9. Lire μήν.

13. Ms. : μ.τισ.νακ... Restitution douteuse et peu satisfaisante; mais je n'en vois guère d'autre à proposer ; cf. PBC 67055, *verso*, vers 1.

exactement ton image reconnaissable (1), et exécutât de toi un gracieux portrait, resplendissant de joie comme la lune dans ses rayons. Tu as vaincu (2) le jeune et triomphant Bellérophon, par ta stature, par la beauté de tes incommensurables vertus. Sans peine tu as vaincu Achille et Diomède, et facilement Arès, ainsi que le très puissant Héraklès. Sois bienveillant pour ma timidité, afin que je clame un chant en ton honneur. Je navigue dans une mer de vertus incommensurables (3).....

13. — (Éloge de Callinique).

Je veux composer un hymne en l'honneur de ta gloire qui suscite des danses d'allégresse, ô Callinique (4), stratiarque très glorieux. Prospère, prospère encore, dure un temps sans limites, toi, illustre parmi les hommes et dans la terre du Souverain de toutes choses. Je navigue sur une mer de vertus incommensurables. Il ne fut, non, il ne fut jamais d'homme égal à vous pour la noblesse. C'est pourquoi un prince vertueux t'a envoyé comme stratiarque, pour empêcher le retour des maux qu'a soufferts la vénérable Thèbes. C'est pourquoi je t'appelle un tout-puissant Héraklès, dont les efforts ont apporté à tous le secours de la liberté. Je suis devenu téméraire, d'oser célébrer par mes hymnes un personnage si digne de louanges : je ne puis suffire (5) à chanter une telle vertu. Étant modeste,

---

(1) Ἐπίγνοος : mot forgé, mais le sens est aisé à deviner. La lecture ἐπίπνοον (ligature du π et du ν) que j'avais proposée pour un vers semblable de PBC, 67055 (*verso*), me semble maintenant insoutenable.

(2) C'est-à-dire : « tu as surpassé ».

(3) Ἔμπλεος n'a pas d'autre sens que celui de « rempli », qui est inadmissible ici. Il est clair que Dioscore a recherché ici une allitération (ἔμπλεος εἰς πλόον). C'est pourquoi je pense qu'il a détourné le mot de son sens, en le rattachant à la racine ἐμπλέω, pour lui faire signifier « naviguant ».

(4) Le mot καλλίνικος est ici, évidemment, un nom propre. Ainsi, dans PBC 67,055 *verso*, l. 28, on retrouve exactement le même vers avec Ἰωάννου. Mais Dioscore ne se prive pas du facile jeu de mots : au vers 18 il emploie καλλίνικος comme adjectif.

(5) Ἀνικάνετος : mot forgé, pour ἀνίκανος.

Ἴλλαθί μοι τρομέοντι, τεὸν μέλος ὄφρα βοήσω.
Τέττιξ τύτθος ἔην, καὶ ὄργανόν ἐστι μελίσσης ·
καὶ Θεὸν αὐτὸν ἄειδε πα....θιτον.....
Ὡς πέλεν ἀγρονόμοισι.....
οὕτως ἄμμιν ἵκανες, καλλίνικος στρατιάρχης,
οὐ χρυσὸν ποθέων, ἀδίκων κρίσιν, ἀλλὰ θέμιστας.
Ζωγράφον ἀμφιβόητον ἐπίγνοον εἰκόνα πῆξαι
ἀτρεκέως ποθέω πολυήρατον εἶδος ὑφαίνειν,
χάρματι λαμπετόον τ' ἀμαρύγματα οἷα σελήνη.
Ἀκλινέως ἐνίκησας Ἀχιλλέα καὶ Διομήδην,
ῥηϊδίως καὶ Ἄρῆα, κάλλει Βελλεροφόντην.
Ἐκ σέθεν ἡγητείρας ἐπέδραμε πείρατα γαίης
Νεῖλος ἀρουροβάτης · φιλοπάρθενος εἴς σε χορεύει
Ἀμφὶς καὶ Διόνυσος, εὐστέφανοις ὑμεναίοις,
ἀφνειὸν κάλεόν τε τὸ σὸν κλέος ὀλβιόδαιμον.
Οὕτως ἀεὶ ζώοις σὺν ἀδελφ.....το.....
Ἀρκαδίην καὶ Θήβην διαμπερὲς ἡνιοχεύων,
πάντα φιλῶν καὶ πᾶσι φιλαίτατος, ὅττι ῥέζεσκες.
Εἰρήνη ταμίη θεοΐκελος ἤνθεε πάντη.
Κλεπταδίην ἐδαμάσσατε πειρασμοῖς σέο θεσμῶν.
Γηοπόνοι γελόωσιν ἐπ' ἐλπίσιν ἔργα τελέσσαι ·
οὐκέτι γὰρ φρονέουσιν ἀτάσθαλα ληϊστήρων
ἐν πεδίῳ διαλεύσειν, ἐπεὶ δέος ἔλλαβε πάντας

14. Lire ιλαθι. — Ms. : à partir des lettres τεο exclusivement, la ligne est entièrement illisible; cf. nº 12, vers 24.

15. Ms. : τετ'τιξτυτθ...ηνκαιορ...ονεστιμ...σσης.

16. Αυτον : très douteux. — Le θ de ....θιτον est également incertain.

17-18. Le premier vers, plus mutilé encore, se retrouve dans BK, 45, où il faut sans doute corriger d'après lui la lecture ασ]τρονομοισι. De même, je proposerais de restituer dans BK, 46 : ουτως αμμιν ικανες [Ιωαννης, ou καλλινικος στρ]ατίαρχος (au lieu de .....αν αρωγος). — Ms. : αγρ..ομ....ι.

22. Je lis ici encore (cf. nº 12, 19) τ' αμαρυγματα, quoique Dioscore ait l'habitude de marquer l'élision par une apostrophe, qui est absente ici.

27. Ms. : αμφ..

28. Ms. : αφ. ειονκαλεοντε..σονκλεοσολβι. δαιμον. La restitution est par conséquent douteuse (peut-être καλέοντες).

29. Ms. : συ..δελφ..... — On ne peut pas lire αδελφοις.

30. Ms. : Αρκαδι.....ιθηβηνδιαμπερεσην.οχε...

31. Ms. : φιλαι....σοττιρε..σκ..; très douteux.

je n'avais pas conçu une si grande gloire, ô le plus habile des princes. Sois bienveillant pour ma timidité, afin que je puisse proclamer un chant en ton honneur. Je suis une petite cigale, et c'est là l'ouvrage d'une abeille (1)..... ; ainsi tu es venu à nous, en stratiarque glorieux de ses victoires, recherchant non pas l'or, pierre de touche des méchants, mais l'équité des lois. Je voudrais qu'un peintre renommé fît de toi un portrait ressemblant, exécutât une œuvre souriante, brillante de joie comme la lune dans ses rayons. Tu as surpassé facilement Achille et Diomède ; sans peine tu as vaincu Arès et Bellérophon par ta beauté. Grâce à toi, le Nil qui inonde les champs s'est répandu, jusqu'à ses limites, sur la terre, notre maîtresse (2) ; et Dionysos qui aime les jeunes filles danse autour de toi, avec les génies de l'Hymen gracieusement couronnés ; ils célèbrent la splendeur de ta gloire bienfaisante. Ainsi puisses-tu vivre toujours, avec tes frères (?) (3)....., conduisant éternellement le char de l'Arcadie et de la Thébaïde, aimant tout, aimé de tous dans tout ce que tu fais. La paix dispensatrice des biens, pareille à une divinité, a fleuri partout. Vous avez dompté le brigandage (4) par les efforts de vos lois. Les paysans rient à l'espérance d'achever leurs travaux, car ils n'ont plus le souci de voir dans la plaine les méfaits des pillards : la terreur de ta vertu les a tous saisis, ô excellent

32. Ms. : θ...κε...ηνθεε.

33. Κλεπταδιην, les cinq premières lettres un peu douteuses ; la lecture κλεμμαδιην est impossible. C'est un mot forgé sur le type κρυπταδιος (de κρυπτος). — Πειρασμοις : hypothétique. Ms. : πε.....ισσεοθ.σμων.

---

(1) Ὄργανον dans le sens d'ἔργον ; le poème est comparé à un rayon de miel que seul peut faire une abeille ; Dioscore n'a que l'humble cri de la cigale. C'est le plus bel exemple d'incohérence dans la métaphore, que nous offre notre poète.

(2) Ἡγητείρας γαίης : l'adjectif semble n'avoir guère ici qu'un pur rôle de remplissage. Peut-être est-il pris substantivement : « sous ta conduite ». Cf. BK 42, où il faut peut-être lire ἡγητείρας.

(3) Ce seraient Kollouthos, Marc et Dorothée que nous avons déjà rencontrés (?).

(4) L'adjectif κλεπταδίην est pris ici substantivement, comme plus bas (vers 54) κακουργικήν.

σῆς ἀρετῆς, προφέριστε, καὶ εὐνομίης διὰ κάλλος.
..... γραφίδεσσι λιγάς ποτε θεσμογαράξας,
διπλόον ἀμφιβόητον ὃ σὸν χρόνον ὕμμι χαράσσει.
Ὦ θεῖον ὄντως καὶ ἀκριβῶς χρυσοῦν γένους,
γουνάζομαί σε.....τα.η..ω.. προστατῶν
γουνάζομαί σε.....ασιλαω[ν].
Εἴ τις δυνήσεται ἀριθμεῖν ἀστέρας
ἢ τοῖς κύαθοις τῆς θαλάττης ῥεύματα,
ναί που κἀγὼ πάντως δυνήσομαι μετρεῖν
τὰς πανκαλλίστας ἀρετὰς σοῦ, δέσποτα,
τοῦ πανταρίστου καὶ κλυτοῦ στρατηλάτου.
.....
πάρεστιν ἡμῖν.....
Τὸ σὸν κλέος πανευτυχέστερον .ι...
εὐαγγελίης ἐκ Θεοῦ τὸ σημῖον
φανὲν, δικαίας συμφέρουσιν πράξε[ις].
Θήβη πᾶσα χόρευσον, εἰρήνην δέχου·
οὐ γὰρ θεωρήσης κακουργικὴν ἔτι,
πάντη δέος πέφυκεν ἀσπίλου δίκης
τοῦ ὀβριμωτάτου στρατηγοῦ εὐμενοῦς.
Εἴης πολυχρόνιος, ἄφθονος πράττων,
νικηφόρος, θρασὺς, καταπατῶν ἐχθρούς,
νέος Φαέθων, θεμίστια πιστὰ φυλάττων
.....

37. Αρετης : la syllabe ετ, oubliée, a été rajoutée au-dessus de la ligne. — L'ε de ευνομιης a disparu.

38. Ms. : ..λ.....αφιδεσσι.

39. Ms. : χ..ασσει : la lacune est un peu petite pour deux lettres, et le χ est douteux.

40. Ms. : κ.ακριβως. Lire peut-être κἀκριβῶς. Γενους : pour γενος.

43-45. Restitués d'après le n° 3, vers 10-12. Ils sont extrêmement mutilés sur le ms. : ειτι.....σ....α..... || η....κ. αθ.....σθ..... || ναι πο.....παντω..... ..μαιμ.....

46. Ms. : τασ.....αρε....ου...ποτ. (cf. n° 3, vers 13). La restitution de l'adjectif est tout hypothétique.

47. Ms. : .....ν..ριτ.ουκ.....ατηλατου; de même.

51. Ms. : ευ.αγγελιης, très effacé. La lettre qui suit la syllabe ευ est illisible, et d'ailleurs était sûrement fautive.

(maître), et de ta splendide équité (1)..... O rejeton d'une race vraiment divine, d'une race d'or, je te supplie..... Quand on pourra compter les astres, ou dénombrer par coupes les flots de la mer, alors, moi aussi, je pourrai mesurer tes vertus admirables, ô maître, excellent et illustre stratélate..... Ta gloire est plus fortunée que..., ô toi qui apparais comme le signe de Dieu à ceux qui accomplissent des actions justes. Terre de Thèbes, tressaille de joie tout entière, reçois la paix; car tu ne verras plus de méfaits. Partout est née la crainte de la justice immaculée du stratège illustre et bienveillant. Puisses-tu vivre de longs jours, agissant sans exciter l'envie, victorieux, hardi, foulant aux pieds tes ennemis, semblable à un nouveau Phaéthon, conservant la sincérité de la justice !.... [Tends une main généreuse à ton serviteur].

52. Ms. : ουστν douteux; — πραξε.ν ou πραξε..ν.
54. Il faut lire sans doute κακουργιτην, mais le κ est certain.
55. Ms. : πα....εος.
56. Ms. : του.....τατου : restitution hypothétique (cf. BK, vers 31).
59. Ms. : νεοσ....ων. Cf. BK, vers 37, et nº 6, vers 1.
60. Il reste après le vers 59, les traces à peine discernables de trois vers. Le dernier, où l'on peut lire (difficilement) χειρα, était peut-être le vers déjà connu (cf. nº 3, vers 20) : τω σω ορεξον οικετη ολϑου χειρα.

---

(1) Les deux vers qui suivent me semblent à peu près inintelligibles dans leur état de mutilation. Je crois y retrouver un passage analogue aux vers 17-18 du poème V : il y aurait là une allusion aux fonctions de duc de Thébaïde, que Callinique aurait exercées deux fois (διπλόον, comme là-bas δίπλωμά τι).

II

Au premier abord, il semblait impossible de connaître l'auteur de ces poèmes. Nous n'avons pas entre les mains une *édition* véritable (il n'y en eut probablement jamais), mais seulement des brouillons jetés par l'écrivain au verso de quelques contrats périmés, sans ordre, chargés de corrections, et, cela va de soi, sans nom d'auteur ni indication d'aucune sorte. Cette difficulté, heureusement, a pu être tournée grâce à une série de circonstances favorables.

L'écriture des différentes pièces n'est pas absolument identique ; on y distingue deux types : une onciale légèrement penchée en avant, et une écriture droite, moins régulière, comportant quelques ligatures (1). Ces deux variétés, toutefois, présentent entre elles d'assez frappantes ressemblances pour que le seul examen de la calligraphie en démontre déjà la communauté d'origine. Au reste, elles apparaissent quelquefois l'une près de l'autre sur le même papyrus (2) ; et des vers entiers, qui font partie d'une pièce du premier type, se retrouvent textuellement dans des morceaux du second. Notre poète aimait à se répéter : et ces vers « chevilles » qui se montrent plusieurs fois chacun dans son œuvre, sont comme une signature qui nous permet de reconnaître son inspiration, quand le caprice de sa main a fait naître des doutes.

Cette écriture étant connue, il ne restait plus qu'à la rechercher ailleurs, sur d'autres papyrus de la même trouvaille, au contenu moins littéraire peut-être, mais offrant l'avantage de

(1) Le second fascicule du tome Ier des *Papyrus grecs d'Époque byzantine* du Musée du Caire offrira (pl. XXVIII et XXIX) des spécimens des deux manières : le premier type dans la pièce Θήβη πᾶσα χόρευσον, le second dans les dernières lignes d'un texte en prose (Διήγημα ἀποκηρύξεως), œuvre de Dioscore. Celui-ci est d'une écriture moins soignée que les poésies, et légèrement plus cursive ; mais l'état des papyrus ne m'a pas permis de faire photographier un meilleur document.

(2) Par exemple sur le n° 67097 (*verso*), d'après lequel ont été exécutées les deux planches précitées.

porter des noms et des dates. Le papyrus 67097 du Caire m'a fourni ce terrain de comparaison. Il présente au recto le contrat de vente d'un terrain, et au verso une série de documents dont voici la liste par ordre :

1° Une quittance privée, adressée Πα(ρὰ) Διοσκόρο(υ) υἱοῦ Ἀπολλῶτος τῷ ἀδελφ(ῷ) Μηνᾷ υἱῷ Ἀ[βρ]αμίο(υ), κεφαλαιωτ(ῇ) τῶν ποιμ(ένων) κώμ(ης) Ἀφ(ροδίτης) ; — et suivie de cette signature : Ὁ αὐτὸς ἐγὼ Διόσκο[ρος] · στοιχ(εῖ) μοι ὡς πρόκ(ειται).

2° Une pièce de vers hexamètres (n° **1** : Δέχνυσο, πότνια Θήβη) ;

3° Une pièce analogue, en regard de la précédente (n° **2**) ;

4° Un morceau de déclamation en prose, intitulé διήγημα ἀποκηρύξεως, malédiction d'un père (très versé en droit) contre sa fille indigne.

5° et 6° Deux autres poésies, en regard l'une de l'autre (n^os^ **3** et **11** de cet article).

7° Quelques lignes d'un acte indéterminé où on lit encore δ/ (= δι') ἐμοῦ Διοσκ[όρου]. Ces lignes ont été écrites en commençant par l'autre extrémité du papyrus, de sorte qu'elles apparaissent à l'envers quand on a achevé de parcourir les morceaux précédents.

Le papyrus, déjà porteur, au recto, d'un acte de vente antérieur à tout le reste, est donc devenu, par la suite, la propriété d'un nommé Dioscore qui en utilisa le verso (1). Ce qu'était au juste la quittance si bizarrement placée au milieu d'œuvres littéraires, et pourquoi Dioscore ne la détacha pas, peu importe. Le fait capital, c'est que cette quittance et la pièce de vers qui la suit immédiatement, sont certainement de la même main. Ce sont les mêmes lettres rondes, droites, séparées les unes des autres, sauf quelques ligatures, que j'ai signalées comme caractérisant l'une des deux « manières » du poète calligraphe : elles sont seulement, dans le papier d'affaires, un peu moins

(1) Sur l'histoire du lot de Kôm Ichgâou, cf. mes *Études sur les papyrus d'Aphrodité*, II (Extrait du Bull. de l'Instit. franç. d'Archéol. orient. du Caire, tome VII, p. 112).

grandes. C'est une circonstance que la différence des sujets explique suffisamment.

Le nommé Dioscore aurait donc écrit ces échantillons de littérature : mais il est clair que ce n'est pas là le travail d'un copiste. On ne donne pas une édition d'un poète sur des fragments détachés de papyrus de rebut. Et d'ailleurs, comme je l'ai fait observer au début, les nombreuses corrections, les variantes indiquées en marge, les mots substitués à d'autres, les vers ajoutés ou remplacés par de meilleurs, tout cela nous prouve que nous sommes en présence de simples brouillons. Celui qui a écrit ces hexamètres et ces iambes, c'est donc celui qui les a composés. L'auteur, c'est Dioscore, fils d'Apollôs.

Ce nom est celui d'un des principaux habitants d' Ἀφροδίτης κώμη, d'un de ceux sur le compte duquel les papyrus nous ont laissé les plus nombreux renseignements. Il était riche, lettré, exerçait le métier d'avocat : l'identification est donc des plus vraisemblables, pour ne pas dire certaine. Sa biographie n'étant pas dénuée d'intérêt, autant pour l'étude de la société égypto-byzantine que pour l'histoire littéraire d'une époque il est vrai peu brillante, on me permettra de la retracer ici dans ses grands traits, telle qu'on peut la reconstituer d'après les papyrus.

Il naquit au lieu même où nous retrouvons ses œuvres, à Aphrodité ; c'est ce qu'on peut conclure à la fois de son propre témoignage (nos **6**, 2 ; **9**, 11) et des papyrus non littéraires qui le concernent (1). Sa famille était établie là et y possédait des biens fonciers depuis longtemps : nous connaissons en effet, par les mêmes documents, et son père Apollôs et son grand-père Dioscore Psimanôbet (2). Il est donc certainement de race égyptienne, et non grecque, le dernier de ces noms le prouve suffisamment. Les pièces trouvées dans le même paquet que celles qui portent ses autographes, et qui durent par conséquent lui appartenir, descendent chronologiquement jusqu'au

(1) PBC 67130, l. 5 et 40901 (Journal d'Entrée), inédit : ὁρμωμένῳ ἀπὸ κώμης Ἀφροδίτης τοῦ Ἀνταιοπολίτου νομοῦ.

(2) PBC 67109, 67112.

règne de Maurice Tibère ; la dernière est datée de l'an 585 (1). D'autre part, sa vie indépendante commence vers l'an 543 : le premier acte daté où il paraisse comme l'une des parties (2) est, en effet, de cette année ; c'est l'époque où, son père étant mort, il se trouve à la tête des propriétés de la famille. Il est ainsi probable qu'il naquit dans les premiers temps du VIe siècle, aux environs de l'an 520, et mourut peu après 585, embrassant dans sa vie les années les plus florissantes du haut empire byzantin.

Aphrodité était alors un gros bourg, compris dans le territoire du nome d'Antaiopolis, en Basse-Thébaïde ; il était sans doute assez peuplé, à en juger par son histoire mouvementée, sur laquelle je reviendrai plus loin ; il s'étalait sur la rive gauche du Nil, à quelque distance du fleuve, auquel le joignait un canal dérivé (3). L'agriculture était la principale, la seule ressource du pays ; c'est à elle que la famille de Dioscore dut sa richesse relative, ou en tout cas son aisance. Lui-même est, dans quelques contrats, qualifié de κτήτωρ (*possessor*) (4) : titre par lequel on désignait les notables propriétaires fonciers, qui louaient, en partie au moins, leurs terres aux colons (γεωργοί). Tout autour de sa villa, sur le territoire du bourg, s'étendaient les dépendances de la maison, τόποι et ἐποίκια, dont nous connaissons quelques-unes, Psiniou, Pasikôrion, Pisraêliou, etc... Ces lopins de terre étaient affermés à de simples laboureurs, qui en portaient le revenu, en nature ou en argent, à l'intendant du maître. Plusieurs familles, dont les noms apparaissent quelquefois dans les archives de Dioscore, se partageaient le territoire de la κώμη. Sur la population d'agriculteurs et d'ouvriers, réduite à un demi-servage, régnait une petite élite de gens cultivés, fonctionnaires locaux ou *hobereaux* quasi-féodaux, décorés de titres byzantins parfois détournés de

(1) PBC 67111.
(2) PBC 67087 ; cf. en 544, *ibid.*, 67127.
(3) PBC, n° 67002, II, 21.
(4) Pap. n° 67130, l. 4, et 67088, l. 7.

leur sens strict, comtes, *illustres*, μεγαλοπρεπέστατοι, etc... Ceux-là gouvernaient la commune, étaient les patrons du menu peuple : mais aussi affectaient-ils de vivre à la grecque; ils introduisaient, dans ce coin perdu de la Thébaïde, un semblant de civilisation hellénique. Toute l'Égypte, et en particulier la Thébaïde, fut, pendant le Bas-Empire romain, le théâtre d'une curieuse renaissance littéraire, dont les produits le plus souvent médiocres offrent cependant un réel intérêt, au moins pour l'historien. Quelques écrits nous en sont restés, mais surtout des noms, qui eurent leur heure de célébrité : Nonnos de Panopolis (1), le dernier des grands poètes grecs, à la fin du IVe siècle et au début du Ve; Olympiodore de Thèbes, poète et historien, également mauvais dans les deux genres, au jugement de Photius (2); Claudien d'Alexandrie, contemporain d'Arcadius (3); Ammônios (4), dont le nom semble égyptien; Kyros (5), qui fut aussi un personnage politique, et devint consul en 441; Pamprepios de Thèbes (6), écrivain païen, et qui ne s'en cachait pas, fort de la protection du puissant Illos, sous le règne de Zénon; Musée (7), au nom bien égyptien lui encore, qui ouvre la série des imitateurs manifestes de Nonnos : Kollouthos de Lykopolis (8), Khristodôros (9) de Koptos et Tryphiodore (10). Ajoutons enfin, dans cette rapide revue de la

(1) Comme preuve de sa célébrité, cf. la citation qu'en fait Agathias (éd. de Bonn, p. 257).

(2) Photius, *Bibl.*, nº 80 (*Patrol. gr.*, t. CIII, p. 256).

(3) Suidas, s. v. Κλαυδιανός.

(4) Il vivait au début du Ve siècle (Socrate, *Hist. eccl.*, VI, 6).

(5) Originaire de Panopolis (Suidas, s. v. Κῦρος). Cf. Jean Lyd., *de Magistr.* (éd. Wuensch), p. 68, 2 : καὶ νῦν θαυμαζομένου ; *ibid.*, p. 131, 3.

(6) Malchos (éd. de Bonn, p. 270).

(7) L'auteur du poème d'Héro et Léandre.

(8) Suidas, s. v. Κόλουθος (*sic*). Nous possédons encore de lui une Ἁρπαγὴ Ἑλένης. Il était contemporain d'Anastase (Coll. Teubner, éd. Weinberger).

(9) Il vivait sous Anastase, en l'honneur duquel il écrivit ses Ἰσαυρικά. Un autre Khristodôros, de Thèbes, écrivit des panégyriques de saints (Suidas, s. v. Χριστόδωρος). Cf. Jean Lyd., p. 113, 17. Fragments réunis par F. Baumgarten, *De Christodoro poeta Thebano* (Bonn, dissert., 1881).

(10) Suidas, s. v. Τρυφιόδωρος (1). — On peut encore citer un certain Julien, d'Égypte, contemporain de Justinien, auteur d'un poème anacréontique (Anthol. Planud. 388).

littérature égyptienne de cette époque, les anonymes, l'auteur du « poème sur Germanos » des papyrus de Berlin (1), celui des papyrus de Florence (2); sur un monument même on trouve, à Saqqara (Memphis) une dédicace en vers homériques, au couvent de saint Jérémie (3) : chose qui fut toujours rare dans la vallée du Nil. On songe au mot du rhéteur Eunape : (τῶν Αἰγυπτίων) τὸ ἔθνος ἐπὶ ποιητικῇ μὲν σφόδρα μαίνονται, ὁ δὲ σπουδαῖος Ἑρμῆς αὐτῶν ἀποκεχώρηκεν (4). De cette *fureur* il nous est resté peu de chose, assez cependant pour sentir que le critique ne nous a pas trompés. La κώμη d'Aphrodité peut désormais prendre une humble place dans la liste des villes d'Égypte qui donnèrent à la langue grecque ces tardifs poètes. C'était d'ailleurs un petit centre très soucieux de son rang intellectuel : elle possédait au moins une école où les enfants s'initiaient aux difficultés de la grammaire grecque (5); on y lisait Homère (6), Isocrate (7), Anacréon (8) ; c'est elle qui nous a légué Ménandre, avec des fragments d'Aristophane et d'autres poètes comiques qui n'ont pas encore été identifiés. Elle était très capable de produire des lettrés.

Fl. Dioscore reçut l'éducation réservée alors aux jeunes gens de la bonne société byzantine. Nous ne pouvons évidemment en juger que par ses œuvres : mais elles décèlent un homme écrivant le grec, sinon avec facilité, du moins avec quelque raffinement pour un Copte, orné de connaissances littéraires approfondies, dans le goût de l'époque : c'est-à-dire qu'il connaît les poètes, se souvient de Nonnos, imite Anacréon; il a appris les règles de la versification, le vocabulaire désuet de

(1) *Berlin. Klassikertexte*, t. V, 1re partie, p. 108 sqq.
(2) P. Flor. II, 114.
(3) Je l'ai publiée dans un compte rendu de la *Revue critique* (1910, nº 41-42).
(4) Eun., *Vit. Sophist.* (Προαιρέσιος), éd. Boissonade (1822), p. 92.
(5) Le pap. du Caire 40906 (*Journal d'entrée*) est un fragment de contrat copte, sur le *verso* duquel la main d'un élève, sans doute, a écrit la conjugaison des verbes ποιεῖν et χρυσοῦν.
(6) PBC 40907 et sqq. (*Journal d'entrée*).
(7) *Ibid.*, 40905 (*Journ.*)
(8) *Ibid.*, 67097 *verso* (publié ici sous le nº **11**).

l'ancienne épopée. Ce n'est pas tout : il a certainement étudié, sous un rhéteur, l'éloquence en prose ; le bizarre morceau, intitulé διήγημα ἀποκηρύξεως, qu'on lit au verso du papyrus 67097 (PBC), nous représente un modèle de *declamatio* scolaire au vi^e siècle. La rhétorique et le droit étaient, à cette époque, les deux moitiés d'une éducation libérale (1) : Dioscore suivit des cours de droit. Déjà le διήγημα trahit une certaine science juridique (par exemple le passage sur la *quarte Falcidie*, et les termes de latin technique ἀϐστινατίω, περεμπτορία, etc.). Mais nous savons en outre qu'il eut le titre d'avocat (σχολαστικός) (2) ; surtout, les « lettres sacrées » dont il est peut-être le rédacteur (3), et qui traitent d'une foule de litiges relatifs à un héritage, attestent sa connaissance de la procédure. Ainsi donc, littérature, poésie, éloquence, droit, rien ne lui avait manqué de ce qu'on considérait alors comme indispensable à la formation d'un jeune homme de bonne famille.

C'était un programme malaisé à exécuter dans un village de Haute Égypte. On peut supposer qu'il a reçu les leçons d'un pédagogue particulier; on peut croire aussi — ce qui serait plus intéressant — qu'il a fait ses études à Alexandrie. La famille de Dioscore, étant riche et indépendante, ne craignait pas de se déplacer, et même les longs trajets ne l'effrayaient pas. En 551, nous le voyons débarquer à Constantinople, pour les affaires de son bourg, mais aussi pour les siennes propres (4). Dix ans auparavant, c'était son père Apollôs qui visitait la capitale (5) : on ne sait pour quel négoce, il empruntait 20 *nomismata* au banquier Anastase, de Byzance, et il s'engageait à rendre cette somme, avec les intérêts, au correspondant d'Anastase dans la ville d'Alexandrie. Il comptait donc, à son retour, s'arrêter dans

(1) Voir dans la biographie écrite par Zacharie l'éducation de Sévère d'Antioche (fin du ve siècle) à Alexandrie et à Beyrouth (*Patr. Orient.*, t. II, fasc. 1).

(2) PBC 67064, 13.

(3) Cf. J. Maspero, *Deux fausses lettres sacrées de Justinien* (Bull. Instit. franç. d'Archéol. or., tome VII, p. 138 sqq.)

(4) PBC., 67032.

(5) PBC., 67126.

cette cité. En un mot, il lui arrivait de « voyager pour affaires », ce qui, étant donné la configuration géographique de l'Égypte, l'obligeait souvent à passer par Alexandrie. La ville était renommée dans tout le monde byzantin pour ses écoles de grammaire et de rhétorique, si florissantes encore dans les derniers jours du ve siècle (1), et aussi pour ses cours de droit, que suivit un peu plus tard le futur historien Agathias (2). C'est peut-être là que notre poète acquit l'instruction que nous venons de lui reconnaître. Le père, qui connaissait la ville, peut avoir eu l'idée d'y envoyer son fils.

Par cette éducation classique, Dioscore s'était préparé à une carrière de jurisconsulte, d'*avocat* (σχολαστικός) : et de fait il en exerça la profession. Le titre lui est donné dans un papyrus de Kôm-Ichgâou (3) ; le couvent d'Apa Apollôs près Aphrodité le choisit pour *curateur* (4) (φροντιστὴς κουράτωρ), etc... Mais ce n'est là qu'un des aspects du personnage. Il était un des κτήτορες, un des grands propriétaires de la région, et, par suite, était désigné d'avance pour les honneurs municipaux, ou les charges municipales pour être plus exact. Son père Apollôs mourut sans doute en l'an 542 : il vivait encore en 541 (5), et dès 543 c'est son fils que nous voyons administrer les propriétés de famille (6). Avec les biens il héritait aussi les *munera* qu'avait supportés son père : il fut *prôtocômète* du bourg d'Aphrodité, c'est-à-dire l'un des quelques notables qui remplissaient dans cette localité des fonctions, surtout financières, assez analogues à celles des décurions dans des villes plus importantes. Juriste, propriétaire foncier, magistrat, le « gentilhomme campagnard » qu'était Dioscore avait enfin gardé le goût de la poésie,

(1) Vie de Sévère d'Antioche, par Zacharie le Scholastique (Patrol. orient., t. II, p. 11).

(2) Agath. *Hist.* (éd. de Bonn, p. 97).

(3) PBC., 67064, l. 13 (sans date).

(4) *Ibid.*, 67096, l. 8 (573).

(5) *Ibid.*, 67126 : voyage de Fl. Apollôs à Constantinople (541).

(6) PBC., 67087; cf. n° 67127 (544); le n° 67108 (an 547) est adressé « aux héritiers de Fl. Apollôs », comme le n° 67109 (565).

et charmait ses loisirs en écrivant péniblement les obscurs hexamètres ou vers iambiques qu'on a lus plus haut.

Ce qui donna à cette vie, originairement destinée au calme, un intérêt particulier, ce sont les alertes qui vinrent inopinément la troubler (1). La gestion de ses terres n'était pas sans lui causer quelques soucis; les agents des finances ne se montraient pas toujours des plus scrupuleux, et rançonnaient souvent ses cultivateurs. Puis, les champs de sa famille étaient quelque peu dispersés : outre ceux qu'il possédait sur le territoire d'Aphrodité, il en était d'autres, situés en des κῶμαι voisines : par exemple dans le village de Phthla, qui faisait partie lui aussi du nome Antaiopolite. Cette enclave était pour lui une source de procès, dont la cause nous est inconnue, mais que les rivalités

(1) Je ne chercherai pas, dans les pages qui vont suivre, à établir une chronologie rigoureuse de la vie de Dioscore : dans l'état actuel de nos connaissances, elle est impossible, et comme il existe encore, dans divers musées d'Europe, de nombreux papyrus de Kôm-Ichgâou restés inédits, les résultats auxquels j'arriverais joindraient au défaut d'être incertains celui d'être prématurés. Aucune de ses pièces n'est datée, et des mésaventures assez semblables entre elles paraissent lui être advenues à différentes époques de sa vie, par exemple ses exils et ses démêlés avec le village de Phthla, dont il sera question plus loin. Pour montrer l'incertitude de cette chronologie, je ne choisirai que deux exemples :

1° Quelques-uns de ses poèmes sont dédiés au duc de Thébaïde Athanase (c'est, comme me l'ont démontré de nouveaux documents, le véritable nom du personnage que j'avais appelé Fl. Marianos dans mes *Études sur les papyrus d'Aphrodité*, II) : une requête adressée à ce duc a été datée par M. Gelzer (*Stud. zur byzant. Verwalt. Aegyptens*, p. 24) de l'an 552. Or, un papyrus du Caire (n° 40910, *Journal d'entrée*) mentionne cet Athanase en 568. La date de la requête doit donc peut-être reculer d'un cycle d'indiction, jusqu'en 567. Le duc Callinique, auquel est dédié le n° 13, est certainement le successeur d'Athanase (PBC 67005, *verso*).

2° D'autres (BK.; PBC., 67055, *verso*) sont adressés au duc Jean. J'avais d'abord identifié ce personnage avec le Jean, duc de Thébaïde, qui exerça ses fonctions peu avant la promulgation du XIIIe Édit de Justinien (*Just.* Ed. XIII, 3, § 2). Depuis, plusieurs raisons, dont la principale est que le Jean du poème apparaît à la fois comme juge civil et comme chef militaire, m'ont amené à rejeter cette hypothèse : cette réunion des pouvoirs est en effet une des nouveautés introduites par l'Édit. En outre, lors du gouvernement de l'autre Jean (vers 539), Dioscore n'était pas le chef de famille, son père étant encore vivant. Ce n'est donc pas lui qui aurait été victime des extorsions des fonctionnaires byzantins.

On voit donc que les œuvres du poète ne peuvent fournir aucun point de repère. Seuls, les papyrus non littéraires renferment quelques dates précises, que j'ai utilisées au cours de cette étude. Je discuterai plus amplement ces questions en publiant les papyrus Beaugé, qui apportent des documents nouveaux.

de commune à commune semblent avoir envenimés (1). Le pagarque d'Antaiopolis, qui pour des raisons particulières n'aimait pas les gens d'Aphrodité, usa de son autorité pour accabler l'un d'eux : et sous prétexte de retards dans le versement des impôts (Dioscore, en sa qualité de prôtocômète, était responsable de ce versement), il confisqua les terres du poète, sises à Phthla, et en fit des pâturages communaux (2). Ceci se passait au début de l'année 551 (3) ; après des péripéties que nous n'entrevoyons que vaguement, et qui d'ailleurs sont ici sans intérêt, Dioscore, mis dans l'impossibilité de s'acquitter de ses impositions, poursuivi comme créancier du fisc, et dépouillé du tout ou d'une partie de ces biens-fonds, dut quitter sa ville natale.

Il est fort probable qu'il gagna aussitôt Antinoé, l'une des résidences du duc de Thébaïde, et qu'il fit partie du groupe de λεπτοκτήτορες qui vinrent se plaindre à Athanase des exactions du pagarque (4).

L'affaire, en effet, prenait de jour en jour plus d'extension : il s'y mêlait maintenant une question politique. Non seulement le pagarque d'Antaiopolis, Ménas, avait dans sa conduite envers le bourg d'Aphrodité commis des excès répréhensibles, mais encore il s'était rendu coupable d'une véritable usurpation de pouvoirs. Le bourg, trois quarts de siècle auparavant, avait reçu de l'empereur Léon Ier la qualité d'*autopracte*, qui l'exemptait de l'autorité du pagarque (5). Le litige étant devenu trop épineux, avait été porté devant le tribunal impérial : et c'est

(1) PBC., 67002, I ; le poème des Berliner Klassikertexte y fait également allusion (vers 78).

(2) C'est probablement ainsi qu'il faut entendre le passage de PBC., 67002, I, où il est dit que le pagarque donna les terres de Dioscore à un fonctionnaire (le βοηθός) de Phthla et aux gardiens publics des troupeaux de cette localité. L'hostilité des gens de Phthla ne s'explique que si Dioscore était propriétaire dans cette commune; par là seulement s'éclaire ces événements bizarres : l'inimitié de tout un village contre un seul homme. La commune devait convoiter les terrains en question, appartenant à un étranger.

(3) Cf. M. Gelzer, *Stud. zur byzant. Verwaltung Ægyptens*, p. 24.

(4) PBC., 67002, I, 19 : ὑπάρχει... ἕως νῦν ἐπὶ ξένης.

(5) PBC., 67019, l. 5-6 : ἐχόντων τὸ προνόμιον αὐτῶν ἀπὸ θείου τύπου τοῦ τῆς θείας λήξεως Λέοντος. Sur le privilège d'*autopragie*, cf. M. Gelzer, *op. cit.*, p. 89 sqq.

ainsi qu'au mois de juin 551, une délégation de notables d'Aphrodité, ayant quitté son obscure localité de la vallée du Nil, débarquait à Constantinople, se présentait au premier fonctionnaire de l'empire romain, le préfet des prétoires d'Orient, et peut-être adressait ses vœux au *basileus* Justinien lui-même.

Or, parmi les membres de cette délégation, nous relevons le nom de Dioscore, fils d'Apollôs. L'Homère d'Aphrodité contempla donc, une fois au moins dans sa vie, les merveilles de Constantinople : Sainte-Sophie, la Grande-Église, à l'ombre de laquelle le notaire Théodore rédigea pour lui un contrat que nous avons encore (1); le Palais, la cour, Justinien lui-même à qui il présenta la supplique. Il a connu de hauts fonctionnaires, le Préfet du Prétoire d'Orient; Palladios, comte du Consistoire Sacré, bien d'autres sans doute, dont la conversation et les mœurs durent émerveiller le provincial. De tout cela on n'aperçoit presque rien dans ses œuvres; son séjour dans la capitale du monde ne lui a laissé aucun souvenir précis, ne lui a rien inspiré, sauf peut-être quelques vers ridicules et à peu près inintelligibles que j'examinerai plus loin en détail. Peut-être resta-t-il insensible à cet étalage d'une civilisation raffinée, auprès de laquelle la κώμη d'Aphrodité et la vie rustique qu'on y menait devait paraître une demi-barbarie. Peut-être aussi les chants qu'il composa à cette occasion sont-ils perdus; ce qui est sûr, c'est que sa visite à Byzance ne le fit pas meilleur poète.

Ses concitoyens, au reste, eurent gain de cause : et une « lettre sacrée » de l'empereur débouta le pagarque de ses prétentions (2) : sans doute, par la même occasion, Dioscore trouva-t-il le moyen de se faire restituer ses propriétés. Il dut rentrer dans sa patrie (Παφίης ἐπὶ πατρίδα γαῖαν, BK 90) en 553 : car à cette date on l'y trouve installé de nouveau (3). Mais son

(1) PBC 67032 : Φλ. Θεόδωρος νοτάριος....., τὸ κάθεισμα ποιούμενος ἐν τῇ ἁγιωτάτῃ μεγάλῃ ἐκκλησίᾳ ταύτης τῆς βασιλείδος πόλεως (l. 113-116).

(2) PBC 67024.

(3) PBC 67094. En 552 il était encore ἐπὶ ξένης (67002, I, 19),

odyssée n'était pas terminée. D'abord les domaines de Phthla continuaient à produire des procès : les premiers, que nous avons vus, avaient eu lieu sous le gouvernement du duc Kyros (1) ; le poème des Berliner Klassikertexte nous en fait connaître une seconde série, sous un duc Jean qui est peut-être un des successeurs de Kyros (2). De nouveau, le poète dut s'enfuir, accablé de dettes qu'il ne pouvait payer :

Χρήστης γάρ με διώκι (*sic*), καὶ οὐκέτι φαίνομαι πάτρῃ
Σπερμοβολῶν ἐπίηρα, διὰ προτέλειαν τῶν (?) χρυσῶν (3).

Ensuite, à une date inconnue, mais certainement postérieure au retour de 553, se place l'aventure de Pentapole.

Dioscore, on ne sait à la suite de quelles circonstances, fit un voyage d'affaires en cette province (n° **4**) :

Ἄρκια πήματ' ἔπασχον ἐνὶ ῥοθίοισι θαλάσσης
Πενταπολίης, τοῦ Θεοδώρου οὕνεκα βίης.

Il eut là des démêlés avec un certain Théodore, personnage puissant apparemment, qui lui extorqua quatre livres d'or (vers 21). Coïncidence bizarre : dans la masse des papiers trouvés à Kôm-Ichgâou avec ceux de Dioscore, figure un acte dressé au lieu dit « les portes de Tatianos » (Πύλαι Τατιανοῦ), sans doute un quartier d'Alexandrie (4). Un prélat, *du nom de Théodore*, qui s'intitule ἐλεεινότατος ἐπίσκοπος τῆς Πενταπολιτῶν ἁγίας ἐκκλησίας, a acheté du vin aux moines du couvent pachômien de Pouinkôreus, près d'Hermopolis, et, en ayant reçu livraison dans son pays, en délivre un reçu. Comment ce document a-t-il été trouvé à Aphrodité? Un habitant de cette localité, notre auteur peut-être, aurait-il été mêlé à cette transaction?

(1) PBC 67002, II, 1.

(2) BK, 30. Rien ne prouve cependant, que Jean ne soit pas au contraire antérieur à Kyros.

(3) BK, 87-88. — C'est ainsi, du moins, que je crois devoir corriger l'accentuation (au lieu de πάτρη; — σπερμοβόλων) ; de même au vers 90, j'ai substitué la lecture Πα[φ]ίης à la leçon πά[λ]ι ἦν (ms. ης).

(4) Musée du Caire, n° 40897 (*Journal d'entrée*).

Les rapports, fort malaisés, entre la Thébaïde et la lointaine Libye ne devaient pas être si fréquents qu'on puisse négliger a priori la similitude du nom et du pays d'origine. Mais revenons à des conjectures moins incertaines. Dès lors, ajoute Dioscore, j'ai été ruiné et j'ai dû vivre en fugitif :

Ἔκτοτε ἡμετέρου χρήστης ἐδίωξε μελάθρου.
Ἐν χθονὶ παμβασιλῆος ἐλήλυθον ἔκτοθι πάτρης
(vers 22-23).

Ces paroles rappellent de près celles auxquelles je faisais allusion tout à l'heure (BK, vers 87-88). Le poète malchanceux dut-il vraiment quitter sa patrie une troisième fois, ou plutôt deux de ses trois exils n'en font-ils qu'un en réalité, qui aurait eu plusieurs causes? Peu importe; ce qui est plus intéressant, c'est de connaître le lieu de sa retraite pendant ces absences forcées. Déjà nous l'avons vu fuir à Antinoé, en 551, lors de sa querelle avec le pagarque d'Antaiou (1) : mais il y resta peu de temps, alors. Plus tard, c'est encore là qu'il revint, quand la fortune de nouveau lui fut contraire; c'est ce que nous apprend l'entête d'un papyrus à lui adressé en 566 : « Φλαυίῳ Διοσκόρῳ υἱῷ Ἀπολλῶτος, τῷ αἰδεσίμῳ, ὁρμωμένῳ ἀπὸ κώμης Ἀφροδίτης τοῦ Ἀνταιοπολίτου νομοῦ, τὰ νῦν καὶ αὐτῷ διάγοντι ἐνταῦθα ἐπὶ τῆς αὐτῆς Ἀντινοέων (2) ». Ce texte indique même qu'en 566 Fl. Dioscore était établi depuis quelque temps à Antinoé, et d'une manière fixe. D'après le vers 31 de la pièce **5**, il y exerça les fonctions d'écrivain public. C'est peut-être lui qui écrivît les requêtes du Musée du Caire (67002 et sqq.) : l'examen paléographique n'interdit pas cette supposition.

Dans cette capitale en miniature où le duc de Thébaïde tenait sa cour, il dut trouver une existence conforme à ses goûts. Les habitants étaient plus raffinés que dans sa patrie, plus pénétrés de culture grecque, partant mieux préparés à apprécier les tra-

(1) Si l'on accepte pour la requête nº 67002 la date que je proposais plus haut comme possible, il n'y aurait eu qu'une seule fuite à Antinoé.

(2) PBC 40901 (*Journal d'entrée*).

vaux poétiques. Le duc était un puissant personnage; gouverneur civil et militaire à la fois, indépendant de l'Augustal d'Alexandrie et son rival, il jouait dans ses deux provinces de Thébaïde un rôle de vice-roi presque absolu, image exacte du *basileus* de Byzance. Il était environné des gens de sa « maison », de flatteurs qui l'appelaient κύριος et δεσπότης et encensaient sa gloire locale. Il pouvait se donner le luxe de protéger les lettres. Dioscore put jouer, auprès de ce Mécène, un rôle semi-officiel de « poète de cour » : il quémande des subsides sans déguisement, pour prix de sa poésie : et puisqu'on le voit en user si souvent, il faut bien croire que le procédé lui réussissait :

Τῷ σῷ ὄρεξον οἰκέτῃ ὄλβου χεῖρα (III, 20).

Le duc de Thébaïde avait son « poète aux gages », et c'est là une forme de littérature que nous ne connaissions guère que par ouï-dire dans la société byzantine de l'époque, hors de l'entourage impérial.

Pourquoi cette mendicité ? En 551 il est représenté comme « tout à fait pauvre », et chargé d'enfants si jeunes « qu'ils ne distinguent pas encore leur droite de leur gauche » (1). Dans ses œuvres, il emploie le même langage : ce n'est pas la cupidité qui le pousse à implorer la générosité du duc, c'est la nécessité de vivre et de nourrir ses enfants (2), qui mourraient de faim si on ne les secourait. Il y a évidemment dans ces formules une large part d'exagération ; la fortune de Dioscore ne dut pas se dissiper entièrement au cours de ses infortunes, puisqu'il sut, — nous en sommes sûrs au moins en l'un des cas, — trouver la revanche de ces échecs. En 557, il est encore qualifié de κτήτωρ, notable propriétaire foncier (3) ; mais il est certain que sur la fin de sa vie, il devait avoir subi des pertes sensibles, qu'il s'ingéniait à réparer. Au reste, c'était l'habitude d'une époque où la poésie prenait souvent l'allure d'un métier :

(1) PBC 67002, I, 12.
(2) Cf. n° **1**, vers 17-19 ; **4**, vers 24-26.
(3) PBC 67130.

de même qu'on avait vu Pamprepios de Thèbes, le païen, vivre dans la maison du maître des milices Illos ; comme Khristodôros de Coptos avait célébré les glorieuses origines de toutes les villes qui savaient récompenser son talent, l'obscur Dioscore, sur un plus humble théâtre, mit son esprit provincial au service des ducs de Thébaïde.

Telle est, à grands traits, l'histoire, somme toute originale, de ce bourgeois égyptien des derniers temps avant l'islamisme, né dans une des localités les plus obscures de la Thébaïde, qui, instruit, aisé et amateur de littérature, se trouva, par suite de circonstances fortuites, engrené dans la chaîne des événements historiques, joua un rôle dans les transformations politiques de son pays, et fut en rapports, dans la capitale même de l'Orient, avec les premiers personnages de l'empire. Les dernières années semblent avoir dignement terminé cette existence. La famille de Dioscore était de fervente piété : son père Apollôs avait fondé, non loin sans doute d'Aphrodité, un monastère qui porta son nom, Apa Apollôs (1). Le poète lui-même, malgré son goût pour la poésie profane et mythologique, n'était pas moins pieux que son père. Il s'occupa quelque temps des affaires temporelles du couvent, en qualité de *curateur :* il fit peut-être plus. Quelques lettres, non datées, sont adressées à son ἀδελφικὴ διάθεσις, à son ἀδελφότης (2). Il est possible qu'à l'exemple de son père le poète officiel des ducs de Thébaïde, l'ancien avocat d'Aphrodité auprès de Justinien, ait achevé ses jours sous l'habit monacal, dans le couvent familial d'Apa Apollôs.

Cette biographie m'a paru pourvue de quelque intérêt, en ce qu'elle nous fait connaître comment se formait et vivait un poète provincial au vi^e siècle. Dans la littérature byzantine de ce temps, peu d'écrivains nous sont aussi bien connus que ce versificateur sans talent, livré par le hasard à la publicité : ses œuvres conservées forment un total de plus de 450 vers, dont

(1) PBC 67096.
(2) PBC 67067, 67068.

un peu moins de 300 assez complets pour être utilisés : ce qui ne laisse pas d'être encore considérable. Il est fâcheux seulement que ce concours si rare de circonstances, — découverte simultanée des fragments littéraires et de documents privés relatifs à la vie de l'auteur —, ne se soit pas produit pour un plus digne.

III

Je ne m'arrêterai pas longuement à parler du fond même de cette poésie. Les idées y sont nulles, l'invention en est tout à fait absente : le seul accent personnel est dans la phrase de mendicité que ramène presque fatalement la fin de chaque morceau. Il ne faut demander à l'auteur ni des renseignements sur le milieu où il vit, ni des remarques sur ses contemporains, sur les événements dont il a été témoin. A peine s'il trouve un mot à dire sur les Blemmyes qui ont plusieurs fois dévasté sa campagne natale (1) : et ce mot décrirait aussi bien tous les autres pillards connus, depuis les Huns jusqu'aux Arabes.

Lui-même appelle quelques-unes de ses productions ἐγκώμια δι' ἰάμβων (2), titre qui convient à une partie d'entre elles; les autres, écrites en vers dactyliques et en style homérique, mériteraient le titre correspondant de ἐγκώμια δι' ἐπῶν. Dans les deux cas, et même quand l'allure plaintive du morceau semble trahir d'autres préoccupations (BK par exemple), il n'a, à peu de chose près, écrit que des ἐγκώμια, que des panégyriques : l'épithalame lui-même, dans la seconde partie, retourne à ce type commun. A qui il s'adresse de préférence, nous l'avons vu : d'abord aux grands personnages du nome, au « comte » Callinique (qui peut-être devint duc), au « comte » Dorothée;

(1) Une grande invasion de Blemmyes avait presque détruit Antaiopolis, sans doute au commencement du VIe siècle : διδάσκωμεν... ὡς τῶν ἀλιτηρίων Βλεμύων βαρβάρων ἐπὶ τῶν πάλαι ἡμῶν γονέων παρειληφότων [τὴν ἡμέτεραν πόλι]ν καὶ πορθησάντων δεινῶς, etc... (PBC 67009, *verso*, l. 16-19).

(2) PBC 67120, *verso*, A 3.

puis surtout aux fonctionnaires, le pagarque d'Antaiou Kollouthos (1), enfin aux ducs de Thébaïde, à un certain Jean, à Athanase et à son successeur Callinique. C'est donc, avant tout, une poésie intéressée. Et l'idée même ne venait pas de lui : ce genre était à la mode, et peu de temps auparavant Kollouthos de Lykopolis avait composé ses ἐγκώμια δι' ἐπῶν aujourd'hui perdus, poèmes sans doute mieux bâtis que ceux de Dioscore, mais qui durent néanmoins leur servir de modèle.

Dans le détail, tout l'art poétique se résume pour notre auteur à employer le style et la versification homériques, tels que les avait refondus Nonnos, et à parler d'Ajax, de Diomède et de Bellérophon. Même s'il fait par hasard allusion à un fait contemporain, comme à l'expédition de Kyrillos et de Komêtès contre les Blemmyes, c'est uniquement pour les enjoliver de quelques antiques banalités, comme les étoiles du ciel et les flots de la mer, aussi innombrables que les vertus de ses héros. L'Olympe sert aussi à ce poète chrétien, à fêter un mariage chrétien : c'est Dionysos, c'est la blonde Démêter, qui président aux noces de Callinique. Dans le maniement de cette machinerie usée, il n'a pas même l'esprit d'à-propos, puisqu'il ne trouve pas de meilleur compliment à faire au fiancé, que de le comparer à Ménélas.

Ce qu'il a tiré de son propre fonds, ce sont les concetti de mauvais goût, les jeux de mots de bel esprit provincial, dont il émaille ses compositions. Il analyse ingénieusement le nom du comte Dorothée : σὺ γὰρ δῶρον ἐκ Θεοῦ ἦλθες, lui dit-il, tu es un *présent* venu de *Dieu*. Le pagarque d'Antaiou, Kollouthos, a pour père un certain Dios : cela suffit à son panégyriste pour lui composer une généalogie mythologique : ὁ σὸς πατὴρ πάνλαμπρος ἐκ Διὸς πέλεν ». Mais ce n'est rien encore. Le village où il habite porte le nom de la déesse Aphrodite : les surnoms de la déesse lui conviendront donc aussi. Et c'est ainsi qu'une obscure

(1) Ce pagarque Kollouthos apparaît dans un papyrus de Kôm-Ichgâou (PBC 67005, l. 19).

κώμη de Thébaïde devient la terre de la « déesse de Paphos » ou l'Ἀφρογενείη, « née de l'écume de la mer ».

Sur les vingt-six fragments versifiés qui nous restent de Dioscore, un seul échappe aux critiques précédentes : c'est celui qui porte ici le numéro **11**. Il se compose de deux parties : les seize premiers vers forment une petite pièce bachique, sans prétention archaïsante, et qui n'a qu'un défaut : celui d'être un plagiat. On lit dans le recueil des Anacreontea (1) les vers suivants, dont la comparaison avec l'œuvre de l'Égyptien est instructive :

Texte anacréontique.	Texte sur papyrus.
Ὅταν πίνω τὸν οἶνον,	Ὅταν πίννω τὸν οἶνον,
εὕδουσιν αἱ μέριμναι.	εὕδουσιν αἱ μέριμναι.
Τί μοι γόων, τί μοι πόνων,	Τί μοι πόνων, τί μοι γόων,
τί μοι μέλει μεριμνῶν;	τί μοι μέλει μέριμναι; (2)

Les discordances prouvent que notre auteur avait sous les yeux un texte légèrement différent de celui qui nous est parvenu; mais il y a eu copie. Les premiers vers écrits sur le papyrus rappellent aussi, quoique de façon moins nette, divers petits poèmes de la même série (3). Peut-être quelqu'uns d'entre eux ont-ils été empruntés textuellement à quelque chanson aujourd'hui perdue. Mais ce qui paraît certain, c'est que les vers 13-16 sont de Dioscore : on y retrouve ses allusions ordinaires au *stratège* qui *sauve les villes*, et d'ailleurs on se demande ce qu'ils viennent faire à la suite des autres, avec lesquels ils n'ont aucun rapport de sens. Ainsi, l'avocat d'Aphrodité ne s'est pas amusé à recopier pour son plaisir une pièce d'anthologie : il en a seulement intercalé des morceaux dans une composition à lui personnelle : c'est un plagiat nettement caractérisé.

(1) Ed. Rose, nº 45.

(2) Le vers 2 de ce quatrain se retrouve encore dans les *Anacr.*, nº 48 (éd. Rose).

(3) Cf. ἀεὶ θέλω χορεύειν, ἀεὶ θέλω λυρίζειν (Diosc.) : θέλω καλῶς ἀείδειν (Anacr., 48), etc...

Les seize premiers vers du n° **11** ne prouvent donc rien en faveur de Dioscore. Ce qui reste est tout à fait extraordinaire : c'est sans doute un morceau distinct, bien que sur le manuscrit rien ne la sépare de la pièce précédente. Ce jargon grotesque, qui n'est ni prose ni vers, ne peut se traduire littéralement : il faut, pour obtenir à peu près un sens, relier comme on peut les différents éléments de chacun de ces interminables composés (1). A qui l'auteur s'adresse-t-il? A une statue, si l'on se rapporte à ces mots : δέσποτα χρυσολιθοκαχατωνύχιε; la statue serait celle d'un personnage de marque (κύριε, δέσποτα), et même, d'après la première ligne, celle du *basileus* de Constantinople :

« O toi dont le visage angélique circule sur les sous d'or ». Dioscore a séjourné à Byzance, en 551 : est-ce là tout ce que son voyage lui a inspiré? Quoi qu'il en soit, l'absence totale d'imagination poétique est l'un des traits distinctifs de l'écrivain, avec ses platitudes boursouflées et ses bizarreries de décadent.

La forme est bien loin de racheter la nullité du fond. Dioscore, cela est visible, est un lointain disciple de Nonnos. Ce dernier des vrais poètes classiques avait laissé une école nombreuse, sinon brillante, en Égypte et hors d'Égypte : notre auteur a lu le maître et les disciples, parmi lesquels il s'enrôla. De ses modèles il a emprunté le vocabulaire, en le réduisant d'ailleurs à un minimum d'expressions qui reparaissent continuellement. Les éléments de ses vers laissent l'impression vague d'avoir déjà été lus ailleurs, dans Nonnos ou dans Musée. Je ne parle pas seulement des épithètes inséparables du nom des dieux ou des héros, δαφναῖος Ἀπόλλων (2), ni de certaines

(1) Peut-être y a-t-il là un souvenir des néologismes bouffons et des mots gigantesques forgés par Aristophane (Cf. *Lysistr.* 457-458 : ὦ σπερμαγοραιολεκιθολαχανοπώλιδες, ὦ σκοροδοπανδοκευτριαρτοπώλιδες, etc..). La littérature byzantine, de loin en loin, fit revivre cette langue comique; on en retrouve un dernier écho dans certains vers de Constantin le Rhodien (la pièce sur Léon Khoirosphaktes) au xe siècle.

(2) J'emprunte quelques-unes de ces expressions à des pièces trop mutilées de

métaphores ou expressions empruntées telles quelles, κέντρον ἐρώτων, ἔρωτος ἄγαλμα. Mais la réminiscence s'accuse plus fortement en certains passages (1), dont voici, je crois, l'exemple le plus frappant :

Ἀτρεκέως ἐθέλω πολυήρατον εἶδος ὑφαίνειν
(Diosc., PBC 67055, *verso*, 17).

Ἤθελον ἱμείρων πολυδαίδαλον εἶδος ἀμεῖψαι
(Nonn., *Dionys.*, XVI, 49).

Cette ressemblance, au reste, ne va jamais jusqu'à l'imitation caractérisée, que la différence des sujets rendait d'ailleurs assez malaisée. Mais, à côté de l'habileté remarquable de son devancier, le style de Dioscore fait pauvre figure. On ne peut lui dénier un certain sens de la forme poétique. L'épithalame de Kallinikos, sa meilleure production, renferme quelques vers bien tournés et assez fermes, comme celui-ci, qui ressemble presque à un trait d'esprit :

Τυνδαρέην μεθέπεις, ἀλλ' οὐ φεύγουσαν, ἀκοίτην.

Mais ces traits sont rares ; et surtout, inexpérimenté et mal à l'aise dans la langue grecque, il ne sait enfermer le sens que dans un seul vers. Tous ses poèmes semblent fabriqués de fragments épars, mis bout à bout ; dès qu'une phrase déborde les limites du vers, elle s'embrouille, devient incorrecte ou incompréhensible. Parfois le verbe principal semble omis (**8**, 3). Des membres de phrase entiers paraissent oubliés dans une période, sans que l'auteur ait su qu'en faire, ni les ait rattachés à son texte par autre chose qu'une vague liaison de sens, souvent difficile à découvrir. A quoi se rapporte, par exemple, cette cascade de génitifs : τύχης πανευφήμου πολιούχου Δίου | ὑπερβολῆς τιμῆς...

Dioscore, qui ne seront publiées que dans le Catalogue du Musée du Caire. Quant aux auteurs imités, voici quelques références : Nonnos, XXXVIII, 60 : δαφναῖος Ἀπόλλων ; — Musée, vers 166 : κέντρον ἐρώτων ; — vers 8 : ἔρωτος ἄγαλμα.

(1) On peut signaler par exemple *Dioscore* (PBC 67055, *verso*, 16-18), souvenir de *Musée*, vers 55-57.

(**10**, vers 8-9)? Il serait embarrassant de le préciser. Ou encore, il abandonne brusquement une phrase commencée pour la continuer sur un autre modèle : dans l'épithalame de Callinique (**12**, vers 3-5), il semble bien qu'il faille joindre l'accusatif ἔχουσαν au génitif Ἀριάδνης ; ailleurs (4, v. 9-10), le singulier ἐγκύμονι au pluriel ὕμμι. Il a un art particulier pour trouver les mots impropres (**12**, vers 2), dont il faut forcer le sens pour reconstruire la pensée de l'auteur. La clarté, naturellement, ne trouve guère son compte à l'emploi de pareils procédés. L'éloge du pagarque Kollouthos (n° **10**), notamment, me donne, en plusieurs endroits, l'impression d'être un rébus, et je laisse à de plus heureux que moi le soin de trouver un sens certain aux vers 8-11. De même la pièce n° **8**, sur l'anniversaire de naissance de Constantin.

Parfois les mots paraissent semés au hasard, sans aucun souci de la syntaxe, et construire la phrase est une entreprise téméraire. Le vers τέτταρας ἐξεδάμασσεν ἐμοὶ χρυσῶν λάβε λίτρας (**4**, 21) en est un bon exemple, comme aussi les vers 2-3 du n° **3**. On voit qu'il n'a pas le travail facile, et qu'il lui en coûte d'aligner ses hexamètres : à part le poème **13**, et le panégyrique du Musée de Berlin qui atteint 91 vers, aucune autre de ses œuvres ne dépasse la trentaine. Et il a des vers chevilles, bons à placer partout, qui le dispensent de varier son style : la seconde moitié de l'épithalame de Kallinikos est faite ainsi d'éléments pris un peu partout dans ses autres ouvrages. L'exclamation

Οὐ πέλεν, οὐ πέλεν ἄλλος ὁμοῖος ὕμμι γενέθλη

se retrouve six fois dans ses manuscrits (dont deux avec une légère variante à la fin). On a remarqué aussi les fréquents « κυδαλίμων πατέρων ἀπὸ ῥίζης ὀλβιοστήρων », etc... Ces rallonges, intercalées au milieu d'un développement qui n'est pas fait pour eux, y produisent souvent un effet désastreux (**1**, 4 ; **9**, 4). Et je passe sous silence bien des passages qui auraient peut-être mérité une mention : je n'ai retenu que ceux qu'aucune tentative ne pourrait ramener à une interprétation normale.

Il y a même, de-ci de-là, des fautes de grammaire plus grossières encore, qui montrent que ce Copte de Thébaïde, quelque pénétré qu'il fût d'hellénisme, n'avait pas réussi à s'assimiler réellement ce qu'il avait appris. Quelques-unes (σοτῆρος, **1**, 5 ; ἡγεμῶνος, **5**, 5 ; Τυνδαρέην, **12**, 14 ; Δωροθείῳ, **9**, 20) sont voulues, et ont pour but de changer la quantité d'une syllabe. Les autres sont moins explicables ; il y a dans cet ensemble quelques mots forgés, τρίτατες (**10**, 22), ἀμοίρατον (**1**, 10), ἀργυρήμερες (**7**, 6), πολυστονίτ' (**4**, 18), χρηστάχους (**7**, 6). Le sens se devine : l'explication littérale est parfois impossible. La plus curieuse de toutes ces incorrections est certainement celle qui consiste à confondre, peut-être par une maladresse dans l'emploi des formes homériques, les désinences en ειη, ειης, et celles en εη, εης : Ἀφρογενέης (**9**, 1), χορείης (subjonctif, pour χορέης : **11**, 23), etc... Il y a peut-être là un trait de race : car Musée, dont le nom significatif semble attester l'origine égyptienne, était déjà tombé dans une erreur analogue (1). Enfin, on peut signaler au moins un emprunt à la langue vulgaire qui commençait à s'établir : l'accusatif χεῖραν, employé à la place de χεῖρα (**1**, 16). Pareil fait n'est pas sans étonner chez un poète qui par ailleurs affecte l'allure « homérique ». Autre signe : le duel avait depuis longtemps disparu de l'usage ; Dioscore essaye de s'en servir, mais il en comprend si peu le sens qu'aussitôt après il le sacrifie aux exigences du mètre, et il fait suivre un sujet au duel d'un verbe au pluriel (**9**, 8 : ἀμφότεροι γεγάασι κυβερνητῆρε πολήων). Une autre particularité de la langue de l'époque est l'emploi abusif, pour former des composés inutiles, du préfixe παν, dont les papyrus de Kôm-Ichgâou nous offrent un nombre insolite de cas : πανέρημος, πανεύφημος. πανυπέρατατος, πανευφημούμενος, παν́αθλιος (et παντάθλιος), πανένδοξος, πάνσεπτος, πανοίκτιστος, πάνδεινος, πάντιμος, παμμίαρος etc... J'en ai dressé la liste dans l'index du Catalogue des Papyrus byzantins du Musée du Caire. Ce procédé ne suffit pas à notre poète : il place

(1) *Héro et Léandre*, vers 131 : ἀπειλείωσι pour απειλέωσι.

l'augmentatif παν jusque devant des substantifs, παναρώγη (PBC 67055, *verso*, 22) ; πάναστυ (**9**, 17), πάναγρον (**7**, 3), πανάρχων (**10**, 6), παμβασιλεύς (**4**, 23). Des verbes même sont ainsi arrangés, comme le prouve le πανεπέδραμε de la pièce 9 (vers 3) :

Οὔνομα σῆς γενεῆς πανεπέδραμε πείρατα Νείλου.

Cet abus d'une particule qui n'a autre effet que d'alourdir les mots, est pénible, dans une œuvre aussi restreinte que celle de Dioscore ; mais la remarque ne serait pas sans intérêt, si vraiment nous sommes là en présence d'un idiotisme local. Il suffit en effet de parcourir les *Dionysiaques* pour y constater un emploi déjà excessif, quoique correct, de ce préfixe ; l'*index verborum* ajouté par A. Scheindler à son édition de la « Paraphrase de l'évangile de Saint-Jean » (coll. Teubner) nous montre dix-sept adjectifs composés avec son aide.

Dans les questions de métrique, comme pour son style et sa grammaire, Dioscore se montre avant tout un disciple de Nonnos. Il a une prédilection marquée pour le dactyle ; les vers spondaïques sont extrêmement rares chez lui (**1**, 4 ; **12**, 23.) De même, la première syllabe du sixième pied est presque toujours accentuée. La césure est très souvent (cependant il faut tenir compte ici de la maladresse de l'ouvrier) placée après le trochée du troisième pied. Mais à côté de ces principes généraux, l'indépendance de Dioscore se fait jour en de nombreux cas, d'une manière, au reste, assez malheureuse.

Les règles trop strictes du poète de Panopolis le gênent visiblement. Sa préférence pour les dactyles ne lui interdit pas, exceptionnellement, d'écrire des vers renfermant trois spondées de suite, un de plus que ne le tolérait son maître :

καὶ ξανθὴ Δημήτηρ ἤγαγεν ἄνθος ἀρούρης
(**12**, 10).

L'élision et les plus fâcheux hiatus, répudiés par Nonnos, lui sont familiers (σὺν πόθῳ ἤτε φόβῳ (**1**, 14) ; ἔκτοτε ἡμετέρου (**4**, 22), etc.). Chose plus grave, il ne s'embarrasse pas pour nous donner des vers totalement inscandables :

Οὕτως ἀεὶ ζώοις, καὶ ἀμοίρατον ἐς χρόνον ἔλθοις
(**1**, 10).

Ici, on peut supposer, si l'on tient à le justifier, qu'il avait d'abord pensé οὕτω ἀεὶ ζώοις, l'hiatus lui fournissant un ω bref; ensuite, par scrupule maladroit, il aurait rajouté le ς euphonique. Mais d'autres vers informes sont impossibles à sauver :

Θάλλε μοι, εἰσέτι θάλλεις, ἕως ὅτε ψαύσῃς Ὀλύμπου.
(**1**, 12).

Certains sont trop courts (PBC 67055, *verso*, 29, auquel il manque un pied), d'autres trop longs (BK 58 (?); PBC, 67055, 2). Observons cependant, pour ces dernières incorrections, que nous possédons les brouillons de Dioscore, non ses textes définitifs : peut-être se réservait-il de les améliorer.

Une particularité prosodique des plus intéressantes, c'est l'emploi des δίχρονοι, c'est-à-dire des voyelles α, ι, υ, longues ou brèves à la volonté de l'auteur quand leur position ne leur impose pas *a priori* une quantité. Nous voici loin de Nonnos et des classiques : nous sommes en pleine poésie byzantine : Dioscore écrit ἐνῐκήσας, ἐξεσάωσᾰν, etc. Bien plus, même dans le cas où la position exige un choix, il n'obéit qu'à sa commodité; il termine un vers par περῐσσῐνοῷ δῐκᾰσπώλῳ (pour πόλῳ) : l'ᾰ est singulier. Inversement il écrit πᾰσῐ πῐνῐόμᾰνοις, où l'ῐ ne l'est pas moins. Les lettres ε, η, ο, ω, ne sont même pas à l'abri de ses caprices. Parfois il écrit ω pour ο ou inversement; le plus souvent il n'a même pas recours à cet artifice. Dans le passage déjà cité (**1**, 10 : οὕτως ἀεὶ ζώοις), il faut peut-être considérer l'ω comme bref. L'η bref nous apparaît dans l'exemple suivant :

Ἐκ στυγερῶν καμάτων προῐηγητήρων ἀθεμίστων
(**9**, 12).

L'absence de règle relative à la quantité des voyelles α, ι, υ, est une des caractéristiques non seulement de la poésie byzantine postérieure, mais aussi de la poésie populaire de la

fin de l'âge classique. Le poème un instant célèbre de l'hérétique Arios, un Égyptien précisément, nous offre déjà, dans les courts fragments que nous en avons conservés, tous ces traits caractéristiques qui distinguent Dioscore de la pure école de Nonnos, telle qu'elle continua à vivre jusqu'au VIIe siècle, jusqu'à Georges Pisidès. Arios, dès le IVe siècle, employait à son gré les voyelles δίχρονοι (1), allait même jusqu'à changer au besoin la quantité des syllabes brèves ou longues par nature :

ὁ (= ō) περικλυτὸς ὁ πολλὰ παθὼν διὰ τὴν Θεοῦ δόξαν.
(Thalia, 6).

Ce même vers renferme encore une particularité qui n'est pas inconnue à notre auteur d'Aphrodité : le mot Θεοῦ est contracté en une seule syllabe longue. Dioscore écrit de même :

Ἐκ Θεοῦ παμβασιλῆος ἀοίδιμον οὔνομ' ἄειρες.
(**1**, 9).

Enfin nous avons vu, dans les pièces ci-dessus publiées, quelques vers informes et inscandables; l'auteur en a pu trouver le modèle dans Arios encore, qui ne dédaigne pas d'écrire de véritables lignes de prose, terminées seulement par la cadence caractéristique de l'hexamètre : –⏑⏑ | –⏓.

Il y a peu à dire sur les trimètres iambiques qui partagent avec l'hexamètre dactylique les faveurs de Dioscore. Le plus grand nombre ont douze syllabes, et s'achèvent par un mot paroxyton. Par là ils se rapprochent de la technique proprement byzantine, de celle de Georges Pisidès par exemple; mais cette tendance n'est pas assez marquée pour qu'il soit permis d'en rien conclure. La substitution même du trochée à l'iambe au premier pied (**8**, 2), du dactyle (**3**, 9) ou de l'anapeste (**3**, 9) au spondée, et en général toutes les facilités admises par la métrique classique sont accueillies ici sans scrupules. Quant

(1) Cf. l'étude de M. P. Maas sur Arios (*Byz. Zeitschr.*, tome XVIII, p. 511-515).

aux dimètres de la pièce **11**, je les passerai sous silence puisqu'ils sont peut-être tous le produit d'un plagiat.

Je ne veux pas exagérer l'intérêt présenté par ces singulières productions; elles n'ont de valeur que comme documents d'histoire littéraire, mais en cela du moins cette valeur n'est pas à dédaigner. L'Égypte, nous l'avons vu, compte parmi les provinces qui ont le plus largement apporté leur contribution à la poésie grecque classique, et surtout dans le temps de son déclin, vers la fin de l'empire romain. La série des épiques semblait toutefois s'arrêter au seuil du VIe siècle, avec le règne d'Anastase (490-518) : l'adjonction de Dioscore la prolongerait jusqu'à la fin du siècle, et ainsi nous pourrions nous faire une idée des dernières destinées de la littérature gréco-égyptienne, jusqu'à la veille de l'invasion arabe. Mais pour cela il faudrait avoir résolu une question singulièrement délicate : jusqu'à quel point avons-nous le droit de considérer Dioscore, fils d'Apollôs, comme un type caractéristique de la poésie de son temps, au lieu de voir en lui, plus simplement, un *amateur* tourmenté par un malencontreux besoin d'écrire ?

J'ai fait remarquer au début que nous ne possédons pas une « édition » de ses poèmes, mais bien des brouillons jetés au hasard au verso de papiers d'affaires. Cette édition a-t-elle jamais existé ? Il est fort permis d'en douter. On a vu avec quel sans-gêne l'auteur se pille lui-même, répète indéfiniment dans chaque morceau certains vers chevilles qui sont comme sa signature, et dont un reparaît jusqu'à six fois dans son œuvre si courte. Des ouvrages destinés à la publication auraient été plus soignés, exempts de ces fastidieuses redites. Chaque pièce devait être seulement lue en présence de son destinataire, à l'occasion de quelque solennité, et les auditeurs, ignorant les autres ou ne s'en souvenant plus, pouvaient croire celle-ci entièrement originale.

Il est donc certain que Dioscore ne parvint jamais à la grande notoriété; mais il est non moins sûr que de son vivant, et dans le cercle restreint où il se montrait, il eut du succès. Bon

nombre de ses ἐγκώμια se terminent par une demande d'argent non déguisée : il faut croire qu'il en obtenait par ce moyen, puisqu'il y persévéra. Les ducs de Thébaïde eux-mêmes estimaient donc que les panégyriques du versificateur valaient bien une gratification : ils y prenaient plaisir. Leur lecture se faisait à cette petite cour lettrée, dans la ville demi-grecque d'Antinoé, la première d'Égypte après Alexandrie. Si l'on ne peut sans témérité juger toute la littérature égyptienne du VIe siècle d'après Dioscore, il n'en est pas moins vrai qu'il représentait les goûts de la province, la dernière forme connue de cette littérature, hors d'Alexandrie où la facture devait être moins grossière, mais l'aspect général identique : et par là il méritait d'arrêter un instant l'attention.

Après ces réserves nécessaires, on peut cependant conclure, de l'œuvre de notre auteur, que la poésie grecque en Égypte arrivait au terme extrême de sa décadence. Les disciples de Nonnos en fournissaient déjà un témoignage : celui qu'apporte Dioscore est décisif. Je ne parle pas ici de ses fautes de grammaire et de métrique, imputables à lui seul : mais de l'idée même qu'il se faisait de la poésie. Aucune invention ni dans le sujet ni dans la forme : la vogue de Nonnos persiste, un siècle et demi environ après sa mort. C'est toujours son style, sa mythologie, sa facture technique, moins son génie. Tandis que la poésie byzantine, dès le VIe siècle, commence déjà à se constituer comme un art distinct, l'Égypte continue à copier, de plus en plus mal, les pseudo-classiques qui imitent eux-mêmes les Homériques. Sans doute on trouve dans Dioscore des particularités de métrique et de prosodie qui deviendront des règles plus tard : mais on les trouve déjà au IVe siècle, dans les fragments d'Arios. Il n'y voit évidemment que des licences poétiques, non les premiers symptômes d'un art nouveau ; il ne soupçonne pas le véritable vers iambique dodécasyllabique, qui allait jouir après lui d'une si haute fortune ; il n'a rien du chef d'école. Il serait intéressant de rechercher les causes de cette décadence, après que l'Égypte avait apporté à la poésie

antique, sur le tard, une si glorieuse moisson. On ne peut s'empêcher de songer que précisément, au ve et surtout au vi^e^ siècle, la littérature copte indigène prend une extension extraordinaire. Non seulement, après le triomphe du christianisme, les écrits religieux, traductions ou originaux, se multiplient, mais une poésie copte se fait jour, dont il reste malheureusement fort peu de chose (1). C'est un mouvement comparable à celui qui se produit dans la province contiguë, où la langue syriaque tend peu à peu à repousser le grec. Et ainsi les informes poésies de Dioscore prennent un intérêt historique inattendu : elles nous transportent dans un épisode jusqu'ici inconnu du « réveil des nationalités » qui est le grand événement d'Orient à la fin de l'époque byzantine, à la veille des invasions arabes qu'il a puissamment facilitées.

Jean MASPERO.

(1) Quelques débris de cette littérature, conservés sur papyrus, ont été publiés : le roman de Théodose et de Dionysios, de Salomon et de la reine de Saba, le poème d'Archellites (Erman, *Bruchstücke Koptischer Volkslitteratur*, dans les *Abhandlungen der Berliner Akademie*, 1897). Souvent, malgré leur rédaction tardive, les contes doivent remonter à un original d'époque chrétienne (cf. Amelineau, *Contes et romans de l'Égypte chrétienne*).

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

52. *Guides-Joanne. Grèce, par Gustave FOUGÈRES*, 2e édition, revue et corrigée. Paris, Hachette, 1911. In-16, 54*-LXXXVI-520 p., 27 cartes, 56 plans, 30 illustrations et 1 tableau.

Selon l'expression consacrée, l'éloge de ce guide n'est plus à faire. Si ce sont les faits qui louent, en voici un qui a son éloquence : la première édition a été enlevée en deux ans. C'est que l'ouvrage est aussi utile aux savants qu'aux touristes : de la poche, il va très bien prendre sa place sur un rayon de bibliothèque. Aidé de M. Ch. Dugas, M. Fougères a mis la nouvelle édition au courant de toutes les découvertes faites jusqu'au dernier moment. Il l'a munie de cartes et de plans nouveaux : Grèce antique en deux feuilles (p. 220, 326), Argolide (p. 388), cimetière de l'Éridanos (p. 94-95), hiéron d'Apollon Délier, maison et citerne de Délos (p. 490), palais de Phaestos (p. 515) et de Haghia Triada (p. 517).

Je signalerai à M. F. quelques lapsus, à corriger dans la troisième édition. L'index alphabétique ne se conforme pas toujours à la pagination nouvelle : ainsi pour Sitia, on renvoie à la p. 514, au lieu de 518 ; pour Lytto et Lyttos, à la p. 518, au lieu de 519. Les noms propres sont quelquefois défigurés : à la p. 350 on lit *Spohoklès* (= Sophoklès) ; à la p. 15, *O. Iahn* (= O. Jahn) ; à la p. 122 apparaît une collection *Koslowitz* (= Rostowitz) ; à la p. 519 notre accentuation française défigure l'orthographe anglaise dans les noms d'*Évans* (= Evans) et de *Hiérapetra* (Hierapetra), sans compter que Hawes y est appelé *Hauwes*. P. LVIII : la mention de l'école de Dédale est un effet de vulgarisation un peu simpliste. P. 3 : l'éloge des oliviers attiques est dans l'*Œdipe à Colone* et non dans l'*Œdipe-Roi*. P. 5 : l'écart de température de 18° 95 se produit en Attique de janvier à juillet, et non de janvier à juin, ainsi qu'en té-

moigne le tableau annexé à cette page; il serait bon aussi d'observer que cet écart est celui de la température moyenne. P. 178 : l'entrée de l'église de Daphni ne s'ouvre pas à l'E., mais au S. : l'erreur provient de ce que le plan de M. G. Millet est orienté avec le S. à droite, et non pas selon l'habitude, avec le N. en haut. P. 181 : le monnayage d'Éleusis, dont l'auteur parle d'après l'ouvrage de M. E. Cavaignac, a bien eu lieu de 403 à 400, par conséquent après les Trente, et non pas *sous* les Trente. P. 369 : à Olympie on conserve des inscriptions sur plaques de bronze, et non pas une *inscription*. P. 512 : les magasins de Cnossos ne sont pas au nombre de 19. P. 518 : M. F. ne mentionne pas à Sitia, ou plutôt aux environs, la curieuse maison préhellénique à forme ovale ; le nom de l'île de Pseira ne saurait s'écrire *Psyra*. Pour finir, je signalerai une précision que les typographes ont faite bien amusante : à la p. 514 est décrite une excursion en 3 jours de Candie à la Canée par Gortyne et Phaestos ; la 1re journée, à monture, doit prendre, de Candie à Hi Déka, 7 h. 45 ; mais la 3e, de Dibaki au couvent d'Arcadia, prendra ni plus ni moins que 9 h. 38!

Gustave Glotz.

53. *HERODOTI Historiae*. Recognouit brevique adnotatione critica instruxit *Carolus Hude*. Oxford, Clarendon press, [1908]. In-8o, 2 vol.

Ce nouvel Hérodote de la *Bibliotheca Oxoniensis* se distingue, comme toutes les éditions de cette excellente collection, par une exécution matérielle très soignée. Mais elle se recommande surtout aux philologues par une nouveauté de première importance : la présence d'un appareil critique très sobre au bas des pages. C'est là un progrès qu'on ne saurait trop apprécier dans une édition pratique, si l'on pense que ni l'édition Teubner, ni les plus récentes éditions explicatives de Stein et d'Abicht ne permettaient au lecteur de se faire la moindre idée de ce qu'est en réalité le texte si panaché d'Hérodote, tel qu'il résultait de la tradition manuscrite très mêlée, d'où les éditeurs ont tiré une orthographe et un dialecte plutôt arbitraires. A vrai dire, cet arbitraire ne saurait être complètement exclu de l'établissement d'un texte aux sources si divergentes, mais il peut être notablement réduit par la fidélité de l'éditeur à une bonne doctrine critique sur le classement et la valeur des manuscrits d'Hérodote. Dans sa préface, M. Hude explique qu'il suit de préférence l'autorité de deux familles de manuscrits : 1o la *Florentine*, représentée par les deux manuscrits les plus anciens, le *Laurentianus* A et l'*Angelicanus* ou *Romanus* B : ce sont les plus voisins de l'archétype (du xie siècle, d'après M. Desrousseaux). 2o la *Romaine*, représentée par le *Vaticanus* R, le *Sancroftianus* S et le *Vindobonensis* V (lesquels, d'après Desrousseaux, dériveraient, avec le *Romanus* R et l'*Urbinas r*, d'un autre archétype datant du xiie s.). Ce qui empêche M. Hude d'attribuer une autorité exclusive à la 1re famille, c'est qu'elle est gâtée par de nombreuses incorrections, tandis que la 2e famille présente maintes leçons plus correctes et plus conformes aux témoignages des grammairiens et autres auteurs anciens. Aussi l'éditeur est-il disposé à leur accorder à toutes deux une confiance presque égale. M. Hude ne fait pas allusion au classement proposé par M. Desrousseaux, dont l'étude originale, quoique encore inédite, est pourtant résumée dans une note de l'*Histoire de la Littérature grecque* de MM. Croiset.

En somme, M. H. a établi de préférence son texte sur les données de A, B, R avec emprunts partiels à S, V, U. Il ne fait état qu'à bon escient et plutôt avec une extrême parcimonie des con-

jectures plus intuitives et littéraires que paléographiques. On peut constater la réserve qu'il s'est, à cet égard, imposée, en comparant avec son texte et son appareil critique les très intéressantes notes critiques publiées en tête des *Morceaux choisis d'Hérodote* par Tournier et Desrousseaux. Ici, une large et éclectique hospitalité est accordée aux nouveautés les plus ingénieuses. Presque rien de tout cela ne trouve grâce devant la méthode doctrinaire de M. H. Celui-ci a constitué en toute prudence un texte conservateur plus épuré que celui de l'édition critique de Stein. Son beau travail rendra de réels services pour la connaissance de la langue d'Hérodote.

Gustave Fougères.

54. *HISTORIA NUMORUM, a manual of greek numismatics, new and enlarged edition by BARCLAY V. HEAD*, etc., Oxford, Clarendon press, 1911. Grand in-8°, LXXXVII-967 p.

Il est à peine besoin de rappeler les services signalés qu'a rendus depuis sa première apparition (1887) l'admirable manuel de M. Head : il est devenu le guide sûr, le vade-mecum indispensable de tous les adeptes de la numismatique grecque. On doit se féliciter que l'auteur n'ait pas reculé devant la lourde tâche d'en préparer une nouvelle édition et de le tenir à hauteur des progrès d'une science que nul à notre époque n'a plus complètement embrassée. Dans ce travail délicat, M. Head a obtenu l'utile collaboration de trois excellents savants, G. Hill, Warwick Wroth, G. Macdonald, qui ont revisé les parties « exotiques », tandis que lui-même se réservait les chapitres consacrés à l'Italie, à la Grèce propre, etc., dont plusieurs ont été entièrement récrits (p. ex. Athènes). Même là où le fond de l'ancien texte subsiste, on ne saurait lire une page sans y constater des additions et des retouches aussi nombreuses que discrètes ; la même observation s'applique aux notices bibliographiques et à l'introduction, où pourtant l'auteur montre trop d'indulgence pour les théories bimétalliques de Ridgeway et a omis de signaler la division de la mine éginétique en 35 statères. Grâce à un vif sentiment du possible et du nécessaire, l'*Historia numorum*, tout en dépassant, maintenant 1000 pages (87 + 967), est restée un ouvrage maniable, facile à consulter et même, par endroits, agréable à lire. Une nouvelle génération de numismates en fera son livre de chevet (1).

Th. Reinach.

55. Διονύσιος ΜΑΡΚΟΠΟΣ. Ἡ ἑλληνικὴ ὀνοματολογία, ἤτοι τὰ ὀνόματα καὶ ἐπίθετα ἡμῶν ἀπὸ τῶν ὁμηρικῶν χρόνιων μέχρι ἀρχομένου τοῦ εἰκοστοῦ μ. Χ. αἰῶνος. Smyrne, Koundouriotis, 1909. In-8°, VIII-182 p.

Ce livre sur les noms propres grecs depuis Homère n'a aucune prétention philologique ou linguistique, et ne se pique pas non plus de méthode scientifique. C'est un relevé plutôt empirique des diverses provenances des noms de famille et de baptême. Tout ce qui a trait à l'antiquité est très superficiel. Il y a plus de profit à tirer des chapitres consacrés aux provenances byzantines ; mais on s'explique mal que tous les éléments slaves et albanais aient été laissés de côté.

G. F.

56. *The Oxyrhynchus Papyri.* Part VII edited... by *Arthur S. HUNT*. London,

(1) Philippe n'a pas conquis la Chalcidique en 358 (p. 209), mais en 348. — Mithridate Eupator n'est pas né à Amasie (p. 496), mais à Sinope. — La monnaie de Déjotarus Philadelphe (p. 509) est probablement datée de l'an 27 de l'ère de Pompée (V = an), et non de l'an 427 d'une ère inconnue (cf. *Klio*, 1910, 284).

Egypt Exploration Fund, 1910. Grand in-8°, XII-270 p., 6 planches.

M. Puech a déjà fait connaître aux lecteurs de cette *Revue* (t. XXIII, p. 255 et suiv.) le « clou » de la septième série des Papyrus d'Oxyrhynchus, le pap. 1011, qui nous a conservé des fragments des *Choliambes* et surtout des *Aitia* de Callimaque avec le charmant épisode, presque intégral, d'Acontios et de Kydippé. A côté de ce morceau de choix, il faut signaler encore, dans le domaine de la littérature, le n° 1013 qui nous apporte (dans un texte du VIe siècle) une cinquantaine de bouts de vers du Μισούμενος de Ménandre — un frère jumeau de la Περικειρομένη — et le n° 1012 (IIIe siècle) où l'éditeur reconnaît les *laciniae* d'un traité (?) sur la composition historique et littéraire, postérieur à Cécilius de Calacté et à Didyme.

Faut-il également ranger dans la catégorie des « œuvres littéraires » le petit poème en 22 hexamètres que nous a conservé le pap. 1015? C'était certainement l'opinion de l'auteur, qui paraît avoir dicté le texte et introduit ensuite *propria manu* quelques corrections, ordinairement judicieuses. Mais il y a plus de réminiscences que de poésie dans cet éloge emphatique du jeune gymnasiarque Théon, bienfaiteur de sa patrie et du gymnase des νέοι. Les neuf premiers vers, qui sont un éloge d'Hermès, patron des gymnases, me semblent mieux tournés.

Parmi les fragments bibliques, le plus curieux est le n° 1007 (partie de la *Genèse*), à cause de l'emploi pour désigner le nom de Dieu (κύριος) d'une sigle composée de deux Z réunis par une barre horizontale : c'est la copie servile de l'abréviation hébraïque du tétragramme; le Z représente une forme du *yod* bien connue par les monnaies. L'apocryphe connu sous le nom de VIe *livre d'Esdras* (= IV, 10-16 de la Vulgate) n'était connu jusqu'à présent que dans la traduction latine; le pap. 1010 nous apporte 24 très courtes lignes du texte grec original, qui peut appartenir au IIIe siècle.

Dans la série des « extant classical authors » nous ne rencontrons pas, cette fois, « l'inévitable » Homère, mais bien Platon avec deux assez bons mss. du *Phèdre* (n° 1016, 269 lignes; n° 1017 = p. 238 *c* à 251 *b* avec lacunes), Xénophon avec un fr. du 1er livre de la Cyropédie, de la même famille que le Bodleianus, et le romancier Chariton (Chaeréas et Callirhoé) dont le pap. 1019 améliore fort heureusement le texte dans deux ou trois passages.

Le reste du volume est occupé par une cinquantaine de « documents » d'époque romaine ou byzantine, où, comme d'ordinaire, les spécialistes trouveront beaucoup à glaner. Le n° 1021, dont il existe plusieurs parallèles, est l'avis officiel du décès de l'empereur Claude et de l'avénement de Néron. Voici (1022) une lettre en latin du préfet d'Égypte C. Minucius Italus (vers 103) annonçant au préfet de la 3e *cohors ituraea* l'incorporation de six recrues dont il donne les noms et le signalement. Ailleurs (n° 1025) la municipalité de la ville d'Evergètis engage un acteur de mimes (βιολόγος) et un récitateur homérique (ὁμηριστής) pour une série de représentations, à l'occasion de la fête traditionnelle de Saturne. Les délégués des graveurs d'hiéroglyphes (ἱερογλύφοι) d'Oxyrhynchus envoient au greffier la liste des membres de leur corporation, 5 en tout (n° 1029, époque de Trajan). Un document (n° 1030) nous montre la population d'Oxyrhynchus, au IIIe siècle, divisée en tribus, qui se subdivisent à leur tour en περίοδοι numérotées, ayant chacune leur ἀμφοδογραμματεύς. Le n° 1044 est une liste de tenanciers de fonds ruraux avec indication de leurs fermages et parfois d'un « droit de superficie » (οἰκοπέδου) qui est de 3 ou 6 chénices (l'artabe est ici calculée à 40 chénices). Nous apprenons (n° 1049) qu'à la fin du IIe siècle un âne se louait

2 drachmes par jour et un ânier 1 dr. 5 oboles; que, au VIe siècle, le ναύβιον est un cube d'un ξύλον de côté; il vaut donc 3 coudées cubiques et non, comme autrefois, deux (n° 1053). Les lettres privées sont surtout remarquables par leurs vulgarismes et leur orthographe fantaisiste. Dès le IIIe siècle, on trouve (n° 1069) ἐὰν ἔρθω πρό σέν pour ἔλθω πρός σε. Le moyen grec est plus vieux qu'on ne pense.

C'est avec tristesse que l'on constate l'absence du nom de B. Grenfell en tête de ce beau volume. Son état de santé ne lui a malheureusement pas permis d'y collaborer, et c'est M. Hunt, assisté pour les textes philologiques par M. de Wilamowitz, qui en a tout l'honneur et toute la responsabilité. Nous envoyons à l'éminent savant nos vœux sincères de guérison auxquels s'associeront sûrement tous les papyrologues et hellénistes des deux mondes.

T. R.

57. *The Oxyrhynchus Papyri.* Part VIII edited... by *Arthur S. HUNT.* London, Egypt Exploration fund, 1911. Grand in-8°, XIV-314 p., 7 planches.

Voici de nouveau une très précieuse addition aux trésors presque inépuisables que l'énergie sagace de Grenfell et de Hunt a su arracher aux tertres d'Oxyrhynchus. Et cette fois encore nous avons le regret de ne voir figurer que le nom de Hunt en tête de ce volume, qu'il a été seul à élaborer avec le concours de Wilamowitz pour les textes littéraires et de Wilcken pour les autres. Parcourons-en rapidement les avenues claires et bien ratissées, en notant au passage les points les plus intéressants.

Dans la section théologique, il faut signaler d'abord (n° 1073) un curieux fragment de l'ancienne version des ch. 5-6 de la *Genèse*, donnant des versets déjà cités par les Pères et d'autres qui sont inédits. — 1074 et 1075 : lambeaux de la Septante (*Exode*, 31-2, 40), plus anciens qu'aucun ms. connu. Un fragment de *Tobie*, c. 2 (1076) est apparenté à la recension mixte de cet apocryphe, conservée (en partie seulement) par quelques mss en cursive. L'amulette 1077 renferme en abrégé deux versets de saint Mathieu. Le fragment de l'*Épître aux Hébreux* (1078) présente le même système de ponctuation « métrique » qu'on avait déjà signalé dans un autre papyrus de cet ouvrage. Notons enfin le fragment malheureusement très mutilé (1081) d'un évangile gnostique où apparaît la distinction, mentionnée par Irénée, entre l' « éon Père » et l' « éon Aïeul » : ο εχων ωτα ακουειν ακουετω · ο των ολων δεσποτης ουκ εστι πατηρ αλλα προπατωρ, ο γαρ πατηρ αρχη εστι των μελλοντων, etc.

Le clou des « new classical texts », ce sont les fragments abondants — mais en majeure partie à l'état de poussière — de Cercidas de Mégalopolis, philosophe cynique, législateur et auteur de *méliambes*, — c'est-à-dire de poésies satiriques en mètres lyriques — dont la date, longtemps discutée, doit décidément être fixée à la 2e partie du IIIe siècle avant J.-C. (n° 1082). Les mètres usuels de Cercidas présentent un assemblage capricieux de κῶλα dactyliques et d'épitrites alternant avec des ditrochées purs, combinaison bien connue par Pindare et Bacchylide; mais on ne distingue pas de division en strophes. Sa langue, soupoudrée de dorismes conventionnels, est remarquable par la profusion de composés nouveaux, d'allure burlesque (ῥυποκιβδοτόκων τεθνακοχαλκίδας συοπλουτοσύνα, etc.). Quant à sa philosophie, essayons d'en donner une idée en traduisant quelques-uns des passages les mieux conservés :

« Pourquoi (la divinité) n'a-t-elle pas réduit à l'indigence cet odieux noceur de Xénon et ne nous a-t-elle pas apporté son argent qu'il laissait couler à vau-l'eau ? Qu'est-ce donc qui l'en eût empêchée, si on lui en avait adressé la

prière ? N'est-il pas facile à un dieu d'accomplir tout ce qui lui passe par la tête ? il peut vider de son opulence porcine le malpropre usurier ou le thésauriseur de gros sous, ou encore ce crible percé, meurtrier de ses biens, et passer leurs richesses mal employées au brave homme qui sait casser une croûte à propos et partager une bouteille avec son voisin. Est-ce donc que la Justice y voit comme une taupe ? Le soleil borgne serait-il bigle ? la lumineuse Thémis a-t-elle un brouillard sur les yeux ? Prendrons-nous encore pour des dieux ceux qui n'ont ni yeux ni oreilles ?... »

Et ceci encore :

« Un poète a dit — tu le sais, Damonome, car tu as des lettres — [*Trag. adesp.* 187, déjà attribué à Euripide par Meineke] que le fils d'Aphrodite, aux ailes d'un bleu sombre, exhale de ses mâchoires deux sortes de brise. Si sa joue droite, d'une haleine propice, souffle sur un mortel un vent bénin, cet homme-là saura diriger, paisiblement, avec le sage gouvernail de la persuasion, la nef d'amour. Mais malheur à ceux sur qui le dieu, gonflant sa joue gauche, déchaîne la houle et l'ouragan pétulant des désirs : toute leur course sera une folle chevauchée battue des flots. Ainsi parle et parle bien Euripide. Or donc, puisqu'il y a deux brises, ne vaut-il pas mieux choisir la bonne, et maniant prudemment la barre de la persuasion, naviguer droit dans notre voyage à travers les eaux de Cypris ?.. »

Bel exorde, mais voici la conclusion : « Vive l'Aphrodite à bon marché ! ne te mets pas martel en tête quand tu veux assouvir ton désir. Point de crainte, point de trouble. Un lit, une obole, et te voilà heureux comme le gendre de Tyndare ! »

Ainsi moralise cet ancêtre spirituel d'Horace, amateur intermittent de l'ἔρως Ζηνωνικός, Cercidas le chien, qui fut dans son jeune temps, comme il se le rappelle non sans mélancolie, « un bon pêcheur, un hardi chasseur des Muses ».

Le drame satyrique, dont le nº 1083 a conservé une vingtaine de vers intacts et une grêle de menus fragments, met en scène Œnée et le chœur des satyres qui énumèrent plaisamment leur bagage scientifique et artistique : exercices de la palestre, musique, divination, médecine, astronomie, danse, fables sur les lieux infernaux. Voilà les trésors qu'offrent ces νύμφιοι, si leur interlocuteur consent à donner en mariage sa fille à un personnage de leur société, que je suppose être Hercule. Le nº 1084 apporte quelques lignes des *Atlantiques* d'Hellanicus (sur les mariages des Hyades), dont la substance était déjà connue par les scholies vénitiennes d'Homère. Une plus piquante trouvaille est le nº 1085, une trentaine de vers du poème redondant de l'Alexandrin Pancratès sur la chasse au lion où s'illustra le mignon d'Hadrien : vers de rhétoricien qui confirment à peine l'éloge mitigé d'Athénée, οὐκ ἀγλαφύρως εἴρηκεν. Un débris considérable (1086) d'un commentaire du *Catalogue* de l'Iliade offre de nombreux traits de parenté avec les scholies de Venise : sa date (Ier siècle av. J.-C.) le rapproche d'Aristarque, dont il utilise largement les sigles et les arguments. Toutefois, le bénéfice littéraire de ce commentaire est assez maigre ; il se réduit à un fragment nouveau d'Alcée :

καὶ χρυσοπάσταν τὰν κυνίαν ἔχων
ἔλαφρα π..... ζων

Dans le second vers mutilé, il faut, d'après le contexte, trouver place, à mon avis, pour le mot αἰόλος. Un second commentaire homérique (1087), sur *Iliade*, VII, étranger à la tradition d'Aristarque, est remarquable au contraire par l'abondance de ses citations inédites (Pindare, les tragiques, les comiques, etc.) ; malheureusement ces citations, destinées à illustrer la théorie des mots « paronymes », sont extrêmement courtes ; je ne vois guère qu'un vers complet, c'est ce trimètre

d'Eupolis sur un personnage familier aux lecteurs d'Aristophane :

ῥιψασπιδόν τε χεῖρα τὴν Κλεωνύμου.

Les recettes médicales du n° 1088 amuseront les spécialistes (l. 67, τριώβολον n'est pas « 4 obols »). 1089 est un fragment de chronique qui se rattache au groupe déjà considérable des papyrus relatifs à l'antisémitisme alexandrin; mais il faut avouer que le nouveau texte est peu intelligible : il s'agit, semble-t-il, d'une scène machinée par le préfet Flaccus, dans le Sérapéum d'Alexandrie, pour arrêter les projets séditieux d'Isidore et de ses acolytes (nous tenons enfin le Dionysios de Philon, II, 520 Mangey) ; l'apparition pathétique d'un vieillard (? γεραιός), qui se jette aux pieds de ce Dionysios, en forme le principal épisode.

Les auteurs représentés dans la section des « extant classical authors » sont Hésiode (*Opera* 257-289), Hérodote (II, 154-175), Démosthène (*C. Bœotos*, § 7-23, *Fausse Ambassade* § 274-280), Isocrate (*Démonique* 40-46, fin du *Panégyrique* et commencement de la *Paix*), sans compter Cicéron et Virgile. Le plus intéressant de ces textes est, à mon sens, le n° 1091, qui nous apporte un nouvel exemplaire d'une partie du poème XVI (*les Éphèbes*) de Bacchylide. Il est curieux de voir par ce nouveau témoignage tantôt confirmer, tantôt infirmer les conjectures des *viri docti*. Au v. 50, il faut maintenant lire ἁλίου τε γαμβρῷ χόλωσεν (*scilicet* ἥρως ou θάρσος?) ἦτορ et dès lors, au v. correspondant 116, ἐρεμνόν, si bizarre qu'il semble, doit être conservé. Au v. 53 Jurenka avait bien suppléé νύμφα (et non κούρα). Au v. 70 on peut hésiter entre πανδερκέα du pap. de Londres et πανταρκέα du nouveau manuscrit. A noter que l'étiquette du rouleau s'est conservée, collée au sommet de la colonne; elle porte l'inscription Βακχυλίδου διθυραμβοι.

Les limites de ce compte-rendu ne me permettent pas d'insister sur les « documents » officiels, contractuels ou privés, au nombre de 65, qui complètent ce beau volume. Je signalerai seulement l'édit du préfet Statianus (Tatianus?) (n° 1101) condamnant l'intrusion abusive des militaires dans la juridiction civile; le rapport au sénat d'Oxyrhynchus (1103) concernant une plainte de conscrits soi-disant frustrés de leur paye; l'exemple d'un prêt hypothécaire où le droit d'habitation tient lieu d'intérêts (1105) ; le fragment d'une feuille de recensement d'Antinoé (1110) à rapprocher de celle que j'ai publiée dans mes *Papyrus*, n° 49 ; une déclaration de succession (en latin) en faveur de deux filles, précisant qu'elles sont exemptées de la *vicesima* (1114) ; un nouveau préfet d'Égypte, Pomponius Ianuarianus, en fonction l'an 284 (1115); une affaire de détournement de fonds à l'occasion de la fabrication d'une statue en or de la déesse Athéna Thoéris (1117); deux reçus concernant l'*anabolicum* (1135-6), impôt payable en argent ou en nature; des questions adressées à l'oracle de Sérapis (1148-9) : Phanias doit-il ou non faire un accommodement avec son père? Niké doit-elle acheter l'esclave Sarapion? Et, pour finir, la curieuse lettre de Trophimos à son père Origène (1160) dont voici les dernières lignes : « Tu m'écris que je m'attarde à Alexandrie avec mon petit coin (μετὰ τοῦ μυχοῦ) : dis moi donc qui cela peut bien être, mon petit coin? ». « Notre ami Bob » (Théon *junior*) est devenu grand, mais son orthographe ne s'est pas améliorée.

T. R.

58. *L. PARETI, Note sul calendario spartano* (R. Accad. delle Scienze di Torino, 1909-1910). Torino, V. Bona, 1910. In-8°, 20 p.

M. P. entreprend ici de déterminer les principes de la chronologie spartiate : remercions-le d'abord de n'avoir pas recouru à la théorie du « coup de

pouce » arbitraire, pour se dérober à des recherches ingrates, mais obsédantes. Il est bien certain que les intercalations ont parfois été faites irrégulièrement, et que même on s'est servi de cet expédient dans un but politique ou militaire, *mais c'est précisément parce qu'on disposait de parapegmas qui permettaient de ressaisir le fil interrompu* (cf., pour Sparte précisément, Plut., *Agis*, XVI, 1). Il faut seulement en conclure que, dans chaque cas particulier, une grande prudence s'impose.

1° Il ne suffira pas d'un ou deux faits connus pour reconstituer tout l'ordre suivi;

2° Quand on a essayé d'expliquer un nombre de faits suffisamment grand en construisant un tableau général, on ne peut appliquer d'autorité ce tableau dans les cas sur lesquels on n'est pas renseigné directement.

M. P. avait fait prévoir, dans son étude précédente sur la navarchie, qu'il se servirait surtout de l'histoire assez connue de cette institution pour tenter de reconstruire le calendrier spartiate. La méthode paraît inattaquable. Le changement annuel de commandant en chef, institution déjà exécrable en elle-même, était tellement aggravée quand le changement tombait au cours de la saison militaire, qu'on la corrigeait à chaque instant en maintenant le navarque en charge jusqu'à l'hiver : les Spartiates, comme les autres peuples anciens, ne se seraient jamais laissé acculer à de tels expédients, s'ils n'y avaient été contraints par l'obligation de faire cadrer la charge intermittente, mais normale, de la navarchie avec leurs autres magistratures.

Pour la période du commencement de la guerre du Péloponnèse, les dates de M. P. me paraissent meilleures que celles (moins précises d'ailleurs) auxquelles vient d'aboutir, tout à fait indépendamment de lui, M. Kahrstedt (*Forschungen zur Geschichte des ausgehenden Vten und IVten Jahrhunderts*, p. 155-204). La date du 22 août 430, pour l'entrée en charge de Knémos, me semble nécessaire pour laisser place à son expédition contre Zacynthe. D'autre part, le fait que Knémos, à un moment tardif du mois de juillet 429, ait été pourvu de conseillers, et non relevé de ses fonctions, montre qu'il ne devait évidemment pas sortir de charge avant le 10 septembre 429. Je considère donc comme établi que l'année 430-429 était embolimique — donc les années 422-1 et 414-3 aussi.

D'autre part, il me paraît qu'Astyochos est entré en charge le 2 septembre 412 plutôt que le 3 août : l'entrée en charge des nouveaux éphores est liée à la proscription d'Alcibiades, laquelle eut lieu en octobre seulement (cf. Busolt, *Gr. Gesch.*, III², p. 1437-8). Mindare a relevé Astyochos le 22 août 411 plutôt que le 23 juillet; car son arrivée est donnée (dans Thucydide) comme contemporaine du renvoi des ambassadeurs des Quatre-Cents par Alcibiades — renvoi qui provoqua la chute du régime oligarchique (septembre). Je crois donc qu'on est forcé de considérer 412-1 comme une année ordinaire. 414-3 étant embolimique, 413-2 et 412-1 ordinaires, 411-0 est embolimique. Considérant l'octaétéride 414-406, il reste à déterminer si c'est 409-8 ou 408-7, qui devait encore être embolimique. Je crois qu'il faut prendre 409-8, non pas à cause du οὐ πολλῷ χρόνῳ πρότερον de Xénophon (*Hell.*, I, 5, 1), qui n'est pas précis à ce point, mais pour la raison suivante :

Qui dirait 408-7, dirait 424-3. Or, le texte des traités de 423 et 421 prouve que le système intercalaire n'était pas le même à Athènes et à Sparte. M. P. semble avoir perdu de vue (p. 11) que l'année 423-2 fut embolimique à Athènes (cf. *Note sur la chronol. att. au Ve s.*, Fontemoing, 1908). Donc, à Sparte, 1° 423-2 ne fut pas embolimique, 2° 424-3 et 422-1 ne le furent pas en même temps, sans quoi, de quelque façon que fût placé le mois interca-

laire, le parallélisme avec le calendrier attique eût été rétabli. Comme 430-29 nous est apparue embolimique, 422-1 le fut aussi (le mois intercalaire étant placé *à la fin* de l'année). Donc 424-3 a été ordinaire, donc 425-4 était embolimique et 409-8 devait l'être aussi.

Autrement dit, je crois que l'ordre reconstitué par M. P. pour les 20 premières années de la guerre du Péloponnèse est vérifié par un nombre de faits suffisamment grand, et qu'on peut se féliciter de trouver là au moins un résultat acquis.

Peut-être M. P. aurait-il été bien inspiré de fortifier ces conclusions en remontant à l'origine de la série qu'il a établie. Si l'année spartiate, au temps d'Archidamos, commençait vers le 1er septembre, le système suivi étant l'octaétéride, elle devait commencer, au VIe siècle, vers le 1er août. Il apparaît ainsi qu'elle n'a été réglée ni sur le solstice d'été, ni sur l'équinoxe d'automne, mais sur la fête olympique — fait naturel si l'on songe aux relations étroites de Sparte avec Olympie au VIe siècle. L'année spartiate devait commencer à la néoménie qui suivait la fête olympique. Si l'on cherche à quelle date précise a pu être institué ce calendrier, on songe aussitôt à cet éphorat de Chilon (560) qui était resté dans le souvenir, sans que nul pût expliquer quel changement mémorable dans les institutions s'y rattachait : il est probable que c'était tout simplement l'année où Sparte avait adopté l'octaétéride. Or, en 560, les jeux olympiques eurent lieu vers le 5 août, et l'année spartiate aurait donc commencé le 20. Si l'on part de ce point, en suivant l'ordre (O = année ordinaire) E = année embolimique).

OOEOOEOE

on retrouvera, à l'époque de la guerre du Péloponnèse, le système de M. P.

Mais je conserve des doutes en ce qui concerne la période suivante. Il y a, je crois, trop de faits qui indiquent que l'année spartiate commençait alors plus tôt. Je laisse de côté l'exemple de Pisandre (394), qui nous est donné formellement comme ayant exercé un commandement extraordinaire. Mais Lysandre, en 405, est nécessairement entré en charge le 17 juillet, s'il a vaincu à Ægos Potamos (septembre) peu après l'époque du passage des blés du Pont. Mais Cheirikratès, d'après l'historien d'Oxyrhynchos, a dû relever Pollis peu après l'explosion de la guerre phocidienne (juin 395), sensiblement avant la campagne d'automne d'Agésilas (sept.-oct. 395). Mais Téleutias, en 388, a relevé Antalcidas *avant* le passage des blés qui se place vers le 1er septembre. Enfin Pollis a dû entrer en charge en juillet 376, si, comme le veut M. P. lui-même, il fut le navarque de 376/5 (1) : « Ma anche qui la questione del convoglio di grano credo sia per nulla perentoria cronologicamente », dit M. P. : je ne suis nullement de cet avis. Enfin, on peut concéder que Mnasippe (373-2) a pu entrer en charge à l'automne de 373, mais alors le temps nécessaire pour expliquer la détresse de Corcyre, les retards et la déposition de Timothée, jusqu'à son procès (nov. 373), se trouve mesuré terriblement juste.

Je suis donc toujours porté à croire que Sparte a dû appliquer la correction d'Oenopide aux environs de 410, — *un demi-siècle* après que cette correction eût été introduite pour Olympie, ce qui me paraît suffisant pour rendre justice au conservatisme notoire des Spartiates. Supposons qu'ils aient sup-

(1) Une remarque à propos de : Kahrstedt, *op. laud.*, p. 198. La bataille d'Alyzia a eu lieu *après* le traité d'Athènes et de Corcyre qui est déjà de l'année athénienne 375-4, donc, si l'on tient compte du renseignement de Polyen sur la fête des Skires, en juin 374 (cf. Foucart, *Ét. s. Didymos*, p. 148). Donc Nikolochos est le navarque de 375-4, et rien n'empêche de placer Pollis en 376-5, comme l'indique — vaguement il est vrai — la phrase de Xénophon (*Hell.*, V, IV, 61).

primé le mois intercalaire en 410 et repris ensuite l'ordre

OOE OOE OE,

et nous rendons compte des faits de 405, de 395, de 387, de 376, de 373, sans être forcés de supposer aucune irrégularité. Quant aux navarques qui, dans cette période, ont fonctionné jusqu'à l'hiver, il n'y a là que des prolongations de commandement qui se retrouvent à toutes les époques et qui d'ailleurs doivent être admises dans toutes les hypothèses (le fait relatif à Anaxibios, en 400, est particulièrement probant). Je crois qu'il est d'une bonne méthode d'admettre une hypothèse très naturelle, et qui s'accorde sans effort avec tant de faits bien constatés.

Quand le jour se lève de nouveau sur l'histoire de Sparte, dans la seconde moitié du IIIe siècle, nous nous attendons bien à voir l'année spartiate commencer de nouveau en septembre : il suffit d'admettre qu'on ne s'est pas occupé de remettre une seconde fois le calendrier au point vers 250, — ce qui ne surprendra pas de la part des Spartiates du IIIe siècle. Mais il reste à expliquer, dans notre système, que les éphores de 220 soient entrés en charge le 9 octobre : il faut alors admettre qu'on a oublié, dans l'anarchie grandissante, de corriger l'intercalation révolutionnaire d'Agésilas en 241, comme on avait oublié la correction d'Oenopide vers 250. En tout cas, le récit de Polybe (liv. IV) ne me paraît pas permettre de lever la difficulté en reportant l'entrée en charge des éphores de 220 jusqu'au 9 septembre.

Reste à dire un mot des mois. La place assignée par M. P. à Γεράστιος et à Ἀρτεμίτιος semble indiscutable (mais pourquoi les deux mois sont-ils intervertis dans le tableau, p. 19?). De même pour Φλοιάσιος. La détermination du mois Ὑακίνθιος (p. 13) me paraît très heureuse. Je remarque seulement que les Hyacinthies, qui se célébraient en juillet en 479, tombent fort peu de temps après les jeux isthmiques (mai) en 390, ce qui viendrait à l'appui de la thèse que j'ai soutenue plus haut.

Je suis moins certain que le mois Καρνεῖος fût le dernier, malgré les analogies frappantes d'autres cités doriennes (Pareti, p. 16). Pourquoi ne serait-il pas le premier? J'ai peine à croire, en présence du texte de Thucydide (V, 76, 1), qu'il ne soit pas tombé du 9 septembre au 9 octobre en 418, alors que nous sommes d'accord pour faire finir l'année spartiate 419/8 le 9 sept. 418 : sinon, il faut de toute nécessité supprimer, avec quelques éditeurs hardis, le ἐπειδὴ τὰ Κάρνεια ἤγαγον. J'ajoute qu'il me paraît nécessaire de laisser entre le mois des Hyacinthies et celui des Carnées un mois pour la grande fête des Gymnopédies (laquelle tombait en juillet en 371).

Un mot encore sur l'expression τετάρτῃ φθίνοντος (Pareti, p. 20). Elle se trouve dans un texte attique, et je ne pense pas qu'elle fût empruntée au langage spartiate. Les Spartiates ont dû toujours prendre la néoménie empiriquement.

On enregistrera avec plaisir la promesse de M. P. de continuer ces recherches fructueuses sur les calendriers grecs. Nous opérons, en cette matière, avec des données si fragmentaires, qu'on ne saurait trop contrôler les chiffres les uns par les autres.

E. Cavaignac.

59. *Georges PERROT* et *Charles CHIPIEZ. Histoire de l'art dans l'antiquité*. T. IX : *La Grèce archaïque : la Glyptique, la Numismatique, la Peinture, la Céramique* par *Georges PERROT*. Paris, Hachette, 1911. In-4°, 703 p., 22 pl. hors texte en couleurs et 367 gravures.

Après un intervalle trop long au gré de ses élèves et de ses admirateurs, M Perrot publie le neuvième volume

de sa belle *Histoire de l'art*. Verte et féconde vieillesse, pourrait-on dire, si l'on se bornait à rapprocher les grandes dates d'une existence si bien remplie. Éternelle jeunesse, dira-t-on, si l'on oublie le nombre des années pour ne considérer que cette énergie au travail, cette vigoureuse étreinte d'un sujet immense, cette masse de matériaux mis en œuvre, cette claire vue de l'ensemble qui assigne à chaque détail sa place, cette vivacité du bon sens et cette promptitude au mot juste qui rendent sur toutes choses des arrêts souvent définitifs.

Cette fois, le maître nous présente les pierres gravées et les monnaies, la peinture et la céramique de cette Grèce archaïque dont il avait étudié dans les deux volumes précédents les temples et les sculptures. Il constate dans le développement de tous les arts un mouvement identique. Ils naissent tous en Ionie, où une population merveilleusement douée ravive peu à peu les survivances vagues et confuses de la civilisation mycénienne au contact des civilisations orientales. Puis ils se répandent partout où il y a des Grecs, des rives de l'Asie à celles de l'Europe et jusque dans les pays d'Occident, si bien que les monnaies les plus belles de toutes sont frappées à Syracuse et que Corinthe impose les produits de ses poteries à tous les marchés de la Méditerranée.

Il est inutile et il serait interminable d'insister sur le puissant intérêt que ce nouveau volume offre aux archéologues et aux amateurs de l'art antique. Mais il convient de dire en quelques mots l'abondante contribution qu'il apporte à l'histoire économique et même à l'histoire générale du monde grec. Quand l'auteur étudie les motifs de décoration fournis aux peintres de vases par les étoffes et les tapis de l'Assyrie, quand il nous montre des rapports étroits entre la fabrication des alabastres protocorinthiens et la fabrication des parfums, quand il nous explique l'emploi du touret, les procédés de frappe monétaire, la technique de la peinture et de la céramique, il nous donne sur l'industrie grecque des renseignements particulièrement précieux. Tandis qu'il suit dans leur continuelle extension certains types de monnaies, certaines formes ou décorations de vases, il nous indique par des séries d'exemples les voies pratiquées par le commerce du VIIIe au VIe siècle. La condition sociale des potiers et des peintres de vases est exposée dans un tableau singulièrement précis et vivant, qui a pour centre le banquet représenté sur le cratère de Smicros. A chaque instant s'éclairent, à l'aide de faits typiques, les relations d'une ville avec une autre et spécialement des colonies avec leur métropole. Nul n'aura le droit de négliger tant de vues profondes ou piquantes sur les rapports des Grecs (j'entends du peuple grec, et non pas seulement de son art) avec les Lydiens et les Phéniciens, l'Égypte et l'Étrurie. Enfin le chapitre sur la céramique corinthienne renferme la meilleure description que nous ayons de Corinthe au temps de Périandre : il se termine par une page (p. 661-2) qui devra remplacer dans les anthologies le brillant morceau de Curtius sur les Bacchiades.

En vérité, le lecteur a de quoi être amplement satisfait. Et pourtant, au moment de fermer ce livre, il nous vient à l'esprit des questions que nous demandons la permission de poser au maître. Il a lu à peu près tout ce qui a été publié sur l'art archaïque de la Grèce ; il a fait dans les musées de longues promenades dont il parle quelquefois en termes savoureux ; il rapporte même de sa visite au musée de Mykonos des informations qui suppléent en partie au silence prolongé de M. Stavropoulos sur les fouilles de Rhénée. Alors, pourquoi n'a-t-il rien dit ou fait-il à peine mention de certaines découvertes qui semblent, à première vue, de nature à confirmer plus

fortement ou à modifier plusieurs de ses opinions? Il signale à propos du protocorinthien quelques vases trouvés en Béotie. Qu'il n'ait pas tiré parti des fouilles exécutées par MM. Burrows et Ure à Rhitsona, on n'en est pas surpris : il n'en a pas eu le temps, ce sera pour le tome X. Mais on se demande pourquoi il omet deux vases bien connus et qui comptent parmi les plus caractéristiques : le lécythe décrit par M. Pottier dans des *Mélanges* qu'il ne peut pas ignorer, puisque ce sont les *Mélanges Perrot*, et le guttus, si remarquable par sa forme comme par la signature de Mnasalkès, que vient de publier M. Georges Nicole dans le *Supplément du Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*. Comment se fait-il que, dans cette histoire de la poterie archaïque qui aboutit à la glorification de Corinthe, il ne soit pas question de Delphes, dont les moindres tessons ont été classés et mis en valeur avec un soin infini par M. Perdrizet, de Delphes qui fut de bonne heure dans la dépendance de la politique et de l'industrie corinthiennes? Enfin, j'arrive à une lacune qui m'est une véritable gêne et m'empêche provisoirement de donner une adhésion sans réserve à l'une des conclusions auxquelles le maître tient le plus. Quand il recherche les lieux d'origine des poteries ioniennes, il fait une large part à Rhodes et à Samos; mais il ne veut pas entendre parler pour le moment de Milet. Le travail de M. Hugo Prinz sur Naucratis ne l'a pas convaincu. Mais il ne dit pas un mot des fouilles exécutées au cours des dernières années dans la Russie Méridionale, à Olbia et surtout dans l'île de Bérézan. M. von Stern en a cependant rendu compte dans des articles qui ont leur importance (voir *Klio*, 1909). Il est relativement facile de refuser à Milet des vases trouvés à Naucratis, malgré la place prépondérante qu'y occupait la « concession » milésienne. Mais les établissements du Pont-Euxin appartenaient à Milet exclusivement et ne recevaient d'autres marchandises que celles qu'apportaient ses navires. Or, les fosses les plus anciennes de Bérézan contiennent, outre des céramiques de Rhodes et de Clazomène, des tessons de Naucratis en masse, avec des scarabées du VIIe siècle, et précisément un bon nombre de ces vases controversés, quelques-uns portant des frises d'animaux et donnant une impression de richesse et de beauté merveilleuses. Tous ces objets ont été expédiés par les armateurs de Milet; est-il vraisemblable que la seule ville à laquelle ils n'aient pas demandé de produits fabriqués, ce soit Milet elle-même? En tout cas, on a des doutes, on est inquiet, et l'on regrette que toutes les données du problème n'aient pas été rassemblées par celui qui aurait le mieux su le résoudre.

Que le maître me pardonne de lui poser ces questions. Il est de ceux qui m'ont appris à creuser un sujet toujours et toujours davantage. Il excusera une manie dont il est quelque peu responsable. Pour moi, je ne suis même pas puni par où j'ai péché ; car j'ai goûté un plaisir intense à lire l'œuvre nouvelle d'un bout à l'autre. En ajoutant ce volume aux huit précédents, M. Perrot a complété le groupe des neuf Muses. Saluons avec respect et gratitude Calliope, fille de Mnémosyne, amante d'Apollon, maîtresse de poésie et d'éloquence.

Gustave Glotz.

60. *Th.-N. PHILADELPHEUS.* Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν ἐπὶ Τουρκοκρατίας (1400-1800). Athènes, Barth et Elefthéroudakis. In-8°, 2 vol.

Pour cette histoire d'Athènes sous la domination turque jusqu'au début du XIXe siècle. M. N. Philadelpheus a mis à contribution les travaux de Finlay, Grégorovius, Mommsen, de Laborde, Omont, etc. Il aurait pu dresser une bibliographie de son sujet et citer avec

plus d'abondance et de précision ses sources et références. L'exposé général qui sert d'introduction historique forme une masse compacte de 120 pages, sans divisions! Ce qu'il y a de plus original dans cet exposé, c'est le tableau de la vie grecque à Athènes avant l'Indépendance, les détails donnés sur l'habitation, le costume, le mariage, le partage de l'administration de la ville entre l'église et les autorités ottomanes. M. Philadelpheus a pu utiliser quelques sources non connues de ses prédécesseurs et réunies dans le recueil de Kampouroglou; il y a lui-même ajouté plusieurs documents plus ou moins inédits, qu'il publie soit dans le texte, soit en appendice, notamment les extraits de l'histoire d'Athènes par Jean Vénizélos, les mémoires de Panayis Skouzé, relatifs à la tyrannie de Hadji Ali le Kasékis, le journal de Démétrios Kaléphornas, le testament de J. Déka, etc.

Ce livre a les mêmes défauts qu'il faut reprocher à la plupart des publications de savants hellènes : l'indifférence en matière d'exécution matérielle, de composition et d'ordonnance pratiques. On ignore encore trop à Athènes les titres de pages, manchettes, paragraphes, index et autres « becs de gaz », si l'on peut dire, qui rendent un livre d'histoire facile à explorer et utilisable. Comment consulter avec profit un défilé de pages de grec où le lecteur n'a guère d'autres indications, pour s'orienter dans la recherche des faits, que les chiffres de pagination? Il y a là toute une méthode à laquelle l'érudition hellénique a le devoir de se conformer, dans l'intérêt même de sa diffusion : il n'est plus permis aujourd'hui de se dérober à ce surcroît de diligence et de probité scientifique.

Gustave Fougères.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
Statuts de l'Association	I
La médaille de l'Association	IV
Souscription permanente pour l'illustration de la *Revue*	V
Assemblée générale du 11 mai 1911	VI
Allocution de M. Ch. Diehl, président	VI
Rapport de M. Puech, secrétaire	XIII
Rapport de M. J. Maurice, trésorier	XXXI
Concours de typographie grecque	XXXVII
Membres fondateurs de l'Association	XLI
Souscriptions exceptionnelles pour les *Monuments grecs* et l'illustration de la *Revue*	XLII
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs* et pour l'illustration de la *Revue*	XLIII
Anciens présidents de l'Association	XLIV
Bureau, Comité, Commissions	XLV
Membres donateurs	XLVI
Liste générale des membres au 1er décembre 1911	LV
Sociétés et écoles correspondantes	LXXIV
Périodiques échangés avec la *Revue*	LXXV
Prix décernés dans les concours de l'Association	LXXVI

PARTIE LITTÉRAIRE

Bréal (Michel)	Le verbe « vouloir » en grec	1
Bruston (Ch.)	Le sens de ἀφή dans la Bible	77
Cloché (Paul)	Les expulsions en Attique avant la prise de Phylé	63
Giraudet (Gustave)	Ὑλογενής	287
Greif (Francisque)	Études sur la musique antique	233

Maspero (Jean)..... Un dernier poète grec d'Égypte : Dioscore fils d'Apollôs..... 426
Reinach (A. J.)..... Inscriptions d'Itanos..... 377
Schwab..... Un cantique de liturgie juive en langue grecque..... 152
Séchan (Louis)..... La légende d'Hippolyte dans l'antiquité..... 105
Waltz (Pierre)..... Sur les sentences de Ménandre..... 5

VARIÉTÉS

Ruelle (Ch.-E.)..... Texte astrologique attribué à Démophile et rendu à Porphyre..... 334

CHRONIQUE

Reinach (A.-J.)..... Bulletin épigraphique..... 291
Ridder (A. de)..... Bulletin archéologique..... 168
Actes de l'Association..... 101, 370
Ouvrages déposés aux bureaux de la Revue..... 95, 365

BIBLIOGRAPHIE

Comptes-rendus bibliographiques..... 83, 207, 337, 482

Correspondance..... 231, 376
Table des matières du tome XXIV..... 495

Bon à tirer donné le 27 décembre 1911.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

DF
10
R4
t.24

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY